

LES EPISTOLIERS DE L'EPOQUE CLASSIQUE.

Bernard Bray

▶ **To cite this version:**

Bernard Bray (Dir.). LES EPISTOLIERS DE L'EPOQUE CLASSIQUE. : L'ART DE LA CORRESPONDANCE CHEZ MADAME DE SEVIGNE ET QUELQUES PREDECESSEURS, CONTEMPORAINS ET HERITIERS. Richard-Pauchet Odile. GUNTER NARR, 2007. hal-02490101

HAL Id: hal-02490101
https://unilim.hal.science/hal-02490101

Submitted on 31 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BERNARD BRAY

LES EPISTOLIERS DE L'EPOQUE CLASSIQUE

Études sur les lettres de Madame de Sévigné, de ses prédécesseurs et de ses héritiers

Chapitre 1

LES CORRESPONDANCES : UNE LITTERATURE DU MOI ENTRE MODES, MODELES ET MENTALITES

L'intérêt pour « l'épistolaire », dans le monde universitaire, remonte à l'article consacré en 1962 par Jean Rousset à « une forme littéraire : le roman par lettres »[i]. Des recherches et des entreprises importantes l'ont soutenu, dont celles (surtout celles, peut-être) qui ont porté sur M^me^ de Sévigné, sans compter qu'une nouvelle curiosité générale, des lecteurs cultivés comme du grand public, s'est manifestée à l'égard des vies privées, qui semblent devoir être mieux connues quand on peut les éclairer par l'activité épistolaire du personnage en question[ii]. C'est le cas, par exemple, pour un Flaubert ou un Kafka, dont on ne pourrait aujourd'hui même esquisser un portrait si l'on ignorait leurs correspondances.

Par suite, ce sujet de l'épistolarité est matière à un foisonnement de références, de questionnements, d'allusions, tantôt conçus dans un esprit scientifique et analytique, tantôt abordés sur un ton superficiel voire trivial, par exemple dans les medias de grande diffusion. D'autre part le sujet est tout de même limité, et ne se renouvelle guère sinon sous des aspects particuliers (auteurs, publications), ou alors par la prise en considération de nouveaux modes de communication comparables ou substitués à la communication par lettres, tels que téléphone, répondeur téléphonique, télégrammes, télécopies (ou fax), courriels (ou e-mails ou mèls), SMS (ou textos) utilisant la « net-langue » (ou « nov-langue »), etc. Dans ces conditions, plutôt que de proposer ici une improbable nouvelle théorie générale sur l'épistolaire, je souhaite simplement exposer une sorte d'« état présent » des recherches sur la question, dans la perspective qu'indique le sujet de notre colloque[iii].

En d'autres termes, il faut revenir à la question-clé, sous-jacente depuis qu'il existe des lettres et des livres, mais posée d'une manière plus attentive depuis une trentaine d'années, à savoir la question du rapport entre le littéraire et l'épistolaire, qu'on pourrait libeller sous la forme : le genre épistolaire est-il un genre littéraire ? On sait qu'à cette question Lanson répondait fermement par la négative, et cette prise de position trouve encore aujourd'hui des défenseurs, alors que pour d'autres la lettre relève bel et bien, fût-ce partiellement, de la « poétique des genres ».

Tout dépend évidemment de la définition qu'on donnera du « genre littéraire ». En réalité, tous les observateurs le savent bien, la lettre relève d'une double détermination, source de ce qu'on appelle tantôt l'« équivoque épistolaire » (Vincent Kaufmann[iv]), tantôt les « paradoxes » de l'écriture épistolaire (Stefania Skwarczynska[v]), tantôt ses « polyvalences » ou son « hétérogénéité » : double détermination, puisque la lettre est à la fois, en tant qu'acte de communication, une pratique socio-culturelle, et en tant que rédaction, une création textuelle plus ou moins personnelle.

Je voudrais remarquer ici que cette ambivalence s'exprime déjà, significativement, dans l'emploi du seul verbe *écrire* suivi ou précédé d'un datif d'attribution : en effet « je t'ai écrit » renvoie à la fois à l'acte d'écriture, comme « j'ai écrit », mais bien plus annonce en même temps l'envoi d'un message, envoi qui sous la forme traditionnelle suppose le libellé d'une adresse ou d'un « dessus », le timbrage, la décision d'expédition. Prenons exemple avec un passage tiré de la nouvelle de Maupassant « La petite Roque »[vi]. Il s'agit du maire criminel, en proie au remords : « Il allait écrire au juge d'instruction », note Maupassant. La chose se réalise c'est-à-dire que non seulement la lettre est rédigée, achevée, mais encore il « la ferma, la cacheta, écrivit l'adresse, puis il […] courut jusqu'à la petite boîte blanche […], et quand il eut jeté dedans ce papier [etc.]. Il se sentait calme, maintenant, délivré, sauvé ! ». Résumons : rédaction qui dure toute une nuit, puis mise à la boîte, suivie peu après de l'interception du facteur au petit matin. L'acte « écrire au juge d'instruction » est double. Il est d'abord auto-dénonciation du criminel, avec toutes les circonstances, description de sa souffrance morale due au remords : c'est le « parler de soi » (« il n'oublia rien, pas un détail du crime, pas un détail de sa vie d'angoisses, pas un détail des tortures de son cœur ») ; mais il est aussi, indissociablement, la procédure d'expédition, certes mise en danger par le sursaut du maire, qui lui

fait redemander sa lettre au facteur Médéric, mais finalement rendue exécutoire par le refus du facteur[vii].

C'est en quoi cette « littérature du moi » qu'est l'écriture épistolaire est différente des autres formes d'autobiographie telles que mémoires, journal intime, auto-fiction (Robbe-Grillet, Serge Doubrovsky) ou même, dans la plupart des cas, relation de voyage. Dans ces dernières formes de l'autobiographie le lecteur visé est un lecteur public, donc collectif. Et d'autre part ce lecteur ne sera pas immédiat ; il est par exemple prévu « d'outre-tombe » (Chateaubriand), ou plus ou moins annualisé (Julien Green, Françoise Giroud ou d'autres), ou décalé dans le temps (Clara Malraux[viii]), etc. : toutes ces formes font interférer un certain délai entre le vécu de l'actualité, sa consignation sur le papier, et la publication en librairie. La lettre, elle, n'est destinée qu'à un seul lecteur, ou en tout cas à un groupe restreint de lecteurs[ix], elle matérialise une communication privée, et, si elle peut aussi raconter des événements anciens, du moins c'est un temps minimum qui normalement en sépare l'écriture et la lecture (ce temps minimum, ce sont quelques mois pour Ovide exilé sur les bords de la Mer Noire, quelques semaines pour les correspondances d'humanistes au XVII^{e} siècle dans une Europe troublée par les guerres, quelques jours pour M^{me} de Sévigné, quelques heures pour les billets de Julie de Lespinasse ou de Beaumarchais, quelques minutes pour les télécommunications d'aujourd'hui).

Il n'y a pas de dialogue entre l'autobiographe à visée publique et son lectorat collectif ; il y a dialogue entre l'autobiographe épistolaire et son lectorat individuel, lequel est appelé à fournir réponse. L'écriture de soi s'inscrit dans un dialogue avec l'autre, et aussi dans un dialogue avec soi-même lu, ou plutôt entendu par l'autre. Il y a du narcissisme chez l'épistolier, et ce n'est pas un hasard si la métaphore du miroir est si souvent employée à propos de la lettre, identifiée comme « le miroir de l'âme ». Pourtant le dialogue avec l'autre me paraît plus important que le dialogue avec soi-même. L'épistolier dirige son texte vers un destinataire unique, et attend de lui une réaction, de sorte que, s'il adresse des lettres successives à divers correspondants, il dessinera peut-être pour se représenter lui-même des personnages différents. A proprement parler l'autre n'offre pas un miroir mais il renvoie un écho, un écho qui sélectionne les accents, altère la voix, enregistre et interprète les silences. Et obligatoirement ce dialogue, cet aller-retour, cet « immense ping-pong à travers l'espace »[x], s'inscrit dans une pragmatique, constituée extérieurement de toutes les contraintes de l'acte de communication (expédition de la lettre, etc.), et intérieurement de la construction de l'image de soi.

Image de soi : considérons l'exemple de M^{me} de Sévigné[xi]. « Il faut que vous supportiez mes défauts. Chacun a son style ; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique » (à Bussy-Rabutin, 19 juillet 1655) : c'est le dialogue avec son cousin qui révèle à la marquise une caractéristique de sa personnalité épistolaire, de son image d'épistolière. Bussy répond : « Votre […] lettre […], pour n'être pas d'un style laconique, […] ne laisse pas d'être fort agréable. Je serais bien fâché qu'elle fût plus courte […] » (13 août 1655). Il contribue ainsi à l'établissement du portrait, à l'image de soi qui sera dorénavant fixée, admise par la marquise et éventuellement reproduite, comme, seize ans plus tard, dans une lettre à M^{me} de Grignan : « Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume ; ainsi mes lettres sont fort négligées, mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté » (27 septembre 1671).

L'épistolière s'écrit donc se crée, se « met en scène », pour reprendre une métaphore souvent utilisée[xii] : dans une correspondance on voit s'organiser un théâtre de la parole écrite, théâtre dont l'épistolier se fait le protagoniste, auquel sont rapportées les successives péripéties dramatiques. Il existe en effet une proximité de l'écriture théâtrale et de l'écriture épistolaire, qui justifie la fréquence au théâtre de cet adjuvant dramatique simple et efficace qu'est la rédaction sur la scène d'un billet, d'un message correspondant à une prise de décision et au début de son exécution.

Voilà donc une « littérature du moi » bien particulière, puisque de nature privée et non publique, destinée à tel lecteur singulier et non à des lecteurs aléatoires, personnellement expédiée et non pas confiée à un imprimeur, lancée en quête d'un écho répercuté et non pour satisfaire un égoïste besoin d'expression. Mais est-ce bien de littérature qu'il convient alors de parler ?

Quelques-uns affirment que la lettre doit se définir essentiellement comme un document historique (« eine historische Quelle »), que c'est là sa nature primaire, l'aspect littéraire ne pouvant

être que secondaire et éventuel[xiii]. C'est une prise de position que l'on peut accepter en principe, mais à condition d'y apporter un certain nombre de compléments et de nuances.

On sait que la première édition des lettres de M^me^ de Sévigné (Troyes, 1725) s'intitule *Lettres choisies* […] *qui contiennent beaucoup de particularités de l'Histoire de Louis XIV* : ce titre révèle un intérêt porté au *document* éclairant le règne qui vient de s'achever. Ensuite cette mention disparaît, parce que la valeur littéraire a pris le pas sur la valeur documentaire. Supposons un instant que la marquise n'ait pas été cet « écrivain sans le savoir » que nous révérons aujourd'hui[xiv], et qu'elle ait pourtant écrit sur le même rythme, des lettres de la même ampleur, identiquement conservées, et contenant les mêmes informations sur l'histoire du siècle, mais seulement exprimées sans aucun souci artistique : on peut imaginer que l'édition de 1725 aurait été publiée, peut-être suivie d'une autre plus complète – mais là se serait arrêté l'intérêt du public, car le relais littéraire n'aurait pas fonctionné. C'est seule en effet la qualité de l'écriture qui a transformé la correspondance en *œuvre* : de là l'opportunité des études portant sur l'expression, sur la composition, l'arrangement, la phrase, le vocabulaire, l'humour, l'art littéraire enfin.

Bien entendu la correspondance de M^me^ de Sévigné peut susciter d'autres curiosités documentaires. Concernant le droit à l'écriture concédé aux femmes, par exemple, ou une variante du sentiment maternel, ou les problèmes économiques de l'aristocratie désargentée. Dans toutes ces consultations, le plaisir de la lecture littéraire viendra de surcroît. C'est dire que l'art orne le document, comme un motif décoratif orne un monument utilitaire, un édifice fonctionnel. C'est pourquoi si, selon Stefania Skwarczynska, « la lettre est avant tout au service de la vie quotidienne, comme la plupart des objets usuels »[xv], il peut arriver à cet objet usuel d'être transformé en objet d'art. L'érudite polonaise propose alors le concept de « littérature appliquée », ou « utilitaire ». C'est ainsi en effet qu'on parle des « arts appliqués ». Remarquons que dans ceux-ci la décoration n'est pas plaquée et superflue, elle est intégrée à la fonctionnalité de l'objet, à l'environnement social, architectural, civilisationnel. Il en va de même pour ce qui concerne la qualité de l'écriture sévignéenne, qui est destinée au plaisir de Grignan, dans la conscience que ce plaisir de lecture s'accompagnera d'une satisfaction sociale, puisque l'agrément de la comtesse sera partagé par sa famille, ses amis, ses pairs, et que l'écho de ce plaisir, parvenu jusqu'à M^me^ de Sévigné, rejaillira forcément, de façon positive, sur l'image de l'épistolière elle-même. Ainsi nulle opposition ne sépare intérêt documentaire et intérêt littéraire : la qualité de l'écriture va de pair avec la qualité informative de la missive, toutes deux renvoyant à l'environnement socio-culturel.

Autre épistolier : Agrippa d'Aubigné. Il est actuellement question d'éditer sa correspondance complète. Mais selon quels critères ? Et d'abord, demande pertinemment l'éditrice pressentie, « traitons-nous […] une œuvre épistolaire, ou une correspondance ? »[xvi]. Le sens de la question est le suivant : le concept d'œuvre épistolaire serait approprié s'il s'agissait d'un *recueil*, voulu par l'auteur, publié sous sa responsabilité, élaboré en fonction d'un choix d'*inventio* et de *dispositio*. Dans ce cas l'éditeur moderne doit prendre en compte l'intention artistique qui a présidé au projet. Une « correspondance » au contraire, c'est nous, éditeurs modernes, qui en faisons éventuellement une œuvre par l'organisation que nous conférons à cet ensemble textuel, selon un ordre chronologique ou en pratiquant différents types possibles de classement et de sélection. Or la difficulté vient de ce que d'Aubigné a eu l'intention de publier sa correspondance, mais n'a pas mis ce dessein à exécution. Il a annoncé dans l'épître « Aux lecteurs » des *Tragiques*, parmi d'autres projets, « cinq livres de *Lettres missives* : le premier de *Familières*, pleines de railleries non communes, le second de *Points de doctrine* démêlés entre ses amis, le troisième [etc.] »[xvii]. Mais rien ne subsiste de ce classement, et le dossier, incomplet, disparate, comportant minutes, brouillons, fragments, est aux archives Tronchin de Genève et réclame, dans ces conditions, de difficiles options initiales, concernant l'ensemble épistolaire auquel il s'agit de donner sens et vie.

L'exemple de Malherbe montre que la distinction qu'opère Marie-Madeleine Fragonard est parfois délicate à observer. En 1612, attentif à la mode naissante, l'éditeur François de Rosset prépare une nouvelle édition d'un recueil de lettres qui eut du succès. Il demande à Malherbe d'envoyer une contribution. Comment celui-ci envisage-t-il ce changement de statut de sa correspondance privée ? avec un intérêt non dissimulé. Voici ce qu'il en écrit à son ami Peiresc :

De Paris ce 7^e^ de février 1612.

> Il se va imprimer un recueil de lettres[xviii], où l'on me presse d'en mettre ; si vous en avez quelqu'une de qui le sujet le méritât, vous m'obligerez de m'en envoyer la copie, comme de celle des noces de M. de Vendôme, de la mort du Roi, et autres nouvelles. Si vous m'en vouliez écrire une où fût contenue bien au long l'histoire de messire Louis et de Madeleine de La Palud[xix], je crois que cette narration contenterait fort les lecteurs. […]
>
> M. de Valavez vous a aussi écrit le couronnement du Roi et les obsèques de feu Monsieur ; s'il vous plaisait en faire faire des copies, nous les mettrions avec les autres, et les mettrions en équipage de comparaître. Adieu, Monsieur : excusez ma liberté. Si vous voulez que votre nom soit tu, il le sera, mais je n'en suis pas d'avis.[xx]

Les lettres – de lui-même ou des deux confrères sollicités – dont Malherbe croit la publication souhaitable sont des lettres de nouvelles : noces princières, couronnement royal, cérémonie funéraire, plus un fait-divers sanglant (un « canard »), voilà les sujets qui, pense-t-il, « contenterai[en]t fort les lecteurs ». Même si en fin de compte ces lettres-là n'ont pas été intégrées dans le volume en préparation (où n'apparaît de Malherbe qu'une lettre de consolation), il est clair néanmoins que pour l'écrivain ces « narrations », à l'écriture soignée, appartiennent naturellement au registre littéraire. La dernière phrase citée montre de plus que pour lui le nom du destinataire peut rester en place, que donc la question du caractère privé de la lettre lui paraît sans importance.

Cependant, ces lettres, il faudra les mettre « en équipage de comparaître », c'est-à-dire en retrancher certaines allusions trop personnelles[xxi]. Autre formule, qu'il applique plus tard au projet – conçu à l'exemple de Guez de Balzac – de faire imprimer un volume entier de ses propres lettres : celles-ci auront été choisies sur le critère « qu'il y aura de la matière pour faire quelque chose », et devront avant la publication avoir été « revues et habillées à la mode »[xxii]. A ce contemporain de d'Aubigné, le changement de statut de ses lettres, perdant celui de « correspondance privée » pour devenir « œuvre épistolaire », ne semble pas avoir soulevé de difficulté particulière. Quelques procédés suffisent pour transformer en toute simplicité un dialogue entre deux correspondants en un discours public dont la valeur littéraire, soutenue par l'imprimé, sera incontestable.

Malherbe et d'Aubigné sont des écrivains. Or, dans la correspondance d'un écrivain, on est en droit de voir soit une partie de son œuvre, soit un document sur son œuvre. Pour les lettres que l'écrivain *reçoit*, l'aspect documentaire prévaut évidemment. C'est cette considération qui a inspiré le geste de Michel Butor, lequel a déjà donné vingt-deux mille des lettres qu'il a reçues, de 1950 à 1990, de plus de deux mille correspondants, à la Bibliothèque nationale de France, et qui a promis la suite. Cette correspondance fait-elle « d'une certaine façon partie de votre œuvre ? » lui a demandé la conservatrice de la Bibliothèque. « Si cela peut apporter un éclairage sur moi, j'en suis très heureux. Mais cela vient par raccroc » fut la réponse. Quant à la question des propres lettres de l'auteur Michel Butor, elle ne fut pas abordée[xxiii].

Pour la correspondance d'un non-écrivain, sa valeur littéraire ne saurait être appréciée qu'en fonction de la culture propre de chacun de ses lecteurs. Aucune codification n'est ici possible. Pour pouvoir porter un jugement de nature esthétique sur cette sorte si particulière de « littérature du moi », il conviendrait de pouvoir prendre en compte tout son contexte historico-culturel, s'étendant de la première intention de l'épistolier qui va saisir une plume, jusqu'à la lecture du manuscrit ou du livre qu'éventuellement, peut-être des siècles plus tard, un amateur aura entre les mains. Ce contexte, dans une tentative d'analyse extrêmement réductrice, on peut y distinguer ce qui relève des modes, des modèles et des mentalités.

Il y a des modes (j'emploie ici le mot au féminin) pour parler de soi par lettres. L'histoire de l'épistolographie au XVII^{e} siècle en offre une facile démonstration. Remontons même jusqu'à Montaigne, qui aborde le sujet des lettres dans l'essai « Considération sur Cicéron ». Dans la version de 1580, nous lisons ceci, à propos de Cicéron et Pline le Jeune épistoliers :

> Ceci surpasse toute bassesse de cœur, en personnes de tel rang, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie, jusques à y employer les lettres privées écrites à leurs amis : en manière que, aucunes ayant failli leur saison pour être envoyées, il les font ce néanmoins publier avec cette digne excuse qu'ils n'ont pas voulu perdre leur travail et veillée. Sied-il pas bien à deux consuls

> Romains, souverains magistrats de la chose publique emperière du monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagoter gentiment une belle missive, pour en tirer la réputation de bien entendre le langage de leur nourrice ?[xxiv]

Voilà une condamnation sans équivoque, pleine de mépris pour la lettre privée, du type lettre de nouvelles ou de compliment. Mais voyons les ajouts de 1588. Montaigne revient longuement « sur ce sujet de lettres », pour se regarder lui-même au miroir de ses habitudes épistolaires, si éloignées des civilités à la mode, de son style (qu'il juge « comique et privé », c'est-à-dire naturel et familier), de son « parler sec, rond et cru », et, curieusement, ne reconnaît comme lettres sorties de sa plume et susceptibles de publication que, peut-être, quelque page autrefois « barbouillé[e] pour les dames […], lorsque [s]a main était véritablement emportée par [s]a passion ». Il dit bien connaître les épistoliers italiens, dont il a une centaine de volumes dans sa bibliothèque : il a un faible pour Annibal Caro.

Cette variation textuelle montre qu'une évolution s'est produite à ce sujet entre 1580 et 1588 dans la pensée de Montaigne. La cause en pourrait être une *mode* nouvellement implantée en France, mode qui se manifeste par exemple dans la publication des *Missives* de Madeleine et Catherine des Roches[xxv], suivie quelques mois plus tard, dans la même année 1586, chez le même éditeur parisien L'Angelier, de celle des dix premiers livres de *Lettres* d'Etienne Pasquier, conçues à l'imitation des modèles italiens. La condamnation de Montaigne se fait maintenant moins générale, moins brutale, le sujet épistolaire est abordé d'une manière mieux informée des usages contemporains, et surtout l'écrivain se montre plus attentif à ses propres comportements vis-à-vis de ces usages. Voici un passage du texte de 1588 :

> […] ne m'entends pas en lettres cérémonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle enfilure de paroles courtoises. Je n'ai ni la faculté ni le goût de ces longues offres d'affection et de service. Je n'en crois pas tant, et me déplaît d'en dire guère outre ce que j'en crois. C'est bien loin de l'usage présent : car il ne fut jamais si abjecte et servile prostitution de présentations ; la vie, l'âme, dévotion, adoration, serf, esclave, tous ces mots y courent si vulgairement que, quand ils veulent faire sentir une plus extrême volonté et plus respectueuse, ils n'ont plus de manière pour l'exprimer. Je hais à mort de sentir au flatteur [etc.].

On voit Montaigne interpréter ses propres pratiques épistolaires par rapport à « l'usage présent », puis à partir de là comme voie d'accès à la connaissance d'un aspect de son caractère : retenons donc ici le rôle de la mode comme incitation au regard sur soi[xxvi].

La succession des modes épistolaires au XVII^{e} siècle est bien connue, marquée par la double image de Guez de Balzac et de son rival Voiture : tous deux sont très tôt associés dans un commun rejet, désignés comme des antimodèles. Boileau prit une bonne part à cette condamnation lorsqu'il entreprit, pour féliciter le duc de Vivonne de la prise de Messine en février 1675, d'emprunter la plume de l'un puis de l'autre pour fabriquer deux pastiches symétriquement louangeurs, et symétriquement démodés. L'imitation est assez habile mais le procédé n'est sans doute pas d'une grande finesse, comme le remarqua M^{me} de Sévigné qui trouva la lettre de compliment à Vivonne de son ami l'abbé Têtu « bien plus jolie que Voiture et Balzac : les louanges n'en sont point fades », écrit-elle à sa fille (1er juillet 1676).

Boileau sera plus tard beaucoup plus féroce dans sa critique des lettres de Balzac, lorsqu'il consacrera l'une des *Réflexions sur Longin* (1694) à l'évolution du goût et à l'oubli dans lequel tombent rapidement bien des auteurs qu'on a cru d'abord devoir encenser.

> Dans quelle estime n'ont point été il y a trente ans les ouvrages de Balzac ? On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent [*unico eloquente*]. Il a effectivement des qualités merveilleuses. […] Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins ; je veux dire, l'art de faire une lettre. Car bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au Genre Epistolaire ; c'est à savoir l'affectation et l'enflure ; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne le disent les autres hommes […]. Il y a pourtant encore des gens qui le lisent ; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde.[xxvii]

Affectation et *enflure* sont à la fin du siècle les désignations péjoratives de ce qui au début s'appelait *ordre, nombre*, grandeur du sujet. Mais l'esthétique de la négligence a remplacé la faveur de l'éloquence, et il y a déjà longtemps que Madeleine de Scudéry a expliqué que la plus agréable des lettres est la lettre galante, « où l'esprit doit avoir toute son étendue, où l'imagination a la liberté de se jouer, et où le jugement ne paraît pas si sévère qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agréables folies parmi des choses plus sérieuses », dont le style doit être « aisé, naturel, et noble tout ensemble », ce qui n'empêche pas « d'y pratiquer un certain art qui fait qu'il n'est presque rien qu'on ne puisse faire entrer à propos dans les lettres de cette nature »[xxviii].

Encore une mode épistolaire, celle des *portugaises*, dont le meilleur témoin est M^me^ de Sévigné, puisque sous sa plume, en deux occurrences[xxix], une portugaise n'est pas, comme on pourrait le penser, une femme malheureuse abandonnée par son amant, mais une lettre d'amour de ton passionné, désordonnée et violente, « où l'on voudrait laisser paraître tout ce que l'on sentirait, et où l'amour serait en effet plus puissant que tous les devoirs de bienséance et de civilité », selon la description du sieur Du Plaisir[xxx]. C'est bien de telles lettres qu'aurait écrites – à moins que ce ne fussent des faux – la « pauvre Rabutine », fille de Bussy, enamourée de son La Rivière.

Et ce panorama dix-septiémiste pourrait se terminer par l'invention et la mode du *billet*, type de lettre comme on sait mis en pratique par les deux amies M^me^ de Sablé et M^me^ de Maure, désireuses de s'éviter entre elles, dans leur abondante correspondance, les ennuyeuses circonlocutions de la civilité ordinaire. Le billet a été très vite adopté par la mode galante, les épistoliers ayant reconnu son côté pratique dans les communications intra-urbaines, où le service du porteur rend inutiles l'apposition du cachet et l'écriture de l'adresse. Le billet est par la suite entré dans le roman par lettres, mais avec sa spécificité discrète puisque dans les *Treize lettres amoureuses* de Boursault on trouve parmi les treize lettres quatre billets non numérotés, tandis qu'au début de *La Nouvelle Héloïse*, entre les lettres III et IV de la Première Partie, on lit trois billets de Julie et deux réponses de Saint-Preux, qui échappent à la numérotation mais non à la « Table des lettres et matières », comme il est normal étant donné leur rôle dans le déclenchement de l'intrigue.

Le dix-septième est le siècle au cours duquel en France se répand la pratique épistolaire, en même temps qu'elle fait l'objet d'une importante et continue réflexion théorique, et ce non seulement dans les nombreux manuels (qui reflètent les usages plutôt qu'ils ne les imposent), mais dans des ouvrages d'auteurs connus, et largement diffusés . La succession des phénomènes de mode n'est donc pas surprenante, et les siècles suivants ne donneront pas la même image disparate, l'aspect utilitaire du « produit » imposant peu à peu des normes acceptables par la communauté des correspondants. Mais comment ne pas admirer, déjà, que par leurs seules lettres, ou presque, ces trois magnifiques écrivains-épistoliers que sont Guez de Balzac, Voiture et M^me^ de Sévigné nous aient laissé des autoportraits d'une si évidente valeur littéraire ?

M^me^ de Sévigné, justement, avait-elle un modèle dans la pensée quand elle écrivait à sa fille ? Au début de l'année 1690, le nom de Voiture vient à quelques reprises dans les lettres des deux dames. M^me^ de Grignan complimente sa mère sur la qualité de ses lettres et les compare à celles de Voiture et de Nicole. De Voiture, dont les œuvres, donc les lettres, apprend-on, sont à portée de main aussi bien aux Rochers qu'à Grignan. La marquise « ne [s]'accoutume point à l'agrément de son style », c'est-à-dire qu'à chaque nouvelle lecture elle y prend autant de plaisir. A la suggestion de sa fille, elle répond que personne – sous-entendu : pas même elle – ne peut écrire comme Voiture ; ce qui veut dire que Voiture est à ses yeux peut-être l'épistolier modèle, mais un modèle si parfait qu'il est inimitable[xxxi].

La mode des recueils de lettres diverses, on l'a vu, date de la première décennie du XVII^e^ siècle. A cette époque, le projet de François de Rosset, ou, un peu plus tard, ceux de Faret et de Marcassus, visent à proposer des lectures divertissantes, sous forme brève, où l'on apprend à connaître, en approchant quelque peu de leur intimité, quelques-uns des « beaux esprits de ce temps ». Ces lettres sont à lire, mais il n'est nullement suggéré de les imiter. Quand Richelet fait paraître ses *Plus belles lettres des meilleurs auteurs français, avec des notes*[xxxii], l'intention est plus didactique. Richelet ajoute parfois aux lettres sélectionnées, parmi les notes explicatives, quelques remarques sur

le style, dont le lecteur est censé tirer profit, comme l'indique l'épître initiale « A qui lit » : ce livre « ne veut que plaire *et être utile* ». Et dans cette épître Richelet prend soin d'annoncer l'annexe par laquelle se termine son recueil, un ensemble de trois relevés des « endroits » de Balzac, Voiture et Costar « où il semble qu'il y ait quelque chose à dire ». Dans ces pages, l'éditeur grammairien se montre un impitoyable juge du bon usage, n'hésitant pas à critiquer provincialismes, impropriétés, archaïsmes, cacophonies, de sorte que, écrit-il, il « fait quelquefois parler [les auteurs] plus poliment qu'ils n'avaient accoutumé ». Ces remarques s'ajoutant aux « Réflexions » qui donnent en tête de chaque chapitre quelques conseils pour la rédaction des lettres amoureuses et galantes, de louanges, de félicitation, etc., il est clair que Richelet a voulu faire de son recueil non seulement une agréable anthologie, mais en même temps une utile collection de modèles épistolaires[xxxiii].

Le terme *modèles*, pourtant, n'apparaît au titre de ces ouvrages composites qu'avec Louis Philipon de la Madelaine, à partir de 1761[xxxiv]. Le principe qui régit ce manuel, vite devenu un classique du genre, est fermement annoncé : « quel sera donc le moyen d'acquérir ce style aisé, enjoué qui donne tant de grâces à une lettre ? […] la lecture des bons modèles. […] il me semble qu'il serait difficile de lire longtemps, avec soin et avec réflexion, les lettres de nos bons écrivains en ce genre, sans prendre un peu de leur délicatesse »[xxxv]. On peut rapprocher les deux expressions « nos bons écrivains en ce genre » et, chez Richelet, « les plus belles lettres des meilleurs auteurs français » : ici comme là on reconnaît la qualité d'auteur ou d'écrivain épistolaire, et on n'ignore pas que certaines lettres sont plus *belles* que d'autres. Chez Philipon de la Madelaine les lettres sont rangées en une quinzaine de rubriques, de détermination traditionnelle. On fournit le nom de l'auteur, du destinataire, autant que possible la date et le lieu, on dispose en marge quelques notes explicatives. Chaque rubrique contient un certain nombre de lettres apparemment complètes, puis des fragments de lettres, et des réponses aux lettres. La rédaction à laquelle va s'atteler l'apprenti épistolier ainsi guidé s'apparentera à un curieux meccano : il pourra faire une lettre « sérieuse et morale » en mélangeant un peu de Maintenon, de Bouhours, de Bussy, de Sévigné. Pour la lettre de remerciement, on dispose de Boursault, Racine, La Bruyère, Boileau, Fénelon. Pour la lettre de nouvelles, M^me^ de Sévigné et la lettre sur le mariage de Mademoiselle s'imposent ; on y joindra M^me^ de Maintenon, la lettre de Racine à Boileau écrite au camp devant Namur, une lettre de Ninon à Saint-Evremond, et quelques autres.

Ces modèles sont donc les chefs-d'œuvre de l'art épistolaire, tels que le bon goût les a fixés à une date donnée, et dans une catégorie donnée. Le manuel de Philipon sera refondu, actualisé sous l'Empire, sans plus dissimuler sa destination pédagogique. Adopté par l'Instruction Publique, il continue, jusqu'aux années 1870, de servir à l'acculturation de la jeunesse dans le domaine épistolaire. Mais au cours de ce XIX^e^ siècle c'est l'usage même de la communication par lettre qui se popularise, le réseau postal s'étend, écriture et lecture pénètrent dans les campagnes. On le comprend : écrire comme Bussy n'est plus une référence. Quant à M^me^ de Sévigné, on a assez répété que son style épistolaire, modèle absolu, est de toute façon inimitable – comme l'est d'ailleurs La Fontaine dans le domaine de la fable[xxxvi].

Il faut donc à ces nouveaux utilisateurs des modèles plus pratiques, correspondant mieux à leurs besoins. Quoi de plus simple alors que de les fabriquer à la mesure exacte de ces besoins ? C'est le principe du *Manuel de l'art épistolaire* d'Edouard Sommer publié dans les années 1850, vendu sous les deux formes du livre du maître et du livre de l'élève[xxxvii]. Le livre de l'élève prodigue les conseils généraux et particuliers, et propose, de façon détaillée, les *sujets* sur lesquels devront s'exercer les apprentis épistoliers, tandis que le livre du maître fournit les *modèles* – nous dirions plutôt les corrigés – entièrement rédigés de la première à la dernière ligne, de quel type de lettres ? de celles par exemple d'une mère à son fils qui va occuper son premier emploi, d'un petit-fils souhaitant la bonne année à ses grands-parents, d'une maîtresse de maison remerciant un obligeant voisin pour une bourriche de gibier, d'un employé de bureau félicitant son patron qui vient d'avoir un enfant. La platitude de ces textes, tissus de banalités moralisantes à l'usage de maîtres d'école sans imagination, marque la fin de la notion de modèle.

Le terme de *mentalités* pour désigner le troisième angle du triangle n'est peut-être pas des plus appropriés. Bien sûr j'ai voulu faire référence à l'histoire des mentalités pour désigner les contextes historico-culturels au sein desquels s'élaborent des correspondances-types. Mais sans doute

conviendrait-il de distinguer tout d'abord ce qu'on pourrait simplement qualifier de lieux communs. Comparées les unes aux autres, les correspondances de Chapelain, de Ménage, des frères Dupuy, de Peiresc et d'autres membres de la « respublica literaria » montrent de nombreuses analogies, quant à l'organisation de leur contenu, aux moyens de leur expédition, de leur éventuelle reproduction ou conservation. Nouvelles des voyages et de la santé, information sur les recherches , sur les découvertes et les lectures, sur l'avancement des travaux d'impression, enfin enquête sur la situation matérielle c'est-à-dire sur les rapports avec les grands d'un côté, avec les académies et institutions intellectuelles de l'autre, voilà le schéma d'une de ces missives, en français ou en latin, qui parcourent l'Europe de cabinet en cabinet au milieu du XVII^{e} siècle. Les correspondances circulent en réseaux, et font référence à un idéal commun d'exigence intellectuelle et de vie en société, même si individuellement les tempéraments dictent des mises en pratique divergentes. Les lettres sont ici au service d'une dynamique sociale : elles permettent d'accéder au réseau – par le biais de quelque recommandation elle-même épistolaire – et d'acquérir ou de conserver dans ce réseau une position dominante : l'exemple de Jean Chapelain le montre fort bien[xxxviii].

Chez trois écrivains qui ne furent pas contemporains mais que le pouvoir royal, sous Louis XIII puis sous Louis XIV, tint chacun à son tour éloignés de la scène parisienne, je veux dire Guez de Balzac, Bussy-Rabutin puis Saint-Evremond, ne se développa-t-il pas un esprit commun que certaines lettres font bien ressortir ? il s'y exprime vis-à-vis de Paris (pouvoir politique, médiatique, ou littéraire) un mélange d'attirance et de répulsion, où la fausse modestie de l'absent se conjugue avec l'orgueil de l'ermite ou de l'exilé. Voltaire, aux Délices ou à Ferney, utilise rituellement ce commode matériau épistolaire, prédéterminé par des circonstances qui relèvent de l'histoire politique, mais nourri par le dépaysement géographique.

Bien des recueils de lettres, récemment publiés, font saisir la communauté de l'inspiration sous la menue diversité des styles, des tons, des allusions. Pendant la guerre (les guerres) les soldats à leur famille, dans les voyages au long cours les marins à chaque escale, avant la guillotine les condamnés à mort de la Conciergerie, sous la dictature les prisonniers au secret, et ne faudrait-il pas joindre ici le gros chapitre des lettres d'amour ? je veux dire que le temps, le lieu, la circonstance, dictent à l'épistolier l'essentiel de son message, auquel son humeur seule, peut-être sa culture personnelle, donnent en plus, parfois, une touche originale. De là vient que tant d'amoureux se plaignent des insuffisantes ressources du langage quand ils croient devoir exprimer des sentiments qu'avant eux, ils en sont sûrs, personne n'a jamais pu connaître.

Pourtant des mentalités collectives sont bel et bien à l'œuvre dans la pratique épistolaire générale, dans l'instauration des usages qui selon l'âge, l'instruction, le milieu social, la relation familiale, le besoin d'informations échangées, la sincérité du sentiment amical ou amoureux, régissent la fréquence des courriers, la longueur des missives, les rituels des vœux et des compliments, des cartes postales de voyage et des messages de condoléances.

Je reviens à mon point de départ, pour poser la question : et où se cache la littérature, dans tout cela ? eh bien, elle vient en supplément, si elle vient. Elle est ce qui peut s'ajouter aux divers formatages dont je viens de parler. Car, quelle part reste-t-il pour l'invention, pour la liberté, pour l'art ? Une part minimale sans doute car cette littérature incertaine, c'est celle que le pauvre, l'enfant, l'ignorant communiquent sans y penser à leurs messages les plus convenus, où subsiste presque toujours, à l'intérieur des cadres prédéterminés, la trace d'un effort vers une certaine originalité de l'expression.

Mais pour mon compte j'estime qu'il y a un embryon de vraie littérature dans une lettre dès que son auteur met en œuvre sa culture et ses soins afin que son texte ne soit pas entièrement neutre et indifférent, afin que sa personnalité s'y fasse reconnaître. L'esthétique de la négligence, la recherche du naturel ne sont nullement des contre-indications à ce statut. Mais il faut reconnaître que la littérature française, particulièrement entre 1650 et 1800, offre de tels chefs-d'œuvre épistolaires (et je n'oublie pas le roman par lettres) qu'il n'est pas acceptable de dissocier absolument, comme le fait Lanson, qualité littéraire d'une part, pseudo-genre épistolaire de l'autre. Le point de vue pourra différer dans des nations qui n'ont pas connu la même floraison. Ainsi les Italiens relèvent plutôt l'équivoque épistolaire en privilégiant la part d'invention, c'est-à-dire en mettant en doute la véracité

du document, et en rapprochant celui-ci de l'œuvre (majeure) qui lui est contemporaine. En Allemagne, où de très nombreuses correspondances sont publiées avec un grand luxe de notes érudites, l'utilisation de ce matériel s'oriente de préférence vers des précisions biographiques. Le Royaume-Uni, le Canada et les Etats-Unis sont de remarquables centres de recherche et d'édition, mais les commentaires littéraires sont rares. Alors, pour définir les modes de lecture auxquels se prête une correspondance, il faut consulter les mentalités, les horizons d'attente, les sensibilités et les goûts individuels : la lettre est un objet ambigu, multiforme, à la fois surdéterminé et plein de liberté, qui peut à chaque lecteur et de manière différente, comme disait Richelet, « plaire et être utile ».[xxxix]

---

[i] Dans le recueil intitulé *Forme et signification*, Paris, J. Corti, 1962, p. 65-108. Rousset remarquait aux premières lignes de son étude que son sujet « embrasse une forme apparemment anonyme, une facture qui serait à tout le monde et à personne, une technique dont les auteurs hériteraient sans avoir à la créer ».

[ii] Dans l'Avant-propos du 2e volume (1988) du périodique allemand *Editio, Revue Internationale des Sciences de l'Edition Critique*, Winfried Woesler signale la régulière augmentation du nombre des éditions de correspondances dans les projets d'édition des années précédentes en territoire germanique.

[iii] Je me référerai principalement à des livres, mais aussi aux discussions qui ont animé une récente soutenance d'habilitation à la Sorbonne, en littérature comparée, qui porta en particulier sur des travaux touchant à l'épistolaire ; parmi les livres, à la publication par Raffaele Morabito d'une réunion d'articles sous le titre *Lettere e letteratura, Studi sull'epistolografia volgare in Italia*, Alessandria, Ed. dell'Orso, 2001, articles que R. M. avait pour la plupart primitivement publiés en français ; du n° (18) des *Cahiers V.L. Saulnier* paru en mars 2001 sous le titre « L'Epistolaire au XVIe siècle » ; des *Actes* parus à l'Université de Łódź en 2000 sous le titre *La Lettre*, contributions de grande qualité qui permettent en particulier de connaître en français les travaux prémonitoires de Stefania Skwarczynska, dont le livre *Théorie de la lettre* était paru à Lwow en 1937 déjà ; et enfin le petit volume (thèse de Sofia) de Margarita Serafimova intitulé *La lettre et le roman : la lettre et le roman épistolaire français à l'époque des Lumières*, 2001 (en bulgare, mais un bref résumé et une correspondance avec la jeune enseignante m'ont permis d'accéder à quelques-unes de ses intéressantes analyses). Sans préjudice de bien d'autres publications, recensées dans la partie bibliographique de la *Revue de l'AIRE*, dont le n° 27 est sous presse chez Champion à Paris.

[iv] Vincent Kaufmann, *L'Equivoque épistolaire*, Paris, Minuit, 1990.

[v] Stefania Skwarczynska, « Autour de la théorie de la lettre : quelques paradoxes », dans les *Actes* cités à la n. 3, *Acta Universitatis Lodziensis, Folia Litteraria Romanica*, 1, Lodz, 2000, p. 245-256.

[vi] *Contes et nouvelles*, éd. Louis Forestier, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, t. II, 1979, p. 645-646.

[vii] Cet épisode est analysé, d'un point de vue différent, par Clément Rosset dans son article « L'Ecriture épistolaire », *N.R.F.*, juin 1980, p. 89-98.

[viii] La série des six volumes intitulés *Le Bruit de nos pas*, Paris, Grasset, 1963-1979.

[ix] Je pense en particulier à la « correspondance tournante » des anciennes élèves du collège de Dresde (voir Bernard Bray et Charlotte Heinritz, « Des mémoires collectifs […] », in Mireille Bossis (dir.), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, 1994, p. 238-243.

[x] L'expression est du peintre Balthus, *Correspondance amoureuse avec Antoinette de Wattewille*, Paris, Buchet-Chastel, 2001, p. 199 (lettre du 19 avril 1934).

[xi] *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 3 vol., 1972-1978.

[xii] Voir par exemple Alain Pagès, « Correspondance et genèse », in A. Grésillon et M. Werner, éds, *Leçons d'écriture. Ce que disent les manuscrits. Hommage à Louis Hay*, Paris, Minard, 1985, p. 209 ; et Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », *ZfSL*, Beiheft 18, 1990, p. 35.

[xiii] Irmtraut Schmid, « Was ist ein Brief ? Zur Begriffsbestimmung des Terminus "Brief" als Bezeichnung einer quellenkundlichen Gattung », *Editio*, 2, 1988, p. 1-7.

[xiv] Voir Marie-Odile Sweetser, « Madame de Sévigné, écrivain sans le savoir ? », *C.A.I.E.F.*, 39, 1987, p. 141-157.

[xv] Stefania Skwarczynska, art. cité, p. 245.

[xvi] Marie-Madeleine Fragonard, « Editer une correspondance : sur l'exemple des lettres d'Agrippa d'Aubigné », *Cahiers V.L. Saulnier*, 18, p. 53-66, ici p. 54.

[xvii] A. d'Aubigné, *Œuvres*, éd. Henri Weber, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1969, p. 8.

[xviii] Il s'agit des *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*, publiées par François de Rosset. 1e édition en 1609, 2e et 3e en 1612.

[xix] Histoire du prêtre Louis Gaufridi, séducteur de religieuses, condamné à mort et brûlé vif à Aix l'année précédente. Madeleine de La Palud est une de ses victimes.

[xx] Lettre à Peiresc du 7 février 1612, dans Malherbe, *Œuvres*, éd. Ant. Adam, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1971, p. 529-530.

[xxi] « Vous retrancherez, s'il vous plaît, aux deux dernières que je vous ai envoyées, ce que vous jugez qui peut choquer les personnages de question », écrit Malherbe à Faret, le 14 décembre 1625, à propos d'une publication analogue à celle que préparait François de Rosset (*Œuvres*, éd. citée, p. 281).

[xxii] A son cousin Du Bouillon Malherbe, 22 décembre 1627 (*Œuvres*, éd. citée, p. 340).

[xxiii] « De la correspondance. Entretien avec Michel Butor », propos recueillis par Marie-Odile Germain, *Revue de la Bibliothèque Nationale de France*, 6, octobre 2000 (« Manuscrits d'écrivains du XXe siècle »), p. 32-36, ici p. 36.

[xxiv] *Essais*, I, 40. Un peu plus loin Montaigne précise sa pensée, en avouant qu'il pardonnerait plus volontiers à ces autres épistoliers que sont Epicure et Sénèque, à cause de l'intérêt moral de leurs messages, sans compter que ceux-ci ne sont pas « lettres vides et décharnées, qui ne se soutiennent que par un délicat choix de mots, entassés et rangés à une juste cadence, ains farcies et pleines de beaux discours de sapience, par lesquelles on se rend non plus éloquent, mais plus sage, et qui nous apprennent non à bien dire, mais à bien faire ».

[xxv] Paris, 1586. Voir la récente éd. procurée par Anne A. Larsen, Genève, Droz (TLF), 1999.

[xxvi] Sans oublier que Montaigne a peut-être songé pour ses *Essais* (au moins rétrospectivement), à la forme épistolaire : « Et eusse pris plus volontiers cette forme à publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler » (ajout de l'éd. de 1595).

[xxvii] Boileau, « Réflexions critiques sur […] Longin », VII, *Œuvres*, éd. F. Escal, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1966, p. 525-526.

[xxviii] Madeleine de Scudéry, *"De l'air galant" et autres conversations*, éd. Delphine Denis, Paris, Champion, 1998, p. 154 (Conversation « De la manière d'écrire des lettres », 1655).

[xxix] Lettres du 19 juillet 1671 (à M[me] de Grignan) et du 23 janvier 1682 (à Guitaut).

[xxx] Du Plaisir, *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire* […], 1683, éd. Hourcade, Genève, Droz (TLF), 1975, p. 30.

[xxxi] Lettres du 15 février et du 24 mai 1690 (à M[me] de Grignan).

[xxxii] Lyon, Bailly, 1689.

[xxxiii] Les « endroits » corrigés occupent les p. 403-432. Il est à noter que la « Table des noms et des choses […] » qui suit fait une large place aux remarques grammaticales et lexicographiques.

[xxxiv] Nombreuses réimpressions. *Modèles de lettres sur différents sujets choisis dans les meilleurs auteurs épistolaires, avec une courte introduction à la tête de chaque espèce de lettres* est le titre le plus complet, donné à la nouvelle éd. de 1767 (toutes les premières éd. à Lyon, chez Bruyset Ponthus).

[xxxv] Ed. de 1771, p. 24.

[xxxvi] Voir Roger Chartier, dir., *La Correspondance : les usages de la lettre au XIX[e] siècle*, Paris, Fayard, 1991.

[xxxvii] E. Sommer, *Manuel de l'art épistolaire*, Paris, Hachette. Nombreuses réimpressions. J'utilise la « Troisième édition refondue et augmentée », 1859.

[xxxviii] Voir Christian Jouhaud, « Sur le statut d'homme de lettres au XVII[e] siècle : la correspondance de Jean Chapelain (1595-1674) », *Annales HSS*, mars-avril 1994, n° 2, p. 311-347.

Chapitre 2

TREIZE PROPOS SUR LA LETTRE D'AMOUR

1. *Monotonie*.

Ovide en a jadis fourni la théorie, Jacques Higelin aujourd'hui en confirme la pratique : la lettre d'amour est un obligatoire élément de la scène amoureuse. mais l'aspect répétitif des formules, le manque d'imagination des amants-épistoliers affligent le lecteur des recueils de lettres d'amour. Et il en paraît continuellement, de ces recueils ! quoi qu'en écrivent les journalistes inattentifs. Non seulement les mots sont les mêmes de siècle en siècle, d'un individu à l'autre, mais les répertoires d'idées, de situations, d'images, paraissent pauvres.

Est-ce affaire de sincérité ? Rousseau, puis Laclos l'ont affirmé ; l'écriture de la lettre (l'« arrangement » des mots) révélerait l'authenticité ou l'inauthenticité des sentiments qui l'ont dictée[1].

Mais ce critère est évidemment insuffisant. On peut exprimer des sentiments sincères dans des termes convenus – faute de talent littéraire. On peut inversement, avec quelque savoir-faire, exprimer des sentiments convenus dans un style original et convaincant. Il faut d'ailleurs toujourrs prendre en compte l'image du destinataire, dans toute sa complexité, pour évaluer la *sincérité* et la *spontanéité* – notions grossières et qu'il convient de relativiser, de nuancer – du message amoureux.

Le lecteur des recueils, s'il est inattentif à ces détails, ne peut que se réfugier dans l'ironie, voire abandonner le livre par dégoût. « Amour, toujours »...

2. *Impureté.*

L'amour est banal comme la marche, comme la nutrition, comme le sommeil : soit. Pourquoi donc réclamons-nous l'originalité de son expression ? Parce que la lettre d'amour –même si, comme il se doit, elle ne parle que d'amour – ne dit pas l'amour mais l'accompagne, le devance, le réclame, le commente, le regrette. Genre impur, la lettre d'amour mêle à l'analyse et à l'observation des sentiments, des narrations, des descriptions, des fragments d'autoportrait, une ornementation qui constituent autant de projections de la personnalité. En s'adressant à l'autre, l'individu cherche à établir avec lui une communication qui le fasse sortir de sa solitude subjective. Le sentiment amoureux est le ressort qui fait écrire la lettre; mais le contenu de celle-ci nous intéresse en réalité surtout pour d'autres raisons que ce sentiment lui-même, vite identifié. Quand on lit Albertine Sarrazin après Juliette Drouet, on n'en sait pas plus sur l'amour, mais on en sait plus sur une vie, sur un tempérament, sur une culture, sur un style.

3. *Catégories*.

Les catégories de lettres d'amour sont immuables, depuis les codifications des cours d'amour jusqu'aux traités de l'époque classique et aux manuels modernes. L'un des plus intéressants témoignages est constitué par la traduction-adaptation qu'a donnée des *Lettere* d'Isabella Andreini François de Grenaille en 1642 : recueil où l'on trouve considérées une série de situations-types[2]. Mais, qu'elles soient authentiques, fictives, ou conçues comme des modèles didactiques, il n'est pas difficile de classer les lettres d'amour selon la référence de leur contenu au bonheur à deux dessiné dans l'imagination. On aura donc des lettres de déclaration, de demande ou de supplication, avec les variantes imposées par l'âge, les situations sociales, le degré de familiarité. On aura des lettres de jalousie. On aura des lettres d'excuse et de justification, qui seront des réponses aux précédentes. On aura des lettres de refus. On aura des lettres de reproche, d'inquiétude, et des lettres d'apaisement , de réconciliation. On aura enfin des lettres de rupture orageuse, de séparation résignée, ou d'adieu serein.

Tout un parcours sentimental peut se trouver ainsi retracé... et constituer, comme l'on sait, l'ossature d'une intrigue romanesque.

4. *Récit ou chant*.

Les lettres sont alors dramatiques, porteuses d'un message. Marquant chacune l'étape d'une aventure amoureuse, elles en forment par leur réunion le récit. D'autres lettres sont ponctuelles : chants heureux, effusions de tendresse, simples modulations lyriques, elles accompagnent le vécu de l'amour à l'occasion d'une séparation quelconque. C'est là qu'on peut observer comme l'amour tel qu'il s'écrit est différent de l'amour tel qu'il se parle, ou tel qu'il se vit. L'amoureux se fait poète, et la poésie lui ouvre des domaines infinis d'expressions imagées, que seule justifie l'écriture. Les mots que l'on écrit, prétendait Abélard, sont souvent plus hardis que ceux que l'on prononce de bouche. La formule doit s'appliquer à toutes les hardiesses : le style lyrique en est une.

5. *Le bas et le haut*.

Deux tendances opposées s'offrent à l'amant-épistolier, à qui le papier tenu pour confidentiel permet d'exprimer ses pulsions les plus intimes, le dialogue épistolaire justifiant même quelque esprit de provocation. Pourquoi ne pas rivaliser, pour voir, l'espace de quelques lignes, avec les livres obscènes, avec les chansons de salle de garde, avec les poèmes érotiques, aujourd'hui avec certains livrets de photos ou de bandes dessinées ? Pourquoi ne pas tout dire, du corps ? Pourquoi ne pas évoquer des fantasmes suggestifs ? Peut-être par là s'approfondirait, se fortifierait le rapport amoureux ? Des recueils de lettres pornographiques ont récemment vu le jour, qui témoignent d'une familiarisation du public avec cette fonction épistolaire[3].

Inversement, c'est à une inspiration morale qu'on demandera de soutenir le lyrisme de la passion. Ainsi le drame qu'ont vécu George Sand et Musset, et dont ils ont si longuement commenté dans leurs lettres les épisodes douloureux, ils l'ont toujours interprété dans le sens d'une expérience constructive, d'ordre mystique, que la Providence (ou Dieu) leur a imposée pour les transformer, leur communiquer une sagesse et une sensibilité nouvelle qui leur font mieux comprendre le monde et le représenter dans leurs ouvrages. Depuis l'époque romantique règne en général dans la lettre d'amour (comme dans la poésie de la Renaissance) la notion néo-platonicienne d'une élévation de l'âme, d'une accession à des domaines heureux et jusqu'alors inconnus. Pour prendre en exemples quelques correspondances publiées depuis la dernière guerre, c'est le cas chez Mireille Sorgue, chez Albertine Sarrazin, chez Jacques Higelin. Chez la première la vie d'étudiante, chez la seconde la maladie et la prison, chez le troisième le service militaire en Allemagne et en Algérie fournissent la trame des occupations quotidiennes, trame sur laquelle vont se dessiner les arabesques du discours amoureux : l'amour transcende alors la grisaille du terre-à-terre, ou donne sens à certaines expériences vécues solitairement, ou soutient dans les épreuves. C'est le domaine de la *syncrasie*, fusion avec l'objet désiré qui ne peut se réaliser que dans un monde imaginaire, tel que celui de l'écriture. Higelin l'exprime avec force quand il écrit : « J'ai presque tout oublié des autres. Je ne me recompose qu'à partir de votre amour, la seule vérité »[4].

6. *Lieux de rêve*.

A cette fusion élaborée par la pensée le dialogue suggérera une référence localisante, de façon à orienter l'imagination du destinataire en construisant un espace censé entourer d'une bienveillante complicité les événements sentimentaux évoqués. Ce sera donc la promesse du voyage, la description du nid futur ou de n'importe quel ailleurs heureux. Ce peut être aussi la mention d'un « lieu mémoratif » surgi d'un souvenir commun : ainsi « le balcon d'où l'on voit Mertola » dans les *Lettres portugaises* et la cellule de la religieuse ont cette fonction d'ancrage réaliste. La forêt de Fontainebleau dans les lettres de Musset serait également à citer ici. C'est généralement le lieu de la première rencontre, ou de la première déclaration, ou d'un premier émoi sensuel, qui est ainsi magnifié par le souvenir ou plutôt par sa transcription, et qui se trouve exercer la fonction de topos théorique.

7. *Les temps de l'amour*.

La référence chronologique prend place à côté de la référence localisante et lui est souvent associée. La lettre, ne pouvant traiter du présent qui est occulté par l'absence de l'être aimé, s'analyse alors comme une combinaison de prospectives et de rétrospectives. D'autre part sur l'échelle du temps elle prend une place précise, qu'il s'agisse du temps « des pendules et des calendriers », ordinairement noté dans le document sous forme de datation, ou du temps relatif de l'aventure amoureuse. L'âge des amants-épistoliers n'est pas indifférent ; le recueil de Jean-François Delassus est réparti en quatre sections : « Ils avaient vingt ans... / trente ans... / quarante ans... / cinquante ans, soixante ans... » à l'intérieur de chacune desquelles une certaine unité de ton est perceptible, due à un rapport semblable avec l'avenir ou avec le passé. Enfin l'obsession de l'écoulement du temps est avivée par le sentiment amoureux : de là le rituel des vœux d'anniversaire et des lettres accompagnant les échanges de cadeaux. La correspondance entre Victor Hugo et Juliette Drouet fourmille d'exemples de cette pratique attentive (anniversaires de la première nuit, anniversaires de la mort des deux « anges », Saint-Victor, etc.).

8. *Ecrire = aimer ?*

Toute lettre est-elle une lettre d'amour ? On l'a dit parfois, et notre « table ronde » n'offre sans doute pas l'occasion d'approfondir cette question, que pourraient éclairer les théories de l'intersubjectivité et de suffisantes réflexions sur l'image du destinataire. Il existe certes des corrélations entre l'acte d'écrire et celui d'aimer, qui tous deux posent un sujet-destinateur actif et lui font diriger vers un objet-destinataire, avec des intentions conquérantes, des projections de sa personnalité. Hélène Cixous s'exprime sur ce point sans équivoque : « J'écris pour, j'écris depuis, j'écris à partir, de l'Amour. J'écris d'Amour. Ecrire : aimer, inséparables. Ecrire est un geste de l'amour. *Le Geste* »[5]. Nous nous contenterons ici d'une conception plus traditionnelle de la lettre d'amour.

9. *De l'action.*

Prenant normalement place dans la stratégie comme dans la tactique amoureuse, la lettre est un lieu d'argumentation, de plaidoirie. La « première lettre » a pour but de susciter une *réponse* favorable. Son auteur lance un appel, veut attirer l'attention, entreprend de séduire. Il se fait craindre, admirer, ou plaindre, il promet, menace, ou supplie. Henri IV ou Louis XIV, Ronsard s'adressant à Hélène, Corneille à Marquise Du Parc, font valoir leurs pouvoirs. Toutes proportions gardées, les messages de Valmont et de Madame de Merteuil participent d'une procédure identique. Un autoportrait complaisant, une valorisation du moi sont impliqués dans la lettre de demande amoureuse. Annie Leclerc parle d'une « affirmation péremptoire »[6] : l'écriture amoureuse, et non seulement celle de Mariane et des continuatrices du « type portugais » procède en effet d'une tendance narcissique. Je t'écris donc tu dois reconnaître que j'existe, affirme l'épistolier. Je t'écris que je t'aime donc tu dois être sensible à mon amour, réclame l'amant-épistolier. Non seulement

amant mais encore écrivain, anoblissant ses sentiments par la grâce du style, l'auteur de la lettre d'amour se pare supplémentairement d'un prestige littéraire qui fournit à sa cause l'efficacité d'un plaidoyer. La difficulté réside dans le fait que l'écrivain alors *prend la place* de l'amant. Roland Barthes décrit admirablement cette impasse dans l'article « Ecrire » des *Fragments d'un discours amoureux* : « L'amour a certes partie liée avec mon langage (qui l'entretient), mais il ne peut *se loger* dans mon écriture. [...] Ce qui bloque l'écriture amoureuse, c'est l'illusion d'expressivité ».

Il faudrait donc considérer comme *parallèles* (et par conséquent éternellement séparées) l'activité de l'écrivain d'une part, la situation de l'amant que l'écrivain est censé décrire d'autre part. Cette configuration paradoxale se reflète dans le fragment suivant d'une lettre de Heinrich Pestalozzi à Anna Schulthess :

> Tu le sais bien que je ne suis pas téméraire, seule ma plume est téméraire. Si ta plume veut se quereller avec ma plume, laisse-la écrire et punir mon audace de papier avec ses reproches de papier. Mais nous, toute cette querelle ne nous regarde en rien.[7]

Cependant, pour rendre compte de l'effort constant qui s'exerce en vue de rapprocher, sous l'effet de « l'illusion d'expressivité » dont parle Barthes, ces deux voies parallèles, je m'arrêterai sur la figure de l'*asymptote* qui, bien entendu dans l'hypothèse d'une attitude sincère et « réaliste », me paraît représenter à la fois l'impossibilité de la coïncidence entre les deux démarches et le désespoir qu'elle entraîne chez l'amoureux, qui voudrait dire sa nature d'être-aimant et obtenir par là l'adhésion du destinataire.

10. *Marchandage tragique*.

Acte de revendication explicite ou implicite, la lettre d'amour s'apparente à quelque chantage puisque l'idée de la séparation proche ou lointaine y est partout présente. Les amoureux romantiques, Victor Hugo et Juliette Drouet, Musset et George Sand, ne cessent de référer leur passion au surgissement de la mort, séparation suprême, mais occasion bénie d'une réunion dans l'éternité. Les amoureux classiques (je pense par exemple aux héroïnes de Crébillon ou de Madame Riccoboni) meurent d'amour dans le déchirement et la solitude, sans aucune consolation religieuse.La vertueuse et pieuse princesse de Clèves, quant à elle, n'a pas répondu aux lettres du duc de Nemours. Si une menace est exprimée, c'est ordinairement une menace de mort. Le sous-entendu constitue un élément de marchandage. Dieu, ou l'éternité, ou le destin, scellera la lettre de son sceau tragique. Qu'on se rappelle les premiers billets de *La Nouvelle Héloïse.* Et voici, dans un registre tout différent, une apparition moderne, plus inattendue, de l'inévitable transcendance :

> Tout cela fait que ma patience est à bout et que dans deux jours, si je n'ai pas une réponse de vous, j'irai positionner ma carrure en travers de votre chemin, je tirerai votre sonnette, je me coucherai sur votre paillasson, je serai toujours là, comme la statue du commandeur, j'occuperai tout l'espace, il vous sera impossible de ne pas me voir. Vous croirez que je suis votre destin et, du coup, je le deviendrai.[8]

11. *Fétiche*.

Les derniers points figureront ici pour mémoire, et pourront éventuellement être repris dans la discussion. Ils concernent le support épistolaire lui-même. « Cette lettre sera plus heureuse que moi ; car elle couchera avec vous. Jugez si je lui porte envie », écrit Henri IV à la marquise de Verneuil. Le fétichisme attaché à la lettre, comme aussi au portrait, voire à la boucle de cheveux, témoigne du puissant effet de présence physique causé par l'écriture, la disposition de l'adresse et du texte, le choix du papier, etc. Les romans épistolaires du XVIII^{e} siècle abondent en allusions à ce phénomène de substitution.

12. *Conservation.*

Les cassettes de Fouquet et du maréchal de Richelieu sont célèbres. Celle de Rodolphe, le médiocre séducteur d'Emma Bovary, est leur grotesque réplique. Pouquoi conserver, quand détruire, dans quel cas restituer les lettres d'amour ? Et réclamer ses vieilles lettres d'amour, est-ce admissible ? Tristan L'Hermite, à une maîtresse « qui luy redemandoit son portrait, ses cheveux et ses lettres », répond :

> N'esperez pas de retirer vostre portrait, il y a desja longtemps que je n'ay plus rien qui vous ressemble. Pour vos lettres et pour vos cheveux, ils furent reduits en cendres dès l'heure que mon amour fut esteinte, et que ma colere fut allumée.[9]

Et de nos jours Hervé Guibert a consacré un beau texte aux inquiétudes causées par le « dépôt inconsidéré » de lettres d'amour. Non des inquiétudes comparables à celle de Madame de Sévigné, qui craignait que les missives qu'elle avait expédiées à Fouquet, et qu'on retrouva dans la cassette de celui-ci, ne fussent jugées compromettantes, mais des inquiétudes causées par un sentiment d'appartenance et même de consubstantialité. Les lettres d'amour sont un sensible fragment de la personnalité. Réclamer de vieilles lettress d'amour n'est, selon Hervé Guibert, qu'un usage « mesquin »[10].

13. *Publication*.

Dans une note de journal parue au moment de la publication des lettres de Sartre au Castor, Jacques Cellard croyait pouvoir distinguer les lettres d'amour proprement dites et les lettres à la femme aimée. Les lettres d'amour, affirmait-il, ne se conservent pas longtemps, en tout cas ne se publient pas. D'ailleurs elles « ne présentent, de façon générale, qu'un intérêt littéraire très mince »[11]. C'est une position paradoxale, qui ne tient pas compte des échanges de Musset ou de Victor Hugo. Certes, un choix s'impose. Mais, en un temps qui a vu publier les lettres d'amour d'Albertine Sarrazin, de Mireille Sorgue et de Jacques Higelin, il convient d'approuver en principe la conservation et la publication de ces documents, où se démontre la pérennité d'un genre qui ne cesse de renaître de ses cendres.

REFERENCES

A. Textes

Drouet, Juliette, *Lettres à Victor Hugo 1833-1882*, éd. E.Blewer et J. Gaudon, Paris, Har/Po, 1985.

Guilleragues, *Lettres portugaises traduites en français,* in : Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon (éd.), *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, Paris, Garnier-Flammarion, 1983.

Higelin, Jacques, *Lettres d'amour d'un soldat de vingt ans*, Paris, Grasset, 1987.

Hugo, Victor, *Lettres à Juliette Drouet 1833-1883*, éd. J. Gaudon, Paris, Har/Po, 1985.

Sand, George et Alfred de Musset, *Lettres d'amour*, présentées par Françoise Sagan, Paris, Hermann, 1985.

Sarrazin, Albertine, *Biftons de prison*, Paris, J.-J. Pauvert, 1977.

Sarrazin, Albertine, *Lettres de la vie littéraire*, Paris, J.-J. Pauvert, 1974.

Sorgue, Mireille, *Lettres à l'amant*, Paris, A. Michel, 2 vol., 1985.

B. Anthologies

Carrière, Jean-Claude (éd.), *Lettres d'amour*, Paris, Ed. J'ai lu, 1962.

Delassus, Jean-François (éd.), *Les plus belles lettres d'amour*, Paris, J.-C. Lattès, 1983.

Revue S*ilex* (Grenoble), n° 21, 1982 (« Lettres d'amour »).

C. Etudes

Ovide, *L'Art d'aimer*, trad. Henri Bornecque, Paris, Les Belles-Lettres, 1960.
Bray, Bernard, *L'Art de la lettre amoureuse : des manuels aux romans (1550-1700)*, La Haye-Paris, Mouton, 1967.
Barthes, Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, 1977.
Carrell, Susan L., *Le soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire : étude d'une formule monophonique de la littérature épistolaire*, « Etudes littéraires françaises », n° 12, Paris, J.M. Place, Tübingen, G. Narr, 1981.
Landy-Houillon, Isabelle, « Introduction », in : *Lettres portugaises [...]*, ouvr. cité.[12]

---

[1] J.-J. Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, seconde Préface ; Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, I[ère] partie, Lettre XXIII.
[2] Voir Bernard Bray, « La traduction par François de Grenaille des *Lettere* d'Isabelle Andreini », in : *Italia viva, Studien zur Sprache und Literatur Italiens, Festschrift für Hans-Ludwig Scheel*, Tübingen, G. Narr, 1983, p. 128--136.
[3] Voir ***, *Correspondance d'une bourgeoise avertie pour témoigner de l'évolution amoureuse de son siècle*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1986, et Elizabeth Herrgott, *Lettres d'amour à des hommes ... et à quelques femmes*, Paris, Phébus, 1987.
[4] Ouvr. cité en référence, p. 16.
[5] Hélène Cixous, « La Venue à l'écriture », in : Cixous (H), Gagnon (Madeleine), Leclerc (Annie), *La Venue à l'écriture*, coll. 10/18, série «féminin futur», Paris, U.G.E., 1977, p. 47.
[6] Annie Leclerc, « La lettre d'amour », in : ouvr. cité, p.135
[7] Lettre citée dans : Walter Benjamin, *Allemands, une série de lettres*, préface de Theodor Adorno, trad. par Georges-Arthur Goldschmidt, Paris, Hachette, « Bibliothèque allemande », 1979, p. 39-43.
[8] Anthologie de J.-F. Delassus citée en référence, p. 129.
[9].Tristan L'Hermite, *Les lettres meslées* (1642), éd. Catherine Grisé, Droz-Minard, 1972, p. 1O8.
[10] Hervé Guibert, « Lettres d'amour (ou le dépôt inconsidéré) », revue *Minuit*, n° 40, 1980, p. 2-40, ici p. 14.
[11] Jacques Cellard, « A qui écrivent-ils? », *Le Monde*, 23 septembre 1983.

Chapitre 3

A PROPOS DE L'*ADRESSE* : QUELQUES REMARQUES SUR LA DEUXIEME PERSONNE EPISTOLAIRE ET SUR SON MODE D'EMPLOI.

Pour qui s'intéresse à la forme épistolaire, il est difficile de ne pas prendre d'abord le mot *adresse* dans une acception bien connue des facteurs comme aussi des cochers. Le maire criminel de *La Petite Roque*, ayant achevé sa lettre au juge d'instruction, « la ferma, la cacheta, écrivit l'adresse » ; un peu plus tard le facteur Médéric lui demande : « A qui qu'elle est adressée, c'te lettre ? ». Le libellé éveille l'attention de Médéric et le décide à jeter l'enveloppe dans son sac, au lieu de la rendre au maire qui la réclame. Le geste déterminé du facteur contraint ainsi le criminel au suicide auquel il n'avait pu jusqu'alors se décider. Du dénouement de la nouvelle de Maupassant, cette *adresse* est le principal ressort[1].

Plus généralement, toute lettre est *adressée* à un destinataire (*Adressat*, en allemand), et à cet usage elle emploie la deuxième personne grammaticale. C'est de cette deuxième personne désignant le destinataire que je voudrais commenter ici le mode d'emploi, principalement au moyen d'exemples glanés depuis longtemps dans des correspondances tantôt fictives tantôt authentiques. Mais une remarque tout d'abord. Tandis que, au singulier, la première personne, par laquelle se désigne le scripteur, ne peut être que *je* (négligeons le *nous* de majesté), tandis que la troisième personne ne connaît que l'alternance *il(s)* / *elle(s)*, la deuxième personne peut se matérialiser soit en un *tu* soit en un pluriel de politesse *vous*. Le choix entre ces deux formes n'est nullement indifférent. Les exemples de variantes significatives sont nombreux dans la tragédie classique. On peut aussi, pour un amusant contraste, rappeler le refrain chanté naguère par Fernandel :

> Ne me dis plus tu,
> Je sais tout, sais-tu,
> J'ai tout vu, et j'ai tout entendu…
> Je sais que l'amour est aveugle,
> Mais moi, j'y vois trop clair, vois-tu,
> Je t'en supplie, ne me dis plus tu ![2]

Dans l'écriture épistolaire, et notamment dans la lettre amoureuse, le remplacement du *vous* par le *tu* comporte souvent un sous-entendu précis. Victor Hugo le dit en vers :

> Tutoyer, c'est brusquer. C'est du style
> Bien familier. La nuit est l'intervalle utile.
> L'amour dit vous le soir et dit tu le matin.[3]

Et en effet, dans les *Treize Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*, par exemple, aux dix premières lettres en *vous* succèdent trois lettres en *tu*, qui, nous prévient l'auteur dans une note explicative, « font bien connaître le même amour, mais non pas la même vertu »[4]. On comprend donc l'indignation de Napoléon Bonaparte lorsque, trois semaines après son mariage, il reçoit en Italie une lettre de Joséphine dont le vouvoiement lui paraît insultant. Il répond : « Dans ta lettre n° 3 du 26 ventôse, tu me traites de *vous*. Vous, toi-même ! Ah ! mauvaise, comment as-tu pu écrire la lettre ? Mais qu'elle est froide, etc. »[5].

Pour terminer cette série de citations, voici encore le début d'une lettre qu'adresse le chevalier Danceny, dans *Les Liaisons dangereuses*, à la marquise de Merteuil qui est depuis peu sa maîtresse :

> Ô vous que j'aime ! ô toi que j'adore ! ô vous qui avez commencé mon bonheur ! ô toi qui l'as comblé ! Amie sensible, tendre Amante, pourquoi le souvenir de ta douleur vient-il troubler le charme que j'éprouve ? Ah ! Madame, calmez-vous, c'est l'amitié qui vous le demande. Ô mon amie, sois heureuse, c'est la prière de l'amour.[6]

Le sensible Danceny illustre ici avec naïveté les variantes qu'entraîne pour sa plume l'évocation de ses sentiments amoureux, selon que sa pensée se porte sur les « douces impressions de la tendresse » ou sur « le délire de [s]es sens ».

Mais il convient maintenant d'aborder, quel que soit le pronom utilisé, les déterminations dont le contenu de la lettre est redevable à l'image de son destinataire[7]. Je m'intéresserai en premier lieu au statut de ce destinataire, puis à son identité et à son rôle, avant d'examiner les règles de la civilité épistolaire à son égard, et d'évoquer pour conclure la question de l'*adlocution*.

Au point de vue juridique, on le sait, la publication d'une lettre est soumise aussi bien à l'accord de son destinateur qu'à celui de son destinataire. Le premier, ou son héritier, est en effet propriétaire du contenu du message, tandis que l'autre partie est propriétaire du support. La situation semble donc symétrique, l'un ne pouvant agir sans l'accord de l'autre. Cependant il est facile de voir qu'en réalité le destinataire-propriétaire occupe une position beaucoup plus forte que le destinateur-scripteur, qui n'est titulaire que d'un droit théorique de copropriété lorsqu'il s'agit de la diffusion du texte, alors que le propriétaire du document peut en toute liberté détruire celui-ci, le donner ou même le vendre. « N'écrivez jamais !» donc, sinon vous donnez prise à l'adversaire éventuel, au maître chanteur, au voleur, et, Edgar Poe nous l'a rappelé, il n'est pas toujours facile de rentrer en possession d'une compromettante lettre volée. Le vieux Chapelain, après l'arrestation de Fouquet sur ordre de Louis XIV, visite les salons parisiens pour se porter garant de la « pureté » de Mme de Sévigné, fort inquiète de ce qu'on pourra penser des lettres d'elle trouvées dans la cassette du surintendant. Après avoir « couru tous les réduits » il peut enfin rassurer la marquise : « Comme je l'apprends des mieux informés, vos billets, tout civils qu'ils soient, ne donnent aucun juste sujet de les interpréter à votre désavantage », exemple entre mille de l'impuissance du je-destinateur par rapport au vous-destinataire ou aux lecteurs qui se sont substitués à lui[8].

La situation ici envisagée est celle de la lettre *écrite*, trace d'un commerce passé. Mais qu'en est-il de la lettre *à écrire* ? Consultons sur ce point les manuels d'art épistolaire. Leurs préceptes n'ont guère varié, des origines à nos jours. D'après une règle essentielle, uniformément reproduite, quiconque veut écrire une lettre, doit avoir égard 1. à ce qu'il est par rapport au destinataire de sa lettre, 2. à ce qu'est cette personne en elle-même, 3. à la nature des choses dont il doit parler dans sa lettre, car ou elles le regardent lui-même, ou elles concernent celui à qui il écrit, ou il est question d'un tiers, comme dans les lettres de recommandation.[9]

Un rapide calcul effectué d'après cette donnée permettrait d'affirmer que dans une lettre, la personnalité du destinataire compte pour plus de 60 % dans la teneur du message, celle du scripteur pour moins de 30 %. Cette proportion serait confirmée si l'on transférait l'observation de la correspondance à la conversation. En effet, si la lettre est, selon l'une des définitions traditionnelles, « absentium amicorum quasi mutuus sermo », un échange dialogué entre des amis absents, la rhétorique de la conversation peut fournir un utile éclairage complémentaire sur la rhétorique épistolaire[10]. J'emprunte donc à l'art de la conversation les termes de locuteur et d'allocutaire.

Le premier s'adresse au second,

· soit dans une action directe (deuxième personne explicite), afin de l'entraîner
– dans une référence au passé, pour le féliciter / le blâmer,
– ou dans une référence au futur, pour l'encourager / le dissuader / le supplier / le commander,
– ou dans une référence au présent, pour le saluer / lui répondre / l'interroger.

· soit indirectement (adresse implicite), pour faire de lui un témoin passif, ou pour lui procurer une lecture agréable, en lui expédiant narrations, informations, descriptions envisagées comme devant lui *plaire*. L'acte illocutionnaire est alors sublimé et ne réside plus que dans une intention ou dans un jeu d'allusions. Il n'en est pas moins fondamental. Tous les éditeurs de correspondances savent quelle importance prend dans la lettre le procédé omniprésent de l'allusion.

Une phrase dans laquelle la deuxième personne n'est apparemment pas employée est en réalité remplie de sous-entendus du type : tu sais bien qui je veux dire / tu vois à quoi je pense / comme tu le disais dans ta dernière lettre, etc.

Quand la correspondance conservée ne consiste qu'en un seul des deux volets originaux, il n'est pas impossible de reconstituer dans une certaine mesure le volet manquant et le dialogue, grâce précisément à ce tissu d'allusions ou à des reprises textuelles permettant d'introduire la réponse demandée. Les trois mots « vous me dites […] » se lisent des centaines de fois dans les lettres de M^me^ de Sévigné à sa fille. Et les romanciers qui ont choisi la forme du « dialogue à une voix », tels Guilleragues, Boursault ou M^me^ Riccoboni parmi beaucoup d'autres, savent bien quel effet de concentration psychologique ils obtiennent ainsi, en ne livrant de la voix de l'un que l'écho qu'elle trouve dans la voix de l'autre.

Le lecteur actuel d'une correspondance ancienne exerce la fonction d'un destinataire substitué. Celui qui découvre une lettre secrète, oubliée dans un vieux meuble, comme celui qui après des milliers d'autres lit les lettres de M^me^ de Sévigné à sa fille, de Diderot à Sophie Volland, ou de Julie de Lespinasse à Guibert, tous deux prennent garde aux systèmes d'expédition, s'interrogent sur les dates, décryptent les allusions, bref s'identifient au destinataire premier, à la fois comme celui qui est *destiné* à lire d'abord la lettre en question – rôle actif – et comme celui de qui l'image guide la plume de l'épistolier – rôle passif : deux figures auxquelles nous a habitués l'iconographie ; qu'on pense en effet aux liseuses de lettres de Vermeer, ou aux portraits qu'on nous montre disposés à côté de leur encrier par les épistoliers amoureux insuffisamment inspirés.

Don, qui doit plaire, la lettre est reconnaissance d'autrui, marque d'allégeance. Même allant d'un supérieur à un inférieur, elle reconnaît, confirme, consigne l'existence d'un personnage honoré par cette offrande épistolaire, qui équivaut à une prière à quelque divinité. La lettre est un *hommage* (et il manque regrettablement à ce vocable un équivalent féminin), ce qui confirme la disproportion, la différence d'évaluation entre la première et la deuxième personne épistolaire. Plus succinctement et plus vivement que les manuels, la marquise de Merteuil édicte cette règle du style épistolaire à l'adresse de sa jeune élève Cécile Volanges, lorsqu'elle lui enseigne : « Quand vous écrivez à quelqu'un, c'est pour lui et non pas pour vous : vous devez donc moins chercher à lui dire ce que vous pensez, que ce qui lui plaît davantage »[11]. Formule qui a sans doute inspiré à François Mauriac cet écho affaibli, dans sa version à lui des « liaisons dangereuses » modernes, catholiques et bourgeoises : « Une lettre exprime bien moins nos sentiments réels que ceux qu'il faut que nous éprouvions pour qu'elle soit lue avec joie »[12].

C'est un argument supplémentaire, mais *a contrario*, que l'on relèvera dans la célèbre formule de Mariane, la religieuse portugaise : « J'écris plus pour moi que pour vous »[13]. La situation de cette épistolière est en effet originale. Elle se débat contre elle-même pour se libérer de sa passion, et y parvient finalement. Certes, elle profère d'abord des reproches, des plaintes, et même des supplications, mais très tôt dans sa brève correspondance elle ne cherche plus à plaire, à retenir, ni à convaincre, aussi ces quelques mots représentent-ils une étape, ils dénotent un sursaut d'égoïsme, une volonté d'affranchissement qui trouvera sa réalisation à la dernière phrase, victorieuse, de la cinquième et dernière lettre, après laquelle tout retour à l'usage épistolaire classique est impossible.

Le rôle du destinataire est-il en réalité considérable dans le geste qui fait prendre sa plume à l'épistolier ? Cela paraît aller de soi. L'épistolier écrit *pour* un lecteur particulier, élu. Si M^me^ de Grignan n'avait pas existé, on ne donnerait pas grand chose de la correspondance de M^me^ de Sévigné. L'épistolier cède à un mouvement d'attraction, à une aimantation exercée par son correspondant. Cette fonction génétique a été notée avec beaucoup de précision par Montaigne, à propos de l'élaboration de ses *Essais* . Il eût pu, écrit-il, choisir la forme épistolaire « à publier [s]es verves, s'[il eût] eu à qui parler ». Et, déplorant la mort de son ami La Boétie, il ajoute :

> Il me fallait, comme je l'ai eu autrefois, un certain commerce qui m'attirât, qui me soutînt et soulevât. J'eusse été plus attentif et plus sûr, ayant une *adresse* forte et amie, que je ne suis, regardant les divers visages d'un peuple. Et suis déçu s'il ne m'eût mieux succédé.[14]

On ne peut imaginer un plus bel éloge de l'adresse ! Montaigne, qui dans ce chapitre des *Essais* se déclare médiocre épistolier, peu porté aux civilités usuelles de la correspondance, a reconnu que la condition première d'un échange épistolaire authentique et profond réside dans une relation exceptionnelle du scripteur avec son destinataire, fondée sur une sorte d'aimantation secrète. Absente, cette aimantation, dans le cas de l'écrivain Montaigne, imaginée néanmoins par lui grâce au souvenir de l'ami disparu, elle est bien présente par exemple chez un Descartes rédigeant pour la princesse Elisabeth, et à sa destination exclusive, les principes de sa philosophie morale qu'elle a souhaité recevoir de lui, chez un Chapelain reconnaissant la formation, entre lui et son correspondant hollandais Nicolas Heinsius d'une véritable « amitié épistolaire », ou en notre siècle chez deux camarades d'études, Alain-Fournier et Jacques Rivière, qui affermissent leurs idées littéraires en échangeant inlassablement leurs impressions de lecture.

A ces destinataires réels, irremplaçables, indispensables à l'épistolier pour que son œuvre se réalise, on pourrait opposer des figures indécises, dans le cas d'épistoliers donnant plus d'importance à l'élaboration et au contenu du message qu'à l'accueil qui lui sera réservé par le correspondant. On reconnaîtra ainsi, entre autres, des destinataires fictifs, ou multiples, ou trompés, ou indifférents, ou substitués.

« Je m'adresse à toi, donc tu es », écrit dans une lettre l'héroïne du roman de Bertrand Poirot-Delpech *La Folle de Lituanie*[15]. Et en effet une existence au moins fictive est celle du destinataire institué, dessiné, familiarisé par l'écriture de l'épistolière. Un enquêteur se lancera donc à la poursuite de ce personnage lointain, auquel ont été expédiées tant de lettres dont la signification psychologique semble importante. Mais précisément, les lettres se sont accumulées à une adresse inexistante, le destinataire n'a d'identité que dans l'imagination de la folle, elle l'a inventé afin de pouvoir *adresser* ses « verves », pour reprendre le terme employé par Montaigne, ou plutôt ici afin de constituer sa propre histoire au moyen d'une correspondance chimérique, laquelle, habilement organisée par l'auteur, devient un roman. « Je m'adresse à toi, donc tu es » est d'ailleurs une formule dont le sens pourrait s'élargir à des actes d'adoration religieuse, car « toutes les religions, écrit l'auteur, reposent plus ou moins sur [ce postulat] », où s'affirme en effet la primauté du spirituel.

Les destinataires multiples sont par exemple ceux auxquels s'adresse indistinctement une correspondance de type familial. Mais il faut considérer aussi les lettres destinées à passer de main en main dans un salon (telles celles de Voiture), ou les lettres expédiées sous « cachet volant », c'est-à-dire qui seront lues, ou même recopiées, par un ou des personnages intermédiaires avant d'être remises au destinataire dont le nom figure sur le « dessus » : cette pratique était courante dans les milieux érudits à l'époque classique, car elle favorisait la circulation de l'information.

Innombrables sont les catégories de destinataires trompés. Ils sont en effet égarés par une croyance illusoire à l'*authenticité* d'un message écrit à la première personne et dûment signé, mais qu'en réalité l'épistolier a peut-être fabriqué sans souci d'objectivité, voire parfois dans l'intention expresse d'abuser son lecteur. Je me contenterai ici d'une formule plaisamment goguenarde : « Les lettres aux admiratrices, on sait ce que c'est. Faut pas tout prendre au pied de la lettre »[16]. Flaubert, Montherlant et bien d'autres écrivains auraient pu formuler avant Samuel Beckett cet avertissement salutaire.

Destinataire indifférent : il faut imaginer un texte d'épistolarité restreinte, écrit par un auteur distrait, comme celui auquel songeait Norge lorsqu'il conçut la petite pièce suivante :

> *La grande lettre.*
>
> Il écrivit la plus importante lettre de sa vie. Les phrases coulaient de source et les idées battaient comme des cœurs. Mais quand il l'eut terminée, cette lettre, il avait oublié le nom du destinataire.[17]

Enfin j'appellerais destinataire *substitué* le lecteur du recueil imprimé, lorsque celui-ci contient des lettres dont certes la plupart – mais non toutes – portent en tête le nom complet d'un destinataire, mais qui sans doute n'ont pas toutes été réellement expédiées à ces destinataires affichés, et donc ont été principalement écrites en vue d'une lecture qu'on peut qualifier de livresque ou même de publique. Gustave Lanson, présentant sous cet aspect Guez de Balzac dans sa célèbre anthologie de *Lettres du XVII^e^ siècle*, a lourdement insisté et s'est certainement montré excessif, à la suite de Sainte-Beuve, lorsqu'il écrit :

> Etrangers et Français, Parisiens et provinciaux, rois, princes, généraux, magistrats, poètes, philosophes, gens illustres et obscurs de tout étage et de tout pays lui faisaient la cour pour en tirer une de ces belles épîtres qui consacraient ou donnaient la gloire. […] Balzac] ne les écrivait que pour l'impression. Il n'en faisait l'envoi que par forme, et s'en dispensait souvent. Plus d'un à qui il n'avait jamais écrit, se trouvait titulaire d'une lettre dans le *Recueil*, ou pour une qu'il avait reçue, s'en voyait dédier deux ou trois.[18]

C'est là un portrait caricatural, que la critique récente s'est employée à rectifier. Il n'en reste pas moins que, comme dans la pratique de l'épître dédicatoire, soigneusement conçue en vue de l'impression, certains épistoliers ont surtout en pensée, au second plan derrière un correspondant plus ou moins insignifiant, ce destinataire ultime et principal qu'est le lecteur du volume qu'ils comptent faire imprimer. Sur un plan théorique au moins, les formules outrancières de Lanson donnent idée d'une conduite imaginable.

J'en viens maintenant aux égards que réserve au destinataire la civilité épistolaire. Considérons tout d'abord ce que certains manuels anciens nomment l'*inscription* de la lettre, qu'on appelle plus couramment la *suscription*, plus familièrement au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècles le *dessus*, et qui est notre *adresse*. « A Monsieur / Monsieur de… », ces mots sont les premiers auxquels s'arrête l'attention du destinataire lorsqu'il prend en main le pli que lui remet un serviteur. Il éprouve d'abord en général, comme de nos jours, la satisfaction de reconnaître l'écriture, et autant que possible d'y déceler des signes de bonne santé… Les lettres de M^{me} de Sévigné font souvent allusion à cette fonction, qui participe de l'acte de communication en créant un simulacre de présence réelle. Mais lorsque la relation entre destinateur et destinataire n'est pas intime, ce dernier prendra garde plutôt à la disposition des deux premières lignes de ce *dessus*. Si les deux lignes sont séparées par un large blanc, l'auteur de la lettre tient à marquer le respect dû à son correspondant, auquel il attribue une situation sociale supérieure à la sienne. Si ce blanc est de largeur moyenne, les deux correspondants sont sensiblement de condition égale[19]. Ainsi, avant même de prendre connaissance du texte de la missive, le destinataire découvre sa marque sur le dos du feuillet.

A l'intérieur de celui-ci se relèvent des pratiques également ritualisées. Le format du papier, tout d'abord, est proportionnel au rang social du destinataire, aussi les marchands offrent-ils à leurs clients deux formats de papier à lettres. D'inférieur à supérieur on n'emploie que le grand format, in-quarto, et on plie la feuille dans l'axe vertical. L'emploi d'une demi-feuille, même pour écrire quelques lignes, est considéré comme incorrect. De supérieur à inférieur on peut se permettre d'employer le petit format. Lorsqu'on s'adresse au roi, à des personnes d'un rang relevé, ou à des seigneurs étrangers, il est recommandé d'utiliser un papier de format in-folio. Pour un billet, on utilise le « petit papier à lettres », mais bien entendu d'inférieur à supérieur l'envoi d'un billet ne saurait être envisagé.

La disposition des premières et des dernières lignes suit le même principe que nous avons observé pour le *dessus*. L'expression « donner la ligne » signifie laisser un intervalle, plus ou moins grand, entre la qualité nominative de la personne à qui l'on écrit, « Monsieur (le), etc. », « Madame, etc. » et le corps même de la lettre. Cet usage graphique marque lui aussi la déférence. De même au bas de la lettre, la quantité d'espace blanc laissée entre la fin du texte et la formule habituelle « Votre très humble et très obéissant serviteur » est exactement proportionnelle au respect que le scripteur entend afficher à l'égard du destinataire de sa missive. Les traités de savoir-vivre d'aujourd'hui n'ont pas oublié cette pratique de civilité lorsqu'ils recommandent à leurs lecteurs inexpérimentés, non seulement de laisser à gauche et à droite de leurs lettres des marges suffisantes, mais encore de disposer en haut et en bas des espaces blancs qui mettent le texte en valeur.

Ce lourd et fade cérémonial épistolaire destiné à honorer le destinataire est bien défini par la répulsion que manifeste à son endroit l'auteur des *Essais*, dont nous avons vu quelle attention il a portée à l'inspiration née de l'adresse :

> A bienveigner, à prendre congé, à remercier, à saluer, à présenter mon service, et tels compliments verbeux des lois cérémonieuses de notre civilité, je ne connais personne si sottement stérile de langage que moi.

Et il proteste également contre la « légende de qualités et titres » dont les convenances imposent de surcharger les suscriptions, ajoutant avec une ironie méprisante : « Les lettres de ce temps sont plus en bordures et préfaces qu'en matière »[20].

C'est pour combattre ces excès que les esprits les plus libres ont abandonné la manie des compliments épistolaires, et ont introduit la mode du billet. Tandis que pour un Guez de Balzac un billet n'est qu'une lettre de dimension réduite (de telle sorte qu'il lui arrive de commencer à rédiger un billet, mais de constater au cours de la rédaction que celui-ci s'est allongé inconsidérément et est devenu une lettre), acception encore présente dans le manuel de Richelet, en revanche dans un emploi qu'on peut dater environ des années 1660 et qui se maintiendra tout au long du XVIII^{e} siècle le billet se caractérise non seulement par sa brièveté mais aussi par l'absence des longues formules de politesse dont se plaignait déjà Montaigne. Tallemant des Réaux nous raconte cette naissance de façon amusante. La marquise de Sablé et la comtesse de Maure, explique-t-il, étaient deux amies qui; lorsque la seconde vint s'établir (en 1656) non loin de la première aux portes de Port-Royal de Paris, prirent l'habitude en vieillissant, au lieu de se faire visite, de s'écrire « six fois le jour » en échangeant de grandes dissertations d'inspiration janséniste, de grandes pages de théorie morale. Et d'un commun accord elles supprimèrent les formules de politesse, particulièrement inutiles dans un échange si fréquent. Saint-Évremond, sans utiliser le terme de *billet*, dédaigne les civilités inutiles et, par exemple, fait précéder sa signature, dans ses lettres à son amie la duchesse Mazarin, d'un simple et original « hasta la muerte ». Dans tous ces cas on voit bien que l'épistolier doit tenir un compte étroit des habitudes, des goûts, des exigences ou des indulgences du destinataire de ses missives. Une lettre est toujours un texte à deux auteurs.

Il reste à examiner un emploi, dans le vocabulaire de l'épistolarité, du terme *adresse*. En effet ce mot est l'un de ceux qu'on utilise pour désigner le *vocatif* habituellement disposé en tête de la lettre d'une part, à l'intérieur de la formule de politesse finale d'autre part, parfois aussi dans le corps même de la lettre, et qui désigne expressément le destinataire. J'avais proposé, dans le *Bulletin* de l'A.I.R.E., d'utiliser pour ce vocatif le terme d'*adlocution*[21]. Les manuels, les praticiens et les commentateurs de la forme épistolaire emploient les vocables les plus variés pour désigner ces quelques mots dont l'usage est si intimement associé à la rédaction d'une lettre qu'on n'y prête pas attention. On relève, parmi les plus fréquemment employées, les dénominations suivantes : *adresse, apostrophe, appel, appellatif, en-tête, inscription, qualification vocative, suscription, suscription intérieure* (ou *interne*). Le terme d'*adlocution*, accompagné de ses dérivés qualificatifs tels que *locution adlocutive*, a l'avantage de sa valeur générale, qui permet d'utiliser, comme il est logique, le même mot pour les emplois *initial, final* ou *intermédiaire*. Que le terme renvoie plus à l'oral qu'à l'écrit n'est guère évitable, et l'allemand *Anrede*, d'emploi courant, a la même particularité.

« Qualification vocative » est proposé pour cet emploi dans le vieux manuel de Charles Dezobry[22]. On y retrouve les consignes qui régentent, en fonction de la dignité du destinataire, la disposition de l'adlocution en tête de la lettre. Quand on écrit à un correspondant auquel on veut marquer une particulière déférence, on mettra l'adlocution initiale « en vedette » en « donnant la ligne », c'est-à-dire en laissant au-dessous un blanc important. L'usage le plus courant, qui est encore le nôtre dans les lettres manuscrites, consiste en un simple retour à la ligne : l'adlocution est dite alors « en sentinelle ». Si, sans plus d'égards, elle est disposée au début de la première ligne de la lettre, c'est que le correspondant appartient à une catégorie sociale peu relevée. Enfin, l'adlocution peut prendre place dans le texte proprement dit, après le premier membre de la phrase initiale (je propose de la nommer alors *postposée*) : cet usage signale une relation amicale et familière, et, à l'époque classique, il est obligatoire dans le *billet*.

On trouve dans le recueil de *Lettres mêlées* de Tristan L'Hermite, publié en 1642, quelques « lettres héroïques ». Dans ces textes dont la forme, empruntée à Ovide, a été à la mode dans les années 1620 et 1630, l'adlocution initiale, influencée par l'invocation épique, se détache si bien du

corps de la lettre qu'elle en est séparée par une ponctuation forte. Ainsi dans l'épître adressée par « Ariste, pasteur, à la nymphe Amaryllis », on observe la ponctuation suivante :

> Beau sujet de l'adoration de tous nos Pasteurs, et de la jalousie de toutes nos Nymphes ; Chaste compagne de Diane, Amaryllis, qui passez bien souvent pour Diane même. Oserai-je me plaindre à vous hautement d'un mal [etc.] ?[23]

La longueur et l'enflure stylistique de la formule adlocutive sont telles que l'imprimeur a considéré celle-ci comme une phrase autonome, un noble vestibule donnant accès à la pompe de la missive amoureuse du berger. On voit que, d'un banal *Monsieur* ou *Madame* à de telles circonlocutions, l'adlocution elle aussi révèle le rapport de l'épistolier au destinataire de son message.

Le mot *destinataire*, dans le contexte épistolaire où nous nous situons, se traduit en allemand par *Adressat* si l'on entend la personne à qui le message est nommément adressé, et par *Empfänger* si l'on a en vue le récepteur effectif de l'envoi (sens postal en particulier). Le *destinataire* que j'ai présenté ici est évidemment l'*Adressat*, et il importe de s'en tenir à cette acception limitée du mot français, dont l'extension sémantique est grande. Ce que je souhaite au terme de ce parcours, c'est attirer l'attention sur l'inclinaison incertaine du fléau de la balance qui porte d'un côté le plateau de la première personne épistolaire, de l'autre celui de la deuxième. Il est d'usage de privilégier la première personne. Que pèsent M^me^ de Grignan en regard de M^me^ de Sévigné, Sophie Volland en regard de Diderot, Guibert en regard de Julie de Lespinasse ? Dans une correspondance, c'est la première personne qui est invention et liberté, c'est elle qui signe le récit de vie recherché, c'est elle qui constitue le document. Et pourtant, sans ces destinataires en apparence insignifiants, l'œuvre n'aurait pu naître. Le fléau de la balance ne doit donc pas être en déséquilibre constant. La deuxième personne n'est pas liberté mais elle est détermination, elle représente pour l'épistolier certes une contrainte, mais une contrainte féconde, car pour guider sa plume, l'image du destinataire lui est indispensable. Et les modes d'appréhension de cette image ont eux aussi une qualité documentaire : ils sont en effet révélateurs d'usages sociaux variant au fil de l'histoire. Ainsi apparaît au lecteur la richesse originale des ouvrages relevant du genre épistolaire. Non seulement ils apportent de précieuses informations autobiographiques, mais encore s'y dessine l'intéressant personnage auquel s'adresse l'épistolier, conçu par lui comme apte à lire le message en cours de rédaction. Et enfin il convient, à notre lecteur de correspondances, d'apprécier à sa juste valeur l'art complexe qui préside à ce portrait du destinataire à chaque nouvelle lettre repris et réinventé, c'est-à-dire l'art avec lequel est employée, discrète mais essentielle, la deuxième personne épistolaire.

---

1 Maupassant, « La Petite Roque », dans *Contes et nouvelles*, éd. Louis Forestier, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, t. II, 1979, p. 646 et 648.

2 La chanson date de 1938. Paroles de Jean Manse, musique de Casimir Oberfeld.

3 Victor Hugo, « Les deux trouvailles de Gallus » (« Esca », acte I), dans *Les Quatre Vents de l'Esprit*. Voir l'éd. de la *Poésie* dans la coll. « L'Intégrale », Paris, Seuil, t. II, 1972, p. 718. Passage signalé par Michel Grimaud dans « Tutoiement, titre et identité sociale : le système de l'adresse du *Cid* au *Théâtre en liberté* », *Poétique*, n° 77, février 1989, p. 53-75, ici p. 63.

4 Edme Boursault, *Treize Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier* (1700). Voir l'éd. B. Bray, Paris, Desjonquères, 1994, p. 115.

5 Cité dans un article de Pierre Georges, *Le Monde*, n° du samedi 4 octobre 1997, p. 36.

6 Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, lettre 148.

7 On voudra bien considérer l'emploi, dans ces pages, du masculin pour ce terme comme sans signification quant au sexe du personnage.

8 Lettre de Chapelain du 3 octobre 1661, dans : Mme de Sévigné, *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Bibl. de la Pléiade, t. I, 1972, p. 48-49.

9 [R. Milleran,] *Le Nouveau Secrétaire de la Cour, ou Lettres familières* [etc.], Amsterdam, L'Honoré et Chastelain, 1748, p. 367-368 (première éd. sous ce titre : 1714).

10 Voir, dans le volume *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France* (B. Bray et Chr. Strosetzki, dir.), Paris, Klincksieck, 1995, les articles d'Isabelle Landy, « Lettre et oralité », p. 81-91, et de Roger Duchêne,

« Lettre et conversation », p. 93-102. Voir aussi la remarquable thèse de Delphine Denis, *La muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Champion, 1997.

[11] Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, lettre CV, post-scriptum.

[12] François Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, chap. IV.

[13] Guilleragues, *Lettres portugaises traduites en français*, IV.

[14] Montaigne, *Essais*, I, 39 (« Considération sur Cicéron »). Italiques pour la présentation.

[15] Bertrand Poirot-Delpech, *La Folle de Lituanie*, roman, Paris, Gallimard, 1970, p. 211.

[16] Samuel Beckett, « Fragment de théâtre II », dans *Pas*, Paris, Ed. de Minuit, 1978, p. 54.

[17] Norge, *Le Sac à malices*, Caen, 1985. Passage cité dans le quotidien *Le Monde*, 17 mai 1985.

[18] Gustave Lanson, « Notice » sur Jean-Louis Guez de Balzac, dans *Choix de lettres du XVIIe siècle*, Paris, Hachette, s.d., p. 92.

[19] La Serre, *Le Secrétaire de la Cour […], augmenté des Compliments de la langue française, et Inscriptions des lettres*, Lyon, Langlois, 1699, pages liminaires. Voir aussi le manuel cité de Milleran, p. 455.

[20] « Considération sur Cicéron », loc. cit.

[21] *Bulletin de l'Association Interdisciplinaire de Recherche sur l'Epistolaire*, n° 16, décembre 1995 (daté par erreur 1996), p. 36-37.

[22] Charles Dezobry, *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français*, Paris, Delagrave, 1866. Voir le chapitre « Des formules initiales, intermédiaires et finales des lettres », p. 751-765.

[23] Tristan L'Hermite, *Lettres mêlées*, éd. Catherine Grisé, Genève-Paris, Droz-Minard, 1972, p. 202. Je rétablis la ponctuation de l'éd. originale, Paris, Courbé, 1642.

Chapitre 4

L'EPISTOLIER ET SON PUBLIC EN FRANCE AU XVII^E SIECLE

Il y a quelques années M. Jean Leymarie a fait paraître un remarquable album dans lequel il reproduit, et interprète avec une finesse pénétrante, des tableaux dont le sujet se rapporte à l'acte épistolaire[1]. Pour l'essentiel, les œuvres que ce livre nous donne à admirer et à comprendre représentent, dans un décor intime, soit des figures installées à leur écritoire, soit des personnages prenant connaissance d'une missive qu'ils viennent de recevoir et de décacheter, soit des natures mortes, dans lesquelles le papier offre d'intéressants contrastes par sa couleur et sa matière, et parfois prend une valeur symbolique, par les textes mêmes qu'on y peut déchiffrer ou comme signe de « vanité ».

Les plus beaux de ces tableaux, je crois, appartiennent aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, qui sont les siècles qui ont conféré à la forme épistolaire la dignité d'un art, l'ont insérée dans le roman, en ont fait un élément significatif de la vie mondaine. Toutefois, si au XVIII^e^ siècle les Fragonard, les Chardin et d'autres multiplient en France les portraits féminins dans lesquels la rédaction ou la réception d'une lettre donnent son sens au tableau, au XVII^e^ siècle ce n'est guère que dans la peinture hollandaise que ce motif développe ses richesses, mais peut-être avec une profondeur et une intensité qui se perdront par la suite. Hommes et femmes semblent alors se partager équitablement le motif de la rédaction, mais pour celui de la réception, c'est seulement sur des visages féminins que nous avons à déchiffrer l'intérêt, la joie, l'étonnement ou la déconvenue qui s'attachent à la lecture de la lettre : visages plus sensibles et transparents que ceux des hommes, visages que l'émotion embellit et poétise, visages que la lecture marque de passion.

Cette description réfléchie de scènes matérielles, où des significations psychologiques, sentimentales, sociales sont à la fois suggérées, fait admirablement ressortir le caractère ambigu de l'acte épistolaire, je veux dire l'incertaine communication qu'il établit entre les deux consciences du rédacteur et du lecteur. Il en va exactement de même de la littérature épistolaire. Elle aussi révèle continûment, à l'époque classique, qu'entre les lignes écrites et les lignes lues il y a toute la marge d'erreur, de mensonge, d'obscurité ou d'imagination qui suffit à fausser le message, à introduire le doute, c'est-à-dire à conférer son autonomie à l'acte de la lecture comme à celui de l'écriture.

La lettre est d'abord un objet matériel, un feuillet de papier recouvert d'écriture, qui passe des mains du scripteur à celles du destinataire, celui-ci pouvant être considéré, suivant les cas, comme le premier lecteur ou comme le lecteur principal. Ce transport, assuré par courrier postal ou par des voies privées, est lui-même l'objet de l'attention des deux correspondants. Il s'agit d'éviter les retards, les malentendus, les détours inutiles, les frais excessifs. La suscription – les épistoliers du XVII^e^ siècle l'appellent le « dessus » – sera donc libellée avec tout le soin nécessaire, indiquera parfois le nom des personnes qui ont à relayer l'envoi, et désignera l'adresse du destinataire aussi clairement que possible, en l'absence de tout système officiel d'identification des immeubles. M^me^ de Sévigné attachait une grande importance sentimentale à ce que la comtesse de Grignan, malgré la difficulté qu'elle y éprouvait, écrivît elle-même « le dessus de [ses] paquets » : « cela fait respirer d'abord »[2], ajoutait-elle, révélant ainsi de quelle angoisse s'accompagnait pour elle l'attente, continuellement renouvelée, des messages de sa fille[2].

Le va-et-vient épistolaire est fondé sur une convention réciproque. Notons dès maintenant que les parties ont généralement dû se mettre d'accord sur l'organisation même de l'échange, sur ses conditions exrérieures, qui, à côté de l'acheminement de la lettre, peuvent inclure par exemple la fixation implicite ou explicite de sa longueur moyenne, le rythme des échanges, un certain degré de

lisibilité. Tallement des Réaux nous parle d'un huguenot qui écrit si mal qu'il ne peut relire une de ses propres lettres. Bah, conclut cet homme, «ce n'est plus à moi désormais de la lire, c'est à celui à qui je l'envoie»[3]. Un tel manque de politesse équivaut à une rupture de la convention épistolaire.

Ce mouvement d'aller et retour s'inscrit dans une durée. Quand une lettre arrive à son destinataire, celui-ci n'y peut lire qu'un discours ancien, écrit une semaine auparavant à cent lieues de là, un ou deux mois auparavant si la lettre vient de l'étranger et a attendu quelque «occasion d'ami». La lettre ne saurait donc apaiser l'inquiétude de celui qui la reçoit. Elle ravive au contraire cette inquiétude en rendant sensibles la séparation des correspondants et la durée différente dans laquelle vivent l'un et l'autre. Les lettres d'amour du XVII[e] siècle, auxquelles, comme l'a montré M. Duchêne, on a le devoir de joindre celles que Madame de Sévigné écrivit à sa fille[4], font bien voir cet aspect pathétique d'un échange épistolaire renouvelant sans cesse, chez des êtres qui tendent vainement à l'union, la prise de conscience de leur irrémédiable altérité.

Chacun des deux correspondants, successivement lecteur et scripteur, vit ainsi dans un temps triple : tout d'abord il est ramené par sa lecture dans le passé, au moment (ou aux moments) où la lettre qu'il est en train de déchiffrer a été écrite ; il est d'autre part plongé dans le présent, où se déroulent l'acte de la lecture et celui de l'écriture de la réponse, qu'on peut supposer immédiatement consécutifs ; enfin il est projeté dans l'avenir, vers l'instant où sera lue cette réponse qu'il est en train de rédiger. Passant en revue les points, les «articles» de la lettre qu'il vient de recevoir, le lecteur réfléchit vers son correspondant ce dénivellement chronologique, sous la forme d'une alternance significative du *je* et du *vous* («je vous ai mandé...» -- «Vous me dites...» -- «Je pense...» -- «Je vous dirai...» -- «Parlez moi...»)[5]. Ce déséquilibre réassumé à chaque nouvel envoi crée un interminable jeu de miroirs, que vont utiliser les romancires épistolaires pour en tirer, malgré la complexité des perspectives, une tension qui communiquera au récit son rythme dynamique[6].

Ainsi le lecteur normal d'une lettre, à la différence du lecteur d'un roman ou du spectateur d'un drame, se trouve directement pris à partie, engagé dans un dialogue. Lire une lettre, c'est aussi y récolter des éléments pour la réponse qu'elle sollicite et même qu'elle implique. L'un des nombreux *secrétaires* (c'est-à-dire manuels épistolaires) du milieu du siècle, celui de l'avocat Jacob[7], met l'accent, à juste titre dans cette société hiérarchisée, respectueuse des différences sociales, sur la considération du destinataire bien plus que sur celle du rédacteur. On devra observer dans le destinataire, nous dit Jacob, «l'état du corps, de l'esprit et de la fortune, ses vertus, sa science, ses passions, ses moeurs, sa force, sa beauté, ses charges, ses richesses, son naturel, son étude, sa qualité et son nom»[8]. Nous sommes en droit de conclure de là que le lecteur de la lettre est en quelque sorte le co-auteur, puisque, sans prendre la plume, il en détermine si précisément le texte. Dans ce sens, Emile Faguet remarquait combien communicative était l'allégresse du charmant cousin de la marquise de Sévigné, Philippe-Emmanuel de Coulanges : «le style qu'on a en lui écrivant ressemble à la joie et à la santé»[9]. L'avocat Jacob d'ailleurs, dans chacun des chapitres de son manuel, joint aux préceeptes chargés de régir la lettre proprement dite d'autres préceptes valant pour la rédaction de la réponse. L'épistolier et son lecteur se trouvent ainsi associés dans une structure bi-polaire théoriquement symétrique, puisque tout rédacteur devien destinataire à son tour.

Un élargissement de ce schéma se produit lorsque le lecteur est multiple, cas souvent évoqué par les historiens des salons précieux, des cabinets érudits ou de tel ou tel groupe familial. La lecture multiple peut être assurée grâ[10]ce à la transmission par le destinataire du feuillet qu'il a reçu, ou grâce à la diffusion d'une ou de plusieurs copies, chacun lisant alors «pour soi», ou enfin grâce à une lecture à haute voix devant un auditoire rassemblé. Certaines lettres de Madame de Sévigné, de nombreuses lettres de Madame de Grignan, nous le savons, ont connu à leur réception l'un ou l'autre de ces traitements de faveur[10]. La lecture multiple était plus courante encore dans les compagnies érudites, au sein desquelles le risque d'indiscrétion était moin considérable. Les correspondances de Chapelain,, de Ménage, de Jacques Dupuy font de constantes allusions à cette pratique.

Madame de Sévigné était d'ailleurs attentive à un certain effet oral de son style. Elle mentionne les «bons tons» avec lesquels, du moins l'espère-t-elle, sa fille lira en Provence une lettre écrite dans le registre de la comédie, ainsi que les «tons» dont Grignan lui débitait les missives de Madame de Grignan[11]. S'il s'agit ici certainement de cercles restreints, il n'est pas douteux qu'ailleurs, à l'hôtel de Rambouillet ou à l'académie putéane par exemple, on ait prêté grande attention au rythme, à l'effet oratoire de certaines lettres composées dans la pensée de cette éventuelle épreuve sonore.

Le problème d'un public «secondaire», c'est-à-àdire d'un cercle de lecteurs débordant le groupe des amis intimes du destinataire, est en réalité fondamental, et se trouve en ce moment controversé[12]. M. Roger Duchêne, dans la thèse qu'il a consacrée à Madame de Sévigné ainsi que dans son article complémentaire de la *Revue d'Histoire Littéraire*[13] , reconnaît seulement chez ceux qu'il appelle les «auteurs épistolaires» un souci d'ordre littéraire, c'est-à-dire le souci d'un public secondaire. Madame de Sévigné n'appartiendrait pas à cete catégorie. On devrait en revanche y classer les auteurs de manuels épistolaires, les auteurs de lettres recueillies dans les anthologies, ces premiers maîtres français du genre que sont Etienne Du Tronchet et Etienne Pasquier, puis Guez de Balzac, Godeau, Cotin, Sorel, Le Pays, tous ceux qui avaient en vue, derrière un correspondant sans doute réel mais finalement interchangeable, un véritable public. Ne seraient pas des «auteurs épistolaires», toujours selon M. Duchêne, mais des «épistoliers» , ceux qui s'adressent exclusivement à leur correspondant, qui ne cherchent qu'à lui transmettre une certaine quantité d'informations, qui dédaignent l'art et les lois du genre : c'est parmi eux qu'il faudrait ranger la mère de Madame de Grignan. Notons enfin qu'une série de cas intermédiaires seraient représentés par les lettres de Malherbe, de Voiture, sans doute les lettres de La Fontaine à sa femme sur son voyage en Limousin, en tout cas les *Lettres Portugaises,* enfin la correspondance de Bussy-Rabutin : pour chacune de ces différentes situations il conviendrait d'évaluer les corrections ou adaptations qui furent nécessaires pour qu'un texte primitivement conçu, en principe, à l'usage d'un destinataire unique, passât dans la catégorie «littéraire», c'est-à dire devînt susceptible d'être goûté d'un nombre élevé de lecteurs ; nous y reviendrons dans un instant.

Cette classification de M. Duchêne coïncide avec une répartition souvent tentée par les théoriciens de la littérature. Celui que M. Duvhêne qualifie d'*auteur épistolaire*, ou d'*auteur* tout court, Larroumet à la fin du XIX[e] siècle nommait *homme de lettres*, Sartre hier *poète*, Barthes aujourd'hui *écrivain.* L'autre, l'*épistolier* selon M. Duchêne, c'est l'*écrivant* de Barthes, l'*informateur* de Ricardou, le*prosateur* de Sartre, l*auteur*, ou *auteur d'occasion*, de Larroumet[14]

La division en deux groupes rigoureusement hétérogènes me paraît très théorique et particulièrement difficile à soutenir lorsqu'il est question à la fois d'épistolographie et du problème de la lecture. L'épistolier au XVII[e] siècle -- et cela constitue précisément une des ambiguïtés de son statut -- n'est pas en mesure de déterminer le sort qui sera réservé à chacune des phrases qu'il fait parvenir à son correspondant. La même lettre peut contenir des parties d'*écrivain*, des parties d'*écrivant*, et enfin des parties d'*écrivant*-qui-seront-ensuite considérées-comme-d'*écrivain* . Une réussite stylistique à demi volontaire peut faire le tour d'un salon et finalement prendre place sous la reliure d'un recueil imprimé. Selon Michel Butor, «Dans l'acte même d'écrire il y a un public impliqué». Nous serions en droit de généraliser la formule en l'appliquant à la littérature épistolaire : dans l'acte même d'écrire une lettre tous les publics sont impliqués[15].

D'autre part, quand Sorel écrivait :«c'est une simplicité de croire, que le lettres ne soient que pour ceux qui les reçoivent», il ne voulait certes qu'affirmer l'utilité et le plaisir qu'on peut retirer de la lecture de lettres imprimées[16]. Mais enfin on pourrait faire comprendre exactement dans les mêmes termes ce qu'un Tallemant des Réaux ou un Chapelain ont cent fois observé, ce dont les romanciers, d'Honoré d'Urfé à Madame de Lafayette, ont souvent fait l'un des ressorts de leurs narrations, à savoir qu'il est imprudent de compter comme absolument et perpétuellement secret ce qui a été une fois confié au papier à lettres, car un message qu'on croyait réservé à un lecteur unique peut se trouver lu

par d'autres yeux, interprété avec malveillance, détourné de sa signification, cause de scandale. «Scripta manent» dit déjà le proverbe. Chapelain demandait parfois à ses correspondants lointains de clore leurs lettres d'un «cachet volant», ce qui permettait à tous les membres de la chaîne d'amis assurant l'acheminement de la précieuse missive, de prendre connaissance de son contenu au passage. Indiscrétion ouvertement déclarée donc, et satisfaite par l'épistolier. Mais ailleurs Chapelain plie dans son envoi un «foglietto secreto» auquel il a confié certaines réflexions et inquiétudes personnelles (moins compromettantes certainement qu'il ne craignait) : il prie son ami Nicolas Heinsius de brûler ce feuillet «qui demeurera s'il vous plaît secret pour tout le monde sans exception»[17]. Or Heinsius n'a pas brûlé le papier... ce qui nous vaut, hommes d'un autre siècle, de pouvoir nous compter à notre tour parmi les lecteurs de ces quelques lignes confidentielles.

D'ordinaire ce sont les lettres d'amour que la prudence et la discrétion recommandent de détruire. Combien de secrets furent fâcheusement découverts lors de l'ouverture de la cassette de Fouquet ! Madame de Sévigné éprouva elle-même en cette occasion l'inquiétude de voir ses propres missives, qui sans doute n'étaient pas compromettantes, confondues avec d'aures qui l'étaient bel et bien ! Dans le curieux ouvrage qu'est le *Roman des Lettres* de l'abbé d'Aubignac[18], Alminde recopie les lettres galantes qu'en cachette elle reçoit d'Ariste, puis brûle les originaux : ainsi elle pourra relire les phrases qui l'enchantent, et néanmoins dissimuler à son père, sévère magistrat, l'identité réelle de la destinataire et du rédacteur. Encore une de ces formules intermédiaires qui tentent de préserver l'intimité d'un dialogue confidentiel, tout en prévoyant le risque que cette intimité se trouve un jour brisée et par suite dévoilée.

Il semble bien qu'au XVII^{e} siècle la question de savoir si un groupe de lettres peut ou non être publié soit directement liée, par delà une évidente évaluation qualitative du texte, à son degré de généralité. Balzac, on le sait, affirme par la plume de La Motte Aigron, dans la prmière édition de ses *Lettres*, que «pour la dignité des sujets, [...] La force des raisons, [...] la grandeur des pensées», les lettres peuvent être comparées aux harangues, genre public par excellence[19]. Il rejette avec mépris le caractère familier et privé des *Epistolae Obscurorum Virorum*, sans d'ailleurs prendre garde à la valeur satirique de ce célèbre pamphlet humaniste. Dans les lettres de Madame de Sévigné à sa fille les références à une publication possible ne sont pas rares. Comme M. Duchêne, je ne pense pas que ces allusions comportent la moindre pensée *pratique*. Il ne faudrait pas les négliger pour autant, ni les confondre avec les «projets littéraires» ironiquement allégués ici ou là par la marquise[20]. Elles rendent compte en réalité d'une approbaion profonde, de l'admiration passionnée (et certainement plus sentimentale que littéraire) pour les qualités expressives dont témoignent, aux yeux de chacune des deux épistolières, les lettres de l'autre. Il en est de même lorsque Chapelain réclame en vain, de son ami Nicolas Heinsius, qu'il publie la correspondance qu'échange avec lui toute l'Europe savante. Madame de Grignan compare les lettres de sa mère à celles de Voiture et de Nicole, Chapelain compare les lettres de Heinsius, qui écrit en latin, à celles des «meilleurs de l'Antiquité» et des humanistes cicéroniens de la Renaissance[21]. Dans un cas comme dans l'autre, et quelque grande différence qui sépare ces deux conceptions de l'échange épistolaire, la référence aux modèles publiés équivaut en réalité à un compliment garantissant à la fois la qualité stylistique et la généralité du propos.

Je crois ainsi que la lettre privée, qu'on n'imagine pas un instant de publier, à celle qu'on n'écrit que dans la pensée de la publier (comme Chapelain en fait le reproche par exemple à Ménage[22], il existe une série complète de formules intermédiaires. Il est toutefois constant que la publication d'un recueil épistolaire obligera l'éditeur (qui peut être l'auteur, un ami, un exécuteur testamentaire, un libraire, etc.) à des corrections, des retouches, qui atténueront autant que nécessaire le caractère intime du texte. Nous y avons fait allusion tout à o'heure. D'Aubigné, en 1616, annonce la publication de «cinq livres de *Lettres missives*, [dont] le premier de *Familieres*, pleines de railleries communes» : il avait eneffet recueilli et transcrit, en les révisant, ces lettres, dont d'ailleurs seul un livre (les *Lettres de poincts de doctrine*) est venu jusqu'à nous[23]. A la même époque Malherbe, après révision également, commence à communiquer quelques-unes de ses lettres à l'éditeur François de Rosset, qui les insère dans un *Recueil* collectif, plusieurs fois imprimé et augmenté. pei avant sa mort il prépare

un volume de lettres qui paraîtra en 163O seulement, et qu'il destine à rivaliser avec celui que vient de lancer avec succès Guez de Balzac[24]. De son ami Maynard, les lettres, peut-être moins retouchées, seront publiées, posthumes également, en 1653.

Pour conclure sur ce point, il apparaît qu'au XVII^e^ siècle la publication en librairie ne modifie pas radicalement le rapport entre l'épistolier et son lecteur.Dès qu'une série de lettres s'élève par la valeur générale de son contenu informatif, c'est-à-dire des expériences personnelles de son auteur, par sa tenue morale, par la perfection de sa forme, à une qualité que reconnaît la communauté des destinataires, une référence à l'impression est possible, l'échange est considéré avec un sérieux accru, brouillons, minutes ou copies s'accumulent, des collections se constituent. Le lecteur a conscience d'être associé à l'oeuvre à laquelle, nouvel Atticus, il donne par son existence l'occasion de naître et de se développer.

Une correspondance est un dialogue à distance. Le *je* et le *vous* y comptent davantage que le *il*. D'autre part, dans ce genre où la courtoisie est de rigueur, le *je* devra être présenté avec modestie, le *vous* au contraire complimenté. Ici régnera l'hyperbole, là la litote. Le lecteur de la lettre est contraint de prendre place dans ce mouvement dialectique, de polariser les aveux, les tendances, les récits (qui ne sont objectifs qu'en apparence) que lui envoie son correspondant. Nous avons dit tout à l'heure le rôle éminent du destinataire :c'est en fonction de lui que la lettre acquiert sa forme. Pourtant il est des destinataires interchangeables :Guez de Balzac s'adresse à peu près dans les mêmes termes à Conrart et à Chapelain, Nicolas Heinsius à Chapelain et à Jacques Dupuy. Voiture déclare par jeu son amour à une dame inconnue. On a mis en doute la destination effective des lettres que La Fontaine fit tenir à sa femme pour lui conter son voyage en Limousin[25]. Un éditeur reprendra sous le titre d'*Entretiens et avis sur la morale et la perfection chrétienne* la matière des lettres de direction de Fénelon. Autant de cas dans lesquels le destinataire, malgré son évidente matérialité, semble comparable à la fiction d'un héros de roman autobiographique, à l'*alter ego* que l'auteur projette hors de soi pour le reconnaître et l'exorciser. «Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère», dit Baudelaire : c'est bien là le statut du correspondant épistolaire, et particulièrement du «correspondant ordinaire», lié au scripteur par une relation privilégiée, qu'ont peu à peu composée la régularité de l'habitude (ce que les épistoliers appellent entre eux un «commerce réglé»), l'échange de services, la représentation d'un homme par l'autre dans les circonstances de la vie sociale, enfin une inquiète et presque toujours jalouse amitié.

Nous ne saurions en terminer sans évoquer plus rapidementerrière ce premier lecteur, ce lecteur privilégié qu'est le destinataire de la lettre, cet autre lecteur, celui qui a en main le recueil imprimé. Dans quel rapport celui-là se trouve-t-il avec le texte qui lui est offert ? Qu'y cherche-t-il de préférence ? Questions difficiles, auxquelles commencent à s'intéresser, surtout en Allemagne, les théoriciens de la «réception» des oeuvres littéraires[26]. Une première réponse fera état de l'information particulière qu'apporte la lettre, c'est-à-dire du contenu du message. Le lecteur se substitue donc au destinataire primitif pour s'entendre narrer des événements, proposer des réflexions morales ou littéraires. Mais celui qui lit les lettres de Guez de Balzac, ou celles de Malherbe éditées dans les *Oeuvres* de 163O, apprécie que le *vous* qui le prend à partie désigne en réalité Richelieu, le duc d'Epernon, le cardinal de La Valette, Coëffeteau, Racan ou Du Perron. Ainsi le lecteur d'un recueil épistolaire est animé par une curiosité particulière : on le convie au spectacle d'une réalité privée et, en principe, vécue. Au XVII^e^ siècle, un volume intitulé *Lettres* suppose fortement cet aspect historique. C'est par là que les *Letres Portugaises*, les Lettres ou Relations galantes de Mlle Desjardins, les *Lettres* de la Présidente Ferrand ajoutent à l'intérêt d'une aventure sentimentale exemplaire le piquant d'une indiscrète exhibition. Le succès de ces publications indiquera aux romanciers la voie qui sera si largement exploitée à partir des *Lettres Persanes*.

Il mesemble que le mécanisme de l'épître dédicatoire, indispensable porche d'entrée au seuil du livre, fait bien comprendre ce rôle complexe deu lecteur[27]. L'auteur, ou son présentateur, s'adresse sous forme épistolaire au mécène qu'il a choisi. Ce faisant, il cherche à gagner pour son ouvrage la protection du personnage. D'autre part, sa lettre ne pouvant être que publique, il en fait un monument

de flatterie. Ainsi c'est le deuxième lecteur, le lecteur du commun, qui donne son sens à l'épïtre dédicatoire, laquelle en effet ne saurait flatter le destinataire qu'autant que celui-ci sait cette flatterie diffusée par le livre... Quand Girard, exécuteur testamentaire de Guez de Balzac, dédie au marquis de Montauzier le volume des lettres de Balzac à Chapelain, c'est une référence épistolaire supplémentaire qu'il introduit dans son livre. Le nom de Montauzier garantit au lecteur l'intérêt et l'authenticité des lettres qu'il va lire. En revanche la présence multiple du lecteur garantit à Montauzier que son rôle de mécène, d'ami de Balzac et de Chapelain, sera mieux connu. Le lecteur est donc ici un témoin indispensable : c'est lui, en l'occurrence, dont la présence cimente le groupe épistolaire Montauzier - Girard - Balzac- Chapelain dans sa double existence privée et publique[28].

Ainsi, dans les lettres imprimées, le lecteur s'établit en substitut du destinataire. Happé par le *vous* épistolaire, il accueille pour lui-même les confidences qui ont été d'abord écrites pour un autre, il s'identifie à cet aure, il prend à son propre compte la polarisation qui liait le scripteur au destinataire. Cette démarche lui est d'autant plus aisée que les correspondances publiées au XVII[e] siècle sont presque toujours des «suites à une voix». D'Aubigné, Balzac, Malherbe, Voiture, Maynard, la Religieuse Portugaise, la Présidente Ferrand : point, ou fort peu de réponses publiées (si l'on excepte les compléments apocryphes aux *Lettres Portugaises*). Boursault seul a inséré dans ses *Lettres de respect, d'obligation et d'amour*, en 1669, un véritable dialogue épistolaire, celui de Babet et de son amant ; Mais dans ses *Lettres nouvelles* de 1697, rééditées en 1669, les *Sept* puis *Treize lettres de suite d'une dame à un cavalier* forment encore une monodie. Nous sommes bien éloignés de la subtile organisation des *Liaisons Dangereuses*[29].

Je ne pouvais envisager systématiquement dans le cadre restreint de cette communication, le couple épistolier-lecteur tel qu'il se présente, non pas dans le domaine ouvert et problématique de la réalité socio-littéraire, mais dans le monde clos du roman. Dans l'*Astrée*, chez Mlle de Scudéry, dans *Les Désordres de l'amour* de Madame de Villedieu, on trouverait d'excellents exemples d'un traitement attentif de cette relation. Mais il me semble que les points que j'ai parcourus ne seraient guère affectés si on les considérait sous ce nouvel éclairage. Lettres égarées et lues par ceux à qui elles n'étaient pas destinées, lettres «supposées» et qu'on met discrètement en circulation, lettres naïves ou rusées, lettres d'appel ou de rupture, de passion ou d'amitié, de conseil ou de menace, ces missives de toute sorte tissent entre les personnages qui les rédigent ou qui les lisent un réseau de relations ambiguës. L'échange oral connaît aussi, bien entendu, ses insuffisances et sa précarité. Mais l'acte épistolaire, lui, laisse une trace à déchiffrer. C'est précisément cette trace qui nous intéresse, ce texte et les hypothèses dramatiques dont il se constitue, un texte par lequel tentent de communiquer deux consciences, dont ni l'une ni l'autre, celle du lecteur pas plus que celle de son frère l'épistolier, ne saurait abdiquer sa part de liberté.[30]

---

[1] *L'Esprit de la lettre dans la peinture*, Genève, Skira, 1967.
[2] *Lettres*, éd. Gérard-Gailly, Paris, Bibl. de la Pléiade, 3 vol.,1953,1955, 1957, t. III, p.34, 15 novembre 1684.
[3] *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Bibl. de la Pléiade, 2 vol., 1960-61, t.II, p. 240.
[4] Roger Duchêne, *Réalité vécue et art épistolaire I : Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Paris, Bordas, 197O, *passim*.
[5] Le passage suivant, tiré d'une lettre de Madame de Sévigné à sa fille, montre bien la vanité de l'effort épistolaire, quand il s'agit de faire coïncider la lenteur du va-et-vient avec la brièveté de l'événement à raconter : «Ce que j'admire, ma bonne, c'est que, pour empêcher que vous n'eussiez en votre pauvre vie un pauvre plaisir pur, on vous mande bien cruellement et bien inutilement une fièvre de vingt-quatre heures qu'a eue Mlle de Méri. Le courrier qui portoit cette lettre n'étoit pas à Fontainebleau que ce tourbillon étoit passé» (éd. citée, t. II, p. 641; 13 mars 1680).
[6] Effet particulièrement sensible dans les dernières pages des *Lettres Persanes* et dans les *Liaisons Dangereuses*.
[7] *Le parfait Secretaire ou la maniere d'escrire et de respondre à toute sorte de Lettres, par Preceptes et par Exemples*, Paris, Sommaville, 1646.
[8] Op. cit., p.7.

[9] *Madame de Sévigné*, Paris, Ed. d'art et de littérature, 1910, p. 72. Voir *Lettres*, éd. citée, t. III, p. 31, 15 novembre 1684.

[10] Le 25 avril 1687, s'adressant à Bussy-Rabutin, Madame de Sévigné révèle que celui-ci avait retranscrit, dans une de ses propres lettres à l'évêque d'Autun, un «fragment » d'une missive de sa cousine. On peut aisément reconnaître ce fragment dans la quinzaine de lignes qui constituent la partie centrale de la lettre à Bussy du 5 avril. Il s'agit d'un éloge de l'évêque, rédigé par Madame de Sévigné dans un style soutenu, et certainement destiné dans son esprit, en remplacement d'une lettre entière qu'elle aurait dû écrire au prélat, à être lu à celui-ci par Bussy au cours d'une rencontre prévue, ou à lui être envoyé à Autun. Mais l'évêque étant rentré à Paris, où il exerçait une fonction de précepteur à l'hôtel de Guise, c'est à Paris et non pas à Autun que Bussy expédia la copie du fragment. Ces lignes en fin de compte furent lues à haute voix parmi les habitués de l'hôtel de Guise, au moment même où leur auteur pénétrait dans le salon. Voir éd. citée, t. III, pp. 152 et 155. M. Duchêne parle à ce propos de la «surprise», qui serait sincère, de Madame de Sévigné (*op. cit.*, p. 323). Je ne vois nulle part dans le texte cette surprise. L'épistolière dit seulement :«on me voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre Monsieur d'Autun». La tournure, tout au contraire, semble indiquer chez Mme de Sévigné l'aisance résultant d'une certaine habitude de cette situation. On voit bien dans cet exemple la complexité du réseau des lectures. Il faudrait d'autre part vérifier les assertions traditionnelles au sujet des lettres de Madame de Sévigné «nommées» dans les salons (lettres *des foins* ou *de la prairie, du cheval, de Vatel, des brevets,* etc.)

[11] Ed.citée, t. III, p. 652, 15 janvier 1690. Voir R. Duchêne, *op. cité*., p. 324. Consulter également le *Lexique* de la langue de Madame de Sévigné, établi par Sommer pour l 'éd. des Grands Ecrivains (Paris, Hzchette, tomes XIII et XVI, 1866), s.v. *ton* (.XIV, pp. 445-449).

[12] Voir le rapport présenté par M. Bernard Beugnot à la «Fourth Annual Conference of XVIIIth Century French Literature» (Minneapolis, avril 1972).

[13] Mars-avril 1971, pp. 177-194.

[14] G. Larroumet, «le public eet les écrivains au XVII^{e} siècle», in *Etudes de Littérature et d'Art*, 1re série, Paris, 1883, pp. 55-82 ; J.-P. Sartre, «Qu'est-ce que ka littérature ?» in *Situations II, Paris, Gallimard, 1948? notamment pp. 7O sqq ; R. Barthes, «Ecrivains et écrivants»*, in *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, pp. 147-154; intervention de J.Ricardou in *Que peut la littérature ?*, L'inédit 10/18, 1965, pp. 49-61.

[15] M. Butor, «Le critique et son public», in *Répertoire II* **,** Paris**,** Minuit**,** 1964**, p.** 127**.** Voir la récente formule de Sartre, in *Situations IX*, Paris, Gallimard, 1972, p. 46 : «Je pense qu'on ne peut pas être écrivain sans être écrivant et écrivant sans être écrivain», et l'ensemble de l'interview («l'écrivain et sa langue»). A titre comparatif, je signale ici les travaux de M. Lajos Hopp sur le Hongrois Kelemen Mikes, lesquels ont bien fait ressortir la similitude profonde qui rapproche chez cet écrivain du XVIII^{e} siècle (169O-1761), proscrit sa vie durant, ses lettres fictives qui furent publiées en 1794 sous le titre de *Lettres de Turquie*, et les lettres authentiques que dans ses dernières années il eut l'autorisation d'envoyer à sa famille : «Les lettres fictives et missives [i.e. lettres authentiques] de Mikes sont les variantes de l'effet réciproque d'un même genre littéraire» (*Acta Litteraria Academiae Scientiarum Hungaricae*, t. 13, 1971, p. 174).

[16] *Bibliothèque Françoise*, 2^{e} éd., Paris, Compagnie des Libraires du Palais, 1667, p. 142.

[17] *Lettres inédites à Nicolas Heinsius*, éd. B. Bray, La Haye, M. Nijhoff, 1966, p. 229.

[18] Paris, Loyson, 1667.

[19] Guez de Balzac, *Premières lettres*, éd. H. Bibas et K.-T. Butler, Paris, Droz, 2 vol., 1933-34, t. I, p. 238.

[20] Il suffit de comparer, sous le rapport du ton, les phrases que rapporte M. Duchêne, et qui ne sont évidemment pas à prendre «au sérieux» (*op. cit*., p. 329, n. 15), et la formule employée par l'épistolière le 15 février 1690 : «Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que si je n'étois fort assurée que vous ne les refeuilletterez ni ne les relirez jamais, je craindrois tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms ! et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant !» (éd. citée, t. III, p. 680). Madame de Sévigné ne méprise pas le goût et le jugement littéraire de sa fille : elle ne saurait prendre à la légère une comparaison si explicite. Sous une tournure obligatoirement modeste, le ton est grave, réfléchi.

[21] Ed. citée, p. 133.

[22] *Ibid*., pp. 59-60.

[23] *Oeuvres*, éd. H. Weber, Bibl. de la Pléiade, 1969, p. 8. Voir aussi p. 1408.

[24] R. Lebègue, «La publication des lettres de Malherbe», *RHLF*, 1922, pp. 129-164, et 1923, pp.1-23.

[25] Voir la discussion détaillée de ce problème dans : Abbé Caudal, *Lettres de La Fontaine à sa femme*, Paris, C.D.U., 1966 (chap. II :«Les lettres de La Fontaine sont-elles des lettres intimes ou des lettres destinées à l'impression ?», pp. 10-19).

[26] Je dois mentionner en particulier le riche travail de M. Fritz Nies, *Gattungs poetik und Publikumstruktur. Zur Geschichte der Sévigné-Briefe*, Munich, W. Fink, 1972.

[27] Voir Wolfgang Leiner, *Der Widmungsbrief* in *der französischen Literatur*(1580-*1715*), Heidelberg, C. Winter Universitätverlag, 1965.
[28] Il y faudrait joindre Conrart : l'épître annonce la publication des lettres qu'il a, lui aussi, reçues de Balzac.
[29] Je profite de ce point particulier pour redire ici la valeur de l'article-source de Jean Rousset, «Une forme littéraire : le roman par lettres», in *Forme et Signification*, Paris, Corti, 1962, pp. 65-1O8.
[30]

L'ENQUETE DES CORRESPONDANCES

Quand, au cours de l'hiver glacial de 1677, Saint-Evremond à la fois souriant et sérieux invite à deux reprises, en son meilleur latin, son ami Isaac Vossius qui habitait alors Windsor à venir rejoindre à Londres l'agréable et savante compagnie réunie après dîner chez la duchesse Mazarin, il est mû à la fois par une amicale inquiétude au sujet de la santé du philologue hollandais, par le désir tout intellectuel de l'associer aux discussions érudites du cercle, enfin par un goût raffiné du jeu, car ces deux lettres latines constituent un plaisant pasti- che des correspondances humanistes et post-humanistes[1].

On pourrait s'étonner que le genre épistolaire, patiemment et lour- dement codifié par de nombreux théoriciens dans les premières décennies du XVIe siècle, reste fidèle jusqu'à l'époque de Louis XIV à la forme stable qui lui a été initialement imposée. Certes, en France, on n'imprime plus le célèbre *Opus de conscribendis epistolis* d'Erasme ~u delà de l'année 1560 environ, mais c'est sans doute que son contenu est passé sans grand changement dans les traités successifs rédigés par des imitateurs. A l'étranger en revanche, notamment en Hollande et en Allemagne, on relève des rééditions de 1620 jusqu'en 1732. La dissertation *De charactere epistolico* de l'érudit allemand Caselius, mort en 1613, est publiée à Francfort en 1687.

Erasme, avec une intelligence de l'écriture épistolaire et un sens des nuances qui manquent à la plupart des autres auteurs de traités, distingue à côté des trois genres rhétoriques traditionnels (délibératif, démonstratif et judiciaire), un quatrième genre, le genre familier, dont les espèces les plus intéressantes sont la lettre de nouvelles, qui fournit . des informations soit publiques, soit personnelles, et la lettre érudite, dont les modèles se trouvent chez Cicéron et Pline: mais Erasme en cite aussi des exemples contemporains dus à la plume de Politien. La lettre érudite est celle par laquelle les savants s'interrogent l'un l'autre sur l'état d'avancement et le résultat final de leurs travaux *(sciscitantur),* et qui parfois sert de support à leurs polémiques *(disputant).* L'humaniste de Rotterdam d'ailleurs, loin de formuler avec intransigeance une classification abstraite, ne cesse de rappeler que les meilleures lettres sont les plus efficaces, c'est-à-dire celles qui tout naturellement participent à la fois de plusieurs catégories. L'épistolier est un individu qui s'engage dans la société, et qui par ses lettres doit donner de lui-même une image élégante et enjouée[2].

Quand Du Plaisir puis Vaumorière, peu après 1680, fournissent à leur tour les règles de ce qu'ils appellent un « commerce d'esprit », ils n'innovent guère par rapport à leur devancier de 1522. La longueur d'une lettre, remarquent-ils, n'est pas un défaut condamnable en soi, à condition que le ton en soit sérieux et uni (et ceci distingue le . " commerce d'esprit » des échanges mondains, pour lesquels on recom- mande plutôt brièveté et gaieté). Dans ce registre, le style sera « égal, dénué de figures élevées, serré dans le raisonnement, naturel dans la suite et dans l'union des matières, divers dans la construction et dans l'étendue des périodes, exact dans l'ordre, et surtout noble sans orgueil, vif sans être brusque ou impétueux »[3]. Si quelques détails touchant à l'exécution ont été modifiés en fonction de l'évolution du goût, la doctrine générale, c'est-à-dire la finalité de l'échange érudit, est restée à peu près la même.

Pourtant Pierre Mesnard, qui a publié en 1967 une très riche commu- nication sur « le commerce épistolaire comme expression sociale de l'individualisme humaniste », croyait pouvoir y conclure qu'une différence radicale des problèmes et des valeurs séparait les correspondances humanistes de celles qu'entretinrent au siècle suivant un Grotius et ses contemporains[4] (4). De même, c'est de la formule de Bacon, " la vérité est fille du temps », que Georges Gusdorf date le début de l'époque moderne dans l'histoire des sciences humaines, le mot de *science* devenant dès lors, selon lui, synonyme *d'enquête* et de *recherche,* et acceptant seulement alors une connotation de relativité et d'inachè- vement (5). Robert Mandrou de son côté, quand il compare aux *sodalitates* érasmiennes les assemblées érudites du XVIlo siècle, constate certes un déplacement du but de la recherche, laquelle est dorénavant d'ordre ~ moins théologique et philologique que proprement scientifique, puisqu'elle va opérer principalement dans les domaines mathématique, astronomique, médical, historique et juridique, mais ne semble pas mettre en doute la similitude profonde des démarches intellectuelles des premiers humanistes et des nouveaux savants. Ici comme là en effet, le puissant réseau européen des correspondances, organisé avec une surprenante efficacité, témoigne d'une même curiosité individuelle, qui s'exerce au sein d'une collectivité fondée à la fois sur la concurrence et la solidarité (6). Je crois également pour ma part que si l'argumen- tation de chaque érudit s'est bien entendu renouvelée, l'instrument épistolaire n'en conserve pas moins le même rôle privilégié dans la généralisation de la culture, au sein d'un groupe d'intellectuels qui cherche précisément à s'émanciper grâce à cette culture. Il constitue

---

[1] *Lettres,* éd. R. Ternois, I, S.T.F.M., Paris, Didier, 1967, pp. 315-323.

[2] Ed. d'Amsterdam, Boom, 1670, notamment pp. 126-127, 417-418, 469-470.

[3] Du Plaisir, *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire, avec des scrupules sur le style,* éd. Ph. Hourcade, T.L.F., Genève, Droz, 1975, p. 27. A deux mots près, ce passage se lit également dans Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire et des réponses sur chaque espèce de lettres,* 4. édition, to I, Paris, Guignard, 1706, p. XXXVIII. La première éd. du manuel de Vaumorière est postérieure de six ou sept ans au traité de Du Plaisir (paru en 1683), duquel, nous dit M. Hourcade (p. 2), d'autres passages furent cités sans scrupules par Richelet (1689) et Morvan de Bellegarde (1702). Vaumorière quant à lui se conduit en véritable plagiaire.

[4] In Colloque de Bruxelles, *Individu et Société à la Renaissance,* Bruxel- les et Paris, P.U.F., 1967, pp. 15-31.

.dans toute l'époque classique un outil de découverte, et se révèle 1 nécessaire, dans un système social donné, aux acquisitions scientifiques
ou morales qu'exigent ceux qui ont corifiance dans les pouvoirs de l'intelligence et du travail humains: aussi est-ce dans les archives épisto- laires qu'on voit s'enregistrer peu à peu ce procès d'acquisition. .Les liens originels de l'information générale avec la forme épistolaire sont curieux à observer. On se rappellera naturellement l'existence des dépêches diplomatiques, c'est-à-dire des messages officiels par lesquels les grandes administrations centrales, à Rome, à Vienne, à Paris par exemple, à la fois se tiennent informées grâce à leurs ambassadeurs,
mIssIonnaIres, ou envoyes specIaux, et transmettent en reponse leurs décisions et leurs ordres. Les in-folio du cardinal du Perron (publié en 1623) et du président Pierre Jeannin (en 1656) montrent par exemple la pérennité du genre.
Mais les "canards", ces bulletins d'information occasionnels qu'a étudiés Jean-Pierre Seguin à plusieurs époques, sont eux aussi, à l'origine, des lettres. Dans le volume de J.-P. Seguin consacré à la première moitié du XVle siècle, les titres de "canards" tels que *lettres, lettres missives, lettres nouvelles,* et surtout *la copie des lettres, le double des lettres, le double de l'original,* sont dans la proportion d'un sur sept. En effet, écrit J .-P .Seguin, « les textes des occasionnels les plus caractéristiques sont généralement extraits des correspondances. Les auteurs de celles-ci se trouvent parfois désignés: il s'agit tantôt de grands personnages et tantôt de bourgeois et de petites gens [...] » Souvent des préambules personnels, qui garantissent l'authenticité du message, sont reproduits -dans l'imprimé. « Certains correspondants savaient fort bien que leurs .. i lettres seraient imprimées » (7). Au début du XVIIe siècle ces "canards"
sont tout aussi nombreux, mais sans doute l'aspect épistolaire de leur rédaction s'efface-t-il peu à peu, car les titres n'en font plus mention
-que très exceptionnellement: les formulations préférées sont maintenant . .*discours, histoire,* ou parfois *récit* (8).
L'étonnant Bureau d'adresse de Théophraste Renaudot, ouvert en 1630, merveilleux organe de communication par lequel son inventeur, médecin du Roi, entend lutter contre la misère, contre la pauvreté, mais surtout contre l'isolement,. contre l'inévitable insuffisance des ressources individuelles, n'a en principe rien à voir avec le système des correspondances, sauf évidemment qu'il s'offre à faire porter toutes les lettres à domicile, ou qu'il distribue des nouvelles, ou qu'il fournit livres et papier, ou même qu'il peut procurer des secrétaires à ceux qui en cherchent. Mais sa tâche de transmission d'information est parallèle, dans le domaine oral, à celle des correspondances dans le domaine écrit. En témoigne, d'ailleurs, la diffusion des *Conférences* du Bureau d'adresse: ces procès-verbaux transforment le dialogue en imprimé, ils véhiculent donc l'esprit de recherche qui préside au *i* heurt des opinions présentées, ils constituent un instrument d'enquête . plutôt qu'ils ne prétendent offrir des solutions définitives-
Quant au *Courrier français apportant toutes sortes de nouvelles,*
d'Eusèbe Renaudot, lui aussi en ses débuts, portant au titre une gravure qui représente un courrier à cheval, mentionne explicitement sa nature épistolaire. La première livraison s'adresse par son entrée en matière à un destinataire grammaticalement désigné: « Vous saurez donc que le mardi 5. jour de janvier 1649, l'après-dînée, la reine et le cardinal Mazarin menèrent le roi, etc. ", et conclut ainsi: « En attendant la suite, vous prendrez en bonne part ce commencement. Adieu. " Dans la seconde livraison, l'auteur dialogue encore avec son lecteur, sollicitant sa bienveillance et s'engageant pour lui-même à *correspondre* à son contentement. Mais par la suite l'emploi du *vous* et du je disparaît, tandis que s'affirme la forme journalistique et objective de l'hebdoma- daire, qui offre, après un éditorial dégageant une leçon à valeur politico-morale, des nouvelles datées, classées sous la rubrique successive des sept jours de la semaine.
Voilà donc des moyens d'information générale, précurseurs de nos "media", qui trahissent dans leurs formes initiales leur étroit rapport avec le fonctionnement des correspondances. L'accroissement des besoins dans le domaine de la divulgation des connaissances, l'amélioration corrélative et la multiplication des systèmes de réponses à ces besoins (l'organisation du service des postes par exemple), ont donc pour corol- c laire la diversification des types de correspondances et leur transfor- \;..; mation progressive: des échanges privés ou officiels, à la finalité simple, ".;1~;i~ on va passer aux gazettes, ou à la rhétorique mondaine des dialogues ~1(";~ amoureux, ou au roman par lettres.

L'importance des échanges épistolaires à l'intérieur du groupe des libertins érudits n'a plus à être soulignée. Mais comment effectuer l'analyse systématique d'un *corpus* aussi vaste, divers, et dont une grande part doit encore se déchiffrer dans les fonds manuscrits des bibliothèques ? Du reste, l'étude monumentale de notr~ maître René Pintard y a parfaitement pourvu: l'itinéraire intellectuel de ces bommes,
~' les traits de chaque personnalité, le recensement de leurs lectures, leurs rapprochements et leurs divisions, tels que les a si subtilement décrits René Pintard, s'inscrivent essentiellement dans les innombrables lettres qui complètent, préparent ou prolongent leurs conversations de
...cabinet. La formule « Dans ces rencontres, un seul mot de passe: désir
de s'instruire » (9) s'applique aussi bien au commerce écrit qu'au com-
merce oral. La qualité propre de l'expression, soit l'agrément plus ou moins vif de l'exposé soit la force plus ou moins convaincante de la démonstration, font reconnaître les styles personnels d'un Peiresc, d'un Dupuy, d'un Ménage, d'un Chapelain, d'un Guyet, d'un Bourdelot, tout autant dans leurs lettres que, selon les témoignages contemporains, dans leur conversation. Les libertins érudits sont presque tous en effet de remarquables épistoliers, qui savent écrire ou dicter avec rapidité, clarté, efficacité, c'est-à-dire maîtrisent l'instrument indispensable à leurs recherches. A ce sujet je ne résiste pas au plaisir de vous rapporter une anecdote qu'on peut lire dans un traité de pédagogie de François de Grenaille, anecdote qui montre encore la persistance, en 1642, des codes de civilité hérités de l'humanisme. Car c'est une longue lettre de Politien à

Pic de la Mirandole que cite Grenaille, en traduction: Politien y conte comment au cours d'une visite il a été émerveillé par l'aisance et la parfaite éducation d'un jeune garçon de onze ans, le fils de son hôte. Ce garçon, qui semble préfigurer l'Eudémon de Rabelais, du même âge, se présente avec agrément, d'un air affable, chante quelques motets, récite et commente un poème héroïque de sa composition, puis , dicte à la fois à cinq secrétaires, en moins d'une demi-heure, cinq ,~,~' lettres sur les sujets très divers que Politien lui a proposés; ses qualités . *'i~!,,,;"'* de courage physique sont enfin mises à l'épreuve. La perfection des lettres, due à la fois à leur élégance stylistique et à leur adéquation
au but visé, est unanimement appréciée (10). Cette parenthèse tendait . "' à rappeler que la technique de l'écriture épistolaire ne peut manquer
de 'compter, lorsqu'il est question de consacrer chaque jour de longues heures à la correspondance, comme ce fut le cas par exemple d'un Peiresc ou d'un Chapelain. S'ils ne furent pas des enfants prodiges comme celui qu'a rencontré Politien, nos érudits durent, au moins par l'expérience pratique, se forger pour eux-mêmes des arts épistol~ires commodes et sûrs. On connaît maintenant, par exemple, celui de Chape- lain, lourde organisation reposant sur un système de brouillons minutieusement corrigés, et parfois substantiellement modifiés dans la missive autographe et définitive. Il faudrait rappeler aussi les problèmes de secrétariat et de classement, ainsi que l'épineuse question du secret des correspondances, secret toujours menacé, et menacé non seulement du vivant des épistoliers, mais encore après leur mort.

Lanson déjà dans l'Introduction de son *Choix de lettres du XVlle siècle,* soulignait l'aspect existentiel des correspondances, miroir plus fidèle qu'aucun autre des représen"tations particulières de l'univers, de ,M la société, de l'Eglise et de l'Etat, de la destinée humaine, des principes d'autorité et de liberté (11). Mais le discours épistolaire est aussi un appel, une enquête auprès de l'autre. Dans l'aller et retour des questions et des réponses se dessine un mouvement qui progresse à la recherche d'une double identité, celle du *je* aussi bien que celle du *vous.* Un Guez de Balzac dessine magnifiquement son autoportrait, surtout sans doute dans l'idée de répondre aux sollicitations de ses correspondants admira- tifs. L'épistolier en effet ne parle de lui-même que sous le regard d'alltrui (12). L'accord le plus intime ne saurait empêcher qu'apparaissent falsifications, silences, pièges.

Un témoignage parallèle de cette interrogation de l'homme sur sa propre identité peut se déchiffrer dans la lettre que Malherbe écrivait à son cousin Du Bouillon le 16 juin 1618, et dans laquelle il lui exposait l'état présent de son enquête sur leur ascendance familiale. Recherchant des preuves de sa noblesse et de son origine anglo-normande, Malherbe a demandé à son cousin de lui envoyer des mémoires sur les anciennes familles de Normandie: mais ceux-ci s'avèrent inutiles, et Malherbe donc les réexpédie. Il recherche d'autres livres, en commande en Angle- terre, s'adresse à d'autres correspondants anglais pour obtenir de nouveaux documents, fa~t écrire par un ami à William Camden, de qui il attend impatiemment la réponse, fait venir enfin une carte d'Angleterre, pour y découvrir la seigneurie de Bocton-Malherbe qui fut peut-être le berceau de sa famille. Que de mouvements, de soins, d'écritures, pour tenter de fixer l'incertitude d'un moi sur le solide .
..' rameau d'un arbre généalogique !

Devant les troubles du milieu du siècle, les préoccupations de
l'homme privé passent au second plan, et c'est le désarroi du citoyen qui s'exprime principalement dans les correspondances. Comme l'écrit . Balzac en 1651 : « La matière se prépare de tous côtés à recevoir une étrange forme,» (13). Les interrogations épistolaires se multiplient alors, quêtant une information détaillée sur les opérations militaires, sur les fidélités politiques, supputant l'avenir, visant à éprouver au moins une solidarité de parti ou une camaraderie de misère, à comparer les sorts individuels. Chapelain, qui met en avant son désintéressement, sa résigna- tion, une certaine indépendance, mais dont les lettres laissent apparaître la susceptibilité et une propension à la jalousie, multiplie les allusions aux confrères par rapport auxquels il cherche à se situer: Ménage, les frères Dupuy, Balzac et Conrart principalement. Faut-il rappeler aussi la lettre exceptionnellement longue et soignée par laquelle Jacques
.Dupuy raconte à Nicolas Heinsius sa visite au Louvre, où il avait à remer- , cier le cardinal Mazarin de l'octroi d'un bénéfice et d'une pension, et
au cours de laquelle il fut présenté au Roi (14) ? L'enquête porte ici encore sur la place du *moi* dans la société, mais plus précisément sur
...le rapport de l'érudit avec le pouvoir. Quelques décennies plus tard,
un dialogue comme celui de Racine et Boileau connaît des détermina-
tions comparables. Le regretté Raymond Picard a bien fait sentir ce sourire des deux augures parvenus au sommet de leur carrière, qui se communiquent certes les informations nécessaires à leur tâche d'historiographes, mais surtout s'entraident dans les difficultés que leur suscite l'administration royale (15). Ecrivains tous deux, ils échangent des jugements littéraires dans lesquels la louange réciproque joue un rôle avant tout rassurant. Ils se cherchent et se reconnaissent dans le miroir qu'ils se tendent l'un à l'autre. De même Guilleragues, qualifié èn son ambassade de Constantinople de *Monseigneur* par son ami Jean Racine, réplique au trésorier général de France en la généralité de Moulins qu'était Racine, que, ayant droit lui-même au titre de chevalier et à des éperons dorés le jour de son enterrement, « il ne doit pas légèrement prodiguer le titre de *Monseigneur"* (16). L'apparente coquet- terie, le mélange d'orgueil et de modestie qu'expriment aussi bien l'humble *fv bénéficier Jacques Dupuy que le haut fonctionnaire Guilleragues, trahis- sent l'insécurité de leur condition, qu'ils ressentent confusément et compensent par une présentation stylistique appropriée.*

f!:)"C Le travail de Wolfgang Leiner puis celui de Claude Cristin ont r attiré l'attention sur l'épître dédicatoire, et sur ce qu'elle révèle concer-
~.*'i* nant la condition de l'homme de lettres. Tandis que le premier décom- ~ pose en ses éléments rhétoriques et ses *topoi* polyvalents ce discours ~*J.j* conventionnel entre tous, le second montre que l'usage de la dédicace

symbolise un véritable transfert de l'reuvre littéraire, dont la possession I est en quelque sorte cédée par l'auteur au dédicataire, en échange i
.d'une problématique protection. La lettre se fait alors bassement quémandeuse, recourt à de grossières flatteries, qu'atténue à peine, dans la seconde moitié du siècle, l'emploi de plus en plus répandu d'un ton de plaisante ironie, lequel ne modifie pas vraiment la signification sociale de l'acte dédicatoire (17). Il est bien clair qu'un tel texte s'apparente au déplaisant boniment ,.d'un charlatan qui vante sa marchan- dise et cherche à séduire son acheteur. Il constitue, non un appel, non même une prière: un acte de soumission dévote. Un homme de creur, , l'intègre chancelier Pontchartrain, refusa toujours de se prêter à ce ~ jeu qu'il estimait incompatible avec la dignité de la production littéraire.
A l'inverse d'un tel mouvement de supplication, la lettre constitue :.,,"'... ."''' symétriquement un acte d'oppression lorsque, émanant des chancelleries gouvernementales, elle lance dans les provinces des ordres sévères, des menaces, ou réclame de minutieuses informations politiques ou parfois \ policières. L 'habituel dialogue du *je* et du *vous* est transformé dans ces correspondances administratives par l'emploi d'un *il:* le roi, dieu caché, référence impitoyable à laquelle le *je* emprunte son absolue autorité sur le *vous.* L'un des thèmes principaux qu'on peut reconnaître dans la collection de dépêches ministérielles rassemblée par Depping réside dans la question de l'autonomie des pouvoirs locaux (autonomie sans cesse refusée, cela va de soi, par l'administration centrale), et généra- lement de la délimitation et de la définition de tout pouvoir légitime. ~~ Si catégorique et même blessant que puisse être souvent le ton employé par les fonctionnaires parisiens, un tel acharnement à affirmer leur droit et leur autorité semble précisément signifier que cette autorité n'était pas encore naturellement et généralement acceptée. L'enquête à laquelle procède Colbert en 1663 environ, au sujet de la personne de tous les parlementaires de France, de leurs sentiments de fidélité, de leur éventuelle dépendance vis-à-vis de personnages influents, montre aussi au moyen de quelles incessantes précautions s'affermit peu à peu un pouvoir central que la Fronde a laissé fragile.
La lettre permet ainsi d'observer les rapports de l'homme de '1\ culture avec le cadre socio-politique da~s le,~uel il. est ,amené. à vi,:,re. ~~
Car son texte concerne d'une part le *mol,* qu Il exprime a la fOIS subJec- -' c tivement et dans une tentative d'objectivation, d'autre part un *autrui*
infiniment divers: aussi traduit-il au plus près.. sous une forme toujours . provisoire et sujette à une incessante correction, la relative adaptation de l'individu à son milieu.. c'est-à-dire un accord progressif qui ne peut s'obtenir qu'après l'approfondissement des notions d'identité personnelle et d'organisation du monde.
On comprendra que la lettre spirituelle, la lettre de direction, la lettre d'instruction aussi, de sainte Jeanne de Chantal à Mme de Maintenon, relève du stade final de cette enquête, puisque dans ce type de dialogue l'un au moins des deux partenaires est supposé avoir *trouvé* en Dieu le principe qui garantit la valeur et le sens de son existence. Il est vrai que la religion parfois se quête elle aussi, se cherche pour s'être trouvée: il y a des lettres de Jeanne de Chantal qui expriment la peine et le trouble.
D'autre part la recherche morale n'est jamais satisfaite d'elle-même. Voyons combien les lettres du P. de Condren, second supérieur général de l'Oratoire (1643), tendent à obtenir chez le destinataire (anonyme dans l'imprimé, ce qui généralise la portée didactique de ces textes) un incessant progrès intérieur, et un approfon- *(lc.* dissement de la piété, grâce à l'action de la foi et à la soumission' " aux règles. Ici encore, la dynamique de la lettre est à l'reuvre. ~;, Avant de conclure je voudrais consacrer un instant à un dernier type ,,~",~
de recherche épistolaire, à celle qui s'en prend à l'instrument même qu'elle utilise, car elle conteste par l'ironie ou l'humour les pouvoirs normaux de l'échange de correspondance. La lettre de la carpe au brochet nous en fournira un bon exemple: elle fait évidemment appel au registre, encore inexploité dans le genre, ç,lu *jeu,* et ne se veut ni vecteur d'information ni même primitivement acte de compliment. Elle suppose au préalable, comme toute lettre rédigée à l'intérieur d'un cercle précieux, l'établissement d'une connivence: le destinataire et les lecteurs secondaires sont pratiquement *avertis,* de manière que l'effet de surprise ne puisse être interprété comme allant jusqu'à l'insolence, et que la lecture soit en mesure de produire une admiration souriante, exactement dosée. Cet effet résulte en réalité d'une recherche sur le langage, plus précisément sur l'emploi de la métaphore en dehors de l'ordre lyrique. L'action produite est donc purement stylistique, et toutefois elle constitue bien une enquête, puisque l'auteur y *essaye,* sur Iun groupe limité de lecteurs bienveillants, un nouveau ton épistolaire: ,
le succès a montré que cet élargissement ludique était autorisé par la" , souplesse du genre. cy.'
Quand La Rochefoucauld, vers 1664, propose à la marquise de Sablé ,,~', qu'elle lui envoie, en échange de quelques-unes de ses maximes, la ,,",
recette du potage aux carottes, de l'eau de noix et de celle de mille.. ~ "'!~)'1 fleurs, nous décelons dans cette plaisanterie la trace de l'action des 4"' précieux: le support épistolaire est contesté dans sa fonction sérieuse, "
puisqu'il peut servir à accompagner, à réclamer ou à commenter deux *,1"!",i,!1., ~archand!ses de si différente qualité, dont on nous. suggè~e ici, par '~~",~~~i~* . jeu, l'équIvalence (18). La mode du burlesque est d'aIlleurs Intervenue, *!,:;,~J~* qui a grossi et vulgarisé les premières atteintes portées par la préciosité *;j:,~;,,;*
"c"" ,,".c au ton traditionnel de la lettre. /:;,,4:,"{!;
Pour terminer je me permettrai de rappeler à votre souvenir le '",\.1 si intéressant trompe-l'reil que nous avons pu voir au musée Calvet ",~ d'Avignon. Dû au pinceau de (Fort-Bras ou) Forbera, daté de 1686, il' s'intitule *Le Chevalet du peintre,* et enthousiasma le président de Brosses lors de son passage à Villeneuve..lès-Avignon. L'ouvrage est en effet d'une surprenante habileté à faire naître l'illusion, au point que même quand on a reconnu sa facture (ou sa facticité), subsiste une gêne, qui tient de l'insolite combinaison du réalisme et de la fiction. Cet étrange chef-d'reuvre m'a rappelé d'autres compositions picturales

dans lesquelles, au XVIle siècle, au XIXe siècle et de nos jours encore, des jeux analogues de trompe-l'reil prennent non plus l'acte pictural mais l'acte épistolaire comme prétexte initial (19). Le statut ambigu de la *i,r* lettre, fiction profondément engagée dans la réalité, fragile support \ i" matériel d'un système de signes aléatoire, comme aussi l'aspect dérisoire cc cC des vieilles correspondances empoussiérées, jaunies, illisibles, oubliées quelle que fût l'importance de leur signification première (comme dans -.certaines natures mortes de l'art classique dites *vanités)* : toutes ces .marques de l'impuissance humaine à sortir du relatif et à vaincre le temps, nous devons les associer à l'enquête que l'homme ne cesse de poursuivre avec inquiétude sur lui-même et sur les autres, à travers les miroirs déformants de son imagination.

(5) *Les Sciences humaines et la pensée occidentale:* I: De *l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée,* Paris, Payot, 1966, pp. 44-55.
(6) *Histoire de la pensée européenne:* III : *Des humanistes aux hommes de science (XV[e et XV[[e siècles),* Paris, Seuil, 1973, p. 144.
(7) «L'Information en France, de Louis XII à Henri Il », *Travaux d'Huma- nisme et Renaissance,* XLIV, Genève, Droz, 1961, pp. 21-24.
(8) *[d., L'[nformation en France avant le périodique,* Paris, Maisonneuve et Larose, 1964.
(9) *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle,* Paris, Boivin, 1942, p. 96.
(10) *L'Honnête Garçon,* Paris, T. Quinet, 1642, 2. partie, pp. 13-20.
(11) Paris, Hachette, 10e éd., p. XXXI.
(12) Voir les articles d'Emile Be?veniste r~uni~ d,ans la ye, section (,« L'ho~- . me dans la langue ») de ses *Problemes de Imgulstlque generale,* Paris, Gall1I}";' mard, 1966,
(13) A Conrart, le 9 octobre 1651. "
?,"
(14) Hans Bots, « Correspondance de Jacques Dupuy et de Nicolas Heinsius (1646-1656) ", *Archives internationales d'Histoire des Idées,* n" 40, La Haye, Martinus Nijhoff, 1971, pp. 197-201. Des quatre-vingt-une lettres de Jacques Dupuy reproduites dans ce recueil, il est certainement remarquable que celle-ci soit la plus longut:. En dépit de ses protestations de modestie et contrairement à toutes les lois du genre, Dupuy tient à fixer avec la plus grandt: précision possible, à l'usage de son correspondant de Leyde et d'éven- tuels lecteurs secondaires, les circonstances de la cérémonie au cours de laquelle il s'est trouvé enrichi, honoré, et qui" a fait grand éclat dans Paris ».
(15) *La Carrière de Jean Racine,* Paris, Gallimard, 46 édition, 1956, notam- ment pp. 441-444.
(16) *Lettres portugaises, Valentins et autres reuvres* de Guilleragues, éd. Deloffre-Rougeot, Paris, Garnier, 1962, p. 179.
(17) *Der Widmungsbrief in der franzosischen. !-iteratur ,(1?80-~715)"* H;ei4el- berg, C. Winter Universitiitsverlag, 1965. *Aux orlgmes de l hIstoIre 1Itteralre,* Presses Univ. de Grenoble, 1973.
(18) *CEuvres complètes,* éd. L. Martin-Chauffier et J. Marchand, Paris, Gallimard, 1957, p. 617.
19) Je pense à des toiles de Sébastien Stoskopff (1597-1657), de Wallerand Vaillant (1623-1677), de John Frederick Peto (1854.1907), et aux curieuses recherches modernes dont rend compte le livre de Jean-Marc Poinsot, *Mail art, communication à distance, concept,* Paris, CEDIC, 1971.

Chapitre 6.

Espaces épistolaires

Quand on parle d'une lettre, à l'époque classique, on ne peut dissocier l'évocation de son contenu de l'image d'un objet matériel, qui donc se situe dans l'espace, en l'occurrence d'un manuscrit, plus précisément d'un feuillet où se lisent des traits portés par une main humaine, des lignes régulièrement disposées[105]. Ainsi nous ne serons pas aujourd'hui, par exception, dans le seul domaine de l'imprimé. Car avant d'être imprimée, si elle l'est, toute lettre a été effectivement écrite à la main et expédiée à son destinataire. Quand même la lettre imprimée serait inauthentique voire fictive, du moins la présentation de ce fragment textuel viserait à faire croire à son caractère primitivement manuscrit, primitivement destiné à un lecteur déterminé. La lettre est une présence dans l'absence, elle rend proche, immédiat, le correspondant lointain. Sénèque a l'un des premiers formulé cette constatation qui est devenue un topos, rappelé aux premières pages de tous les manuels d'art épistolaire :

> Tu m'écris souvent et je t'en sais gré, car ainsi tu te montres à moi par le seul moyen dont tu disposes. Chaque fois que ta lettre m'arrive, nous voilà tout de suite ensemble. Si nous sommes contents d'avoir les portraits de nos amis absents, [...] comme une lettre nous réjouit davantage, puisqu'elle apporte des marques vivantes de l'absent, l'empreinte authentique de sa personne ![106]

Héloïse par exemple, dans sa première lettre à Abélard, cite Sénèque et comme lui fait allusion au caractère d'autant plus émouvant de la lettre que celle-ci est autographe[107]. La main d'un secrétaire produirait un moindre effet. Mais sur ce point les critères déterminants sont le genre de la lettre et la qualité du (de la) destinataire.

Ainsi Guez de Balzac a ordinairement recours au service d'un secrétaire, qui non seulement écrit sous sa dictée, mais aussi copie certaines lettres, organise le courrier, classe les archives. Le secrétaire de Balzac s'appelle Totila. Quand Totila est absent ou malade, le « grand épistolier » prend lui-même la plume, et cela ne change rien à la valeur du message, dont la seule réception importe aux destinataires, comblés de l'honneur qui leur est ainsi fait.

Inversement, M^me^ de Sévigné tient évidemment elle-même la plume pour écrire à sa fille, comme d'ailleurs pour toute sa correspondance. Voilà cependant qu'un jour un douloureux rhumatisme à la main, qui se prolonge pendant plusieurs semaines, l'empêche d'écrire. Elle séjourne alors aux Rochers, en Bretagne. Son fils est là aussi. Il rédige sous la dictée de sa mère. Celle-ci croit bon pourtant d'ajouter quelques lignes, d'une écriture maladroite. Ces lignes pouvaient-elles « rassurer » M^me^ de Grignan, ou leur aspect devait-il au contraire l' « épouvanter » ? la question est textuellement posée. La réponse de la fille est : « il vaut mieux ne point voir de l'écriture de la personne qu'on aime que d'en voir de mauvaise ». Mais bien sûr dans les deux cas l'inquiétude est la même[108]. En l'absence de son fils Charles, la marquise a recours à l'aide de Jeannette, une petite voisine sans instruction, d'une quinzaine d'années. Mais, reconnaît l'épistolière dans une lettre à son cousin Bussy, dictée à cette fille, à propos de la nomination d'un maréchal de France : « voilà sur quoi nous pourrions fort bien causer, si l'on causait avec la main d'un autre »[109]. Quand M^me^ de Sévigné emploie le terme *causer*, elle entend l'expression libre, et volontiers étendue, de réflexions personnelles, qui ne sont pas une réponse à la lettre qu'elle vient de recevoir. Vous voyez que seul l'autographe, au sein du cercle familial, garantit l'authenticité, la validité, l'intimité du message. C'est à cet objet doublement personnalisé (destinateur / destinataire) qu'il faut penser quand on évoque l'espace épistolaire.

Un autre point à signaler dès le départ : l'adjectif *épistolaire*, aux siècles classiques, ne s'emploie guère qu'accolé aux mots *commerce, genre* ou, plus souvent, *style*. Des manuels existent, qui visent à enseigner aux jeunes gens, aux commerçants, à ceux qui veulent acquérir les bonnes manières, les règles élémentaires à observer dans la rédaction d'une lettre. Or ces manuels ne se renouvellent guère, parce que les règles procèdent de principes qui depuis Érasme, et pendant des siècles, gardent leur valeur : il faut prendre garde au rapport – social – qui sépare l'auteur de la lettre de son destinataire ; il faut être *naturel* ; il faut se rappeler que la lettre est un don, qu'elle doit donc être agréable à qui va la lire. Pour obtenir cet agrément, on cultivera la variété, la précision, un ton vif, on se fera modeste, et on n'oubliera pas les compliments. Les « secrétaires » associent généralement à un recueil de lettres, qui constitue pour l'utilisateur un florilège de modèles divers, de tels conseils – sans originalité – pour acquérir un style épistolaire aisé[110]. Par conséquent, si votre connaissance des rituels de la correspondance procède plutôt de la lecture d'épistoliers du XVIII^{e} siècle, vous en serez tout de même plus à l'aise pour décrypter Guez de Balzac, Voiture ou M^{me} de Sévigné.

Espaces épistolaires, qu'est-ce à dire ? Le domaine n'est pas homogène, et je vais être obligé aujourd'hui d'aligner des remarques selon un plan énumératif beaucoup plus que démonstratif. Nous partirons, comme il se doit, du concret pour aller vers l'abstrait. Nos premiers espaces seront donc des espaces graphiques, liés à la matérialité de l'écriture épistolaire. Puis, toujours dans le domaine du réel, nous envisagerons les voyages de la lettre, question qu'on pourrait traiter aussi, mais d'un point de vue différent, à propos de la lettre de voyage, ou du récit de voyage. Car la lettre elle-même a ses itinéraires et sa géographie. Après les espaces réels, une deuxième partie envisagera les espaces textualisés, soit par la description (lieux de l'*ici*, où je suis) soit par la mémorisation ou l'imagination (lieux du *là-bas*, où vous êtes) : les exemples les plus probants se trouvent sous la plume de M^{me} de Sévigné, imaginant le château de Grignan avant de le connaître, puis le ressuscitant par la mémoire dans les lettres postérieures à son premier voyage. Mais il y a au XVII^{e} siècle plusieurs correspondances qui se situent à la limite du réel et de l'imaginaire, qui deviennent du roman. Il faudra y observer le traitement des lieux (je pense à la *Babet* de Boursault, mais on peut s'interroger aussi sur les données géographiques présentes dans le texte des *Lettres portugaises*). La troisième partie nous mènera dans les espaces virtuels, ceux que crée la dynamique même de l'échange épistolaire, dynamique spatiale que l'on peut comparer à celle qui anime un assaut d'escrimeurs ou une partie de tennis. Lettre, réponse, réplique, duplique, reprise d'informations, allusions, conversation épistolaire dessinent un espace intérieur spécifique, souvent organisé autour d'images visuelles. On ira plus loin en évoquant une pragmatique de l'écriture épistolaire, une sorte de mise en scène du moi (on écrit « à la manière de soi », selon l'expression qu'emploie Bernard Beugnot dans un article souvent cité[111]), dans laquelle le texte mime le corps absent.

J'aborde donc la première partie avec les *espaces graphiques*. Une lettre n'est pas seulement un texte, elle est aussi une image composée, dans laquelle alternent d'une façon significative les lignes d'écriture et les espaces blancs, sur un papier de format variable. De quelle signification s'agit-il ? du plus ou moins de respect porté par l'épistolier à son correspondant. C'est au premier coup d'œil que celui-ci apprendra à quelle classe sociale appartient celui qui lui écrit, inférieure, égale ou supérieure à la sienne. La hiérarchisation de la société trouve ici un de ses terrains d'application les moins contestés. Si l'épistolier regimbe contre le protocole, il n'a d'autre solution que de ne pas écrire. Ainsi Bussy-Rabutin refuse d'utiliser l'adlocution « Monseigneur » en s'adressant à de nouveaux maréchaux dont la prétention sur ce point était tout à fait justifiée, mais qui avaient été auparavant dans les armées de Louis XIV ses égaux ou ses subalternes, alors que lui-même n'a jamais accédé au maréchalat[112] : il se condamne donc au silence avec ces personnages, ou alors se crée avec eux des querelles d'honneur. De même M^{me} de Grignan ne veut pas donner de l'Altesse à la princesse de Tarente, qui tient à cette appellation prestigieuse : elle s'abstiendra donc de répondre à la lettre de celle-ci[113]. Que ces formules protocolaires entraînent une

disposition particulière des lignes sur la page blanche, c'est ce que nous apprend par exemple la première édition, datée de 1671, du livre d'Antoine de Courtin intitulé *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, en son chapitre « Ce qu'il faut observer en écrivant des lettres ». Je cite Courtin :

> Il est à remarquer pour la cérémonie de l'écriture, qu'il est plus respectueux de se servir de grand papier que de petit, qu'il doit être double et non simple, qu'après le Monseigneur, ou le Monsieur, que l'on met au commencement d'une lettre, on laisse beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre différemment pourtant selon la qualité des personnes[114]. A la fin de la lettre, on met pour marquer sa soumission, si c'est une personne simplement au-dessus de nous, Monsieur, et ce Monsieur doit être dans le milieu du blanc du papier et tout au bas de la page, votre très humble et très obéissant serviteur. Si c'est un prince ou une personne éminente en dignité, on met Monseigneur le plus bas que l'on peut, on n'a pas d'autre terme pour exprimer son respect : les autres regardent l'amitié, la reconnaissance, la familiarité[115].

Au premier coup d'œil également on reconnaîtra si le message qu'on vient de recevoir est une lettre ou un billet. Sans entrer ici dans l'histoire de l'invention du billet, au reste fort amusante, je rappellerai seulement que le « dessus » y est simplifié ou même absent, puisque le billet est porté à domicile par quelque domestique, que le texte en est généralement court, et qu'on y fait l'économie des circonlocutions protocolaires et des formules de politesse. Mais l'usage du billet est limité à certains emplois, et par exemple est interdit en principe à un inférieur écrivant à une personne d'un niveau social supérieur.

Je n'insisterai pas, ces choses étant bien connues, sur la lisibilité de la lettre, sur l'écriture, sur le choix du papier. Je note rapidement que M^me^ de Sévigné se plaint de son amie M^me^ de Coulanges qui utilise pour lui écrire, contrairement à l'usage, de « petites feuilles volantes », qui la « font enrager » car elle s' « y brouille à tout moment », les feuilles « s'envolent et l'on ne peut leur pardonner de retarder et d'interrompre » la lecture[116]. Toujours de M^me^ de Sévigné, le plaisir de reconnaître l'écriture de sa fille, non celle d'un ou d'une secrétaire, sur le « dessus » de la lettre, lecture immédiatement rassurante : « cela fait respirer d'abord », écrit-elle[117]. Quant à Tristan L'Hermite, pour remercier une dame qui lui a adressé une lettre de félicitation sur son poème des *Plaintes d'Acante*, il l'asssure de « la force de [ses] beaux et doux caractères, [qui] ont […] rempli [s]on imagination de gloire et de bonne fortune »[118]. Louangeuse métonymie…

La lettre peut porter d'autres signaux que les lignes d'écriture et leur disposition. Dans la lettre d'amour, les larmes viennent souvent à l'appui du texte, mais il est bien difficile de vérifier l'authenticité de cette humidification, qui pourrait être réservée au roman. Quoi qu'il en soit, l'un des premiers exemples se trouve dans les *Héroïdes* d'Ovide, souvent traduites et imitées en France dans les années 1610 et 1620. C'est l'épître de Briséis à Achille, qui commence ainsi :

> La lettre que tu lis vient de Briséis que l'on t'enleva ; ma main de Barbare put à peine en bien former les caractères grecs. Les taches que tu y verras, ce sont mes larmes qui les ont faites ; mais les larmes ont tout le poids de la parole[119].

Vous remarquerez au passage le réalisme avec lequel Ovide imagine la difficulté qu'a Briséis, faite prisonnière à Lyrnesse en Mysie, non loin de Troie, donc « barbare », à écrire en caractères grecs. Briséis, lors du pillage, a été attribuée à Achille, et s'est éprise de son ravisseur. Mais celui-ci a dû la céder à Agamemnon. De là la plainte de la captive amoureuse. On oublie presque que tout cela est écrit en latin !

Un autre signal est évoqué par M^me^ de Sévigné : il s'agit d'un découpage pratiqué par M^me^ de Grignan au moment de confier sa lettre à la poste. Voici le passage :

> J'ai tâché de deviner une ligne que vous avez coupée au bas de la feuille que vous écrivez ; c'est ensuite d'une tisane que vous dites que vous aimez. Je crois que vous disiez qu'elle apaisait le feu que vous avez dans la poitrine, et puis vous avez eu peur de m'effrayer et vous avez coupé la ligne entière avec soin. Ma bonne, dites-moi si j'ai deviné, ou si c'était encore pis, car sincèrement, c'était quelque chose que vous aviez écrit et dont vous vous êtes repentie. Je lis et je regarde et je retourne et je médite trop vos lettres pour m'en faire passer la moindre chose.[120]

Une lettre, donc, non seulement se lit mais se regarde et se retourne. Les objets épistolaires, on le sait, font souvent l'objet de représentations iconographiques, s'associant soit à un portrait d'homme écrivant, ou de femme lisant, pour prendre les attitudes les plus fréquentes au XVII^e^ siècle, en particulier dans la peinture hollandaise. Mais je pense aussi aux natures mortes, aux vanités, et surtout aux trompe-l'œil, qui font d'une lettre, tantôt pliée pour faire apparaître l'adresse, tantôt déployée pour en mettre en valeur la disposition des lignes comme pour quelque calligramme, qui font d'une lettre, accrochée aux rubans d'un cadre de bois, à la fois un objet décoratif et le symbole d'une communication avec le monde extérieur.

Il resterait, avant de clore ce point, à évoquer la provenance des lettres du XVII^e^ siècle qui sont parvenues jusqu'à nous. Celles de Guez de Balzac nous sont connues par l'imprimé du temps, celles de Peiresc par les minutes établies par ses secrétaires, celles de Chapelain par un cahier de brouillons utilisés comme des minutes-brouillons mais légèrement différents des originaux, comme on peut le constater lorsque ceux-ci ont été retrouvés, celles de M^me^ de Sévigné par des copies infidèles, largement retouchées, établies au XVIII^e^ siècle, celles de Racine en général par les autographes. Il ne faut pas oublier ces variantes, ces possibles manipulations, rendues aisées par le caractère fragile, par définition éphémère, d'un texte épistolaire, texte de peu de valeur auquel la société du XVII^e^ siècle n'accorde pas un caractère d'autorité. De conservation aléatoire, d'authenticité incertaine, de sincérité douteuse, la lettre peut finalement être considérée comme un objet transformable, à usages divers.

Du microcosme que constitue l'espace intérieur et matériel de la lettre, je passe brutalement au macrocosme de l'espace extérieur dans lequel la lettre circule. Une correspondance est un acte de communication, qui relie des lieux éloignés. Si le XVII^e^ siècle a été appelé « le siècle d'or des correspondances », ce n'est pas à cause de Voiture ni de M^me^ de Sévigné, mais parce que les échanges épistolaires ont représenté une forme primordiale de la communication intellectuelle et ont donc dans une grande mesure déterminé le mouvement des idées. Ces formules sont de Paul Dibon, et il convient de s'appuyer sur ses travaux puis sur ceux de Hans Bots et de Françoise Waquet, pour évoquer cette « Respublica literaria », à laquelle Marc Fumaroli lui aussi a consacré des leçons et des articles[121]. Je suivrai donc de près les analyses de ces maîtres. Dans la dynamique de la communication entre savants, les lettres prennent la première place, mais non la seule. Les « paquets », c'est-à-dire les envois – on disait parfois aussi les *voitures* – contiennent généralement les lettres de plusieurs personnes, expédiées à la même adresse. Ainsi Chapelain et Jacques Du Puy font partir ensemble leurs missives à Nicolas Heinsius lorsque celui-ci est ministre résident des Provinces Unies à Stockholm. Parfois aux lettres sont joints quelques livres, et les lettres expriment toujours une inquiétude à ce sujet, en attendant l'avis d'une bonne réception du « ballot ». Autres messages : les lettres de recommandation, qu'un érudit de la ville X remet à un voyageur qui se rend à Y et compte y rencontrer un autre érudit. Dans ce cas la lettre voyage avec son porteur, mais le but est le même : favoriser une visite, qui elle-même contribuera à de

précieux échanges d'informations scientifiques. D'autres lettres sont des invitations au voyage, ou des annonces et des préparatifs de « pérégrinations académiques »[122].

Paul Dibon fait allusion sur ce point au fait que l'action de ces correspondances était renforcée par l'existence des copies[123]. J'ai fait allusion aux registres de Peiresc. Mais les correspondants de Peiresc pouvaient tirer copie des missives qu'ils avaient reçues de l'érudit de Belgentier, les faire circuler parmi leurs amis. Le travail des lettres est ainsi, au moins potentiellement, démultiplié de proche en proche. Dans le livre de Hans Bots et Françoise Waquet consacré à la « République des lettres » se trouve une carte d'Europe, sur laquelle des points indiquent les lieux de résidence des correspondants de Peiresc[124]. Hors de France, les pays les plus favorisés sont les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies, puis l'Angleterre (Londres), puis l'Italie (Rome, Florence, Venise, Gênes) et l'Allemagne (Francfort, Nuremberg). Au Proche-Orient, Peiresc a des correspondants à Alep, Tripoli (dans l'actuel Liban), Damas, Alexandrie, Le Caire, Nicosie, Izmir, Istanbul, sans compter les ports méditerranéens de La Valette et d'Alger. En France, les lettres sont adressées à quelque deux cent cinquante destinataires, les villes privilégiées étant Paris, Aix, Marseille et Toulouse, parmi une soixantaine de sites. Et Peiresc n'est que l'un de ces nombreux savants recensés par Morhof dans son *Polyhistor*, aux chapitres « De epistolarum scriptoribus », et dont de grandes quantités de lettres – latines – ont été réunies par Burman dans les cinq gros volumes de ses *Sylloges Epistolarum*[125].

Il existe donc en Europe, malgré l'incertitude des communications, due entre autres causes à la guerre de Trente Ans et aux guerres de Hollande, une circulation régulière des correspondances, dessinant une géographie du savoir. Pourtant la « République des Lettres » ne saurait figurer sur quelque carte que ce soit, parce qu'elle ne se connaît pas de limites, son espace étant universel. « Répandue sur tout le globe terrestre, […elle peut] s'appeler également du nom de monde érudit, lettré, savant ». Elle est « une société universelle [dont] les membres étaient dispersés dans le monde entier ».

> Jamais République n'a été ni plus grande, ni plus peuplée, ni plus libre, ni plus glorieuse. Elle s'étend par toute la terre et est composée de gens de toutes nations, de toute condition, de tout âge, de tout sexe, les femmes non plus que les enfants n'en étant pas exclues. On y parle toute sorte de langues vivantes et mortes. Les arts y sont joints aux lettres, et les mécaniques y tiennent leur rang. Mais la religion n'y est pas uniforme, et les mœurs, comme dans toutes les autres Républiques, y sont mélangées de bien et de mal. On y trouve de la piété et du libertinage[126].

Ces citations, réunies par Françoise Waquet, datent de la fin du XVII^{e} siècle et émanent de jeunes universitaires allemands et du polygraphe français Vigneul-Marville.

Les correspondances savantes, en parcourant les routes de cette République virtuelle, en prennent en charge l'idéologie. Elles sont animées d'un esprit de dévouement au bien commun, qui est l'avancement des connaissances. L'usage du latin permet d'ignorer les frontières nationales. Si un savant français apprend qu'un confrère hollandais recherche pour son édition d'Ovide de nouveaux manuscrits, et s'il a entendu parler de la présence d'un tel manuscrit à Oxford, plusieurs lettres et recommandations, au besoin transitant par des intermédiaires, aboutiront peut-être à la meilleure qualité, plus scientifique, plus définitive, de l'édition d'Ovide en question. J'ai souvenir d'une lettre de Chapelain à Nicolas Heinsius, au moment où celui-ci va rejoindre son poste dans « le Nord », à Stockholm. Les amis parisiens de Heinsius, apprenant cette nomination lors d'une de leurs réunions, s'en étaient réjouis : Heinsius allait les informer des événements culturels survenus dans le monde scandinave. Pour commencer, Chapelain transmettait une demande de La Mothe Le Vayer relative au Groënland : est-ce que

Heinsius pouvait obtenir sur les populations et la civilisation du Groënland des renseignements plus sûrs que ceux dont l'on disposait à Paris ?

Un obstacle, ou plutôt un frein sur ces trajectoires épistolaires : le coût des envois. Il ne faut pas oublier que ce sont les destinataires qui acquittent les ports. L'expéditeur est donc partagé entre le scrupule de faire payer à son correspondant des tarifs toujours jugés exorbitants, et le sentiment que celui-ci attend de ses nouvelles avec impatience. Il existe deux moyens d'éviter cet inconvénient, tous deux fort recherchés et souvent pratiqués. Le premier consiste à avoir recours à ce que nous appelons aujourd'hui les valises diplomatiques : les ambassadeurs en poste à Paris se chargeaient volontiers des messages de savants français destinés à leurs ressortissants. Encore ne fallait-il pas les solliciter trop souvent, ni sans d'indispensables excuses, compliments et force remerciements. Le second moyen impose des délais malheureusement incertains : c'est l'ami qui part en voyage ou en mission, le libraire-éditeur ou le commis de librairie qui va livrer ses publications à des confrères en province ou sur des foires à l'étranger, ou le jeune homme qui rejoint sa famille après un séjour à Paris : (pour ce dernier cas je pense à Christian Huygens, rappelé à La Haye par son père Constantin après son premier séjour d'initiation à Paris).

Mais il est temps d'ouvrir maintenant notre courrier, et d'y découvrir des espaces plus intérieurs, ceux tout d'abord qu'évoque nécessairement, de part et d'autre, le dialogue épistolaire.

En janvier 1690, M^{me} de Sévigné réside dans sa propriété bretonne des Rochers. Elle répond à son cousin Guitaut, qui est à Rome, où il vient d'arriver dans l'entourage de l'ambassadeur de France, et d'où il a écrit à sa cousine. Voici les premiers mots de la lettre de la marquise :

Aux Rochers, le 8 janvier.

Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin ! Elle convient à une solitaire comme moi, et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante et libertine, et qui

Promène son oisiveté

Aux deux bouts de la terre[127].

Une première remarque sur le sens du mot *date*. Ce vocable n'a ici aucun rapport avec le calendrier. *Dater* une lettre, c'est y porter, en haut ou en bas du feuillet, la double indication du lieu où, et du quantième et du mois (parfois aussi du jour, et de l'année) auquel elle a été écrite. On garde le mot *date* lorsqu'il n'est question que du lieu, ce qui est le cas ici. Cette acception est encore attestée dans la correspondance de Stendhal. Le langage français a parfois de ces incommodités.

Mais revenons à la plume de M^{me} de Sévigné. Typiquement, la lettre commence par l'opposition entre l'*ici* et le *là-bas*, qui induit l'opposition entre le *je* et le *vous*. *Je*, aux Rochers, solitaire, triste. *Vous*, à Rome, étoile errante et libertine. Et l'épistolière poursuit longuement sur le même thème : « Je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. Ce […] voyage de Rome est à mon gré la plus agréable aventure qui vous pût arriver : […] revoir cette belle maîtresse du monde,

qu'on a toujours envie de revoir ! » C'est ici la considération des lieux qui donne l'impulsion au mouvement épistolaire, et le dialogue s'établit entre deux espaces.

La lettre est « remède à l'absence ». Madeleine de Scudéry le rappelle dans sa *Conversation de la manière d'écrire des lettres* : « les lettres sont la seule consolation des absents »[128]. Sénèque, dans la lettre à Lucilius que j'ai déjà citée, comparait la lettre au portrait de l'ami absent : celui-ci ne constitue qu'une consolation trompeuse, tandis que la lettre, écrite de la main même de l'ami, est une « empreinte authentique » laissée par lui, dont la vue seule procure du plaisir.

Héloïse reprend l'assertion, qui, traduite ou plutôt adaptée par Bussy-Rabutin, devient :

« Si la peinture donne tant de plaisir, quelle joie n'inspirent point les lettres, elles qui parlent, qui allument et qui nourrissent le feu de nos passions ! »[129]

La lettre reçue, donc, efface l'absence, donne l'illusion de la présence. Henri IV déclarait envier le sort de l'une de ses missives, qui, supposait-il, coucherait avec sa maîtresse. Plus symboliquement rappelons-nous les tableaux hollandais représentant une ou des femmes lisant une lettre, dans une pièce sur le mur de laquelle apparaît une carte de géographie qui aidera à localiser l'endroit où se trouve l'expéditeur, ou un tableau représentant une mer agitée, qu'on interprète généralement comme l'emblème soit des dangers encourus par le navigateur, soit, plus finement, du caractère peu assuré des sentiments amoureux.

Dans le même ordre d'idées, qui est ici celui de la fiction, particulièrement parlante est cette illustration d'une édition du XVIII^{e} siècle des *Lettres portugaises* ou d'une de leurs nombreuses imitations : on y voit la religieuse assise devant son écritoire, la plume à la main, derrière elle son lit, lit du souvenir, des bonheurs passés, et par la fenêtre s'aperçoit, toutes voiles dehors, le vaisseau sur lequel s'enfuit l'infidèle. Ovide, c'est-à-dire son épître d'Ariane à Thésée, est évidemment à l'origine d'une telle image.

Il ne s'agit pas dans les cas ici évoqués des allers-retours lettre / réponse, etc., que je comparais tout à l'heure à une partie de tennis, mais seulement de lettres où se met en valeur, aidée par l'imagination, la volonté désespérée de nier l'absence, d'abolir la distance, d'installer le *là-bas* dans l'*ici*. L'aller-retour, c'est la pseudo-conversation. Sur ce point le meilleur guide est M^{me} de Sévigné. La régularité incroyable du commerce entre la marquise et sa fille lorsqu'elles étaient éloignées l'une de l'autre – pratiquement il n'a jamais manqué une seule lettre ni une seule réponse, à chacun des courriers bi-hebdomadaires – et la ponctualité des services postaux – il y a parfois des retards, mais exceptionnels, ou explicables – font qu'en règle générale lorsque M^{me} de Sévigné prend la plume, elle a sous les yeux une lettre de sa fille, et qu'elle va modeler sa propre lettre sur les « articles » de la missive arrivée de Grignan. « Ce sont des conversations que vos lettres, écrit-elle ; je vous parle, et vous me répondez »[130]. Elle aurait aussi bien pu écrire : « vous me parlez, et je vous réponds ». Les deux femmes échangent des nouvelles, la Provence d'un côté, Paris ou la Bretagne de l'autre, elles échangent par la pensée leurs occupations, leurs domiciles, jusqu'à leurs corps : « La bise de Grignan […] me fait mal à votre poitrine »[131] n'est que la plus célèbre des nombreuses formules par lesquelles M^{me} de Sévigné exprime son souhait de pouvoir se substituer à sa fille dans les souffrances physiques qu'éprouvait celle-ci ; un autre exemple est la « réponse » à la lettre, tout au début de la séparation, dans laquelle M^{me} de Grignan raconte sa dangereuse traversée du Rhône, vers le pont d'Avignon, un jour de mauvais temps : sa mère est tout bonnement affolée à ce récit, et consacre une trentaine de lignes (de notre édition) à revivre avec des frémissements d'horreur cette aventure dans laquelle sa fille a certainement montré beaucoup plus de sang-froid : « Ma bonne, je ne soutiens pas cette pensée ; j'en frissonne, et m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse »[132].

Une autre façon d'exprimer ce transfert quasi physique de personnalité qu'autorise l'échange épistolaire, et auquel il prédispose, trouve principalement son accomplissement dans la lettre d'amour. Sans doute faut-il préciser, puisque nous sommes au XVII[e] siècle, dans la déclaration d'amour adressée par un homme à une femme. Tristan L'Hermite a publié une cinquantaine de « lettres amoureuses » (c'est le titre qu'il leur donne) dans son recueil de *Lettres mêlées* , qui date de 1642. Depuis le début du siècle, précisément depuis 1602, date des *Lettres amoureuses* d'Antoine Du Périer, une quinzaine de publications ont porté ce titre ou un titre approchant. Il va de soi qu'on trouve dans ces lettres des éloges multiformes de la beauté féminine. En somme l'épistolier annihile la distance qui le sépare de sa maîtresse en lui tendant un miroir, ou plutôt en lui ouvrant son cœur, dans lequel est gravé le portrait de la belle. Dans une de ses « lettres amoureuses » Antoine Du Périer évoque successivement « les neiges de votre gorge », « les flammes de vos beaux yeux », puis continue :

> Si les larmes qu'amour tire de mes yeux en ce combat, de dépit et d'Amour étaient autres que blanches [comprendre : étaient des larmes de sang], je vous enverrais au lieu d'une lettre le portrait de mon cœur qui saigne en mille endroits[133].

Dans le style alambiqué de Du Périer, les métaphores sont souvent peu cohérentes. Quarante ans plus tard, sous la plume de Tristan L'Hermite, les tournures se sont un peu assagies, et peut-être ici ou là peut-on déceler un soupçon d'ironie. A une dame qui lui demande de ses nouvelles il répond :

> […] je ne vous déguiserai rien des maux que me fait souffrir votre absence. Je vous dirai donc, Madame, qu'aux lieux où je suis, je me trouve toujours assiégé de la belle image de *** [vous-même]. Je vois mouvoir l'azur de ses yeux, j'entends résonner le corail de sa belle bouche ; et parmi la douceur que forme le son de sa voix, qui peut ranimer des cendres éteintes, je discerne des expressions de rigueur qui me font mourir ; [et là-dessus il évoque différentes formes de suicide][134].

On voit que le va-et-vient épistolaire, dans la lettre amoureuse, ne se conforme pas au modèle de la conversation, qui est en principe équilibré et symétrique. L'amoureux envoie à sa belle son portrait sous la forme d'une déité indifférente et cruelle, puis se présente lui-même en victime fascinée et impuissante. Echange non pas de mots mais de regards, dont l'un scelle la soumission, tandis que l'autre enchaîne. Encore quelques mots de Tristan : « Quiconque se laisse emporter à la témérité, d'oser considérer vos beautés, se trouve en même temps dans la nécessité de souffrir d'étranges supplices »[135].

Au XVII[e] siècle, la littérature connaît la mode du portrait. Quant à la description, non des êtres humains, mais des sites et des paysages, elle est infiniment plus rare. Ces descriptions, on en trouve dans le roman réaliste, dans la littérature burlesque, dans la satire, mais c'est sans doute dans les lettres qu'elles sont le plus attendues. Dans les lettres de voyage, bien sûr, mais beaucoup de lettres sont « de voyage » sans qu'on pense à leur conférer cette appellation. Quand M[me] de Sévigné décrit à sa fille les effets du clair de lune dans le parc des Rochers, ou les beaux ombrages automnaux de Livry, elle est chez elle, mais n'ignore pas l'agréable émotion que ressentira sa fille à cette lecture, qui va ranimer et renouveler ses souvenirs. La description de paysage est un ingrédient canonique de la lettre, même si les manuels du XVII[e] siècle, ni M[lle] de Scudéry, n'en parlent dans leurs traités. L'épistolier fait en sorte que son correspondant puisse imaginer l'environnement dans lequel la

lettre a été écrite. Souvent M^me^ de Sévigné précise qu'elle est tranquille et seule auprès de son feu, ou au contraire que non loin d'elle une compagnie cause, joue aux cartes, et fait un bruit qui gêne sa rédaction. Mais le développement même de la lettre exige parfois un détail plus circonstancié. Guez de Balzac écrit un jour, en 1625, à Vaugelas. Il l'entretient de la guerre, qui sévit non loin de chez lui, sur la côte charentaise, entre les armées du roi et les protestants. Dans une action militaire il vient de perdre un lointain cousin. « Je vous avoue que le bruit des canons commence à m'importuner », écrit-il, et plus loin il ajoute :

> Je vous écris ceci au bord de la plus belle rivière du monde, & au pays des délices et des charmes. […] Sans faire le Poète je vous puis assurer que j'ai appris votre nom à tous les rochers de mon désert, et qu'il est écrit sur toutes les écorces de nos arbres[136].

Par ces quelques mots décrivant son domaine comme une oasis de paix où la nature a gardé ses droits, Balzac renforce l'argumentation de sa lettre, qui dans son ensemble critique certains vains aspects de la vie sociale. Il faut reconnaître qu'elles sont rares dans son immense correspondance, les lettres dans lesquelles Balzac ébauche une description, non de son logis, mais des terres qui l'entourent. Il se contente parfois de déclarer qu'il habite « aux Antipodes, où il n'y a que de l'air, de la terre, et une rivière »[137]. Une lettre à La Motte Aigron fait exception, elle est très connue et figure dans toutes les anthologies. Je ne résiste pas au plaisir de vous en lire un passage, où l'on retrouve le thème de la lettre à Vaugelas, celui d'un coin de terre où l'âge d'or s'est cantonné.

> Nous sommes ici en un petit rond, tout couronné de montagnes, et où il reste encore quelques grains de cet or dont les premiers siècles ont été faits. Certainement quand le feu s'allume aux quatre coins de la France, et qu'à cent pas d'ici la terre est toute couverte de troupes, et les armées ennemies d'un commun consentement pardonnent toujours à notre village, et le Printemps, qui commence les sièges et les autres entreprises de la guerre, et qui depuis douze ans a été moins attendu pour le changement des saisons que pour celui des affaires, ne nous fait jamais rien voir de nouveau que des violettes et des roses[138].

Ce sont là en somme des voyages immobiles. La lettre, elle, n'est pas immobile[139], bien que dans le dernier cas, elle n'ait franchi qu'une dizaine de kilomètres, pour aller à Angoulême où résidait La Motte Aigron.

Revenons aux vraies lettres de voyage, qui décrivent, à l'intention d'un correspondant resté au logis, comme le pigeon de La Fontaine s'il avait su écrire, des paysages nouveaux. « Mon voyage dépeint / Vous sera d'un plaisir extrême./ Je dirai : J'étais là ; telle chose m'avint ;/ Vous y croirez être vous-même »[140]. On peut énumérer Voiture en Espagne et au Maroc, Racine à Uzès, Descartes expliquant à Balzac, avec des images somptueuses, le charme de la ville d'Amsterdam et le bien-être que l'on y ressent, Guilleragues décrivant le site de l'antique Troie dans sa lettre à Racine, et naturellement les lettres que La Fontaine envoie à sa femme pendant son voyage en Limousin.

La lettre de Racine à La Fontaine, datée d'Uzès, 11 novembre 1661, est pleine de charme. Le jeune voyageur a vingt-et-un ans, et quelque naïveté encore. Il découvre le Midi. Il ne comprend pas le parler d'oc et d' « adiousias », et doit utiliser des bribes d'italien et d'espagnol pour se faire à peu près entendre. Il croit qu'on croque les olives après les avoir cueillies sur l'arbre, et pendant quatre heures souffre de la terrible amertume que lui a fait ressentir cette consommation. Il apprécie la

cuisine à l'huile. Mais surtout il est plein d'admiration pour la beauté physique des femmes du pays, leur éclat, le naturel de leur ajustement, leur teint dépourvu de fard, et leur robustesse. La situation d'Uzès est évoquée en trois lignes : la ville est juchée sur un rocher, on peut donc s'y promener à pied sec, ainsi qu'aux alentours, même quand il pleut. Voilà qui change de Paris ! Racine rassemble donc quelques indications destinées à étonner, à amuser son « compère » parisien, il souligne les différences géologiques, linguistiques, culinaires, et la différence des types physiques, il cherche à saisir quelques traits du pittoresque local.

Quand La Fontaine part pour le Limousin, moins de deux ans après avoir reçu la lettre de Racine, son projet épistolaire est tout autre. Il écrit à sa femme, et ses lettres, car il y en a six, sont écrites sans doute autant pour lui-même que pour elle, puisque enfin il est sûr de les retrouver à son retour, il pourra donc éventuellement les retoucher, et songer à leur publication. Publication, on le sait, qui n'eut pas lieu de son vivant. Ces lettres, malgré l'usage fréquent du *vous*, malgré des allusions familiales, malgré des plaisanteries destinées à séduire les amis de Marie Héricart à Château-Thierry, s'apparentent en réalité à un journal de voyage. La Fontaine y parle beaucoup de lui-même, de ses goûts en matière de paysages, d'architecture, de nourriture ; il fait plusieurs allusions à sa propension au sommeil et à ses fâcheuses distractions. Choses dont sans doute Marie Héricart, et même son marmot de neuf ans, sont convenablement informés ! En revanche les lieux, les monuments, les bords de la Loire, le pont d'Orléans, surtout le château de Richelieu, sont l'objet de descriptions minutieuses, qui font penser à celles de ce voyageur allemand dont se moque Saint-Évremond dans sa comédie *Sir Politick Would-Be*, qui partout où il passe veut « tout voir », et « jamais […] ne s'est couché, sans avoir mis sur le papier ce qu'il a vu durant la journée »[141].

Il y a donc des espaces découverts, explorés, dont le voyageur fait partager à son correspondant la surprise, le plaisir qu'il a éprouvés à les contempler. D'autres espaces sont évoqués pour susciter une remémoration et rendre sensible l'écoulement du temps. Ainsi de la forêt abattue par Charles de Sévigné pour subvenir à des besoins d'argent, et dont la disparition consterne la marquise, consternation et colère qu'elle essaye de faire partager à sa fille. Ainsi encore de l'abbaye de Livry, tant aimée de la mère comme de la fille, et dont la mort de l'oncle, abbé de Coulanges, en 1687, leur enlève l'usage. De l'une à l'autre s'échangent les souvenirs nostalgiques. Quinze mois après ce décès, la marquise écrit à sa fille : « J'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez [de Livry] flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne l'avoir plus »[142]. Et dans la lettre suivante : « Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye me vont droit au cœur ; il me semble que la tendresse que vous avez pour elle est une branche de celle que vous avez pour moi.[143]

Je voudrais maintenant faire une incursion vers les espaces textualisés à partir de l'observation ou du souvenir, non plus en direction d'un correspondant unique qu'il faut intéresser ou émouvoir, mais en direction d'un lecteur collectif. Car je crois qu'il faut ici poser la question de ces romans épistolaires construits à partir d'une correspondance très probablement authentique, qu'on pourrait donc appeler des semi-fictions épistolaires. Plusieurs exemples se présentent à notre attention : les *Lettres et billets galants* de Marie-Catherine Desjardins, volume paru en 1668 et, pour l'essentiel, constitué de lettres authentiques de Marie-Catherine à son amant et presque mari Antoine de Villedieu, Villedieu qui a vendu à l'éditeur Barbin les lettres de sa maîtresse[144] ; puis la correspondance échangée entre Edme Boursault et son amie Babet, dispersée dans un recueil de Boursault intitulé *Lettres de respect, d'obligation et d'amour* (1669), réunies beaucoup plus tard, toujours au sein d'un recueil composite, sous le titre de « Lettres de Babet »[145] ; enfin les lettres amoureuses d'Anne Bellinzani, présidente Ferrand, adressées au baron de Breteuil, et publiées par elle en 1691[146]. Le « commerce galant »[147] de Boursault et Babet est celui qui fait la plus grande place, dans un contexte empreint de gaîté (si l'on excepte le dénouement), aux descriptions et donc à un certain réalisme spatial. Le roman (appelons-le ainsi) se déroule dans le quartier du Marais à Paris. Parmi les lieux

qui sont cités, où les deux jeunes gens se donnent rendez-vous, font des visites ou vaquent à leurs occupations, on trouve l'Hôtel de Bourgogne où est jouée une pièce de Boursault et le Palais-Royal où l'on représente l'*Attila* de Corneille, Bagnolet où le père de Babet passe ses dimanches, l'église paroissiale Saint-Paul où Babet assiste aux offices, le couvent des Célestins, la chapelle des Blancs-Manteaux et l'église Saint-Benoît, une boutique dans la Galerie du Palais, la rue des Tournelles qui est l'adresse de Ninon de Lenclos, Versailles où le groupe des amis et des amies organise une « partie » dans le parc. Ce décor en apparence authentique constitue exactement un « espace épistolaire » puisque, cité dans une lettre, il est régulièrement repris en écho dans la réponse, et constitue ainsi un élément d'appel, d'acceptation, de commentaire de l'un ou de l'autre des deux jeunes gens. Ces lieux aident à connaître les personnages, parce qu'ils permettent d'imaginer leurs rencontres, le ton de leurs conversations dans les réunions d'amis, le statut familial de la jeune Babet.

Semi-fiction ou fiction tout entière : oserai-je dire quelques mots des *Lettres portugaises* ? On sait que la discussion n'est pas close, sur le point de qualifier, disons le degré d'inauthenticité de ces lettres. Certes, l'existence de Mariana Alcoforado est prouvée ; mais on peut s'interroger sur la part d'invention de l' « auteur » Guilleragues, comme sur la probabilité – je cite la prudente formule de Jean Rohou – de « renseignements fournis par Chamilly (ou un autre), peut-être le récit d'une aventure, ou d'un fantasme »[148]. Mais enfin ce qui nous intéresse aujourd'hui ce n'est pas l'aventure, c'est le Portugal, c'est le titre, *Lettres portugaises traduites en français*, et dans le texte les nombreuses allusions à une France imaginaire, lointaine, aux mœurs différentes, sans parler de quelques références proprement lusitaniennes, parmi lesquelles surtout « le balcon d'où l'on voit Mertola », dans la IV^{e} lettre. Ce sont là d'incontestables points d'ancrage géographique, et de plus, comme le remarque Du Plaisir quelques années plus tard, c'est seulement l'origine supposée portugaise des lettres qui autorise leur style exclamatif, leurs phrases hachées, leurs répétitions, leur allure désordonnée, et jusqu'à cette première phrase : « Considère, mon amour… » dans laquelle l'épistolière s'adresse en somme, contrairement à tous les usages, à un sentiment (on sait d'ailleurs que sur ce point aussi l'interprétation n'est pas unanime). Du Plaisir commente à ce propos : « Je veux bien croire qu'en Portugal on puisse parler à son amour, […] mais […] en France […] l'esprit est plus naturel et plus rapide »[149]. Le dialogue épistolaire qui fonde le roman de Guilleragues est donc bel et bien, sous l'un de ses aspects, un dialogue géographique confrontant deux pays, deux manières d'aimer, deux manières d'écrire.

Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas oublier que la forme épistolaire est par définition celle des dépêches et divers rapports expédiés à leur ministre par les diplomates en poste à l'étranger. Il en va de même pour les espions. J'ai étudié à plusieurs reprises ce bizarre ouvrage dont la publication s'est prolongée de 1684 jusqu'aux années 1750, qui s'est intitulé successivement *L'Espion du Grand Seigneur et ses relations secrètes* […], puis *L'Espion dans les Cours des princes chrétiens*. Le premier auteur en est un Génois vivant à Paris nommé Jean-Paul Marana. Le héros, Mahmut, est un espion turc basé à Paris, qui officie au centre d'un réseau d'honorables correspondants installés dans les grandes villes d'Europe et du Proche-Orient. On sait que l'ouvrage est la principale source des *Lettres persanes* de Montesquieu. Ici les lettres, leur datation, leurs adresses, les titulatures exotiques à employer à l'endroit des très nombreux destinataires, les rites catholiques comparés aux rites musulmans, la relation des batailles navales en Méditerranée, tout un jeu d'allusions oriente le lecteur vers la confrontation, ou plutôt la rivalité, de deux espaces, mais ici il s'agit essentiellement d'espaces politiques et religieux, à la tête de chacun desquels se dressent le sultan Mourad et le roi Louis XIV. J'ajouterai que la science ottomane de l'auteur paraît être entièrement de seconde main, ce qui fait que l'on considère parfois sa chronique (l'action se passe dans les toutes premières années de la vie de Louis XIV) comme une sorte de roman par lettres.

J'aborde maintenant ma troisième partie, qui sera brève, et traitera des espaces virtuels. La lettre est un acte de communication, donc un engagement, une interaction qui suppose que chacun des deux correspondants ouvre une brèche occasionnelle dans le monde fermé de son intimité, pour lancer vers l'autre une excroissance, une « sortie » chargée de l'atteindre. La communication est au XVII^{e} siècle le premier devoir de la civilité. Je cite et résume un passage de l' « Introduction » d'Alain Pons à son édition du *Galatée* de Giovanni della Casa, traité paru en 1558 mais dont le succès ne s'est pas démenti tout au long du XVII^{e} siècle, en France particulièrement (troisième traduction française en 1667):

> Pour Della Casa, l'homme n'est pas « un loup pour l'homme », et aussi bien sa nature que sa raison (qui est une fonction naturelle) le poussent à vivre « agréablement », c'est-à-dire « au gré » des autres, (*gré* vient de *gratus*, agréable). […] En tant que *socius*, il a un appétit spécifique qui est de « communiquer et d'avoir des relations […] », car la communication peut seule lui donner ces biens précieux que sont « la bienveillance, le respect, le divertissement »[150].

Pour parvenir à cette propension à la communication (je cite encore Alain Pons),

> il n'y a qu'un seul moyen, se décentrer, abandonner la position instinctivement égocentrique et solipsiste que les hommes adoptent et qui leur fait voir toute chose de leur point de vue personnel, pour adopter au contraire le point de vue de l'autre[151].

Ce commentaire porte sur le chapitre IX du *Galatée*. Il me paraît concerner singulièrement ces deux formes de la vie civile que sont la conversation et le commerce épistolaire, qui toutes deux sollicitent une projection de l'univers intérieur vers un *autre* qu'il faut approcher pour tenter une sorte de phagocytose, une intégration qui sera source d'enrichissement. Le lieu où s'opère cette combinaison morale est le champ du dialogue. C'est dans le domaine de la lettre passionnée (type Desjardins, *Portugaises* ou présidente Ferrand) que ce champ est parfaitement identifiable, tant s'est rétréci le for intérieur égocentrique, laissant libre l'espace du dedans qu'envahit alors presque totalement la figure de l'étreinte, fusion amoureuse ou combat à l'issue incertaine. Je prends quelques exemples dans les *Lettres portugaises*[152]. Dans la première lettre : « J'envoie mille fois le jour mes soupirs vers vous, ils vous cherchent en tous lieux, et ils ne me rapportent, pour toute récompense de tant d'inquiétude, que [etc.] ». Plus loin :

> Comment se peut-il faire que les souvenirs des moments si agréables […] ne servent qu'à tyranniser mon cœur ? Hélas ! votre dernière lettre le réduisit en un étrange état ; il eut des mouvements si sensibles qu'il fit, ce semble, des efforts pour se séparer de moi et pour vous aller trouver.

Plus loin encore : « Puis-je jamais être sans maux tant que je ne vous verrai pas ? Je les supporte cependant sans murmurer, puisqu'ils viennent de vous ». On voit très clairement le territoire de la lettre, l'enlacement symétrique, les mouvements coordonnés du *je* et du *vous*. Dans la troisième lettre : « Que je suis à plaindre de ne partager pas mes douleurs avec vous, et d'être toute seule malheureuse. »

Dans la quatrième lettre apparaît la tentation de l'abandon, du repli sur soi :

> Que ferais-je, hélas ! sans tant de haine et sans tant d'amour qui remplissent mon cœur ? Pourrais-je survivre à ce qui m'occupe incessamment, pour mener une vie tranquille et languissante ? Ce vide et cette insensibilité ne peuvent me convenir.

A la fin de cette quatrième lettre se lit l'aveu : « J'écris plus pour moi que pour vous, je ne cherche qu'à me soulager », qui se résoudra dans la dernière lettre : « J'ai éprouvé que vous m'étiez moins cher que ma passion, et j'ai eu d'étranges peines à la combattre, après que vos procédés injurieux m'ont rendu votre personne odieuse ».

Défaite ? non, victoire. Au combat avec l'infidèle s'est substituée une lutte entre les deux parties d'un moi déchiré, qui s'est soldée par un arrachement ; l' « enchantement » a été rompu ; l'intégrité morale est retrouvée. Le champ n'est plus libre pour le dialogue épistolaire.

Voulez-vous une métaphore plus parlante pour désigner ce territoire de la lutte amoureuse ? Je prends cette fois un exemple masculin. C'est Tristan L'Hermite qui répond, lui aussi triomphant, à une dame « qui lui redemandait son portrait, ses cheveux, et ses lettres »:

> N'espérez pas de retirer votre portrait, il y a déjà longtemps que je n'ai plus rien qui vous ressemble. Pour vos lettres et pour vos cheveux, ils furent réduits en cendre dès l'heure que mon amour fut éteinte, et que ma colère fut allumée. […] Depuis que vous m'avez donné matière de secouer le joug de votre Empire, je me suis défait aussitôt des marques de votre tyrannie. Ma raison vous a condamnée comme infidèle, et mon juste dépit vous a brûlée en effigie : le calambour de votre éventail a servi de bûcher pour faire consumer votre image ; et toutes vos lettres, condamnées comme d'une nouvelle hérésie, ont éprouvé la même rigueur[153].

L'espace amoureux ainsi violemment détruit était un empire régi par un tyran cruel, qui faisait rendre à son image un culte insensé. La vigueur de la révolte a rétabli l'ordre dans l'univers intérieur du poète. Mais plus souvent au siècle classique l'usage impose que les images s'entremêlent sans beaucoup de cohérence, les feux s'éteignent par des larmes, les neiges accompagnent les roses, les fièvres se soignent d'un regard, les chaînes sont un supplice délicieux. Figures qui remplissent l'espace de la lettre passionnée, créées sous l'impulsion de ces conduites duelles que sont la flatterie, la jalousie, les reproches, la fidélité ou l'infidélité.

J'aurais voulu terminer cet exposé par des considérations un peu plus modernes. On sait que depuis Erasme jusqu'à nos jours la théorie épistolaire s'appuie volontiers sur une esthétique de la conversation mondaine, où règnent la civilité, l'aisance, l'enjouement. Mais aujourd'hui les conversations ne sont plus ce qu'elles étaient, les temps de parole sont minutés, les attitudes, les gestes, les comportements sont analysés selon des critères scientifiques. Dans le domaine des correspondances les messages électroniques, télécopies, « courriels », « textos » ont remplacé les billets. Certaines études récentes, dans lesquelles se comparent correspondance et conversation, s'intéressent quasi exclusivement aux situations contemporaines[154]. Dans d'autres la réflexion porte sur des textes des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles[155]. Les espaces épistolaires de l'âge classique peuvent-ils donc se trouver éclairés par ces nouvelles techniques d'analyse ? Je reste assez sceptique. La

dimension interactionnelle[156] ne saurait échapper à l'attention dans les correspondances dont nous pouvons suivre l'alternance (par exemple Chapelain et Nicolas Heinsius, ou M^me^ de Sévigné et sa fille, ou dans le domaine semi-romanesque Boursault et Babet), et elle révèle évidemment cette mise en scène de soi, ce discours « à la manière de soi » dont a parlé Bernard Beugnot[157].

Mise en scène, car la lettre d'amour au XVII^e^ siècle est bien moins l'ouvrage d'une personne que d'un personnage, fidèle à son rôle dans une « commedia dell'arte » qui lui laisse une certaine liberté d'expression mais lui impose une pseudo-gestuelle de convention et le vocabulaire afférent. Ecoutons, et aussi regardons jouer Tristan L'Hermite :

> Je vous confesse ingénument mon crime, et je me viens jeter à vos pieds pour vous en demander le pardon.
>
> Moi, Madame ? je ne vous aime pas ? et j'ai tenu les yeux un seul moment sur le visage de Roxane ?
>
> Vous avez plus de part que vous ne croyez, aux troubles de mon esprit, et au changement de mon visage. Si je pâlis souvent de ma douleur, je rougis aussi quelquefois de votre honte.
>
> (à une dame affligée d'un deuil) J'ai transi de vos saisissements de douleur ; j'ai pleuré de vos larmes, et je vais sécher de vos ennuis[158].

Dans son langage, la lettre fait donc apparaître un double sémiotisme corporel, mais la confrontation qu'elle organise « ne saurait être conçue comme le reflet ou le prolongement d'une communication orale et face à face, [elle s'en] différencie par son caractère prémédité, la situation non partagée des participants et la nature simulée des interventions de l'autre »[159], conditions qui découlent de l'asynchronie constitutive du commerce épistolaire. Si les règles de la conversation prennent en compte les mimiques propres à « l'éloquence du corps »[160], qui fait dessiner des gestes dans l'espace, ces gestes ne sont pas ceux que représente, ou plus exactement que feint de transcrire l'écriture épistolaire.

« A la manière de soi », parce que l'acteur finit par se confondre avec son rôle, parce que le miroir que lui tend son correspondant le conforte dans ses rites de présentation, dans son style, dans son habituel moyen de plaire.

J'en resterai donc là, bien conscient que dans l'espace épistolaire pouvaient se loger d'autres perspectives, se tracer des pistes plus ambitieuses, s'ériger de plus grandes figures symboliques. Mais chaque épistolier a son répertoire, sa propre écriture, chaque destinataire sa propre lecture. C'est dans ce laboratoire intérieur que l'espace textuel de la lettre se fait rêverie, que s'opère la transmutation continuellement inversée du concret à l'abstrait, de l'abstrait au concret. Proust l'a bien compris, qui nous décrit son jeune narrateur, dans les *Jeunes Filles en fleurs*, comme terrassé par le bonheur inattendu d'avoir reçu une lettre de son amie Gilberte Swann. Je cite ce passage pour conclure :

> Le bonheur, […] c'était une chose à laquelle j'avais constamment songé, une chose toute en pensées, c'était, comme disait Léonard de la peinture, *cosa mentale*. Une feuille de papier couverte de caractères, la pensée ne s'assimile pas cela tout de suite. Mais dès que j'eus terminé la lettre, je pensai à elle, elle devint un objet de rêverie, elle devint, elle

aussi, *cosa mentale* et je l'aimais déjà tant que toutes les cinq minutes il me fallait la relire, l'embrasser. Alors, je connus mon bonheur[161].

Bernard Bray (Université de la Sarre)

L'IMAGE DE L'AMOUR DANS LA LETTRE AMOUREUSE A L'EPOQUE CLASSIQUE

Des *Lettres amoureuses* d'Etienne Pasquier (1555) aux *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos (1782) il existe une continuité. Authentiques (Julie de Lespinasse), fictives (Laclos), ou procédant d'un mixte de fiction et de réalité (Pasquier, Anne Ferrand, Marie-Jeanne Riccoboni), les lettres d'amour réunies et publiées forment un genre littéraire homogéne, oú l'on parle d'amour, en ce sens qu'á la fois on y parle l'amour et on y parle de l'amour.' Il ne sera pas question ici d'examiner, aprés Jean-Michel Pelous, la *représentation* de l'amour, c'est-á-dire, puisqu'il s'agit du domaine littéraire, son expression.z En effet, pendant les deux siécles et demi qui forment la période classique envisagée, ce sont *des* représentations successives qu'il faudrait étudier, car bien évidemment les modes d'écriture se sont succédé, les styles, les vocabulaires métaphoriques se sont renouvelés. En revanche, un certain codage a fixé, sans doute grâce á des permanences dans le domaine du goùt, le contenu thématique des lettres d'amour. Les sentiments dépeints, l'évolution de la relation amoureuse, la source et la nature des souffrances, les moments heureux, forment un sujet qu'on ne voit pas subir d'importantes transformations entre 1550 et 1800.

D'autre part il faut admettre que la lettre est un support littéraire spécifique. Ce qui le prouve, c'est qu'un roman par lettres (Guilleragues, Crébillon, Mme Riccoboni, Rousseau, Laclos) imite un authentique échange épistolaire amoureux avec infiniment plus de vraisemblance que n'en posséde une fiction narrative de type diégétique lorsqu'elle tente de procurer l'illusion de la réalité - s'agît-il d'une "histoire" comme celle du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut, et fùt-elle rédigée á la premiére personne du héros-narrateur. Les auteurs de romans épistolaires, on le sait, ont largement usé de cet avantage: ils ont fait en sorte que ce que nous lisons sous leur plume, ce sont "des lettres" bien plus que "du roman"? Dés lors, l'amour par lettres ne saurait ìtre confondu avec l'amour que "représente" le roman. La structure du roman épistolaire, c'est-á-dire le fractionnement du récit en unités temporelles distinctes,

bréves et uniformes, l'absence de tout narrateur extérieur á l'action (parfois réintroduit, il est vrai, sous la forme d'un annotateur, par exemple chez Rousseau et Laclos), impose un rythme, une condensation, un dépouillement particuliers. Car, dans le roman épistolaire classique, il n'y a d'autre texte que de la lettre d'amour - ce qui exclut certaines parties des *Lettres d'une Péruvienne* et de *La Nouvelle Héloise,* mais plus encore les *Lettres persanes, plus* tard les *Mémoires de deux jeunes mariées,* etc.- et enfin, la lettre d'amour *ne parle que d'amour.*

La situation imaginée par Restif de la Bretonne lorsqu'il écrit *Le Nouvel Abélard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus,* est un cas extrìme, qui pousse jusqu'á sa limite le postulat selon lequel on n'écrit de lettres *qu'inabsentia.* Il est tentant de rapprocher ici le mythe de la "princesse lointaine", soit sous la forme originelle de "l'amor de lonh" tel que l'a chanté Jaufré Rudel, soit sous la forme romanesque mise en vers par Edmond Rostand dans son drame de 1895. Janet Altman y fait allusion.[4] Mais il faudrait se contenter d'une interprétation symbolique, 1"'amor de lonh" relevant, dans le contexte des croisades du XIIe siécle, d'une attitude mystique á coloration chrétienne, qui n'a guére de points communs avec la séparation qu'imposent rituellement aux amants classiques l'appel á l'armée, une mission officielle, un procés á soutenir en province, pour une épouse le caprice impérieux d'un mari, ou pour une fille le devoir d'accompagner sa méres

L'écriture de la lettre d'amour est un acte *solitaire.* Toute évocation de la communion physique ou de la simple présence de l'un á l'autre est donc renvoyée soit dans le passé - grâce au souvenir, ou á la lecture des lettres reçues, qui sont aussi du passé - soit dans l'avenir, par les projections de la rìverie, ou par l'écriture de la lettre, qui *sera* bientôt déchiffrée. Au présent, la lettre ne peut que convoquer le fantôme de l'autre, en affirmant vainement: "vous ìtes lá prés de moi". Fanni Butlerd, citant dans sa lettre á Mylord Alfred les expressions mìmes dont il s'est servi, lui écrit:

Adieu, mon cher Alfred, je vais dormir. Vous ìtes *toujours prés de moi; votre âme ne s'écarte pas un instan4* je dois vous trouver á *mes genoux, sur mes pas, partout oú je suis...* Hélas, je vous cherche en vain partout, vous n'y ìtes point, mon cher Alfred: je ne vous vois pas mìme en songe. (RFB, LXII)

Plus ingénu, Danceny écrit á la marquise de Merteuil:

En attendant le bonheur de te voir, je me livre, ma tendre amie, au plaisir de t'écrire; et c'est en m'occupant de toi, que je charme le regret d'en ìtre éloigné. Te tracer mes

sentiments, me rappeler les tiens, est pour mon coeur une vraie jouissance; et c'est par elle que le temps mìme des privations m'offre encore mille biens précieux á mon amour. (LLD, CL)

Il s'agit, on le voit, de compenser l'absence, de substituer la parole écrite á l'entretien oral tenu pour préférable, d'évoquer l'amour au lieu de le manifester.

Plus encore, la lettre d'amour parle l'amour, c'est-á-dire que sa rédaction suivie de son expédition constitue un *acte amoureux.* Acte *littéraire,* en ce sens qu'il est par lá soumis aux variations qu'impose le renouvellement des modéles et des goùts: c'est ainsi que vers 1660 la *lettre* galante céde la place á la *lettre passionnée* [6], et c'est peut-ìtre lá la raison pour laquelle le libraire-éditeur Barbin (et Guilleragues?) décida de publier séparément les *Lettres* portugaises *traduites en français,* écrites dans le nouveau style passionné, et de retarder la sortie des *Valentins,* jeu galant qui ne pouvait prétendre á un grand succés de vente?

Ne nous attardons pas sur cet aspect littéraire, et considérons plutôt, dans la lettre, l'acte amoureux lui-mìme. Quatre points sont á distinguer: la lettre d'amour est un don; elle "fait la cour"; elle est un acte de parole; elle est constitution de portrait(s).

Barthes a nommé *dédicace* 1épisode de langage qui accompagne tout cadeau amoureux", et évoque á ce sujet le discours, le chant, l'hymne, finalement le message lui-mìme, "vide, tout entier contenu dans son adresse".[8] Mais la lettre est elle-mìme ce cadeau. L'écrire signifie reconnaître l'autre, lui marquer de l'intérìt. Haineuse ou méprisante,

une lettre constitue son destinataire en sujet. Seul le silence signifie un véritable triomphe puisqu'il est oubli, annihilation de l'autre. C'est la valeur qu'il convient d'attribuer á la derniére phrase des *Lettres* portugaises *traduites en français*

Je ne veux plus rien de vous, je suis une folle de redire les mìmes choses si souvent, il faut vous quitter et ne penser plus á vous, je crois mìme que je ne vous écrirai plus; suis-je obligée de vous rendre un compte exact de tous mes divers mouvements? (GP, V)

La désinvolture á laquelle Mariane, avec tant de peine, a enfin atteint, et qui lui permet de lancer á son ancien amant une question hautainement ironique, tire son prix de n'ìtre suivie de rien: en disant ses malheurs, Mariane a forgé sa victoire finale. C'est donc en ce sens, comme don, qu'on dit parfois que toute lettre est "d'abord une lettre d'amour".[9] En tant

qu'acte de communication, elle revìt une fonction phatique qui établit sa valeur socio-affective'o

Comme on flatte de la main, on peut flatter de la plume. "Faire l'amour", selon Littré, signifie "courtiser, ìtre en commerce amoureux". La lettre d'amour, substitut de présence physique, agit comme une caresse á distance, et non seulement remplace le discours oral par la déclaration écrite, mais encore, objet-fétiche, remplit un rôle érotique 11

Lundi, dans mon lit, á une heure du matin.

Quelle lettre, mon cher Alfred, je ne saurais la quitter! Que tout ce qui vient de vous, me plaît! [...] Je relis cette lettre charmante: je la remets dans ce portefeuille, que j'ai vu si souvent dans vos mains. Ah! qu'il sent bon! il sent comme toi... (RFB, XXXI)

Ce que dit Barthes de l'entretien amoureux, qui orgasme", un "coitus reservatus"[12], s'appliquerait communion sexuelle, souvent noté dans nos romans que peut physiquement procurer le feuillet sacralisé

est un "rapport sans á ce simulacre de et qui transcrit *l'effet* par l'écriture aimée.

On passera rapidement sur 1ˉacte de parole" que constitue généralement la lettre d'amour. Par son libellé particulier (qui se résume dans les trois mots "je vous aime") cette lettre lie toute la personnalité du scripteur, dans sa relation avec l'autre: elle est la trace textuelle, largement conventionnelle, d'un engagement. Acte performatif ou seulement illocutoire? les sémioticiens en discutentl[3] Considérons le bref billet suivant:

Je vous demande pardon de vous avoir écrit aigrement, mais le principe qui m'a fait agir ne doit point vous déplaire. Cependant je suis une divinité plus équitable que vous ne croyez, mais suivant l'usage des dieux je gronde et je menace suivant mes caprices et la crainte peut faire souvent ce que la reconnaissance ne ferait pas. (FG, LXIX)

ces deux phrases, les nombreux verbes marquant l'action affective établissent la référence aux différents niveaux d'actes de parole contenus dans ce groupe de lettres. Ailleurs la multiplication des promesses, serments, solennelles déclarations ou malédictions, confirme clairement le caractére performatif de ces énoncés rituels.
Dans

Enfin la lettre d'amour projette vers son destinataire un autoportrait adroitement ou naivement "orienté". La marquise de M***, dans le roman de Crébillon, consacre vingt-huit lettres et quelques billets á assurer le

comte de R***, qui l'assaille de ses supplications, qu'elle est parfaitement heureuse au sein d'une relation amoureuse déclarée mais qui néanmoins reste chaste.

Je ne vois point que ce que vous avez la bonté de me proposer soit une chose si essentielle á mon bonheur. (CM, XVI)

Accusée par le comte, en derniére ressource, d'ìtre "indifférente" ("vous ne concevez pas comment au milieu de vos transports les plus tendres, vous ne me voyez point cette émotion qu'ils devraient naturellement faire naître"), la marquise s'insurge enfin et déclare la sensibilité de son tempérament, qu'elle n'a réprimée jusqu'ici que pour garder, par sa conduite vertueuse, l'estime et le coeur de son amant (CM, XXVII). Le roman de Laclos fournit les exemplaires les plus élaborés de ces personnages toujours présentés, par eux-mìmes, en trompe-l'oeil, aux identités finalement incertaines, et dont les autoportraits contradictoires témoignent surtout de leurs desseins tactiques.

Ces quatre aspects de la lettre d'amour, qui en attestent la fonction active, inscrivent naturellement dans une *durée* les événements dans lesquels s'incorpore l'action. La constitution du recueil épistolaire en roman soumet le groupe de lettres, non pas á une organisation obligatoire, mais á une obligatoire référence á un parcours amoureux, comportant un début et une fin. Dans *La Nouvelle Héloi'se* la premiére lettre est en mìme temps le commencement de l'histoire, mais dans la plupart des romans épistolaires classiques le récit débute in *medias res;* partout, en revanche, la fin du roman coincide avec le dénouement de l'action. Ainsi, de la séduction initiale á la séparation finale, se dessine une image temporelle de l'amour, une sorte de chronique que dessinent de leurs jalons les allusions contenues dans le texte des correspondances.

Cette temporalité amoureuse comporte en principe quatre phases: l'innocence, la séduction, l'extase et la désunion, dont nous allons maintenant observer les traces dans les recueils épistolaires classiques.

1) L'innocence. L'innocence est un état. Paradis avant la chute, elle ne peut ìtre évoquée que comme une situation originelle, irrévocablement révolue. Virginale, tranquille, associée á l'image de rassurantes structures familiales, l'innocence se colore négativement au temps de l'extase, mais positivement au temps de la désunion. Elle est donc soit ignorance naive et impatiente curiosité, soit douce candeur, heureux sommeil des sens: on

s'en rit á l'heure des joies de la passion partagée, on pleure sa perte lorsque est apparue la vanité de cette fìte éphémére.

La présidente de Tourvel, dans la derniére lettre d'elle qui figure dans le roman de Laclos, bouleversée de honte et de douleur aprés avoir reçu de Valmont sa cruelle lettre de rupture, exprime ce dernier théme avec une intensité que rend tragique l'égarement avant-coureur de la mort:

J'étais innocente et tranquille: c'est pour t'avoir vu que j'ai perdu le repos. [...] Oú sont les amis qui me chérissaient, oú sont-ils? (LLD, CLXI)

Mìme ton chez la religieuse portugaise:

Que ne me laissiez-vous en repos dans mon cloître? (GP, I) J'étais jeune, j'étais crédule, [...] je n'avais jamais entendu les louanges que vous me donniez incessamment. (GP, V)

Il s'agit lá de formules prenant place parmi des reproches passionnés, et qui traduisent le désespoir dans lequel l'infidélité constatée de son amant a plongé une imprudente victime. Mais avant que l'irréparable soit accompli, l'aimée, encore hésitante et lucide, jette souvent un regard derriére elle, et oppose aux alarmes que réserve l'avenir le tranquille bonheur de sa vie passée:

Avant que vous me fissiez éprouver ces mouvements auxquels vous voulez que mon âme s'abandonne, j'étais tranquille, contente; je n'avais de peines que celles dont aucun ìtre ne peut s'affranchir [...]: vous m'arrachez á cet état. Semblable á Pygmalion, vous animez un marbre; craignez qu'il ne vous reproche un jour de l'avoir tiré de sa paisible insensibilité. Songez-y, Mylord, il en est temps encore. [...] Et quels seront vos remords, quand la froideur succédant á la tendresse, vous serez forcé de vous dire: *J'ai détruit la félicité d'une femme digne de mon estime: pour prix de l'amitié, de l'amour, de la confiance, j'ai porté la douleur dans le sein de celle dont les innocentes pensées assuraient la joie.* (RFB, VII)

La mìme héroine, á la fin du roman, mais cette fois dans la vigoureuse argumentation qu'elle emploiera pour défendre non seulement sa cause mais celle de toutes les femmes lâchement trahies par leur séducteur avec la complicité bienveillante d'une classe sociale dépourvue de scrupules, reprendra encore ce théme nostalgique:

Je ne vous cherchais pas. Tranquille dans mon obscurité, j'éloignais de moi tout ce qui pouvait troubler une vie, sinon heureuse, au moins paisible. [...] Vous avez détruit ma tranquillité; est-il en vous de la faire renaître! Le bien que vous m'avez ôté ne subsiste plus; le ciel mìme, á cet égard, ne peut réparer mes pertes. (RFB, CXVI)

Il est á noter que la césure amoureuse, qui sépare irrémédiablement l'état de "repos" initial du dangereux trouble qui transformera l'existence de l'amoureuse, cette césure se place trés tôt dans le parcours que nous analysons. Le plaisant épisode du cordonnier, dans la lettre I des *Liaisons dangereuses,* est disposé lá par Laclos pour montrer la stupide éducation que l'adolescente a reçue dans son couvent, et qui la fragilise plutôt que de la fortifier et de la prémunir lorsque se présenteront les premiers séducteurs.

En entrant chez Maman, j'ai vu un Monsieur en noir, debout auprés d'elle. Je l'ai salué du mieux que j'ai pu. [...] Tu juges combien je l'examinais! "Madame, a-t-il dit á ma mére, en me saluant, voilá une charmante Demoiselle, et je sens mieux que jamais le prix de vos bontés." A ce propos si positif, il m'a pris un tremblement, [...]. Voilá cet homme á mes genoux. Ta pauvre Cécile alors a perdu la tìte; j'étais, comme a dit Maman, tout effarouchée. (LLD, I)

Plus sérieusement, Jean-Jacques Rousseau avait déjá soulevé cette question dans une note de *La Nouvelle Héloise.* Quand Julie en effet rappelle la soudaineté de son amour pour Saint-Preux l'annotateur commente:

M. Richardson se moque beaucoup de ces attachements nés de la premiére vue et fondés sur des conformités indéfinissables. C'est fort bien fait de s'en moquer; mais comme il n'en existe pourtant que trop de cette espéce, au lieu de s'amuser á les nier, ne ferait-on pas mieux de nous apprendre á les vaincre? (RNH, III, XVIIP[4])

S'il faut vaincre ces premiers mouvements, c'est qu'ils sont l'origine, par-delá de trop courts plaisirs, d'insupportables souffrances. Fausses joies donc, trompeuses espérances, diaboliques entraînements. C'est á un Saint-Preux qu'elle qualifie en certaines phrases de vil, *artificieux, criminel, lâche,* que Julie adresse sa premiére lettre.

La modestie et l'honnìteté m'étaient chéres. J'aimais á les nourrir dans une vie simple et laborieuse. Que m'ont servi des soins que le Ciel a rejetés? Dés le premier jour que j'eus

626

le malheur de te voir, je sentis le poison qui corrompt mes sens et ma raison. (RNH, I, IV)

Le traitement inverse du théme, c'est-á-dire la présentation de l'innocence comme un état puéril et niais dont on se félicite d'ìtre sorti, est á vrai dire fort rare dans les , recueils que nous analysons. Ce serait le sujet du conte de La Fontaine "Comment l'esprit vient aux filles". On sait que Colette, dans son bref roman de 1919 Mitsou (auquel elle a donné pour sous-titre le titre du conte de La Fontaine) a repris et approfondi cette situation, sous une forme partiellement épistolaire qui nous autorise á citer ici ce texte: la jeune héroine, dans une lettre qu'elle écrit á son Lieutenant Bleu peu avant que celui-ci ne la rejoigne á Paris, exprime sa confiance raisonnée dans l'avenir de leur relation amoureuse, et en apprécie le bienfait quelles que puissent ìtre les souffrances á affronter ensuite.

Avant de vous avoir connu tout á fait et mìme si vous devez m'oublier bientôt, je veux vous dire merci de tout mon coeur. Peut-ìtre que bientôt j'aurai devant moi dans la glace une Mitsou rayonnante de joie. Peut-ìtre aussi que ce sera une Mitsou en larmes Mais dans tous les cas ce ne sera pas la mìme Mitsou d'avant vous, cette stupide, cette raisonnable qui ne riait pas et qui ne pleurait jamais, cette pauvre qui n'avait mìme pas un chagrin á elle. Je suis donc pour la vie votre obligée, mon cher, cher Lieutenant Bleu, puisque vous n'aurez pas pu faire autrement que de donner quelque chose á celle qui n'avait rien.l s

Les épistoliéres classiques n'ont pas la sagesse courageuse de la petite actrice de café-concert (á laquelle Colette, attentive analyste du coeur et dépourvue des préjugés d'un autre âge, a communiqué les ressources de son optimisme), elles clament sur un ton plus oratoire, á grand renfort d'exclamations, leurs obsédants regrets, confinant leur séducteur dans le rôle muet d'un coupable á qui toute circonstance atténuante a été refusée. Tout au plus pourra-t-on, pour clore ce développement, rappeler que dans la lettre passionnée, telle que la définit Du Plaisir:

Qu'on se plaigne et qu'on remercie en mìme temps, qu'on craigne et qu'on espére, qu'on prie et qu'on menace, enfin que l'on ne se connaisse plus, tous ces désordres sont des beautés, pourvu qu'ils soient exprimés naivement! [6]

On trouvera donc sous la mìme plume féminine quelques cris de bonheur, quelques lettres joyeuses et confiantes alternant avec des expressions d'angoisse et de désespoir. C'est Mariane, la religieuse portugaise, qui fournit le modéle auquel pense Du Plaisir:

628

La capture, selon Barthes, c'est le ravissement, le coup de foudre. La religieuse portugaise emploie á plusieurs reprises le terme *ravi(e),* mais dans un sens faible qui ne rappelle nullement le rapt?° En revanche, les termes *séduire (séduite)* et *enchanter (enchantement)* expriment la violence irrésistible avec laquelle Mariane a vu se briser son identité originelle. Violence, mais qui n'interdit pas une certaine clairvoyance.

Vous me parùtes aimable avant que vous m'eussiez dit que vous m'aimiez. [...] J'étais sur ce balcon le jour fatal que je commençai á sentir les premiers effets de ma passion malheureuse; il me sembla que vous vouliez me plaire, [...] je m'imaginai que lorsque vous vous arrìtiez, vous étiez bien aise que je vous visse mieux et j'admirasse votre adresse et votre bonne grâce, lorsque vous poussiez votre cheval. (GP, IV)

La marquise de M*** chez Crébillon, Fanni Butlerd chez Mme Riccoboni, l'héroine-épistoliére d'Anne Ferrand ou celle de Marie-Catherine Desjardins font volontiers mention des qualités physiques, intellectuelles et mondaines qu'elles reconnaissent aux hommes qu'elles aiment.

La scéne de premiére rencontre, motif obligé dans le roman classique, est largement représentée dans les recueils amoureux?' "Leurs yeux se rencontrérent", et voilá les héros inéluctablement liés; ou plutôt, le regard d'un seul sur l'autre a tout d'un coup transformé sa vie.

Je vous ai destiné ma vie aussitôt que je vous ai vu. (GP, I) [...] et mon coeur fut á vous dés la premiére vue. (RNH, III, XVIII)

Dans la perspective interne du roman, il ne s'agit mìme pas á vrai dire d'une transformation mais plutôt d'un point de départ, d'une naissance, puisque avant la rencontre le personnage n'existait pas en tant que tel, c'est-á-dire en tant que héros amoureux. De lá vient que la scéne est généralement traitée par allusion, sans que l'auteur prenne le soin de fournir description des lieux, portrait en pied des personnages, analyse détaillée des sentiments (le passage cité des *Lettres portugaises, si* bref soit-il, est relativement développé á cet égard).

En revanche, *l'idylle* dont parle Barthes, et qui consiste dans une suite de *rencontres* au cours desquelles se vérifie et se confirme l'amour, est l'objet particulier du premier groupe de lettres dans les romans qui observent une chronologie "normale": les amants dansent l'un devant l'autre une sorte de parade éblouie dont les figures successives, d'une lettre á la suivante, font alterner l'effroi devant le chemin parcouru et les changements constatés, le regret de la sérénité disparue, l'incertitude á

l'égard de la sincérité et de la loyauté du partenaire, et la hâte irrépressible d'accéder á un nouvel état, oú se découvriront des bonheurs d'une nature et d'une intensité insoupçonnées. Dans le roman de Mme Riccoboni, Fanni Butlerd s'adresse á l'homme qui la courtise (Mylord Charles Alfred de Caitombridge, Comte d'Erford, d'aprés le titre de l'édition définitive) par "Mylord" dans les lettres I á VII, par "mon aimable ami" dans la lettre VIII, par "mon cher Alfred" á partir de la lettre X, l'intimité croissant progressivement et le trouble s'accentuant jusqu'á la lettre XXXV, la derniére que Fanni ait écrite avant de rendre les armes á son séducteur. Les jalons du parcours sont indiqués avec précision, tendre badinage, aveux, admirative soumission, reproches d'infidélité, excuses, douleur de l'absence, insomnies, comparaisons flatteuses, inquiétudes, impatiences, menaces, vaines révoltes, jalousies, plaintes et adjurations. L'action progresse au fur et á mesure que la résistance s'affaiblit.[22] C'est que, comme le dit fort justement l'Amour dans le *Dialogue de l'Amour et de la Raison* de Le Pays, "l'Amour a des raisons qui valent mieux que la Raison mìme": vainqueur, il s'empare donc de son innocente proie?[3]

3) L'extase. La lettre XXXVI du roman de Mme Riccoboni est datée de: "mercredi á deux heures du matin", la précédente, de "samedi matin". Quatre jours se sont donc écoulés entre les deux envois. Jamais, á une seule exception prés, un si long intervalle de temps n'avait encore séparé deux missives de Fanni Butlerd á Mylord Alfred. On lit dans cette lettre:

Qu'il est doux, qu'il est satisfaisant de penser bien de ce qu'on aime; de ne point douter de sa foi, de son coeur; [...] Ah que mon âme est tranquille! que ma joie est pure! que ma confiance est entiére! J'ai rempli les désirs de mon amant, je les ai vus renaître; il est heureux, il m'estime, il m'aime; il m'adore. [...]. Oui, mon cher Alfred, je suis contente; puis-je

ne pas l'ìtre, quand je suis á toi, oui, toute á toi? Moments délicieux, plaisir ravissant, redoublez la tendresse de mon amant! (RFB, XXVI)

Ces accents lyriques, ce tutoiement tendrement audacieux, les lettres suivantes ne les reproduiront que rarement. Dix jours plus tard d'ailleurs, Mylord Alfred sera retourné dans son gouvernement pour y faire un long séjour. Ainsi l'extase amoureuse est notée avec une certaine précision, mais dans le roman épistolaire classique il s'agit d'un épisode d'une pathétique briéveté, trés différent des longs chants de félicité des amants romantiques.

Le temps du bonheur est passé comme un éclair; celui des disgrâces commence, (RNH, I, XXV)

écrit Julie dés le début de sa correspondance avec Saint-Preux.

C'est dans les romans dont le déroulement suit l'ordre chronologique que doit apparaître, plus ou moins voilée, cette acmé. Chacun á sa maniére, Rousseau et Laclos ont fait connaître au lecteur les moments triomphaux de Saint-Preux et de Valmont. Crébillon, discret, a glissé la formule "on a supprimé ici quelques lettres" aprés que la marquise a informé le comte, á mots á peine couverts, qu'elle serait seule, le soir mìme, chez elle. (CM, aprés les billets qui suivent la lettre XXVIII).

Mais dans les recueils qui n'observent aucune chronologie et qui évoquent au passé, pìle-mìle, les bons et les mauvais souvenirs, les heures extatiques ne sont pas pour autant pudiquement dissimulées. Peu d'auteurs, il est vrai, savent comme Guilleragues animer avec des mots trés chastes un tableau érotique.

Tous mes désirs seront donc inutiles, et je ne vous verrai jamais en ma chambre avec toute l'ardeur et tout l'emportement que vous me faisiez voir? [...] Je me donnai toute á vous, et je n'étais pas en état de penser á ce qui eùt

pu	empoisonner ma joie,	et	m'empìcher de jouir pleinement
des	témoignages ardents	de	votre passion. [...] Je vous défie
de	m'oublier	je	me flatte de vous avoir mis en
éta	de n'avoir sans moi	qu	des plaisirs imparfaits. (GP, II)

Ces descriptions quelque peu suggestives ne sont pourtant nullement complaisantes, ni gratuites. La question que posent les amantes trahies porte sur la sincérité du plaisir qu'ont éprouvé prés d'elles leur amant. Il importe de remémorer les moments heureux pour vérifier dans le souvenir qu'aucune feinte, aucune hypocrisie ne s'y pouvait déceler. C'est donc une procédure d'auto-justification qui appelle ces scénes, sans que jamais nul témoignage puisse garantir la profondeur et l'authenticité du sentiment.

Je meurs de frayeur que vous n'ayez jamais été extrìmement sensible á tous nos plaisirs. [...] Je ne dois qu'á mes importunités vos empressements et vos transports. (GP, III)

Les souvenirs heureux s'entachent ainsi d'une inquiétude rétrospective, qui rejaillit aussi sur l'avenir. Les cris d'amour les plus purs sont sans doute ceux que procure la seule absence, lorsque aucun soupçon ne s'y mìle, et que dans la solitude les puissances de l'imagination dictent impérativement á l'épistolier ou á l'épistoliére une image heureuse, toute physique, et que n'assombrit aucune arriére-pensée - image donc idéalisée, voire utopique - de la réunion amoureuse que la réalité refuse.

Evocations dont le pouvoir suggestif pas rare, la lettre s'écrit dans la rencontre impatiemment attendue et l'imminence, ou dans les moments s'apaisent les sens émus et satisfaits.

est renforcé lorsque, et le cas n'est fiévre quelques instants avant une dont une derniére phrase annonce qui suivent la séparation, lorsque

Il convient d'ajouter á ces représentations de l'extase amoureuse, malgré sa relative rareté á l'époque classique, une tonalité générale qui dans ces heures privilégiées "embellit tous les objets" (RNH, I, XXXVIII). Seul Rousseau évoque largement ici le cadre naturel et champìtre, imprégné de langueur et de volupté. Mais les auteurs de lettres galantes n'ignoraient pas le motif du "printemps amoureux"z[4], et Marie-Jeanne Riccoboni consacre une petite page á la rìverie de Fanni Butlerd, troublée, aux "premiers jours du printemps", par

le chant de mille oiseaux dont les amours saison, cette superbe solitude, je ne sais quelle douceur répandue dans l'air [...]. (RFB, XXVII)

devancent la

4) La désunion. Nos romans ne connaissent pas le divorce par consentement mutuel. La séparation des couples est due presque toujours á l'abandon d'une amante par un infidéle. Les *Lettres de Babet* nous présentent pourtant un cas assez exceptionnel, celui d'une jeune fille envoyée au couvent par son pére parce qu'elle a refusé d'épouser le prétendant déplaisant qu'il lui impose: ce triste dénouement est compensé par l'enjouement répandu dans la correspondance qu'échangent Babet et son amoureux, et qui communique á l'ouvrage un ton si gai et confiant que le lecteur pouvait s'attendre á un dénouement heureux.

Dans la situation générale, le germe de la désunion apparaît trés tôt. Les *Lettres et billets galants* de Marie-Catherine Desjardins, dans leur désordre, expriment presque á chaque page la crainte de l'infidélité, et la douleur d'un amour inégalement passionné.z[5] La perfidie des hommes, il suffit á une femme de regarder autour d'elle pour ne pouvoir en douter (CM, XVII). Et puis

l'amour languit dans les plaisirs, et quand les désirs ne sont pas de la partie, il lui reste bien peu de chose. (CM, XVI)

Enée, aprés Thésée, a donné l'exemple de ce que la langue classique appelle volontiers *ingratitude:* Isabella Andreini, dans le répertoire des situations amoureuses que constituent ses *Lettres,* rappelle, dans sa lettre intitulée "De la constance des Dames", que

les Dames judicieuses doivent fuir avec autant de soin la conversation des hommes, que ceux qui naviguent fuient le chant homicide des Sirénes. (I AG, X)

Il est donc impossible de se soustraire á la "suite", terme dont Barthes qualifie

la longue traînée des souffrances, blessures, angoisses, détresses, ressentimehts, désespoirs, embarras et piéges dont je deviens la proie, vivant alors sans cesse sous la menace d'une déchéance qui frapperait á la fois l'autre, moi-mìme et la rencontre prestigieuse qui nous a d'abord découverts l'un á l'autre?[6]

La désunion se vit ainsi sur le mode pathétique. Que l'inconstance soit inscrite dans la nature humaine, ou qu'elle soit particuliére au sexe masculin, qu'elle soit déclenchée par la "victoire" enfin obtenue sur une maîtresse longtemps inaccessible, ou qu'elle se manifeste peu á peu sous l'effet de la lassitude, elle entache uniformément la relation amoureuse d'une coloration malheureuse quasi fatale. On n'assiste point, dans nos romans, á l'assaut de deux belles âmes, á des unions marquées de l'idéalisme platonicien, ou au sein desquelles se réaliserait heureusement quelque entreprise commune: Jean-

Jacques Rousseau lui-mìme met des faiblesses dans les conduites de Saint-Preux et de Julie. et n'achéve son roman que par la mort de celle-ci.

La mort, quand elle est pour l'abandonnée la seule issue, transforme le pathétique en tragique. Beaucoup d'amantes, dans leurs souffrances, l'appellent comme une délivrance.

Je me suis trouvée si mal hier, qu'une espérance flatteuse s'était emparée de mon coeur: je n'ai point assez de bassesse pour aider á la nature; mais je trouve qu'elle agit bien lentement. (RFB, CVI)

Mais Fanni trouvera en elle-mìme la force de survivre, d'oublier l'infidéle Alfred ("Vous n'ìtes plus celui que j'aimais" [RFB, CXVI]) et, mieux, de l'humilier en publiant dans les papiers publics la derniére lettre, vengeresse, qu'elle lui adresse. C'est une ressource du mìme ordre dont dispose Mariane lorsqu'elle assouvit sa peine par l'expédient de l'écriture et du retour sur soi, aprés avoir évoqué elle aussi, mais dans une autre perspective, l'idée de la mort:

Une fin tragique vous obligerait sans doute á penser souvent á moi, ma mémoire vous serait chére, et vous seriez, peut-ìtre, sensiblement touché d'une mort

extraordinaire: ne vaut-elle pas mieux que l'état oú vous m'avez réduite? (GP, III)

Celles qui meurent d'amour, l'héroine d'Anne Ferrand, la Marquise de Crébillon, Mme de Tourvel - faut-il leur joindre Julie de Wolmar? - ne paraissent pas, par une plus grande sensibilité ou par une moindre résistance physique, s'ìtre montrées au cours du roman trés différentes de celles de leurs soeurs qui survivent á leur malheur. Il s'agit en fait d'un dénouement auquel l'auteur a voulu conférer une signification morale impressionnante (pensons á Laclos), plutôt que d'un diagnostic sans espoir résultant d'une analyse psycho-physiologique approfondie. Ici aussi un ouvrage romantique, *Le Lys dans la vallée,* pourra servir de comparaison éclairante.

Dans sa *Conférence sur l'expression des passions,* prononcée sans doute en 1668 et publiée en 1696, Charles Le Brun, á propos de "l'Amour simple", signale tautologiquement que

Les mouvements de cette passion, lorsqu'elle est simple, sont fort doux et simples [...],

et esquisse une figure correspondante qui nous paraît aujourd'hui inerte, voire niaise.z[7] En revanche, tristesse, mépris, colére, jalousie, désespoir, etc., se peignent dans des masques torturés qui expriment d'affreuses souffrances. Le contenu des romans classiques, de mìme, ne marque guére d'intérìt pour le bonheur, ses modalités, ses nuances, ses secrets. L'image de la passion que nous y découvrons répond á une conception augustinienne de la nature humaine corrompue, selon laquelle "il n'y a pas d'amour heureux". Rousseau en fait la démonstration avant Laclos, Marie-Catherine Desjardins et Guilleragues le clament avec une superbe éloquence avant que Crébillon et Marie-Jeanne Riccoboni en fournissent une analyse plus attentive.

Il nous paraît ainsi que quelles que soient les évolutions qu'on peut constater "dans la sensibilité amoureuse vers la fin du [XVIIe] siécle", en liaison avec "des modifications dans les idées que l'on se faisait de l'amour" et des "changements de la pratique amoureuse'[28], une forme littéraire précise et durable, celle du recueil de lettres amoureuses, publié de telle maniére qu'il peut passer pour un ouvrage romanesque, impose une *image de l'amour* invariable. C'est dans

d'autres genres littéraires, á l'aide d'autres témoignages, qu'on observera le mouvement de l'histoire: le "type portugais" défini par Susan Carrell reste jusqu'á la fin du XVIIIe

siécle le modéle de la lettre amoureuse classiquez[9], et l'on ne voit pas á cette époque apparaître de lettres d'amour radieuses.

La chose existe sans doute, mais ces lettres sont écrites sans art, et si on les publie c'est tardivement, par curiosité. D'ailleurs les amants heureux s'écrivent- ils?[3°] "Quand je suis lá, á quoi bon le facteur?" écrivait Victor Hugo á Juliette Drouet le 22 mai 1837 3[1] Laissons la parole encore une fois, et pour terminer, á Roland Barthes. Aprés Cicéron et Leibniz, il oppose *gaudium* á *laetitia,* le premier signifiant un bonheur absolu et assuré, le second un plaisir allégre mìlé á d'autres sensations.

Gaudium est ce dont je rìve: jouir d'une possession viagére. Mais ne pouvant accéder á *Gaudium,* dont je suis séparé par mille traverses, je songe á me rabattre sur *Laetitia:* si je pouvais obtenir de moi-mìme de m'en tenir aux plaisirs allégres que l'autre me donne, sans les contaminer, les mortifier par l'angoisse qui leur sert de joint? Si je pouvais avoir, de la relation amoureuse, une vue anthologique? 32

Voeu irréalisable, qui ne le sait? car en chacun de ses moments, l'amour est présent tout entier.

NOTES

Le corpus épistolaire pris en considération comporte principalement les titres énumérés ci-aprés. Il nous a paru inutile de mentionner les éditions utilisées, sauf exception. La référence placée entre parenthéses en fin de citation renvoie au titre, éventuellement représenté par une abréviation ou un sigle, et au numéro de la lettre ou du billet. L'orthographe a été uniformément modernisée.

1555 Etienne Pasquier, "Lettres amoureuses", dans *Recueil des rimes et proses.*
1608 Pierre de Deimier, *Le Printemps des lettres amoureuses.*

1642 Isabella Andreini, "Lettres d'amour", dans: [François de Grenaille], *Nouveau Recueil de lettres des dames tant anciennes que modernes,* tome second. (IAG)
1642 Tristan L'Hermite, "Lettres amoureuses" dans: *Lettres mìlées.* (TLH) 1664 René Le Pays, *Amitiés, amours et amourettes.*
1667 Marie-Catherine Desjardins, *Lettres et billets galants.* (MCD)

1669 Edme Boursault, Lettres de et á Babet, éparses dans *Lettres de respect, d'obligation et d'amour.* (BB)

1669 Gabriel de Lavergne, vicomte de Guilleragues, *Lettres portugaises traduites en français.* (GP)
1683 Fontenelle, *Lettres diverses de M. le Chevalier d'Her***.*

1689 Pierre Richelet, "Billets d'une amante á son amant", dans *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français, avec des notes.*
1691 Anne Ferrand, "Lettres galantes de Madame ****", dans *Histoire des amours de Cléante et de Bélise, avec le recueil de ses lettres.* (FG)
1732 Claude Prosper Jolyot de Crébillon, *Lettres de la marquise de M*** au comte de R***. (CM)*
1747 Françoise de Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne.*

1757 Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Mistriss Fanni Butlerd d Milord Charles Alfred de Caitombridge* [le nom du destinataire a été modifié par la suite]. (RFB)
1761 Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloise, Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes.* (RNH)
1773 Julie de Lespinasse, début de sa correspondance avec le comte de Guibert (1773-76); premiére édition de ses *Lettres* en 1809.
1778 Restif de la Bretonne, *Le Nouvel Abélard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus.*
1782 Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses, ou Lettres recueillies dans une société et publiées pour l'instruction de quelques autres.* (LLD)
Jean-Michel Pelous, *Amour précieux, amour galant (1654-1675), essai sur la représentation de l'amour dans la littérature et la société mondaines,* Paris, 1980. De mìme l'intéressant article de Gabrielle Verdier, "Gender and Rhetoric in Some Seventeenth-Century Love Letters", *L'Esprit créateur, XXIII,* 2 (Summer 1983), p. 45-57, porte surtout sur des problémes d'expression.
Voir la réplique de Jacques Brengues á la remarque de Mireille Bossis, au colloque de Nantes de 1982: *Ecrire, publier, lire les correspondances (problématique et économie d'un "genre littéraire"),* Université de Nantes, 1983, p. 76. Mais pour nous le roman épistolaire n'est donc pas "d'abord un roman".
Janet G. Altman, *Epistolarity, Approaches to a Form,* Columbus, Ohio, 1982, p. 31.

Voir Yves Lefévre, "Jaufré Rudel et son 'amour de loin"', dans *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts d Pierre Le Gentil,* Paris, 1973, p. 461-477.
Isabelle Landy-Houillon, "Introduction" á: Bernard Bray et I. L.-H., éd., *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres,* Paris, 1983, p. 20. Le volume contient les *Lettres galantes [...]* d'Anne Ferrand et les *Lettres de Babet* de Boursault.
Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse, des manuels aux romans (I550-1700),* La Haye-Paris, 1967, p. 25. Jean-Michel Pelous, op. *cit., p.* 299. Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux,* Paris, 1977, p. 89 et p. 91-92.
Colloque de Nantes, *Ecrire..., op. cit., p. 11* et *passim.*

O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage,* Paris, p. 427.

Jacques Brengues, dans Colloque de Nantes, *Ecrire..., op. cit., pp.* 64-66. *Op. cit., P.* 87.

13
14
15
16
17 18 19
20
21
Par exemple au colloque d'Urbino de juillet 1984, consacré au sujet: "Les correspondances, les figures de l'épistolaire", et dont les actes n'ont pas été intégralement publiés.
Voir, sur le "caractére foudroyant de l'amour et du premier regard", la note de Bernard Guyon dans son édition du roman de Rousseau, Bibl. de la Pléiade, Paris, 1961, p. 1367.
Colette, M i *ts o u,* texte présenté, établi et annoté par Bernard Bray, dans *Oeuvres,* éd. publiée sous la direction de Claude Pichois> t. II, Paris, 1986, Pléiade, p. 685.
Du Plaisir, *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire, avec des scrupules sur le style,* éd. critique p. p. Philippe Hourcade> Genéve, 1975, p. 33.
Verlaine, *Sagesse, II, IV.*
Op. cit., p. 233.
Voir Bernard Bray, "L'hypocrisie du libertin", dans (coll.) *Laclos et le libertinage,* Paris, 1983, p. 97-109, ici p. 103-104.
Voir le chapitre "Ravir" dans Pierre Dumonceaux, *Langue et sensibilité au XVIIe siécle, l'évolution du vocabulaire affectif,* Genéve, 1975, p. 72-108.
Voir Bernard Bray, "La rencontre amoureuse dans le roman classique", dans Rolf Kloepfer, éd., *Bildung und Ausbildung in der Romania,* Bd I, Literaturgeschichte und Texttheorie, München, 1979, p. 152-162, notamment p. 161; et Jean Rousset, *Leurs yeux se rencontrérent, le scéne de premiére vue dans le roman,* Paris, 1981.
Le Dialogue se trouve dans les éditions anciennes d'Amitiés, amours *et amourettes,* p. ex. éd. de 1665, p. 51-67; passage cité p. 56.
Voir Pierre de Deimier, *Le Printemps des lettres amoureuses,* Paris, 1608.
22 E$_n$ ce sens, il ne nous paraît pas exact de parler, comme le fait Joan H. Stewart, d'une "absence presque entiére d'action" dans ces *Lettres* (voir Madame Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd,* éd. par J. H. S., Genéve, 1979, p. XV).

25 Voir l'éd. critique procurée par Micheline Cuénin, "Publications de la Société d'Etude du XVIIe siécle", 1975.
26 Op. *cit., p.* 233-34.
27 Charles Le Brun, "Conférence sur l'expression des passions"> présentée par Hubert Damisch, *Nouvelle Revue de psychanalyse,* n° 21 ("La passion"), 1980, p. 93-121, ici p. 103 et 113.
28
29
30
Roger Duchìne, "Des leys d'amor á l'ombre de la préciosité", dans (coll.) *Les visages de l'amour au XVI/e siécle* (13e colloque du CMR 17), Université de Toulouse-Le Mirail, 1984, p. 5-7, ici p. 7, dans un commentaire des travaux de Jean-Michel Pelous et de Bernard Magné.
Susan L. Carrell, *Le soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire, étude d'une formule monophonique de la littérature épistolaire,* Tübingen et Paris, 1982.
On pourrait alléguer Victor Hugo et Juliette Drouet. Au colloque de Nantes de 1982 a été présentée la charmante correspondance échangée en 1844 entre deux fiancés, Maurice de Barberey et Héléne Roederer (Maguy de Saint-Laurent, *Cent lieues et dix-huit jours, s. l.* n. d.). Les *Lettres d l'amant* de Mireille Sorgue, datées de 1961 á 1964, publiées en 2 vol. en 1985 (Paris), ont été étudiées par Susan Carrell dans une communication recueillie dans

le n° 39 (1987) des *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises.*
31 Victor Hugo, *Lettres d Juliette Drouet,* 1833-1883, Paris, 1985, éd. p. p. Jean Gaudon, p. 46.
32 Op. *cit.,* p. 60.

Chapitre 8.

Le laboratoire épistolaire

J'écrivais. « Mon très cher chéri, je n'ai pu fermer l'oeil de toute la nuit dernière, vous étiez à la fois trop près et trop loin de moi... et puis j'ai si peur d'être surprise à vous écrire... ».

Ainsi je m'essayais à l'obligatoire mensonge amoureux, puisque la nuit précédente j'avais très bien dormi, la chatte contre ma joue, et que mes parents étaient sans défiance.

En rappelant ces souvenirs d'adolescence, Colette n'hésite pas à considérer ses premières lettres comme l'essai d'une écriture qui allait bientôt trouver son sujet et surtout son style.

> Cette fille de dix-sept ans [...1 ne savait pas encore couvrir des pages, délayer, improviser laborieuscmcnt la chronique d'un village où il ne se passait rien.

Au « mcnsonge amoureux », qui est tout aussi bien un mensonge épistolaire, répondra le mensonge romanesque, laborieuse improvisation. Les Icttrcs d'amour de Mlle Colette sont-elles donc le tout premier roman du tùtur écrivain? et doit-on alors se déclarer rornancier dès que la plume à la main on projette vers un destinataire absent une image de soi quelque peu élaborée' La dignité du genre épistolaire, proclamée par les Italiens et consacrée en France par le succès des (Fravrea de Cuez de Balzac, si elle lui est duc grâce à la gravité des sujets qu'on est en droit d'aborder dans des lettres, grâce aux recherches d'expression qui s'y trouvent justifiées, enfin grâce à la qualité de la personne qui s'y expose à la curiosité du lecteur, cette dignité ticnt aussi à la liberté qui préside à l'écriture épistolaire, et que revendique le moindre écolier attablé devant son papier à lettres aussi bien que Mme de Sévigné lorsque, occasionnellement, elle se « fait un plaisir [d'] écrire hors dr propos » à sa fille (3 mars 1671). La liberté dont il s'agit est attachée à Femploi de la première personne. L'auteur d'une lettre, à ce qu'imagine le lecteur de cette lettre, est tout entier présent derrière les lignes qu'il a rédigées, et qu'il a authentifiées par sa signature. Dans chaque lettre, document forcément différent du précédent et susceptible de le contredire, se renouvelle l'cngagement personnel de l'épistolier, à qui s'offrent des possibilités d'expression théoriquetncnt illimitées. D'autre part, alors (-]Lie le roman se donne pour une fiction, la lettre affiche soit caractère non fictif. Ainsi l'épître liminaire du roman, ou l'avis au lecteur, qui relèvent du statut épistolaire, garantissent la non-fictivité du récit (-lui va suivre (qu'il soit écrit à la troisièttte ou à la première personne grammaticale) à l'aide de quclqurs artificcs devenus lieux communs, ci repris sans vergogne par les inventeurs d'histoires les moins vraisemblablcs.

Parce quc s'y trouve privilégié l'emploi tic la première persoinic, le roman par lettres est habilité à exprimer uoe liberté créatrice qui est iuterditc à la narration en il. Celle-ci décrit un univers refermé sur lui-même : le dénouement y répond à l'exposition, les événements racontés lie peuvent \, être mis cil doute tant que le narrateur, comme il est normal à l'époquc classique, reste dissimulé, les personnages v sont prisonniers dit rôle qm leur est assigné. Le roman par lettres au contraire - et même dans mie certaine mesure le roman comportant un nombre non négligeable de lettres insérées - arrtorisc l'imprévisible, le désordonné, l'anormal, l'inexplicable, toutes ces iuvraiscrnblanccs auxquelles l'emploi du jc épistolaire coiif⁻èrc tir] l,tbcl de vérité. De là une fonction cspérimentale du recueil Lie lettres et Lit] roman par lettres, ensembles textuels dont le statut imprécis favorise la manipulation, notamment ci] les ouvrant à de',' éléments cxtra-narratifs qui lie sauraient trouvcr leur place dans le roman traditionnel : la réussite de la plupart de ces expériences encouragera tous les romanciers à en enrichir leurs oLi\¯ra¨cs.

1. On sait combien est délicate la transition qui mène dli recueil de lettres amoureuses au roman par lettres. Quand Villcdicu cède à 13arbin ci] 1 EW7, sans doute contre espèces, les

lettres d'amour qu'il a reçues (-le MarieCatherine I)esjardins, quand Guilleragucs affirme en 1669 que la célébrité même qui entoure « la traduction de cinq lettres portugaises ,> rend « diftîcilc qu'elles n'eussent enfin paru avec des fautes d'impression qui les' eussent défigurées », quand J.-B Loyson eu 1673 public une nouvcllc présentation sous un titre plus long et plus précis du Roman dcs lettres de l'abbé d'Aubignac, sorti pour la première fois de ses presses six ans auparavant, quand enfin pour mieux exploiter le succès des lettres de ci à I3abct de Boursault mêlées dans les Lettres rIl) rcaycct, d'olrli~atinn et d'nvrorrr de 1(i69, i. Guignard regroupe cette correspondance dans l'édition de 1683 et lui donne ainsi l'a Hure d'un roman, ces opérations témoignent de la vnlcrrr rnardenrnde qu'acquièrent progressivement des ensembles épistolaires dont le discours préfaciel ou simplement la renommée accréditent l'authenticité. Leur forme hybride permet à ces ensembles d'être considérés tantôt comme des recueils tantôt comme des romans, mais il faudrait dirc plus exactement qu'auteurs et libraires expérimentent en l'occurrence une noLivellc forme littéraire dont le succès durera plus d'un siècle.

?. Les écrivains eux-mêmes, considérant ces ouvrages sous un aspect théorique, ont quelque difficulté à partager l'audace des pratiques commerciales. Lorsqu'il dédie à Mademoiselle son Rorr-aarr des lettres, l'abbé d'Aubi-
gnac, dissimulé sous le pseudonyme d'Ariste, désigne son livreront d'abord par les mots « ce nouveau Roman », puis par le terme « mes lettres ». On ne peut micuN caractériser que par ce rapprochement de trois vocables la gêne qu'éprouve l'auteur à formuler une définition convenable. Trois ans .mparavant René Le Pays baptisait joliment une nouvelle classe d'auteurs les « .Authcurs sans authorité » (Avis au lecteur d'Amitiés, Amoarrs et ,qrrlor+-rcttcs) : ceux-ci sont les écrivains qui comme lui n'ont « fait que des Sonnets, des Madrigaux, cX des Lettres ». Un recueil de lettres, son auteur ne le présentera donc que timidement soit comme un roman, soit comme un cnwra`~r donnant droit à la qualité d'auteur. Une telle hésitation se retrouve rncorc dans l'Avertissement mis par Fontenellc en tête des Lettres dircv:<e~ (ic .11. *le* Clmvvlier d'Her***. Ici la curiosité du lecteur habilement attisée, puisqu'il ignore le nom de l'auteur des lettres comme aussi les noms (le lcurs destinataires, s'augmente d'une incertitude portant sur la nature même de l'ouvrage, particulièrement originale. La forme épistolaire se rcvèlc là encore propice à l'exploration des frontières du domaine romanesque : elle permet la vérification par l'expérience du statut littéraire d'ouvrages mondains composés sans soin particulier.

3. L'une des caractéristiques de ces recueils réside dans la liberté que prcnd l'éditeur avec nue chronologie acceptable. Il est difficile de se satisfaire de l'ordre dans lequel sont rangées les cinq Lettres portty~nises, ou même de trouver un ordre préférable. Mais qui songe à s'en plaindre, à moins que de méconnaître les effets d'une vraisemblance littéraire et sentimentale, infiniment plus suggestive que la sèche pseudo-vérité d'un calendrier « historique » % Il est impossible de coordonner les Lettres ,~alarrtes *de* _lladnrrrc **** d'Anne Fcrrand avec son Histoire *des amour_;* de la jwatoe F3élise• *et de C_'Iénnto,* bien que les deux textes paraissent sous la même couverture en 1091 et que l'auteur ait cherché à faire croire à l'existence réelle d'un même et uni quc personnage, féminin aussi bien que masculin : durée et organisation chronologique des événements d'une part, perspectives narratives d'autre part différent de l'une à l'autre histoire, ce qui rend suspecte l'authenticité de toutes deux. C'est là que le lecteur apprend à se familiariser avec les techniques de l'anachronie narrative, qui se sont révélées si fécondes. Ainsi les quatre ou cinq premières pages de La 1'"i(' *de* Marialiric de Marivaux (Avertissement, a préarnbule » de la 1 " partie, entrée en matière de la comtesse) accumulent une série de distorsions et de masques destinés à justifier la distance critique qui sépare la narratrice âgée de la jeune fille qu'elle était et de qui elle raconte les aventures, destinés aussi à créer un suftîsant recul romanesque tout en niant quelque recours à l'invention :

Cc début paraît annoncer un roman : cc n'cn est pourtant pas an queje raconte :je dis la vérité comme je l'ai apprise de ceux qui m'ont élevée.

4. Ait xvnt` siècle, après Marana et Montesquieu, on trouve couramment consignées dans des lettres - le genre de la « lettre de voyage » ayant proliféré - des observations sur les pays étrangers. Explorations à but
scientifique, expéditions commerciales, campagnes militaires, rencontres diplomatiques, exils politiques multiplient les rnotifs d'« absences » dont les échanges épistolaires tentent de pallier les inconvénients. I)e la comparaison entre les diverses nations, les diverses sociétés, les divers usages civils cm religieux, surgit un regard critique sur la France elle-même. Ce regard at-il sa place dans le roman ? On sait que les *Lettres persanes* ne sont qu'« nue espèce de ronran », non un roman véritable ; et à quel genre appartiennent les *Lettres anglaises (ou plzilosnphiquc°s),* les *Lettres jLrives?* Quand il réimprimc en 17?R ses *Lettres sur les Ara,~lois et les Frnrzfois, B.-L.* de Murait déclare dans s'a Préface :

('es Lettres n'étoicnt dans leur Origine qu'un jeu. C'étoit l'At)itisciiieiit d'un Voiagcur, & cllcs n'auroicnt guerc scrvi que d'Aniusemcnt à qui les auroit lues,

avant de reconnaître que, puisque des copies couraient le monde, il avait estimé néccssaire, avant d'autoriser une publication, de retoucher, compléter et améliorer l'ouvrage, c'est-à-dire d'en transformer le projet initial, et du carnet de route du voyageur faire un essai sur les voyages. La fonction de la forme épistolaire est celle d'un creuset où le mélange expérinlcntaI de divers ingrédients donne naissance à des objets nouveaux, bientôt devenus d'usage courant.

La Bruyère lie s'est pas trompé lorsqu'il affirmait que les femmes réussissent micux que les hornrncs « dans ce genre d'écrire ». La féminisation de l'écriture épistolaire, dont les causes sont d'ordre essentiellement socio-historique, procure tune tribune aux femmes qui, à la suite de Mme de Villedieu ou d'Anne Ferrand, veillent élever une protestation publique contre l'injustice du sort que dans les conflits sentimentaux leur réservent les institutions et les m<rurs perverties par l'égoïsme masculin. Si une grande part de l'cx uvre de Mille Riccoboni consiste en romans par lettres, ce n'est pas seulement parce que cet auteur suivait la mode, c'est aussi qu'un accent supplémentaire d'authenticité censé agir efficacement sur le lecteur, l'accent d'une inculpée qui défend sa propre cause, ne s'obtient que dans le cadre chronologique (découverte progressive de l'ingratitude et du manque de scrupules de l'amant infidèle) et grammatical (emploi de 1a première personne) fourni par le roman épistolaire. Les idées féministes se disposent là dans le plus favorable des conditionnements.

6. Il est à peine besoin de mentionner le lyrisme qui, dans cette période classique peu portée aux épanchements d'âme, trouve parfois refuge dans la pseudo-intimité de la lettre amoureuse. Des lettres de Cyrano de Bcrgerac, savantes constructions à la rhétorique exarcerbée, à celles, tout enfiévrées de Julie de Lespinasse et de Mirabeau, on suit, avec l'importante charnière des *Lettres portugaises* en 1669, un mouvement qui part de l'imprimé et aboutit au manuscrit, qui va donc du publiable à l'impubliable, d'un texte volontairement proposé à l'appréciation du public à un texte qui semble dérobé à la cassette la plus secrète. Le dialogue d'Héloïse et Abélard, sous la plume de Bussv-Rabutin puis de Bcauchamps, de Colardeau, de Fcutry, de llorat,
etc., sans oublier la nouvelle version de J.-J. Rousseau, lie peut omettre quelques allusions fort ardentes. Le discours de la passion est ici légitimé par la tradition littéraire, tout en restant dans les limites supposées d'un duo contîdentiel. Le recours à l'épistolaire permet nue habile confusion entre l'imaginaire et le vécu. Julie de Lespinasse compare sa situation auprès de C*uibert à celle de Marion et d'Edmond, personnages du Paysan pernerti, taudis que dans le roman même de Restif quantité d'allusions à de réels spcctacles parisiens, aux auteurs des siècles de Louis XIV et de Louis XV et à leurs ouvrages, entreticnnent l'illusion de non-fictivité.

~. C„cst par le raffimetneut de sa construction que le chef-d'œuvre du roman épistolaire, *Les* Linisorrs dnn~crcrrses, témoigne quant à lui des ressource', du genrc. Un tel entrecroisement d'intrigues ne saurait être rendu littérairc ment vraisemblable sans le morcellement de l'action et de la rcprésentation en brèves unités susceptibles (-le multiples agencements. Par sv double nature à la fois active et descriptive, la lettre permet d'accélérer les lcntes procédures du roman en il. Et cet avantage n'interdit nullement l'insertion du discours variés relevant de

l'autobiographie, de la chronique, de la plainte ou du chant annoureus, de la critique sociale, de la polémique. Les grands romans épistolaires de Restif de la Bretonne, s'ils annoncent l'irnmense fresque balzacienne, c'est parce que la souplesse et la liberté qui caractérisent l'écriture d'une lettre rendent plausible la présence de tout un échantillonnage générique correspondant aux facettes innombrables de la curiosité et de la personnalité humaines.

Finalement ou pourrait considérer que sa variante épistolaire a représenté pour le genre romanesque, pendant les siècles classiques, un laboratoire d'cssais. Toute la question de la vraisemblance, tous les jeux de la vérité et du mensonge s'exposent sous une forme plus précise c t plus complète lorsque c'est un je qui produit le texte (ou plusieurs *je* échelonnés dans certains discours préfaciels). L'« effet de réel » qui aujourd'hui encore entraîne tant de lecteurs et de lectrices vers les biographies, les autobiographies fictives, les romans historiques, s'est forgé peu à peu dans ce laboratoire expérimental. Mais cc réel supposé s'orne du prestige de l'écriture, de la célébrité qu'entraîne la publication, et cri acquiert une valeur supérieure. Le narrateur unique qui s'exprime parie se trouve multiplié par le nonrbre de ses lecteurs et perd dans une certaine mesure son identité •< historique ~>. Rousseau a remarquablement analysé cette aporie dans la Sccondc Préface de sa Tulie :

- Vmsjugcz cc que vous avez lu commc un Roman. Cc n'cn est point un : vous I avr7 dit voas-mémc. C'est un Recticil Lie Lettres...
- yui ne sont point des Lettres : jc crois l'avoir dit aussi. Qtiel style épistolaire'. .
- _l_e \ oi, quc vous $_a i_{mer} i_{ez}$ micux de'., Lettres faites pour être imprimées.
- (;e souhait paraît assez bien fondé pour celles qu'on donne à l'impression.

A trompeur, trompeur et deuil : sur le chemin de l'illusion, la forme épistolaire montre la voie au roman.

BIBLIOGRAPHIE

Le'., réflexions précédentes prennent appui principalement sur quelques travaux récents :

Malquori Fondi, Giovanna, Introduction et notes accompagnant son édition de : François Hédelin, abbé d'Aubignac, Im° Rvrvaan dc~ Lettres, Paris - Seattle - Tübingen, l'FSCL, Biblio 17, n° 50, 1989.

Mathicu-Colas, Michel, « Récit et Vérité e, Pclcrtiqrrc, n° HU, novembre 1989, pp. 387-403.

Morahito, 12affrcle, « Pratiques épistolières et épistolarité restreinte », Orbi_ litter-arum, 1989, n" 44, pp. 1c)1-203.

Ouellet, Réal, a Théorie du roman et fonction conative : le discours préfaciel (16O()-1615) », dans E. i3almas (éd.), Storicyrra/ia drlln critica yarrcr_c° ucf Scicc•nto, I3ari - Paris, Adriatica - Nizet (Quadcrni ciel Sciccnto franccsc, n° 7), 1986, pp. 161-173.

Racault, jean-Michel, « Les jeux de la vérité et du mensonge dans les préfaces des récits de voyages imaginaires à la fin de l'Age classique (167fr17?6) », dans F. Moureau (éd.), _ti1c•taworpho~es du récit de noya~7e, Paris - C;encve, Champion - Slatkinc. 1986, pp. 82-11().

Ruhc, Ernst-Pcter, « Comment dater la naissance du roman par lettres ci] Francc? », dans Ouverture et Dialotirru•, Mélanges offerts a Wolfgang Lciner, Tübin~;en, Cl. Narr, 1988, pp. 37c)-3r)1.

Chapitre 9.

Du brouillon épistolaire au livre de lettres

Avec l'accord de Patrick Dandrey, je ne parlerai donc pas de M^me^ de Sévigné, mais plutôt de quelques aspects de la littérature épistolaire au XVII^e^ siècle, considérée au moment de sa naissance à la littérature. Roger Duchêne a consacré le début de son exposé de la semaine dernière aux problèmes généraux qui concernent la définition même d'une lettre manuscrite, autographe ou allographe, brouillon, copie ou minute, je vais revenir sur ces points, en insistant sur les procédures de passage du manuscrit à l'imprimé.

Tandis que le manuscrit d'un livre termine son existence chez le libraire-imprimeur, qui le détruit après avoir réalisé l'édition, la lettre, elle, est expédiée à son destinataire, qui la lit sous sa forme manuscrite, éventuellement la fait lire à quelques amis, puis, s'il la conserve, la classe dans ses papiers, enfin l'enfouit dans quelque coffre. En principe, il n'est pas prévu qu'elle soit un jour imprimée. Si pourtant, pour des raisons diverses, il advient que ces lettres passent chez un imprimeur, on peut alors considérer deux modes de genèse de ces livres de lettres :

1°) c'est l'épistolier lui-même qui de son vivant rassemble ses lettres, ou entreprend de les rassembler, ou accepte qu'on les rassemble, en vue d'une publication. Il considère le ou les volumes de lettres ainsi constitués comme l'une, parmi d'autres, de ses « œuvres ». Ainsi quelques éditions avec privilège des lettres de Guez de Balzac portent le titre : *Les Œuvres de Monsieur de Balzac* : ce sont les 6^e^, 7^e^ et 8^e^, de 1627 à 1630, Balzac n'a encore rien publié d'autre, à cette date ses lettres sont donc bien ses œuvres complètes. Dans cette catégorie, partant de la « Considération sur Cicéron » de Montaigne, j'examinerai d'abord le précédent des dames Des Roches, qui publient leurs *Missives* en 1586, puis le point de vue libéral de Malherbe, et enfin les arguments des premiers défenseurs de Balzac, justifiant l'écriture épistolaire et la publication de lettres en principe privées. J'essaierai de comprendre quelles raisons peuvent déterminer un épistolier à se faire auteur, et pas seulement un « auteur sans autorité », comme le dit de lui-même, modestement, René Le Pays, dans l'Epître au lecteur de son ouvrage *Amitiés, amours et amourettes*, qui est dans sa plus grande partie un recueil de lettres.

2°) le second cas est celui des correspondances éditées deux ou trois siècles après leur rédaction, dans une perspective plus ou moins scientifique, d'ordre historique ou littéraire, et je vous donnerai seulement ici les exemples de deux grands épistoliers, bien connus comme tels du monde érudit du XVII^e^ siècle, mais dont les lettres, sauf exception, n'ont été publiées qu'au XIX^e^ et au XX^e^ siècles : Peiresc et Chapelain. Nous aborderons alors la question des brouillons, des minutes et des copies, et observerons les difficultés à prévoir.

Pour ne pas prendre trop de temps, je me contenterai de ces deux points.

1) De la missive au recueil.
(Montaigne – Les dames Des Roches – Malherbe – Balzac)

On va rappeler que dans la perspective humaniste qui s'impose ici l'idée de faire des livres de lettres n'a rien d'original. Avant les Italiens, ce sont évidemment Cicéron, Pline et Sénèque qui fournissent les modèles. L'attitude de Montaigne, qui condamne la publication par Cicéron et Pline eux-mêmes de leur correspondance familière, est particulièrement significative. Il s'exprime sur ce sujet dans l'essai « Considération sur Cicéron » (I, 40), qu'il faut lire dans une édition distinguant les trois couches de la rédaction. En 1580, Montaigne fustige, sur un ton violemment méprisant, la « bassesse de cœur » des deux magistrats-épistoliers :

> Sied-il pas bien à deux consuls Romains, souverains magistrats de la chose publique emperière du monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagoter gentiment une belle missive,

> pour en tirer la réputation de bien entendre le langage de leur nourrice ? Que ferait pis un simple maître d'école qui en gagnât sa vie ?

Montaigne affecte ici d'attribuer à Cicéron et Pline, écrivains de lettres, le seul souci de faire reconnaître leur élégance langagière. Il est sans doute irrité par la vanité de la querelle entre d'une part les tenants de l'héritage cicéronien, représenté au début du XVI[e] siècle, en France par Bembo et Sadolet, en France par Christophe de Longueil, et d'autre part les sénéquiens, partisans d'un style volontiers laconique, tel que le pratiquait et le recommandait Erasme. Cette querelle affleure dans un recueil de lettres pro-cicéronien publié précisément par Henri Estienne en 1577, fier de conserver et de proroger le « Tullianus stylus »[clxii]. Montaigne ne peut supporter l'idée qu'un homme d'Etat, un homme public, s'abaisse à « faire du style ».

Un peu plus loin dans le même essai il se montre moins sévère pour d'autres anciens, qui eux aussi « promettent […] éternité aux lettres qu'ils écrivent à leurs amis ». Ce sont Epicure et Sénèque. Il est vrai, tout d'abord, qu'ils rendent le nom de leurs correspondants « aussi connu et fameux que pourraient faire leurs actions publiques » (et en effet, Epicure a fait connaître Hérodote, Pythoclès et Ménécée, comme Sénèque a fait connaître Lucilius). D'autre part leurs messages ne sont

> pas lettres vides et décharnées, qui ne se soutiennent que par un délicat choix de mots, entassés et rangés à une juste cadence, ains farcies et pleines de beaux discours de sapience, par lesquelles on se rend non plus éloquent, mais plus sage, et qui nous apprennent non à bien dire, mais à bien faire.

Dans l'édition de 1588 Montaigne revient sur le sujet des lettres. Il n'est alors plus question de Cicéron, mais de la mode éditoriale qui commence à s'emparer des productions épistolaires. Sans y faire précisément allusion, Montaigne a probablement en vue deux ouvrages parus deux ans auparavant, en 1586, les *Missives* des dames Des Roches, et les *Lettres* d'Etienne Pasquier, deux recueils bien français, tous deux parus chez l'éditeur parisien Abel L'Angelier. Il y a enfin dans l'édition de 1595 un ajout qui témoigne de l'intérêt nouveau que Montaigne porte à l'écriture par lettres.

Pourquoi Madeleine et Catherine des Roches se sont-elles décidées à faire paraître en public leur correspondance ? Anne Larsen, dans sa récente édition[clxiii], voit la première raison dans l'adjonction aux missives d'une adaptation en vers du poème mythologique de Claudien le *Ravissement de Proserpine*, que L'Angelier pouvait considérer comme l'atout principal du volume.

Mais elle remarque aussi, à juste titre, que Catherine Des Roches a pris conscience de l'effet de « curiosité » (le mot est d'elle-même) qui pouvait s'attacher au recueil[clxiv], et que, dans cette perspective publicitaire, elle laisse l'éditeur libre de choisir le titre du livre : *Missives*, ou *Lettres*, ou *Epîtres*. Elle le laisse libre également de supprimer telles ou telles lettres qui ne lui paraîtraient pas convenir à l'ensemble, ou faire « honneur » à l'auteur, ce qui montre le rôle prééminent de l'éditeur L'Angelier dans le lancement de la publication. Je note enfin une dernière formule de Catherine Des Roches, qui remarque que ses lettres,

> étant de longtemps envoyées à plusieurs personnes d'honneur, ont déjà gagné le nom de missives[clxv].

Par là elle donne aux destinataires des lettres la place que leur qualité leur confère dans la détermination du statut social du livre, et elle fait aussi, avec une pointe d'orgueil, allusion au renom (*gagné le nom*) déjà acquis par ses lettres, et qu'il est légitime d'étendre au moyen d'une publication.

Le renom des lettres, voilà sans doute la raison la plus nécessaire qui les fait passer du domaine privé au domaine public. Car le destinataire premier les fait lire, en tout ou en partie, à un second cercle de lecteurs. Il leur fait partager le plaisir qu'il a eu à les recevoir. Parfois il en fait

établir une copie, plus ou moins fidèle, qu'il peut transmettre tout en conservant l'original. Ces « seconds lecteurs » peuvent « répondre » à quelques mots aimables qui les concerne dans une lettre qui ne leur a pas été nommément adressée. Ainsi s'élargit le réseau au sein duquel s'établira la réputation de l'épistolier, qui atteindra finalement un éditeur projetant de réunir quelque florilège épistolaire.

C'est exactement ce qui est arrivé à Malherbe. François de Rosset se fait l'éditeur en 1609, chez le même L'Angelier qui a publié les lettres des dames Des Roches et de Pasquier, d'un recueil de *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*. Le succès du volume le décide à procéder à une réédition augmentée en 1612. Il s'adresse alors à Malherbe et lui demande une contribution. Malherbe est intéressé mais il n'a pas gardé de copie de ses lettres. Il s'adresse donc à son correspondant le plus régulier, son ami Peiresc.

> Il se va imprimer un recueil de lettres, où l'on me presse d'en mettre ; si vous en avez quelqu'une de qui le sujet le méritât, vous m'obligerez de m'en envoyer la copie, comme de celle des noces de M. de Vendôme, de la mort du Roi, et autres nouvelles. Si vous m'en vouliez écrire une où fût contenue bien au long l'histoire de messire Louis et de Madeleine de La Palud, je crois que cette narration contenterait fort les lecteurs. Vous n'auriez que faire d'y mettre du vôtre que l'histoire : si vous m'en jugez digne, je vous relèverai de la peine du reste.
>
> M. de Valavez [frère de Peiresc] vous a aussi écrit le couronnement du Roi et les obsèques de feu Monsieur ; s'il vous plaisait en faire faire des copies, nous les mettrions avec les autres, et les mettrions en équipage de comparaître. Adieu, Monsieur : excusez ma liberté. Si vous voulez que votre nom soit tu, il le sera, mais je n'en suis pas d'avis.

Ce passage est extrêmement éclairant en ce qui concerne le statut de la lettre familière, qui de privée devient publique.

1) Nous remarquons tout d'abord que si les auteurs de ces lettres ne disposent pas eux-mêmes de copies ou de minutes de leurs missives, c'est bien qu'ils les ont écrites au fil de la plume, sans souci de retouche ni de conservation. Ils doivent donc demander des copies aux destinataires, étant persuadés que ceux-ci ont conservé les originaux.

2) Pour le choix des sujets : la lettre des noces du duc de Vendôme, du 19 juillet 1609, décrit minutieusement le protocole de la cérémonie, les robes et les parures des seigneurs et des dames, le plan de la table du banquet. Celle du 19 mai 1610, qui conte l'assassinat d'Henri IV, est exceptionnellement longue, et donne tous les détails possibles sur l'attentat, sur le meurtrier et sur les mesures aussitôt prises à la cour. Messire Louis est le prêtre Louis Gaufridi, séducteur de religieuses, brûlé vif à Aix, et Madeleine de La Palud est une de ses victimes. Les lettres que Malherbe envisage de remettre à l'imprimeur sont donc ce que les manuels appellent des « lettres de nouvelles », et si elles doivent « contenter fort les lecteurs », ce sera par leur information complète et sûre, mais surtout par la manière dont elle est traitée, c'est-à-dire par la qualité littéraire des descriptions et narrations.

3) Quant à l'authenticité des textes, nous sommes surpris de constater que Malherbe propose à Peiresc une sorte de collaboration : dans une lettre qui serait en somme écrite sur commande, et qui conterait un événement de l'année précédente, l'un rédigerait « l'histoire », l'autre s'occuperait « du reste ». De toute façon les lettres seront mises « en équipage de comparaître », c'est-à-dire nettoyées de toute allusion personnelle, mises au format désiré, et vérifiées sur le plan stylistique. En une autre occasion, Malherbe souhaite que ses lettres soient avant publication « revues et habillées à la mode », ce qui est suffisamment clair. D'autre part la mention indifférente du nom prouve que Malherbe ne se fait pas une idée exigeante du caractère privé du dialogue épistolaire. On voit combien compte peu l'image personnelle de l'épistolier et de son correspondant : ces textes n'ont rien de commun avec une conversation, et leur caractère épistolaire est quasi inexistant.

C'est bien sur le point d'une définition de la lettre que s'attardent aussi les premiers commentateurs et présentateurs des lettres de Balzac. La condamnation proférée par Montaigne reflète une opinion encore largement répandue : en principe, une lettre n'est pas faite pour être

imprimée, son contenu n'est destiné qu'à un ou quelques lecteurs, il s'inscrit dans une courte durée, en attente de la réponse, qui sera suivie d'une réplique, et ainsi de suite. Par conséquent, une fois les lettres passées sous la presse, il faudra trouver, à cette entreprise mal considérée, quelque justification. Voici la formule de La Motte-Aigron, dans sa Préface accompagnant la première édition des lettres de Balzac, en 1624

> [Il faut] avouer que cette sorte d'écrits n'ayant pas été faits pour être imprimés, le monde s'en passerait bien.
>
> [Mais il ajoute :] C'est se tromper que de croire que les grands sujets doivent être bannis de toutes les lettres ; que l'éloquence même n'y doive paraître que lâchement.
>
> [Plus loin] Le mérite des lettres n'est pas moindre que celui-là des harangues.
>
> [Plus loin] Les discours Panégyriques, les Apologies, les consolations, les jugements sur les actions morales, bonnes ou mauvaises, les opinions et sentiments des choses du temps, celles qui plaisent, et celles que l'on doit haïr, les indifférentes encore ; bref tout ce qui peut tomber dans le discours, et sous la raison, est l'objet des lettres.

Les mots « discours », « éloquence », « jugements » connotent l'expression « grands sujets » : il s'agit de caractériser une nouvelle sorte de lettres, moins familière, plus ambitieuse que le médiocre modèle, trop personnel, dont se gaussait Montaigne. Quant au contenu, on est plus près de Sénèque, car la lettre s'ouvre à des réflexions philosophiques et morales à valeur générale, même si elle n'est apparemment libellée que pour un seul destinataire. Le corollaire est d'ordre stylistique. A la « harangue » ne convient évidemment pas le style bas, le *sermo humilis* ou *exilis* traditionnellement réservé à la lettre. Mais le goût change, et au fur et à mesure de l'avancée du siècle, en particulier après la nouvelle mode lancée par Voiture, le « parler Balzac » va tôt devenir ridicule. Aussi, dans la grande édition des *Œuvres* de 1665, l'abbé Cassagne a-t-il fort à faire pour le justifier :

> Nous ne devons pas laisser d'admirer les lettres de Monsieur de Balzac, quoiqu'il y prenne souvent l'essor, qu'il s'y élève jusqu'au style oratoire, et que par un bel excès dont il n'y a personne qui ne s'estimât heureux de pouvoir être coupable, il y emploie tant d'ornements et de beautés, tant de pompe et de magnificence.[clxvi]

D'ailleurs, ajoute Cassagne, ce défaut, car c'en est un, apparaît surtout dans les premières lettres, alors que dans les dernières le style se fait heureusement « plus coupé, et moins étendu ». Et on peut mettre à part les lettres à Chapelain et à Conrart, plus familières comme étant adressées aux « correspondants ordinaires ». Chapelain précisément, en 1649, reconnaît que son ami, dans ses lettres françaises, ne suit pas « le grand chemin », « la route naturelle », et comme Cassagne, il admire les lettres latines, qu'il estime « plus humaines et plus de ce style que nous connaissons, et auquel nous nous accommodons »[clxvii].

D'après ces quelques exemples, essayons de répondre à la question : qu'est-ce qui d'un épistolier fait un auteur ? ou autrement dit, en reprenant les termes de Marie-Madeleine Fragonard à propos d'Agrippa d'Aubigné, qu'est-ce qui d'une *correspondance* fait une *œuvre épistolaire* ? La réponse finalement paraît assez simple : c'est la satisfaction, ou mieux encore l'admiration du destinataire, qu'il aura signifiée à l'épistolier, puis communiquée à un cercle d'amis connaisseurs, qui attirera l'attention d'un éditeur de recueil ou d'un libraire-imprimeur. Par conséquent, c'est l'attestation de la qualité littéraire qui fait l'œuvre. Richelet en 1689 publie *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français*. Cette beauté des lettres, écrit-il dans son avant-propos, est sensible aux « honnêtes gens qui aiment notre langue ». Il n'est pas question ici de vies privées, d'investigations psychologiques, de documentation historique (prétexte, plus tard, à la première édition des lettres de M^{me} de Sévigné), il n'est question que de charme, d'agrément de lecture, dans ce genre littéraire particulier qui impose brièveté, et surtout recherche de l'impression de naturel. C'est-à-dire que c'est le goût du public qui fait l'écrivain-épistolier, c'est l'art de la phrase qui impose le

succès des lettres de Balzac comme de celles de Malherbe. Comme de celles aussi de Tristan L'Hermite (qui publie ses *Lettres mêlées* en 1642), qui sont, selon Marc Fumaroli, « plutôt des essais, à la frontière du poème en prose »[clxviii]. Du genre épistolaire qui était jusqu'alors peu considéré, commence à s'apercevoir qu'il accède à la qualité littéraire.

2) Du coffre aux lettres à l'édition érudite.
(Chapelain – Peiresc)

Là je me place à l'autre bout de la chaîne, c'est-à-dire non plus au moment où un épistolier décide de donner forme imprimée à ses missives, mais au moment où des érudits retrouvent, dans les fonds de bibliothèques, des liasses de correspondances qui leur paraissent pouvoir intéresser un certain public, disons, au sens large, un public d'historiens. Il arrive aussi que ces érudits se mettent en chasse sans succès. Qu'est-il advenu du coffre aux lettres de Chapelain (voir 5e ligne de la citation) ?

> Testament de Chapelain : codicille du 15 avril 1671.
>
> Il faudra mettre toutes les lettres que j'ai reçues des princes et princesses, cardinaux, ducs et pairs, maréchaux de France, marquis, comtes et autres personnes de haute qualité qui m'en ont honoré ; celles dont j'ai gardé copie pour me conduire avec mes correspondants, comme Mrs Balzac, Heinsius, et toute cette foule d'excellents hommes de toutes nations, à qui mon témoignage seul a eu le bonheur de procurer des bienfaits du Roi, seront aussi enfermées avec soin dans le plus long de mes coffres que j'ai destiné à cela, comme aussi celles qu'ils m'ont écrites, qui sont autant de monuments […], pour ne les jamais publier, non plus que les miennes, qu'en cas qu'elles fussent nécessaires non pas pour ma gloire, mais pour la défense de ma réputation.
>
> *Lettres* de Jean Chapelain, pub. Par Ph. Tamizey de Larroque,
> Paris, Impr. Nationale, t. I, 1880, p. VII-VIII.

Le coffre est définitivement perdu, ainsi que toutes les lettres reçues par Chapelain, mais il subsiste, par on ne sait quel cheminement, une bonne partie des lettres dont il a « gardé copie » pour se conduire avec ses correspondants. Et ce sont ces lettres qu'a publiées, après choix et élimination d'un bon tiers (pour épargner les finances de l'Imprimerie Nationale), Tamizey de Larroque en 1880 et 1883. Ces lettres sont abondamment citées et utilisées par les érudits de toutes spécialités, qui sauf très rares exceptions ne s'interrogent pas sur l'authenticité du texte, la lettre dite *authentique* étant celle qu'a reçue le destinataire. Je signale deux de ces "exceptions", et elles sont anciennes : ce sont les éditeurs de la correspondance de Chapelain avec Colbert, d'une part, en 1868, et avec Huet, d'autre part, en 1894. Dans les deux cas ces éditeurs ont eu en main les deux états du texte. Pour ce qui est du premier état, on ne devrait pas parler de « copies » mais plutôt de *minutes-brouillons* : les lettres ne sont pas autographes, elles sont alignées sur des cahiers, toujours de la même écriture régulière, sans ratures ni hésitations. Elles sont *brouillons*, d'abord parce que Chapelain utilise lui-même ce terme, en une occasion, ensuite parce que le texte sera modifié quand sera établi l'autographe destiné à l'expédition. Et elles sont *minutes*, parce qu'au cas où la missive se serait perdue, elle seront tout simplement recopiées par le secrétaire (que Chapelain appelle « [s]on homme ») pour remplacer cette missive manquante. Et si la lettre égarée se retrouve et arrive tardivement à destination, eh bien le destinataire aura reçu les deux états, et aura toute licence de procéder à une comparaison, qui l'instruira sur l'inspiration épistolaire de son correspondant. Je suis en train de mener cette comparaison, pour les lettres écrites au Hollandais Nicolas Heinsius entre les années 1659 et 1673. Le résultat est assez surprenant : Chapelain corrige énormément, tout du long, mais ce sont presque partout des corrections formelles, qui ne changent guère le sens. Voici pourtant un exemple de variante qui mérite d'être relevé, extrait d'une longue diatribe à propos du procès du surintendant Foucquet, que Chapelain déteste, et d'autant plus qu'il perd de l'argent dans la chute du financier :

Lettre à Nicolas Heinsius du 9 décembre 1661 (*Lettres*, éd. citée, t. II, 1883, p. 182).

« On ne doute point que le Prisonnier ne soit condamné à mort, non seulement pour brigandage, mais encore pour crime d'Etat » (minute-brouillon) –> « On ne doute point que le Surintendant ne soit condamné non seulement pour le péculat, mais encore pour crime d'Etat de plus de sorte » (lettre authentique).

Note de Tamizey : « Chapelain se trompait, égaré par ses préventions et ses rancunes ».

En réalité, entre le brouillon et l'original définitif, Chapelain, même si son opinion personnelle n'a pas changé, se fait pourtant plus prudent et plus précis dans le choix des termes. Mais seul le texte de Tamizey est cité et exploité, par exemple dans la monographie de Collas, etc.

Reste à déterminer le statut exact du "brouillon-minute". 1°) Sa transcription impeccable, la régularité même des lignes et des marges indiquent sans conteste qu'il s'agit d'une mise au net. 2°) Sa date, soigneusement indiquée, n'est pas toujours la même que celle de l'autographe, elle lui est souvent antérieure d'un jour, voire de deux ou trois. 3°) Les quelques fautes orthographiques qu'on peut relever, qui portent surtout sur des mots étrangers ou des noms propres, peuvent aussi bien être considérées comme des fautes d'audition que comme des fautes de copie. Le plus probable est donc que le secrétaire de Chapelain ait pris rapidement, sous la dictée de celui-ci, un avant-texte qu'il aurait aussitôt mis au net en le reportant sur le registre. Après quoi, le moment venu, Chapelain prend en main le fameux registre, s'installe à son écritoire, copie le texte en y introduisant quelques modifications, améliore le style au passage, ajoute *in fine* quelques « articles » oubliés lors de la dictée, façonne une agréable formule de politesse finale, et écrit lui-même l'adresse sur le « dessus » de la lettre. Il ne reste plus au secrétaire, vraisemblablement, qu'à apposer les cachets, puis à porter ou faire porter le message, non pas à la poste, mais à un domicile d'ami ou d'intermédiaire qui assurera l'expédition en Hollande ou en Suède dans les conditions les plus sûres et les plus économiques.

Cette genèse est originale. Le processus, avec la correction finale, montre l'importance qu'accordait le vieux maître à la qualité de son style épistolaire. C'est un sujet de coquetterie entre les deux correspondants, de se féliciter mutuellement de leur valeur dans cet art. On sait que M^{me} de Sévigné et sa fille rivaliseront de manière exactement semblable. Chapelain aime écrire des lettres, il aime en recevoir, il aime en faire état dans les cabinets lettrés qu'il fréquente : il faut donc, pour entretenir le dialogue, respecter toute une série de codes (régularité et variété, mais aussi modestie, franchise, ton amical, naturellement qualité de l'information, enfin et peut-être surtout mise en forme, expression soignées et agréables.

Je ne parlerai de Peiresc que pour une très brève comparaison. Peiresc, autre grand épistolier, un peu antérieur à Chapelain, procède de manière exactement inverse. Il rédige l'autographe du premier jet, puis le confie au secrétaire qui en prend une copie et la classe dans un registre. Mais comme cette copie révèle des fautes d'audition, il faut plutôt penser à l'action de deux secrétaires, l'un lisant le texte du maître à l'autre pour accélérer le travail. Pour Peiresc qui est un savant, un collectionneur, un curieux, c'est l'échange d'informations qui est primordial, la rédaction est donc spontanée et exempte de retouches, tandis que pour Chapelain (qui d'ailleurs ne dispose que d'un secrétaire), la forme littéraire de ses lettres, leur force persuasive, leur inspiration morale comptent sans doute plus que leur contenu informatif.

Vous voyez qu'il y a lettres et lettres, et qu'il faut prendre en compte les intentions de chaque dialogue épistolaire et ses conditions matérielles pour pouvoir expliquer sa genèse et finalement comprendre sa valeur.

[105] A l'entrée *Espace*, le *Dictionnaire* de Furetière indique : « On le dit aussi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un espace égal entre les lignes ».

[106] Sénèque, *Entretiens, Lettres à Lucilius*, Paris, Laffont (Bouquins), 1993 [éd. Paul Veyne], p. 690-691 (lettre 40, 1).

[107] Abélard et Héloïse, *Correspondance*, Paris, Gallimard (Folio classique), 2000 [éd. Édouard Bouyé ; trad. Octave Gréard, revue], p. 113.
[108] Madame de Sévigné, *Correspondance*, Paris, Gallimard (Bibl. de la Pléiade), 1972-1978, 3 vol. [éd. Roger Duchêne], t. II, p. 230 (26.01.1676), 238 (16.02.1676). Les citations suivantes de M^me^ de Sévigné feront référence à cette édition.
[109] T. II, p. 247 (01.03.1676).
[110] C'est le cas de l'ouvrage de Pierre d'Ortigue de Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire, et des réponses sur chaque espèce de lettres*, Paris, J. Guignard, 1689. Nombreuses rééditions. Plus ou moins renouvelés, d'autres « secrétaires » ont également connu de très longues carrières. Voir par exemple, dans la *Nouvelle Bibliographie du roman épistolaire en France, des origines à 1842*, par Yves Giraud et Anne-Marie Clin-Lalande (Fribourg / Suisse, Éd. Universitaires, 2^e^ édition, 1995), les articles consacrés à Puget de La Serre ou à René Milleran.
[111] Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 18, 1990 (« L'Épistolarité à travers les siècles, geste de communication et/ou d'écriture », Actes du colloque de Cerisy) [éd. Mireille Bossis], p. 27-38.
[112] T. II, p. 218-219 (09.01.1676). Voir la note de Roger Duchêne, p. 1197.
[113] T. II, p. 1204.
[114] Comprendre : on laisse plus ou moins de blanc selon la qualité des personnes.
[115] Chapitre « Ce qu'il faut observer en écrivant des lettres ». Cité par Marie-Claire Grassi, « L'art épistolaire français, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles », dans : *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Clermont-Ferrand, Publ. de la Fac. des Lettres, 1994 [dir. Alain Montandon], p. 308. Marie-Claire Grassi a publié l'édition de 1702 du *Nouveau traité de la civilité* de Courtin, Saint-Etienne, Publ. de l'Univ., 1998. Sur les éditions du XVII^e^ siècle, voir les p. 16-28 de l'Introduction.
[116] T. III, p. 1087 (12.02.1695).
[117] T. III, p. 160 (15.11.1684).
[118] Tristan L'Hermite, *Œuvres complètes*, t. I, *Prose*, Paris, H. Champion (Sources classiques), 1999 [dir. Jean Serroy], p. 170.
[119] Ovide, *Lettres d'amour, Les Héroïdes*, Paris, Gallimard (Folio classique), 1999 [éd. Jean-Pierre Néraudau], p. 55.
[120] T. II, p. 835 (14.02.1680).
[121] Paul Dibon, « Communication épistolaire et mouvement des idées au XVII^e^ siècle », dans P.D., *Regards sur la Hollande du Siècle d'Or*, Napoli, Vivarium, 1990, p. 171-190. Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres*, s.l., Belin-De Boeck (Europe & Histoire), 1997. Cours de Marc Fumaroli au Collège de France, années 1987-1988 et suivantes. Voir aussi *Revue de Synthèse*, t. XCVII, n° 81-82, janv.-juin 1976 (« Les Correspondances, leur importance pour l'historien des Sciences et de la Philosophie, Problèmes de leur édition »).
[122] Paul Dibon, « Communication épistolaire, *art. cit.* », p. 181.
[123] Paul Dibon, « Communication épistolaire, *art. cit.* », p. 182.
[124] Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres, op. cit.*, p. 130.
[125] Le *Polyhistor* de Daniel Georg Morhof est paru pour la première fois en 1688 et a connu des rééditions jusqu'en 1747. Pieter Burman, *Sylloges Epistolarum a viris illustribus scriptarum*, Leyde, S. Luchtmans, 5 vol., 1727.
[126] Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres, op. cit.*, p. 64 et p. 18.
[127] T. III, p. 802 (08.01.1690). Voir aussi : « Vous m'écrivez de Rochecourbière : la jolie date ! », t. II, p. 574 (15.10.1677).
[128] Conversation « De la manière d'écrire des lettres », version de 1684. Madeleine de Scudéry, *« De l'air galant » et autres Conversations (1653-1684). Pour une étude de l'archive galante*, Paris, Champion (Sources classiques), 1998 [éd. Delphine Denis], p. 344.
[129] Bussy-Rabutin, *Lettres*, Paris, Delaulne, 1727 (nouvelle éd.), t. II, p. 114.
[130] T. II, p. 39 (07.08.1675). Voir aussi p. 150 (06.11.1675).
[131] T. III, p. 450 (29.12.1688).
[132] T. I, p. 175-176 (04.03.1671).
[133] Antoine Du Périer, *Lettres amoureuses*, Toulouse, Société des Littératures classiques, 1990 [éd. Anne-Marie Clin-Lalande], lettre XXVIII, p. 28. Orthographe modernisée.
[134] Tristan L'Hermite, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 93.
[135] Tristan L'Hermite, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 94.
[136] Guez de Balzac, *Premières lettres*, Paris, Droz, 1933, 2 vol. [éd. H Bibas et K.-T. Butler], t. II, p. 91-93.
[137] Balzac, *Premières lettres*, *op. cit.*, t. I, p. 120.

[138] Balzac, *Premières lettres*, *op. cit.*, t. I, p. 133.
[139] La « lettre immobile » existe bel et bien. C'est celle que des marins, sur la route des épices, déposent dans une cachette, souvent dans l'autel d'une chapelle, à une escale peu fréquentée, pour que d'autres marins, dans un voyage ultérieur, l'ouvrent et en fassent leur profit, ou l'emportent pour la remettre à d'autres destinataires. Un marin français, Étienne de Flacourt, faisant escale à Sainte-Hélène en 1655, s'est conformé à cette pratique et l'a expliquée dans son journal de voyage. Voir Sophy-Jenny Linon, « La *lettre immobile* sur la route maritime des épices au 17e siècle », dans : *Expériences limites de l'épistolaire, lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Paris, Champion, 1993 [éd. André Magnan], p. 99-109.
[140] « Les Deux Pigeons » (*Fables*, IX, 2), v. 26-29.
[141] Saint-Évremond, *Sir Politick Would-Be*, Paris-Genève, Droz, 1978 [éd. Robert Finch et Eugène Joliat], p. 57.
[142] T. III, p. 391 (08.11.1688).
[143] T. III, p. 392 (10.11.1688).
[144] Voir l'éd. critique procurée par Micheline Cuénin, Paris, Publ. de la Société d'Étude du XVIIe siècle, 1975. Le texte, dans une orthographe modernisée, a été repris dans le recueil de Jean Rohou : *Lettres d'amour du XVIIe siècle*, Paris, Seuil (L'École des Lettres), 1994, p. 11-101.
[145] Notice, texte et notes dans : *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne et autres romans d'amour par lettres*, Paris, GF-Flammarion, 1983 [éd. Bernard Bray et Isabelle Landy-Houillon], p. 99-173. Dans son édition (*Lettres d'amour, op. cit.*), Jean Rohou estime à propos des « Lettres de Babet » qu'il s'agit non pas d'une correspondance authentique, mais « de *lettres à faire* » (p. 285).
[146] Notice, texte et notes dans : *Lettres portugaises*, *op. cit.*, p. 175-235.
[147] Pour reprendre le titre d'un quatrième roman d'origine comparable, paru sous l'anonymat en 1682 : Catherine Bernard et Jacques Pradon, *Le Commerce galant ou Lettres tendres et galantes de la jeune Iris et de Timandre*. Edition récente : Fasano – Paris, Schena – Didier, 1996 [éd. Franco Piva].
[148] *Lettres d'amour, op. cit.*, p. 296.
[149] Du Plaisir, *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire, avec des scrupules sur le style*, Genève, Droz (Textes littéraires français), 1975 [éd. Philippe Hourcade], p. 31.
[150] Giovanni Della Casa, *Galatée ou Des Manières*, Paris, Quai Voltaire, 1988 [éd. Alain Pons], p. 15. Voir le commentaire d'Emmanuel Bury, « Civiliser la 'personne' ou instituer le 'personnage' ? les deux versants de la politesse selon les théoriciens français du XVIIe siècle », dans *Etiquette et Politesse*, Clermont-Ferrand, Publ. de la Fac. des Lettres, 1992 [dir. Alain Montandon], p. 124-138, ici p. 129.
[151] Giovanni Della Casa, *Galatée*, *op. cit.*, p. 16.
[152] *Lettres portugaises, Lettres d'une Péruvienne, op. cit.*, successivement p. 71, 72, 78, 84, 88, 90.
[153] Tristan L'Hermite, *Œuvres complètes,* t. I, *op. cit.*, p. 128-129.
[154] Travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni et de Dominique Maingueneau en particulier.
[155] Livres et articles de Christoph Strosetzki, Mechthild Albert, Jürgen Siess.
[156] Voir Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », dans *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, 1998 [dir. Jürgen Siess], p. 15-36.
[157] Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire, *art. cit.* »
[158] Tristan L'Hermite, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 96 (lettres VIII et IX), 105 (lettre XXII), 126 (lettre L).
[159] Dans son « Introduction » au recueil d'articles *La lettre entre réel et fiction*, *op. cit.*, p. 7, c'est ainsi que Jürgen Siess résume la position adoptée par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans « L'interaction épistolaire, *art. cit.* ». Voir aussi dans le même volume l'article de Jürgen Siess, « L'interaction dans la lettre d'amour », p. 111-132.
[160] Voir Mechthild Albert, « L'éloquence du corps : conversation et sémiotique corporelle au siècle classique », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, NF, Band 39, 1989, p. 156-179.
[161] Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1954, 3 vol. [éd. Pierre Clarac et André Ferré], t. I, p. 500.

[clxii] Voir Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, p. 110-111.
[clxiii] Droz (TLF), 1999, Introduction.
[clxiv] P. 211.
[clxv] P. 147.
[clxvi] *Préface* n. p.
[clxvii] *77 Lettres*, p. 133.
[clxviii] *Œuvres complètes*, Paris, Champion, t. I, 1999, p. 36.

***Chapitre** 10.*

Recherchez la brièveté, évitez l'extrême concision : théorie et pratique de la lettre et du billet à l'époque classique.

Amica est huic generi brevitas.
Erasme

Mon titre emprunte une forme didactique, et même impérative. Mais je ne fais que reproduire les formulations de plusieurs manuels d'art épistolaire, qu'ils datent du XVIIe ou du XIXe siècle. Ces manuels présentent, on le sait, fort peu d'originalité les uns par rapport aux autres, et alignent les mêmes préceptes en insistant davantage tantôt sur un point tantôt sur un autre, et en rendant compte, d'ailleurs sans précision excessive, de l'évolution du goût ou plutôt des usages de la bonne société. Il y a beaucoup plus de manuels qui prétendent enseigner les principes de l'art épistolaire, que de traités régissant par exemple la « poétique » ou la « pratique du théâtre »[clxix]. La raison en est évidemment que l'art littéraire, dans quelque genre qu'on l'exerce – épique, dramatique, lyrique – se propose toujours un objet esthétique, tributaire des chefs-d'œuvre du passé mais conçu selon une doctrine personnelle, tandis que l'art épistolaire est au premier chef un art de communication, réglé à la fois par la civilité générale et par le besoin de répondre à une situation particulière, créée par le rapport qui lie l'un à l'autre deux correspondants : les arts poétiques s'adressent à une élite intellectuelle, les manuels et les recueils épistolaires à de larges catégories sociales : jeunesse, sexe féminin, bourgeoisie commerçante. L'abbé Batteux ne manque pas d'une certaine audace lorsque dans ses *Principes de la littérature*, parmi les genres en prose, il accorde au « genre épistolaire » une petite place à côté du noble « genre oratoire » ou du « récit historique »[clxx]. C'est une marque de considération qu'on ne saurait imaginer au siècle précédent, quand les manuels, rédigés sans grand soin, publiés sous des formats populaires et mal reliés, s'adressaient seulement à des praticiens de la lettre, jeunes gens ou adultes de mince culture à la recherche de modèles qui les aidassent à faire bonne figure dans un exercice auquel ils étaient mal préparés, et non pas à la classe cultivée des connaisseurs en matière littéraire.

Dans une lettre, faut-il être court, ou long ? faut-il être bref, ou prolixe ? La réponse paraît s'imposer :

> On cherche des Civilités, et des Compliments dans les Lettres, et non pas des Histoires, des Sermons, ou des Harangues ; on a raison de dire qu'il faut du temps pour faire une Lettre courte, et succincte. Ce n'est pas un paradoxe, non plus que cette autre maxime, qu'il est plus aisé de faire de longues Lettres, que de courtes ; tout le monde n'a pas cette brièveté d'Empereur dont parle Tacite, et tous les demi beaux Esprits ne croient jamais en dire assez, quoiqu'ils en disent toujours trop.[clxxi]

La brièveté est donc une qualité rare, réservée aux véritables beaux esprits (ou peut-être aux empereurs romains), qui n'est pas naturelle mais s'acquiert au prix d'un certain travail.

Deux siècles plus tard, dans un tout autre contexte social, le conseil n'est guère différent. En effet, dans les manuels destinés aux jeunes gens pensionnaires de quelque institution scolaire, l'auteur imagine parfois la première lettre adressée aux parents, description minutieuse du collège, du dortoir, de la bibliothèque, avec des dénombrements sans fin. Et son conseil est alors : détails inutiles, allez à l'essentiel et laissez deviner le reste. Mais aussitôt apparaît l'avertissement inverse, qui concerne précisément les lettres échangées entre parents et entre amis : les confidences ne sont alors jamais trop

longues, le récit des circonstances n'est jamais trop détaillé, et l'on ne saurait admettre que la feuille de papier ne soit qu'à demi remplie. Car c'est aux marchands qu'il convient de s'exprimer en style laconique.

C'est bien certainement l'avis de Mme de Sévigné, qui dès le début de sa carrière d'épistolière, à vingt-neuf ans, revendique dans une lettre à son cousin Bussy-Rabutin, expert en la matière, le droit de s'expliquer avec quelque longueur :

> Quelque autre peut-être aurait pu réduire les mêmes choses en moins de paroles, mais il faut que vous supportiez mes défauts. Chacun a son style ; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique.[clxxii]

Il faut ici remarquer la litote : « pas laconique » signifie *prolixe* ou *lâche*, et représente un « défaut » de l'aveu même de la marquise, bien que celle-ci fasse comprendre avec une assurance remarquable que de ce « défaut » elle n'a nulle intention de se corriger. Vingt et trente ans plus tard, dans ses lettres à sa fille, Mme de Sévigné se trouvera encore, régulièrement, victime de cette double et contradictoire injonction : faire court, non seulement pour respecter les normes de la civilité, mais aussi pour épargner la santé de Mme de Grignan, qui se fatiguera à répondre point par point ; et faire long, parce que l'affection filiale et plus généralement l'intérêt familial le réclament. De là procèdent les formules suivantes, où s'exprime, en fin de lettre, la conscience d'un excès coupable, réconfortée toutefois par le sentiment d'avoir répondu aux secrètes exigences du cœur :

> J'écris sans mesure (I, 456, 9 mars 1672)[clxxiii]. – J'abuse de vous (I, 609, 30 octobre 1673). – Je finis […] pour ne pas vous accabler (I, 725, 5 juin 1675). – Voilà un chapitre un peu long, mais je ne vous en fais point d'excuse. Je suis même assurée qu'il ne vous ennuiera pas ; nous qui connaissons l'amitié, nous savons ce que c'est que le plaisir d'entendre parler en détail de ce que l'on aime (III, 514, 25 février 1689). – Mais il faut envoyer à la poste ; il faut même ne vous pas accabler (III, 516, même lettre). – En voilà assez pour aujourd'hui […] : vous avez trop bonne compagnie pour lire et pour écrire de si grandes lettres (III, 614, 8 juin 1689). – Il faut être bien persuadée de votre amitié pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie [il s'agit de son emploi du temps aux Rochers] (III, 631, 29 juin 1689). – Je vous demande pardon, ma fille, de tant de discours inutiles (III, 641, 13 juillet 1689). – En voilà plus qu'il n'en faut (III, 664, 9 août 1689).

La demande de pardon intervient quand Mme de Sévigné prend conscience de la futilité de son propos ; mais ce n'est pas futilité que de fournir des témoignages d'affection renouvelés, et tout dire de soi-même est un témoignage d'affection. Dans un contexte non pas familial mais amical, on peut rapprocher la protestation suivante de Jean Chapelain :

> Ne vous excusez jamais de la longueur de vos lettres. Quelque étendues qu'elles soient elles sont toujours trop courtes pour moi. Que faudrait-il donc dire de la prolixite si ennuyeuse des miennes. Mais l'affection est parleuse et n'aime pas d'être resserrée.[clxxiv]

Pour Erasme déjà, on ne peut reprocher à une lettre son manque de brièveté s'il apparaît impossible d'y rien supprimer sans perte[clxxv]. Erasme reprenait dans cette formule un vers de Martial :

> Non sunt longa, quibus nihil est quod demere possis,[clxxvi]

ou une phrase de Pline le Jeune, qui remercie son ami Sabinus de lui réclamer des lettres non seulement très nombreuses mais encore très longues, preuve de « summus amor ». Le passage se traduit ainsi : « Il est d'une fervente amitié de ne point pardonner la brièveté des lettres de ceux qui nous sont chers, même si l'on sait parfaitement qu'ils avaient de bonnes raisons pour cela »[clxxvii]. – Mais Erasme ajoutait qu'en revanche une lettre de douze lignes pouvait n'être pas si brève, qu'elle ne paraisse plus prolixe que l'*Iliade* !

Comment sortir de ce dilemme ? en prenant garde, d'une part à des règles de style générales, d'autre part à la catégorie de la lettre à écrire. En général, la qualité du style épistolaire requise en premier lieu est la clarté. Cela suppose de l'ordre dans la disposition des « articles » (ne pas revenir sur un point déjà traité), et la recherche du terme propre (fuir les ambiguïtés). Avantage acquis de surcroît : la lettre sera alors agréable à lire. Car l'impression de naturel, ou l'apparence de négligence, tellement prisée dans le milieu mondain que fréquente Mme de Sévigné, résultent d'un travail indispensable, quoique discret[clxxviii]. La clarté contribue donc au plaisir du récepteur, ce qui favorise l'efficacité du message. On prendra des exemples dans les domaines de la lettre d'affaires (affaire clairement exposée, affaire correctement traitée), de la lettre de demande, même de la lettre de consolation – catégories gouvernées par d'autres principes que la lettre familière.

Mais la recherche de la clarté ne doit pas avoir pour corollaire la sécheresse, évidemment désagréable à la lecture. Or ce défaut provient de « l'extrême concision, si voisine de l'obscurité »[clxxix]. Le vocable *concision* est un mot-clé en la matière : « qualité précieuse du style » sous un aspect, grave défaut dès qu'elle est excessive ou « extrême », parce que la lettre demande alors à son lecteur « un certain travail d'esprit », donc un effort auquel peut-être il n'a pas envie de s'appliquer.

La concision se manifeste dans les tournures et les figures, dans les groupes de mots, dans la phrase. La brièveté concerne le rapport de l'expression avec le contenu, elle suppose donc la suppression des inutilités, telles qu'un préambule impersonnel et insignifiant, des développements excessivement détaillés, ou l'habitude de répéter les articles successifs de la lettre reçue pour y approprier les réponses. Mme de Sévigné ne s'est pas pliée à cette dernière règle, elle qui emploie à maintes reprises les expressions : « Vous me mandez », ou « Vous me dites, ma bonne, que, etc. » avant d'entamer son commentaire, selon un usage qui lui est propre et qu'on ne retrouve pas si marqué chez Guez de Balzac ou Bussy-Rabutin. En effet le lecteur de la réponse est en principe censé se rappeler les termes de sa propre lettre. Je pense que parmi les raisons de cette pratique chez Mme de Sévigné, outre les contraintes occasionnées par la lenteur du service postal, et le fait qu'aucune minute, aucune copie ne pouvait venir ici au service de la mémoire, il y a le désir profond de mêler autant que possible l'écriture de la fille à celle de la mère, de façonner le simulacre de conversation, de fonder une sorte de discours *commun*.

Autre conseil, pour obtenir la brièveté si recherchée : supprimer les transitions. Et sur ce point il faut féliciter Mme de Sévigné, qui ignore superbement cet artifice rhétorique incompatible avec la verve de sa plume, soumise seulement à l'afflux des nouvelles, des informations, des réflexions récentes, qui se sont emmagasinées sans ordre dans la mémoire. Guez de Balzac au contraire, dont les lettres tiennent quelque peu de la harangue – on le lui a assez reproché et lui-même y fait souvent allusion – est plus attentif à passer avec souplesse d'un sujet au suivant, et met une remarquable habileté à dissimuler les articulations du discours sous les apparences d'un enchaînement fluide. Voici quelques exemples de ces enchaînements qu'on ne remarque pas :

> Mais il faut *de plus* que vous sachiez (p. 8)[clxxx]. – *Ensuite* (p. 71). – *Au reste*, Monsieur, (p. 101). – *Ce n'est pas tout* néanmoins ; je fais bien plus que de vous faire une lettre (p. 189). – Vous me parlez de ma Prose, beaucoup plus avantageusement qu'elle ne mérite ; *mais vous ne me dites pas un seul mot de* cette nouvelle découverte, que, etc. (p. 202).

J'en resterai à Guez de Balzac pour aborder l'importante question du *billet*. Le sujet s'impose, quand on traite de la lettre brève à l'époque classique.

Le billet est attesté aussi bien chez Guez de Balzac qu'à l'hôtel de Rambouillet, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin que dans les *Treize lettres amoureuses d'une dame à un cavalier* de Boursault, et il conviendrait de rappeler, au siècle suivant, les trois *billets* de Julie et les trois *réponses* de Saint-Preux au début de *La Nouvelle Héloïse* pour montrer quels effets dramatiques un romancier habile peut tirer de cette forme ramassée, quasi brutale, que Rousseau fait sonner ici comme les trois coups du destin, et que les longues lettres de Julie et de son amant, par

contraste, vont ensuite expliquer et célébrer sur le mode lyrique. Bernard Guyon décèle ici l'influence des « sentences » de Sénèque et de Corneille, et en effet il s'agit plus chez Rousseau d'une violente « passe d'armes » que d'un échange de « billets doux » selon les usages galants[clxxxi].

La mode du billet date du milieu du XVIIe siècle[clxxxii]. Plusieurs hypothèses ont été émises concernant l' « invention » de ce type de message, invention qui le plus souvent est attribuée à la marquise de Sablé. Il faut se reporter à ce sujet à l'historiette que Tallemant des Réaux consacre à cette dame, dans laquelle il énumère quelques-unes des particularités de son caractère[clxxxiii]. Elle était gourmande, et fort compétente en cuisine. Elle était dévote, et se retira à la fin de sa vie à Port-Royal de Paris. Enfin elle avait une peur affreuse de la mort, et d'abord des maladies, aussi craignait-elle d'approcher des malades susceptibles de lui communiquer quelque dangereux miasme. Mais elle avait une amie très chère, la comtesse de Maure, avec laquelle elle aimait avoir de longues conversations raisonneuses. Les deux dames « logeaient ensemble à la Place Royale », mais quand un léger rhume interrompait leur commerce, elles s'écrivaient d'un appartement à l'autre de la demeure, pour ne pas risquer la contagion. Plus tard, en 1656, la marquise se fit bâtir une petite maison à l'intérieur du monastère de Port-Royal. La comtesse de Maure la rejoignit et s'installa à quelques pas.

> Elles sont porte à porte, ne se voient presque point, et s'écrivent six fois le jour. Il ne faut point s'étonner de cela, car elles ont logé autrefois en même maison à la Place Royale, et elles s'écrivaient de grandes légendes d'un appartement à l'autre.[clxxxiv]

Ménage et Mlle de Montpensier, puis La Fèvrerie confirment cette situation. Antoine Adam indique dans une note de son édition : « Il fut entendu que les deux femmes avaient créé l'usage des billets, rédigés sans toutes les formules de politesse cérémonieuses qu'exigeait la tradition pour les véritables lettres »[clxxxv]. On comprend, grâce aux informations fournies par Tallemant, que le billet n'est pas seulement à l'origine le message court et ramassé qu'il deviendra à la fin du siècle. Il est, dans le cas rapporté, une « grande légende », en tout cas une lettre où ne sont spécifiquement recherchées ni brièveté ni concision, mais plus proprement une lettre dépourvue des habituelles formules de politesse initiales et finales, rendues inutiles par l'intimité et la proximité géographique des deux partenaires. Car si la *lettre* s'envoie le plus souvent par la poste, le *billet* est toujours porté par quelque domestique. Par suite, l'adresse libellée sur le dessus devient inutile, ou se réduit à une mention abrégée. De même, il n'est plus nécessaire de clore la lettre par des cachets. Enfin, rappelle La Fèvrerie, puisqu' « on n'y observe point les qualités […], les noms de *Monsieur* ou de *Madame* s'y trouvent peu, toujours en parenthèse, et jamais au commencement »[clxxxvi] (p. 59) – c'est-à-dire, en d'autres termes, que l'adlocution initiale est toujours postposée : l'on reconnaît dans cette pratique (lorsqu'il ne s'agit pas du message d'un supérieur à un inférieur) un signe de familiarité.

Ces caractéristiques, Philipon de la Madelaine, au milieu du XVIIIe siècle, les résume ainsi :

> Ce qui distingue un Billet d'une Lettre, c'est qu'on le commence et qu'on le finit sans façon ; c'est qu'on l'écrit souvent sur une demi-feuille de papier ; c'est qu'on le plie sans cérémonie et même sans le cacheter ; c'est qu'on n'y met point d'adresse, ou qu'on se contente d'écrire au dessus, *pour M.****, etc.
>
> Il n'y a que des occupations bien importantes et bien pressées, une supériorité bien marquée, ou une familiarité bien établie, qui puissent autoriser à écrire un billet. Hors de là il passe pour une impolitesse.[clxxxvii]

Sur ce dernier point, Charles Sorel, au siècle précédent, était d'un avis différent. C'est que sans doute il avait en vue des messages non pas intimes mais dont le contenu se limitait à une brève information ou à une requête de forme simple :

> Pour ce qu'on n'a pas toujours le loisir d'écrire tant de choses et qu'un avis peut être donné en peu de mots, et une prière faite de même, les billets sont fort commodes, n'étant pas

> seulement envoyés aux amis particuliers, mais aux gens de très haute condition qui ne demandent pas beaucoup de paroles. La clarté et la politesse des billets doit récompenser leur brièveté. Lorsqu'il ne s'y trouvera rien de superflu, cela sera plus naturel et plus accompli.[clxxxviii]

Ajoutons encore une caractéristique, qui paraît évidente. Le billet doit être écrit rapidement, impromptu, et non médité à loisir. C'est Vaumorière qui le rappelle, mais les exemples qu'il fournit (billets et réponses) montrent qu'il pense surtout à des échanges galants, dans lesquels un « tour ingénieux » fera merveille :

> Le style des Billets doit être plein de feu, les périodes peu liées, le tour ingénieux : chaque mot y doit parler, et chaque partie y doit contenir un sens. Les choses rares sont d'un si grand prix, qu'il semble qu'une seule suffit pour écrire un Billet, mais il ne faut pas qu'elle soit à l'entrée ; il paraîtrait mal soutenu, et puis cela donnerait à penser, qu'on a longtemps rêvé, avant que de se mettre à écrire.[clxxxix]

Quant à La Fèvrerie, il associe volontiers les termes de « billet » et de « galant », et emploie l'expression « billets doux ». Il semble viser les *Lettres portugaises*, lorsqu'il refuse de partager l'admiration générale pour « je ne sais quels Billets déréglés, où l'on voit bien de la passion, mais peu d'esprit et de délicatesse »[cxc]. Plus généralement, il commente ainsi la pratique des billets :

> Quoi qu'il en soit, on dit que Madame la Marquise de Sablé a inventé cette manière d'écrire commode et galante, qu'on nomme *des Billets*. Nous lui sommes bien redevables de nous avoir délivrés par ce moyen de tant de civilités fâcheuses, et de compliments insupportables. Ce n'est pas qu'il n'y faille apporter quelque modification, car on en abuse en beaucoup de rencontres, et l'on rend un peu trop commun, ce qui n'était employé autrefois que par les Personnes de la première qualité, envers leurs inférieurs, d'égal à égal, et dans quelque affaire de peu d'importance, ou dans une occasion pressante. Enfin les Billets doivent être succincts pour l'ordinaire, et n'être pas sans civilité. [ici est donnée en exemple une lettre de Sénèque à Lucilius.] En effet, les Billets n'ayant lieu que lorsqu'on n'est pas éloigné les uns des autres, ou lorsqu'on n'a pas le loisir d'écrire plus amplement, il n'est pas besoin d'un grand nombre de paroles, il ne faut écrire que ce qui est absolument nécessaire, et remettre le reste à la première occasion.[cxci]

S'il est possible que les habitudes épistolaires de Mmes de Sablé et de Maure aient fait connaître, et apprécier, la coutume simplificatrice du billet, qui reflète une évolution des usages, on ne peut pour autant attribuer aux deux dames l'*invention* de cette forme de message. Dans les romans, rappelle La Fèvrerie, les lettres insérées sont elles aussi amputées des « délicatesses de cérémonie » usuelles dans le monde réel, et on s'y appelle Tirsis et Silvandre, non pas *Sire* ou *Monseigneur*[cxcii]. Et en effet certaines des lettres qui figurent dans *L'Astrée* n'ont que quatre ou cinq lignes et doivent être considérées, même si le mot n'y figure pas, comme des billets[cxciii].

D'autre part, bien avant Mme de Sablé, Guez de Balzac, fondateur malgré qu'on en ait des pratiques épistolaires au siècle classique, livre dans ses lettres quelques intéressantes remarques théoriques sur le billet. Pour lui celui-ci n'est pas autre chose qu'une lettre courte, simple, dénuée d'emphase, expédiée à un destinataire amical et peu exigeant sur le chapitre du protocole. Soient ici quelques exemples :

> Mais que ne dirait point une Préface de ma façon sur le livre que je vous envoie, puisque déjà j'en ai fait tant dire à un billet ? (p. 546-547, 7 mai 1634)[cxciv]

(Balzac s'adresse à sa cousine Mme de Nesmond, supérieure des Ursulines d'Angoulême, en lui prêtant pour deux jours seulement « le livre de M. Godeau », dont il fait un long et dithyrambique éloge, avant de s'en excuser par la formule ci-dessus.)

Mais je ne veux pas discourir dans un billet, […]. (p. 532, 7 mars 1635)

(Balzac envoie à Perrot d'Ablancourt un volume de *Discours*, sur lequel il attend le jugement de son correspondant, tout en ébauchant lui-même un commentaire, qu'il interrompt par la formule ci-dessus. Comme la *préface*, le *discours* est aux antipodes du *billet*. Comme pour la missive précédente, le *billet* accompagne ici l'envoi d'un livre.)

Monsieur, je ne veux ni violer mon serment en faisant des Lettres, ni offenser notre amitié en ne vous répondant pas. C'est pourquoi, si vous le trouvez bon, ceci s'appellera un billet, et je m'acquitterai de ce que je vous dois, sans manquer à une autre obligation. […] Si je passais outre, […] ce billet serait un Géant entre les billets, et pourrait être mis au nombre des Lettres. Il ne faut pas que cela soit, et pour lui en ôter tout à fait la forme et la ressemblance, j'aime mieux ne point finir par Monsieur, ni par Votre très humble serviteur, quoiqu'il n'y ait guère de Messieurs que j'estime plus que vous, et qu'il n'y ait personne qui soit plus votre serviteur que moi. (p. 654-655, 20 juillet 1639)

(Lassé d'écrire tant de lettres, lassé de n'être que « le grand épistolier de France », Balzac dans une démarche mi-sérieuse mi-plaisante a fait un jour « serment de n'écrire plus de lettres ». Il le rappelle ici à son ami Guillaume Colletet. On remarquera l'habileté de la formule finale, qui joue avec les prescriptions simplificatrices du billet – déjà bien établies – tout en restant fidèle aux usages courtois de la lettre.)

Monsieur, je n'ai garde de vous écrire une Lettre : je suis trop religieux observateur de notre coutume, et crains trop de donner de la peine à votre civilité. Elle vous obligerait, peut-être, à une autre Lettre ; et ce billet ne vous demande qu'une marque sans écriture, que la seule impression de votre cachet [etc.]. (p. 653, s.d.)

(A Voiture. Si une lettre appelle une réponse, il n'en va pas de même d'un billet, dont il suffit d'accuser réception de manière informelle.)

A la fin du XVIIe siècle, le terme « billet » s'entend en général dans le sens galant, comme le montrent les conseils des manuels épistolaires à ce sujet. Ainsi la « Manière de faire un Billet » proposée par Richelet est son introduction au chapitre intitulé « Billets amoureux et galants »[cxcv]. A titre d'exemples, Richelet fournit ensuite seize billets fabriqués pour l'occasion, puis d' « autres billets de diverses personnes », à savoir : Mme de Saintot à Voiture et réponse, un extrait de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, quelques phrases tirées de Fontenelle (*Lettres galantes du Chevalier d'Her****), de Le Pays, de Montreuil – et tous ces exemples accumulent traits d'esprit, jeux de mots, déclarations alambiquées et peu convaincantes, et se terminent, comme le recommande Richelet, par « quelque chose qui pique agréablement le cœur, ou l'esprit, ou tous les deux ensemble ».

Quant au traité de Du Plaisir, il emploie à propos du billet une formule peu précise et ambiguë, car les termes de la dernière phrase présentent une évidente contradiction. Néanmoins il est clair qu'ici aussi le billet est présenté comme participant volontiers à une entreprise de séduction amoureuse :

> Les billets sont le plus en usage, parce qu'ils servent en plus d'occasions. Le style en est plein de feu, les périodes y sont peu liées ensemble, le tour en est ingénieux, chaque mot y parle, chaque partie y contient un sens ; ils ont plus d'éclat que de solidité, et dans tout leur corps ils font sentir un caractère d'honneur et de bonne foi.[cxcvi]

Honneur et bonne foi ne sont pas vraiment l'apanage des écrivains galants ! Ceux-ci en effet, a-t-on constaté, « s'accordent à reconnaître que leurs écrits amoureux doivent plus à leurs talents d'hommes d'esprit qu'à des passions très souvent imaginaires »[cxcvii]. Mais Du Plaisir flatte ici le public de son petit essai, cavaliers qui se piquent de succès de salon plus que de sincérité sentimentale. Quoi qu'il en soit, la rhétorique du *billet doux* nous entraînerait bien loin de notre sujet.

Il s'établit, me semble-t-il, un va-et-vient de la théorie à la pratique et de la pratique à la théorie. Formes courtes et formes longues ont toutes deux leurs théoriciens et leurs praticiens. Les doctes, à partir de quelques informations, de quelques lectures, échangent de subtils et infinis commentaires, les membres d'une même famille et les amis intimes se réclament l'un à l'autre des épîtres circonstanciées, les voyageurs narrent tout au long leurs étranges aventures. Dans tous ces cas le destinataire est friand de développements détaillés, et régulièrement trouve sa lecture trop tôt achevée. Quant à la brièveté, elle est d'abord requise, avec la clarté, dans les lettres d'affaires, ce terme étant à prendre dans un sens étendu. La pratique du billet relève dans un premier temps du souci d'alléger la lettre d'un excès de cérémonial dans les suscriptions et les formules initiales et finales, ce qui n'est d'ailleurs admissible que dans un nombre très limité de configurations sociales – ou alors en littérature. Par la suite cette mode va se trouver opportunément en accord avec les pratiques galantes qui envahissent certains salons, et des règles implicites, que les manuels s'empressent de libeller, en précisent teneur, style, qualités à rechercher. Le rôle de Voiture ne doit pas être sous-estimé ici, ses lettres fournissant des modèles dont maint détail ferait le plus bel ornement d'un billet. On peut donc conclure en rappelant la liberté et la créativité du genre épistolaire, que les théoriciens ne cessent de codifier sans jamais parvenir à une définition exhaustive de son essence propre.

[clxix] Référence aux ouvrages de La Ménardière (1639) et de l'abbé d'Aubignac (1657).
[clxx] Abbé Batteux, *Principes de la littérature*, nouv. éd., Paris, 1764, t. IV, p. 326-339.
[clxxi] La Fèvrerie, « Du Style épistolaire », *Extraordinaire* du *Mercure Galant*, 1683, p. 55-56. L'orthographe est modernisée dans les citations.
[clxxii] *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Bibl. de la Pléiade, 3 vol., 1972-1978 ; ici t. I, p. 32, 19 juillet 1655.
[clxxiii] Ed. citée. La référence au tome et à la page, puis la date, suivent chaque citation.
[clxxiv] Jean Chapelain, *Soixante-dix-sept lettres inédites à Nicolas Heinsius (1649-1658)*, éd. B. Bray, La Haye, M. Nijhoff, 1966, p. 302.
[clxxv] Erasme, *De conscribendis epistolis*, Amsterdam, Janssonius, 1636, p. 5.
[clxxvi] Martial, *Epigrammes*, II, 74.
[clxxvii] *Lettres*, IX, 2 ; trad. d'après l'éd. de *Lettres* choisies de Yves Hucher, Paris, U.G.E., coll. 10/18, p. 163-164.
[clxxviii] Antoine Godeau, dans son *Discours sur les œuvres de Malherbe* (in Malherbe, *Œuvres*, Paris, Chappelain, 1630), affirme que pour rendre plaisantes les lettres familières, il faut user d' « un artifice extrêmement caché ».
[clxxix] E. Sommer, *Manuel de l'art épistolaire. Sujets de lettres, à l'usage des élèves*, Paris, Hachette, 3e éd., 1859, p. 12. Remarque analogue au siècle précédent dans Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire*, Paris, Guignard, 4e éd., 1706, t. Ier, p. XLIII. Et déjà Horace, repris par Boileau : « J'évite d'être long, et je deviens obscur ».
[clxxx] Balzac, *Lettres choisies*, Leiden, Elseviers, 1652. La référence à la page suit chaque citation. Mes italiques.
[clxxxi] J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Bibl. de la Pléiade, t. II, 1961, p. 1365-1366.
[clxxxii] Il s'agit bien d'une *mode*. Cotolendi, dans sa « Lettre d'un Sicilien » de 1692, signale ironiquement dans la même phrase que « l'on ne fait plus de compliments dans les lettres » et que « l'on introduit une nouvelle mode,

qui est de cacheter, non plus d'un seul cachet, mais de trois, de peur de blesser la civilité » (*Saint-Evremoniana* [1700], Paris, 1711, p. 378).

[clxxxiii] Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Antoine Adam, Paris, Bibl. de la Pléiade, t. I, 1960, p. 514-521.

[clxxxiv] Ouvr. cit., p. 519-520.

[clxxxv] Ouvr. cit., p. 1151-1152. Voir aussi Marie-Gabrielle Lallemand, « Deux ornements du récit : lettres et poésies dans l'œuvre de Mlle de Scudéry », dans Ch. Mazouer (éd.), *Recherches des jeunes dix-septiémistes*, Tübingen, G. Narr (« Biblio 17 »), 2000, p. 197-206, ici p. 200.

[clxxxvi] Ouvr. cit., p. 59.

[clxxxvii] Philipon de la Madelaine, *Modèles de lettres sur différents sujets*, nouv. éd., Lyon, Bruyset Ponthus, 1771, p. 137-138. Il est intéressant d'observer dans un ouvrage contemporain, *Les Malheurs de l'inconstance* de C.J. Dorat (1772 ; et Paris, Desjonquères, 1983), la répartition des 96 « lettres » et 20 « billets » dont se compose ce roman épistolaire. La distinction entre les deux types de messages est parfois peu nette. On remarquera que si un duc s'adresse par un « billet » à un destinataire de rang inférieur, celui-ci, sur le même sujet et dans le même nombre de lignes, ne peut répondre au duc que par une « lettre » (Première partie, n° V).

[clxxxviii] Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres*, Paris, 1671, t. IV, p. 296, cité en note dans Du Plaisir, *Sentiments sur les lettres (…)*, éd. Philippe Hourcade, Genève, Droz, 1975, p. 36.

[clxxxix] *Lettres sur toutes sortes de sujets*, ouvr. cit., p. XLVI et suiv.

[cxc] Ouvr. cit., p. 16, 34, 37, 44, 45.

[cxci] Ouvr. cit., p. 61-63.

[cxcii] Ouvr. cit., p. 60-61.

[cxciii] M.-G. Lallemand, art. cit., p. 200.

[cxciv] Balzac, *Œuvres*, Paris, Billaine, 1665, repr. Slatkine, 1971, t. Ier. Indications successives de la page et de la date.

[cxcv] Pierre Richelet, *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français, avec des notes*, Lyon, Bailly, 1689, p. 1-30.

[cxcvi] *Sentiments sur les lettres (…)*, éd. cit., p. 36.

[cxcvii] Jean-Michel Pelous, *Amour précieux, amour galant (1654-1675), Essai sur la représentation de l'amour dans la littérature et la société mondaines*, Paris, Klincksieck, 1980, p. 284.

Chapitre 11.

« Mes petites folies jolies » : les lettres de Roland de Lassus au prince héritier Guillaume de Bavière (1572-1579)

Une édition récente a permis au lecteur francophone un accès facile à l'étonnant monument épistolaire que constituent les lettres expédiées par le compositeur et maître de chapelle Roland de Lassus au prince Guillaume, fils de son 'maître' le duc Albert V de Wittelsbach, qui régna sur la Bavière de 1550 jusqu'à sa mort en 1579.[cxcviii] On pourrait penser que l'auteur de ces lettres, "prince des musiciens", l'un des plus novateurs dans l'Europe du XVI[e] siècle, aussi connu en France qu'en Italie et en Allemagne, consigne dans sa correspondance quelques importantes réflexions éclairant par exemple l'évolution contemporaine de l'art de la polyphonie : il n'en est rien, et seules deux ou trois lettres peuvent réellement intéresser l'historien de la musique. Ces pages, certes, laissent une vivante impression de la vie quotidienne du musicien à la cour de Munich, de ses déplacements, de ses soucis et de ses fatigues, de ses distractions aussi. Mais là n'est pas l'essentiel. Lassus est lié à son princier correspondant par une curieuse relation, faite à la fois d'un respect protocolaire sans défaut, d'une réelle et profonde affection personnelle, et d'une joyeuse complicité qui se manifeste dans l'évident plaisir pris à des jeux verbaux, plaisir qui semble égal chez le destinataire et chez le destinateur, créateur virtuose de ces "petites folies jolies" : du prince nous n'avons pas les réponses, mais s'il n'avait pas apprécié le style épistolaire du musicien son désaveu apparaîtrait dans les lettres, or tout au contraire Lassus montre qu'il a bien conscience de *plaire* à Guillaume, qu'il appelle volontiers son "patron" (et qui pourtant ne montera sur le trône de Bavière, à la mort de son père, qu'en octobre 1579, alors que la dernière lettre conservée, qu'il reçut du musicien, est de juillet de cette même année 1579). La correspondance a donc une fonction assez délicate à analyser, dans laquelle les éléments informatifs comptent moins qu'un certain goût de l'écriture, que l'amusement constamment pris à la transcription des sonorités du langage, ou plutôt des langages puisque Lassus mêle allègrement latin, français, italien et allemand, principaux idiomes utilisés dans ses lettres.

La suscription des missives porte le plus souvent le nom "Guillaume" ou "Guilhelmo" pour désigner leur destinataire : nous conserverons donc l'appellation française "Guillaume" pour désigner le prince héritier Wilhelm, futur duc Wilhelm V de Bavière. Né en 1548, le prince était de seize ans plus jeune que le musicien, qui joue souvent auprès de son "patron" le rôle d'un confident, d'un conseiller intime, et même parfois d'un bouffon de cour. Les lettres sont généralement signées "Orlando Lasso" : nous garderons ici, sans crainte de l'incohérence, le nom de "Lassus", en le remplaçant parfois par le prénom italianisé "Orlando". Il faut encore noter préalablement la présence aux côtés de Guillaume de la princesse Renée de Lorraine : les noces du couple, en 1568, avaient été l'occasion de somptueuse fêtes dans le château de Trausnitz à Landshut, résidence officielle de Guillaume, fêtes animées par une troupe d'acteurs venus d'Italie, après lesquelles persista longtemps dans ces murs l'esprit de la *commedia dell'arte,* fort présent aussi dans la correspondance.[cxcix]

Conditions.

Comme il est normal, la fréquence des lettres est irrégulière. Il est d'ailleurs fort improbable que, même pendant la période 1572-1579, toutes les lettres écrites au prince par le musicien nous aient été conservées, aussi ne pouvons-nous prendre de cette correspondance qu'une vision partielle. Pour une grande partie, les lettres semblent être des réponses, et accusent avec plaisir la réception d'un message de Guillaume. D'autres font connaître l'heureux retour de Lassus à son domicile munichois après un séjour à Landshut, ou, plus encore empreintes de déférence protocolaire, présentent des excuses pour n'avoir pas pris congé dans les formes requises. Lettres de nouvelles, qui parfois rendent compte au fils des épisodes de la relation (souvent difficile) avec le père, lettres d'encouragement, lettres d'affaires, ou encore lettre (43) de recommandation : cette classification traditionnelle fait mal ressortir l'homogénéité d'un ensemble uniformément marqué par l'affection ou

même la tendresse du ton. La plupart sont expédiées de Munich à Landshut, mais parfois le prince est à Innsbruck, ou à Friedberg, ou encore à Ratisbonne pour assister à la Diète d'Empire (1576), quelques-unes sont des lettres de voyage, écrites dans les étapes des séjours faits par Lassus en Italie (lettres 8 à 13, 1574, et lettre 47, 1578), d'autres sont envoyées par un messager à Guillaume "dove si trova", sans que le lieu de destination soit précisé. Près de quarante lettres sont datées des années 1574, 1575 et 1576, tandis qu'une dizaine seulement se rapportent aux années 1572, 1573, 1578 et 1579 (pas de lettres de 1577). Les conditions du dialogue épistolaire sont donc diverses, et ne comptent que peu dans l'appréciation de la 'manière' de Lassus.

Le rapport hiérarchique entre destinateur et destinataire devrait en principe, à l'époque et dans le milieu considérés, entraîner un nombre important de conventions formelles : Lassus les respecte en apparence, mais il en allège la lourdeur en prenant ironiquement ses distances vis-à-vis des formulations imposées par le protocole. Ainsi des suscriptions portées sur les billets, et des formules initiales et terminales d'adlocution.[cc] Dans ses quarante-neuf lettres, Lassus n'utilise pas deux fois la même adlocution initiale ! il fait preuve d'une imagination intarissable, cette variété inhabituelle étant évidemment, non pas l'objet d'aucune recherche volontaire, mais le résultat d'un plaisir d'invention toujours renouvelé. Dans les formules finales, où se succèdent et se combinent protestation d'humilité et de dévouement, adlocution entourée de la titulature nécessaire ('traitement'), mention de la date et du lieu, et enfin signature, se fait voir la même aisance dans le maniement des hypocoristiques et des superlatifs,[cci] le même goût pour les amusantes proliférations verbales.

Pour le reste, il faut noter la relative brièveté des messages, soulignée par l'excuse rituelle de la hâte avec laquelle ils ont été rédigés ("in fretta", "in gran pressa", "in gross eil", sans oublier la mention du courrier qui attend pour partir qu'on lui remette la lettre). Mais rares sont d'autre part les allusions aux motifs épistolaires conventionnels tels que le temps qu'il fait ou la santé, et toujours textuellement justifiées. La signature enfin est elle aussi l'objet de quelques déformations et jeux de mots : "lasso" est parfois développé dans le sens de : las, fatigué ; ou représenté par les deux notes la et sol : *b*□□ (lettres 2 et 41) ; ou remplacé par "orlando magnifique" (pour la rime avec "publique").[ccii] C'est dire que l'épistolier Lassus n'est nullement prisonnier des contraintes socio-culturelles qui auraient pu limiter l'ingéniosité de sa pratique d'écriture : il exerce en ce domaine une étonnante liberté, et fait de chacune de ses lettres un petit chef-d'œuvre créatif, selon un modèle esthétique dont il est le seul maître.

Acteurs.

Orlando est sur la scène épistolaire l'acteur principal. Certes, il n'a pas à rendre compte à Guillaume de son activité professionnelle, puisque c'est la cour du duc Albert dont il a en charge l'animation musicale, et que c'est Albert qui assure sa rétribution. Néanmoins Guillaume s'intéresse lui aussi au travail du musicien, travail auquel celui-ci fait donc de fréquentes allusions ("ho da far tanto", lettre 34, "mon traveil", 39, "die arbeit", 49, ou parfois simplement "mon service"). Il travaille à des litanies (lettre 33), envoie à Guillaume la copie d'un madrigal de Palestrina, met en musique des airs paysans, fait chanter la messe, compose des motets. C'est une lourde responsabilité aussi que de recruter musiciens et chanteurs ("gesellen", lettre 16), ainsi que les enfants de la chapelle, et encore des baladins ou "sauteurs", puis de faire assurer leur entretien par les services d'Albert, le duc étant toujours porté à réduire un budget en effet exorbitant. Orlando exprime fortement son sentiment selon lequel il fournit à la cour de Munich un labeur sérieux et constant (il ne parle pas ici de qualité, ni de réputation : modestie ?), qui mérite sa légitime récompense. Il est parfois l'objet de campagnes calomnieuses ou envieuses, et en est alors péniblement affecté (lettre 38).

Le travail n'interdit pas les distractions. Orlando n'aime pas les jeux de cartes. Mais il est une activité physique à laquelle il se livre souvent et avec grand plaisir, c'est le pale-mail. "Jeu d'exercice où on pousse avec grande violence et adresse une boule de buis qu'on doit faire à la fin passer par un petit archet de fer", explique le Dictionnaire de Furetière, qui ajoute qu'il s'agit d'un "jeu honnête". Le terrain préparé pour ce jeu peut d'ailleurs servir à d'autres exercices, en particulier au jeu de paume, ou de ballon. Quand Guillaume est à Munich, d'agréables parties réunissent les deux hommes : le prince a fait cadeau au musicien des boules et de l'installation nécessaire ; on joue pour

des sommes d'argent assez conséquentes, et Regina, l'épouse d'Orlando, doit tenir une soigneuse comptabilité. Les allusions au jeu sont toujours plaisantes dans les lettres : évocation de coups terribles ("colpi tremendj", lettre 28), ou des douleurs au bras consécutives, qui font mal jouer, et perdre. Autre moments de détente : les beuveries. Bien qu'attentif, par principe, à garder la mesure, Lassus ne craint pas d'évoquer quelques bonnes gorgées, quelques libations souvent portées à la santé de Guillaume et de Renée. Et il se plaît à organiser un repas amical dans son jardin, où le vin et la musique contribueront à la fête.

Lassus a épousé Regina Wäckinger, fille d'une dame d'honneur de la cour de Munich. De Regina nous avons conservé une lettre de remerciement adressée au prince, très formelle et respectueuse, à la fin de laquelle Lassus a ajouté un mot plus familier proclamant son bien-être "en [s]a maison". En effet c'est toujours avec affection et simplicité, même s'il ne cesse, dans ce domaine pas plus qu'ailleurs, de s'amuser à jouer avec les mots, que Lassus parle des siens et de leur santé, de sa "consort" (sans aucune pruderie), de son fils Rudolf, même de sa "laide vieille mère" (belle-mère !).

Autour de cette cellule personnelle Lassus fait graviter dans ses lettres tout un petit monde de courtisans et de musiciens, personnages désignés parfois par des surnoms, des sobriquets malaisés à déchiffrer, silhouettes pittoresques ("monsieur mon gros maître", lettre 14, ou "monsieur le foucre" [Fugger], interlocuteur difficile mais inévitable). La princesse Renée est toujours citée avec un respect mêlé de familiarité, qui n'exclut pas quelques allusions libertines. Les autres membres de la famille princière apparaissent ici et là, ainsi que de nombreux domestiques, des courriers, un maître d'écurie, un écuyer, un abbé, un jardinier, enfin des artisans tels qu'un cordonnier ou un joaillier. Quant aux musiciens, seuls sont nommés quelques-uns des membres de la chapelle sans doute connus de Guillaume, mais plus souvent ce sont les fonctions (instruments ou voix : violiste, tromboniste, soprano, ténor, etc.) qui permettent d'identifier d'une lettre à l'autre les personnages, et de se représenter l'importance numérique de cette troupe sur laquelle Lassus a autorité, et dont plusieurs individus lui causent des soucis particuliers. Le monde musical est aussi représenté par quelques noms d'auteurs et d'éditeurs contemporains, français, italiens ou allemands, mince témoignage de la place considérable qu'occupe déjà Lassus au sein de l'Europe musicienne.

Sur un autre plan, ces personnages virtuels que sont les acteurs de la comédie italienne sont également présents dans la correspondance. Messer Gobbo, Zanni et le Magnifique introduisent alors une note de gaîté, de complicité même avec Guillaume par le souvenir des fêtes du mariage : leurs histoires peuvent animer une soirée de voyage (lettre 9). Cette *commedia* sous-jacente, évidemment alliée à l'emploi de la langue italienne, contribue puissamment à la bonne humeur qui règne dans la majorité des lettres. Elle disparaît quand la mélancolie s'installe, et que domine l'usage du français.

Ecriture.

Le polyglottisme constitue la plus curieuse originalité de la correspondance de Lassus. Peu de lettres sont écrites dans une seule langue, qui ne peut être alors que le français ou l'italien. Dans la grande majorité des cas, l'épistolier combine plusieurs idiomes. Si le latin prend une large place à côté des deux langues principales, il faut préciser que c'est un latin aux désinences incertaines, et parsemé de vocables italiens, à moins qu'il ne s'agisse d'un plus ou moins parodique latin d'église. L'allemand est également présent, sous la forme surtout de tournures orales familières, orthographiées à la diable. Enfin apparaissent rarement quelques mots castillans, et exceptionnellement un ou deux souvenirs du dialecte montois ("cett", signifiant "sais-tu", lettres 44 et 45), ou du flamand ("min goeden heer", lettre 24). Tantôt l'idiome subsiste sur plusieurs lignes à l'intérieur d'un groupe de phrases, et change avec l'article traité, tantôt les mots empruntés à plusieurs langues se succèdent sans transition à l'intérieur d'une même phrase, les constructions syntaxiques étant simples, souvent juxtaposées ou accumulatives, et rendues plus imprécises par l'absence ou le caractère fantaisiste de la ponctuation.[cciii] Dans ce dernier cas, si l'intention d'ensemble est ludique, le passage d'une langue à l'autre ne semble répondre à aucune motivation particulière, sinon à la recherche d'effets phonétiques.

Latin, italien, français, allemand : de sa musique, Lassus accompagne indifféremment des textes écrits dans l'une ou l'autre de ces langues. L'un de ses recueils, publié à Munich chez Adam Berg en 1573 (c'est peut-être celui auquel il est fait allusion dans la lettre 6) s'intitule *Sex cantiones*

latinae […], Sechs teutsche Lieder […], Six chansons françaises nouvelles […], Sei madrigali nuovi […]. Il connaît donc parfaitement les ressources rythmiques et sonores des quatre langages, et prend plaisir à faire bénéficier ses lettres du multilinguisme dont il est familier dans son écriture musicale.

On peut en effet envisager les textes épistolaires comme des supports d'une musique absente, voire comme des substituts musicaux : le 'madrigal' n'est-il pas une pièce de vers légers aussi bien qu'un morceau de musique à plusieurs voix ? Souvent le tissu textuel est fortement cadencé, soit en trisyllabes, comme dans le passage suivant, écrit dans un moment dépressif alors que sévit à Munich une épidémie de peste :

> Abandonné, loing du né, de maison, de buisson, de Jardin au matin, de tous fruit, non pas cuit, et de fleurs, et d'odeurs, et en somme, moi poüre homme, de tout bien, n'ai plus rien, voila la feste que me fait la male peste (lettre 3),

soit en quadrisyllabes (comportant quelques irrégularités) :

> Jeune, beau, non pas veau, bien en ordre, sans faire désordre, Content, sans argent, chantant dansant, oiant musique, bien magnifique, en louant dieu, en chacun lieu, o quel plaisir, sans desplaisir, o allegresse, plein de liesse, o lieu heureux, lieu plantureux, Tout plain d'odeur, garni de fleur, o grand douceur [suivent vingt-sept groupes rythmiques quadrisyllabiques 'rimant' tous en –eur] (lettre 22),

soit enfin en octosyllabes (à propos de la mort, à vingt-sept ans, de Claude de France, fille de Henri II, et femme de Charles II de Lorraine, le frère de la princesse Renée) :

> Je suplie son Ex^{ce} en toute deüe reuerence quelle ne prenne fascerie, se sa belle seur na plus vie, aiant paié fort a bonne heure, ce que paierons a notre heure, il ne faut pour cela [f]aire deuil, il nous en pend autant a loeil (lettre 20).

Comme on le voit par ces exemples, Lassus fait œuvre poétique, en faisant se succéder des 'strophes' de prose dans lesquelles il joue aussi bien de la mesure rythmique que de l'assonance. Dans l'écriture du musicien, la recherche des homéotéleutes relève d'une certaine automaticité, de sorte que le mot est parfois appelé à sa place dans la phrase plus pour sa sonorité que pour son sens. De là des confrontations, des rapprochements inattendus et amusants ("il me semble pour fuir le vice, quon doit faire honeste exercice, sinon menger des eckeruice", lettre 48). Dans presque chaque lettre, alignées tantôt avec discrétion, tantôt avec une insistance étourdissante, on trouve de telles séries assonancées ou rimées. Lassus a conscience de ce caractère poétique de son écriture, car il parle lui-même de ses "rimes", qu'il distingue de la prose ; dans une lettre écrite presque toute en italien, après plusieurs groupes de mots terminés en "–entia", il enchaîne : "volendo io cominciar a scriver con prudentia, mi sopprariva vna cadentia, del cocchiero di vostra Ex^{tia} cosj son forzato a lasciar le rime é scrivere in prosa" (lettre 31). Dans une lettre précédente qui révèle un mouvement exactement analogue, coupant court à la série qui se prolonge dans la crainte de lasser son lecteur, c'est le mot "vers" qu'il utilise : "Je fai quelque fois exercice, a pescher pour eviter vice, Je boj aussi souuent d'autant, Car mon maistre en fait bien autant, mais lais[sons] les vers qui me mengeront quelque iours" (lettre 6), un jeu de mots sur "vers" permettant de mêler quelque gravité à la drôlerie du passage.

Des preuves supplémentaires du rapprochement nécessaire entre forme épistolaire et forme poétique sont fournies par les lettres 4 et 49,[cciv] dans lesquelles le texte revêt une disposition non pas linéaire mais versifiée, qui met en valeur les rimes (plates) présentes à la fin de chaque 'vers' – mais vers libre car ici la métrique est inégale. La lettre 49 est de plus polyglotte, puisqu'elle est divisée en quatre strophes, la première italienne (rimes : lasso – spasso – bono – sono), la deuxième française

(rimes : boire – croire – cochin[ccv] – vin – trombette – mette), la troisième latine (rimes : Excellentie – hodie), la quatrième allemande (rimes : gefelt – gelt – faren – kharen – gemahl – stal – sein – mein – treuen – gereuen). La fonction informative est là presque totalement effacée au profit d'une fonction gracieuse : Lassus fait don à son prince bien-aimé d'une création originale, d'une œuvrette secondaire tombée de sa plume, comme un peintre agrémente parfois ses lettres d'un dessin rapidement esquissé. L'épistolier ne saurait oublier qu'il est d'abord artiste. Ses "folies" d'écriture, lui-même les qualifie de "jolies" (lettres 20 et 22).

Frank Langlois estime que Lassus a été "profondément marqué"[ccvi] par la lecture de Rabelais. Si les points précis de convergence, notés dans quelques passages, sont pour la plupart sujets à caution, il existe pourtant une indéniable ressemblance entre l'invention verbale dont fait preuve le musicien dans ses lettres et les listes aussi érudites que bouffonnes dont s'amuse l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*. On pourrait aussi qualifier de 'rabelaisiens' bien des traits semés dans son texte par Lassus. La recherche des homéotéleutes amène par exemple l'épistolier à un fréquent emploi des finales en –on et en –u, ou à jouer sur la désinence latine "ordina-vit", de même qu'il ne craint pas, à propos de Renée, de faire rimer "princesse" et "fesses". Guillaume devait être lui-même amateur de plaisanteries grivoises, car il ne semble pas s'offusquer des mots à double entente et des insinuations d'Orlando, qui par exemple regrette de n'avoir pu voir, car c'était le soir, les "fraises" de Renée, ou, en une occasion où Dorothée de Lorraine séjournait auprès de sa sœur aînée, écrit : "Et a le due carissime principesse sorelle, baso quel che si contentaranno chio basi, pur che sia tutto d'un Corame" (lettre 15). Il fait une allusion fort précise au "pays bas de [s]a femme", ajoute à une lettre une historiette racontant l'examen par un 'merdecin' ("merdico" en italien) du contenu d'un pot de chambre,[ccvii] et multiplie les expressions familières du type "qui ne le croit baise mon cu".

Lassus n'ignore ni le procédé de la contrepèterie ("mons[r] de fon cotu", lettre 1, merveille/vermeille, lettre 35), ni le verlan ("balon" devient "lonbas", lettre 41 ; le nom même de Lasso devient "so[l] la" dans l'adlocution de la lettre 45), mais c'est dans le calembour qu'il est le plus à l'aise, comme le montrent les réussites suivantes : "Con bien fou tu serois Orlando" (lettre 28), "si vous aves bien con-batu il sera aussi bien foutu", "de con fesser me veux pourvoir", "ici bas et lassus sans cesse", "s'il ia loing dici Jusque a milan, plus en ia dici a mil-ans", sans parler des nombreux jeux sur "Monaco" (Munich) et ses dérivés monacaux, telle l'indication de lieu à la fin de la lettre 39 : "De moine ou Cordelier, un méchant faut de Corde lier".

Les plus raffinés des jeux de mots sont ceux qui rapprochent des homonymes appartenant à deux langues différentes. Ainsi Lassus baise "les gans, ou les oysons" de Guillaume et de Renée, pensant à l'allemand 'Gans' en même temps qu'au français 'gants' (lettre 19), ou il passe du français au latin : "asses plus vaut la santé, que d'estre apellé pater sancté" (lettre 48). Ici il aligne dans la même phrase quatorze emplois du radical 'penser', ailleurs cinq emplois de 'grâce' ; il affectionne l'opposition récurrente entre 'patron' (Guillaume) et 'poltron' (lui-même), il relie "ne quid nimis" à "nicodemus", joue sur les "plusieurs monsuries" (forgé sur 'seigneuries') de Monsieur son bon seigneur, détourne des proverbes de leur sens ou en invente à sa guise, s'amuse à des lapalissades ("quando dorme no fa parole").

Ce catalogue était nécessaire pour donner une idée de la prodigieuse fécondité verbale du musicien qui fait passer dans ses lettres, pour plaire à son 'patron', un peu de l'inventivité et aussi des procédés d'ornementation dont il use dans son activité de compositeur. La gaîté parfois paraît un peu forcée, ou installée seulement à la surface du texte, et ce sont alors des facilités que s'autorise l'épistolier pour donner à ses messages la teneur réconfortante dont, devinait-il, Guillaume avait besoin. Lorsqu'à la mort de son père il sera monté sur le trône bavarois, le jeune prince révélera sa faiblesse de caractère, qui lui fera abandonner le pouvoir, au profit de son fils, après dix-sept années d'un règne médiocre, et se retirer dans un couvent de chartreux. La vigoureuse nature de Lassus lui fait prendre auprès du jeune homme le rôle d'un éducateur tâchant de galvaniser une énergie défaillante au moyen d'un rire tonifiant. Rabelais pouvait être, sur ce point, un modèle efficace.

Culture et affects.

On repère dans les lettres une 'preuve' de la connaissance de Rabelais : c'est l'emploi, dans un passage rédigé en latin de la lettre 20, du mot "incornifibulatum", très vraisemblablement inspiré

de l'adjectif "incornifistibulée" qui figure dans l'un des titres des livres constituant la librairie de Saint Victor.[ccviii] Mais s'il faut prendre garde au sens de ce terme fantaisiste, on s'apercevra que chez Lassus il signifie 'triste' (il est associé à "tenebrosum") et qualifie un état d'esprit passager de l'épistolier, dissipé par l'agréable réception d'une lettre du prince, alors que chez Rabelais le sens est tout différent, et d'ailleurs moins clair : peut-être 'introduite', 'insérée' ("filtrée" selon V.L. Saulnier[ccix]). On en conclura que Lassus a gardé le souvenir de ce mot amusant, mais l'a amputé d'une syllabe et lui a donné un sens qui lui appartient en propre, car seules ont compté pour lui sa sonorité et l'ingéniosité de sa composition. Les autres rapprochements proposés par Frank Langlois (lettres 23, 28, 34, 42 notamment) paraissent fort douteux, et d'ailleurs il n'est jamais facile de déceler avec sûreté, dans une telle abondance de jeux de mots, la présence sournoise d'une gauloiserie, encore moins d'attribuer à celle-ci une 'source' littéraire.

Parmi ceux de nombreux poètes, les premiers vers amoureux de Ronsard ont offert au polyphoniste Lassus les ressources de leur musicalité raffinée.[ccx] D'autre part le *canzoniere* de Pétrarque lui est évidemment familier . Il n'est donc pas vraiment surprenant de trouver dans une lettre de 1575 (29) deux 'citations' de l'un et de l'autre poètes, de qui les œuvres ont été 'exploitées' par beaucoup de musiciens contemporains. "Par vne belle nette et blançe main" est en effet une probable réminiscence du premier vers de "La Salade" de Ronsard, ce beau poème épicurien dédié à Amadis Jamyn : "Lave ta main blanche, gaillarde et nette",[ccxi] tandis que "le iour lheure la minute le point" rappelle les deux premiers vers, si connus, du sonnet LXI du *Canzoniere*, "Benedetto sia 'l giorno, e 'l mese, e l'anno, / e la stagione, e 'l tempo, e l'ora, e 'l punto". Il ne faut pas s'étonner que cette citation de Pétrarque soit transcrite par Lassus en français, dans une lettre dont une partie est rédigée en italien : pour l'auteur de motets et de madrigaux, les deux langues sont à peu près interchangeables.

C'est également le musicien, cette fois compositeur fécond de messes, de litanies, de psaumes, d'hymnes et d'offices divers, que l'on peut reconnaître derrière l'épistolier lorsqu'il s'exprime en latin. Le nom de Dieu apparaît très souvent dans la correspondance, tout d'abord dans des formules traditionnelles et insignifiantes du type "si Dieu le veut", "par la grâce de Dieu", etc. Celles-ci témoignent d'une soumission sincère aux usages catholiques, ravivés par le concile de Trente, qui s'est achevé moins de dix ans avant la première de nos lettres.[ccxii] Dans certaines missives Lassus annonce qu'il va se confesser (lettres 36 et 40). Sa dévotion s'exprime aussi dans les vœux formulés en fin de lettre pour le bonheur de Guillaume et de Renée, vœux adressés au Seigneur dans un libellé qui généralement semble anodin : "priant le createur donner a voz Ex^{ces} en sante longue et heureuse vie, et paradis a la fin" (lettre 7). Pourtant l'habitude des jeux de mots et des allusions équivoques n'épargne pas le discours pieux. Des formules empruntées à l'Evangile, ou aux textes liturgiques, sont sans scrupule détournées de leur sens et entrent dans des phrases d'inspiration plus que profane. Il n'y a dans ces emplois aucune intention véritablement critique, qui serait ici tout à fait hors de propos, mais seulement l'utilisation insouciante du vaste fonds que représente le langage ecclésiastique afin d'ajouter à la drôlerie du message.

Cependant cette drôlerie elle-même ne saurait être entièrement gratuite, et ne pas révéler au moins un aspect des convictions morales de l'épistolier. Faite d'inventaires incohérents, de juxtapositions saugrenues, d'allusions plus ou moins obscènes, elle exprime un certain naturalisme désabusé, un repli sur le rire comme remède aux déceptions de l'existence. Dans cette perspective, une lettre retient l'attention, celle (35) qui se place dès son premier mot sous l'invocation de "Mastro diogene" et dans laquelle, après avoir relevé les contradictions qui selon le Cynique caractérisent la nature humaine, Lassus achève son développement par cette remarque : "vole per questo inferire il filosofo che non ci sia al mondo maggior pazzo che l'huomo, ne anco maggior sauio". Malgré son extraordinaire réussite sociale, marquée en particulier par l'anoblissement, et par l'ordre de l'Eperon d'or conféré par le pape Grégoire XIII, mais surtout par la gloire européenne et la rémunération tout à fait exceptionnelle qu'il avait obtenue du duc Albert et que lui versait "monsieur le foucre", Lassus semble parfois en proie à une tentation d'indifférence et de découragement, qui le rapproche d'un scepticisme ironique. Il se laisse alors emporter par la mélancolie, et de celle-ci, toujours menaçante, le comique de mots pourrait bien n'être qu'un masque trompeur.

Quand il parle de lui-même, c'est tantôt sur un mode neutre – et il évoque sa relation avec Albert, ses déplacements, ses responsabilités vis-à-vis des membres de la chapelle, sa famille, de

manière à distraire Guillaume par la vivacité de la présentation – tantôt sur un mode plus intime, qui confine à l'amertume et à la plainte. "Moi poüre gentilhomme charbonier, délaissé de tous" (lettre 3), "vne tenebreuse carogne, quon apelle mauuaise fortune ma tant trauaille mo poure et debil esprit nuict et iour" (lettre 7), "totum tenebrosum, et incornifibulatum, quare no possum letificarj spiritum meum, quia letitia et consolatio mea no habeo" (lettre 20), "mon poure Cueur" (lettre 22), "ce meschant poltron de monde, est si variable et terrible que il ne se faut fier quasi de soi mesmes" (lettre 38), "moj poure chevalier de saint piere,[ccxiii] qui treuue gens plus durs que piere" (lettre 39) : c'est dans ces moments sombres qu'Orlando donne son sens propre, en signant sa lettre, à son nom italien "lasso", ou qu'il le fait rimer avec "senza spasso". Ce sont là ses états mélancoliques. Des états passagers certes, et non pas une 'humeur noire' qui caractériserait son tempérament entier. Lassus n'est pas un saturnien. Les quatre occurrences du mot 'mélancolie' dans la correspondance renvoient 1) à une douloureuse colique qui a duré plusieurs jours, et c'est peut-être seulement l'attrait de la rime qui a amené ici le mot "melencolique" (lettre 48) ; 2) à un épisode délicat de la relation avec le duc Albert, qui a reproché à son maître de chapelle d'avoir recruté en Italie des artistes d'un niveau insuffisant, si bien que Lassus craint alors pour ses émoluments, et conclut ainsi ce passage : "votre Ex^{ce} me pardonne, se ie suis vn petit entré en la melencolie, me lamentant de mes petites brouilleries" (lettre 14) ; 3) à un sentiment de solitude : "quanto a l'esser mio non sono stato maj in vita mia cosi melancolico come adesso, senza compagni[a]" (lettre 15) ; 4) à une intéressante opposition entre 'folie(s)' et mélancolie : "mi piace esser alegro Joieux lieto frölich hilaris, e matto vna volta l'anno […], perche tanta melancolia, non m'entra nella fantasia" (lettre 43).

Les "petites folies jolies" sont alors une réponse personnelle à la tentation de l'abattement, qu'en l'âme de Lassus pourraient faire surgir maints conflits. Partagé entre trois ou quatre nationalités, usant de plusieurs langues mais maîtrisant mal l'allemand, se ressentant certainement de son statut d'étranger à Munich, objet de jalousies de la part de rivaux et de courtisans, témoin privilégié par ses fonctions des intrigues qui agitent les cours germaniques, inquiet des cruelles guerres de religion européennes, sensible – son œuvre musicale en témoigne aussi bien que quelques allusions dans ses lettres – à la menace de la mort, il trouve dans sa correspondance avec Guillaume un exutoire confidentiel. Guillaume n'est son "patron" que sur le papier, c'est Albert qui est son "gros maître". Guillaume prend plaisir aux jeux de langage, comme au jeu de pale-mail. Il sera donc le destinataire compréhensif de lettres par lesquelles Orlando peut sans retenue se décharger, y compris par des expressions obscènes, des soucis qu'entraînent sa charge très lourde et tous les inconvénients qui y sont attachés.

"Monsieur fou" : ainsi se qualifie volontiers Orlando. Les lettres lui donneraient-elles occasion de se livrer à ces 'divagations' que recommande aux épistoliers Cicéron dans une lettre à son frère,[ccxiv] et qui représentent les allées et venues d'un entretien oral mené 'à bâtons rompus' ? Ce n'est pas ainsi que se présente le dialogue entre le musicien et le prince. La répétition et l'ardeur des formules de dévouement et de respect rappellent qu'il ne saurait s'agir ici d'une conversation entre égaux. La hiérarchie sociale est confirmée, acceptée sans nulle réserve, mais c'est "de cœur" qu'Orlando se dit l'humble serviteur ("serviculus") de Guillaume. Une véritable tendresse se fait jour à travers les souhaits de prochaine rencontre, les formules émues ou inquiètes, les recommandations. Guillaume est "De moj aimé plus que sa Ex^{ce} ne pense" (lettre 21). Mais réciproquement "Orlandino" (lettre 19) ne doute pas de la faveur du maître. Ainsi intimité, confiance et liberté d'expression président à cette étrange correspondance, infime bribe subsistante, détachée par le hasard d'un ensemble épistolaire perdu, mais témoignage exceptionnel des richesses qu'offrait le genre épistolaire naissant, dans une Bavière accueillante et ouverte aux arts, où Roland de Lassus avait trouvé un refuge dont sans doute il ressentait la précarité, au centre de l'Europe menacée par le désordre.

[cxcviii] Frank Langlois, *"Con bien fou tu serais Orlando", Correspondance de Roland de Lassus avec le prince de Bavière*, s.l., Editions Bernard Coutaz, 1988, 2 vol. Le premier volume reproduit le texte original des lettres de Lassus, au nombre de 58 (dont 49 sont adressées au prince Guillaume), le deuxième fournit commentaires et traduction (à utiliser avec force précautions). J'adopterai la numérotation des lettres qui figure dans cette édition,

et citerai le texte original, en supprimant les apostrophes dont l'éditeur a bizarrement parsemé certaines pages, et en rétablissant en toutes lettres les ligatures abréviatives. En langue allemande, l'édition de référence est un monument d'érudition : Horst Leuchtmann, *Orlando di Lasso, Sein Leben, Seine Briefe*, Wiesbaden, 1976, 2 vol.

[cxcix] Après les fêtes, les figures du théâtre italien furent peintes sur les murs de l'escalier du château ; la silhouette de Pantalon s'y voit encore.

[cc] Parmi les dix premières lettres, on trouve par exemple les suscriptions suivantes: "A Mons^{r} Mons^{r} mon seigneur et maistre le prince guillaume : Duc [de] baviere baviere baviere. A lantz-sot" (1) ; "Al Illustrissimo et eccellentissimo s^{or} principe guihelmo Duca de le due baviere, et mio s^{or} sempre osser^{mo} in Tachaw [Dachau]" (4) ; "A Tresillustre prince Mons^{r} le duc guillaume de baviere etc. mo bening prince et seigneur : A Fridberg" (7) – et les adlocutions initiales suivantes : "Mons^{r} mon maistre etc." (1) ; "Tréhaut Trepuissant Jouissant mons^{r} mon maistre a Jamais" (2) ; "Mons^{r} mon prince, mon duc, mon seigneur, mon maistre, va del resto, salus et gaudio" (3) ; "Trépuissant, seigneur, prince, Duc, palatin, Mons^{r} du Rhin etc." (4).

[cci] Ou des supersuperlatifs ("humilisssisisimamente é dolcemente", lettre 37).

[ccii] Dans les fêtes du mariage princier, en 1568, Orlando jouait avec succès le personnage d'"il Magnifico le Vénitien", c'est-à-dire de Pantalon.

[cciii] Soit l'exemple de la lettre 27, du 14 mai 1575. Elle commence ainsi : "Mons^{r} magister meus, princeps multis, salve gratis :– per literam votre Ex^{ce} intellexi, quod si fiat vel non fiat, nihil Deficiat, cum parum curo, [7 mots latins] non si cura, ne procura, per mia bonna ventura venir a fratre, con viso monacale, con le calze senza stivale basta che io mi, mene contento, [35 mots italiens]. Quant à mes affaires avecq mons^{r} le foucre Jattendraj la venue de votre ex^{ce} car ie n'entens pas fort bien le propos que votre Ex^{ce} m'escript de gelegenhait, de verscreibung, de erkhundigen, et certainement [la fin de la lettre en français, jusqu'à la formule de politesse :] qui scrivra pour la fin baisant les mains de votre Ex^{ce} treshumblement, similiter a madame la princesse renee, in eil de minichen le 14^{e} de maj, brutto assaj, del .75."

[cciv] Cette lettre est reléguée à la fin de celles que Lassus a adressées à Guillaume, parce qu'elle n'est datée que du jour et du mois, non de l'année ; elle pourrait être de 1572, comme la lettre 4.

[ccv] D'après F. Langlois, 'cochin' est la forme de 'cochon' en dialecte de Mons.

[ccvi] T. II, p. 34.

[ccvii] Lettre 43 ; l'historiette est rapprochée par F. Langlois d'une nouvelle de Bonaventure des Périers, mais le thème appartient depuis longtemps aux joyeusetés populaires.

[ccviii] *Pantagruel*, chap. VII. Le titre est le suivant : *La Pelleterie des tyrelupins, extraicte de la bote fauve incornifistibulée en la Somme Angélicque*. Il n'apparaît pas encore dans l'éd. de 1532, mais seulement dans celle de 1542. On peut rapprocher l'emploi de "désincornifistibulé" au chap. XV du *Quart Livre* (1552).

[ccix] Rabelais, *Pantagruel*, éd. V.L. Saulnier, Genève, Droz, 1965, p. 230.

[ccx] Roland de Lassus a mis en musique, parmi d'autres poèmes de Ronsard, le sonnet "Que dis-tu, que fais-tu, pensive tourterelle" de la *Continuation des Amours* (1555), ainsi que, comme Goudimel et plusieurs autres, la chanson "Bon jour mon cueur, bon jour ma doulce vie" de la *Nouvelle Continuation des Amours* (1556).

[ccxi] Ronsard, *Sixième Livre des Poèmes (1569)*, éd. Paul Laumonier des *Œuvres complètes*, t. XV[1], Paris, Didier (S.T.F.M.), 1953, p. 76.

[ccxii] Lassus a fait étape à Trente lors de son voyage vers l'Italie en 1574. Voici le début de la lettre (10) qu'il envoie de cette ville : "Cum adiutorium altissimi, havemo passato 29 é siamo arivatj a trento dove riposamo unum dierum, per rispetto delli Cavallj et asini". Le respect pour la ville conciliaire n'affleure pas ici.

[ccxiii] Titre accordé par le pape.

[ccxiv] *Ad Quintum*, II, 9.

Chapitre 12.

Art épistolaire et art poétique: Théophile, Maynard, Tristan

Bernard Bray (Université de Saarbrücken)

Un article de Raymond Lebégue publié en 1922 a montré comment certaines lettres de Malherbe ont été sans scrupules «accommodées» par .Auger de Mauléon et le cousin Du Bouillon avant qu'elles prennent place dans l'édition des *Ouvres* de 1630. Et Raymond Lebégue a observé qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de cette pratique, puisque Malherbe s'était apprìté lui-mìme, peu avant sa mort, á «rev[oir] et habill[er] á la mode» ses lettres pour «en faire imprimer un volume entier.»[1] Serait-ce que l'épistolier aurait pris modéle sur le poéte, qui multipliait et laissait se multiplier, au gré des successives rééditions en recueils, les variantes de ses plus belles odes?[2] Non certes, car les retouches épistolaires sont destinées á effacer les remarques de caractére intime, á dissimuler certaines identités, á rehausser le style lorsqu'il se relâche, tandis que les modifications apportées aux poémes ont surtout pour but d'améliorer l'expression en corrigeant des faits de syntaxe, de choix des mots, ou en recherchant un effet euphonique. Du reste une étude comparative des vers de Malherbe et de sa prose épistolaire n'améne qu'á de maigres conclusions: ce n'est pas de la mìme plume que travaillait l'écrivain dans ces deux domaines, fùt-ce quand par exemple il s'adressait sous l'une et l'autre forme á «Caliste».

Toutefois Malherbe n'est que l'un des auteurs de cette époque dont nous puissions aujourd'hui commodément parcourir d'un seul regard la double production.[3] L'art épistolaire, que les *Lettres* de Balzac feront mieux apprécier, est dés les premiéres années du siécle présenté aux curieux dans des recueils collectifs, parallélement á l'art poétique: François de Rosset, prenant le 2 janvier 1608 un privilége pour un recueil de *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps,* est l'un

[1] R. Lebégue, «La publication des lettres de Malherbe», *RHLF, 1922, p.129-164,* et *1923, p. 1-23.* La citation est empruntée á une lettre á Du Bouillon du *22* décembre *1627,* citée *ibid., 1922, p. 148.*

[2] Voir par exemple les variantes de l'ode «A la Reine sur sa bienvenue en France», dans l'éd. A. Adam des *Ouvres,* Paris, *1971, pp. 785-790.*

[3] Grâce précisément á l'édition A. Adam des *Ouvres.*

des initiateurs de cette mode.[4] La Serre, Faret, puis l'imprimeur Toussaint Du Bray vont s'inscrire dans la mìme lignée.[5] Or, pour trois des poétes que fon range encore parfois sous l'appellation de «disciples et successeurs de Malherbe», des publications récentes nous permettent un accés aisé á leur oeuvre épistolaire. Il m'a paru opportun de tirer parti de cette circonstance pour poursuivre et élargir l'enquìte restée apparem-ment infructueuse á l'endroit de Malherbe: étant donné que quelques esprits réfléchissaient á la différence qui sépare le registre des vers de celui de la prose, précisément á une époque oú l'on recherchait dans une production épistolaire non pas des petits faits vrais, un aperçu sur l'intime, mais plutôt une thématique interpersonnelle trés générale consistant en remerciements, avis, félicitations, consolations ou galan-teries, tous actes «illocutionnaires» qu'on retrouvait volontiers énoncés en vers et sur le mode lyrique, il y a lieu de consulter l'oeuvre de ces écrivains tantôt poétes tantôt épistoliers, qui, traitant dans l'une et l'autre forme des sujets analogues ou mìme parfois identiques, laisseront peut-ìtre découvrir quelque secret de la confection d'une lettre si l'on dispose en regard un poéme correspondant. C'est dans cette vue que je me reporterai, tout d'abord, au quatriéme volume des *(Euvres complétes* de Théophile de Viau que vient de faire paraître Guido

Saba,[6] puis á l'édition des *Lettres* du président Maynard présentée par Jean-Pierre Lassalie en 1984,[7] enfin á l'édition critique, antérieure, des *Lettres meslées* de Tristan L'Hermite établie par Catherine Grisé.g

C'est á Balzac et á Maynard que s'en prend Saint-Amant, quand dans une bréve et mordante épigramme il déclare que

[...j l'un fait des vers en prose Et l'autre de la prose en vers.9

[4] Lebégue, art.cit., 1922, p.141.

S lbid, pp. 143-147. **Des lettres de Malherbe figurent** dans tous ces recueils.

b Théophile de Viau, Ouvres complétes, t. 1V: Lettres françaises et latines, éd. crit. par Guido Saba, Paris, et Roma, 1987.

7 Les Lettres du président Maynard (reproduction de l'édition de 16521, présentation par Jean-Pierre Lassalle, Centre de recherche -Idées. thémes et formes 1580-1660» de l'Université de Toulouse-le Mirail, Toulouse f 19K-1 i. 2 volumes.

g François Tristan L'Hermite, Lettres meslées, éd. crit. par Catherine Grisé, Genéve, et Paris, 1972.

[4] Saint-Amant, (Fuvres, t. I, éd. crit. par Jacques Bailbé, Paris, STFM, 1971, pp. 293-294.

C"est-á-dire que selon lui la prose de Balzac ressemble á de la poésie candis que la poésie de Maynard ressemble á de la prose! De ce dernier, ,:e sont surtout probablement les épigrammes qui sont visées. Yves Giraud nous a dit, dans une communication sensible et mesurée, et le bien et le mal qu'il faut penser de l'oeuvre du «grand épigrammatiste de France»: parfois le reproche de Saint-Amant paraît assez bien fondé.IO Jacques Bailbé dans son édition de Saint-Amant rappelle que Régnier, lui aussi, ironisait sur les mauvais poétes, prétentieux et sans imagination, qui ne >avent que «proser de la rime et rimer de la prose.»[11]

Ce sont donc lá deux modes d'écriture qu'il faudrait en principe soigneusement distinguer. La confirmation vient de Balzac, qui - c'est Roger Zuber qui le signale - appréciait chez son maître Malherbe les qualités aussi bien du poéte que du prosateur, double performance

qui nous apparaît, á nous qui connaissons nos faiblesses, comme la difficulté majeure et, somme toute, un miracle. (traduit par R.Z. du latin).[12]

Les lettres que nous avons de Théophile de Viau, le premier des épistoliers dont je parlerai, étant pour beaucoup d'entre elles de 1625 et 1626, c'est-á-dire postérieures á la publication des premiéres *Lettres* de Balzac, on peut penser que ce grand modéle, auréolé de succés, a incité déjá Théophile á la fin de sa vie, et certainement Maynard et Tristan, á donner tous leurs soins á la rédaction de leurs lettres, mais évidemment dans des proportions différentes selon qu'ils les jugeaient susceptibles de prendre éventuellement place un jour dans un recueil imprimé. Il est bien certain en effet que l'intérìt pour les lettres destinées á la publication s'accroît dans les décennies 1620, 1630, 1640, et encore 1650.

Les lettres de Théophile ont été publiées en 1641 par Jean Mairet, sous le titre de *Nouvelles Ouvres.* Adressées á des destinataires nom-breux, de sujets variés, on y devine beaucoup d'allusions personnelles, de circonstances vécues, et, sinon peut-ìtre dans les lettres á Caliste, on peut

lo Yves Giraud, «Aspects de l'épigramme chez Maynard», in (coll.) *Maynard et son temps,* Publications de l'Université de Toulouse-le Mirail, Toulouse, 1976, pp. 75-*94.*

[11] Régnier, *Satire IX, v.* 66, loc. cit., p. 294.

12 Roger Zuber, Les *«Belles Infidéles» et la formation du goùt classique,* Paris, A. Colin, 1968, p. 39.

hésiter á y rechercher des traces de rhétorique épistolaire. Quel fut donc le but de l'éditeur lorqü il entreprit cette publication posthume? Quelques phrases surprennent, dans son «Advis au lecteur». Il affirme en effet avoir pris une premiére connaissance des lettres de Théophile dans deux «livres» qui contenaient de nombreuses piéces en prose et en vers sous la forme de «manuscripts originaux», (c'est-á-dire écrits «de [1]a propre main» de l'auteur). Ces livres auraient été égarés, mais des «copies» des lettres auraient heureusement été retrouvées. Quelle que soit l'imprécision de ces données, on comprend que Théophile accordait á ces missives un intérìt littéraire ou personnel suffisant pour qu'il se soit donné les moyens d'en reproduire et d'en communiquer le texte, á toutes fins utiles.l[3] L'écrivain, qui a publié avec succés des poémes lyriques, une tragédie, un fragment d'«histoire comique» en prose, peut-il d'ailleurs méconnaître les ressources de sa plume lorsqu'il l'emploierait á la rédac-tion de quelques lettres importantes? Si l'on ne trouve donc pas dans ces textes épistolaires de traces d'une rhétorique artificiellement appliquée, du moins l'on peut y découvrir un art d'écrire original et soigneux, qui tempére la notion toujours contestable de «spontanéité».

Relevons quelques caractéristiques de cette écriture. On y remarque d'abord la hauteur et la dignité du ton. Mìme pour remercier, mìme pour quémander, Théophile confére á ses phrases une authentique no blesse, qui, volontiers accompagnée d'une ironie parfois méprisante, inspire le respect et révéle une force de caractére peu commune. Cette autorité de l'homme est liée á celle de l'écrivain: c'est l'aisance et la sùreté du discours qui fondent l'orgueilleuse affirmation du moi. On est frappé d'autre part de la récurrence du mot et de l'idée de *liberté*. Notion infiniment précieuse, associée au ceeur, á l'honneur, á l'exercice de la morale personnelle, elle n'est pas entamée par la contrainte des assujet-tissements sociaux. A côté de la liberté matérielle. opposée á l'em-prisonnement, et célébrée comme il convient par le poéte, la liberté d'esprit, la liberté de détermination, la liberté de donner et de se dévouer, la liberté d'aimer sont proclamées par Théophile pour lui-mìme ou louées par lui chez ses correspondants. Enfin, une certaine dialectique qui oppose devoirs mondains *d'obligation* et les *reconnaissances qui* leur sont liées trouve sa solution dans une hautaine revendication d'autonomie, qui transfonne par la puissance du verbe l'obligé en obligeant. le redevable en généreux.

Ces caractéristiques sont propres aux lettres fran~ai<e;: les lettres latines sont d'un style beaucoup plus familier. l.lles content des anecdotes

13 Voi$_r$ l'Introduction de Guido Saba <i mm édition, pF,- XXIV \W'[.

vécues, abondent en formules amusantes et en notations intimes. Ce contraste confirme que l'emploi de la langue française n'est pas considéré par Théophile comme approprié á 1a fonction inférieure, purement amicale et confidentielle, de la communication épistolaire: le latin alors convient davantage.la

C'est dans les lettres amoureuses, oú les conventions stylistiques sont inévitables, qu'on trouve les procédés d'expression les plus proches de la forme poétique. Ces lettres offrent parfois aussi d'intéressantes allusions á d'autres déclarations, rédigées en vers. Voici á titre d'exemples deux passages de lettres á Caliste, oú s'exprime le point de vue de l'auteur sur l'opportunité d'un recours á la prose ou aux vers :

[...] Puis que vous me sommez de ma parole, il est raisonnable que je la tienne, et qu'en suitte des conditions sous lesquelles je vous engageay premiere-ment á mon Amitié, je ne refuse plus á vostre conscience le repos qu'elle me demande. Je m'accorde donc ô mon bel Ange á la rigoureuse façon de vivre que me pres-cript vostre vertu; d'autant plus volontiers que cette parfaite soubmission de mes volontez aux vostres, vous sera sans doute une asseurance extraordinaire de la perfection de mon amour; qui ne s'est point encore proposé de fin plus proche ou plus glorieuse que l'acquisition de vos bonnes graces, ny de contentement plus solide ou plus accomply que leur durée. C'est une vérité que je vous annonce en prose et en vers, afin de vous la rendre plus intelligible par le langage des hommes, et moins douteuse par le langage des Dieux. THEOPHILE.15

Je n'ai pas identifié le poéme correspondant, écrit «dans le langage des dieux».

Dans une autre lettre á Caliste, Théophile déclare :

[...] j'ay consulté longtemps par quelle maniere d'Estreines, je pourrois vous tesmoigner particuliere-ment mon estime et mon amitié. [...] á la fin un Génie plus ingénieux que celuy qui m'inspire les vers, m'a conseillé de vous faire un Présent que vous ne sçauriez

14 Quelques éléments de ce développement sont repris du compte rendu de l'édition de Guido Saba que m'a demandé la revue Continuum.
15 Ed. cit., p.95.

refuser, puis qu'il vous demeurera tousjours quoy que vous fassiez, et sur lequel aussi vous n'encherirez pas par generosité, si je ne me trompe: c'est Madame, mon coeur et ma liberté, dont je vous signe le don en ce commencement d'année, avec promesse de le continuer jusques á la fin de ma vie,
THEOPHILE.[1]6

J'estime significatif qu'un engagement aussi solennel soit revendiqué pour la prose, et non pour les vers. La lettre est authentifiée par sa signature, et revìt une valeur morale et personnelle á laquelle les efflorescences poétiques ne sauraient prétendre. C'est donc dans la netteté de la formula-tion, utilisant des expressions quasi juridiques, que réside ici l'originalité de l'écriture - quelle que soit bien évidemment, en réalité, la valeur d'une telle promesse, dont le poéte se déliera dans un style tout aussi hautain, environ deux ans plus tard.

Passons á François Maynard. Son oeuvre offre plusieurs exemples de couples formés d'un poéme et d'une lettre portant sur le mìme sujet ou sur des sujets trés proches. J'en profite donc pour procéder á une comparaison des procédés d'écriture. Soient l'épitaphe de M. de Fieubet, premier président de Provence, et la lettre de consolation adressée au Trésorier de l'Epargne, frére du défunt. Voici l'épitaphe, qui a la forme d'un sonnet :

EPITAPHE DE MONSIEUR DE FIEUBET Premier President de Provence

Fieubet, l'apuy des Loix et leur saint Interprete, Fieubet, de qui l'esprit fut si plein de tresors, Attend sous ce tombeau le son de la trompete
Qui par toute la Terre éveillera les morts.

Tous les sages François ont pleuré son absence. Son sçavoir fut choisi, son discours ravissant.
II demasqua la Fraude. Il soùtint l'Innocence; Et protegea le Foible opprimé du Puissant. Themis fut sa Deesse, et si les Destinées En la forte vigueur de ses belles années N'eussent fermé ses yeux de leur dernier sommeil,

16 Ed. cit., p.99.

Ou sa vertu feust mis au lieu le plus auguste Du plus divin Senat qui soit veu du Soleil,
Ou le Roy qu'il servoit eust cessé d'estre Juste.l[7]

Pour ce qui regarde la fabrication rhétorique, nous remarquons les répétitions oratoires, les symétries, des personnifications allégoriques et mythologiques, des antonomases, des généralisations, plusieurs types de métaphores. Pour ce qui regarde la versification, la disposition réguliére des accents crée un rythme lourdement cadencé. Pour ce qui est du signifié, on observe une systématisation encomiastique qui, hors du temps (puisqu'il est question de la trompette du Jugement Dernier) et de l'espace (puique le poéte évoque «le lieu le plus auguste / Du plus divin Sénat qui soit veu du Soleil»), joint au portrait moral du défunt l'évocation de la carriére prestigieuse qu'il aurait sans doute accomplie si au lieu de dé-céder prématurément il avait fait reconnaître ses qualités du roi Louis le Juste.

Par lá l'éloge de Fieubet se trouve habilement renforcé d'un éloge du Roi, qui concourt á l'élévation, á l'ennoblissement de l'«épitaphe». Voici maintenant la lettre:

A MONSIEUR DE FIEVBET, Conseiller dv Roy en ses Coneils, & Tresorier de l'Espagne

Monsievr,

Voicy vn sonnet qui est extremement au dessous du merite de l'illustre mort dont il celebre la memoire, & qui sans doute ne contentera pas le desir que vous auez de le voir. le vous iure, Monsieur, que mon ame a medité de toute sa force pour le mettre dans vne mediocritì raisonnable, & si ie n'ay pas reüssi la faute en est á mon âge qui a refroidi mon esprit & raccourci sa puissance. Si les Muses m'eussent accordé en cette occasion les faueurs que ie leur ay demandées, vous receuriez vn Epitaphe qui meriteroit d'estre graué sur le marbre, & qui feroit de l'honneur aux cendres de Monsieur vostre frere. Dans l'impuissance oú ie me trouve, ie vous supplie tres-humblement de faire vn bon accueil á ce que Monsieur de Flotte vous offrira de ma part, & de croire qui si Ouide m'avoit laissé son genie, ie quitterois le Poëme Epique & les victoires de tous nos Conquerans, & m'attacherois á l'Elegie pour pleurer la

François Maynard, Poésies, éd. Ferdinand Gohin, Paris, 1927, pp. 41-42.

perte de ce grand President, dont les vertus acquises & naturelles ont rempli vostre maison de tant de lumiere : le luy deuois plus que ie ne luy pouuois iamais rendre, & ie l'ay tousjours regardé comme le protecteur de mes Muses. I'espere, Monsieur, que vous leur voudrez estre ce qu'il leur a esté, & que vous ne rejetterez pas l'affection de celuy qui sera toute sa vie, &c.tg

La lettre représente l'envers du décor poétique. Aux formules pompeuses de l'«épitaphe» s'opposent ici des protestations d'humilité. Si Fieubet avait vécu il aurait atteint des sommets politiques, tandis que le poéte vieilli voit au contraire l'âge porter atteinte á ses capacités créatrices. L'hypothése du poéme («si les Destinées...») et celle de la lettre («si les Muses...,») semblent se correspondre: en réalité la premiére dessine une perspective glorieuse, que la mort du personnage n'empìche pas d'imaginer, tandis que la seconde apparaît comme une supposition tout irréelle, qu'arrìte la brutale formule: «Dans l'impuissance oú je me trouve...», confirmée un peu plus loin par: «Je lui devais plus que je ne lui pouvais jamais rendre.»

Les deux piéces consacrées par Maynard á la mort de Fieubet revìtent donc des aspects complémentaires. Le sonnet est une production d'apparat, tout entiére occupée par une description élogieuse de la personnalité du défunt ; celui-ci est désigné, du premier au dernier vers, par la troisiéme personne du singulier. La lettre, elle, appartient, pour reprendre l'expression allemande, au domaine de la «littérature secon-daire»: elle commente la fabrication du sonnet, en insistant lourdement sur ses insuffisances. L'habituelle dépréciation épistolaire du je est sou-lignée ici par la célébration du il relayée par l'adresse au vous, frére du défunt.

Le deuxiéme exemple que j'emprunterai á Maynard est constitué par un groupe de quatre piéces, deux lettres et deux sonnets, toutes quatre adressées au riche Tallemant, le maître des requìtes, cousin de l'auteur des Historiettes. Tallemant a envoyé á plusieurs reprises des livres á François Maynard, qui vit á Saint-Céré. Il lui a également promis de lui faire parvenir son portrait, que le président destine á l'ornement de son cabinet, oú sont déjá les effigies d'autres «Illustres». La reconnaissance de l'écrivain s'exprime particuliérement dans deux sonnets et dans une dizaine de lettres, dont deux peuvent ìtre étroitement rapprochées des sonnets.

[18] *Maynard, Lettres, éd. cit., t.I, pp.33-34.*

La lettre no CCXI cherche á flatter le destinataire.Iy Affectant de ne pas encore remercier celui-ci de l'envoi d'un exemplaire du *De officüs* de Cicéron, Maynard prétend hâter l'expédition du portrait annoncé par la promesse, en retour, d'un «Compliment» en prose ou en vers. «Impatience»,

«precieuse teste», á ranger «auecque les Illustres de nostre siecle», «vn des plus beaux ornemens de mon Hermitage»: le langage multiplie les formules dithyrambiques.
Le sonnet correspondant, écrit en décasyllabes, développe la mìme idée.[20] Mais un noble tutoiement remplace le vous de politesse, et le poéte se permet un «cher amy» que ne faisait pas attendre le «Monsieur» du prosateur, plusieurs fois répété. Des expressions sont identiques dans les deux textes: le «cabinet» est évoqué ici et lá; á l'«Hermitage», en prose, correspond dans le poéme «les yeux de nos Sauvages» pour dire qu'avec ce portrait c'est un peu du grand air parisien qui pénétrera dans une province reculée; «Sans différer contente mon envie», c'est, en vers, un ordre, qui devient en prose: «Ie vous supplie, Monsieur, de contenter ma curiosité». Il y a également une symétrie dans le mouvement des deux morceaux: tous deux annoncent au bienfaiteur qu'il sera récompensé de son bienfait. Pour le prosateur, cette récompense consiste dans le compliment, sans doute en vers, qui sera rédigé pour l'occasion. Le poéte, lui, emploie une formule peu claire :

Si tu le fais, Apollon m'a promis

Que les pinceaux de ses plus chers Amis Travailleront au tableau de ta vie.

Le dernier exemple mettra en paralléle deux textes de remerciement. Dans l'un, un sonnet, le poéte exprime sa reconnaissance pour l'envoi d'une «petite bibliothéque», c'est-á-dire d'un lot de livres;[21] *t* dans l'autre, une lettre, c'est du fameux portrait qu'il convient de rendre grâce au généreux Tallemant.[22] Dans les deux textes est promis un témoignage de reconnaissance littéraire. En vers :

Si l'injure des ans ne m'avoit abatu,

Je porterois bien loin des merites si rares;

Et mes vers rempliroient du bruit de ta vertu L'oreille des polis et celle des barbares,

19 Maynard, *Lettres,* éd. cit., t.II, pp.628-29. *20 Poésies,* éd. cit., p.41.
21 Poésies, éd. cit., p.33.

22 Lettres, éd. cit., t.i, pp.353-354.

ce qui est une promesse de Gascon, puisque le poéte prétend que son âge pourra l'excuser de ne pas composer le poéme qu'il évoque!
En prose :

C'est lá [dans ma bibliothéque, c'est-á-dire parmi mes livres] oú ie cherche vn remerciment qui puisse suruiure aux cuyures & aux marbres, dans lesquels les Maistres du Monde croyent éterniser leur mémoire. I'espere, Monsieur, de le trouuer & de parler si hautement de vous, que ie me feray entendre á tout le monde.

Mìme promesse d'une composition littéraire, inspirée des modéles classiques, mais promesse dont l'effet est donné comme incertain, et dans laquelle l'objet promis est commodément remplacé par sa seule description.
Enfin, comme dans l'«Epitaphe» de Fieubet, le compliment prend une dimension presque politique, lorsque Maynard remercie son bienfaiteur, homme privé, de lui accorder les dons qu'il devrait recevoir de la puissance publique. A l'expression versifiée

[...] et ta bonté me donne

Ce que j'ay mérité de la faveur des Rois

correspond en prose :

[...] auez-vous résolu de payer de vostre propre bien, tout ce que la reconoissance publique doit á mes veilles? & de m'empescher de murmurer contre l'ingratitude du siecle?

Ainsi l'éloge du mécéne tourne á une critique de la parcimonie et de l'incompréhension royales.

On voit donc que si dans les deux textes occasionnés par la mort de Fieubet on peut facilement distinguer le registre des vers de celui de la prose, en revanche dans les autres piéces la rhétorique et l'éloquence si souvent alléguées par l'épistolier sur un ton ironique et dépréciatif («ma mauvaise rhétorique», «ma petite rhétorique», écrit-il par exemple) ne caractérisent pas exclusivement la prose épistolaire: celle-ci dispose d'une panoplie de figures qu'il est aisé de mettre en paralléle avec les figures poétiques. Saint-Amant n'avait sans doute pas tort de dire que la poésie de Maynard ressemble á de la prose, en ce sens que l'écrivain, dans les genres étroits de l'épigramme et du sonnet, ne peut développer les ressources d'une ample inspiration. Beaucoup moins somptueux que celui de Balzac, son art épistolaire s'est modelé sur son art poétique, qui est

caractérisé dans son ensemble par la briéveté des piéces et par le fait qu'elles sont trés souvent *adressées á* un destinataire.

Dés lors fceuvre tout entiére est imprégnée de ce caractére «relevé», sans excés ni de hauteur ni de familiarité, qui est celui aussi bien de l'épigramme que de la lettre, style que définit Racan dans sa lettre *á* Chapelain de 1656, «milieu entre le style de Balzac et celui du pays d'Adieusias», et qu'il appelle «quadrature du cercle»?3 parce qu'il est *á* peu prés impossible de mettre un grand art au service d'un genre dont la médiocrité forme l'idéal.

Dans son édition des *Lettres meslées* de Tristan L'Hermite, Catherine Grisé signale elle-mìme les rapports qu'on peut établir entre le recueil épistolaire, paru en 1642, et les autres ouvrages du poéte. Elle note des identités thématiques entre lettres amoureuses et poémes d'amour, et, dans une production littéraire oú les ouvrages de circonstance sont en grand nombre, propose divers rapprochements, sans toutefois observer dans le détail la différence qui sépare les deux modes d'écriture. A propos des lettres amoureuses, «galantes et enjouées [,] qui cherchent *á* plaire par leur ingéniosité, leur esprit et leurs tours de phrase»,[24] elle souligne meme la ressemblance avec les poémes d'amour de Tristan, puisque ici et lá on trouve les mìmes sujets conventionnels, les mìmes procédés rhéto-riques, tels qu'antithéses et métaphores, parfois la mìme construction, par exemple le soin de terminer la piéce, sonnet ou lettre, par une pointe ingénieuse.

Soit le théme de l'absence, traité dans le sonnet *L'absence ennuyeuse,* et dans la lettre amoureuse no VI: *A [Madame ***]: il luy représente les peines de son absence. Voici* le sonnet:

Que le mal de l'absence est cruel aux amans

Et qu'il rend mon humeur melancolique & noire! Pour moderer mes maux ou mes ressentimens: Dieux, rendez moi Phillis, ou m'ostez la memoire.
Les obiects les plus doux me sont des monumens Depuis que ceste Belle a repassé la Loire
Et i'esprouue depuis de si cruels tourmens, Que sans les ressentir, on ne les sçauroit croire.

23 G. Lanson, *Choix de lettres du XVlle siécle, Paris, 1913, p. 57.*
24 Ed. cit, p.XXV.

I'esperois en voyant ce bel Astre d'Amour Qu'á iamais sa clarté me donneroit le iour: Mais elle est á mes yeux pour long temps éclipsee: Et i'apprehende bien d'auoir un Sort pareil
Au sort des habitans de ceste Mer glacee

Qui demeure six mois sans reuoir le Solei1.25

L'amant devenu solitaire s'inscrit dans une catégorie générale, ce qui ennoblit son cas particulier. Phillis, elle non plus, n'est nullement carac-térisée, en dehors de l'allusion á la Loire traversée. C'est donc une varia *tion* sur le *théme* de l'absence qui nous est proposée, oú régne le temps

présent des verbes. La supplication adressée aux dieux mythologiques, comme aussi l'ingénieuse comparaison, au deuxiéme tercet, de son sort á celui des habitants des zones arctiques, comparaison rendue possible par la métaphore de la Belle qui est l'astre du jour, renvoient le lecteur á un pur univers de fiction, traversé d'abstractions et de symboles: le sujet parlant n'intéresse pas pour lui-mìme. Voici maintenant la lettre:

Quand vous auriez la dureté de l'albâtre, comme vous en avez la blancheur, je vous feray répandre des larmes en vous representant l'estat de mes maux. Depuis que je suis sous vos loix, je n'ay marché que sur des espines et n'ay respiré que dans des feux; mais tous ces tourmens n'estoient que des fleurs au prix des cruelles persecu-tions que me donne vostre esloignement. Il y a long temps que j'ay perdu le goust de tous les divertissemens de la vie, que mon plus doux exercice est celuy des pleurs, que mes yeux se rendent invincibles au sommeil, et que je ne fay que me plaindre de ma passion. N'estoit-ce pas assez de tous ces tourmens pour me faire bien tost mourir, sans que cette fâcheuse absence fust encore de la partie: De grace, faites la cesser, Madame, autrement vous pouvez vous asseurer que ce ne sera plus que par le bruit de ma mort que vous aprendrez de mes nouvelles.[26]

On observe une syntaxe souple et variée, avec un jeu abondant de temps et de modes, se terminant par une interrogation et une injonction oratoires. Le *je* et le vous sont répétés avec une insistance obsédante. Le

25 Tristan, *Les Plaintes d Acante et autres ouvres,* éd. crit. par Jacques Madeleine, Paris, STFM, 1984 (premier tirage: 1909), p. 111.
26 Ed. cit., p.47.

dialogue est étroitement resserré autour des deux personnages, ce qui permet de préserver la fiction de l'intimité. Les images (épines, feux, fleurs, albâtre, lois) sont moins recherchées que dans le poéme, aussi la couleur apparaît-elle plus simple, plus vraisemblable, plus intériorisée. La spécificité de la lettre est ici assez nettement établie.

En suivant toujours les suggestions de Catherine Grisé,[27] j'em-prunterai le tout dernier exemple au théme de la belle captive, ou, suivant la terminologie du temps, de la belle *éclairée,* c'est-á-dire étroitement gardée et surveillée. Voici les stances:

LA BELLE CAPTIVE

Par vn sort dont les cruautez Affligent toutes les Beautez Qui meritent d'estre adorées; Tousiours les femmes comme vous, Ainsi que les Pommes dorées
Ont leurs Dragons & leurs jaloux. Mais on a beau vous esclairer, le pourray tousiours esperer Assez d'heur dans ma seruitude; Puisque vostre inclination
N'a point d'excés d'ingratitude Pour l'excés de ma passion. [...]
Moquons nous de cette rigueur, N'obeissons que du visage
Et soyons rebelles de caeur.

Ne pouvons nous pas nous aimer Sans esclat, & sans alarmer
Toutes ces Ames insensées Et trouuer assez de loisir Pour faire parler nos pensées,
Et nous voir des yeux du desir?[28]

Ces stances sont construites selon un schéma épistolaire. Le *je,* le vous, le nous en sont les personnages. Un lyrisme mélodieux imprégne ces vers au rythme régulier et aux nombreux homéotéleutes (14 rimes en *é, ée(s)* sur 30 vers). Une tendre complicité, une certaine intimité ne sont

27 Ed. cit., Introduction, p.XIV.
28 Ed. J. Madeleine, p.141.

pas contradictoires ici avec la forme poétique. Et voici enfin la lettre correspondante :

POUR MONSEIGNEUR D.D.D. A GLICERE, Esclairée par des surveillans

Puisque vous estes née avec assez de charmes et de beauté pour estre servie par des princes, je ne m'estonne pas que vous ayez des gardes aussi bien que les reines, et qu'il soit mal-aisé d'aprocher de vous. Mais je ne laisse pas de trouver bien cruel ce que je ne treuve pas estrange, et de me plaindre extremement de vostre suite. Encore que la Nature ait mis des espines a l'entour des roses, et qu'elle ait presque rendu les mines d'or inaccessibles, ce n'est pas á dire qu'il faille garder soigneusement toutes les choses précieuses, et que cette troupe qui ne part guere d'aupres de vous ne me doive jamais donner le temps de vous dire quatre paroles. Si je pouvois treuver l'occasion de vous parler en liberté, vous aprendriez de ma passion beaucoup d'agreables nouvelles dont vostre miroir vous a desja découvert une partie. Vous sçauriez que j'adore [etc].[29]

Le ton est ici celui de la discussion et du raisonnement. Le discours est truffé de *puisque, mais, encore que, si, enfin, ce n'est pas á dire que,* etc. Les comparaisons *(reines, roses, mines d'or)* sont d'un registre un peu moins élevé que les pommes d'or des Hespérides du poéme. Le compliment final est fort banal. La mention des *quatre paroles* est presque insolente, en tout cas fort familiére. L'épistolier nous a livré une protestation véhémente, apparemment sincére, écrite dans un style dis-cursif, et qu'on dirait rapidement habillée de quelques images orne-mentales. Un certain *réalisme* se fait jour ici, une recherche de la *vraisemblance.*

Il est grand temps de conclure, et, comme on s'y attend, la con-clusion ne sera pas uniforme. On s'aperçoit en tout cas que l'inspiration poétique, et ses procédés d'expression, ne sont pas absents de l'écriture épistolaire. Balzac, j'y reviens pour terminer, Balzac qui parfois mìle des vers latins á sa prose, affecte souvent d'écrire des fragments de ses lettres

29 Ed. cit., p.52.

sous l'effet d'une inspiration divine et incontrôlable. Bien qu'il s'efforce en principe de séparer dans la lettre les passages prosaiques de ceux dans lesquels un enthousisasme factice multiplie métaphores et hyperboles, on peut bien reconnaître une certaine unité de ton, obtenue grâce á un habile dosage de confidences mélancoliques et d'éloges reliés par la chaîne des figures stylistiques. Observons le procédé dans les deux phrases suivantes:

O saincte & precieuse amitié, qui adoucis les amertumes de cette triste & penible vie, qui sans toy seroit vn supplice pour les vertueux: l'enthousiasme m'a saisi en finissant ma Lettre, & il a falu laisser eschaper cette exclamation, qui sort du fond de mon cour.3o

Remarquable dédoublement du *je:* on voit l'apostrophe poétique, avec son rythme oratoire, ses redoublements conventionnels *(sainte et précieuse, triste et pénible),* sa généralisation morale, accolée á la con fidence de l'épistolier qui se regarde écrire. Dans les lettres et les poémes que nous avons lus, les écrivains ont dans des mesures diverses utilisé les ressources d'un art pour le profit de l'autre. Dans la pratique de leur écriture, ils ont hésité sur les procédés spécifiques qui doivent distinguer les deux registres. Mais leur incertitude théorique a contribué á préparer l'avénement de l'idéal épistolaire du *naturel:* car c'est á cause des erreurs et des excés de cette génération d'épistoliers français, et de la suivante, que l'art de la lettre, encore vaguement défini, saura s'épurer peu á peu, reconnaître son principe et perfectionner ses effets.

30 A. Conrart, 4 avril 1652, lettre vii du livre XXV, dans *(Euvres*, éd. V. Conrart, Paris, Billaine, 1665, 2 vol. réimpr. á Genéve, Slatkine, 1971; t.I, p.932. Citation extraite du travail que prépare Ulrike Michalowsky. Voir sur cette question Jean Jehasse, *Cuez de Balzac et le génie romain*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne [1977], pp.444-445 et *passim*.

Chapitre 13.

Tristan L'Hermite écrivain par lettres.

Ne mêlez point de soucis étrangers
à votre mélancolie naturelle,
et ne soyez triste que de nom.
(lettre de Théophile à Tristan)

En l'année 1642 parurent à Paris, l'un chez le libraire-imprimeur Augustin Courbé, l'autre chez Nicolas et Jean de La Coste, deux ouvrages au contenu fort ressemblant et portant tous deux le titre de *Lettres mêlées*[ccxv]. Le premier était le recueil de Tristan L'Hermite, revêtu d'un privilège du 10 janvier 1642 et achevé d'imprimer le 15 janvier, l'autre était signé du « sieur Du Pelletier, Parisien », et ne portait ni privilège ni achevé d'imprimer. Concurrence ? Pierre Du Pelletier, mort en 1680, « misérable rimeur » (selon Brossette) qui dispersa nombre de pièces médiocres dans des recueils collectifs, n'est plus guère connu que pour être l'une des « victimes » des railleries de Boileau dans les *Satires* et l'*Art poétique*. Tristan cependant honora le recueil de son jeune confrère, paru sans doute peu après le sien, d'un hommage liminaire qui prit place à côté d'un « Madrigal » de Guillaume Colletet, et dont voici le texte :

Pelletier, tes Lettres nouvelles
Dépitent le Temps et le Sort ;
C'est de louanges immortelles
Que l'on en doit payer le port ;
Si mon style était aussi rare,
Ce siècle ingrat autant qu'avare
Me goûterait avec plaisir,
Et des Grands qui dorent la Lyre
J'obtiendrais l'honnête loisir
Si nécessaire à bien écrire.
TRISTAN

Cet éloge disproportionné semble tout d'abord une insignifiante concession à la convention du genre épidictique. Mais dans les six derniers vers c'est bien de lui-même que parle Tristan, après avoir comparé défavorablement son propre « style » à celui de son rival occasionnel. A-t-il en vue son style épistolaire, et oppose-t-il l'un à l'autre les deux recueils de *Lettres mêlées* ? Sans doute l'écrivain déjà

réputé qu'est Tristan déplore-t-il ici de façon plus générale l'ingratitude de son siècle, dans lequel les Grands qui détiennent richesse et pouvoir n'ont pas, dit-il, la générosité de subvenir à ses besoins, de manière à le délivrer des soucis matériels et à lui permettre de se consacrer librement à son œuvre. Amère plainte, qui est en même temps une profession de foi poétique : en faisant appel pour lui-même à un mécénat désintéressé, Tristan définit la condition, qu'il appelle « honnête loisir », qui à ses yeux favorise idéalement le déploiement des dons d'un écrivain attaché à la perfection de son art[ccxvi].

C'est donc une désillusion qui s'exprime dans ces quelques vers. On ne peut manquer de la rapprocher de l'un des principaux thèmes qui transparaissent dans les *Lettres mêlées* de Tristan : celui du décevant rapport qu'entretient l'écrivain avec les Grands dont il tente de gagner les faveurs. Arrêtons-nous aux pages liminaires du recueil. Voici tout d'abord le frontispice. Dessiné par Stella et gravé par Daret, on y reconnaît, pourvus de leurs attributs usuels, le dieu Mercure et la déesse Minerve assis côte à côte ; Minerve, en souriant, lit la lettre qu'elle tient à la main, et sur laquelle Mercure se penche également. Le dieu de la communication et la déesse de l'intelligence sont ainsi appelés, non sans quelque présomption

peut-on penser, à fournir leur double et prestigieux patronage au recueil épistolaire, dont le titre abrégé apparaît sur une oriflamme attachée à la lance de Minerve : « LETTRES DU S^{R} TRISTAN ». Puis vient l'épître dédicatoire à Elisabeth de Choiseul-Praslin, qui était sur le point d'épouser le trésorier de l'Epargne Henri Du Plessis-Guénégaud. La première partie de cette épître est tout entière consacrée aux « bienfaits », aux « traits de bonté », aux « nobles marques de générosité » par lesquels Mademoiselle de Praslin s'est acquis la reconnaissance de l'écrivain, reconnaissance qui a déjà pris la forme d'une « louange » de la dame (poème publié dans *La Lyre du Sieur Tristan* en 1641) et dont l'effet se renouvelle maintenant dans la dédicace des *Lettres mêlées*, qui vante son « mérite » et sa « belle âme qu'on voit briller de tant de charmes [et qui n'a] pas moins de bonté que d'honnêteté ».

Cette épître est suivie d'un « Avertissement » dans lequel l'auteur explique brièvement son titre de « Lettres *mêlées* » en soulignant la diversité des pièces qui composent le recueil. Il écrit : « Comme il y a des violettes de toutes les saisons, voici des pensées de tous les âges qui n'ont pas des beautés égales, ayant été produites par des influences différentes ». Trois « influences » sont reconnues : l'Amour, la Vertu et la Fortune. Laissons de côté l'Amour, « effet des impétuosités d'une bouillante jeunesse ». La Vertu est celle des « personnes de mérite » que loue l'auteur dans quelques-unes de ses lettres. Quant à la Fortune, elle est par ses « mauvais traitements » la cause des « plaintes » qu'on pourra trouver dans le livre. Tristan ne fait donc pas mystère de sa situation de dépendance vis-à-vis des protecteurs dont il sollicite un appui substantiel. Le genre épistolaire l'y contraint dans une grande mesure, car il est celui dans lequel se révèle le mieux la relation de l'écrivain avec la société qui l'entoure : en effet *je* s'y adresse à *vous*, un *je* qui déclare ici hautement sa profession d'homme de plume et fait saisir à *vous*, grand seigneur, dame ou ami, les exigences matérielles et morales qui selon lui en sont inséparables.

Les *Lettres mêlées* de Tristan sont plus *diverses* que *mêlées*. En effet l'auteur s'est efforcé de répartir et d'ordonner dans son volume une masse de lettres qui non seulement ont été écrites à « tous les âges » (il a quelque quarante ans au moment de la publication) mais encore ressortissent à différents sous-genres épistolaires. Les « épîtres dédicatoires » peuvent à peine être considérées comme des lettres ; pourtant Tristan en reproduit sept au début de son recueil (compte non tenu de l'épître initiale à Madame Du Plessis-Guénégaud), de façon à rappeler au lecteur quelques-uns de ses ouvrages précédents, comme ennoblis par l'hommage qu'il en avait fait, en 1634 à l'archiduchesse des Pays-Bas ou à la reine de Grande-Bretagne, en 1637 au duc d'Orléans, en 1639 à l'archevêque de Reims. L'épître dédicatoire a en effet l'heureuse particularité de plaire au lecteur en lui faisant connaître une personnalité en vue par son éloge détaillé, de plaire au dédicataire qui se trouve flatté de l'image donnée de lui comme d'un être généreux prenant intérêt aux ouvrages littéraires, et évidemment de promettre du plaisir à l'auteur lui-même si l'épître est suivie de la « récompense » attendue. La recherche de protecteurs se manifeste donc ici comme une pratique durable chez Tristan.

Après les épîtres dédicatoires, l'auteur range ses lettres sous quatre rubriques : lettres de consolation, amoureuses, héroïques, mêlées. En réalité un certain désordre règne, et la répartition n'est pas rigoureusement respectée. D'ailleurs en donnant à la dernière section le titre de « lettres mêlées » qui est aussi le titre général de l'ouvrage, Tristan semble avouer son impuissance à ordonner une production épistolaire dont les disparates correspondent nécessairement à la diversité des besoins, à toutes les occasions de sa vie d'écrivain. De plus, à côté de lettres qu'on peut supposer au moins partiellement authentiques apparaissent quelques compositions très littéraires, inspirées tantôt d'Homère et d'Euripide sur le mode tragique, tantôt de l'Arioste et de Guarini sous la forme de la pastorale, tantôt des chroniqueurs des conquêtes coloniales du siècle précédent et traitant de morale politique.

Le succès des *Lettres* de Guez de Balzac, qui parurent sous leur première forme en 1624, favorisa la prolifération de toutes sortes d'ouvrages de forme épistolaire durant les vingt ou trente années suivantes : secrétaires et manuels (nombreuses rééditions du *Secrétaire de la Cour* de Puget de La Serre), anthologies (Faret, *Recueil de Lettres nouvelles*, 1627), compilations de lettres amoureuses fictives, d'apparence romanesque (Georges et/ou Madeleine de Scudéry, *Lettres amoureuses de divers auteurs de ce temps*, 1640), sélections de lettres féminines (Du Boscq, *Nouveau Recueil de lettres de dames de ce temps, avec leurs réponses*, 1635), sans parler des auteurs qui, à la suite de Balzac, se contentèrent de réunir leurs propres missives, lorsqu'ils les avaient écrites avec assez de soin pour en garder copie ou pour obtenir qu'elles leur fussent restituées par les destinataires (Lannel, Auvray, Videl, Fardoil). Tous ces volumes procèdent de l'idée nouvelle, lointainement venue des modèles italiens, selon laquelle il n'est pas indigne de faire un livre avec des lettres. En librairie ces ouvrages, s'ils n'attirent que rarement (Guez de Balzac reste une exception)

des lecteurs en grand nombre, obtiennent pourtant un certain succès, dû à la curiosité à l'égard des personnes (auteurs et destinataires), à la recherche de formules épistolaires originales, ainsi qu'au goût mondain pour les formes littéraires légères et brèves. Le caractère composite du recueil de Tristan répond à ce large intérêt du public, qui se porte volontiers sur les diverses informations biographiques et supposées authentiques que les lettres publiées ne peuvent manquer de fournir, directement ou indirectement, sur leur auteur. En réalité c'est avec beaucoup de discrétion que Tristan a entrouvert au lecteur le cercle de ses relations personnelles. Les noms des destinataires réels des lettres sont presque toujours dissimulés et remplacés par des pseudonymes, des initiales ou des « étoiles », aucune missive n'est datée, le lieu d'expédition n'est indiqué qu'exceptionnellement. Pourtant une image de l'écrivain ressort nécessairement de ces textes écrits à la première personne. Sans tenter ici de réunir tous les éléments biographiques ou autobiographiques que les lettres permettent de percevoir, sans vouloir dresser un portrait ou un autoportrait de l'épistolier que la minceur du recueil et sa composition anthologique rendraient forcément incomplet et trompeur, je me propose d'analyser particulièrement, dans une perspective littéraire, le contenu de deux des cinq sections, celle des « lettres amoureuses » et celle des « lettres héroïques ».

Dans le premier de ces deux groupes figurent cinquante-sept lettres. La dernière est à mettre à part : Tristan ne s'y exprime pas en son nom, mais nous donne à lire la déclaration enflammée que la bergère Dorinde fait parvenir à l'aimable chasseur Sylvio, en attachant sa lettre au collier de Mélampe, le chien de celui-ci. Dans ce long texte d'inspiration pastorale, qui trouve son origine dans la tragi-comédie de Guarini *Il Pastor fido*, l'écrivain montre son aptitude à évoquer la violence d'une passion subite, ordonnée par les dieux. Le décor est d'une mièvrerie conventionnelle : pâturages, bois et sources, mais c'est dans une langue vigoureuse que Dorinde accumule les images de choc, de ravissement, de charmes, de souffrance, d'invocations à Diane et de fatal destin. Cette pièce toute littéraire offre donc de l'amour une vision sombre, qui détonne moins qu'il ne semble avec les cinquante-six lettres « authentiques » qui la précèdent. Dans la réalité comme dans la fiction, Tristan ne cherche pas à suggérer le dialogue des amants, leur bonheur commun, l'avenir qu'ils imaginent, au contraire dans leur majorité ses lettres semblent ne pas appeler de réponses, et sont plutôt des supplications, des plaintes, des reproches, des menaces ou des prières. Ce n'est pas une banale concession à la mode précieuse si, à Madame ***, Tristan déclare qu'il se sent « transporté d'une jalousie qui [le] fait tantôt courir aux armes comme les furieux, ou chercher des rivières, ou des précipices comme les désespérés », puis qu'il « la veut rendre plus considérée, en la menaçant de la vieillesse », tandis que dans d'autres lettres à la même on relève « de merveilleuses violences », « d'étranges supplices », « l'arrêt de ma mort », « cruelles persécutions », « barbarie », « martyre », « désespoir », « blessures », « mes tourments sont les plus doux de vos exercices ». Olinde et R.R.R. ne sont pas traitées avec plus de douceur, l'éloge de Clytie s'accompagne de « confusion », R.R.

Philargyre est une infidèle et, son nom le dit assez, une femme assoiffée de richesses, ce qui lui attire ce grave reproche : « Votre Ame qui faisait tant la passionnée de mes écrits, et la jalouse de mes louanges, a perdu ces nobles sentiments ». Il y a pourtant quelque variété dans les sujets des « lettres amoureuses », qui ne contiennent pas toutes de telles récriminations. C'est ainsi qu'on trouve une demande en mariage (« n'êtes-vous pas née avec assez d'esprit et de courage pour vous affranchir généreusement de cette injuste tyrannie [de vos proches] et pour disposer librement de vous-même ? »), une proposition de langage par signes (« pour se pouvoir entretenir avec elle, devant sa famille, sans qu'on les soupçonne d'amour »), une invitation à la comédie (pour voir au théâtre du Marais la *Sophonisbe* de Mairet), une expression de pitié adressée à une comédienne sur sa condition, « qui n'a de la grandeur qu'en apparence et des disgrâces en effet », l'envoi à la « sœur d'alliance » de conseils pour la détourner d'un « commerce [qui] était une mer où [sa] réputation courait fortune de naufrage ».

Dans leur ensemble, ces lettres ne dessinent aucun parcours amoureux reconnaissable. Derrière les initiales ou les pseudonymes romanesques utilisés (Glycère, Rosinde, Célinde, Nérine…) se profilent une vingtaine de silhouettes difficiles à distinguer. Ce qui compte ici c'est plutôt l'unité du ton employé par l'épistolier. Il y a de l'emphase dans ses menaces, de la hauteur dans ses plaintes, de la violence dans ses reproches (« vous devez bien vous contenter de cette inhumanité qui me défend d'espérer aucun soulagement en mes peines, sans passer jusqu'à la barbarie de me faire mourir en langueur, sans me permettre de dire seulement, je me meurs »), mais aussi de l'éloquence dans ses périodes, et de l'habileté à amener une pointe à la fin de ses lettres. Orgueilleux de la valeur de son art, l'écrivain n'en serait-il que plus ulcéré de l'insuccès de ses tentatives amoureuses ? En réalité règne ici la fiction (les lettres ont au moins été triées et remaniées pour la publication), et l'on peut seulement affirmer que Tristan, en présentant dans la plupart de ces prétendues « lettres amoureuses » des situations plus conflictuelles qu'harmonieuses, détourne volontairement son lecteur de toute indulgence à l'égard des femmes, de toute faiblesse envers les séductions de l'amour.

Les « lettres héroïques » sont au nombre de cinq seulement. Comme le montre la table des matières de l'édition originale, Tristan a hésité à ajouter à cette série une nouvelle « bergerie », une longue déclaration amoureuse comparable à celle de Dorinde mais adressée cette fois (gravée sur le poli d'un rocher) par le pasteur Ariste à la nymphe Amaryllis : à cette lettre elle aussi difficile à classer, et dépourvue en réalité de tout caractère héroïque, l'auteur a finalement attribué la dernière place du volume. « Héroïques », ce terme nécessite une explication. Dans les années 1610 et 1620, plusieurs écrivains s'intéressèrent aux *Héroïdes* d'Ovide, dont paraissent alors de nouvelles traductions, puis des imitations, voire des réponses aux plaintives épîtres des amantes ovidiennes. Les «épîtres héroïques» furent alors à la mode, et l'on fit parler, ou plutôt écrire, dieux, demi-dieux et tout le personnel de la mythologie gréco-romaine, parfois dans une intention burlesque. Il existe aussi,

venant de la plume d'hommes politiques ou de diplomates, des recueils de «lettres de négociation» qui plaisent aux lecteurs curieux de relations historiques et que ne rebutent pas les longues circonlocutions de ces missives officielles. Les cinq lettres de Tristan s'inscrivent dans un tel contexte. La première met en scène la néréide Thétis, inquiète du sort fatal qui attend son fils Achille engagé dans la guerre de Troie. La deuxième, dont la source est également mythologique, est un récit fait par Admète de l'histoire tragique de son épouse Alceste : Admète supplie son hôte Hercule d'aller chercher aux enfers Alceste, pitoyable victime de son dévouement conjugal. Pour la lettre suivante, Tristan indique lui-même sa source, le chant XXI du *Roland furieux* de l'Arioste ; le jeune Filandre, de sa prison, rejette le marché que lui propose la détestable Sabrine, et refuse de tromper le mari de celle-ci. Viennent enfin deux épisodes historiques, concernant l'un la colonisation espagnole au Pérou conduite par François Pizarre, l'autre la conquête portugaise des Indes orientales sous les ordres de Georges Albuquerque. Dans les deux cas un souverain indigène proteste contre une décision cruelle et injuste du conquérant européen. L'un menace, l'autre supplie, tous deux en vain. Ici Tristan semble se souvenir de la vigoureuse prise de position de Montaigne (*Essais*, I, 31, « Des cannibales », et surtout III, 6, « Des coches »), qui l'un des premiers avait fustigé la politique inhumaine et bassement intéressée des états colonisateurs.

Remarquable est l'unité d'inspiration de ces cinq lettres héroïques. Thétis, Admète, Filandre, le roi du Pérou Atabalipa et le roi de Kampar Abedella sont des êtres vertueux, dont les valeurs communes ont nom honneur et humanité, et qui partagent un sens élevé de la justice divine. Ils s'insurgent contre les arrêts iniques soit du destin aveugle soit de despotes malfaisants. Le style éloquent de ces textes épistolaires qui s'apparentent en réalité à des harangues, leur solide appareil rhétorique, leur moralisme enfin laissent apercevoir un écrivain de conviction, qui réussit à communiquer à son lecteur sa haute représentation de la dignité et de la noblesse d'âme dont sont capables les meilleurs des humains.

Ainsi les lettres de Tristan, dans lesquelles il serait vain de chercher l'émergence de quelque « récit de vie », permettent néanmoins de reconnaître dans leur auteur une conscience hautaine. Les *je* successifs, héros et bergers, quémandeurs ou consolateurs, amoureux humbles ou fiers, ont une identité commune, fondée sur le sens de la responsabilité personnelle et sur la liberté de la pensée. Or cette pensée libre, tantôt clairement réaffirmée tantôt sous-tendant le discours, constitue un nécessaire antidote contre les atteintes d'ordre social dont souffre l'écrivain. De là le ton chagrin, cette « mélancolie naturelle » que remarque en Tristan son ami Théophile de Viau (ne soyez, lui demande-t-il, « triste que de nom »[ccxvii]). Quelles que soient les modalités formelles qu'emprunte l'expression épistolaire, quels que soient donc les déguisements offerts à la curiosité du public, transparaît sous la plume guidée par le sentiment intérieur une amertume qui est bien celle du poète Tristan L'Hermite,

déçu de devoir vivre éloigné de cet « honnête loisir » qui lui aurait permis de prétendre au sacre de l'écrivain.

Ressentiment que confirme l'analyse de la facture des lettres. Celles-ci, sauf exception, sont brèves, et expriment une seule idée principale, dont la formulation procède d'un tissage de réflexions impersonnelles et d'allusions à l'expérience propre ou aux principes de vie de l'auteur. Dans les plus soignées et les mieux composées de ces missives, Tristan place plutôt dans la première partie les aspects généraux de l'idée à développer, et descend ensuite à son cas particulier (assez fréquemment amené par l'expression caractéristique « De moi, je… »), qui représente alors non pas une confidence indiscrète mais un exemple vécu où les considérations précédemment avancées reçoivent confirmation. Et bien souvent l'on retrouve ainsi en fin de lettre la victime fière et mal résignée d'un système social injuste, dans lequel les poètes, s'ils restent fidèles aux valeurs dictées par leur conscience morale, ne trouvent pas la place qui leur est due.

On se demandera alors comment s'y prend l'auteur pour respecter l'une des lois fondamentales du genre épistolaire, à savoir qu'il faut toujours, sauf dans le cas des lettres de reproche ou analogues, rendre *plaisant* le message adressé. C'est par le soin des constructions et par l'ornementation du style que Tristan rend sensible l'art avec lequel il a composé ces brefs textes, dont le caractère littéraire est souligné en particulier par l'usage des figures. Périphrases : la vieillesse est « la maladie […] qui amène les cheveux blancs et qui fait marcher avec un bâton »; votre lettre est « vos beaux et doux caractères ». Comparaisons : « Est-il rien de pitoyable comme l'état où vos reproches m'ont mis ? et les Ministres de la cruauté des plus inhumains Tyrans de la Terre, ont-ils eu quelque avantage sur la subtilité de votre Esprit, pour la nouveauté des supplices ? » Métaphores, habituelles dans le langage de la galanterie : « Clytie, l'honneur de votre sexe, et la désolation du nôtre ; Beauté à qui l'on offre tant d'illustres victimes, et qui n'en daignez accepter pas une. [etc.] ». Antithèses : « Celle qui peut faire mourir d'amour tout le monde, craint-elle de ne trouver pas de quoi vivre? [...] n'avez-vous pas assez reçu de biens de vos Pères, pour subsister avec honneur, sans considérer ceux d'un Amant, pour les posséder avec honte ? » Jeux de mots : ils se présentent surtout sous la forme de la paronomase (aussi appelée parfois annomination), qui consiste en une homophonie de deux termes de sens différent ; ainsi « j'aime mieux vous sembler importun que de m'empêcher de vous rendre un service qui vous importe », ou « les violences de votre douleur, m'ont fait violer ma parole ». Pointes finales : « l'ardeur que vos regards ont allumée en mon cœur, ne se peut éteindre par des paroles, encore qu'elles soient toutes de glace », ou « vous rougirez de confusion de m'avoir fait pâlir injustement ».

Ces figures ornent donc les lettres, ou plutôt en couvrent le texte d'un habillage qui détourne l'attention de la mélancolie sous-jacente, dans laquelle pourtant réside le caractère « naturel » des missives de notre écrivain, puisque, comme on le disait au XVIIe siècle, les lettres sont « le miroir de l'âme ». La mélancolie de Tristan provient peut-être d'une prédisposition physique, mais elle résulte

surtout d'une vision critique de la société qui l'entoure, vision dont ne le console pas l'assurance où il est de sa propre droiture et de sa « franchise » maintenue coûte que coûte.

> En moi, écrit Tristan à Monsieur de M., la paresse est un défaut naturel aussi malaisé à corriger que pourrait l'être l'aveuglement ou la surdité de naissance. […] C'est par là que je perds tous les jours toutes les acquisitions que j'ai faites, et je ne trouve guère d'Amis qui soient à l'épreuve de ma négligence. […] C'est pourtant avec injustice qu'ils m'accusent de peu d'affection, pour ce que je me réserve trop de franchise. Ce défaut ne procède pas d'insensibilité, ni d'ingratitude, mais seulement d'une disposition d'esprit trop libre pour s'asservir aux moindres soins, s'ils ne sont fort utiles à mes Amis. Le feu secret et divin qui me porte à l'amour des Muses, me fait souvent oublier les autres devoirs ; et je suis quelquefois étonné moi-même des occasions favorables que je perds à cause de ce doux attachement.[ccxviii]

Par ces mots l'épistolier croit se faire excuser quand son correspondant lui reproche sa « négligence », c'est-à-dire son manque de soin à répondre aux lettres qu'il reçoit. Mais plus clairement encore ce passage révèle la double et inverse attraction qu'exercent sur l'écrivain d'une part le pressant besoin des liens de l'amitié, d'autre part la haine des obligations, nuisibles à l'inspiration. La politesse exige qu'on remercie Monsieur de M. (de même que tous les autres « amis ») pour les « faveurs » qu'on a reçues de lui, car c'est à cette sorte de bienfaits qu'on reconnaît la véritable amitié, mais la poésie quant à elle demande recueillement, oisiveté, vie contemplative… et mépris des révérences imposées par l'intérêt ou la civilité. Sous l'action de cette double contrainte naît la mélancolie. Dans la pratique épistolaire de la période classique en effet, la liberté de la création littéraire se trouve bridée par la considération attentive du destinataire, de sa qualité et des égards qui lui sont dus. Mais l'écrivain parvenu à la notoriété peut dans une certaine mesure se délivrer de ces règles formulées par les manuels, traiter par exemple avec son correspondant, comme par jeu, sur un pied d'égalité (ainsi ose procéder Voiture), ou balancer sa situation de dépendance par la revendication de son mérite littéraire : telle est souvent la démarche de l'auteur des *Lettres mêlées*. Déjà dans l'épître dédicatoire de son recueil Tristan fait référence à « la dureté de [s]a rate et à la noirceur de [s]a mélancolie » (la rate, on le sait, est considérée comme le siège de la maladie hypocondriaque). Son motif ? il se reproche à la fin de sa lettre d'y avoir moins insisté sur l'heureux mariage de la dédicataire que sur la récente perte qu'elle avait faite de son frère. « Erreur », plaide-t-il, due à ce tempérament mélancolique qu'il n'est pas en mesure de corriger, et qui en effet le dirige de préférence vers les sujets de plainte et de tristesse.

Sous les masques épistolaires, sous les contraintes réductrices d'un genre à la mode, se laisse ainsi deviner la liberté d'un écrivain. Conscient de la condition que l'ordre social lui a réservée, mais aussi de l'estime « des plus dignes personnes de la Terre, et de ces grands Princes qui d'eux-mêmes savent donner au mérite ce que les autres laissent arracher à l'importunité », Tristan est un bon

exemple de la situation d'un homme de lettres à l'époque de Louis XIII, mais sa sincérité, son éloquence, la mélancolie et la fierté de ses accents touchent encore le lecteur d'aujourd'hui.

Bernard Bray

professeur émérite à l'Université de la Sarre

[ccxv] J'emprunte pour le présent article quelques passages de mon « Introduction » à l'édition des *Lettres mêlées*, qui prendra place dans le volume des *Œuvres en prose* actuellement sous presse. D'autre part il est nécessaire de rappeler ici l'excellente édition séparée que Catherine Grisé a précédemment donnée des *Lettres meslées* (Genève, Droz, et Paris, Minard, 1972).

[ccxvi] Sur l'*otium literatum*, voir le recueil d'essais réunis par Marc Fumaroli, Philippe-Joseph Salazar et Emmanuel Bury, *Le Loisir lettré à l'âge classique*, Genève, Droz, 1996.

[ccxvii] Tristan a inséré dans son recueil deux lettres à lui adressées. Celle de Théophile porte le n° LXX (section « Lettres mêlées »).

[ccxviii] Lettre n° LXXIX (section « Lettres mêlées »). Voir aussi la lettre n° LXXXVIII, « à Monsieur le C. de M. », qui amplifie le thème et constitue une belle profession de foi poétique et civile.

Chapitre 14.

L'image de Guez de Balzac dans les manuels et recueils épistolaires.

Peut-être est-ce une constatation décevante, en tout cas ce n'est pas une découverte inattendue : l'image de Guez de Balzac épistolier, controversée dès le début de la carrière de l'écrivain, n'est pas devenue dans les siècles suivants une image flatteuse. Pire : cette image n'offre au cours de trois siècles guère de variation qualitative remarquable. C'est généralement avec ironie qu'on salue « le grand épistolier de France », et les commentateurs successifs se font un jeu facile d'expliquer, après Boileau, qu'une lettre est en réalité tout autre chose que ce que croyait Balzac, et qu'il fabriquait avec une lassante monotonie, à savoir un somptueux morceau d'éloquence encadré entre quelque « Monsieur » ou « Monseigneur » et une habile formule finale de politesse. Il est vrai que la plupart des jugements, dans un souci d'équité et pour fournir une justification au succès initial de cette « œuvre » épistolaire, se bâtissent sur un *si d'une part, d'autre part*, de manière que la sévère condamnation de l'épistolier se trouve un peu atténuée par l'estime qu'on ne peut refuser à l'inventeur de l'éloquence française, au moderne artisan de la phrase, bref au Malherbe prosateur.

Apparaissent cependant, dans le vaste espace chronologique que je voudrais aujourd'hui parcourir avec vous à grandes enjambées, quelques étapes qu'il convient de distinguer. Jugements péremptoires adoptés sans discussion par une lignée moutonnière, ou au contraire prises de position plus attentives appuyées sur une lecture personnelle nous fourniront les nécessaires jalons[ccxix]. J'ai réparti cette longue durée en trois périodes. La première s'étend de 1624 aux jugements de Boileau, c'est-à-dire au début du XVIIIe siècle[ccxx]. Durant ces années, le souvenir du personnage original et contesté que fut Balzac n'est pas encore définitivement figé. L'édition de 1665 lui a donné une stature fort respectable. D'autre part, tandis que les critiques de Phyllarque, excessives, servent plutôt la mémoire de l'accusé que celle de l'accusateur, la rivalité avec Voiture, de qui les lettres sont encore largement admirées dans le dernier quart du siècle (voyez les exclamations de Mme de Sévigné), conserve en parallèle les deux figures d'épistoliers qu'il est si facile d'opposer tout en les rapprochant, et assure la double survie de ces frères ennemis.

La deuxième période nous conduira approximativement de Boileau à Lanson. Elle est marquée tout d'abord par la publication des lettres de la marquise de Sévigné, lettres qui fixent dès le milieu du XVIIIe siècle un nouveau modèle épistolaire, lequel revêt très vite par rapport au genre un caractère emblématique : c'est de Mme de Sévigné que procèdent désormais – et, peut-on dire, pour toujours – la définition d'une lettre et les règles commandant sa rédaction, aux dépens évidemment des exemples précédents, de la même manière que le genre de la fable ne pourra plus se concevoir, malgré de nombreux essais, à l'écart du modèle lafontainien. Au début du XIXe siècle d'autre part semble se manifester un timide retour d'intérêt au bénéfice de Balzac et de Voiture. Car les aspects didactiques prennent de plus en plus d'importance, et le rapide développement de l'instruction s'accompagne d'une prolifération d'ouvrages éducatifs où se retrouvent aussi, adaptés et modernisés, le « protocole » et le « cérémonial » qu'avaient si durablement formalisés, en France et à l'étranger, les manuels de l'époque classique. Enfin Sainte-Beuve, au milieu du siècle, consacre à Guez de Balzac quelques pages fort cruelles, auxquelles le prestige du critique va assurer de longs et dociles échos.

Dans la troisième période, c'est sans doute sur les bancs des lycées que se recrutent les plus nombreux lecteurs des lettres de Guez de Balzac. Un arrêté ministériel d'Armand Fallières, daté du 22 janvier 1885, inscrit en effet au programme de la classe de rhétorique de l'enseignement secondaire classique, parmi quinze questions, la question suivante : « Les lettres ; les mémoires »[ccxxi]. En 1890, un autre arrêté confirme ce programme et ajoute : « Les morceaux choisis sont obligatoires dans les classes de grammaire et de lettres »[ccxxii]. C'est ainsi que trois anthologies de *Lettres choisies du XVIIe siècle*, signées, la première de Paul Jacquinet, inspecteur général, la deuxième d'Edouard Herriot et

Mario Roustan, professeurs au lycée de Lyon, et la troisième de Maurice Roques, professeur au lycée Charlemagne, paraissent dans les années 1890, bientôt suivies du fameux *Choix* de Gustave Lanson publié dans la collection des classiques Hachette[ccxxiii]. C'est grâce à ce soutien scolaire, et, peut-on craindre, uniquement grâce à lui, que les lettres de Balzac survivent jusqu'à aujourd'hui. Le récent renouveau des études consacrées au genre épistolaire n'a guère profité à notre auteur[ccxxiv] : ses lettres en effet apportent moins d'informations sur la vie littéraire contemporaine que celles de Chapelain, sont moins piquantes, moins amusantes que celles de Voiture, moins ouvertes sur les sciences que celles de Peiresc, ne recèlent aucun aspect romanesque, et enfin ne peuvent même pas compter parmi les modèles de Mme de Sévigné. Il revient donc aux historiens de la rhétorique, aux amoureux du beau style, et aux analystes des complaisances auxquelles prête l'autoportrait littéraire, de faire revivre le grand épistolier déchu.

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Dès 1624, dans la préface de La Motte Aigron, se trouve posée la question qui constituera un motif obligé dans les notices des anthologies épistolaires : les lettres de Balzac correspondent-elles vraiment à la définition du genre, ou ces textes « méritaient [-ils] un titre plus avantageux que celui des lettres, et pour la grandeur des choses qui s'y traitent quelquefois, et pour le soin avec lequel semble qu'elles aient été écrites »[ccxxv]? En rapprochant la lettre balzacienne de la harangue antique prononcée devant un large auditoire, et en insistant sur le fait que dans ces deux genres littéraires on traite les mêmes sujets, La Motte Aigron fait ressortir le caractère impersonnel des missives de son ami. S'il prend garde à l'identité des destinataires, ce n'est pas pour mettre en valeur la relation intime qui les lie à l'épistolier, c'est plutôt pour rappeler que la qualité de quelques-uns d'entre eux, roi, cardinaux et autres grands personnages, exige de la part de l'auteur de la lettre un effort stylistique proportionné. En soulignant donc, l'un des premiers, l'*ordre* et le *nombre* introduits par l'écrivain dans ses phrases, La Motte Aigron contribue à faire accepter une nouvelle conception de l'écriture épistolaire, qui, refusant le style bas, se voudra plus ambitieuse, et donc plus savante. Qualités auxquelles Jean de Lannel, dans l'« Avis au lecteur » de son recueil de *Lettres* publié en 1625, ajoute la simplicité et la clarté, en opposant Balzac à Croisilles et à Puget de La Serre, tandis que dans sa lettre à Saint-Chamas il caractérise Balzac comme un maître de l'éloquence[ccxxvi], en une formule identique à celles qu'on trouve dans les pièces liminaires du recueil de 1624 (« Avis de l'Imprimeur au Lecteur », « Ode » de Boisrobert, poème « Al unico eloquente », etc.). Lannel rapproche donc lui aussi l'art de la lettre et celui du discours public. Pour lui, l'un des objets de cette nouvelle lettre dont il célèbre l'avènement est la louange de quelque grand personnage. On voit combien la définition du genre est encore éloignée de ce qu'elle deviendra à la fin du siècle, quand Boileau déclarera paradoxalement que Balzac ignorait tout de l'art de la lettre.

Nicolas Faret fait au déjà célèbre ermite charentais une place équitable dans son *Recueil* de 1627, à peu près symétrique de celle qu'il réserve à Godeau, à Cosnac ou à Racan, en publiant huit lettres adressées à Balzac et six lettres de lui[ccxxvii] ; parmi celles-ci, trois ont pour destinataires le cardinal de Richelieu, le cardinal de La Valette (encore à la date d'expédition archevêque de Toulouse) et le maréchal de Schomberg, et sont de flatteuses lettres de félicitation du type démonstratif le plus pur. La première avait déjà fait l'objet d'une édition séparée ; comme la seconde, elle aborde des sujets politiques d'actualité, tandis que la troisième complimente le maréchal enfin rappelé aux affaires : le style élevé est donc là de rigueur. Une quatrième lettre, à l'évêque d'Angoulême pour le remercier d'un envoi de confitures et de parfums, montre comment on peut mettre de la grâce et de l'originalité dans un léger témoignage de gratitude où l'on s'attendrait à des formules plus conventionnelles. La lettre de 1625 au P. Garasse a l'avantage de rappeler une polémique littéraire encore toute récente, en même temps qu'elle offre de belles formules, qu'un lecteur intéressé pouvait utiliser sans peine dans une procédure de réconciliation. Enfin la lettre à Faret lui-même, empreinte d'une flatteuse reconnaissance, pouvait d'autant moins manquer à ce choix qu'elle répondait à une lettre de l'éditeur, qui l'avait fait figurer plus haut dans son volume. Ainsi une thématique familière et personnelle se fait place dans les recueils, dès ces toutes premières années, à côté des grands sujets évoqués par La Motte Aigron.

Vers le milieu du siècle, le succès mondain des lettres de Voiture a entraîné une reconsidération des règles générales du genre. Un ouvrage médiocre comme celui de Claude Irson, dans le petit traité consacré au style épistolaire qui fait l'une des parties de la *Nouvelle méthode* de ce grammairien *pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française* (1656), fait certes une place à Balzac, mais étroitement délimitée, dans la catégorie des lettres sérieuses, section lettres de doctrine, subdivision lettres profanes. Le style épistolaire, estime Irson, doit être « court, net, facile, agréable, et accommodé au sujet » : ce ne sont pas là, on en conviendra, des qualités typiquement balzaciennes, et de fait notre écrivain, à la différence de Voiture, n'est tout simplement pas cité parmi les maîtres incontestés du genre. Balzac représente donc déjà un cas difficile, en ceci qu'un Irson reconnaît encore à ses lettres, comme d'ailleurs à celles de Voiture et de Costar, des « beautés » et des « délicatesses » qui justifient des analyses attentives, mais alors que commence à s'imposer la notion de négligence, ou de négligence étudiée, comme règle du style épistolaire, ce n'est plus qu'à titre exceptionnel qu'on peut admirer en Balzac un épistolier… vraiment peu porté à la négligence[ccxxviii]. Par suite, le plus bel éloge qu'on pourrait faire de la *Méthode* de Claude Irson serait d'y déceler un certain sens de la relativité du goût, qui retient ce compilateur de condamnations insuffisamment fondées.

Dans les années 1680 et 1690, les manuels doivent rendre compte des transformations considérables qu'ont subies les pratiques épistolaires depuis un demi-siècle. Les fameuses subdivisions du genre qui constituaient jadis la base de la théorie ne sont plus formulées avec leur antique rigueur que dans les ouvrages les plus médiocres, et ailleurs s'assouplissent pour mieux répondre aux besoins réels des lecteurs. Néanmoins des catégories telles que « lettres de remerciement », « lettres de recommandation », « lettres de demande », « lettres de congratulation », et surtout « lettres de consolation » apparaissent immuables tant elles correspondent étroitement à des situations toujours renouvelées de la vie courante.

Avant d'examiner quelques-uns de ces manuels, il faut dire un mot du curieux recueil d'*Extraits* composé par Jean Corbinelli et publié en 1681. Ce livre se présente comme une sorte de registre où seraient reproduites les notes de lecture d'un homme de goût. Sur environ quatre-vingts pages, Corbinelli a réuni, empruntées aux lettres de Balzac, des tournures, des expressions, des images qui lui ont paru particulièrement originales et bien venues. Les fragments de lettres sont plus brefs que ceux qui, dans les parties précédentes, proviennent des *Œuvres diverses* et des *Entretiens*, et correspondent mieux au style coupé considéré maintenant comme approprié au genre. Le *vous* est omniprésent, des formules finales de politesse sont notées, et l'on devine l'intérêt admiratif du compilateur pour les joyaux dont l'épistolier a su orner sa prose. Parmi les formules sélectionnées, qui sont données sans aucun classement et dépourvues de toute référence ou annotation : « Il a fait à la fin comme un homme, qui se jette dans un précipice pour acquérir la réputation de bien sauter » (il s'agit de Théophile de Viau, et la citation est empruntée – avec une légère correction – à une lettre à l'évêque d'Aire) ; « Mais si sans pécher contre les règles de la grammaire et celles de la bienséance j'ose vous prendre pour mon second... » (« à une femme », précise le présentateur : il s'agit de Mlle de Gournay) ; « Et l'Erreur est quelquefois plus belle que la Vérité » (d'une lettre au P. Garasse)[ccxxix]. On comprend que les amateurs éclairés auxquels l'auteur a destiné ces *Extraits* n'ont pas grand chose de commun avec les novices dont les grammairiens et les théoriciens du style épistolaire entreprennent l'éducation.

Mais ni des uns ni des autres Balzac n'est oublié. On retrouve de lui deux lettres de *consolation*, une de *congratulation* et une de *demande* dans un *Parfait Secrétaire* anonyme, bilingue franco-néerlandais, paru à Amsterdam en 1683 : ces quatre lettres ont été sélectionnées, comme on pouvait s'y attendre, dans le volume de *Lettres choisies* publié par les Elseviers[ccxxx].

François de Fenne, qui se dit « professeur de la langue française dans l'illustre Université de Leyde », est l'auteur d'un *Secrétaire à la mode réformé*, publié dans sa ville, dont les modèles sont empruntés non seulement à Balzac et Voiture mais à Montreuil, Le Pays, et à l'inattendu Jacques Bongars, l'auteur bien vieilli des *Gesta Dei per Francos*, sans doute favorisé ici par son calvinisme et par des traductions port-royalistes de ses lettres latines ; François de Fenne reproduit donc – mais dans son ouvrage pas plus que dans le recueil précédemment cité n'est jamais mentionné le nom des auteurs – quelques lettres de Balzac, telle celle qui est adressée à M. de Souchotte : « Monsieur,

Quand j'aurais perdu l'usage des mains, quand je n'aurais pas de quoi nourrir un copiste... », ou, dans la rubrique des « lettres de demandes et de prières », celle qui s'adresse à Montausier : « Monseigneur, Hannibal se moqua d'un docteur, qui voulut parler de la guerre devant lui... ». Le professeur recommande à ses lecteurs, dont beaucoup sont sans doute ses élèves, d'étudier ces excellents écrivains, afin qu'« ils connaissent leur Génie, la force de leurs pensées, la subtilité de leur Esprit, [qu'] ils découvrent leur fin et les différents moyens qu'ils prennent pour y parvenir, [et qu'] ils remarquent la pureté de leur diction, la netteté de leur style et la justesse de leurs périodes », ce qui devrait permettre « à ceux qui les comprennent, d'imiter ou même d'égaler les originaux »[ccxxxi]. On voit ici les naïves intentions didactiques de telles entreprises de librairie. Dans l'ouvrage de François de Fenne, bien des passages semblent d'ailleurs forgés de toutes pièces pour servir commodément aux leçons du maître.

Les *Essais de lettres familières*, ouvrage posthume d'Antoine Furetière, relèvent eux aussi d'un projet didactique similaire. Furetière y a réuni, presque sans jamais mentionner le nom des auteurs ou des destinataires, des lettres de lui, des lettres reçues par lui, et à chacune il assigne un titre correspondant à une fonction : « lettre de consolation », « lettre de critique », « lettre de conseil », « lettre de reproche », « lettre galante », etc., et même « lettre sans sujet ». Balzac apparaît nommément dans le bref « Discours sur l'art épistolaire » qui fait suite à l'anthologie, discours que la mort de l'auteur l'a empêché de compléter et d'achever, mais dont l'intention est néanmoins affirmée dans un « Avis » d'éditeur : « il ne s'agit ici que d'instruire ». L'amant de Clorinde (si c'est bien de Balzac qu'il s'agit) y est critiqué pour « le tour guindé de ses poulets » ; Voiture s'y prend mieux, selon l'auteur, et sait « badiner agréablement », mais « il n'appartient qu'au seul Balzac de pousser la métaphore aussi loin qu'elle pouvait aller », formule qui n'est sans doute pas un éloge sous la plume de Furetière[ccxxxii].

Ortigue de Vaumorière, dans son traité exactement contemporain, est plus précis dans ses reproches. Après avoir écrit de Balzac qu'il « aime de telle sorte tout ce qui sent le sublime, que se voulant modérer dans ses dernières lettres, il ne peut s'empêcher de s'élever lors même que le sujet ne veut que des expressions familières », il appuie sa critique sur cinq citations, toutes extraites de missives publiées dans les *Lettres choisies* : cinq exemples qui, sortis de leur contexte, font en effet sourire par le caractère emphatique des métaphores employées, solaires ou marmoréennes[ccxxxiii]. Mais on observera que le temps est passé des reproductions intégrales de quelques lettres, qui permettraient de se faire une idée plus équitable de l'art de l'épistolier. Découpé en lexies incohérentes, il est bien certain que le texte balzacien ne résiste pas à une critique malveillante, fondée sur la doctrine du naturel et de la négligence.

Il nous reste à regarder le traitement qu'a réservé Richelet à Balzac, l'un des vingt-sept écrivains dont il a publié en 1689 *Les Plus Belles Lettres* [...] *avec des notes*, un manuel qui connut un vif succès et de nombreuses rééditions. Là aussi le caractère didactique est affiché dès l'Avis au lecteur : « On ne veut que plaire et être utile, c'est l'unique but qu'on doive avoir. Heureux qui l'attrape ». Les lettres sont ici encore distribuées en catégories, telles que « Lettres galantes et amoureuses », « Lettres d'amitié », « Lettres de louange », « Lettres de félicitation », etc. Des subdivisions indiquent par exemple « Comment faire réponse aux gens qui nous assurent de leur souvenir ». Ajoutons que chaque lettre est précédée d'un titre en forme de résumé, qui épargnera du temps au lecteur dans sa recherche d'un modèle correspondant à son besoin. Par exemple : « On se souvient de lui ; et l'on voudrait toujours être en sa compagnie », ou bien : « Il a trop tardé à nous faire savoir qu'il ne nous avait pas oubliés », ou encore tout simplement : « On lui est obligé de son souvenir ». Dix-huit lettres de Balzac sont citées, mais… que sont-elles devenues ! La première est la longue lettre à Hydaspe du 1er janvier 1624. Elle appartient à la catégorie « Manière de faire réponse à des lettres d'amitié » et est résumée par les mots « On est ravi d'en être aimé… »[ccxxxiv]. Le nom du destinataire, ou plutôt son plaisant pseudonyme, devient *Monsieur* **, et le *tu* est remplacé par le *vous*. La dite lettre n'est représentée que par un fragment de moins de dix phrases, et correspond au début seulement d'une missive qui occupe huit pages dans l'édition Bibas-Butler. Plus étonnant : le texte est considérablement retouché ; ainsi l'expression de Balzac « quoique je sois toujours triste et toujours malade » devient chez Richelet « quoique je sois toujours mélancolique », transformation qui permet de placer une longue note où l'on lit : « Balzac avait une mélancolie douce et ingénieuse. Elle paraît

dans ses lettres ; et il n'en parle jamais sans chatouiller le cœur, et inspirer de la joie ». Une note précédente, au mot « malheureux » qui apparaît dans la deuxième phrase, constatait : « Balzac se plaint souvent dans ses lettres, [mais il] ne fait point de plainte qui n'ait quelque chose d'ingénieux, de nouveau et d'éloquent », assertion suivie de quatre passages d'autres lettres, qui constituent des échantillons de ce ton plaintif spécifiquement balzacien. Essayons de voir clair dans la « réécriture » très particulière opérée par Richelet. Tout d'abord il raccourcit considérablement les lettres originales, conservant rarement plus de cinq ou six phrases, prises en général au début du texte. Il supprime les *personalia*, les allusions peu claires, ainsi que les confidences de l'auteur touchant de façon peu délicate à sa santé et aux soins qu'elle réclame. Il met au goût du jour le langage de l'épistolier, banalise l'ordre des mots, remplace les termes vieillis. Il corrige soigneusement les formules protocolaires dans l'emploi desquelles Balzac s'était montré négligent, ajoute par-ci par-là des « j'ai l'honneur de... » plus respectueux, remplace les « vous » à l'adresse d'évêque ou cardinal par les indispensables « Votre Eminence ». Il invente *ex nihilo* des fins de lettres et les formules de politesse afférentes pour borner convenablement les moignons auxquels il a réduit les textes originaux. D'autre part n'oublions pas, signalée dans le titre de l'ouvrage, l'annotation relativement détaillée et abondante, surtout informative, expliquant par exemple la situation géographique du château de Balzac par rapport à Paris, ou donnant la définition d'un bref pontifical, mais parfois discrètement critique, comme lorsque Richelet trouve exagérément complaisants les éloges adressés par Balzac à Salmonnet sur son histoire des troubles d'Angleterre, ou à M. de Rampalle sur ses idylles. En fin de compte, l'essentiel du travail de Richelet consiste à sélectionner dans les lettres des formules élégantes, harmonieuses, originales mais sans excès, se prêtant facilement à l'utilisation ou à l'imitation par le commun des mortels, et fournissant des exemples exactement conformes aux principes généraux dont la théorie figure en tête de chaque chapitre. Il s'agit donc bien d'un manuel explicitement destiné à l'apprentissage des néophytes, et nullement d'une anthologie offerte aux lecteurs cultivés. C'est ainsi que, pour compléter la leçon, notre auteur est encore critiqué dans un appendice en fin de volume, intitulé « Endroits des premières lettres de M. de Balzac où il semble qu'il y ait quelque chose à dire » : vingt-deux passages sont cités, dont les diverses incorrections sont relevées avec les explications nécessaires. Cette partie se conclut sur la formule suivante, qui reflète bien l'attitude modérée, mi-sévère mi-indulgente, de Richelet vis-à-vis de Balzac :

> On ne doit point imiter M. de Balzac en cela, ni en ses redites quoique souvent agréables, ni en plusieurs façons de parler affectées. Ses lettres les plus raisonnables, ce sont celles qu'il a le moins étudiées ; et l'on aime mieux ses billets à Conrart et à Chapelain, que ses lettres choisies, et que toutes les autres.

Passant ensuite à Voiture :

> C'est lui qui par la facilité et l'agrément de son style est cause qu'on s'est peu à peu dégoûté des manières de parler trop recherchées de l'éloquent Balzac.[ccxxxv]

Richelet affiche donc une attitude prudente et respectueuse, sans aucune flagornerie. Il prend ses distances vis-à-vis d'un maître dont l'heure de gloire est passée, mais d'autre part il exprime son désaccord avec les attaques de Phyllarque : c'est dire que le principe de l'évolution du goût ne lui est pas inconnu. Qualité qui n'apparaît pas, à cette date, chez beaucoup d'autres auteurs de manuels.

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Vers la fin du XVIIIe siècle, Mme de Sévigné a définitivement pris sa place d'épistolière exceptionnelle et magistrale, reléguant les épigones, prédécesseurs et successeurs, à des distances qui correspondent au degré de naturel et d'agréable négligence permettant de les rapprocher du modèle. Balzac n'intéresse donc plus que les historiens du genre, et souvent encore doit à sa rivalité avec Voiture de prendre une petite place parmi les vénérables créateurs du genre épistolaire en France. Je pourrais prendre l'exemple de deux manuels, l'un desquels, datant de 1768, contient vingt-trois lettres

de Voiture et cinq de Balzac, tandis que l'autre, de 1785, donne quatorze lettres de Voiture et quatre de Balzac. Pour le premier, paru sans nom d'auteur, le modèle à suivre est évidemment Mme de Sévigné, suivie de près par Mme de Maintenon. Cependant le style familier et proche de la conversation pratiqué par la marquise n'est pas donné comme une exigence absolue. On n'écrit pas comme on parle, est-il édicté, et l'on doit éviter le style bas. Au contraire, une bonne lettre doit montrer quelque esprit, et le soin avec lequel elle a été écrite apparaît dans sa variété et dans l'agrément qu'elle procure à la lecture. C'est ainsi que Balzac, pour cet auteur, n'est pas entièrement condamnable :

> On doit du moins lui savoir gré d'avoir fait usage le premier des plus belles expressions de notre langue, et d'avoir su donner du nombre et de l'harmonie au discours ; mais on lui reproche d'avoir écrit dans un goût précieux, et d'un style plein de pointes et d'hyperboles outrées ; ce qui le rend ampoulé et trop guindé dans sa manière d'écrire.[ccxxxvi]

Les cinq missives citées proviennent toutes des « premières lettres », et sont datées de 1622 et 1623. La première est précédée du sous-titre « Descriptions gaies et ingénieuses », il s'agit de la lettre à La Motte Aigron : « Il fit hier un de ces jours sans soleil, que vous dites qui ressemblent à cette belle aveugle... ». La cinquième, lettre à Philandre de janvier 1623, est présentée avec une importante amputation.

Le second ouvrage présente un choix de lettres tirées des meilleurs auteurs français et latins. Son auteur, Julien-Jacques Moutonnet de Clairfons, se targue de n'avoir pratiqué que de minimes coupures, pratiquement invisibles, dans les missives sélectionnées. Il a seulement « élagu[é…] tout ce qui était superflu, vague et languissant », et n'a rien ajouté ! Le but qu'il s'est proposé est d'épargner à la jeunesse et à ses instituteurs la nécessité d'une pénible lecture de correspondances intégrales, dans un nombre infini de volumes. « Qui pourrait lire sans ennui, demande-t-il, toutes les lettres de Mme de Sévigné, du comte de Bussy, et surtout celles de Mme de Maintenon, etc. etc.? » Son manuel, ajoute-t-il,

> est surtout destiné aux écoliers de seconde et de rhétorique, et aux jeunes demoiselles qui, après avoir reçu une éducation soignée, soit au couvent, soit dans la maison paternelle, sont près d'entrer dans le monde.[ccxxxvii]

Toutes ces formules témoignent d'une évolution importante du lectorat des correspondances classiques : des amateurs cultivés on est passé aux apprentis désireux d'acquérir l'aisance nécessaire à la tenue d'une correspondance agréable. C'est maintenant aux collégiens que l'on s'adresse, c'est leur goût qu'il convient de former, c'est leur savoir qu'il faut enrichir. Un passage à la fin de l'Introduction concerne Balzac et Voiture :

> Quelques personnes d'un goût rigide seront sans doute étonnées de trouver dans ce *Manuel* des lettres de Balzac et de Voiture ; mais le choix de leurs lettres, et les retranchements que j'y ai faits, pourront me servir d'excuse, et surtout le jugement que je porte de ces deux écrivains trop vantés dans leur siècle, et trop déprimés dans le nôtre. Il est en outre bon de connaître la manière de plusieurs auteurs, surtout quand on est averti des défauts à éviter, et des qualités à imiter.[ccxxxviii]

Voyons donc le jugement qui concerne Balzac, premier des épistoliers présentés :

> Il écrit ordinairement avec pureté, élégance ; sa phrase est arrondie ; son style abondant : mais toutes ces qualités sont étrangement défigurées par des pensées hyperboliques, par des expressions exagérées, gygantesques [*sic*]. On est tout surpris de voir un auteur, qui écrit quelquefois si sensément, se perdre tout à coup dans les nues. La lecture des ouvrages de cet écrivain, faite avec précaution et dirigée par le goût, pourrait être très utile ; il a beaucoup de

> pompe et d'élévation, de beaux sentiments, des pensées nobles. On l'a trop loué autrefois, et on le déprime, et on le néglige trop aujourd'hui.[ccxxxix]

Parmi les quatre lettres citées on retrouve celle qui s'adresse à La Motte Aigron : « Il fit hier, etc. », assortie de la note suivante :

> Qui croirait que cette lettre, très agréable et en général bien écrite, est défigurée par des hyperboles et des jeux de mots, tels que ceux-ci : *de toutes les sortes de reptiles, nous ne connaissons que les melons et les fraises. Je meure si la moindre partie de l'ouvrage que vous m'avez montré, ne vaut toute la foire de Francfort.*[ccxl]

Les jeux de l'ironie balzacienne, on le voit, ne sont pas à la portée des écoliers de l'époque, ni sans doute de leurs instituteurs.

Il est nécessaire de signaler ici le seul volume qui apparaisse au catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale de France et qui mentionne une publication séparée de lettres de Balzac entre 1677 et 1863. Une collection de deux volumes de *Lettres choisies*, parue en 1807, fournit dans le premier environ quarante lettres de Voiture et près de quatre-vingt-dix de Balzac, tandis que dans le second sont représentés Montreuil, Pellisson et Boursault. Dans le « Discours préliminaire » du premier volume, l'auteur, V. Campenon, explique tout d'abord qu'après la tempête révolutionnaire il convient de reprendre des habitudes civilisées, et d'enseigner à nouveau aux jeunes gens « le ton qu'il sied de prendre avec ses supérieurs, avec les femmes, avec ses égaux ou ceux qu'on croit tels », puis il présente une vigoureuse défense de Balzac, injustement moqué par Boileau dans sa IXe *Satire*, et en particulier juge *classique* sa correspondance avec Chapelain[ccxli]. Le « Discours » s'achève enfin sur une intéressante recommandation, destinée à relativiser le modèle fourni par les Sévigné et autres Maintenon : en matière épistolaire, avertit Campenon, les hommes doivent plutôt imiter les hommes, et les femmes, les femmes !

Par son choix de lettres[ccxlii], l'éditeur donne de Balzac une image que je dirai minimale, ou banalisée. Plus de soixante destinataires sont représentés, dont la grande majorité par une seule lettre. C'est le cas de Chapelain, dont la correspondance est pourtant vantée dans les pages liminaires, et d'autres familiers tels que Mme Des Loges, tandis que par exemple Richelieu et La Motte Aigron manquent. Les grands sujets, touchant aux domaines de la politique, de la littérature, de la religion, semblent soigneusement évités. Au contraire, le volume privilégie les relations simples, d'amitié, de famille ou de voisinage, ainsi que les thèmes de la retraite et de la paresse épistolaire, sans parler des lettres de remerciement ou de consolation. En somme, l'épistolier Balzac est devenu ici plus accessible, il a perdu de ses outrances, mais aussi de son jugement, de sa pensée, de son génie.

Armand Malitourne, dans ses deux volumes d'*Œuvres choisies* de Balzac (1822), ne fait pas figurer de lettres, « parce qu'elles sont beaucoup plus répandues », écrit-il, que les œuvres non épistolaires, et aussi parce que ces dernières lui paraissent bien supérieures en qualité[ccxliii]. La réputation de Balzac, selon lui, a souffert de la confusion trop fréquente avec Voiture. Voilà donc quelques signes, sinon d'une remontée des enfers, du moins d'une nouvelle curiosité manifestée envers notre écrivain.

Passons enfin à Sainte-Beuve. C'est dans le *Lundi* consacré à Hamilton que le critique emploie la célèbre formule, si souvent réutilisée : au milieu du XVIIe siècle, écrit-il,

> la prose française, qui avait fait sa classe de grammaire avec Vaugelas et sa rhétorique avec Balzac, s'émancipa tout d'un coup et devint la langue du parfait honnête homme avec Pascal.[ccxliv]

Un peu plus tard, dans son *Port-Royal*, Sainte-Beuve s'attache plus longuement à notre écrivain, mais pour noircir encore son portrait. Mascarille ou Narcisse, typique « homme de lettres » provincial gâté par la solitude et dépourvu d'idées, incapable de produire autre chose que « pures déclamations », ou « des phrases, ou des moules de phrases », Balzac, confirme le critique, « c'est la prose française qui fait en public, et avec beaucoup d'éclat, sa rhétorique, une double et triple année de rhétorique »[ccxlv].

Certes, quelques formules plus indulgentes se glissent comme à regret entre ces condamnations, Sainte-Beuve mentionne en note l'intelligent commentaire de Joubert sur le *jeu* et sur la *plaisanterie sérieuse* de Balzac, enfin un ajout tardif rappelle l'estime de l'hôtel de Rambouillet, la lettre élogieuse de Descartes, avant de conclure pourtant en jugeant l'épistolier Balzac bien inférieur à Pline le Jeune !

C'est en s'autorisant de Sainte-Beuve que beaucoup de manuels, dans la seconde moitié du XIXe siècle, traitent Balzac avec une brutale sévérité. Ainsi du *Manuel de l'Art épistolaire* d'Edouard Sommer (1853), à l'usage des écoliers, dans lequel notre écrivain est cité comme l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire au chapitre « Du naturel ou de la simplicité. De l'aisance. De l'emploi des figures » : parmi les défauts contre lesquels les jeunes gens sont mis en garde figurent « la boursouflure et le soin de la période qui rendent les lettres de Balzac si fastidieuses à la lecture. On ne lit plus guère aujourd'hui ces lettres emphatiques et déclamatoires [etc.] »[ccxlvi]. Et, inversement, les conseils de Mme de Sévigné à sa fille sont cités comme indiquant la bonne direction. Ainsi encore du *Trésor épistolaire de la France*, d'Eugène Crépet (1865), où l'on trouve six lettres de Balzac. Dans la notice qui lui est consacrée comme dans l'Avant-Propos transparaît la doctrine nouvelle selon laquelle si le genre épistolaire est celui où se fait jour la personnalité de l'auteur, c'est aussi celui « dont la simplicité familière est le plus essentiel mérite ». Autrement dit, « la solennité creuse, l'emphase pédantesque, les raffinements prétentieux » du style balzacien sont à la fois le signe inquiétant d'une personnalité maladivement vaniteuse quoique sans valeur[ccxlvii], et un grave défaut originel qui aurait mis en danger le développement du genre en France, « si le bon sens et le bon goût national n'eussent réagi »[ccxlviii]. Le palmarès qui entoure cette condamnation attribue les trois places d'honneur, pour les trois siècles classiques, à Henri IV, Mme de Sévigné et Voltaire. Sont bien traités également Mme de Sablé, et La Fontaine pour les *Lettres du Limousin*. La féminité du genre de la lettre est notée, et l'admiration de Crépet pour Mme de Sévigné lui permet de qualifier la marquise de « Shakespeare de l'art épistolaire ». Cependant Balzac se voit en partie pardonné du fait qu'il a

> contribué (et ce n'est pas là un médiocre rôle) à introduire définitivement le genre épistolaire dans la littérature, comme une branche greffée sur ce puissant tronc. Il a ainsi secondé le développement de l'un des goûts dominants de la société polie [...].[ccxlix]

Ce n'est pas là un compliment insignifiant, et Lanson lui-même, comme on sait, n'acceptera pas, quelque quarante ans plus tard, de considérer le genre épistolaire comme un genre littéraire.

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Il ne me reste que peu de temps pour traiter des manuels et anthologies de notre siècle. Du reste, les commentaires sur Balzac qui figurent dans les « morceaux choisis » en usage dans nos lycées sont familiers à la plupart d'entre nous, d'autant plus que toutes ces notices sortent du même moule et sont à peu près interchangeables. Les auteurs des plus anciens de ces volumes (autour de 1900), reprennent souvent à leur compte les formules de Boileau ou de Sainte-Beuve, et déclarent donc que Balzac, pas plus que Voiture, n'a écrit de vraies lettres, puisqu'une vraie lettre est un texte dont le lecteur entre en intimité avec la personne de l'auteur. Or

> […] sur *lui-même*, Balzac, à l'ordinaire, se tait, ou se livre à peine, ou volontiers se déguise, en affichant une hauteur et une sérénité d'âme, un détachement philosophique, un goût profond de solitude, qu'il était fort loin de posséder.

Affirmation tendancieuse et mal fondée, provenant d'une lecture superficielle des textes autobiographiques. A peine moins contestables et aussi peu nuancés sont les jugements qui concernent les destinataires des lettres de Balzac et de Voiture :

> Toutes les femmes à qui vont leurs lettres sont des merveilles de grâce et d'esprit, tous les militaires, tous les politiques, tous les lettrés auxquels ils ont affaire, sont ou des héros, ou de rares hommes d'Etat, ou d'incomparables talents.[ccl]

Heureusement, selon le même compilateur qui est aussi l'un des moins sévères, qu'en cherchant bien dans le très grand nombre de lettres que Balzac nous a laissées, on en trouve quelques-unes « d'une politesse moins quintessenciée, plus délicate, d'une élégance moins fardée, [...] ou même d'un agrément assez fin et assez piquant pour mériter lecture et attentive étude »[ccli]. Et de ranger dans la catégorie défectueuse la lettre à Corneille sur *Cinna*, avant d'admettre comme récupérables la lettre à M. de Bellejoye de 1640, dans laquelle l'épistolier affiche plaisamment le dégoût qu'il ressent pour sa profession d'écrivain, ou la lettre à Saint-Chartres où il repousse l'idée de solliciter un évêché. Toujours la recherche de l'intimité…

A la même date, Maurice Roques précise d'une façon éclairante les motifs qui selon lui ont imposé au Conseil supérieur de l'Instruction publique l'inscription au programme des lycées d'un choix de lettres das auteurs classiques. Ce Conseil, écrit-il,

> n'a pas voulu seulement procurer à nos élèves une lecture agréable ; il a pensé, sans nul doute, qu'ils y apprendraient, en étudiant les chefs-d'œuvre épistolaires de notre langue, l'art d'écrire une lettre, autant du moins que cet art peut s'enseigner.

Cette considération lui permet de mettre à part, comme peu susceptibles de fournir les modèles appropriés, des auteurs comme Balzac, Voiture, Pascal, Rousseau, P.-L. Courier, parce que leurs lettres, quoique portant le nom d'un correspondant particulier,

> sont écrites en réalité pour un groupe plus ou moins restreint ou pour le public. […] Ce n'est pas dans ces écrits apprêtés, dans cette prose fardée qu'il faut chercher la perfection du style épistolaire, précisément parce que ces auteurs ont voulu en donner une image trop pompeuse [Balzac] ou trop brillante [Voiture].[cclii]

Et de fait Balzac est fort maltraité dans la notice qui lui est consacrée : il « manque de délicatesse, de sensibilité, d'humanité même »[ccliii].

La situation n'a donc pas changé : le discrédit dont souffre encore notre épistolier dans les manuels scolaires de la fin du XIXe siècle vient du statut en quelque sorte impur de ses missives, dont l'originalité générique avait déjà obligé La Motte Aigron à de longues justifications. Proposer à des élèves de s'inspirer de la manière de Balzac, ce serait donc les inciter à fabriquer des pastiches, de ces pastiches dont Boileau, par l'exemple de sa lettre au maréchal de Vivonne très souvent citée intégralement dans nos manuels, a montré la facilité et en même temps l'efficacité comique. Mieux valait donc, après avoir rappelé le rôle historique de l'héritier de Malherbe ou de l'ami de Chapelain, sélectionner quelques-unes des rares lettres se rapprochant du modèle tel qu'il s'est normalisé par la suite, puis détourner les lecteurs, sous divers prétextes et mises en garde, de s'intéresser à l'ensemble de la production épistolaire balzacienne.

Nous trouverons un exemple complémentaire de ce traitement scolaire dans la *Littérature française par la dissertation* de Mario Roustan, ouvrage qui fut sans doute imposé à plus d'une génération de lycéens. Dans le volume consacré au XVIIe siècle, sous la rubrique « Le genre épistolaire », l'élève se voit proposer une comparaison entre Balzac et Malherbe, ou un commentaire sur les sévères jugements de Boileau ou de Voltaire, ou encore la question suivante, révélatrice du projet utilitaire : « Vous venez de fermer un de vos recueils de *Lettres du XVIIe siècle*. Dites sincèrement quels profits vous en avez retirés » ; à moins qu'il ne soit attiré par le commentaire qu'on lui demande, sous le titre « Balzac n'est-il qu'un phraseur ? » de la condamnation prononcée par Sainte-Beuve dans son *Port-Royal* : la question finale est : « Pensez-vous qu'il n'y ait dans toute l'œuvre de Balzac que des phrases et des mots ? » On ne s'étonnera pas du plan en trois parties suggéré aux malheureux potaches : 1) oui 2) mais pourtant Balzac est un auteur intéressant, pour ses premiers lecteurs et aussi pour nous 3) d'ailleurs, sur quelques points, il est plus original qu'on ne le

dit ; et la conclusion sera mi-indulgente mi-sévère, en s'appuyant sur le jugement exprimé par Joubert dans ses *Pensées*[cccliv].

Mario Roustan s'était fait une spécialité de la littérature épistolaire. Il lui avait en 1902 consacré la fameuse petite monographie intitulée *La Lettre* dans la collection « Les genres littéraires » publiée par Delaplane. Il n'y avait donné que trois petites pages à Guez de Balzac, mais il tentait dans ces lignes de corriger les idées reçues d'hypocrisie et de déguisement en affirmant : « Est-ce à dire qu'il n'est pas naturel ? Assurément non. L'affectation est, pour ainsi dire, sa manière d'être. Un Balzac non apprêté n'eût pas été ressemblant »[cclv] : formule qui témoigne d'une louable recherche d'ordre psychologique, mais ne contribue que bien peu à l'explication de l'art épistolaire de notre écrivain.

J'arrêterai donc ici mon parcours, en mentionnant pour mémoire l'apparition de Guez de Balzac, en compagnie de Voiture, dans la collection des « classiques Larousse » en 1936. J'ai dû laisser au bord du chemin nombre d'ouvrages, où peut-être notre épistolier eût été plus intelligemment traité. A la décharge des auteurs que j'ai cités, je rappellerai tout d'abord que leurs manuels ayant été presque toujours conçus dans une intention étroitement didactique, il est compréhensible que Balzac ne soit proposé en modèle ni aux écoliers, ni aux jeunes bourgeois autodidactes, ni aux étrangers. Dès lors, le nom de Guez de Balzac n'est plus guère qu'un repère dans l'histoire du genre épistolaire, repère ou plutôt, lorsque cette histoire est retracée à grands traits, point de départ. Mais dans aucun manuel, dans aucune étude sur l'usage de la lettre, durant les quatre siècles ici considérés, un panorama du genre n'est tracé assez largement, avec assez de références politiques, culturelles et sociales, pour que la place de Balzac y soit exactement déterminée et expliquée. Dès lors, contre-exemple en matière d'écriture épistolaire, dieu-terme rituellement honoré pour son rôle laborieux d'« ouvrier du classicisme », ridicule savantas plutôt que pionnier vénérable, défenseur d'un langage châtié dans un domaine où s'imposent la fantaisie et l'imagination, rhétoricien appliqué qui a « rencontré quelquefois la véritable éloquence »[cclvi], tous ces détails juxtaposés composent un portrait non pas véritable mais malheureusement assez vraisemblable, auquel il ne manque que ce que pourrait dicter la sympathie, à savoir la prise de conscience du projet d'écriture, et par là de la synthèse personnelle, bref de la vie intérieure de l'écrivain. Ce n'est que par la convergence d'une étude, sinon des plus importants prédécesseurs de Balzac, du moins de l'image qu'ils ont laissée, et d'une meilleure connaissance du dessein littéraire du jeune homme revenu de Rome en 1622, que la figure du « grand épistolier de France » pourra prendre sa place exacte dans l'histoire du genre. Mais nos manuels et recueils n'ont rien de sérieux à nous apprendre sur ce vaste sujet.

Bernard Bray
Université de la Sarre

Manuels et recueils cités.

1624 La Motte Aigron, « Préface » aux *Lettres du sieur de Balzac*, Paris, T. Du Bray. Voir ce texte dans l'édition des *Premières Lettres* par H. Bibas et K.-T. Butler, Paris, Droz (S.T.F.M.), 2 vol., 1933-1934, t. I, p. 237-245. (*BG* 410)

1625 Jean de Lannel, *Lettres*, Paris, T. Du Bray. (*BG* 376)

1627 Nicolas Faret, *Recueil de lettres nouvelles*, Paris, T. Du Bray. (*BG* 237)

1656 Claude Irson, *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française, contenant plusieurs traités*. 3e édition, Paris, Pierre Baudouin le fils, 1667. La « Méthode pour bien écrire et composer des lettres, que l'on appelle épîtres », occupe les p. 177-203. (*BG+I* 491 b ; la formule « l'auteur emprunte la plupart de ses exemples à Balzac » ne paraît pas justifiée.)

1681 Jean Corbinelli, *Extraits de tous les plus beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ces temps, tirés de Balzac, Voiture* […], Amsterdam, Josias Tholm, 5 vol. Tome I (Balzac) et tome II (Voiture et Costar) réunis en 1 vol. Extraits des lettres de Balzac : p. 146-165 (« Lettres à Conrart ») et p. 167-212 (« Lettres diverses »). (*BG* 251)

1683 (anonyme) *Le Parfait Secrétaire, contenant une Instruction pour écrire toutes sortes de Lettres, avec un Titulaire très exact, et plusieurs exemples de toutes sortes de Lettres, tirés des Ecrivains les plus renommés de notre siècle./ De volmaakte Sekretaris* […], Amsterdam, J. Bouman. Ouvrage entièrement bilingue page à page. La première partie est une anthologie de 67 lettres (sans indication des auteurs ni des destinataires), la seconde comprend l'Instruction et le Livret de titres.

1684 François de Fenne, *Le secrétaire à la mode réformé, ou le Mercure nouveau, contenant les lettres choisies des plus beaux esprits de ce temps, avec une nouvelle instruction à écrire des lettres, et VI entretiens de la civilité*, le tout mis en ordre par François de Fenne, professeur de la langue française dans l'illustre Université de Leyde. Leyde, Jacques Hackius.

1689 Pierre Richelet, *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs français, avec des notes*, Lyon, Benoît Bailly, et Paris, O. Hortemels. (*BG* 252 et 541 ; le titre mentionné est celui des rééditions à partir de 1698.)

1690 Antoine Furetière, *Essais de lettres familières sur toute sorte de sujets. Avec un Discours sur l'Art épistolaire. Et quelques remarques nouvelles sur la langue française*. Paris, Jacques Le Febvre.

1690 Pierre Ortigue de Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire et des réponses sur chaque espèce de lettres*, Paris, J. et M. Guignard. (*BG+II* 177 ; corriger « moderne » en « modérer ».)

1768 (anonyme) *Lettres choisies des auteurs français les plus célèbres, pour servir de modèle aux personnes qui veulent se former dans le style épistolaire, précédées des règles à observer dans les divers genres de sujets sur lesquels on a l'occasion d'écrire et du cérémonial qui est en usage*, Paris, Guillyn.

1785 Julien-Jacques Moutonnet de Clairfons, *Manuel épistolaire, ou choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs français et latins, avec des notes historiques et critiques, un*

précis de la vie et un jugement sur le style et les ouvrages des écrivains qui composent ce recueil, Paris, Fournier.

1807 V. Campenon, *Lettres choisies de Voiture et Balzac, précédées d'un discours préliminaire et d'une notice sur ces deux écrivains*, Paris, Dentu. (*BG* 265 et 623, *BG+II* 38, 197 et 198)

1822 Pierre-Armand Malitourne, *Œuvres choisies de Balzac* […], *précédées d'une notice*, Paris, C.-J. Trouvé, 2 vol. (*BG* 267 ; noter que le t. I contient non des lettres, mais *Aristippe* et *Le Prince*.)

1853 Edouard Sommer, *Manuel de l'art épistolaire*, Paris, Hachette. J'ai utilisé la 3e édition, « refondue et augmentée », de 1859. Le vol. est divisé en deux parties, paginées séparément : les « Modèles de lettres, à l'usage des maîtres », et les « Sujets de lettres, à l'usage des élèves », précédés de « Principes généraux » très détaillés (p. 1-34).

1865 Eugène Crépet, *Le trésor épistolaire de la France. Choix des lettres les plus remarquables au point de vue littéraire*, 2 vol. (*1ère série : du XVIe au XVIIIe siècle ; 2e série : du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours*), Paris, Hachette. (*BG* 274 et 699)

1890 Maurice Roques, *Choix de lettres du XVIIe siècle, avec une introduction, des notices et des notes*, Paris, Garnier, 2e édition en 1891.

1890 (?) Edouard Herriot et Mario Roustan, *Lettres choisies du XVIIe siècle*, Paris, Delagrave. (*BG+II*, 42 ; corriger Henriot en Herriot)

1890 Paul Jacquinet, *Lettres choisies du dix-septième siècle, avec une introduction, des notices et des notes historiques et littéraires*, Paris, Belin. (*BG+II*, 43)

1902 Mario Roustan, *La Lettre (Evolution du genre)*, Paris, Delaplane. (*BG+I* 719 c)

1904 Gustave Lanson, *Choix de lettres du XVIIe siècle*, Paris, Hachette (*BG+I* 283 a)

1920 Mario Roustan, *La littérature française par la dissertation. I. Le XVIIe siècle. 614 sujets proposés, accompagnés de plans de développements, de conseils et d'indications de lectures recommandées* […], Paris, Delaplane et Mellottée.

1936 Gabriel Raibaud, *Balzac – Voiture, Œuvres choisies, avec une Notice biographique, une Notice historique et littéraire, des Notes explicatives, des Jugements, un Questionnaire et des Sujets de devoirs*, Paris, Larousse (“Classiques Larousse”). (*BG+II* 45)

[ccxix] Il va sans dire que l'établissement de ce parcours a été grandement facilité par les trois volumes de la *Bibliographie générale Guez de Balzac* établie par Bernard Beugnot (Presses de l'Université de Montréal pour les deux premiers volumes, 1967 et 1969, Université de Saint-Etienne pour le troisième, 1979). Les références seront indiquées par *BG*, *BG+I*, *BG+II*, suivi du numéro de l'entrée. Parmi les autres répertoires bibliographiques utilisés, il faut citer : Alain Montandon (dir.), *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe*, vol. 1 : *France, Angleterre, Allemagne*, Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, 1995. Cécile Dauphin, « Les manuels épistolaires au XIXe siècle », dans : Roger Chartier (dir.), *La correspondance, les usages de la lettre au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, p. 209-272. Voir aussi Volker Kapp, « L'art épistolaire dans les manuels littéraires scolaires du XIXe siècle », dans : Mireille Bossis et Charles A. Porter (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles, geste de communication et/ou d'écriture* (colloque de Cerisy), Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990, p. 116-126.

[ccxx] Lettre à Brossette (pour le remercier de son envoi de fromages et d'un jambon) du 25 janvier 1703. (*BG* 565)

[ccxxi] *Recueil des lois et actes de l'Instruction Publique*, 38e année, 1885. Paris, Delalain, p. 107. La question se place entre « L'éloquence de la chaire » et « Montesquieu et Buffon », et paraît donc concerner le XVIIe et le XVIIIe siècles.

[ccxxii] *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction Publique*, Année 1890, Paris, Imprimerie Nationale, p. 99.

[ccxxiii] Voir en fin d'article la liste, établie dans l'ordre chronologique, des principaux recueils et manuels épistolaires consultés.

[ccxxiv] Il convient pourtant de citer la thèse de doctorat d'Ulrike Michalowsky, soutenue à l'Université de Sarrebruck : *L'usage du "je" et la peinture du moi dans les lettres de Guez de Balzac*. Elle a été publiée à Sarrebruck en 1994, mais les exemplaires, en nombre limité, ne se trouvent que dans quelques bibliothèques. Voir aussi Denis Lopez, « Littérature épistolaire et réalité : Guez de Balzac et le recueil des *Sélectes* (1647) », *Littératures classiques*, 11, 1989, p. 191-210. Les articles de Christian Jouhaud (« Correspondance et succès littéraire : la politique des *Lettres* de Guez de Balzac ») et d'Hélène Merlin (« Guez de Balzac, "narcisse" épistolier : problèmes d'analyse » paraîtront en 1998 dans : Anne Chamayou (dir.), *Les lettres ou le règle du "je" (XVIIe-XVIIIe siècles)*, coll. « Cahiers scientifiques de l'Artois ».

[ccxxv] Voir p. 237.

[ccxxvi] Voir le passage extrait de la lettre I du recueil de Lannel (« A M. de S. Chamas pour le remercier des Lettres de Balzac ») cité dans l'éd. Bibas-Butler, t. I, p. XIV-XV. Sur Lannel, voir Yoshio Fukuy, « Une théorie sur l'art épistolaire vers 1625, Contribution à l'étude sur la formation de l'esthétique classique », *Bulletin d'Etudes de Langue et de Littérature françaises*, n° 6, 1965, p. 42-48. (*BG+I*, 756 a)

[ccxxvii] Voir p. 177-229 de la 2e partie.

[ccxxviii] Voir p. 178, 188, 200, 202.

[ccxxix] Voir p. 170, 203, 206.

[ccxxx] Voir p. 21, 25, 99, 105. Peut-être d'autres lettres de Balzac pourraient-elles être repérées dans cette anthologie, où probablement figurent aussi des lettres forgées pour la circonstance.

[ccxxxi] Voir p. 50-51, 102, et p. 39-40 pour l'« Instruction ».

[ccxxxii] Voir p. 224 et p. 216.

[ccxxxiii] Voir p. XXVII-XXIX de la 4e édition (1706).

[ccxxxiv] Voir p. 87-89.

[ccxxxv] Voir p. 410-411.

[ccxxxvi] Voir p. 57-58.

[ccxxxvii] Avertissement, p. VI-VIII.

[ccxxxviii] Ibid., p. IX-X.

[ccxxxix] Voir p. 1-2.

[ccxl] Voir p. 8.

[ccxli] « Sans parler du fond même, où l'on découvre une âme très ferme et très élevée, un jugement sain, et un esprit nourri des anciens, quelle admirable pureté de langage ! quelles phrases courtes et bien jetées ! quelles coupes variées ! quelles expressions, tantôt mâles, sans être hors du genre, tantôt plaisantes, sans être hors du bon ton ! » (p. XXV).

[ccxlii] Sur les 87 lettres reproduites (avec date et nom du destinataire), 84 proviennent des livres X à XVI de l'édition de 1665.

[ccxliii] Dans la « Notice sur la vie et les ouvrages de Balzac », il ajoute : « *In vitium ducit culpae fuga*. Balzac qui avait beaucoup étudié les anciens, ne put se soustraire à la menace d'Horace ; et préoccupé du soin continuel d'échapper à la trivialité, trouva trop souvent l'enflure en cherchant l'élévation. Toutefois ses dernières Lettres se ressentent des progrès qu'il faisait avec son siècle ; et, si elles manquaient de cette facilité abandonnée, de ce naturel exquis, enfin de toutes les qualités que Madame de Sévigné est venue nous apprendre plus tard à exiger du genre épistolaire, elles renouvelaient du moins quelques formes de l'éloquence, et mériteraient de rester comme des essais oratoires et des monuments curieux pour l'histoire de la littérature et des mœurs » (p. 13).

[ccxliv] Sainte-Beuve, « Hamilton » (lundi 12 novembre 1849), *Causeries du Lundi*, t. I, Paris, Garnier, 1857 (3e édition revue), p. 93.

[ccxlv] *Port-Royal*, éd. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol., t. I (1952), chap. VIII et IX (p. 535-565) et Appendice : « Sur Balzac le grand épistolier » (p. 972-988). Ici p. 544.

[ccxlvi] Voir p. 15.

[ccxlvii] L'auteur croit avoir vu « quel néant intérieur cachaient tant de belles apparences », et aussi « la fastidieuse uniformité des éloges hyperboliques » (p. 170-171).

[ccxlviii] Avant-propos, p. XVI-XVII.

[ccxlix] Ibid.

[ccl] P. Jacquinet, *Lettres choisies* […], 1890, Introduction, p. XIV-XV.

[ccli] Ouvr. cité, p. 47.

[cclii] Avertissement, p. XI-XII.

[ccliii] Notice, p. 138. L'écrivain est pourtant représenté dans cette anthologie par 6 lettres (p. 138-157), et n'est dépassé sur ce point que par Fénelon (11 lettres) et par Mme de Sévigné (7 lettres).

[ccliv] Voir p. 36-47.

[cclv] Voir p. 32.

[cclvi] Maurice Roques, p. 138.

Chapitre 15.

Mélancolie et chagrin, éléments de l'autoportrait épistolaire de Guez de Balzac.

Ce n'est pas sans inquiétude que j'ai entamé cette recherche sur la mélancolie chez Guez de Balzac. J'ai dû me placer sous l'influence d'une planète qui m'était peu familière, et j'ai découvert le dangereux pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur la gent littéraire. A quêter la mélancolie à partir d'Aristote, pour la trouver enfin chez le contemporain Claude Simon lorsque dans son dernier roman il tâche de définir l'état de sa pensée au milieu de la débâcle de mai 1940[cclvii], on est saisi d'une sorte de vertige. Mélancolie chez Montaigne, à laquelle serait dû le projet des *Essais*, soit[cclviii] ; mais les emplois, relevés par Littré, qu'on trouve de ce terme chez Corneille, chez Voiture, chez Molière, chez Boileau, chez La Fontaine…, désignent-ils bien le même tempérament, la même souffrance ? Pour ce qui concerne la première moitié du XVIIe siècle, de savants travaux ont dessiné à grands traits les voies de recherche[cclix], à côté desquelles on hésite à tracer quelques sentiers offrant vers l'objectif une vue rapprochée. Touchant Guez de Balzac, l'une des difficultés de la question proposée réside en ceci, que les lectures qu'on a pu faire de ses lettres sont incroyablement contrastées voire contradictoires, depuis les éloges dithyrambiques de François Ogier jusqu'aux commentaires assassins de Sainte-Beuve, démultipliés par les anthologies et les manuels scolaires durant toute la seconde moitié du XIXe siècle. Où la mélancolie balzacienne trouve-t-elle donc sa place exacte, entre le précepte de Juste Lipse : « epistolae debent hallucinari »[cclx], et à l'inverse la figure beuvienne d'un épistolier complaisant à sa propre image, sans génie et sans imagination, n'alignant « rien que des phrases, ou des moules de phrases »[cclxi] ? Egalement éloignée de ces deux représentations extrêmes, il y a sans doute moyen, en s'appuyant sur un grand nombre de citations glanées dans les recueils de lettres de Balzac, de définir avec plus de précision cette complexion mélancolique que se reconnaissait le solitaire des bords de la Charente, mais qu'il nommait de préférence, d'un terme plus modeste, son chagrin. Nous verrons d'abord la forme dite « ingénieuse » de la mélancolie, puis sa forme « sombre », avant d'examiner pour terminer son « emploi » spécifiquement épistolaire.

*

Dans le chapitre XXVI du *Prince*, qui traite de la prudence considérée comme une essentielle vertu royale, Balzac énumère, d'après les philosophes néo-platoniciens qui « méritent qu'on les écoute en cette occasion »,

> sept sortes de séparations, par lesquelles l'âme se détache du corps, et s'élève si haut au-dessus du mortel et du périssable, qu'en cet état-là elle ne connaît pas seulement ce qui est éloigné d'elle, mais aussi ce qui n'est pas encore arrivé : elle n'assiste pas seulement à la naissance et aux événements des choses, mais aussi à leur conception et à leurs projets.[cclxii]

Il s'agit donc des moyens de parvenir à la divination. Après premièrement le songe, et deuxièmement l'assoupissement cataleptique, la troisième « séparation » est la suivante :

> Une si pure et si subtile connaissance se forme de plus de l'abondance de l'humeur mélancolique, qui est d'autant plus propre à recevoir les inspirations divines, et à s'éprendre du feu céleste, que les matières arides et déliées sont plus combustibles que les autres.[cclxiii]

L'auteur du *Prince*, qui avait déjà à cette date déclaré à plusieurs reprises dans ses premières *Lettres* sa propre complexion mélancolique, pouvait-il penser à lui-même dans cette allusion aux capacités surhumaines des tempéraments submergés de bile noire ? C'est peu probable. En revanche Balzac fait montre d'une réflexion plus poussée, et, sous couleur de définir l'idéale prudence royale, distingue à la page suivante les deux types de mélancolie, en des termes qui peuvent se référer à des expériences personnelles ou à des méditations intimes. Voici ce long passage :

> Comme il y a une mélancolie terrestre, qui n'envoie que de noires et épaisses vapeurs au cerveau, et ne le remplit que de fantômes, qui ensevelit l'âme dans la matière, et lui cause ou des songes perpétuels ou un assoupissement ordinaire, il y a ausi une mélancolie bien cuite et bien épurée, qui jette un feu qui ne brûle, ni ne fume, […]. Il y a une subtile et ingénieuse tristesse, qui a été chercher la vérité jusque dans le ciel, et jusqu'au fond des abîmes, qui a inventé les arts et les disciplines, qui a formé tous les arts de Phidias, et produit tous les livres d'Aristote ; qui a porté César à usurper la liberté de son pays, et Brutus à délivrer son pays de la puissance de César ; qui, en un mot, est la belle maladie de l'âme, et le plus commun tempérament des héros, des saints et des autres hommes extraordinaires.[cclxiv]

Dans ces lignes on peut estimer que Balzac tente une synthèse entre trois éléments : la théorie aristotélicienne, l'éloge (commandé) du roi Louis XIII, et sa conception personnelle, sans aucun doute teintée de narcissisme, du statut physiologique de l'homme d'art et de pensée. Je ne m'attarderai pas au texte d'Aristote, ou plutôt attribué à Aristote. J'en rappelle seulement les premiers mots :

> Pourquoi tous les hommes qui furent exceptionnels en philosophie, en politique, en poésie ou dans les arts étaient-ils manifestement mélancoliques, et quelques-uns au point d'être pris des accès causés par la bile noire […] ?[cclxv]

Ce chapitre des *Problèmes* (XXX, 1) a été abondamment utilisé par les alchimistes et les astrologues, notamment, comme l'a montré Pierre Béhar, par les occultistes des XVe et XVIe siècles, tels Agrippa de Nettesheim s'inspirant de Marsile Ficin et de Léon l'Hébreu, ou Michel de Notre-Dame[cclxvi]. Mais c'est sous une forme renouvelée que selon Marc Fumaroli cette mélancolie saturnienne va imprégner de son climat la période 1594-1630, que le critique inscrit « sous le signe de Protée », et au début de laquelle il observe une fascination pour le tragique sénéquien, pour les histoires cruelles, et pour un comique amer où se mêlent extravagance et dérision[cclxvii].

Pourtant la conception, disons aristotélicienne de la mélancolie est encore celle sur laquelle s'appuie François Ogier dans son *Apologie pour M. de Balzac*, texte sans doute soigneusement revu et amendé par l'intéressé lui-même. Or *Le Prince* n'est postérieur que de quatre ans à l'*Apologie*, ce qui établit comme une parenté entre ces deux essais qui, tous deux proches du panégyrique, contribuent tous deux d'une certaine manière à la constitution de l'autoportrait de l'épistolier. L'auteur de l'*Apologie* récuse les ennemis de Balzac, qui « ne veulent pas lui permettre d'être triste. C'est néanmoins de ce tempérament qu'ont été autrefois les Prophètes, et les Philosophes ». Et il ajoute que les mélancoliques « connaissent les choses auparavant que de les apprendre, ils viennent au monde tout savants, et tout docteurs ». La mélancolie enfin est selon lui « le siège du jugement, la matière de la prudence, la mère des inventions et des arts »[cclxviii].

D'où l'on peut déduire que la complexion mélancolique est revendiquée comme sienne par notre écrivain, et qu'il ne lui déplaît pas de jouer de la multiplicité des attributs favorables qu'assigne à ce tempérament une longue tradition d'interprètes. Cette audacieuse définition de la mélancolie, toutefois, trouve peu d'écho dans les lettres elles-mêmes. Voici par exemple un rapprochement suggestif, dans une missive adressée à Nicolas Rigault, éditeur de l'Africain Tertullien. Balzac écrit :

> C'est un auteur avec lequel votre Préface m'aurait réconcilié, si j'avais eu de l'aversion pour lui, et si la dureté de sa diction et les vices de son Siècle m'avaient dégoûté de sa lecture. Mais il y a longtemps que je l'estime, et que tout épineux et triste qu'il est, il ne me paraît point désagréable. J'ai trouvé dans ses écrits cette lumière noire, dont il est parlé dans un ancien poète, et je regarde avec autant de plaisir son obscurité que celle de l'ébène bien nette, et bien travaillée.[cclxix]

Suivent des remarques sur « les beautés d'Afrique », qui peuvent être aimables, telle Sophonisbe, qui « eût effacé plusieurs Italiennes ». Et ces mots nous rappellent que selon l'auteur de l'*Apologie* non seulement « tous les vieillards » mais aussi « tous les Africains » sont de tempérament mélancolique[cclxx]. La « lumière noire » de Tertullien, cette « obscurité » comparable à « l'ébène bien nette » serait-elle alors une caractéristique géographique pour l'auteur carthaginois comme pour le bois, et la bile noire ferait-elle transparaître sa sombre couleur jusque sur l'épiderme africain ? Quoi qu'il en soit Balzac affirme ici sa sympathie pour un écrivain « triste », et dans des termes qui semblent trahir une sorte d'affinité admirative.

Plus orienté sans doute vers les civilités épistolaires et leur codage coutumier, mais pourtant rédigé avec une précision significative, voici le motif central d'une lettre à Bouthillier de 1627. Bouthillier écrit à Balzac pour lui dire qu'il a besoin de le voir, que cette rencontre lui fera du bien, qu'elle lui semble nécessaire. Balzac répond qu'il ne saurait le croire, puisque de toute évidence Bouthillier est un homme à qui rien ne manque pour être parfaitement heureux. Il ajoute :

> Mes écrits ne sont des objets que pour les yeux des malades et des tristes ; et encore de ceux-là qui ne veulent ni guérir, ni se consoler. Ils peuvent flatter la mélancolie, et donner à un désespéré du poison qui ne lui sera pas désagréable. Mais de contribuer quelque chose à la satisfaction d'un esprit content, [etc.].[cclxxi]

Ainsi de même que Balzac déclare se plaire à la lecture d'un écrivain « sombre », de même ses lettres lui paraissent devoir être principalement appréciées par des lecteurs tourmentés de la mélancolie ; cependant il a parfaitement conscience que cet aspect n'est nullement un défaut de son écriture, mais plutôt une originalité, une rareté de prix. C'est un correspondant qu'il félicite de la lettre qu'il vient de recevoir, mais ce pourrait être à lui-même qu'il pense lorsqu'il écrit qu'un malade (comme se prétend son correspondant) qui écrit une lettre si admirable,

> il faut que ce soit d'une de ces maladies ingénieuses, dans lesquelles la douleur ne pique l'esprit, que pour le faire aller plus haut et plus loin.[cclxxii]

Sous certaines de ses formes donc, la maladie mélancolique n'est nullement préjudiciable à la qualité de l'écriture. A propos de ses propres ouvrages, jamais Balzac ne l'a plus clairement proclamé que dans une lettre à son frère « Hydaspe » :

> Quoique je sois toujours triste, et toujours malade, souviens-toi que les rêveries de ma fièvre valent quelquefois mieux que les méditations des Philosophes, et que les beaux visages pleurent de si bonne grâce, qu'il s'est trouvé des amoureux de leurs larmes.[cclxxiii]

Dans son célèbre recueil des *Plus belles Lettres*, Richelet reproduit un court fragment de cette lettre, en remplaçant dans sa citation les mots « Quoique je sois toujours triste, et toujours malade » par « et quoique je sois toujours mélancolique », ce qui lui permet de placer dans des notes deux allusions complémentaires, l'une aux fréquentes plaintes de Balzac, mais, ajoute-t-il, ces plaintes ont toujours « quelque chose d'ingénieux, de nouveau et d'éloquent », l'autre à la mélancolie de Balzac, qu'il qualifie de « douce et ingénieuse ». Et il ajoute :

> Elle paraît dans ses lettres ; et il n'en parle jamais sans chatouiller le cœur, et inspirer de la joie. […] et il y a une certaine mélancolie pleine de charmes, qui vaut mieux que toute la gaîté du monde.[cclxxiv]

Richelet se fait donc l'interprète bienveillant de la mélancolie balzacienne, et lui découvre une qualité littéraire originale, qui séduit et retient le lecteur. Cette qualité réside dans l'expression éloquente du sentiment, seule susceptible de créer de la joie, évidemment de nature esthétique, à l'évocation de la tristesse de l'épistolier.

Marc Fumaroli voit se répandre dans la période 1580-1630 une « mélancolie érudite » qui prendrait source dans la conscience accablée, chez les derniers humanistes, du dépérissement de la langue latine[cclxxv]. De cette forme-là de mélancolie Balzac aurait triomphé, à travers les polémiques et malgré les avanies, grâce au succès de ses efforts pour régénérer la rhétorique latine, les sentences et les vieux lieux communs épuisés par leur répétition, en les transposant dans une superbe langue française, au service de l'éloquence moderne. C'est en effet cette rencontre d'une extrême sensibilité physique (aux objets, aux parfums, au chaud et au froid, à l'harmonie des paysages naturels) avec la passion « des phrases », selon l'expression de Sainte-Beuve (mais de quelles phrases !), c'est cette rencontre frémissante qui transmue la mélancolie de l'auteur (qui ne serait donc pas exactement la « mélancolie érudite » ou « fascination saturnienne » de son époque) en objet de plaisir pour le lecteur, ou de « joie » comme l'écrit Richelet. C'est par là que la mélancolie proprement balzacienne devient « ingénieuse », puisqu'elle crée un nouvel arsenal de figures, un nouveau modèle d'expression épistolaire, en même temps qu'elle inaugure audacieusement un « parler de soi » totalement inédit. Mais de ce « parler de soi », il faut maintenant envisager la face sombre et chagrine.

*

> Ma mélancolie est purement corporelle, mais mon esprit y cède, encore qu'il n'y consente pas, et de deux parties dont je suis fait, la plus noble est emportée par la plus pesante. C'est pourquoi, quand tout le monde jouerait une farce pour me faire rire, et que la foire Saint Germain serait par toutes les rues où je passerais, l'objet de la mort, qui ne me part jamais de devant les yeux, m'en ôtant la vue, m'en ôterait aussi le contentement, et je demeurerais triste au milieu de la réjouissance publique.[cclxxvi]

C'est de ce passage, tiré d'une lettre au cardinal de La Valette, que prend argument François Ogier pour reprocher aux détracteurs de l'épistolier de ne pas « lui permettre d'être triste ». Et il esquisse ensuite, tout en s'en défendant, l'éloge de la mélancolie. Il est d'ailleurs gêné par l'affirmation de Balzac selon laquelle la partie noble de son être, l'esprit, est emportée par la partie pesante, le corps malade. Et Ogier ne craint pas de contredire celui dont il fait l'apologie, lorsqu'il affirme que Dieu a bien sûr veillé à ce que « la partie inférieure soit toujours sujette à la plus haute »[cclxxvii]. Quelle que soit l'issue de cette rivalité, c'est la dichotomie qui compte ici. Et Balzac à maintes reprises a déploré les fâcheux effets sur sa veine créatrice des ennuis et des douleurs dont il est assailli. A son cousin La Nauve qui lui prodigue encouragements et félicitations, il répond qu'il ne faut pas oublier

> que la mélancolie est ingénieuse et féconde, quand elle vient du tempérament que loue Aristote ; mais qu'elle est stupide et sèche, quand elle procède des continuels outrages de la Fortune. […Car] rien ne germe sous un Ciel perpétuellement rigoureux.[cclxxviii]

Voyons donc en quoi consiste cette affection stérilisante, d'où elle provient, et quels sont ses effets.

Tout d'abord l'épistolier se plaint de la résistance qu'oppose souvent son corps au travail de son esprit. Les mots qu'il emploie sont ceux d'*assoupissement*, de *langueur*, d'*abattement*, de *léthargie*. Dans le meilleur des cas cet état connaît des intermittences, où peuvent se placer quelques plaisirs et des lectures[cclxxix]. Mais le plus souvent cet état d'incapacité, d'engourdissement, dure pendant de longues journées. « La plupart du temps, écrit Balzac à Chapelain, je ne suis capable ni d'agir, ni de me reposer »[cclxxx]. Et à Boisrobert, près de dix ans plus tard : « Je suis dans une telle langueur, que je n'ai presque pas la force de dire que je languis, ni le courage de désirer le bien qui me manque »[cclxxxi]. Dans cette même lettre à Boisrobert, assez curieusement, Balzac ajoute : « Mais il faut ici distinguer,

et faire différence entre moi et mon chagrin », ce qui veut dire que le chagrin produit une sorte d'insensibilité et de paralysie, tandis que le moi conserve le souvenir des bienfaits reçus, et en ressent une reconnaissance normale, encore qu'inactive.

Il arrive d'autre part à l'ermite de la Charente de s'affliger de sa résidence solitaire, et de son éloignement de Paris. Le thème de la retraite, si exhaustivement examiné par Bernard Beugnot[cclxxxii], n'a pas, chez notre écrivain, que des connotations positives. S'adressant à Conrart, il écrit :

> Eloigné de huit grandes journées de votre monde poli [...,] je suis réduit par conséquent à la simple satisfaction de moi-même, qui ne me satisfais presque jamais, ou au seul entretien des Morts, qui ne me disent plus que la même chose.[cclxxxiii]

Et un peu plus tard, au même correspondant :

> Je languis ici au bout du monde, sans action et sans mouvement. Je me pèse à moi-même, et suis de nul usage à autrui.[cclxxxiv]

Ou encore, à l'archevêque de Toulouse, pour le remercier de lui avoir rendu visite :

> Je suis le plus triste de tous les ermites. […] Rien ne me plaît au lieu où je suis. […] votre absence […] efface les beautés de ma solitude.[cclxxxv]

Cette solitude, Balzac apprécie sans nul doute de la voir interrompue parfois par des visites amicales, qui lui procurent le plaisir des conversations et lui permettent de résister ainsi à « la rouille de la Province »[cclxxxvi], tout en lui donnant la satisfaction de faire admirer à son hôte les beautés naturelles de son domaine. En revanche, prolongée, la solitude peut bien sûr conduire à l'ennui, ou à l'*acedia* érémitique, à laquelle Balzac fait plusieurs fois allusion.

Ces contraintes d'ordre physique influent sur l'état d'esprit, puis sur le caractère. L'homme est souvent « d'humeur sombre » ou « de la plus noire humeur ». Parlant de lui-même à la troisième personne (de « sa mélancolique personne »), il écrit :

> C'est un fâcheux, dont le chagrin gâte la sérénité des plus beaux jours, et trouble la joie des plus saintes Fêtes. Passant mal toutes les nuits, il s'en prend à tout le monde tous les matins. Il peste contre la Nature universelle.[cclxxxvii]

La notion principale, souvent exprimée, est celle de mécontentement ou d'amertume. Balzac en veut à lui-même autant qu'aux autres, il tombe donc dans un état morose, qui lui pèse, et qui envers autrui confine à une regrettable incivilité. C'est là le sens du mot *chagrin* lorsqu'il a été appliqué à l'écrivain par son propre père. Dans une lettre bien connue, celui-ci, âgé de près de quatre-vingt-neuf ans, demande à son fils, pour les lire avant sa mort sans doute prochaine, qu'il veuille bien publier les deux volumes d'Apologies qu'il tient en manuscrit. Et le vieil homme ajoute :

> Il me semble, mon très cher fils, que vous ne pouvez pas raisonnablement me dénier ce dernier contentement [:…] vous obstinant à ne me l'accorder pas, il y aurait en vos excuses plus de chagrin que de modestie.[cclxxxviii]

Chagrin évoque ici une brusquerie indélicate, et l'opposition avec la *modestie* fait songer au caractère orgueilleusement bourru d'un Alceste de province.

Pour terminer sur ce point, et pour évoquer une des formes les plus sombres et les plus absolues de la mélancolie balzacienne, je cite ces poétiques expressions, tirées d'une lettre au P. Hercule :

> Les vapeurs de mon chagrin font qu'il est toujours nuit dans mon âme, et qu'il n'y saurait luire le moindre rayon de belle espérance.[cclxxxix]

Cette maladie omniprésente dans les lettres, au point d'en constituer un des sujets obligés, traité généralement dans les premières lignes comme lié à l'inévitable accusé de réception et à une formule d'excuse pour faire pardonner le retard de la réponse, cette maladie qui affaiblit le corps, quelle est-elle donc ? Pour l'essentiel, une affection intestinale que Balzac dénomme « colique », c'est-à-dire une entérite chronique qui déchire les entrailles du malheureux. Mais la liste est longue, des autres maux ; souvent à la tête : migraines, « fluxions », sinusites, rhumes interminables ; parfois aux articulations : sciatique, entraînant une boiterie ; à quoi s'ajoutent de fréquentes insomnies, dont les effets nocturnes compromettent l'équilibre des journées ; et des fièvres, dont les accès récurrents sont attendus avec inquiétude.

Souvent Balzac fait remonter son chagrin à une double cause, et se plaint symétriquement de ses maux physiques et des malheurs qu'a entraînés sa « mauvaise fortune ». Il fait allusion aux polémiques qui suivirent la publication de ses ouvrages, à l'envie qui règne continuellement au « pays Latin », et s'accorde avec son ami l'évêque Godeau pour déplorer la malice malfaisante du siècle. « Pour moi, ajoute l'épistolier qui se souvient des dix-huit mois de son séjour romain, pour moi qui fus autrefois au pays des finesses et des artifices, je n'en rapportai que du dégoût, et avant même d'en tâter j'en fus saoûl »[ccxc]. Finalement ce sont toutes les occupations mondaines qu'il déclare fâcheuses, et le devoir de courtoisie qui lui enjoint de répondre, tâche « trop glorieuse », aux innombrables lettres qui lui parviennent du monde entier, c'est, dit-il, « toujours persécution, à un esprit accablé, et qui n'en peut plus »[ccxci]. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur le bien-fondé de cette plainte, puisque le persécuté, comme on sait, créa son rôle de son plein gré ; il entre ici en effet une bonne dose d'affectation, mais… tout autoportrait n'est-il pas entaché de quelque complaisance narcissique ?

Quant aux symptômes jugés affligeants de la maladie mélancolique, le plus souvent mentionné est l'incivilité. Par cette remarque Balzac montre qu'il n'est pas vraiment Alceste, et qu'il a quelque honte par exemple à s'être montré, lors d'une aimable visite, « incapable de toute société raisonnable ». Il se contraint alors à l'envoi d'excuses à son visiteur, pour lui avoir montré, pendant une « malheureuse demi-heure », un visage plus ou moins hagard[ccxcii]. Ce n'est qu'en dissimulant de son mieux les maux qui le tourmentent, qu'il réussit à « passer pour un homme de bonne compagnie »[ccxciii]. Avec amertume, il constate qu'il est toujours débiteur dans le commerce du monde, et il s'étonne que « le moins sociable et le plus inutile de tous les hommes »[ccxciv] soit encore recherché malgré la tristesse dont il ne peut se débarrasser, malgré son mutisme discourtois, malgré enfin le peu d'intérêt qu'il prend aux affaires du monde qu'on souhaiterait l'entendre commenter, et pour lesquelles il n'éprouve que dégoût.

On comprend ainsi comment une mélancolie en principe « purement corporelle » ne peut qu'imprégner la conduite tout entière du châtelain de Balzac. Il est vrai que cette conduite, cette « image de soi » si particulière, ce sont les lettres du châtelain lui-même qui l'ont très tôt et complaisamment répandue. Dès lors il importe, pour conclure, d'examiner comment le topos chagrin-mélancolie convient particulièrement à la création épistolaire telle que la pratique Balzac, soit que la lettre constitue par elle-même le genre mélancolique par excellence, soit que notre écrivain ait délibérément recherché dans le traitement du thème une élégante ornementation pour le masque dont il fait son visage épistolaire.

*

Pour servir de point de départ – ou de « texte » – à notre réflexion je voudrais prendre ici encore quelques phrases de Marc Fumaroli, comme si souvent aussi éloquentes que perspicaces et fécondes. Elles prennent place dans la discussion qui suivit la communication de Bernard Beugnot au colloque de 1977 sur « La lettre au XVIIe siècle », organisé par la Société d'Histoire littéraire de la France. Ces discussions ont heureusement été transcrites, et figurent dans les Actes du colloque. Marc Fumaroli y définit

> la lettre comme genre, non seulement insaisissable dans le filet des règles, mais par essence fragmenté, et sans fin parce que toujours à recommencer, genre mélancolique donc qui porte le deuil de la voix, de la présence du temps, comme le génie mélancolique de Lipse l'a si profondément senti, à la fois dans son *Institutio epistolica* sous l'angle de la forme, et dans

> ses *Lettres* elles-mêmes, qui analysent sans cesse, avec l'obsession d'un *leit-motiv*, la situation existentielle de l'épistolier, l'absence, l'exil, le deuil, le déclin, la maladie, l'incomplétude.[ccxcv]

Sans vouloir évaluer ici avec précision l'influence que les lettres ou le traité de Lipse ont pu exercer sur l'écriture balzacienne, convenons que ce tableau correspond assez exactement au portrait de notre écrivain – alors qu'il ne saurait représenter d'autres épistoliers de ce temps tels Pierre Dupuy ou Ménage, Chapelain, Voiture ou Conrart. Balzac, exilé, malade, accablé d'un flot incessant de lettres à écrire, serait selon ce schéma le modèle parfait de l'épistolier mélancolique. Le rôle est devenu chez lui une seconde nature.

La situation apparemment la plus attendue est celle dans laquelle la mélancolie et son triste cortège entravent le fonctionnement harmonieux (et idéal) du commerce épistolaire. La maladie empêche d'écrire, soit que les médecins aient « défendu toute sorte de contention d'esprit »[ccxcvi], soit que ses douleurs ne laissent au perpétuel égrotant que la capacité « d'admirer les lettres, auxquelles il faudrait qu['il] répond[ît] »[ccxcvii]. A tout le moins, les réponses sont longuement retardées. Ou alors, au lieu d'user d'un ton agréable comme c'est l'usage, les lettres écrites sous l'empire de la mauvaise humeur seront « un mélange de bile et de mélancolie [versé] sur du papier »[ccxcviii], c'est-à-dire un message qui laissera au destinataire une impression pénible, voire funeste. Mieux valent donc le silence et l'abstention.

Mais inversement la mélancolie peut favoriser une correspondance, tout simplement grâce à la fonction essentielle de la lettre de consolation. La réception d'une telle lettre est bénéfique, et ses effets thérapeutiques, s'ils ne sont pas décisifs, sont du moins appréciables et immédiats, et accélèrent la guérison. Une lettre est comme une visite discrète, elle apporte au malade une heureuse distraction. « Votre lettre m'a trouvé dans la plus noire humeur où je fus jamais, elle a tempéré un peu ma tristesse, et m'a rendu capable de consolation », écrit Balzac à Descartes, en une formule souvent employée[ccxcix]. A l'un, qu'il prie d'excuser « la négligence de [son] billet », il dit son regret que la lettre reçue, bien que ce soit « la plus belle lettre du monde », ne l'ait « pas tout à fait guéri, et qu'elle laisse quelque chose à faire aux remèdes et au temps »[ccc], à l'autre il déclare avec reconnaissance que ses lettres lui font « du bien pour huit jours »[ccci]. Et même, si nous avons rencontré des médecins qui interdisaient au malade la contention nécessaire à la rédaction d'un message, d'autres, à en croire notre adroit épistolier, ont pu lui recommander – lui ordonner « comme une recette » – d'écrire « pour piquer par là [s]on repos, de peur qu'il ne devienne léthargie »[cccii].

Et par un retour qui n'était pas imprévisible, Balzac en vient parfois à déclarer que son mal lui est finalement avantageux, s'il lui procure le plaisir de recevoir de belles lettres de consolation : suspecte combinaison de masochisme, de narcissisme et de civilité épistolaire.

> Il ne s'en faut de guère que je n'aime le déplaisir qui me cause une si glorieuse consolation, et je vous confesse que d'être plaint de vous est quelque chose de plus doux que d'être favorisé de la Cour.[ccciii]

*

On peut aller plus loin pour terminer, jusqu'à se demander si la mélancolie de l'épistolier ne lui fait pas mettre en doute, en fin de compte, la sincérité des protocoles qu'il est bien obligé d'observer. De façon inattendue, il arrive à Balzac, comme aussi à Chapelain en d'autres dialogues, de retrouver les accents de Montaigne[ccciv] pour exprimer sa méfiance à l'égard d'« un commerce de fumée, qui s'exerce par lettres, aussi bien que de vive voix » et pour critiquer les compliments auxquels « c'est rendre justice […] de ne les pas lire quand on les reçoit, puisqu'on n'y songe pas quand on les écrit »[cccv]. En effet ces inutiles bagatelles, cette rhétorique laborieuse sont des obstacles qui nuisent à la simplicité d'une parfaite union des volontés. C'est une « dangereuse communication » que la lettre, écrit-il un jour à Gomberville.

> On savait aimer et être fidèle, avant que l'écriture fût en usage : et depuis qu'on a su écrire, on a menti, on a trompé, on a fait des faussetés par écrit. On a même empoisonné dans des lettres, et la haine a été ingénieuse jusqu'à se faire des armes de ces marques d'amitié.

> […] Il ne faut pas toujours s'amuser à des signes si douteux, et qui peuvent aussi souvent corrompre la vérité que la déclarer.[cccvi]

Là sans doute est la portée extrême de la mélancolie de Balzac, lorsque après avoir exploré et mis en pratique avec une absolue maîtrise, le premier en France, les secrets, les charmes et aussi les disgrâces de l'art épistolaire, il en vient, en des jours de fatigue, à souhaiter se délivrer des artifices de papier et des « paroles oisives »[cccvii], pour retrouver la nudité silencieuse et l'innocence primitive de l'amitié.

Bernard Bray

[cclvii] Claude Simon, *Le Jardin des Plantes*, Paris, Editions de Minuit, 1997, p. 299-305. L'emploi du terme *mélancolie* pour qualifier cette situation psychologique très particulière étonne et irrite le journaliste qui interroge le romancier.

[cclviii] « C'est une humeur mélancolique, et une humeur par conséquent très ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques années que je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire » (*Essais*, II, VIII, début). Citation commentée par Bernard Beugnot, *Le Discours de la retraite au XVIIe siècle : Loin du monde et du bruit*, Paris, P.U.F., 1996, p. 195.

[cclix] On se reportera principalement aux travaux de Marc Fumaroli signalés à la note 11, ainsi qu'à l'étude de Bernard Beugnot citée à la note précédente.

[cclx] Voir Ulrike Michalowsky, *L'usage du"je" et la peinture du moi dans les lettres de Guez de Balzac*, thèse de l'Université de Sarrebruck (hors commerce), 1994, p. 144-145. La formule est empruntée par Lipse à Cicéron (*Ad Quintum*, II, 9), qui écrit à son frère : « Quand nous sommes en présence l'un de l'autre les sujets de conversation ne nous font pas défaut : il convient de même que nos lettres, de temps en temps, divaguent un peu », en latin « sic epistulae nostrae debent interdum hal[l]ucinari » (Cicéron, *Correspondance*, éd. et trad. L.-A. Constans, t. III, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 52-53).

[cclxi] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, t. I, 1952, p. 564.

[cclxii] Guez de Balzac, *Le Prince*, éd. Christian Leroy, Paris, La Table Ronde, coll. « La petite Vermillon », 1996, p. 199. Cette édition reproduit, en modernisant l'orthographe, le texte de 1634, revu et corrigé par rapport à l'originale de 1631.

[cclxiii] Ibid., p. 200.

[cclxiv] Ibid., p. 202-203.

[cclxv] Raymond Klibansky, Erwin Panofsky et Fritz Saxl, *Saturne et la mélancolie, Etudes historiques et philosophiques : Nature, religion, médecine et art*, Paris, Gallimard, 1989, p. 52.

[cclxvi] Voir Pierre Béhar, *Les Langues occultes de la Renaissance, Essai sur la crise intellectuelle de l'Europe au XVIe siècle*, Paris, Ed. Desjonquères, coll. « La mesure des choses », 1996, p. 139-142.

[cclxvii] Voir dans la première partie, signée de Marc Fumaroli, du volume dirigé par Jean Mesnard, *Précis de littérature française du XVIIe siècle*, Paris, P.U.F., 1990, le chapitre « Saturne et les remèdes à la mélancolie », p. 29-46. De Marc Fumaroli également, voir aussi « "Nous serons guéris, si nous le voulons" : classicisme français et maladie de l'âme », *Le Débat*, n° 29, mars 1984, p. 92-114, repris dans : M. F.., *La diplomatie de l'esprit, De Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, 1994, p. 403-439 (sous le titre « La mélancolie et ses remèdes, classicisme français et maladie de l'âme ».

[cclxviii] Balzac, *Œuvres* [Paris, Billaine, 1665], Genève, Slatkine Reprints, 1971 (abréviation : *Œuvres*), t. II, p. 155 (orthographe modernisée).

[cclxix] *Œuvres*, t. I, p. 148. La « lumière noire » est peut-être celle qu'évoque Thésée, à la fin de la *Phèdre* de Sénèque : « Donator atrae lucis, Alcide, tuum / Diti remitte munus. » (« Ô toi qui m'as donné ce jour que je déteste, Alcide, restitue à Pluton le présent qu'il t'a fait »). Voir Sénèque, *Tragédies*, éd. et trad. Léon Herrmann, Paris, Les Belles Lettres, 1968, t. I, p. 224.

[cclxx] *Œuvres*, t. II, p. 155.

[cclxxi] Guez de Balzac, *Les premières lettres*, éd. H. Bibas et K.-T. Butler, Paris, Droz, 1933 (abréviation : *Premières*), t. II, p. 131.

[cclxxii] *Œuvres*, t. I, p. 714 (au comte de La Motte Fénelon).

[cclxxiii] *Œuvres*, t. I, p. 71-72.

[cclxxiv] Pierre Richelet, *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs français, avec des notes*, Lyon, Bailly, 1689, p. 87-89.

cclxxv Voir les paragraphes consacrés à Balzac par Marc Fumaroli dans le *Précis* mentionné à la n. 11 ci-dessus, p. 86-89.

cclxxvi *Premières*, t. I, p. 106-107.

cclxxvii *Œuvres*, t. II, p. 155.

cclxxviii *Œuvres*, t. I, p. 175.

cclxxix Par exemple, à d'Argenson : « Ma vie, Monsieur, est un morne assoupissement, interrompu néanmoins par quelques visions assez agréables. […] Si bien qu'il m'est force de méditer quelquefois sur les livres, pour ne pas toujours languir dans l'oisiveté », dans : Balzac, *Lettres choisies*, Leiden, Elseviers, 1652, p. 7-8. Abréviation : *Choisies*.

cclxxx Balzac, *Lettres familières à M. Chapelain*, Paris, Courbé, 1656, p. 73. Abréviation : *Familières*.

cclxxxi *Choisies*, p. 17.

cclxxxii Voir Bernard Beugnot, ouvr. cité. Voir aussi, du même, « L'écriture du paysage de Balzac : imaginaire et genèse », *Dix-septième siècle*, n° 168 (« Guez de Balzac : critique et création littéraire »), 1990, p. 359-369.

cclxxxiii *Œuvres*, t. I, p. 655 (à Conrart).

cclxxxiv *Choisies*, p. 152.

cclxxxv *Œuvres*, t. I, p. 205.

cclxxxvi *Œuvres*, t. I, p. 513 (à Plassac-Méré).

cclxxxvii *Œuvres*, t. I, p. 512 (à La Motte Fénelon).

cclxxxviii *Œuvres*, t. I, p. 694 (cette lettre de son père est annexée par Balzac à une lettre à Ménage).

cclxxxix *Œuvres*, t. I, p. 515.

ccxc *Œuvres*, t. I, p. 262.

ccxci *Œuvres*, t. I, p. 608 (au duc d'Epernon).

ccxcii *Œuvres*, t. I, p. 610 (au comte de La Vauguyon).

ccxciii *Œuvres*, t. I, p. 516 (à Méré).

ccxciv *Œuvres*, t. I, p. 466 (à Saint-Chartres).

ccxcv *R.H.L.F.*, nov.-déc. 1978, p. 954.

ccxcvi *Œuvres*, t.I, p. 448 (à Chapelain).

ccxcvii *Œuvres*, t. I, p. 437 (à M. de ***).

ccxcviii *Œuvres*, t. I, p. 300 (à Madame Des Loges).

ccxcix *Œuvres*, t. I, p. 235.

ccc *Œuvres*, t. I, p. 620 (à l'abbé de Lavardin).

ccci *Familières*, p. 26.

cccii *Choisies*, p. 6-7 (à Pierre Du Puy).

ccciii *Œuvres*, t. I, p. 185 (à Mgr l'évêque de Nantes [Philippe Cospéan]).

ccciv « […] ne m'entends pas en lettres cérémonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle enfilure de paroles courtoises. Je n'ai ni la faculté ni le goût de ces longues offres d'affection et de service. Je n'en crois pas tant, et me déplaît d'en dire guère outre ce que j'en crois. C'est bien loin de l'usage présent […] », *Essais*, I, XL.

cccv *Choisies*, p. 4 (à Boisrobert).

cccvi *Choisies*, p. 11 (à Gomberville).

cccvii *Choisies*, p. 15 (à Clairville).

Chapitre 16.

Colloques Internationaux du *C.N.R.S.* N" 557. - CRITIQUE ET (:RI;ATION LITTÉRAIRES EN FRANCE AIT XVII' SIÉCLE

CRITIQUE ET FORME ÉPISTOLAIRE : LE DIALOGUE DE JEAN CHAPELAIN ET DE GUEZ DE BALZAC

par Bernard RRA Y

Ia ne nie demandez point á quoi bon toutes ces écritures `? Quand elles ne serviraient point á la gloire de celui qui les fait ni á la satisfaction de ceux qui les reçoivent, elles servent du nwins á passer la vie dans faction, qui est une des obli-ations de l'honune et quel avantage croyez-vous (tue c'est (le pouvoir passer sa vie dans une action perpétuelle pourvu qu'elle soit innocente comme celle-ci ! (1)

C'est il y a trois siécles, et trois mois, que mourut Jean Chapelain. C'est il v a un siécle, approximativement, qu'a été confié á Ph. Tamizey de Larroque soin de préparer la monumentale édition des *Lettres* de Chapelain. Si l'un de ws événements justifie évidemment l'hommage d'une commémoration, l'autre pourrait donner prétexte á un examen critique renouvelé de ce vénérable ioslrument de travail que constitue l'édition Tamizey, afin de marquer les limites 'rientifiques de l'entreprise et de vérifier les services qu'elle peut rendre w,jourd'hui. Lá toutefois n'est pas le but que je me propose principalement. procédant á la lecture des lettres de Chapelain á Guez de Balzac dans l'édition i'amizev de Larroqne (2), et des lettres (le Balzac á Chapelain dans l'in-folio

i t Wh 738.

i'?) l'aris, Imprimerie Nationale, t. I, 1880. Abréviation dans]es références : Ch suivi de i miication (le la page.

Colloques Internationaux du *C.N.R.S.* N° J:)7. - CRITIQUE ET CRÉATION LITTÉRAIRES EN FRANCE AIT XVII' SIÉCLE

CRITIQUE ET FORME ÉPISTOLAIRE : LE DIALOGUE DE JEAN CHAPELAIN ET DE GUE7 DE BAL7AC

par Bernard BRAY

Et ne me demandez point á quoi bon toutes ces écritures ? Quand elles ne serviraient point á la gloire de celui qui les fait ni á la satisfaction de ceux qui les reçoivent, elles servent (la moins á passer la vie dans faction, qui est une des obligations de l'hommc `...j, et duel avantage croyez-vous que c'est de pouvoir passer sa vie dans une action perpétuelle pourvu qu'elle soit innocente comme celle-ci ! (1)

(:'est il y a trois siécles, et trois mois, que mourut Jean Chapelain. C'est il ~- a un siécle, approximativement, qu'a été confié á Ph. Tamizey de Larroque ~Soin de préparer la monumentale édition des *Lettres* de Chapelain. Si l'un de wrs événements justifie évidemment l'hommage d'une commémoration, l'autre pourrait donner prétexte á un examen critique renouvelé de ce vénérable nstrnment de travail que constitue l'édition Tamizey, afin de marquer les limites ˙rientifiques de l'entreprise et de vérifier les services qu'elle peut rendre w,jourd'hui. Lá toutefois n'est pas le but que je me propose principalement. procédant á la lecture des lettres de Chapelain á Guez de Balzac dans l'édition i'amizev de harroque: (2), et des lettres de Balzac á Chapelain dans l'in-folio

(1) h 738.

(3) paris, Imprimerie Nationale, t. I, 1880. Abréviation dans les références : Ch suivi de indication (le la page.
104

de 1665 (3), j'ai cru imprudent de considérer, comme on le fait trop souvent, le contenu critique des lettres des deux hommes sans prendre garde á ce que leurs messages offrent de complémentaire et de réciproque. Il m'a donc paru néces-saire de lire dans l'ordre rigoureusement successif et alterné ces deux volets de l'ceuvre épistolaire commune, de maniére á retrouver autant que possible le mouvement original du dialogue, mouvement qui seuil exjtlique certaines formu-lations et permet de mieux apprécier la relative authenticité de chacun des deux interlocuteurs.

Au reste on ne peut mener cette double lecture (lue pour une assez courte période, limitée par les conditions matérielles dans lesquelles se, sont conservées les lettres. Le point de départ est fourni presque concurremment par Chapelain et Balzac. Le premier ouvre, comme l'on sait, le 18 sel)teuilme 16,322 le registre des brouillons de ses lettres, qu'il tiendra jusqu'á sa mort. Du second la premiére lettre á Chapelain que nous avons conservée semble dater de septembre 1631. Quant á la correspondance antérieure des deux hmnutes, bien due leur connais-sance se soit faite déjá quatre ou cinq ans aulrtravxnt 4 , rien ne nous en est resté. D'antre part en 1640 s'interrompt pour nous, Imur mie longue période de dix-huit années, par suite de ta perte (le cluclynes wlutnes, le registre de Chapelain. A la date de 1659 á laquelle nous retrwmmns cc re~~istre, I3alzac est mort depuis cinq ans. La période 163`?-lf;-lf~ étant ainsi la seule pour laquelle nous disposons du lot á peu prés complet (les I<•tires yar sr sont envoyées l'un á l'autre les deux correspondants, je cleuais donc in'Y borner.

Je ne veux pas tarder clavantn~~c ;l rendre hmmma~c :au travail due j'ai constamment utilisé tel nu fil (l'Ariane 1~ur suivre le ~duroulement chronolo-gique de l'échange épistolaire. Je vew dire uu tlileau dressé avec soin et habi leté par M. H. Frank Brooks, lvrufcsu•ur á l'L¯niv¯crsitte ~"auderbilt. Ce tableau, dont on espére (toc NI. Brooks le fera prox~hainement imprimer, établit approxi-mativement pour chaque lettre de Balzac â Chapelain (le la période considérée, prise dans l'in-folio de lfifi:r, sa Ratc réelle, le plus souvent fort différente de la date imprimée, et indique ensoitc la lettre de Chapelain á laquelle répond Balzac, ainsi (lue celle qui répond a I3alzac. Ce n'est pas ici le lieu de signaler les minimes rectifications de détail et compléments qu'on pourrait proposer á M. Brooks, qui lui-méme a d'ailleurs mis á profit l'annotation déjá remar-quablement attentive, de ce lmint de vue, apportée par Tamizey de Larroque á son édition. A la réserve de quelques incertitudes (5), on peut donc disposer

(3) Reproduit en phototypie par les éditions Slatkine, Genéve, t. I, 7971. Abréviation : GB suivi de l'indication de]a page.
(4) voir Ch 4S)2.

(5) Les dates de Chapelain sont en principe sùres (dates des brouillons). Les dates de 13alzac apparaissent pour la premiére fois dans l'édition des Lettres familiéres f-,.' á Monsieur *Chapelain,* paris, Courbé, 1656. Elles y ont été apposées d'une façon qui semble parfois tout arbitraire. Or l'étude du texte ne permet pas 'toujours de reconnaître assurément l'ordre chronologique de la réception et de l'envoi. Les cas douteux (généralement á l'intérieur d'une série, limitée á un échange de quelques semaines) sont assez fréquents.

wnt, le ~frâce á 117. Brooks, non plus de deux textes juxtaposés, mais d'un seul texte,

Irurs qui s'est harmonieusement échafaudé par le croisement successif des éléments

néces- (lu dialo-ue épistolaire. (:e texte se constitue par moments en discours critique,

,. wletsje veux dire en un seul discours critique á deux voix, ou mieux en un axe cri-

"ihle leiidue, le long duquel l'un ou l'autre des correspondants prend des positions

. t,~~rmu- plus ou moins avancées, attiré ou repoussé par l'invite que constitue la lettre „ m desâ la(luelle il répond.
Cette correspondance comprend un peu moins de quatre cents lettres, á peu ... i r~)urte prés également réparties entre les deux épistoliers, avec un léger avantage á
a•~rvées IBtlzac, lequel, sans doute, signifie simplement que Claude Girard (mais est-ce

vlmlelain bien lui le responsable ?) a parfois fait deux lettres d'une seule, au cours (le la

-_i~tre des «_ lwéparation » á laquelle il a soumis les documents laissés á sa mort par son

, t,rumiére .+mi. La cadence des échanges est d'abord lente et irréguliére, puis se modéle trés

„1I,ru 1631. +maclement, dans les deux derniéres années, sur le rythme hebdomadaire. La

M - r`nnais- moitié du lot date donc de 1639 et de 1640.
un est Les lettres sont transportées par le courrier ordinaire. Mais á Paris, quel-
période l+,'un veille á faire remettre á Chapelain la missive qui lui vient de Charente, et
, re~istre de 'Occupe également du port des livres, objets lourds et précieux qui souvent sont

liulzac est ~„;nt$ aux messages épistolaires : c'est le libraire Rocolet, qui fut l'éditeur de

. , ~ pour laquelle ;,lusieurs recueils de Balzac aprés la mort de Toussaint du Bray. Le courrier part

. ot L'nvoyées l'un l, Paris pour Angoulìme le lundi á l'aube. Balzac annonce á son ami, sans plus ,~-précision, qu'il reçoit réguliérement ses envois en fin de semaine : le trajet
.: tr:+vail due j'ai 'tal dure donc probablement quelque cinq jours. En hiver, les lettres de Balzac

,:, munt chronolo- ;,.+i-viennent á Chapelain le dimanche soir, trop tard pour que celui-ci puisse

.+Iin et habi- v.vrc partir sa réponse par retour du courrier : il ne disposerait en effet pour

:. r¯tilt. (:e tableau, ttc tâche que d'une bréve nuit. Quand la saison est plus favorable, le messager

. i.hlii approxi- ,rriv¯e á Paris une journée ou en tout cas quelques heures plus tôt. A condition

- ~-+ vla considérée. ~a haiter, Chapelain peut alors (il le fait quelquefois) (6) envoyer aussitôt sa

v . ; ~iifférente de Dans ce cas l'aller et retour de l'information dure donc deux semaines,

'_, lmlle répond dans la mauvaise saison trois semaines. Comme, selon les usages de l'épisto-

w a, (â' signaler _r,+l~hic classique, il est normal qu'une réponse soit á son tour commentée en

; r;,it proposer j,li+lue, il en résulte qu'un article lpour employer le terme de l'art) est souvent

-, +lajá remar- ;'ri. en se modifiant peu á peu dans trois, quatt:e voire six lettres successives,

, ,i,' I_arroqus ;,:+rties sur une période d'un á deux mois. (:'est pourquoi le lecteur moderne

,;or disposer :t prendre garde de toujours insérer chaque élément d'information dans son ¯
.Imuhle naturel, c'est-á-dire de le compléter par ses tenants et aboutissants plus - tian : GB
moins nombreux et lointains.
dates de q Monsieur l,urfois tout w nt l'ordre w rieur d'une
l:hapelain comme Balzac se sont naturellement assuré les services d'un rataire. Le Tiron de la Charente est le « seigneur Totila p (7). Balzac fait
\¯oir par exemple le dernier paragraphe de la lettre du 9 octobre 1639 : Ch 5U6.

Eat-ce un sobriquet Y 'fotila fut un roi ostrogoth du vu siécle, l'adversaire de Bélisaire
106

Volontiers son éloge, vante son ordre et sa compétence, écoute ses conseils, et lui reconnaît une certaine autonomie. Le valet-secrétaire de Chapelain, anonyme, est traité plus discrétement. Pourtant il lui arrive á lui aussi de procéder de sa propre initiative, son maître étant absent, á l'établissement d'une copie et á son envoi en direction de Balzac. Ces deux personnages symétriques de leurs maîtres ont donc une existence réelle et active. Leur rôle principal consiste évidemment á établir les registres oú les lettres s'archivent peu á peu. Pour Balzac, il s'agit á n'en pas douter d'une copie, conforme á l'autographe expédié au destinataire : les variantes éventuelles sont en effet des retouches apportées plus tard en vue de l'impression. Pour Chapelain on sait maintenant que la copie ne représente pas l'état définitif de sa lettre, mais un brouillon susceptible d'ìtre assez consi-dérablement modifié dans l'autographe. Des traces de ces modifications peuvent ìtre relevées dans les lettres mìmes de I3alzac, par exemple lorsque celui-ci affirme citer textuellement un passage de son ami, lequel ne se retrouve pas dans le registre (8), ou lorsque, répondant á Chapelain qui lui annonce la réunion d'une assemblée hebdomadaire tous les *mardis* chez la vicomtesse d'Auchv, il se moque agréablement de ces réunions du *mercredi :* Chapelain s'était en effet trompé de jour, et vraisemblablement a corrigé sur l'autographe l'erreur consi-gnée dans son brouillon (9). Les dates sont soumises á la mìme incertitude : brouillon et autographe pourraient avoir été établis á quelques heures, voire á un ou quelques jours d'intervalle (10). Toutefois les dates portées sur le registre correspondant dans leur grande majorité, á des samedis et des dimanches, il ,semble bien que les trois opérations : établissement du

brouillon, mise au point de l'autographe, expédition de la missive, se soient en t;énéral succédé sans délai.
En 1640, un peu enivré par l'admiration due lui témoigne 'Ménage, Balzac se laisse aller á lui annoncer la prochaine publication d'un nouveau volume de lettres. Chapelain a naturellement Vent de ce projet et en réclame confirmation
á son ami. I3alzac reconnait alors qu'il ne disposera (le la matiére nécessaire que si Chapelain l'autorise á publier les lettres qui lui ont été expédiées de Charente. L'autorisation est immédiatement accordée, bien sùr, et sans la moindre réserve. Cependant il va de sui, Balzac le précise d'emblée, qu'un filtrage est prévu et que les « mystéres » communs aux deux homme', (selon l'expression de Balzac; Chapelain de son coté parle de « secrets d'Etat ») (11) ne seront pas profanés sans précautions. Nous sommes ainsi conduits á noter la dissymétrie qui caractérise les deux volets de notre diptyque. Dans le texte de Balzac, imprimé, l'auteur ou l'éditeur a pratiqué des coupures, gazé certaines sévérités, semé des astérisques

en Italie. Mais le nom se trouve attesté en réalité. I3alzac annonce le mariage de son secrétaire au début de la période qui nous occupe: voir GB 719.
(8) GI3 85i-8.

(`)1 Ch 215, GI3 777.

(10) Ce cas est fréquent dans les lettres de Chapelain á Nicolas Heiusius. Voir mon édition *(Lettres* inédites, La Have, Martinus \ijhoff, 1966), pp. 20-45.
(ilv G13 861, Ch 499.
(les « lacunes », selon le terme de Chapelain) (12). Au contraire dans notre texte i1r Chapelain, non destiné á l'impression, antérieur mìme aux retouches stylisti-(lncs de l'autographe, les noms propres figurent en toutes lettres, et rien, sauf l;irfuis le jeu de l'allusion, ne vient voiler la sincérité critique. Par suite, il est w ~rmal que Chapelain réclame de son correspondant (d'ailleurs en vain) qu'il daIruise aprés l'avoir lue telle missive écrite avec virulence et consacrée au I'. l.u Jtoy•ne (13), on « frissonne quelquefois de crainte » á l'idée de ce qu'il :vlviendra de ses registres aprés sa mort (14). Sa « cible », comme on dit aujour-~l'hui, n'est constituée en principe que de l'unique destinataire de sa lettre. On iw saurait donc trouver dans son texte les *effets* recherchés par « le grand ’i)istolier (le France ».
(:au Balzac, au début de la période considérée, est encore l'écrivain duquel ,n ,'enorgueillit de recevoir quelques phrases an rythme savant, celui donc á qui l mn n'écrit (lue pour obtenir réponse. Mais bientôt il se lasse de cette fonction,
lr ce vain travail d'écriture dans lequel il s'est confiné. Martyr de la vanité de correspondants, il décide en décembre 1636 de briser cette chaîne, et de faire m moins ses compliments « un peu plus rares ». Cette attitude se renforce en 1't37, lorsqu'il se déclare écoeuré de l'ingratitude générale de ses lecteurs, puis a confirme en février 1639 : il renonce alors solennellement aux « Lettres de nupliment, (lui disent presque toujours la mìme chose ». « Vae litteris », wutera-t-il encore quelques mois plus tard (15). Et en effet, peu á peu, á son fiapiration épistolaire se substitue la rédaction de discours et d'entretiens.
Dans cette perspective, le rôle de Chapelain va se faire efficace et précis. ",amarquablc: agent d'information, l'écrivain est déjá á Paris le correspondant ~llitré de « plusieurs personnes qui valent beaucoup » : les membres de la famille !’La Trousse, le duc de T.onguevillc, puis le marquis de Montauzier, sans parler ;'vii Uodean on parfois d'un (:onrart. Du silence de Balzac Chapelain va main-aunt se constituer le gardien officieux. Aux hommes de lettres parisiens, aux abitués des salons et des cabinets, comme aux curieux et aux importuns, il va vire savoir que Balzac est muet, que Balzac est absent ou malade, que Balzac tut dorénavant plus qu'un caprice, toute son obstination á ne pas répondre aux ttres qu'on lui envoie. Lui-mìme se charge dorénavant de relayer la communi-vtian avec Balzac; ainsi que la communication de I3alzac avec ceux qu'il ne aui manquer de remercier, de l'envoi d'un livre par exemple, ou d'un service ncin. On comprend dés lors que les lettres écrites par Balzac á Chapelain ne

~ icnt pas uniquement destinées á celui-ci, maint article en réalité en étant 'nc_u pour ìtre transmis á un autre, ou á plusieurs autres lecteurs. Ménage ainsi • inultare un jour du feuillet reçu par Chapelain, en baise religieusement l'endroit

"?i Ch 15 0.

l3, (r13 79.9, Ch 437. 11' Ch 391.
!.-), G13 738, 748, 781, 821.
108

oú il est parlé de son propre discours sur *l'Henr;torztinmn'untan".s.* ct s'enferme dans son cabinet pour lire et relire ces quelclue~' li~nus vi,'nt i'almyrnce louan-geuse le transporte. Simagrées ridicules, juge (;Ii,})(1uin. **1,11 1-111('11w** pl,nrtant ne manque pas d'étaler son admiration devant les m~~rc~'ww ,p,[inl l,araisscut les plus réussis, et I3alzac lui rend la pareille. Qucl~ ~wnl (1,,w . 1-iii c(-s deux spécialistes, les critéres de !a qualité du style épistolairl' :'

II faut ici distinguer entre la théorie et la 1>rali~luc. (.li;yp l:an. ;i yi :nl'rutionne les prises de position théoriques, fait tout d'abord

D'autre part il recherche surtout dans ses lettres, cléc!;,ra-;-justifie mìme les négligences, les bassesses et les incc,n:;ruita~. rellement que le texte ne soit pas, colnnie sous la hlmm (I, Picro Vettori par exemple, alourdi par l'abus de ces fitiurr~. l':,~ : signifient que Chapelain n'éprouve pas la nécessite, lxwr aci m,

.v soulevé par nue inspiration malheureusement inconstaW, . 1_ emploie étant « pédestres » et « populaires », il lui sufl'it. a • v d'une demi-heure pour aligner sur sou papier, sans rru,lnr, :, informations que fournil l'actualité et les réponses yu'apa'I I3alzac. Celui-ci (le son côté se compose. un personnagu **111-111, Il** premiéres lettres á Chapelain il se proclalnc théâtrvlrmm u répondre réguliérement aux manifestations atnic.les (ir ~ . plaint celui-ci á l'avance des futures souffrances

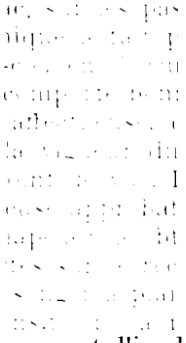
,il l-nctualité. , t ì' (lui ~nliti„n natu-v..mi~tr italien

. , *a* t naiveté *umi,* d'ìtre rmu. qu'il ,i,- disposer ;vrtitice, les *y,n* -ti„Ils de , 1)uns ses :,yuuité de '1.~ ~ ml.nt, et

Dans la pratique il en va un peu autrement, ci i.. trent moins dissemblables qu'il n'y paraît. L'adnlirati„n vl~ a; principalement sur les passages de l'autre dans *les(plui'* . d'un élan de passion, c'est-á-dire, s'il s'agit de (:huhl;,io,. ~ . ton ordinairement « pédestre » s'est gonflé d'élocjucnm' dignation, de tristesse ou d'amitié; et s'il s'agit (le I3.Iz;,v lesquels l'accent désinvolte ou mìme hautaineulent w~nlq bouffée de confiance modeste et de franchise. Le mt-~ celui ***d'en thousicrsme (1G).*** Notion rare et précieuse. yii plaisir d'écrire, abondance verbale, mais aussi m(icur seule pensée du destinataire et ami (lui petit *wffl('iiiv* jugements sur certaines lettres de tiers confirnnent *mp* I3alzac pour les lettres de NIme de Liancourt, la chulmnrl _ par les deux amis á une épitre de Mine de Sablé yut OI;,:¡ secrétaire de. la marquise, les jugements méprisant, ¡l, v laire de Vcttori alias Victorius, montrent qu'on nu il, m.

art qu'en joignant l'ingénuité á l'enjouement, et i:i i, fertilité né;;li~;ente de l'inspiration stylistique.

Le genre épistolaire est éminemment propice lá



~ u ulon-nu.v .r porte ~a (louble Oú le „ m un t d'in-dans tn.;1u' ;l nue i: rrncc, est i,humeur, *v;v* r c'est la i.; ~Wle. Des l.inturìt de vin donnée ~ nnr d'une , m'il épisto-li *ra* dans cet l~~mée á la , *w iu* d'écrire

(16) CI' 667, GB 831.

r>u de ne pas écrire, la fatigue et la morosité ou l'entrain et la bonne humeur, 1a hâte ou le loisir, doivent ìtre éclairés 17ar l'exposé de quelques circonstances Irersonnelles. Des empìchements momentanés seront signalés, tels que le démé-n,yemeni de Chapelain, <lui pendant neuf jours le tient éloigné de son écritoire, rl le laisse « détraqué et étourdi », inquiet surtout du rangement de sa bib)io-1(réclue; ou la visite inopinée â I3alzac du duc de La 13ochefoucauld, interrompant an voisin une partie de péche dans ~ la Charente. Naturellement la santé fournit ~;alemeni un chapitre inépuisable : les lettres sont rythmées par les rhumes 1aisonniers de Chapelain, qui deviennent vite rhumatismes et fluxions, par les insmnnies de Balzac, 1ar ses accés de mélancolie, par ses craintes dit froid. I.'un se plaint de l'hiver, l'autre de l'été : alternance: dont les deux correspondants -,vliynent le caractére plaisant.

.W moral ils se mettent également volontiers en paralléle. Ait début de la ,wrrespondance chacun d'eux se montre surtout soucieux cl'affirmer ses titres et -M mérite. (:'est le moment oit Chapelain annonce avec contldaisance qu'il a été pressenti pour un poste de: secrétaire d'ambassade â Rome. Plus tard il s'agira •ln l)réceptorat du futur Louis XIV, ou du secrétariat de 3Tazarin, plénipotentiaire n Cologne. Quand il aura entiérement renoncé á faire servir aux grandes affaires

a connaissances qu'il s'attribue en matiére politique, quand il aura donc wnn}>ris que sa carriére sera toute littéraire, c'est vers l'histoire qu'iront ses wni<ttions, vers l'histoire qui jette un pont entre la littérature et la politique.

sait que Chapelain, clans sa correspondance avec hongueville, Dlontaazier, 1)ii Fay de ha Trousse et le chevalier de la l'rousse, se montre nu excellent !mr>niqueur militaire, Précision, puissance, clarté, étnotion, telles sont les qua-i t s que Balzac reléve dans les meilleures narrations et analyses politico-tnilitai-

c}e son ami, généralement relatives á la famille d'Epernon ou á celle de n:;ueville. 11 y décéle les aptitudes de l'historien, á l'heureuse confusîon de mdeur (17). Quelque vingt ans plus tard on verra celui-ci se targuer encore,

{ns sa *Liste de qetelqun.s gens de lettres français vivant cri 1(3G-9,* de cette voca--n d'historien, que la destinée aura laissée inutile. Les lettres servent ainsi en ; vrlcluc sorte de banc d'essai á une écriture non épistolaire dont le statut est rr,idéré comme supérieur.

\u Parisien s'oppose le Imovincial par ~¯ocation. Aux « chaines d'or » qui ±uohent Chapelain á son « nraitre o le duc de hongae~-ille répond l'indépen-~rrrw Vertueuse dont jouit Balzac dans sa lointaine république. Chez l'ermite de nh,mente les années 1632-1fi40 semblent avoir été une période de repli sur soi ~l';y.risement aprés les agitations polémiques de W décennie précédente, une r Ialt• d'apl>rofondissement aussi aprëy la trop pompeuse et superficielle r:r~oUo~ie des premiéres lettres. Déjá se méditent les dissertations qui loren-ni Ilace dans les *tf:uares diverses,* dans les traités, et dans les *Entretiens*.

Par exemple UB 765, Ch 326-7.
A cette préparation le métier épistolaire apporte une contribution précise. On peut prendre l'exemple de la Relation â Ménondre, que Chapelain ne sait s'il doit qualifier de lettre, ou de discours. De mìme les dissertations sur les Romains á Mine de Rambouillet, forment le prolongement ou plus exactement le succédané d'une activité épistolaire regreitablement défaillante. Le sérieux du propos et mìme de l'érudition, la recherche de l'originalité, la mise au point d'un style brillant et coupé, ne sont donc pas incompatibles, bien au contraire, avec le cadre restreint que fournit l'activité épistolaire.
Pour en venir au domaine proprement critique, il devient aisé de voir qu'ici comme ailleurs les altitudes des deux hommes seront volontiers complémentaires. Non pas, sans doute, en ce qui concerne le grand projet de Chapelain, l'élabora-
tion de La Ptacefte, de cette oeuvre secréte réservée en un premier temps aux seules délices de la famille (le I,ongueville. Un choix de quelques vers en sera proposé á 13alzae, trop mail;re pour qu'une estimation attentive puisse alors ìtre formulée. Mais combien de jugements sur les institutions littéraires, sur les hommes et sur les oeuwres, s'élaborent peu á peu au fil de l'échange épistolaire !
La naissance de l'Académie Française est saluée par I3alzac de formules hautaines et ironiques. Son libéralisme s'insurge devant la constitution d'un corps (fui prétend régenter la république des lettres. Plus tard certaines élections exciteront de nouveau sa mauvaise humeur. Chapelain, mieux an courant de l'esprit qui anime les meilleurs des académiciens, ne cache pas que l'ambition du dessein lui paraît raisonnable et noble, et par ses arguments raméne peu á peu son ami á une vue plus équilibrée. Quand I3alzac sera sùr que son prestige personnel ne risque nulle atteinte, il rendra sa verve moins mordante, et en viendra mìme á s'intéresser, toujours d'assez loin il est vrai, aux travaux de ses confré-res. A l'hcîtel de Rambouillet on sait que c'est Chapelain (lui introduisit Balzac. Mais il y a plus : il faut bien voir duc tous les jugements de Balzac, toutes ses forrnules d'admiratif respect á l'égard de Mine de 13ambouillet, tous les projets de dédicace d'une dissertation á la marquise, et en sens inverse tous les éloges et encouragements prodigués par l'hôtel au grand épistolier, sont inlassablement véhiculés par la correspondance de Chapelain, et, pourrait-on dire, manipulés par lui, qui se manifeste donc dans cette relation célébre comme un tiers non négli-gcable. Plus nettement encore á propos de la marquise de Sablé, cette Vittoria Colonna française, on voit Balzac s'inscrire résolmnent parrni les sectateurs de la nouvelle Aiuse dés lors que Chapelain lui a affirmé ses mérites, et dés avant qu'il lui ait fait parvenir á titre de preuve un échantillon de sa grâce épistolaire. On sent bien que Chapelain serait volontiers plus réticent á l'égard de Mme Des Loges, qui dissipe peu á peu dans la lmovincc la réputation que lui vaut l'ancien éclat (le son salon parisien; mais par égard pour l'amical voisinage que Balzac entretient avec Borsiel et Mme Des Loges, il s'abstient d'exprimer trop ostensible-ment ses sentiments quelque peu dédaigneux. Avec le cabinet des fréres Dupuy, oú l'on ne se réunit, selon Balzac, duc pour (tire du mai du monde entier, les relations restent modérées, et fondées sur l'estime et le respect réciproques, á
l'image du rapport (lue Chapelain avait peu á peu établi pour lui-mìme avec ces 'Messieurs du quartier Saint-André, qu'il traite, avec une confiante courtoisie, de puissance á puissance. Pour ce qui est enfin du salon de la vicomtesse d'Auchy, une seule lettre de Chapelain suffira á Balzac pour qu'il perçoive le ridicule de l'entreprise, et, immédiatement convaincu, joigne en écho dans sa réponse ses plaisanteries á celles de son informateur.
La période que nous étudions couvre une part importante de l'eeuvre de Corneille et notamment Le Cicf, la querelle, et les premiéres représentations d'Hornce. Je ne reviens pas sur le détail du rôle que joua Chapelain auprés du dramaturge. En fait, si la correspondance avec Balzac fournit un certain nombre d'éléments d'information á ce sujet, elle ne révéle pourtant entre les deux hommes aucun véritable échange d'appréciations. C'est par d'autres lettres que nous savons avec quelle faveur Balzac accueillit Le Cid. Quand on parla d'Horace, le provincial en réclama le texte, qui fut longtemps sans ìtre publié. Chapelain profita de cet intervalle pour juger sans enthousiasme de cet ouvrage, dont le cinquiéme acte, en particulier, lui paraissent si maladroit qu'il en proposa en détail

á Corneille un tout autre schéma. Incontestablement il était agacé par l'altiére suffisance du jeune poéte tragique : il semble que Balzac, plus lointain, plus intéressé á l'oeuvre qu'á l'homme, et d'ailleurs moins obnubilé par les pro-blémes théoriques que posait ce théâtre nouveau, ait mieux rendu justice aux (troits du génie. C'est pourtant Chapelain, ne l'oublions pas, qui foi¯ce son ami (le convenir qu'en dépit de son premier jugement L'Amour *tyrannique* de Scudéry ne surpasse pas *Le* Cid (18).

Mais on trouvera un bon exemple d'une position critique á valeur générale, tixée d'un commun accord au terme d'un dialogue attentif, dans les lettres d'avril á juillet 1640. A l'origine il est question, comme bien souvent dans cette corres l,mdance, de Costar, que Balzac soutient, et de qui Chapelain se méfie, avant cil a pâtir de ses médisances. Balzac compare l'homme á Florent Chrestien, dui est l'auteur d'une violente satire contre Ronsard. Commentant cette comparaison, ~:hapelain l'accepte, sauf qu'il ne saurait, victime de Costar, ìtre mis sur le mìme ylan que « le grand Ronsard », victime de Florent Chrestien. C'est á ces mots de

,grand Bonsard » que s'arrìte Balzac, lui-mìme détracteur du vieux poéte. (anapelain, piqué, doit s'exécuter et justifier sa formule.

I1 parle donc longuement des caractéristiques de la poésie française, d' « une ~ʼrtaine égalité nette et majestueuse qui fait le vrai corps des ouvrages poéti-pr~ », du feu et des dons naturels d'un homme qui « sans doute était né Poéte », vii, craindre de critiquer son absence d'art, sa servilité á l'égard des anciens, et • w inintelligibles barbarismes. Balzac rétorque qu'il partage á l'égard de Ronsard : ~,'vérité de 1Vlalherbe, et qu'en tout cas pour son compte il ne regretterait

c;t3 809, Ch 493, (3I3 810.

nullement la perte des Sonnets, de La Franciade et (les Odes. Il refuse donc de trouver dans ces ouvrages le jugement ni le génie, (lui lui paraissent pourtant ìtre les deux qualités essentielles au poéte. De ce dernier point Chapelain ne saurait disconvenir; mais il maintient qu'on ne peul contester á Ronsard le pri-v•ilége du génie; quant au jugement, revenant en harüc sur sa lxtsition initiale, il s'arrange pour expliquer qu'il est davantage sottmis a (Os conditions de mode passagéres, et qu'en conséquence un verdict inattaquable est difficile á porter de nos jours sur un poéte du passé. (Cette longue (liscuséon, qui se termine par un appendice au sujet de 1\lalherbe, puis par des ccwyr;Wnl;itéins réciproques, a permis aux duettistes d'éprouwr l'un en face de l'autre la wIiditì (lu leu]¯ doctrine et la puissance de leur argumentation : nul doute que rhauua Mm en soit sorti satisfait et de lui-mìme et de son adversaire, atl'ermi clans mon Me ntat;istral.

A Minage de cette discussion, mais je n'ai plus la irwt>s rl'cn exposer le détail, combien d'autres prennent également l;t forme lun aMonlement ou d'une gageure .' Pour Annibal Caro contre Castelvetro, lxmr "u woitrc la comédie des Supposìs de l'Arioste (et ici Chapelain s'oppose á N'~1itaro virv¯ant l'aréopage de l'hôtel de Rambouillet, (lui fait á son tour appel a lalzar lmur trancher le débat), pour ou contre Ménage, dont la jeune personnalité uni dans rrn années v°igoureu-sement discutée, pour ou contre Costar, pour ou contre (;ir;irvl. GrWius, Vaugelas, Mlle de Scudcry. Jacques Esl>rü, Voiture, ltour ()il contre le Jeail-Jacques I3ouchard enfin, due sa ridicule Pnng(ossie á la mcm~~irr du l'f irrsc contribue á déconsidérer aux yeux de: ses anciens amis. La aussi la, pymrnls de l3alzac et de Chapelain, sur les hommes comme sur les cruw•'. vl0vrnl s'interpréter en fonction du va-et-vient constant des informations, vlt• la mmnviction et de l'obsti-nation de l'un ou de l'autre des épistoHers, du soin lequel l'argumentation est présentée, de la relative docilitì enfin du desiin.tairu du la lettre.

I1 faudrait pour conclure tenter de défini l'eslwit dans Imlucl s'élabore cette correspondance. Bien sùr, malgré certaines symétrie,. lu r;ylucri entre les deux hommes est complexe. Pour Balzac, Chapelain est un inîsmatcur édidré, dont la compétence apporte une utile contribution u smn ~tm ra ou cours. Pour Cha-pelain, Balzac est un illustre répondant, dans lu cwnmrrrc duquel s'affirme son autorité. Les renseignements les thémes fournis tels quels au provincial par le Parisien, reviendront it Paris, mùris cnnoblia, unrh;lssés dans des phrases éloquentes. Ce systéme assez souple assure aussi aux deux correspondants une certaine liberté, puisqu'en

cas de gìne il leur rostc la possibilité de ne pas répon-dre, de feindre l'incompréhension ou de rE>honclrr Irai- une esdtiive ironique, ou mìme de rejeter sur leur partenaire la responsabilité vi'unc formulation litigieuse. Mais cela est rare. Bien plutôt les deux épistoliers manifestent leur satisfaction á travers les interminables compliments qu'ils s'adressent l'un á l'autre, á travers aussi l'évidente bonne humeur qui imprégne. malgré les nombreux soucis occasionnels, l'ensemble de leur correspondance. (:e n'est pas un enjouement factice, celui que traduisent la reprise de motifs vntusanis, les allusions et les
,.,u,,,-entendus plaisants, les saluts moqueurs á l'adresse des poétes médiocres, tel ,Gabriel Madelenet dont les deux vers

L'Hiver á la tìte sonnante (ou á la *barbe* sonnante) Au chef perruqué de glaçons

ont passé en demi-proverbe », ou encore cette plaisanterie de Chapelain sur un ;nonvme qui l'avait traité, ainsi que Balzac, d'illustrissime : sans doute, déclare ~ hapelain, nous a-t-on pris pour des évìques, mais dans ce cas je me trouve quant moi bien moins ressembler á un évìque que vous ! L'activité épistolaire se , ~writ de cette amitié souriante.
Amitié qui, remarque justement Balzac, est plus active que spéculative. Et n effet c'est leur ìtre d'homme de plume, d'auteur et de critique, qui est ici en wse chez les deux amis. A travers leurs lettres, ils s'interrogent l'un l'autre sur m-mémes, et se rassurent sur leur identité fonctionnelle. S'ils existent comme (Tivains, c'est grâce á cette attraction qu'exerce sur eux leur correspondant. Je suis muet quand vous ne me touchez point », s'exclame Chapelain, qui a'ainte pas écrire si nul objet ne se propose á l'avance á son texte. « Je ne tra-\~iiile que pour vous », confesse ailleurs Balzac, touché par le découragement 1P). Je m'arrìterai sur une convaincante et significative profession de foi de ~ hapelain : « Je m'estimerai á l'avenir un des bons écrivains du monde, tant pour a que j'estime que le but le plus parfait de l'écriture est de représenter les w>uvements intérieurs, que pour ce que je vois que mon écriture me sert juste-wcnt á ce que je veux, qui est de vous pouvoir bien faire connaître qui je suis » nl). L'exercice épistolaire est devenu document psychologique. Grâce au dialo-_oc des lettres alternées, les deux hommes ont réalisé et exprimé leur nature ,rofonde, dans une constante référence á l'univers littéraire de leur temps. C'est a, je pense, une acceptable définition de l'activité du critique.

Bernard Bxal•
(Sarrebruck)

(19) Ch 567, GB 833. (20) Ch 176.

Chapitre 17.

La constitution du texte épistolaire : L'exemple de Chapelain

Bernard Bray

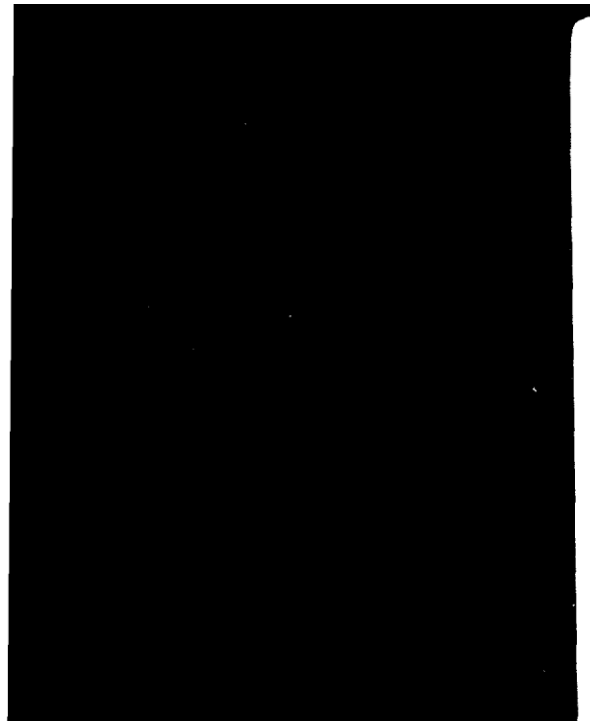
La constitution du texte épistolaire : l'exemple de Chapelain

Dans une lettre de Chapelain á Nicolas Heinsius, qui porte sur le registre des minutes-brouillons, établi par un secrétaire, la date du 4 juillet 1662, on lit :

J'ay receu comme je devois la raillerie du bien que vous me dittes des miennes [de mes lettres], lesquelles vous sçavés que j'es-cris tousjours sur le genouil, parmi cent distractions et tousjours pressé du courrier. Quand mesme j'aurois assés de stile pour n'en faire pas de tout á fait barbares, vous jugés bien que dans ces cir-constances il seroit malaisé qu'il s'y rencontrast rien de bon.

C'est le lendemain seulement que l'épistolier prend son re-gistre et rédige de sa main la missive qui va partir pour Stock-holm, oú réside alors Heinsius. Au passage il corrige quelques tournures. Ainsi, dans le fragment que je viens de citer, « les-quelles vous sçavés » devient « que vous sçavés bien », « parmi » est corrigé en « au milieu de », et « pressé du courrier » se précise en « pressé de l'heure du Courier ». Mais de quel cour-rier s'agit-il, sinon de ce lieu commun qu'alléguent volontiers les épistoliers lorsqu'une feinte modestie leur fait déprécier leur ta-lent stylistique? Et le genou, autre lieu commun si l'on peut dire, n'a certainement pas supporté souvent le papier á lettres de Chapelain ni de ses correspondants habituels .

1. Voir B. Bray : *Jean Chapelain, Soixante-dix-sept lettres inédites á Ni-colas Heinsius (1649-1658),* La Haye, M. Nijhoff, 1966, p. 43. Dans la n. 9, il convient de corriger « 1652 » en « 1662 », et « ler juillet » en « 5 juillet N.



Il n'est sans doute pas inutile de revenir ici sur les pr
d'écriture des épistoliers du XVII[e] siècle. Car c'est trop ra
que les éditeurs et les utilisateurs de ces correspondan
contenu informatif si précieux, se préoccupent de l'auth
du message et de la réalité de son expédition. La plupart
épistoliers utilisaient les services de secrétaires et de c
Quel était le rôle exact de ces personnages? Balzac parle
secrétaire Totyla avec amitié et estime, et le présente à l'o
comme prenant quelque part à la rédaction de ses lettres
copistes, sont-ils toujours rigoureusement fidèles, nota
lorsqu'ils ont à reproduire noms propres ou vocables étr
De là, parfois, des jugements mal fondés. Mais la difficul
ce domaine vient de ce que nous manquons de moyens
tigation et de contrôle. Nous trouvons en effet d'une p
collections de lettres authentiques, conservées par le dest
et finalement mises au jour dans un dépôt d'archives
bibliothèque. Et nous trouvons d'autre part, issus du cab
destinateur, des registres, des liasses ou des dossiers où
sent des copies, parfois mal classées. Rare en revanche es
dans lequel on dispose et de l'original et de la copie, qui
trait par la comparaison de ces deux états de se faire u
plus précise du travail de l'épistolier et du service du copi
moins, s'il est bien entendu légitime d'utiliser la totalité
tériels si disparates soient-ils, on ne devrait pas négliger
quer attentivement l'origine des textes et, le cas échéant
luer la confiance qu'ils méritent. Les excellents éditeur
correspondance qu'échangèrent Mazarin et Naudé n'aura
pu, par exemple, tirer parti des différences que montrent
nuscrits pour tenter d'entrevoir quelques secrets des pr
épistolaires de Naudé[2]? De plus il n'est sans doute pas ind
que les copies n'aient d'autre fonction que celle d'aide-m
dans le commerce épistolaire, ou qu'elles puissent être u
pour remplacer une lettre égarée lors de sa transmiss
qu'elles servent à constituer un jour un recueil destiné
pression.

II n'est sans doute pas inutile de revenir ici sur les pratiques d'écriture des épistoliers du XVII` siécle. Car c'est trop rarement que les éditeurs et les utilisateurs de ces correspondances, au contenu informatif si précieux, se préoccupent de l'authenticin du message et de la réalité de son expédition. La plupart de nos épistoliers utilisaient les services de secrétaires et de copistes. Quel était le rôle exact de ces personnages? Balzac parle de son secrétaire Totyla avec amitié et estime, et le présente á l'occasion comme prenant quelque part á la rédaction de ses lettres. Et les copistes, sont-ils toujours rigoureusement fidéles, notamment lorsqu'ils ont á reproduire noms propres ou vocables étrangers:' De lá, parfois, des jugements mal fondés. Mais la difficulté dans ce domaine vient de ce que nous manquons de moyens d'inves-tigation et de contrôle. Nous trouvons en effet d'une part des collections de lettres authentiques, conservées par le destinataire et finalement mises au jour dans un dépôt d'archives ou une bibliothéque. Et nous trouvons d'autre part, issus du cabinet du destinateur, des registres, des liasses ou des dossiers oú s'entas-sent des copies, parfois mal classées. Rare en revanche est le cas dans lequel on dispose et de l'original et de la copie, qui permet-trait par la comparaison de ces deux états de se faire une idée plus précise du travail de l'épistolier et du service du copiste. Au moins, s'il est bien entendu légitime d'utiliser la totalité des ma-**tériels si disparates soient-ils,** on ne devrait pas négliger de mar-quer attentivement l'origine des textes et, le cas échéant, d'éva-luer la confiance qu'ils méritent. Les excellents éditeurs de la correspondance qu'échangérent Mazarin et Naudé n'auraient-ils pu, par exemple, tirer parti des

différences que montrent les ma-nuscrits pour tenter d'entrevoir quelques secrets des pratiques épistolaires de NaudéZ? De plus il n'est sans doute pas indifférent que les copies n'aient d'autre fonction que celle d'aide-mémoire dans le commerce épistolaire, ou qu'elles puissent ìtre utilisées pour remplacer une lettre égarée lors de sa transmission, ou qu'elles servent á constituer un jour un recueil destiné á l'im-pression.

2. On lit dans *l'Introduction* aux *Considérations politiques sur la Fronde : la correspondance entre Gabriel Naudé et le Cardinal Mazarin,* de Kathryn W. Wolfe et Philipp J. Wolfe (« Biblio 17 », n° 64, PFSCL, Paris / Seattle / Tu bingen, 1991) : « Les lettres de Mazarin sont des copies; celles de Naudé sont soit des autographes, soit des originaux non-autographes parfois corrigés de la main de Naudé » (p. IX). Les questions qu'on souhaiterait poser sont : l' « ori-ginal non-autographe » paraît-il établi sous dictée ou copié? Quel est le rôle des corrections et qu'enseignent-elles? Or les « trois catégories de lettre » *(ibid.)* ne sont distinguées qu'á propos du protocole régissant la reproduction du texte.

On sait que la correspondance de Chapelain constitue ici un exemple de choix puisqu'un nombre non négligeable des mis-sives originales ont été retrouvées dans des dépôts en France, aux Pays-Bas, en Italie et ailleurs, tandis qu'á Paris le registre souvent appelé « manuscrit Sainte-Beuve », malheureusement incomplet, fournit pour les années 1632 á 1640 et 1659 á 1673 la totalité des brouillons préliminaires. J'ai attiré l'attention, dans mon édition de 1966 des *Lettres inédites d Nicolas Heinsius,* sur l'imprudence qui consiste á considérer comme des lettres au-thentiques ces brouillons, eux-mìmes presque toujours cités d'aprés l'édition partielle de Tamizey de Larroque : avertisse-ment qui á ma connaissance n'a guére été entendu - je le constate non sans une pointe d'amertume'.

Un écrivain qui destine son ouvrage á l'impression peut ac-cumuler au cours de son travail les ratures, les brouillons, les corrections sur épreuves : un jour viendra oú son lecteur aura sous les yeux les pages du livre enfin définitif, débarrassées de toute trace du labeur préliminaire. L'épistolier, lui, *doit* - c'est une régle du genre - donner á son lecteur l'impression d'une écriture rapide, spontanée, comparable aux propos émis dans une conversation. On ne saurait imaginer d'envoyer une lettre couverte de ratures, pratique discourtoise, et qui de plus ferait découvrir au lecteur le manque d'aisance de son correspondant. Et la lettre doit d'autre part, en régle générale, ìtre autographe. Enfin il ne faut pas négliger la question du temps consacré á l'activité épistolaire. Écrire une lettre, ou des lettres. c'est tou-jours prélever quelques moments sur un emploi du temps ordi-nairement chargé. Ce n'est pas vivre qu'écrire une lettre, c'est transcrire, transmettre á un autre une portion de vécu. Une fois constitué dans la conscience un stock d'expériences ou de ré-flexions, c'est leur résumé qui sera rapidement déversé sur le papier á lettres. Mme de Sévigné expose trés clairement cette démarche lorsqu'elle explique á sa fille qu'elle interrompt la ré-daction d'une lettre et part quìter des nouvelles dans les salons pour en nourrir la suite de son message. Écrire une lettre est donc une occupation secondaire, á laquelle on se défend d'ac-corder une place trop large, qui serait prise sur un temps favo-rable á des activités plus nobles'. De lá vient la nécessité des se-

3. Chapelain : *Lettres, p. p.* Ph. Tamizey de Larroque, Impr. Nat. « Col-lection de documents inédits sur l'histoire de France », 2` série, 2 vol., 1880-1883. Bernard Beugnot me proposant amicalement de traiter ici la question de « la genése du texte » dans **le domaine si particulier de l'écriture épistolaire,** je l'en remercie et tente de compléter mes remarques d'il y a vingt-cinq ans.

4. C'est avec quelque ironie que Malherbe écrit, en post-scriptum á une lettre á Racan (1" novembre 1625) : « A Paris, ce jour de Toussaints. Vostre

crétaires et copistes, dont la premiére fonction est d'épargner á leur maître un temps précieux, mais que leur statut domestique confine dans un travail obscur et discret.
Quels étaient, par exemple, les usages épistolaires d'un Mal-herbe, d'un Peiresc ou de leurs amis? L'analyse minutieuse qu'a publiée Raymond Lebégue en *1922-1923* des circonstances de « la publication des lettres de Malherbe » reste un modéle au-quel il convient aujourd'hui encore de se référer. Lebégue pro-pose, en ce qui regarde les lettres du vieux maître, de les répartir en trois catégories. Remarquons au passage que cette répartition correspond á peu prés á la théorie traditionnelle des trois styles. Pour ce qui est des lettres « de politesse », c'est-á-dire de félici-tations, d'éloges, de remerciements, mais aussi de galanterie et surtout de consolation, Malherbe, qui les destine á la publicité, les écrit avec grand soin, les corrige sur brouillon, et en garde le texte, sous forme d'une copie ou du premier état porteur de cor-rections. Les lettres « de nouvelles », dites aussi « gazettes », font connaître aux correspondants de province, Pei.resc, Du Vair ou Racan par exemple, les derniers événements de la chronique pa-risienne k écrites au courant de la plume et aussitôt expédiées, elles ne sont précédées d'aucun brouillon. Il en est de mìme de la plupart des lettres « familiéres », telles celles que Malherbe expédie á son cousin Du Bouillon, et qui, par rapport aux pré-cédentes, comportent des allusions plus personnelles et sont écrites d'un style plus libre. Godeau, dans le *Discours* qu'il plaça en tìte de l'édition des *(Euvres* de *1630,* distinguait quant á lui deux catégories stylistiques seulement, classant les lettres de nouvelles parmi les familiéres, pour mieux leur opposer celles qui, écrites en style élevé, traitent de graves sujets scientifiques ou moraux, ou adressent aux grands, en de savantes périodes, louanges, justifications, ou consolations'. On voit ici que le statut du texte épistolaire, et par suite sa genése, sont liés d'une part au sujet traité, d'autre part á la qualité du destinataire, sans oublier l'important facteur que l'on pourrait appeler « directionnel », car un trajet d'information Paris-province, en France, n'est jamais comparable á un trajet Paris-Paris ou province-province. Prise de copie ou conservation du brouillon vont de soi lorsqu'un tra-vail important a permis d'obtenir un texte de elle qualité. Dans le cas de certaines lettres, la rédaction s'est révélée plus labo-

crétaires et copistes, dont la première fonction est d'ép
leur maître un temps précieux, mais que leur statut do
confine dans un travail obscur et discret.

Quels étaient, par exemple, les usages épistolaires d
herbe, d'un Peiresc ou de leurs amis? L'analyse minutie
publiée Raymond Lebègue en 1922-1923 des circonst
« la publication des lettres de Malherbe » reste un mo
quel il convient aujourd'hui encore de se référer. Lebè
pose, en ce qui regarde les lettres du vieux maître, de le
en trois catégories. Remarquons au passage que cette ré
correspond à peu près à la théorie traditionnelle des tro
Pour ce qui est des lettres « de politesse », c'est-à-dire
tations, d'éloges, de remerciements, mais aussi de gala
surtout de consolation, Malherbe, qui les destine à la p
les écrit avec grand soin, les corrige sur brouillon, et en
texte, sous forme d'une copie ou du premier état porteu
rections. Les lettres « de nouvelles », dites aussi « gazette
connaître aux correspondants de province, Peiresc, Du
Racan par exemple, les derniers événements de la chron
risienne : écrites au courant de la plume et aussitôt ex
elles ne sont précédées d'aucun brouillon. Il en est de
la plupart des lettres « familières », telles celles que M
expédie à son cousin Du Bouillon, et qui, par rapport
cédentes, comportent des allusions plus personnelles
écrites d'un style plus libre. Godeau, dans le *Discours* qu
en tête de l'édition des *Œuvres* de 1630, distinguait qu
deux catégories stylistiques seulement, classant les l
nouvelles parmi les familières, pour mieux leur oppos
qui, écrites en style élevé, traitent de graves sujets scie
ou moraux, ou adressent aux grands, en de savantes
louanges, justifications, ou consolations[5]. On voit ici que
du texte épistolaire, et par suite sa genèse, sont liés d'un
sujet traité, d'autre part à la qualité du destinataire, san
l'important facteur que l'on pourrait appeler « direction
un trajet d'information Paris-province, en France, n'es
comparable à un trajet Paris-Paris ou province-provin
de copie ou conservation du brouillon vont de soi lorsq
vail important a permis d'obtenir un texte de belle qual
le cas de certaines lettres, la rédaction s'est révélée p

lettre m'a desrobé 3 ou 4 heures que j'eusse employées à prier pour le
m'en descharge sur vous » (R. Lebègue : « La publication des
Malherbe », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1922, p. 1
1923, p. 1-23; ici, 1923, p. 5). Au reste, la lettre compte une soix
lignes imprimées : Malherbe exagère le temps perdu.

5. Malherbe : *Œuvres*, éd. Lalanne, Hachette, tome I, 1862, p.

lettre m'a desrobé 3 ou 4 heures que j'eusse employées á prier pour les morts : je m'en descharge sur vous » (R. Lebégue « La publication des lettres de Malherbe », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1922, p. 129-164; et 1923, p. 1-3; ici, 1923, p. 5). Au reste, la lettre compte une soixantaine de lignes imprimées : Malherbe exagére le temps perdu.

5. Malherbe : *(Euvres*, éd. Lalanne, Hachette, tome I, 1862, p. 372-375.

rieuse qu'il n'était prévu : datées et signées, mais trop raturées fi-nalement, elles ont été recopiées et leur premier état s'est trouvé réduit au statut de minute-brouillon, et conservé comme tel. D'autres enfin, leur auteur n'a gardé nulle trace. Aussi lorsque Malherbe envisage, prenant la suite de Balzac et enviant son suc-cés, de faire publier par un imprimeur un recueil de ses lettres, il se trouve dans ce dernier cas contraint de demander á ses cor-respondants de bien vouloir lui renvoyer quelques-unes de ses missives, tout au moins lorsqu'ils jugeront « qu'il y aura de la matiére pour faire quelque chose » : il se réserve alors de les re-voir et de les habiller « á la mode » en vue de l'impression'.

Malherbe, on le sait, est mort avant que le projet se soit réa-lisé, et l'on ne peut qu'émettre des hypothéses sur les réfections qu'il aurait fait subir aux états primitifs. Du moins est-il á peu prés certain qu'il aurait « étoilé » ou dissimulé sous des péri-phrases un grand nombre de noms propres, et biffé les allusions á des circonstances trop personnelles pour intéresser un public étendu. Ces prudentes adaptations se font évidemment d'un commun accord entre auteurs et éditeurs. Mais la mort de l'au-teur n'importe guére en la matiére. Ainsi l'édition posthume de *1630,* parue chez Ch. Chappelain et préparée par l'ami de celui-ci Auger de Mauléon, présente quantité de suppressions et de corrections par rapport aux originaux; quelques-unes de ces modifications sont dues aussi aux destinataires, qui ont « ar-rangé » le texte des lettres qu'ils avaient reçues du vieil épistolier avant d'en envoyer la copie aux éditeurs'. Il en va tout autrement de l'édition posthume des *Lettres* du président Maynard. C'est le « maître » et ami du défunt, Jean-Jacques de Flotte, qui prit en charge l'édition, qu'il voulut exempte de tous embellissements et adultérations. De lá dans son avis Au *lecteur* des formules qui marquent une nette rupture par rapport aux usages précédents :

Je te les [ces lettres] donne suivant les originaux qui m'ont esté mis entre les mains. [...] Pour la justesse des periodes, paroles em-poulées, & Phoebus galimatisé que les curieux demandent, attens-moy sous l'orme. L'illustre mort dont je te parle, n'a jamais songé á faire imprimer ses Lettres, encore moins á polir, ajuster & aron-

6. R. Lebégue : loc. cit., 1922, p. 148 (lettre du 22 décembre 1627 á Du Bouillon).

7. Voir Malherbe : *(Euvres, p. p.* A. Adam, « Bibliothéque de la Pléiade », Gallimard, 1971, p. 894, et R. I,ebégue : loc. cit., p. 150-163.

dir ses periodes, comme font la plus-part de ceux qui sont un mois entier á bastir une douzaine de lignes".

L'édition semble en effet, autant qu'on en puisse juger en l'absence d'originaux, comporter peu de retouches, et Flotte n'a pas tort de souligner la contradiction qui sépare les deux no-tions, d'une part de correspondance authentique et intégra-lement reproduite, d'autre part de style périodique, particu-liérement travaillé dans la perspective d'une impression.

Mais qu'a pensé Balzac, encore vivant en *1652,* de la sévére appréciation portée par Flotte sur son art? Un art certes bien passé de mode á cette date, mais, dans ses années glorieuses, « le grand épistolier de France » ne se faisait aucun scrupule de mo-difier selon les besoins de la publication envisagée le premier état, supposé authentique, de ses lettres. Roger Zuber a montré par exemple comment d'une édition á la suivante, sortie des mì-mes presses, Balzac introduit d'importantes variantes, tantôt par un tardif souci de bienséance, voire de prudence, tantôt par une intention

d'ordre esthétique'. Quel état faut-il donc retenir? On voit de quelle imprécision s'entoure parfois la notion de « texte épistolaire ».

Les nombreuses éditions partielles de la correspondance de Peiresc, dont la derniére, établie par Agnés Bresson, est un monument de science et de rigueur", ne manquent pas de décrire les « épais registres » de la Bibliothéque Inguimbertine de Carpentras oú s'accumulent les copies, généralement dénom-mées « minutes », des lettres de l'inlassable épistolier provençal. Je n'ai jamais fréquenté l'Inguimbertine, et me permet[pourtant quelques remarques inquisitoriales á propos de ces registres. Une note d'Agnés Bresson fournit á coup sùr le dernier état de la question. Mais il convient de rappeler auparavant deux for-mulations de R. Lebégue sur ce sujet, toutes deux rédigées quel-ques mois avant sa mort. La premiére est extraite de *l'Avant*-propos qu'il a donné á l'ouvrage que je viens de citer : « Les scribes auxquels il [Peiresc] dictait les copies qui constituent, á la Bibliothéque Inguimbertine de Carpentras, d'épais registres

dir ses periodes, comme font la plus-part de ceux qui sor
entier à bastir une douzaine de lignes[8].

L'édition semble en effet, autant qu'on en puisse
l'absence d'originaux, comporter peu de retouches, et
pas tort de souligner la contradiction qui sépare les
tions, d'une part de correspondance authentique et
lement reproduite, d'autre part de style périodique,
lièrement travaillé dans la perspective d'une impression.

Mais qu'a pensé Balzac, encore vivant en 1652, de
appréciation portée par Flotte sur son art? Un art ce
passé de mode à cette date, mais, dans ses années glorie
grand épistolier de France » ne se faisait aucun scrupul
difier selon les besoins de la publication envisagée le
état, supposé authentique, de ses lettres. Roger Zuber
par exemple comment d'une édition à la suivante, sortie
mes presses, Balzac introduit d'importantes variantes, t
un tardif souci de bienséance, voire de prudence, tantô
intention d'ordre esthétique[9]. Quel état faut-il donc ret
voit de quelle imprécision s'entoure parfois la notion d
épistolaire ».

Les nombreuses éditions partielles de la correspon
Peiresc, dont la dernière, établie par Agnès Bresson
monument de science et de rigueur[10], ne manquent
décrire les « épais registres » de la Bibliothèque Ingui
de Carpentras où s'accumulent les copies, généralement
mées « minutes », des lettres de l'inlassable épistolier p
Je n'ai jamais fréquenté l'Inguimbertine, et me permet
quelques remarques inquisitoriales à propos de ces
Une note d'Agnès Bresson fournit à coup sûr le dernie
la question. Mais il convient de rappeler auparavant d
mulations de R. Lebègue sur ce sujet, toutes deux rédig
ques mois avant sa mort. La première est extraite de
propos qu'il a donné à l'ouvrage que je viens de citer
scribes auxquels il [Peiresc] dictait les copies qui const
la Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras, d'épais

8. Maynard : *Lettres*, T. Quinet, 1652, reproduction photograp
sentée par J.-P. Lassalle, Université de Toulouse-le Mirail, Publ. du
Recherche « Idées, Thèmes et Formes 1580-1660 », 1984, n.p.

9. Roger Zuber : « Balzac poète? Balzac savant? les deux orig
Lettres de 1636 », *Mélanges Georges Couton*, Presses Universitaires
1981, p. 147-160.

10. Agnès Bresson : *Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Lettres
Saumaise et à son entourage (1620-1637)*, Florence, Olschki, 1992.

8. Maynard : *Lettres*, T. Quinet, 1652, reproduction photographique pré-sentée par J.-P. Lassalle, Université de Toulouse-le Mirail, Publ. du Centre de Recherche « Idées, Thémes et Formes 1580-1660 », 1984, n.p.
9. Roger Zuber : « Balzac poéte? Balzac savant? les deux originales des *Lettres de 1636 », Mélanges Georges Couton,* Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 147-160.
10. Agnés Bresson : *Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Lettres á Claude Saumuise et á son entourage (1620-1637),* Florence, Olschki, 1992.

(nous les appelons improprement minutes) sont généralement difficiles á lire" ».
La seconde, plus explicite, provient de son édition des *Lettres* á divers de Peiresc : « Peiresc écrivait de sa main ses lettres; avant de les expédier il faisait copier l'autographe par un scribe [...]. Écrites en cursives [la copie] est souvent difficile á déchiffrer ». Au mot *copier*, une note ajoute : « Quelques fois il dictait. De lá des fautes d'auditions" ». Dans son chapitre « Les sources », Mlle Bresson explique á son tour : « Nous avons établi le dossier Saumaise grâce aux "minutes" de la Bi-bliothéque Inguimbertine de Carpentrasl[3] ». Le mot « minutes » est donc maintenant placé entre guillemets, et son emploi est explicité en bas de page dans la note suivante :

A vrai dire, le terme « minute » - qui est traditionnel - pour-rait bien ìtre considéré comme impropre. En effet, il s'agit soit de copies faites sur les originaux, immédiatement avant l'expédition de ceux-ci, soit de textes dictés á partir de ces originaux, comme le prouve bien la graphie oú se décélent des fautes qui ne peuvent ìtre imputées qu'á une audition défectueuse. Il conviendrait donc de par-ler de copies contemporaines.

Minute en effet signifie, selon le *Dictionnaire de lAcadémie:* « Tout ce qu'on écrit d'abord pour en faire ensuite une copie, et le mettre plus au net » (1694), et de mìme, selon *L ittré :* « Brouil-lon, original de ce qu'on écrit ». Il est donc entendu que les registres de Carpentras contiennent non des minutes, mais des copies.
Mais de quelles copies s'agit-il? En rapprochant les expres-sions de Raymond Lebégue et celles de Mlle Bresson, on ima-gine deux pratiques, sans d'ailleurs qu'on puisse savoir pour quelle raison l'une a parfois été préférée á l'autre. 1'. Peiresc ayant terminé la rédaction de sa missive autographe, il confie les feuillets á un scribe qui recopie le texte, en « cursive », sur le registre, puis se charge de la fermeture du pli et de l'expédition. *2°. Il y* a « dictée », comme le démontrent certaines fautes dues á une audition défectueuse. Lebégue dit ici fort nettement que Peiresc dictait. On pourrait alors comprendre que l'épistolier dans ce cas renonçait á une rédaction autographe de sa lettre. Mais Mlle Bresson parle de « textes dictés á partir de ces origi-

11. Ibid., p. vu.

12. Peiresc : *Lettres á divers. Supplément au tome VII de l'édition Tamizey de Larroque et errata, p. p.* Raymond Lebégue avec la collaboration d'Agnés Bresson, éd. du C.N.R.S., 1985, p. 8.
13. Ibid., p. **LVIII.**

naux ». Or on ne peut croire que Peiresc, aprés avoir écrit de bout en bout sa missive, parfois longue d'une dizaine de pages, prenait le temps de la « dicter » ensuite lui-mìme á un copiste, besogne éminemment fastidieuse, et dont il pouvait fort bien se décharger sur un secrétaire. Dans le dossier manuscrit qu'elle publie, Mlle Bresson n'a pas relevé moins de treize mains diffé-rentes, pour une période de dix-huit années. On peut en déduire que Peiresc disposait á tout moment de plus d'un copiste. Et les fautes imputées á l'audition s'expliquent tout aussi bien, sinon mieux, si l'on admet que l'opération de la dictée était prise en main par deux secrétaires : on écrit plus vite et plus facilement sous dictée qu'en déchiffrant et recopiant consécutivement.
En somme nous retiendrons, en ce qui concerne Peiresc, qu'il ne rédigeait, en tous cas ne conservait aucun brouillon. Il écri-vait ses lettres du premier jet et de sa propre plume. Mais, dans la diversité de ses correspondants et des sujets traités, il avait besoin de garder mémoire de ses

écrits, il avait confié á son secrétariat la tâche d'en prendre copie - de quelque maniére que ce soit - et de classer ses copies dans des registres. Elles pouvaient á l'occasion, Peiresc en témoigne lui-mìme, servir á établir un « duplicata" ».

II reste cependant que, comme dans le cas de Naudé évoqué ci-dessus, on trouve aussi dans des fonds d'archives des copies de lettres de Peiresc portant quelques corrections ou ajouts autographes. A quelle occasion, dans quelles circonstances l'épis-tolier a-t-il relu et annoté ces copies? Comment expliquer ces variantes, déterminer le meilleur état? Quel que soit l'intérìt de telles questions pour déterminer l'authenticité de l'intention épistolaire, liée au geste de l'écriture, il semble que malheureu-sement elles ne puissent, dans la plupart des cas, trouver de ré-ponse plausible.

Je reviens maintenant á Jean Chapelain, et en particulier á sa correspondance avec Nicolas Heinsius. Pour les années *1659* á *1672* (Chapelain n'a pas écrit á Heinsius en *1673),* cette correspondance nous est parvenue sous deux états, á savoir les origi-naux autographes déposés â la Bibliothéque de l'Université de I,eyde, et le « manuscrit Sainte-Beuve », ensemble de registres légués par le critique á la Bibliothéque Nationale de Paris. En combinant ces deux fonds, on décompte un total de cent qua-rante-deux lettres, oú l'on ne fait pas entrer quelques documents annexes ou des lettres de tiers, joints á l'un ou l'autre envoi. Sur ces cent quarante-deux lettres deux manquent sous leur forme autographe á Leyde, alors qu'elles figurent dans les registres de

naux ». Or on ne peut croire que Peiresc, après avoir
bout en bout sa missive, parfois longue d'une dizaine de
prenait le temps de la « dicter » ensuite lui-même à un
besogne éminemment fastidieuse, et dont il pouvait fort
décharger sur un secrétaire. Dans le dossier manuscrit
publie, Mlle Bresson n'a pas relevé moins de treize main
rentes, pour une période de dix-huit années. On peut en
que Peiresc disposait à tout moment de plus d'un copiste
fautes imputées à l'audition s'expliquent tout aussi bien
mieux, si l'on admet que l'opération de la dictée était p
main par deux secrétaires : on écrit plus vite et plus fac
sous dictée qu'en déchiffrant et recopiant consécutivemer

En somme nous retiendrons, en ce qui concerne Peires
ne rédigeait, en tous cas ne conservait aucun brouillon.
vait ses lettres du premier jet et de sa propre plume. Mai
la diversité de ses correspondants et des sujets traités,
besoin de garder mémoire de ses écrits, il avait confié
secrétariat la tâche d'en prendre copie — de quelque
que ce soit — et de classer ses copies dans des registres
pouvaient à l'occasion, Peiresc en témoigne lui-même,
établir un « duplicata[14] ».

Il reste cependant que, comme dans le cas de Naudé
ci-dessus, on trouve aussi dans des fonds d'archives des
de lettres de Peiresc portant quelques corrections ou ajo
tographes. A quelle occasion, dans quelles circonstances
tolier a-t-il relu et annoté ces copies? Comment expliq
variantes, déterminer le meilleur état? Quel que soit l'in
telles questions pour déterminer l'authenticité de l'in
épistolaire, liée au geste de l'écriture, il semble que mal
sement elles ne puissent, dans la plupart des cas, trouve
ponse plausible.

Je reviens maintenant à Jean Chapelain, et en particul
correspondance avec Nicolas Heinsius. Pour les années
1672 (Chapelain n'a pas écrit à Heinsius en 1673), cette
pondance nous est parvenue sous deux états, à savoir le
naux autographes déposés à la Bibliothèque de l'Unive
Leyde, et le « manuscrit Sainte-Beuve », ensemble de
légués par le critique à la Bibliothèque Nationale de Pa
combinant ces deux fonds, on décompte un total de ce
rante-deux lettres, où l'on ne fait pas entrer quelques doc
annexes ou des lettres de tiers, joints à l'un ou l'autre env
ces cent quarante-deux lettres deux manquent sous leu
autographe à Leyde, alors qu'elles figurent dans les regi

14. Post-scriptum d'une lettre à Du May, 11 janvier 1636, dans l'
Agnès Bresson : *op . cit.*, p. 230.

14. Post-scriptum d'une lettre á Du May, 11 janvier 1636, dans l'édition de Agnés Bresson : op . cit., p. 230.

Paris. Des cent quarante restantes, quatorze, inversement, sont á Leyde mais non á Paris : il s'agit presque exclusivement de courts billets, de post-scriptums ajoutés séparément á l'envoi principal (et peut-ìtre ceux-lá, en effet, écrits « sur le genou ») : on comprend aisément que Chapelain n'en ait pas fait prendre copie. II reste donc cent vingt-six lettres que nous pouvons lire dans leurs deux états, que j'appellerai l'état provisoire (Paris) et l'état définitif (Leyde). Tamizey de Larroque, quand il fut chargé de publi~ le « manuscrit Sainte-Beuve », eut consigne de ne pas excéder a mesure de deux volumes in-4°. Il décida alors de répartir les lettres en trois groupes : seules les lettres du pre-mier groupe seraient intégralement reproduites; celles du second seraient « analysées », c'est-á-dire qu'on en retiendrait des fragments seulement, disposés dans des notes infrapaginales et encadrés,par quelques phrases de l'éditeur; celle du troisiéme groupe seraient omises. Des cent vingt-huit lettres á Heinsius qu'il a trouvées dans le registre, Tamizey en a publiéd intégralement cinquante, partiellement soixante-trois, et en a négligé quinze". Si l'on tient compte du fait que des soixante-trois lettres « analysées » sont cités parfois de longs passages, mais parfois quelques lignes seulement, on peut estimer que Tamizey a reproduit un peu plus de la moitié du manuscrit.

Son travail est de bonne qualité et l'on ne reléve guére de fautes de lecture, ses copistes étant familiers de l'écriture des re-gistres, qui est remarquablement uniforme. Mais naturellement les critéres du choix sont discutables. Sans que cela soit dit ex-pressément, ils sont influencés par l'historicisme régnant encore en 1880, et la correspondance est pour Tamizey avant tout un précieux réservoir d'informations d'ordre politique et diploma-tique, de jugements littéraires, de renseignements bibliogra-phiques, accessoirement d'éléments d'un autoportrait de Chapelain, sans que jamais une attention bienveillante et sérieuse soit portée aux modalités d'expression, ni au souci qu'avait l'écrivain de conformer sa pratique épistolaire aux principes dont il avait reconnu la valeur en lisant les modéles latins, ita-liens et français, ainsi que ses prédécesseurs immédiats et les premiers théoriciens du genre.

Chapelain et Heinsius sont des « amis par lettres ». Le Français ne manque jamais une occasion d'expliquer avec force détails á son correspondant hollandais la délicatesse de son af-fection. Tamizey voit peu d'intérìt á ces manifestations naives et

15. Ces chiffres différent quelque peu de ceux que j'ai donnés dans mon édi-tion de 1966 (op. cit., p. 4). Je n'avais pas alors accordé beaucoup d'attention á cette question, secondaire par rapport á l'objet de mon étude.

répétitives. La lettre du *6* mai *1667*[16], qui commence par vingt lignes consacrées á cet « article », afin, écrit Chapelain, « que vous continuiés á prendre une entiere confiance en ma façon d'aimer », fut donc « omise » sans scrupule dans l'imprimé. N'est-ce pas pourtant réduire l'intérìt de la correspondance, que de l'amputer de ces longues protestations dont l'importance est considérable aux yeux mìmes de l'épistolier, car les sentiments exprimés donnent sens et poids aux « articles » suivants : nou-velles de la santé de l'un et de l'autre, avis relatifs aux transmis-sions de livres et de lettres, mais aussi conseils sur la conduite á tenir par Heinsius pour obtenir de ses « gouverneurs » l'autori-sation de toucher les gratifications du roi de France, et enfin commentaire réticent sur le traité des cométes du Polonais Hevelius, sur lequel Heinsius a prié son ami de solliciter les avis de Huygens, Boulliau « et autres ».

Roger Zuber a remarqué, á propos d'une édition de lettres de Christophe Dupuy : « L'idée d'un choix est bonne, car on sait que ces correspondances réguliéres - du fait de l'incertitude des courriers - étaient trés répétitives. Mais ce travail ne dis-pense pas, pour une recherche compléte, de recourir á l'origi-nal" ». Le recours á l'original est particuliérement indispensable quand il s'agit de Chapelain, tout d'abord parce que la sélection effectuée par Tamizey il y a plus d'un siécle ne satisfait pas en-tiérement les curiosités scientifiques d'aujourd'hui, ensuite parce que Chapelain a

une façon particuliére d'engager sa responsa-bilité dans ses rapports épistolaires, qui mérite d'ìtre appréciée dans la totalité de son expression.

J'examine maintenant une lettre « analysée ». C'est la lettre du *22* février *1662'$.* Tamizey y a prélevé sept passages, qu'il sépare tantôt simplement par trois points de suspension, tantôt par une phrase de son cru chargée de réintroduire le sujet traité. Il prend la liberté de placer une telle phrase (« Chapelain traite enfin un petit point de critique littéraire ») entre ses deux derniers extraits, alors que sous la plume de l'épistolier ces deux passages se suivaient sans discontinuité! Au total, Tamizey a conservé environ trente, pour-cent du texte du registre.

La lettre de Chapelin comporte dix articles. Je les énumére rapidement, en marquant le sort que leur a réservé l'éditeur. 1'. Moyens envisagés pour assurer dorénavant la transmission de la

répétitives. La lettre du 6 mai 1667[16], qui commence pa
lignes consacrées à cet « article », afin, écrit Chapelain
vous continuiés à prendre une entiere confiance en ma
d'aimer », fut donc « omise » sans scrupule dans l'in
N'est-ce pas pourtant réduire l'intérêt de la correspondan
de l'amputer de ces longues protestations dont l'importa
considérable aux yeux mêmes de l'épistolier, car les sen
exprimés donnent sens et poids aux « articles » suivants
velles de la santé de l'un et de l'autre, avis relatifs aux tra
sions de livres et de lettres, mais aussi conseils sur la cor
tenir par Heinsius pour obtenir de ses « gouverneurs » l
sation de toucher les gratifications du roi de France, e
commentaire réticent sur le traité des comètes du P
Hevelius, sur lequel Heinsius a prié son ami de solliciter
de Huygens, Boulliau « et autres ».

Roger Zuber a remarqué, à propos d'une édition de let
Christophe Dupuy : « L'idée d'un choix est bonne, car
que ces correspondances régulières — du fait de l'ince
des courriers — étaient très répétitives. Mais ce travail
pense pas, pour une recherche complète, de recourir à
nal[17] ». Le recours à l'original est particulièrement indispe
quand il s'agit de Chapelain, tout d'abord parce que la sé
effectuée par Tamizey il y a plus d'un siècle ne satisfait
tièrement les curiosités scientifiques d'aujourd'hui, ensuite
que Chapelain a une façon particulière d'engager sa res
bilité dans ses rapports épistolaires, qui mérite d'être ap
dans la totalité de son expression.

J'examine maintenant une lettre « analysée ». C'est la le
22 février 1662[18]. Tamizey y a prélevé sept passages
sépare tantôt simplement par trois points de suspension,
par une phrase de son cru chargée de réintroduire le sujet
Il prend la liberté de placer une telle phrase (« Chapelain
enfin un petit point de critique littéraire ») entre ses
derniers extraits, alors que sous la plume de l'épistolier ce
passages se suivaient sans discontinuité! Au total, Tam
conservé environ trente pour-cent du texte du registre.

La lettre de Chapelin comporte dix articles. Je les ét
rapidement, en marquant le sort que leur a réservé l'édite
Moyens envisagés pour assurer dorénavant la transmissio

16. Du 5 mai dans le registre. Je me réfère à l'original autographe.

17. Compte rendu de Christophe Dupuy, ~~des~~ *Lettres romaines à s*
(1636-1645), par K. Willis Wolfe et Ph. J. Wolfe (éd.), Tübingen, P.
1988; dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1991, p. 247-24

18. Édition citée, tome II, p. 209, première partie de la n. 3. Nor
modifications dans l'original autographe, qui porte la date du 23 février

16. Du 5 mai dans le registre. Je me référe á l'original autographe.

17. Compte rendu de Christophe Dupuy, Oea *Lettres romaines á ses fréres* (1636-1645), par K_ Willis Wolfe et Ph. J. Wolfe (éd.), Tùbingen, P.F.S.C.L., 1988; dans la *Revue dHistoire littéraire de la France,* 1991, p. 247-248.
18. Édition citée, tome II, p. 209, premiére partie de la n. 3. Nombreuses modifications dans l'original autographe, qui porte la date du 23 février.

correspondance, aprés le départ de l'ambassadeur hollandais M. de Beuning (supprimé). *2°*. Réception de la copie d'une lettre de la reine Christine á Heinsius, et long commentaire critique sur l'ingratitude de cette reine (partiellement maintenu). 3°. Diverses transmissions de « paquets » et remerciements (supprimé). 4°. Mention du tout récent traité (de Montmartre) par lequel Charles III de Lorraine céde au roi sa province en échange de droits sur la couronne de France. Commentaire circonspect sur cet événement diplomatique et sur le succés qu'il en faut at-tendre (l'information est maintenue; suppression d'une partie du commentaire : « Mais un jeune prince triomphant et recherché ne refuse pas volontiers de si bons morceaux »). 5°. Une transi-tion améne á évoquer les difficiles négociations entre Hollande et Suéde, et le beau rôle qu'y doit jouer Heinsius (consi-dérablement abrégé). 6°. Nouvelles du monde des lettres : Bigot, « Elzevir d'Amsterdam », Huet (supprimé). 7°. Reprise du com-mentaire sur une élégie de Heinsius dédiée á de Thou, et sur sa restitution d'un vers d'Ovide (supprimé). 8°. La lettre de la reine Christine sera montrée á M. de Beuning (supprimé). *9°*. Nou-velles de M. et de Mme de Montauzier (maintenu). 10°. Com-mentaire littéraire des *Métamorphoses* d'Apulée (maintenu).

Dans cette opération, Tamizey fait disparaître autant que possible les éléments textuels déjá présents dans les lettres anté-rieures, les informations bréves et isolées, les commentaires per-sonnels peu **représentatifs, et les ornementations stylistiques,** pu-rement formelles. De tout cela on ne saurait sans injustice lui faire reproche. Il reste toutefois que les lettres « analysées » ne ressemblent plus guére á de vraies lettres. Sans parler du ton obligeant qui anime l'ensemble, et dont on ne perçoit plus la trace, il manque le mouvement qui relie les articles l'un á l'autre, les transitions parfois discrétes, parfois soignées, ou un désordre révélateur, bref ce qui fait l'unité de la lettre, et ce qui lui donne son caractére agréable.

C'est á propos des lettres intégralement reproduites que j'aborderai la question des deux états du texte. Je rappelle tout d'abord les résultats de mon enquìte précédente, tels qu'ils ap-paraissent dans mon édition". Dans le « manuscrit Sainte-Beuve » est consigné, par les soins d'un secrétaire, le premier état des lettres de Chapelain; le soin extrìme qui a présidé á l'établisse-ment de ce registre, l'uniformité de l'écriture et de la disposition, la régularité mìme de la longueur des lignes, « justifiées » sur la marge de droite au prix de coupures de mots inattendues, font rejeter l'idée d'une « dictée » et d'un travail effectué á la hâte : posément le scribe mettait et remettait au net un brouillon préa-

19. Op. cit., ch. u, « Le travail », p. 20-45.

lable sans doute jeté sur un papier par Chapelain lui-mìme. On reléve quelques fautes orthographiques, le plus souvent sur des mots étrangers ou sur des noms propres : ce sont des fautes de lectures, non d'audition, ce qui confirme la remarque précé-dente-, le premier état porte, dans un tiers des cas environ, une date antérieure d'un á trois jours á celle des lettres autographes. Enfin, le texte de ces lettres autographes comporte, par rapport á celui que donne le registre, de trés nombreuses corrections : dans la lettre du 9 décembre 1661 dont j'ai, dans mon livre, re-produit ligne á ligne les deux états, elles sont au nombre d'envi-ron cent-soixante.

Jusqu'ici tout est relativement simple. Tandis que Peiresc écrit ses lettres de sa main et les fait ensuite recopier par ses secré-taires pour en conserver le texte, Chapelain écrit tout d'abord un brouillon, le fait mettre au net et recopier par son secrétaire", puis rédige sa lettre autographe en suivant des yeux cette copie et en corrigeant assidùment son texte primitif. Ces pratiques dif-

férentes éclairent la personnalité de chacun des deux épistoliers, l'un savant avant tout, se refusant á l'art épistolaire, pressé seule-ment d'échanger le plus possible d'informations et d'idées, l'autre attentif á respecter certaines lois du genre, et de plus dé-sireux de s'établir á mi-chemin entre mondains et érudits, tant par ses fréquentations que par le style de ses lettres, qui le fait accepter des uns comme des autres.

Mais il reste á noter un point qui peut surprendre. Chapelain lui aussi devait prévoir l'éventualité d'une lettre perdue, et la né-cessité de lui substituer alors une copie. Je m'étais imaginé, en 1966, qu'il avait peut-ìtre, á cette fin, fait copier avant l'expédi-tion ses lettres autographes dans leur rédaction définitive... ce qui aurait conduit á supposer pour chaque lettre quatre états successifs! Il n'en est rien. En deux endroits, le dossier de Leyde contient un « doublet », c'est-á-dire une lettre dans ses deux états, Chapelain ayant, aprés avoir á tort cru sa missive perdue, expédié une copie de son brouillon. On est donc en droit de qualifier de « minutes-brouillons » le contenu des registres pari-siens, puisqu'il s'agit de textes qui d'une part seront soumis á d'importantes corrections, et dont d'autre part il est prévu qu'on puisse tirer des copies.

La premiére des lettres présentes á Leyde dans les deux états est du 19 juin 1665. Chapelain y exprime son amertume devant le fait que son ami se soit vu refuser par ses supérieurs l'autori-sation de toucher la gratification que lui, Chapelain, avait pu

lable sans doute jeté sur un papier par Chapelain lui-m
relève quelques fautes orthographiques, le plus souvent
mots étrangers ou sur des noms propres : ce sont des f
lectures, non d'audition, ce qui confirme la remarqu
dente; le premier état porte, dans un tiers des cas envi
date antérieure d'un à trois jours à celle des lettres auto
Enfin, le texte de ces lettres autographes comporte, par r
celui que donne le registre, de très nombreuses corre
dans la lettre du 9 décembre 1661 dont j'ai, dans mon l
produit ligne à ligne les deux états, elles sont au nombr
ron cent-soixante.

Jusqu'ici tout est relativement simple. Tandis que Peir
ses lettres de sa main et les fait ensuite recopier par se
taires pour en conserver le texte, Chapelain écrit tout d'a
brouillon, le fait mettre au net et recopier par son sec
puis rédige sa lettre autographe en suivant des yeux ce
et en corrigeant assidûment son texte primitif. Ces pratiq
férentes éclairent la personnalité de chacun des deux ép
l'un savant avant tout, se refusant à l'art épistolaire, press
ment d'échanger le plus possible d'informations et
l'autre attentif à respecter certaines lois du genre, et de
sireux de s'établir à mi-chemin entre mondains et éruc
par ses fréquentations que par le style de ses lettres, qu
accepter des uns comme des autres.

Mais il reste à noter un point qui peut surprendre. C
lui aussi devait prévoir l'éventualité d'une lettre perdue,
cessité de lui substituer alors une copie. Je m'étais ima
1966, qu'il avait peut-être, à cette fin, fait copier avant
tion ses lettres autographes dans leur rédaction définit
qui aurait conduit à supposer pour chaque lettre qua
successifs! Il n'en est rien. En deux endroits, le dossier d
contient un « doublet », c'est-à-dire une lettre dans s
états, Chapelain ayant, après avoir à tort cru sa missive
expédié une copie de son brouillon. On est donc en
qualifier de « minutes-brouillons » le contenu des regist
siens, puisqu'il s'agit de textes qui d'une part seront s
d'importantes corrections, et dont d'autre part il est prév
puisse tirer des copies.

La première des lettres présentes à Leyde dans les de
est du 19 juin 1665. Chapelain y exprime son amertum
le fait que son ami se soit vu refuser par ses supérieurs
sation de toucher la gratification que lui, Chapelain,

20. L'observation des manuscrits fait reconnaître un nombre de
beaucoup plus réduit que chez Peiresc. Il est donc probable que Ch
disposait que d'un « homme » à la fois.

20. **L'observation des manuscrits fait reconnaître un nombre de « mains » beaucoup plus réduit que chez Peiresc. Il est donc probable que Chapelain ne disposait que d'un « homme » á la fois.**

deux années de suite obtenir de la munificence louis-quator-zienne. L'argent étant déposé chez un banquier á Paris, il im-porte de le retirer sans délai. Grâce á l'établissement de procura-tions, Chapelain va s'y employer, et fera parvenir la somme á Stockholm oú Heinsius attendra pour la toucher d'avoir reçu la permission officielle. La lettre explique avec la derniére minutie comment doivent ìtre établies les deux procurations, une pour chaque annuité.

De crainte que cette lettre ne soit pas parvenue á destination, Chapelain expédie une copie de la minute-brouillon, établie par un secrétaire (ce n'est pas la mìme main que celle du « manus-crit Sainte-Beuve »). La reproduction est fidéle, en ce sens que la date du brouillon (16 juin!) n'est pas corrigée, que la formule de politesse reste conventionnellement abrégée, et qu'il n'y a pas de signature. Tamizey donne seulement dans une note les pre-miéres lignes de cette lettre'. Les différences entre les deux états sont considérables. L'adjectif *farouche* appliqué aux ordres des autorités hollandaises, considéré sans doute comme excessif, disparaît dans l'autographe. Un éloge de Colbert est ajouté. Dans le libellé des détails concernant l'établissement des procu-rations, les termes sont plus soigneusement choisis; ainsi « deux Procurations á moy nommement signées de vous et passées par devant les Notaires publics de la Ville capitale appuyées de leur signature, et mesme de celle des tesmoins et du Sceau si c'est la pratique de ces quartiers lá » succéde á « deux Procurations en bonne forme signées de vostre main, et des Tabellions publics de Stokholm, appuyées de la signature des Tesmoins et du Sceau si c'est la pratique de ce pais lá », et ainsi de suite. Le premier état (brouillon) suggérait qu'une seule procuration pour les deux annuités serait peut-ìtre suffisante. Le second état (autographe définitif) réclame avec insistance deux procura-tions. Aussi, en envoyant par la suite sa copie du premier état, Chapelain ajoute-t-il sur la feuille un post-scriptum autographe pour rectifier ce point. Ce post-scriptum n'est pas daté.

La seconde lettre dont Heinsius reçut successivement deux états différents est celle du 30 octobre 1665[22]. Les variantes sont un peu moins importantes que dans le cas précédent. Chapelain semble donc n'éprouver aucune gìne á mettre entre les mains de son correspondant les piéces attestant le long et minutieux tra-vail que lui coùte la rédaction de ses lettres. Nous ne saurons jamais ce qu'en a pensé le jeune Hollandais, dont les brillantes épîtres latines ont été sans doute moins laborieusement compo-sées. Mais peut-ìtre en comparant les deux états de ces lettres a-

21. Op. cit., tome II, p. 400, n. 3 (voir p. 401).

22. Tamizey en reproduit le texte intégralement *(ibid., p.* 418-420).

t-il ressenti, non quelque dédain apitoyé, mais tout simplement de l'admiration et du respect? A elle seule la présence de ces deux brouillons á Leyde pourrait amener á réviser le jugement sévére habituellement porté sur le comportement épistolaire de Chapelain. Si l'on rapproche en effet cet envoi « innocent » de la formule citée au début de notre exposé, selon laquelle dans les lettres écrites « sur le genouil, parmi cent distractions et tous-jours pressé du courrier, [...] il seroit malaisé qu'il s'y rencontrast rien de bon » on peut comprendre que le travail, le temps passé, les révisions soigneuses n'apparaissent pas comme des défauts qu'il convient de dissimuler, mais comme des garanties de qualité. Prenons l'exemple du mot *farouche,* disparu dans la révision de la lettre que je citais il y a un instant. Chapelain n'est sans doute pas mécontent de montrer jusqu'oú s'est portée dans une premiére réaction sa condamnation des principes exagérément vertueux des autorités hollandaises, et avec quelle maîtrise il a ensuite adouci son texte par respect de la susceptibilité nationale de son correspondant. De mìme les deux états du passage sur les procurations soulignent la re-cherche d'une précision qui ne laisse place á aucune erreur de manoeuvre.

A un ami comme Heinsius, excellent connaisseur, lui-mìme nourri de la tradition épistolaire néo-latine et apprécié de tous ses correspondants français, Chapelain ne craint donc pas de li-vrer occasionnellement ses secrets de fabrication. Sans avoir ja-mais songé á une publication de ses lettres, il se montre proche des écrivains qui ont composé ou voulu composer une *ceuvre* épistolaire, les Guez de Balzac, Malherbe, Voiture, et ont dé-ployé á cette fin toutes leurs ressources stylistiques. Mais d'autre part et simultanément, il tient sa partie dans le vaste réseau des savants européens qui satisfont leurs nobles curiosités en échan-geant incessamment documentation et informations. Cette double appartenance se traduit dans l'établissement de son re-gistre de minutes-brouillons, á la fois instrument de travail ser-vant au perfectionnement de l'écriture, et garde-mémoire per-mettant en cas de perte le tirage de copies. C'est lá certainement une pratique exceptionnelle, aussi « l'exemple de Chapelain » a-t-il surtout un intérìt de contraste : par son originalité, il aide á mieux interpréter l'ensemble des usages contemporains en ma-tiére d'établissement du texte épistolaire.

Je terminerai pourtant en quelques mots par une double hy-pothése, d'ordre psychologique, pour tenter d'éclairer l'appa-rente incongruité de cette pratique. Tout d'abord on constate qu'en un nombre non négligeable d'occurrences les modifica-tions que Chapelain apporte á sa rédaction primitive ne trouvent

pas d'explication satisfaisante d'ordre linguistique ou rationnel. C'est donc que chez cet écrivain perpétuellement insatisfait (comme le montre la lenteur de l'achévement de *La Pucelle)* régne sans aucun doute une espéce de manie auto-correctrice : sa plume se plaît aux variantes. N'oublions pas d'autre part que pour lui plus que pour d'autres la lettre est un don, oú il engage toute sa personne, c'est-á-dire le sentiment d'honneur avec lequel il accomplit son travail textuel : le registre énumérait les articles et fixait le ton, la lettre autographe transforme le matériau en un ouvrage achevé, oú les sentiments imprégnent les mots, digne enfin d'ìtre offert á l'autre. A sa maniére, Chapelain avait parfaitement compris l'essence de l'échange épistolaire amoureux, qui établit moins une *correspondance* qu'une *relationZ*[3].

(Université de SarrebrÉick)

23. Voir Roland Barthes : *Fragments d'un discours amoureux,* Seuil, 1977, p. 188 (article « La lettre d'amour »).

Chapitre 18.

R. H L. F
mai-août !
"La Littérature

1 .i L.. t i
1 l ~

QUELQUES ASPECTS DU SYSTÉME ÉPISTOLAIRE DE Mme DE SÉVIGNÉ

Vous me dites plaisamment que vous croiriez m'ôter quelque chose en polissant vos lettres : gardez-vous bien d'y toucher, vous en feriez des piéces d'éloquence. Cette pure nature dont vous parlez est précisément ce qui est bon et ce qui plaît uniquement (I, 567)1.

L'exigence de naturel est aussi impérativement formulée par les théoriciens de l'art épistolaire que naivement rappelée, en toute occasion, par les épistoliers eux-mìmes. Le malheur est que le na-turel, en littérature, est une notion fort ambiguë, dont il faudra qu'un historien entreprenne quelque jour de reconnaître les origines et le contenu. A l'époque de *hlme* de Sévigné, employer dans une lettre des expressions naturelles, c'est prendre soin d'éviter le formulaire affecté que chacun á sa maniére Balzac et Voiture avaient contribué á répandre quelques décennies auparavant. Mais observons par exemple de quel ton Balzac lui-mìme, dans sa lettre á La Roche du 10 avril 1623 z, critique les flatteries ampoulées que son corres-pondant lui avait adressées ; et rappelons-nous avec quelle admi-ration furent accueillies, vers le milieu du siécle, les finesses manié-rées d'un Voiture : c'est que le naturel, d'âge en âge, désigne dans le style épistolaire un idéal perpétuellement rené de ses cendres, dont une certaine forme de discrétion stylistique, d'accord avec les modes de langage, de politesse modeste et d'enjouement constitue le critére essentiel, mais dont la traduction en termes précis de théorie littéraire doit sans cesse ìtre renouvelée.

Tout le monde connaît les formules si souvent répétées par les-quelles NI- de Sévigné définit son art : elle laisse trotter sa plume, « la bride sur le cou » (I, 919) ; elle ne sait point « raccommoder » (I, 496) ; elle écrit « sans art, sans arrangement, á course de plume » (II, 908) ; et ainsi de suite. Mais elle prend trés tôt conscience de

1. Les références aux *Lettres* de M- de Sévigné (tome et page) sont données á la suite de chaque citation d'aprés l'éd. Gérard-Gailly, Paris, Bihl, de la Pléiade, 3 vol., 1953, 19,15 et 1957.
2. Éd. Bibas-Butler, Paris, S.T.P.M., t. I, 1933, p. 210.

cette *maniére,* et bien loin d'y reconnaître une négligence coupable, ou une insuffisance regrettable dans l'ensemble de ses capacités d'artiste, elle l'affirme comme une originalité nécessaire de son sys-téme, qui au bout du compte fournit plus d'avantages que d'incon-vénients.

C'est mon style, et peut-ìtre qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté (I, *393).*

Les seules lettres de l'année 1671, qui vit le départ de Mme de Grignan au début de février, et qui fut la grande année de l'ap-prentissage épistolaire de la marquise et de sa fille, montrent fort bien

l'élaboration attentive de ce style « naturel et dérangé » (I, 466, 3 février 1672), dont l'efficacité et le charme furent immédiatement reconnus par les premiers lecteurs.
Il est évident d'ailleurs que l'effet de naturel ne s'obtient pas sans art. La correction et mìme la qualité de l'écriture en sont par exemple des conditions préalables. L'épistoliére s'exprime sur ce point sans équivoque. Vos lettres, dit-elle á sa fille,
sont *premiérement* trés bien écrites ; et *de plus si* tendres et *si naturelles [...] (I, 194 ;* nous soulignons).

Avant mìme cette prise de conscience stylistique de l'année 1671, apparemment associée á l'aspect sentimental de la séparation, il y eut de minutieux exercices, des gammes dédiées á Ménage, á Bussy, á Pomponne, au comte de Grignan, enfin á Coulanges (lettre « des épithétes » sur le mariage de Mademoiselle) : cinq épistoliers aux styles ou aux goùts divers, en fonction desquels, non sans de brefs tâtonnements, la marquise eut vite fait de modeler ses pre-miers principes. Chez cette débutante, en qui l'on ne s'attendait á trouver qu'une éléve attentive et heureusement douée, on est surpris de découvrir la ferme prise de conscience de ses moyens d'écrivain, et la détermination consécutive et raisonnée de ses modes d'écriture [1].
Dans ces conditions, il ne sera pas prudent d'assurer, comme on l'a fait, que le naturel est la premiére qualité qui définit le talent de Mme de Sévigné, et que ce naturel réside dans la spontanéité de son âme, et dans les ressources mìmes de cette âme z. Une telle at-titude revient á renvoyer de considérations littéraires á des consi-dérations psychologiques et morales. On utilise dés lors les Lettres pour connaître le personnage, pour pénétrer dans le monde de ses relations sociales et familiales, pour apprécier la valeur de sa sen-sibilité ou de sa sentimentalité ; et dans un deuxiéme temps on

1. Par exemple, á Bussy, le 19 juillet 1655 : a R faut que vous supportiez mes dé-fauts : chacun a son style ; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique „ (I, 108). 2. Parmi d'autres : C.)-Inxr.ET, Introduction aux Lettres de _11- de Sévigné, Bruxelles, OFfice de Publicité, 1945, p. 48.

redescend de ce « portrait» á l'évaluation d'un style épistolaire qu'on suppose en rapport direct avec l'image préalablement tracée. Cette méthode ne saurait garantir l'exactitude ni du premier ni du second examen, car les *Lettres* ne sont que des lentilles déformantes, dont le systéme optique n'a jamais encore été étudié avec le soin et la patience nécessaires. Si Gaston Boissier a posé, repris plus ou moins implicitement par tous les commentateurs : « Dans la cor-respondance de M- de Sévigné, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est elle » [1], on ne voit vraiment pas pourquoi l'affirmation ne pour-rait ìtre inversée. N'est-il pas plus certain encore que dans la vie de Mme de Sévigné, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est sa corres-pondance ?
Il conviendra donc de ne pas chercher dans les *Lettres* une image objective de leur auteur. Nous savons bien quel piége tend au lec-teur tout ouvrage autobiographique. Les *Lettres* appartenant á cette grande famille de la création artistique, il n'est pas sùr que la notion de naturel les éclaire plus que, par exemple, les *Sonnets* de Louise Labé, les *Mémoires d'Outre-Tombe ou l'Autoportrait á l'oreille coupée*. En revanche on pourra saisir certainement un des secrets de cette oeuvre si l'on prend soin de se limiter tout d'abord, á son endroit, á une rigoureuse analyse littéraire. Les instruments de travail que constituent les éditions Monmerqué-Régnier-Mesnard-Sommer, Capmas, et Gérard-Gailly, la premiére offrant un ma-tériel comparatif, historique et linguistique indispensable, la troi-siéme le texte á ce jour le plus complet, autorisent une telle entre-prise, qui aura sans doute pour effet de faire apparaître quelques procédés éclairants, soit que l'art épistolaire de Mme de Sévigné soit rapproché de celui de ses prédécesseurs, de ses amis et de ses rivaux, soit qu'on y retrouve, en filigrane, les principes théoriques diffusés au milieu du siécle par un grand nombre de manuels sco-laires ou de traités trés largement connus, soit enfin qu'on examine l'évolution d'une technique qui, au long d'environ cinquante années, n'a pu rester absolument conforme á ses premiers schémas. Quant á la relation sentimentale qui unissait l'épistoliére á sa fille, elle constitue certes une circonstance essentielle et déterminante de l'élaboration de l'eeuvre ; toutefois, comme l'a bien montré M. Jean Cordelier, l'exigence littéraire est probablement plus fondamentale encore, et quant á nous,

nous souscririons volontiers á la plus in-transigeante des deux formulations entre lesquelles hésite ce cri-tique :

En chérissant sa. fille á ce point et á ce degré d'ostentation, Mme de Sévigné chérit aussi (on n'ose aller jusqu'á dire : d'abord) celle qui lui permet de s'accomplir comme écrivain *2*.

1. Cité par Harm.sr, op. cit., p. 61.

2. Jean **CORDELIER,** *Mm' de Sévigné par elle-mìme, Paris, Éd. du Seuil, 1967, p. 79.*

Aussi le probléme sentimental ne doit-il pas empìcher qu'on s'oc-cupe enfin de considérer les *Lettres* comme une oeuvre d'art, celle-ci fùt-elle á placer, pour créer la meilleure perspective possible, entre les *Portugaises* de Guilleragues (á plusieurs reprises alléguées par la marquise) et les *Persanes* de Montesquieu. Qu'ici des amis cu-rieux, lá un amant volage, et chez la marquise une fille docile soient les destinataires tantôt réels, tantôt fictifs de la correspondance, il importe au fond assez peu dés lors qu'est identique chez les trois auteurs la volonté d'exploiter toutes les ressources d'un genre ré-cemment mis á la mode, et qui s'est immédiatement révélé aussi propice á l'expression vraisemblable des passions qu'á l'échange d'informations utiles.

Expression des passions, échange d'informations, telles sont sans aucun doute les deux principales rubriques entre lesquelles se ré-partit la matiére des *Lettres,* mais il en est une troisiéme, d'impor-tance matérielle moindre, qui pourtant conditionne les deux autres et dont l'examen préliminaire s'impose avant toute tentative d'une appréhension d'ensemble de l'art de cette ouvre : nous voulons parler de la rubrique doctrinale. On ne s'est pas encore avisé com-bien, chez tous les maîtres du genre épistolaire, l'instrument qu'ils utilisent est continuellement remis en question et décrit dans le mouvement mìme de son utilisation. Sous leur plume, presque toute lettre prìte á discussion en tant que lettre, par les libertés qu'elle prend ou ne prend pas par rapport aux modéles admis, aux besoins ou aux fantaisies du scripteur, aux exigences du destinataire. Guez de Balzac, Chapelain, Voiture définissent fort clairement leur art. Leur héritiére et disciple n'agit pas différemment. Dans cette ru-brique doctrinale et autodescriptive, une place importante est tou-jours réservée á la question des motivations et des conditions de l'écriture. Car il va de soi que l'écriture épistolaire est soumise á un nombre relativement trés élevé de déterminations. Et la loi gé-nérale de la vraisemblance, autant que le souci de la commodité, imposent l'intégration dans le corps de la lettre d'une transcription de ces déterminations, pour autant toutefois que l'auteur en ait pris conscience. C'est ainsi que se dessine á l'intérieur des *Lettres* un véritable systéme épistolaire, entraînant dans sa gravitation des corps, des parties de discours, dont on n'avait pas vu parfois le rapport organique avec l'impulsion premiére du texte.

Or précisément notre épistoliére s'est posé beaucoup de questions sur la raison profonde de sa vocation. Elle a longuement médité sur ce que signifie le mot *absence,* et en posant qu'á toute absence doit nécessairement correspondre une présence elle a décrit une situation générale, qui détermine entre autres la relation épistolaire qui la lie á sa fille et á la plupart de ses correspondants. Car les lettres sont d'abord, dans une société organisée en cercles qui en-tourent concentriquement le noyau royal, l'une des voies par oú

s'opérent les transferts d'un cercle á un autre. Les *Lettres* de la marquise, quelle que soit la différence entre les tons adoptés et aussi entre les coefficients de crédibilité, peuvent revìtir parfois une fonction comparable á celle des correspondances administratives expédiées par les secrétaireries d'Etat et les bureaux. Tenant Pom-ponne au courant des péripéties du procés Fouquet, M- de Sévigné triomphe de constater que son service d'information s'est révélé plus rapide que tous les autres : son courrier « est arrivé le premier » (I, 143). Quand elle écrit á Grignan, elle s'efforce en bien des endroits de compléter, de nuancer, d'expliquer des informations que le lieu-tenant général recevait d'autre part par une voie paralléle, mais officielle. Elle cherche donc á conférer á ses lettres une tonalité propre, une utilité originale dans un systéme de transmission déjá existant. Il faudrait compter aussi parmi les rivaux qu'elle se re-connaît et par rapport auxquels elle se définit la *Gazette de Hol-lande,* dont le plus souvent elle commente

avec ironie ou mépris les informations malveillantes, mais enfin qu'elle lit et qu'elle sait lue de ses correspondants, ce qui l'autorise á les y renvoyer sans ambages quand elle veut couper court á un développement inutile.

Les nouvelles á transmettre sont évidemment en premier lieu celles de la cour, ensuite celles de la ville. M°'° de Sévigné appar-tient au monde de la ville. Parfois elle accéde, á intervalles éloignés, á des conversations avec le Roi, avec la Reine, plus souvent avec des princes du sang. Mais ce ne sont pour elle que des événements mondains, prétexte o quelque chapitre brillant dans les lettres qui vont suivre, et il ne saurait ìtre question en l'occurrence d'une quìte d'informations. Cette «patronné charmante des chroniqueurs de journaux», comme la qualifiait Jules Lemaître, n'est mìme pas ce que nous appellerions aujourd'hui une journaliste accréditée. C'est donc á la ville qu'elle se renseigne, qu'elle amasse le petit tas de nouvelles qui, une fois le sablier renversé, va peu á peu remplir les lignes de la lettre. Il lui arrive, au milieu de sa rédaction, de se trouver á court et de poser sa plume pour aller chercher dans quel-que salon l'inspiration qui lui fait défaut'. C'est á la ville, oú elle a des informateurs attitrés, qu'elle apprend ce qui se passe á la cour, pour expédier cette information en province. Elle assume avec une attention rigoureuse ce rôle d'intermédiaire, de relais dans la diffusion centrifuge des nouvelles.

Mais il lui arrive á elle aussi de séjourner en province, aux Ro-chers surtout, ou á Livry. Les lettres peuvent alors ìtre structurées de différentes maniéres. Dans un premier cas, Mme de Sévigné a acquis, par correspondance avec ses amis parisiens, une quantité suffisante d'informations pour qu'elle puisse les transmettre au

1. a Je laisse lá ma lettre ; je m'en vais faire un tour de ville, pour voir si je n'ap-prendrai rien qui vous puisse divertir n (II, 144).

destinataire, lui-mìme provincial, á peu prés dans les mìmes con-ditions que si elle écrivait de son domicile dans la capitale ; le dé-tour, bien qu'il entraîne un délai supplémentaire de transmission, n'affecte pourtant pas l'intérìt ni Futilité du message. L'un des moyens par lesquels Mm° de Sévigné pallie son éloignement est par exemple, d'écrire á sa fille plus á découvert que ne le font ses rivales parisiennes dans les courriers qu'elles aussi envoient á Grignan :

Vraiment, ma bonne, je suis ravie que mes lettres, et les nou-velles de mes amies que je vous redonne, vous divertissent comme elles font. La prudence de ceux qui vous écrivent est la véritable cause du bon succés de mon imprudence : s'ils voulaient n'ìtre point si sages, ils vous en diraient bien plus que moi. [...] C'est une fort plaisante chose que de trouver dans **mes lettres des nouvelles de la cour; elles avaient le style des gazettes; car il y avait** des articles aussi de Copenhague et d'Oldenbourg : enfin, mon enfant, je vous mande tout (II, 796-797).

Dans un second cas l'épistoliére, prenant son parti d'ìtre provin-ciale, se cantonne résolument dans les nouvelles de sa province, ou de sa campagne. Les États de Bretagne, la chronique officielle de Rennes, le récit des révoltes paysannes, les relations avec le duc et la duchesse de Chaulnes ou avec la princesse de Tarente, aussi bien que le voisinage de M"a du Plessis, sont alors les sujets-types. Mais on ne les traite pas de la mìme plume que les événements de la cour. Une ironie proportionnée, soigneusement dosée, est répandue sur les tableaux et les récits. Les rites des réceptions qu'échangent les voisins de campagne sont traités dans un style proprement comique. Mais les fastes dont le duc de Chaulnes en-toure son proconsulat breton sont également présentés avec une « distance » légérement moqueuse, distance qui serait trés proba-blement plus nette encore si les destinataires des lettres, M. et Mme de Grignan, ne risquaient d'ìtre vexés par des formules trop vives, alors qu'ils exerçaient des fonctions comparables á celles du gou-verneur et de la « gouvernante » de Bretagne. Certes, le dialogue qui s'installe entre les Rochers et Grignan n'est pas exactement l'un de ces dialogues Paris-province dont les manuels épistolaires four-nissent volontiers les modéles et le ton : pourtant ils ne se présentent pas non plus comme un dialogue, si l'on ose dire, entre deux pro-vinces symétriques ; les Rochers sont toujours un substitut provi-soire et exceptionnel de la résidence **principale ; les lettres** qui par-tent des Rochers, et de mìme celles qui partent de Livry, contien-nent une

allusion constante, mìme lorsqu'elle reste inexprimée, au Paris lointain. Allusion qu'on peut retrouver aussi bien dans les gracieux artifices de la « lettre des foins », adressée á Coulanges, ou dans les formules rythmées et vibrantes qui chantent la solitude et les ombrages de l'un ou de l'autre parc, que dans les ironies á peine voilées par lesquelles se fait reconnaître une Parisienne aux

champs. Parfois s'exprime tout crùment le dépit de n'avoir rempli une lettre que de nouvelles d'intérìt local :

Ma pauvre bonne, ne sortirai-je point des nouvelles de Bretagne? Quel chien de commerce avez-vous lá avec une femme de Vitré? (I, 340).

Ou, et cette fois sans la moindre ironie :

Hélas, ma fille, que mes lettres sont sauvages! Oú est le temps que je parlais de Paris comme les autres? (I, 300).

Le troisiéme cas est celui du silence. Il se présente surtout dans certaines circonstances obligatoires, comme lorsque Mme de Sévigné voyage, et se trouve sur la route quelque part entre Paris et la Bre-tagne : coupée de toute source d'information, elle n'a pas reçu de lettres auxquelles elle ait á répondre, et elle ne peut que parler d'elle-mìme, indiscréte besogne, ou égrener des nouvelles insigni-fiantes, pour lesquelles il faudra solliciter l'indulgence du destina-taire.

Je ne suis plus bonne á rien du tout : si vous ne m'aimiez, il faudrait brùler mes misérables lettres avant que de les ouvrir (de Blois; II, 695).

Et quatre ans plus tard :

Hé bien 1 ma chére enfant, que dites-vous de ce fade récit? croyez-vous qu'il y ait quelqu'un de mieux instruit que vous de ce qui se passe sur la riviére de Loire? (d'Amboise ; III, 11).

Matériellement causée et justifiée par l'absence, la lettre se met elle-mìme en question parce qu'elle est aussi reméde á l'absence, et mìme négation de l'absence, présence commune, successivement, aux doigts de l'expéditeur et du destinataire. M'ne de Sévigné s'étonne de sentir dans sa poche les feuillets que la lointaine com-tesse a maniés et recouverts de son écriture. Elle s'étonne aussi du fonctionnement du service postal : qu'á toute heure, l'un suivant l'autre á trois ou quatre journées d'intervalle, des courriers galopent sur les routes et se croisent « incessamment sur les chemins pour porter et reporter » ses lettres et celles de sa fille, la voilá qui s'ex-clame : « les honnìtes gens ! qu'ils sont obligeants ! » (I, 331-332). Le systéme épistolaire ne peut aucunement faire abstraction d'un ensemble de questions matérielles que la longueur des lettres de J1°'° de Sévigné fait paraître proportionnellement peu développées, mais qui en forment pourtant une partie constitutive. Messages re-tardés ou égarés, réponses vainement attendues, délais, considéra-tions sur les dates, sur les adresses, sur les trajets longs ou courts, nuumouvres et démarches tentées auprés des postiers, mise sur pied d'un systéme temporaire de relais á Rennes, á Paris ou á Lyon, ce sont lá, dit-on, les conditions historiquement nécessaires á l'ache-

REVLE L'I1IST. LITTÉR DE LA FRANCE (Ô9° âIIII.%, L3Iti.
32

minement de la correspondance qu'échangent la marquise et sa fille : mais c'est bien plutôt l'un des sujets « naturels » que doit traiter l'épistoliére, un sujet dont le développement est attentivement con-trôlé quant á son ampleur et á la fréquence de sa répétition. Le commis Dubois, « mon petit ami de la poste » (I, 294), vingt fois nommé entre 1671 et 1675, est pendant quatre années un personnage familier des *Lettres*. Des commissionnaires et postillons, pittores-quement campés, apparaissent dans le tissu narratif. Plus du tiers, par exemple, de la lettre du 13 décembre 1671 est allégrement con-sacré aux questions de transmission du courrier, et il ne fait aucun doute que M-

de Sévigné a délibérément organisé son texte autour de l'amusant récit dont les aléas du service postal lui ont fourni le motif.

Pendant que je discourais á la poste, je vois arriver justement cet honnìte homme, cet homme si obligeant, crotté jusqu'au cul, qui m'apportait votre lettre ; je pensai l'embrasser. [...] Je reviens á la joie que j'eus de recevoir vos deux lettres dans un mìme paquet, de la main crottée de ce postillon. Je vis défaire la petite malle devant moi ; et en mìme temps, *frast, frast,* je démìle le mien, et je trouve enfin, ma bonne, (lue vous vous portez bien. [...] Adieu, ma trés bonne ; enfin la patience échappe á mon ami le postillon, je ne veux pas abuser de son honnìteté (I, 429-431).

Ainsi l'épistoliére intégre l'échafaudage á l'édifice de sa corres-pondance, et par les marques lisibles de son intérìt (Mn'e de Grignan semble avoir sur ce point procédé avec plus de réserve que sa mére [1]) impréne ses lettres d'une sorte originale de réalisme : celui qui montré l'oeuvre en train de se faire ; qui l'explique dans ses moti-vations lointaines, l'accompagne dans son aventure matérielle, et aussi, au plus prés, l'observe au moment de sa naissance graphique.

L'empressement, l'enthousiasme mìme avec lequel M-e de Sévigné préserve presque quotidiennement quelques heures de solitude pour ses tâches épistolaires a souvent déjá été relevé. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit lá encore d'une image « intégrée », d'un fragment d'autoportrait, donc d'une composition littéraire ne four-nissant aucune garantie d'objectivité. Le *je* des *Lettres* ne saurait, nous l'avons vu, ìtre identifié á leur auteur en tous cas et sans nuances.

On m'ôte mon écritoire, mon papier, ma table, mon siége. Oh ! déménage donc tant que tu voudras, me voilá debout. [...] Mon écriture est méchante, mais ma plume est enragée ; elle criaille, et ne fait que des filets : la voilá jetée et déménagée (II, 380).

« L'écrivain á sa table » est donc un motif littéraire, dont le traite-ment est propre á compléter la représentation ardente que Mme de Sévigné donne d'elle-mìme á sa fille. Les instruments du travail

1. Voir le début de la lettre du 27 septembre 1671 (I, 391).

épistolaire deviennent dans cette perspective proprement les ins-truments d'une passion. Aprés leur cinquiéme séparation, Mm° de Sévigné a donné á sa fille une jolie écritoire. Mais M-° de Grignan se fatigue, se consume á répondre point par point aux interminables dépéches de sa mére. Quand celle-ci a compris cette situation, c'est « á genoux », « avec beaucoup de larmes », qu'elle **supplie sa fille d'abréger autant que possible ses réponses ; elle** ne veut pas, ajoute-t-elle, la « tuer de [sa] propre main » (II, 546-547) ; et elle reprend une comparaison de cette écritoire avec un poignard, déjá énoncée cians une lettre précédente I. La plume indocile, l'encre trop pâle, le papier indiscrétement parfumé, les feuillets en désordre, l'écriture fine ou espacée, des lignes réguliéres, rassurantes, opposées á des ratures ou á des découpures qui inquiétent, le choc sentimental que produit une suscription autographe, ces divers aspects du métier épistolaire, N1°" de Sévigné les indique sans cesse, assez sobrement pour qu'une lettre n'en soit jamais alourdie, assez explicitement pour qu'il soit clair que les *Lettres,* c'est d'abord le compte rendu d'un commerce trés matériel, lourd pourtant de significations déchirantes.

Sans doute faut-il citer ici ces personnages secondaires, á placer hiérarchiquement au-dessus du commis Dubois, qui ont nom An-fossi, Montgobert, la petite Deville : il y en a bien d'antres. Secré-taires occasionnels ou réguliers de M. et de Mm° de Grignan (il y a des figures symétriques auprés de Bussy-Rabutin), ils sont chargés de narrer á M-° de Sévigné la chronique du château. Ils fournissent donc á l'épistoliére une réplique « artificielle », substitut ou com-plément de la réplique naturelle de sa fille, et qui contribue á l'alimentation de son imagination épistolaire. La brouille qui quelque temps sépare Mont;obert de sa maîtresse laisse Mm° de Sévigné désemparée et soucieuse, mais n'interrompt point le commerce sé-paré qu'elle entretient avec cette fidéle suivante. Ces secrétaires font partie intégrante du systéme que 1\-1m° de Sévigné dessine et anime dans la succession de ses *Lettres. Ils* constituent un relais dans les mécanismes de l'élaboration, comme « la petite personne » en a constitué un autre, á vrai dire beaucoup moins significatif et tout matériel, durant les mois oú elle a

tenu la plume sous la dictée de \1'"° de Sévigné, de qui la main nouée de rhumatisme ne pouvait plus remplir son office.
Dans le courant de l'année 1680, Mme de Vins fait un séjour au château de Pomponne, chez son beau-frére récemment disgracié ; elle écrit de lá á Mm° de Sévigné ; et celle-ci rapporte á sa fille :

1. II, 523. La note placée lá **par M. Gérard-Gailly offre une interprétation contes-**fable; si \4m` de Sévigné se félicite du don de cette écritoire «d'autant plus que vous m'assurez que vous n'en faites point un poignard v, c'est qu'elle se réjouit d'apprendre r,ur_ sa fille ne se martyrise pas á lui répondre : le poignard symbolise le mai que ia fille pourrait se faire á elle-mìme par l'excés d'écriture, non le mal qu'elle ferait á sa mCre a en [lui] écrivant de mauvaises nouvelles de sa santé».

minement de la correspondance qu'échangent la marquise et sa fille : mais c'est bien plutôt l'un des sujets « naturels » que doit traiter l'épistoliére, un sujet dont le développement est attentivement con-trôlé quant á son ampleur et á la fréquence de sa répétition. Le commis llubois, « mon petit ami de la poste » (I, 294), vingt fois nommé entre 1671 et 1675, est pendant quatre années un personnage familier des *Lettres.* Des commissionnaires et postillons, pittores-quement campés, apparaissent dans le tissu narratif. Plus du tiers, par exemple, de la lettre du 13 décembre 1671 est allégrement con-sacré aux questions de transmission du courrier, et il ne fait aucun doute que MI' de Sévigné a délibérément organisé son texte autour de l'amusant récit dont les aléas du service postal lui ont fourni le motif.
Pendant que je discourais á la poste, je vois arriver justement cet honnìte homme, cet homme si obligeant, crotté jusqu'au cul, qui m'apportait votre lettre ; je pensai l'embrasser. [...] Je reviens á la joie que j'eus de recevoir vos deux lettres dans un méme paquet, de la main crottéu de ce postillon. Je vis défaire la petite malle devant moi; et en mìme temps, frast, frast, je démìle le mien, et je trouve enfin, ma benne, que vous vous portez bien. [...] Adieu, ma trés bonne ; enfin la patience échappe á mon ami le postillon, je ne veux pas abuser de son honnìteté (I, 429-431),

Ainsi l'épistoliére intégre l'échafaudage á l'édifice de sa corres-pondance, et par les marques lisibles de son intérìt (M-e de Grignan semble avoir sur ce point procédé avec plus de réserve que sa mére I) imprégne ses lettres d'une sorte originale de réalisme : celui qui montre l'ouvre en train de se faire ; qui l'explique dans ses moti-vations lointaines, l'accompagne dans son aventure matérielle, et aussi, au plus prés, l'observe au moment de sa naissance graphique.
L'empressement, l'enthousiasme mìme avec lequel M- de Sévigné préserve presque quotidiennement quelques heures de solitude pour ses tâches épistolaires a souvent déjá été relevé. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit lá encore d'une image « intégrée », d'un fragment d'autoportrait, donc d'une composition littéraire ne four-nissant aucune garantie d'objectivité. Le je des *Lettres* ne saurait, nous l'avons vu, ìtre identifié á leur auteur en tous cas et sans nuances.
On m'ôte mon écritoire, mon papier, ma table, mon siége. Oh ! déménage donc tant que tu voudras, me voilá debout. [...] Mon écriture **est méchante, mais ma plume est enragée ; elle** criaille, et ne fait que des filets : la voilá jetée et déménagée (II, 380).

« L'écrivain á sa table » est donc un motif littéraire, dont le traite-ment est propre á compléter la représentation ardente que Mme de Sévigné donne d'elle-mìme á sa fille. Les instruments du travail

1. Voir le début de la lettre du 27 septembre 1671 (I, 391).

Mme de Vins m'écrit qu'elle a un plaisir sensible du cercle que nous faisons; vous lui parlez de moi, elle vous en parle; je lui parle de vous, elle m'en parle : ainsi nous tournons autow d'elle ; elle me dit cela fort agréablement (II, 758).
Le commerce épistolaire, pratiqué á l'intérieur d'une société asse2 fermée, est au sens propre une circulation. Les lettres sont fabri-quées parfois dans le silence d'une retraite vespérale, mais elles

frémissent encore de l'écho des conversations entendues ou des let-tres reçues et lues dans la journée; souvent elles sont écrites sous les yeux d'un groupe d'amis, groupe qui constituera en quelque sorte un expéditeur collectif ; constamment elles se réfèrent á ce groupe d'amis, dont la composition peut varier selon le destinataire de la lettre mais qui constitue toujours un monde commun á l'au-teur et á ce destinataire. Nouvelles données ou reçues, sollicitées ou transmises, hypothéses, confirmations, démentis, développement5 et restrictions, l'incessant et mécanique va-et-vient des messages SE résout en une vaste ronde d'informations, dont le trajet varie en fonction du nombre des lecteurs que les circonstances de la vie de société peuvent donner á telle ou telle lettre, mais reste cependanl circulaire, la régle étant qu'á toute information correspond tôt ou tard la répercussion d'un écho.

Echo qui parfois peut n'ître pas souhaité. Si la politesse demandE que les principaux «articles» d'une lettre soient un á un repri5 et commentés dans la réponse, il y a des cas pourtant, qui constituent une exception révélatrice, oú la lettre-aller sera conçue com. me confidentielle, alors que la lettre-retour ne pourra l'ître, étani attendue par tout un groupe, apportée et remise publiquement pai quelque courrier ou domestique, lue, au moins en partie, á vob. haute i, ou mìme transmise de main en main. Le groupe qui en toure y1n'e de Sévigné est nombreux, trés amical et uni. Pendanl certaines périodes le baron de Sévigné en fait partie, et il peut ar. river que sa mére ne lui fasse pas lire les lettres qu'elle envoie l' Mme de Grignan, alors qu'il serait impensable qu'il ne lùt pas le,~ réponses expédiées par sa soeur. De lá des formules telles que :

Je vous prie, ma belle, que ce que je vous dis de votre frére ne retourne pas (II, 768).

ou, á propos du mìme :

Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour (II, 795).

Par lá M-e de Sévigné établit une protection, qui reste absolumeni exceptionnelle, sur quelques lignes de sa lettre ainsi retirées du

l. Un compliment A M'°° de Grignan sur un passage narratif, particuliérement drôL et brillant, de l'une de ses lettres, est accompagné (le ces mots : «N3. de Coulangev [.. **lut cet endroit en perfection** » (I, 84î-848). La lecture á haute voit est un divertisse ment de société. Le n teste » sera parfois con;u en fonction de ses déclamateurs éven tuels.

LE SYSTÉ1fE I:PISTOLAIRE DE lvf`•Iç DE SÉVIGNÉ

501

• que ; je :itour

Il ssez t abri-Ales , let-
SOUS .~lque
á ce _:! aire . 1
.; itées ~nents _'-s se en de
-, lant - ,t ou

- :nde - pris ~ sti-

1 ~ Au-

par v-()Ix

:

'ant ,+ ar-i e á .~ les
circuit normal. Du reste l'indiscrétion fondamentale qui donne lieu á la transmission des informations et á la constitution du circuit ressort bien de la simple formule que voici, employée á propos de Mme de Coulanges:

Je vous prie qu'elle ne sache point que je vous envoie ses lettres ; elle vous en écrirait autant, mais on n'aime point que cela tourne (II, 770).

Tous les amis de Mme de Sévigné, et plus encore tous ses familiers, ont été frappés par le « conditionnement épistolaire » de sa person-nalité. Peu d'années aprés 1671 le caractére obsessionnel de ce mode d'écriture était déjá reconnu á son propos, et donnait lieu, selon les cas, á l'étonnement admiratif, á la sympathie, á l'agacement, á la moquerie bienveillante. Toutes les expériences de la marquise, toutes ses passions, toute sa force et ses faiblesses, ramenées á cette

pratique quotidienne, á cette discipline, á cette prison ! Mìme les femmes de chambre de W"B de Sévigné finirent par s'en amuser. Elles décidérent de mystifier leur maîtresse. Elles fabriquérent une lettre, qu'elles lui remirent comme étant d'une correspondante occa-sionnelle, « la F°°° », que les éditeurs n'ont pas identifiée. C'était, disait l'une d'elle, « pour rire, cela réjouira M°'e la Comtesse [de Grignan] ». Il s'agissait donc, en apparence, de fournir par une anecdote divertissante un sujet supplémentaire á la conversation épistolaire de la marquise avec sa fille. Mais plus profondément, il n'était question de rien de moins que de faire sentir á la marquise 1a vanité de sa constante occupation, en lui en offrant une parodie dénuée de sens (la lettre contenait quelques informations absurdes). Le moins surprenant de cette histoire est sans doute que Mme de Sévigné ne s'aperçut pas de la supercherie, et que ses femmes fort ennuyées durent l'en avertir elles-mìmes. L'épistoliére rit de sa naiveté ; mais ses yeux ne se dessillérent point (II, 745, 752). Les *Lettres* nous offrent, peut-on penser, le meilleur exemple qui soit d'une oeuvre close, qui s'écrit en décrivant les conditions de sa création, d'une oeuvre qui est essentiellement histoire et reflet d'elle-mìme.

Il faut comprendre que cette ceuvre sera encore histoire et reflet d'elle-mìme quand elle traitera des lettres des autres. Car l'esthé-tique que nous nommons classique, qui fait dériver un ouvrage rcyulier des modéles anciens ou légués par la tradition, est bien c clle que Mme de Sévigmé a conscience d'appliquer á son travail. I.a plume amie et rivale de Corbinelli nomme clairement, d'un ~enl trait, les références épistolaires les moins récusables : Cicéron, Pascal et Voiture. Mais la marquise elle-mìme, bien qu'elle sùt mal 1c latin i, connaît le modéle cicéronien et ne craint point d'y coin-

1, C:~~~nn,c Ie montrc• clairement son commentnire sur la traduction par Bussy-Rabutin d Ii(loisc á Abélard (III, L5?).

went < du

parer telle de ses missives. Elle cite Balzac et Voiture comme des maîtres qu'on peut égaler et mìme surpasser. Le volume d'Annibal Caro qu'elle a emprunté á sa fille, tout laisse penser que c'est une des nombreuses rééditions des célébres *Lettere familiari*. Enfin le vieux Chapelain, le maître des premiéres années, l'auteur réputé de tant de lettres méticuleuses devient, le moment venu, le juge com-pétent des premiéres réussites épistolaires de M-® de Grignan :

Madame de Villars, N1. Chapelain, et quelques autres encore, sont ravis de votre lettre de l'ingratitude (I, 500).

Mais beaucoup plus encore que des maîtres il faudrait parler ici des concurrents. C'est probablement á tout prés d'une centaine que s'éléve le nombre des contemporains de qui M°'B de Sévigné se mìle d'apprécier le style épistolaire, parfois au moyen de quelques épi-thétes banales, le plus souvent en des jugements nets et significatifs. D'autre part elle rapporte aussi des appréciations formulées par d'autres connaisseurs, et c'est une vingtaine de personnes qu'elle s'associe de la sorte pour exprimer par leur intermédiaire l'intérìt qu'elle prend au genre épistolaire, á sa nature et á sa technique.

L'oeuvre s'élabore ainsi dans un climat de contrôle collectif, qui entraîne le sentiment de la concurrence. Beaucoup des jugements auxquels il vient d'ìtre fait allusion revìtent une forme com-parative I. Dans ce genre épistolaire dont l'exercice est perpétuel, oú les réussites sont fugitives, et oú par suite un renom durable ne s'acquiert qu'au prix d'une admiration réguliérement confirmée, M°'e de Sévigné doit sans cesse éprouver sa maniére au contact de celle des autres, enregistrer les tendances, les styles, les tics d'écri-ture sur le fond desquels son originalité pourra apparaître et em-porter la palme. Le sentiment mìme de sa réussite est parfois attesté sous sa plume, dissimulé parmi les nombreuses formules dépré-ciatives dont nous savons le caractére systématique. S'il est rare qu'elle veuille bien acquiescer aux compliments que sa fille ne cesse de lui adresser, du moins lui arrive-t-il assez fréquemment de se dé-clarer satisfaite de la lettre qu'elle vient d'expédier á un tiers. Ainsi :

Mon Dieu, que je lui [á Bourdelot] fis une bonne réponse! Cela est sot á dire, mais j'avais une bonne plume, et bien éveillée ce jour-lá : quelle rage! (I, 946) Z.

C'est donc un rapport concurrentiel que M"' de Sévigné établit entre elle-mìme et les épistoliers de sa connaissance. Le petit Coulanges a pris la fâcheuse habitude de disposer son écritoire non loin de

1. Ils mettent en regard, soit la marquise elle-mìme et **quelque rivale,** soit deux autres épistoliers. De ce dernier cas voici ur exemple allusif, mais qui suggére une attention nuancée : a Leurs lettres [de M, et de M°'° de Coulanges] sont agréables d'une maniére fort différente n (III, 38).
2. Ou encore, en annonçant l'envoi de lettres, concernant une affaire précise, á Pomponne et á 'M°°° de Vins : a Je crois avoir pris le ton qu'il faut n (I, 941).

des -,ilrvl ;ne .:1 1e de ,m-
.: • ore,
. r ici '- (lne : wele • ahi-

par . 'allo _`~'~rét : m. nts ln-_ ~ci, -:hle .`(le . cri-Sté var< tise .. (lécelle de la marquise, lorsqu'il passe quelques heures ou quelques jours sous le mìme toit qu'elle, et de puiser son information épis-tolaire dans les feuillets qu'elle rédige sous ses yeux : elle « hai[t] cela comme la mort » (I, 803) ; et le contexte et la répétition mon-trent que cet agacement est sérieux. D'une maniére plus ironique, elle s'en prend á Corbinelli, qui emprunte sa plume pour intercaler quelques lignes alambiquées dans une lettre au président de Moulceau :

Je hais ce rival, mais c'est de m'effacer et d'écrire si bien dans ma mauvaise lettre (II, 949).

Plaisanterie peut-ìtre, pourtant révélatrice d'un état d'esprit. Cor-binelli de son côté se pose lui aussi en rival malheureux, en apprenti qui profite modestement des leçons conjuguées et alternatives de \1°'° de Sévigné et de Bussy-Rabutin.
Plus intéressantes évidemment sont les formules par lesquelles la marquise compare son art épistolaire á celui de sa fille. Elles sont si nombreuses qu'elles méritent une étude approfondie, et dans un essai auquel ces lignes préludent nous comptons faire apparaître leur variété et leur précision, telles qu'elles constituent l'ébauche Tune doctrine épistolaire de la marquise. Retenons pour l'instant le rapport général qu'établit sur ce point Vlme de Sévigné entre elle-mìme et sa fille. Dés les premiéres lettres de celle-ci, c'est la surprise, l'émerveillement, le sentiment d'un charme. Puis, le plus ˙nuvent par des louanges précises, portant seulement sur un détail ˙)n un aspect de la lettre reçue, mais aussi par des conseils libellés ~t l'impératif, par des encouragements, par des commentaires relatant 1'offet produit á la lecture, la mére achéve autant qu'il est en elle !e former le style épistolaire de sa fille. Trés tôt, les deux femmes v¯nnt s'estimer parvenues á un mìme niveau de valeur, et réciter des fnrmules rituellement symétriques, chacune se déclarant inférieure A l'autre. Mm° de Grignan (sa phrase est reprise en écho par sa mére) :
Nous avons ri aux larmes, le bel abbé et moi, de l'histoire de la petite Madeleine; vraiment, c'est bien á vous á dire que vous ne savez point narrer, et que c'est mon affaire (II, 290).
Et \1`°e de Sévigné :
Ce que vous me répondez sur les folies que je vous mande vaut bien mieux que ce que je dis (II, 163).
Noirs voyons mìme la mére se remémorer les temps oú sa fille n'était ({ v t'une enfant, pour retrouver dans cette préhistoire les signes révé-l,iteurs de ses futurs talents épistolaires'. Mais elle est bien obligée
1. , je trouvai l'autre jour une lettre de vous, oú vous m'appelez ma bonne maman; • aviez dix ans, vous étiez z Sainte-\4arie, et vous me contiez fort joliment [...]. II y '.t u:e;á du bon sh-le ti cette lettre n (I, 863).
C41 a ce

: [tre de
1iix ine me

de constater qu'elle a capté ces talents pour sa satisfaction person-nelle, ayant en quelque sorte contraint NWe de Grignan á ce duo finalement inégal, oú la mére méne le jeu tandis que la fille lui donne la réplique.

Si j'ai contribué quelque chose á l'agrément de votre style, je croyais ne travailler que pour le plaisir des autres et non pas pour le mien (I, 31i).

La qualité fort réelle des lettres de Mme de Grignan [1], perpétuel théme á formules admiratives indiscrétement répétées, aiguillonne l'émulation de la marquise, excite son zéle, la pousse á se surpasser elle-mìme. Si elle répond soigneusement, avec la ponctualité, d'un écho, á chacun des « articles » dont se compose la lettre filiale, c'est aussi pour récrire cet article á sa maniére á elle, pour tenter de livrer á son propos ou sur le mìme sujet la formule brillante, le trait conclusif, la remarque générale, la nuance qui avaient manqué á la plume de sa fille. Lorsque cette possibilité n'apparaît pas, on aura l'une de ces phrases complimenteuses qui reconnaissent et sa-luent une réussite stylistique. Mais il arrive que mìme dans une telle phrase le sentiment de concurrence soit assez vif pour se rendre clairement visible. Mme de Sévigné un jour, á propos de sensations de piqùre éprouvées par le comte de Grignan, a voulu jouer sur le mot *épingle : «*Vous avez tiré, écrit-elle á sa fille, votre épingle du jeu » (II, 815) ; dans une lettre qui s'est croisée avec celle-ci, MI' de Grignan a traité l'épisode dans un style analogue ; et la marquise de constater :

Vous avez trouvé ce qu'il y avait á dire de l'épingle; j'ai tourné tout autour, sans avoir eu l'esprit de le dire (II, 819) Z.

Peut-ìtre cette rivalité mal dissimulée n'a-t-elle de sens que dans une perspective au bout de laquelle se profilerait la consécration de l'imprimé. Dans les années 1670, et dans le milieu des salons littéraires, l'impression d'une correspondance authentique est chose admise en théorie, et notamment depuis le succés des *CEu.vres* de Voiture (1649), lui-mìme préparé par l'exemple balzacien. Mme de Sévigné et MI' de Grignan s'entraînent l'une l'autre, par l'examen constant de leur art et par leurs félicitations réciproques, á consi-dérer leur oeuvre commune d'un oeil critique ; elles font tout leur possible pour adopter vis-á-vis de cette oeuvre (vis-á-vis de la partie de cette eeuvre que l'autre écrit) une attitude objective : elles rap-portent les jugements des tiers, elles comparent, elles utilisent les meilleurs critéres possibles ; bref elles tentent implicitement de trans-

1. Voir **sur ce point** l'ancienne étude de P. JnhE7, *Revue des Deux Mondes, 1884.*

2. Une expression comparable, se terminant **sur les mìmes termes, se trouve vingt-**cinq ans plus tet dans une lettre a1 Bussy-Rabutin : a Ce que vous dites que l'amour est un vrai recommenceur est tellement joli, et tellement vrai, que je suis étonnée que l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire n (I, 108).

nwrson-uc duo ::;le lui
-:ner ce manuscrit privé et discutable qu'elles élaborent ensemble, un ouvrage publie et indiscutable, c'est-á-dire imprimé. C'est dés -.l 1671 que le mot est prononcé pour la premiére fois entre les
~. correspondantes, deux mois seulement aprés leur premier
-tyle, je v:on pas
- rpétuel _ :illonne :rpasser . . ~ a d'un . . c'est ~-:1`rr de _nte, le : .mqué v .ta, on
t sa-une wmdre .'.dions ˉ<urle ningle 1] e-ci, . et la
- **trmrné**
. dans , _ration • <;ilons -~ (hose . ~ rc.s de ~!` de ' amen consi-
a leur . : partie _ : rap_ les

trans-

Mon Dieu, ma bonne, que vos lettres sont aimables! il y a des endroits dignes de l'impression : un de ces jours vous trouverez qu'un de vos amis vous aura trahie (I, 248).

1)a; lors, et donc tout au long de leur commerce, elles vont ca-" r cette idée d'une publication possible, en jouer, y faire des ,i,)as plus ou moins détournées, en tout cas la garder á l'esprit.

:'tment on peut estimer certain que si Mme de Grignan a avec ~ (le soin et de scrupule conservé les lettres de sa mére, ce ne par hasard, mais dans la pensée de cette éventuelle impres-~ : c'est-á-dire en somme, conformément aux indications que la -11uise elle-mìme avait semées dans ses lettres, conformément au voeu secret de l'épistoliére. Il est vrai que Mme de Grignan .! ~ probablement en vue une édition dans laquelle sa propre v-!lmtion fùt conservée : Mme de Simiane, par la destruction dont " rF-ˈudit coupable en 1734, amputa une oeuvre amébée de l'une < deux parties constituantes. Bussv-Rabutin de son côté, or-' ~ wu. et évidemment plus indépendant á l'égard de l'opinion \1¨¨' de Grignan, put faire connaître en partie, du vivant mìme marquise, le dialogue épistolaire qu'il avait échangé avec sa : il inséra des lettres dans les ***Mémoires*** dont il envoya le .,(-rit au Roi. Lors du deuxiéme envoi (janvier 1681), il fit con-- cctte particularité á l'intéressée, qui dés lors sut qu'il y avait `i(ˈrs » entre elle et son correspondant (II, 893). Or ce tiers ce lecteur privilégié, ne pouvait que préfigurer et annoncer :-c anonyme des lecteurs á venir. Ce manuscrit qui plut á ~ lIV, dont il demanda la suite, il était clair qu'il allait un jour nfié á quelque presse par son auteur. Ce sont donc bel et ; destinataires et correspondants principaux, Bussy et Mme qui par leurs soins, de cette matiére écrite qu'ils rece-- mˈialiérement de Mme de Sévigné et dont ils avaient compris profondément artistique, firent délibérément une muvre, ! t~siwant la forme et le destin d'un livre.

BERNARD BRAY.

`~4.
vingt-
amour
e que

Chapitre 19.

L'art épistolaire de Madame de Sévigné

Vers la fin de sa vie, Mme de Sévigné consacrait de longues heures, chaque semaine, à écrire des lettres. Des lettres à sa fille, principalement, lorsque les deux femmes vivaient dans des lieux éloignés, mais aussi à d'autres correspondants. Ce sont alors des lettres d'affaires, des billets amicaux. Parmi les destinataires, on compte nombre de familiers ou de parents de la comtesse de Grignan, et les missives que la marquise leur écrit ou reçoit d'eux sont mentionnées, résumées ou commentées dans les lettres qu'elle adresse à sa fille. Ainsi, la correspondance de Mme de Sévigné telle que nous la connaissons recèle un réseau étonnamment dense d'allusions à l'activité épistolaire. La marquise aime écrire. Certes, elle affirme à sa fille qu'avec elle seule elle prend plaisir à converser, tandis qu'avec tous ses autres correspondants elle « laboure ». Mais par les seuls échos qui apparaissent dans les lettres à Mme de Grignan nous découvrons le soin que la marquise donne en toute occasion à son écriture épistolaire, et la conscience qu'elle a de la qualité de cette écriture. Comment pourrait-il en être autrement, tant sont nombreux les témoignages d'estime et d'admiration que lui adressent les lecteurs de ses lettres ? La Rochefoucauld, M. et Mme de Coulanges, le cardinal de Retz, Bussy-Rabutin et « de fort honnêtes gens » de son entourage, d'Hacqueville, Guitaut, Mme du Plessis, le président Moulceau, Mme de Moussy, sans parler de la famille de Grignan, d'autres encore, ont exprimé à la marquise le plaisir que leur donnaient les lettres aimables, vives et enjouées provenant de sa plume.

Pourtant Mme de Sévigné n'a pas « travaillé » son style épistolaire. Celui-ci s'est rapidement formé par l'usage du monde, par les lectures (au premier chef, Voiture et Pascal), par le commerce avec ce bel esprit de Ménage et avec le redoutable cousin Rabutin, et surtout grâce à un évident don personnel qu'il faut mettre en rapport avec son tempérament qui portait naturellement la marquise, en ce qui concerne les relations amicales, à la gaîté, aux saillies amusantes, à la recherche des effets brillants. Elle s'intéresse à la littérature épistolaire, elle sait distinguer une « bonne » lettre d'une épître banale, écrite dans ce « style à cinq sols » dont elle qualifie dédaigneusement le formulaire prétentieux et stéréotypé : « je m'y connais », assure-t-elle. Vers ses trente ans, elle cultive encore les joliesses qu'elle apprécie dans les billets de Ménage et dans les lettres de son cousin, elle multiplie les traits d'esprit et s'« amuse à faire la plaisante ». Mais l'épistolière ne tarde pas, par la suite, à développer un style original, peu soucieux des usages, où visiblement le plaisir et la satisfaction qu'elle se procure à elle-même réclament plus de soin que l'effet à produire sur le destinataire.

Lorsque, en février 1671, prend son départ la correspondance avec Françoise-Marguerite, devenue depuis deux ans Mme de Grignan, une rubrique certes importante et justifiée dans son principe mais développée sans mesure fait son apparition dans les lettres expédiées en Provence : c'est l'« article » consacré au transport postal, article qu'on trouve pratiquement en tête de tous les envois, régulièrement expédiés par chaque « ordinaire », c'est-à-dire deux fois par semaine. Ici règnent, assombries par l'inquiétude maternelle jamais apaisée, l'exactitude du décompte des lettres, l'attention aux dates, la connaissance précise du calendrier et des horaires postaux, sans parler d'une pensée attendrie et reconnaissante pour les courriers qui galopent sur les routes de France « pour porter et reporter » les lettres de la mère et de la fille, et pour les maîtres de poste chargés dans leurs bureaux de veiller à la rapidité des réexpéditions. La longueur et la monotonie de ces articles, sur lesquels d'ailleurs on peut appuyer une parfaite comptabilité des envois, s'expliquent par le caractère proprement irremplaçable, pour la marquise, de chaque lettre de Françoise-Marguerite : la crainte d'un retard, la hantise d'une missive perdue prennent alors en tête du message une place véritablement primordiale.

Pour comprendre l'« art épistolaire » mis en pratique par Mme de Sévigné dans ses lettres à Mme de Grignan, il faut d'abord se rappeler l'amour passionné, quasi insupportable que la mère porte à sa fille, et auquel la fille répond d'une manière qui, malgré quelques troubles, donne satisfaction à sa mère, et il faut se représenter aussi que seules leurs lettres, avec les messages qu'elles contiennent, permettent aux deux femmes, quand la distance les sépare, de dire et redire cet amour extrême. Par conséquent, celui-ci ne peut que s'exprimer d'abord dans les compliments infinis que Mme de Sévigné prodigue à Françoise-Marguerite sur le charme et l'agrément répandus dans ses lettres, toujours impatiemment attendues, toujours accueillies avec un soupir de soulagement. Mais la comtesse agit de même à l'égard de sa mère. Voilà donc une autre rubrique nécessaire à cet échange sentimental : les félicitations concernant la dernière lettre reçue. Ces félicitations sont rédigées en termes assez précis pour que, dans le va-et-vient épistolaire entre les deux femmes, on reconnaisse des qualités communes à toutes deux sous les éloges décernés par Mme de Sévigné. Car il y a concurrence entre les deux épistolières. Laquelle, par exemple, réussit les meilleures narrations ? La marquise aime « conter », tandis que sa fille ne prise guère l'apparente facilité du genre narratif, et prétend (à tort selon sa mère) n'y pas réussir. Toutes deux sèment dans leurs lettres « peintures » (c'est-à-dire descriptions et portraits), citations, bons mots et traits plaisants, qui communiqueront à la missive sa valeur divertissante, et feront naître de grands rires chez la lectrice, souvent entourée d'un groupe amical ou familial : ces rires heureux associent à l'admiration pour la réussite de l'épistolière la satisfaction de penser que sa jovialité est signe de bonne santé et d'une certaine insouciance ; ils permettent donc d'atténuer pour quelques instants l'anxiété toujours latente ; ainsi sont liées, dans le commerce entre Mme de Sévigné et sa fille, appréciation littéraire et fonction sentimentale, de même que –pour nous du moins qui ne pouvons lire les lettres de Mme de Grignan à sa mère – sont difficiles à distinguer les idéaux stylistiques des deux épistolières, tant Mme de Sévigné fait des lettres de sa fille un modèle insurpassable, d'une qualité à laquelle elle-même ne saurait prétendre. Gaîté et vivacité, particulièrement dans les narrations, poétiques descriptions, libres badinages, mais aussi raisonnements sérieux, réflexions rédigées avec une concision qui en augmente la portée, par là-dessus des tours nouveaux et brillants, toujours agréables, telles sont, selon la marquise, les principales caractéristiques du style épistolaire de sa fille, tandis qu'elle-même ne voit bien souvent dans ses propres lettres, qu'elle ne relit pas tant elle craint d'en être ennuyée et dégoûtée, que longueurs et sottes bagatelles, dont la lecture sans doute fatiguera la destinataire. Pourtant les qualités mêmes qu'elle admire chez sa fille appartiennent aussi, avec quelques autres, à la plume de Mme de Sévigné, et la belle Madelonne (c'est le cousin Bussy qui avait attribué à sa nièce ce poétique surnom), le savait si bien qu'à deux reprises elle n'a pas craint de comparer les lettres de sa mère à celles de Voiture, dont la réputation ne s'était pas encore affaiblie.

« Je suis au désespoir d'avoir donné la liberté à ma plume de parler sur ce sujet », « Ma plume va comme une étourdie », « ma plume a eu tort...»: ces formules récurrentes, par lesquelles l'épistolière se dit impuissante à gouverner sa plume indocile, relèvent en partie du rituel de toute correspondance familière, où il est d'usage de déprécier sa propre écriture. Elles procèdent aussi d'une prudence tactique, pour atténuer sa responsabilité et faire passer pour une faiblesse anodine et pardonnable des longueurs, des accumulations de détails susceptibles d'agacer le ou la destinataire. En réalité Mme de Sévigné a compris que le désordre de ses lettres, leur écriture « à course de plume », leurs développements disproportionnés, en traduisant les mouvements intimes de son imagination et en épousant les courbes fluctuantes de son insurmontable plaisir d'écrire, dépeignent toute une personnalité, dont elle n'ignore pas le pouvoir séducteur. Se déclarant « libertine » en écriture, elle mentionne bien souvent la négligence de son style (qui est celui, dit-elle un jour, « d'une vraie bergère »), mais si c'est parfois en la déplorant, ou en affectant de la déplorer, c'est parfois aussi en revendiquant cette manière d'écrire : « C'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté », écrit-elle. Il lui arrive donc de s'enorgueillir d'« une bonne réponse », un jour qu'elle avait « une bonne plume, et bien éveillée ». Et si parfois elle se moque d'elle-même pour écrire avec *naïveté*, ailleurs elle se prévaut de son style *naturel* : les deux notions ne sont guère éloignées.

Les lettres de Mme de Sévigné (du moins celles qu'elle destine à sa fille) sont généralement longues, leur rédaction étant souvent interrompue puis reprise, quelques heures plus tard (« je m'en vais faire un tour de ville, pour voir si je n'apprendrai rien qui vous puisse divertir ») ou le lendemain,

puisque de toute façon le courrier ne part que deux fois par semaine. Les sujets abordés sont de nature extrêmement diverse. « J'entreprends de vous amuser un quart d'heure, et par des choses où vous avez intérêt, et par le récit de ce qui se passe dans le monde » : cette phrase, adressée à Mme de Grignan en 1672, ne donne qu'un aperçu trop limité du projet épistolaire de la marquise. Les « articles » de ses lettres se répartissent ordinairement entre les éléments de « réponse » et les éléments d'information provenant de l'épistolière elle-même. Certains de ces articles, parmi les plus sérieux, s'étendent jusqu'à devenir des « chapitres », voire des « discours »; quand les nouvelles sont de peu d'intérêt et ne se prêtent pas aux commentaires, elles prennent la forme de « gazettes »; quand la lettre ne fait qu'énumérer les occupations de l'épistolière, elle devient un « journal ». Une situation particulière est celle où se trouve la marquise lorsque, dans sa propriété bretonne des Rochers, éloignée de toute source sérieuse d'information, et n'ayant pas reçu, au moment où elle-même doit confier son « paquet » à la poste, de lettre de sa fille à laquelle elle puisse faire réponse, elle ne peut écrire que « sur la pointe d'une aiguille » ou « sur la plume des vents »: ces jolies expressions désignent l'absence de sujets dignes de ce nom, mais laissent entendre qu'une lettre ainsi obligatoirement allégée revêtira autant de charme stylistique qu'une autre, et saura aussi bien transmettre la tendresse des sentiments.

Car si la lettre a pour objet principal de dire sans cesse à Mme de Grignan l'amour passionné que lui porte sa mère, toutes les ressources de l'art épistolaire seront mises à contribution pour embellir, rendre plus efficace, plus convaincante cette offrande bihebdomadaire dédiée à l'absente adorée. La lettre doit *plaire*. Elle cherchera donc à divertir, en contant des anecdotes, en dressant des portraits, en lançant des plaisanteries. L'ironie est omniprésente, et s'exerce à des niveaux variés, puisque, si elle porte surtout sur des personnages tiers, adroitement ridiculisés, elle n'épargne pas, parfois, Mme de Grignan ou l'épistolière elles-mêmes : cette ironie établit entre les deux femmes une rieuse complicité, et nourrit les allusions, les demi-mots, le rappel de choses déjà dites et dorénavant inscrites dans une mémoire commune. Elle n'est d'ailleurs pas réservée à leur usage exclusif. Ce badinage volontiers piquant se trouve en effet surtout répandu dans les lettres ou les parties de lettres les moins intimes, celles que la marquise écrit non loin de quelques familiers qui seront associés à la bonne humeur du message, celles aussi dont l'épistolière sait que Mme de Grignan, après les avoir lues, en communiquera des passages à son entourage le plus proche. Les lettres rédigées dans les moments de solitude en sont plus rarement égayées. C'est que les tours amusants et spirituels, hérités de la tradition mondaine, et abondants par exemple dans les lettres de Voiture, étaient à l'origine de la mode voués à l'appréciation de tout un cercle de connaisseurs, et prétendaient susciter un concert de louanges. Les compliments que, en l'absence de compagnie, se renvoient en écho la marquise et sa fille sont la forme individualisée de cette louange collective, l'adaptation à un goût nouveau régissant la littérature épistolaire : la *portugaise*, violente, passionnée, intime, a récemment remplacé le billet galant, dont les agréments étaient destinés à faire le tour d'un salon. Mme de Sévigné utilise l'un et l'autre style, selon les circonstances ; mais pourtant, au fil des années et sous le poids croissant des soucis, les « folies » se font plus rares sous sa plume, les « turlupinades » échangées avec Bussy ne sont plus de saison, et la gaîté s'estompe, trouvant peu de matière dans les lectures sérieuses, dans la description des bois des Rochers ou de Livry, dans les réflexions sur la vie à la cour, dans les méditations philosophiques ou religieuses.

Du château de Grignan, écrivant en 1691 au précepteur de son petit-fils, Mme de Sévigné déclare que, sujette alors à la colère, elle « écrase tous les jours cinq ou six » plumes. Plaisanterie sans doute, car la cohabitation avec sa fille réduit certainement l'activité épistolaire de la marquise. Mais la plume n'est pas seulement une métaphore désignant la vivacité irrépressible de l'inspiration, elle est aussi cet indispensable et fragile instrument qui, associé dans l'écritoire au papier, au portefeuille, à l'encre et à la poudre pour sécher l'encre, est évoqué à quelques reprises dans la correspondance. A vrai dire ces mentions concernent le plus souvent le labeur épistolaire de Mme de Grignan, que sa mère cherche à faciliter en expédiant en Provence rames de papier, écritoire, « poudre de calambour » et poudrier. Mais la santé de la belle Madelonne n'est pas brillante, et ce labeur épistolaire que la marquise se représente en imagination, elle craint qu'il ne lui occasionne une dangereuse fatigue. Ce sont alors des exhortations sans fin : puisqu'elle aime écrire, Mme de Sévigné noircira, comme à son habitude, de longs feuillets de son écriture ; mais de son côté la comtesse

s'abstiendra de *répondre* à l'insatiable verbiage de sa mère, elle se contentera de quelques lignes pour rassurer celle-ci sur sa santé et énumérer brièvement les nouvelles les plus importantes. Bien sûr, cette bienveillante objurgation ne sera guère exaucée. Il en reste pourtant dans les lettres de Mme de Sévigné une image de sa correspondance dans laquelle l'effort physique, le temps passé, l'horaire et les conditions de l'écriture, bref la matérialité de l'exercice, tiennent une place significative. Ainsi des remarques sur les salons amis où l'épistolière va souvent fermer son « paquet », d'autres, aux Rochers, sur la compagnie bruyante qui, dans la salle où elle se tient, trouble sa rédaction, ou cette conclusion d'une lettre, plus abrupte que d'ordinaire : « Ma plume ne vaut rien, et je vous dis bonsoir, ma chère belle », ou enfin cette excuse assez gauche : « Le papier et mon écriture [...] font paraître [ma lettre] d'une taille excessive ; il y a plus dans une feuille des vôtres que dans six des miennes ».

Cette dernière formule fait partie des nombreuses justifications dont la marquise parsème ses missives pour en faire accepter par sa fille la « longueur trop excessive ». Dès 1655, à son cousin Bussy, elle déclare non sans aplomb : « Chacun a son style ; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique ». Et en 1679 à sa fille : « Je ne sais comme j'écris aujourd'hui ; je suis dans une prolixité qui m'ennuie moi-même ». La prolixité est peut-être en effet, avec son palliatif la variété, la caractéristique la plus remarquable de la plupart des lettres de la marquise, celle en tout cas qu'elle ressent, très tôt dans sa carrière, à la fois comme une sorte de tare dont elle ne saurait se corriger, et comme un charme original, apprécié de ses correspondants. A Pomponne en 1664, dans l'une des missives qui jour après jour rendent compte à son ami de la conduite du procès Fouquet, elle écrit : « Adieu, je sens que l'envie de causer me prend. Je ne veux pas m'y abandonner ; il faut que le style des relations soit court ». Bien plus souvent la marquise s'abandonne à son penchant, s'appuyant soit sur le goût déclaré de Françoise-Marguerite (« Vous me priez de vous écrire de grandes lettres. Je pense, ma bonne, que vous devez en être contente ; je suis quelquefois épouvantée de leur immensité. Ce sont toutes vos flatteries qui me donnent cette confiance.»), soit tout simplement sur le « plaisir » ou la « douceur » d'écrire sans fin à sa fille. Cette prolixité fait multiplier dans les lettres les « riens », les « lanternes » ou les « lanterneries », les « terribles bagatelles » ou les « étrange[s] tirade[s] », c'est-à-dire, désignés par ces termes coquettement dépréciatifs, les multiples articles, insignifiants quant à leur matière mais relevés par l'expression, qui souvent constituent la substance principale de chaque lettre.

Tout d'abord, à l'opposé des *lanternes*, comptent les *nouvelles*. La plus noble des fonctions de Mme de Sévigné consiste à faire connaître en Provence, dans le plus bref délai possible, les événements qui se déroulent à la cour ou qui concernent les campagnes des armées françaises, et dont la connaissance importe à la famille du lieutenant-général du roi. L'épistolière s'enorgueillit de ne transmettre que des informations puisées à bonne source et donc absolument sûres, de manière que Mme de Grignan et son époux puissent en faire état sans risque de démenti. Elle écrit un jour : « Je ne sais nulle nouvelle aujourd'hui. Je hais tant de dire des faussetés que j'aime mieux ne rien dire ; ce que je vous mande est toujours vrai, et vient de bon lieu ». Les déplacements du roi, les cérémonies et les fêtes, les faveurs et les disgrâces, les changements dans la composition du cabinet, la chronique mondaine de la haute noblesse, les victoires et les échecs militaires, exceptionnellement une « nouvelle de l'Europe » concernant la succession au trône de Pologne, mais aussi les nouvelles modes féminines à Saint-Germain ou à Versailles, une représentation théâtrale à Saint-Cyr (*Esther*), sans parler de la triste rubrique des morts (Vatel, Turenne, La Rochefoucauld...), tels sont les grands sujets sur lesquels Mme de Sévigné mêle avec art la narration des faits et son propre commentaire, revenant souvent sur l'événement pour ajouter un détail instructif ignoré lors de la première relation, ou pour approfondir une réflexion en écho à la réaction de sa correspondante. Là brillent la composition progressive et dramatique de la scène, le pittoresque de la description, la recherche du mot propre : on sent que l'auteur s'efforce de proportionner le soin de sa rédaction à la portée de l'événement. En revanche, « voilà de belles nouvelles », le même mot employé par antiphrase conclut souvent une série de *bagatelles* que seul a amenées sur le papier leur caractère séduisant, ou plutôt la possibilité qu'elles ont offerte à l'épistolière d'y déployer cette manière enjouée qui plaît tant à sa plume.

Selon que Mme de Sévigné peut ou non, dans sa lettre, *répondre* à la dernière missive reçue de sa fille, en fonction des aléas du rythme bihebdomadaire de leur correspondance, le contenu de son

message en ressentira quelque différence. L'épistolière est très attachée à la régularité de l'échange, et la relative lenteur des transmissions ne l'empêche nullement de savoir avec exactitude par quel courrier lui reviendra l'écho du message expédié deux ou trois semaines auparavant : « Ce sont des conversations que vos lettres ; je vous parle, et vous me répondez ». Conformément à une tradition rhétorique qui n'est alors nullement mise en doute, l'échange épistolaire est considéré comme une « conversation entre absents », et les mêmes principes régissent les usages de la bonne société, qu'il s'agisse de converser ou de correspondre. Dans les dernières années, Mme de Sévigné insiste plus encore qu'à l'habitude sur la ponctualité qu'elle réclame, avec laquelle à dates fixes les « paquets » de sa fille viennent normalement combler son attente. Si une lettre vient à faire défaut, ce sont des plaintes sur la rupture de la « suite de la conversation », ou du « fil de la conversation », occasion d'une souffrance réellement cruelle. Et si de plus aucune *nouvelle* de quelque intérêt n'est parvenue à la connaissance de la marquise, que dire alors à la bien-aimée doublement absente, sinon parler de soi ? Mais évoquer sa santé, narrer les petits événements du cercle amical ou familial, s'amuser d'une anecdote entendue ici ou là, c'est retomber dans les *folies* ou dans les *bagatelles*, médiocre nourriture pour les lectures de Grignan. C'est dans ces occasions que, à défaut de *conversation*, prend place la *causerie*.

« Je vous prie même, ma très chère, de ne vous point suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies. Songez que je cause, [...]. Laissez-moi donc discourir tant que je voudrai, et ne vous amusez point à parcourir les articles. » La causerie procède donc non seulement d'un plaisir intime, mais d'un besoin qui va au-delà du désir de satisfaire la curiosité et l'attente de la comtesse, besoin que la lettre soulage en une fonction quasi thérapeutique : « Je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une *bonne* dont la tendresse est sans exemple ». L'*article* que termine cette phrase émouvante explique, avec quelque véhémence mais sans fournir de véritables précisions, les raisons d'ordre économique et financier qui ont obligé Mme de Sévigné à quitter Paris, où séjourne alors sa fille, pour s'établir momentanément aux Rochers, au début de l'hiver 1684. « Ce détail », c'est donc l'ensemble des déterminations qui ont imposé une séparation dont pour une fois la responsabilité n'appartient pas aux Grignan. La marquise aurait voulu ne pas « salir » sa lettre de ces allusions honteusement matérielles mais elle ne résiste pas au besoin d'épancher le ressentiment qu'elle éprouve à subir cette situation lamentable. La *causerie* autorise cette faiblesse : parce qu'elle prétend transcender les codes superficiels de la *conversation* et qu'elle tente de communiquer à la correspondante, dans une immédiateté transparente, les mouvements secrets du cœur, elle permet ici de donner libre cours à ce qui pourrait autrement apparaître comme un gênant manque de discrétion. Soulagement dans la tristesse, consolation dans la fatigue (« ignorez-vous que ce qui me console de mes fatigues, c'est de lui [à ma chère fille] écrire et de causer un peu avec elle ? »), la *causerie* présente certainement un aspect égoïste. Quand elle se livre à ces effusions, Mme de Sévigné ne souhaite pas que sa fille y fasse écho. Elle écrit pour se délivrer, et, bien que sûre de la compréhension intéressée de la comtesse, elle ne manque pas de s'excuser à chaque fois de son abandon. Quelques exemples : « Vous voyez, ma chère bonne, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci, [...] » ; « Voilà toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point » ; « Voilà, ma fille, bien des bagatelles. Il y a des jours qu'on destine à causer, sans préjudice des choses sérieuses [...] ». On comprend donc que l'humble *causerie* se situe à l'opposé de la prestigieuse transmission de nouvelles : « Je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles, mais je cause sur ce qui se présente.» Pourtant, pour le lecteur moderne, ces morceaux très personnels, tantôt réflexions rapides sur des faits mineurs, tantôt méditations approfondies sur les grands sujets moraux de l'amour maternel, du salut de l'âme, du temps qui fuit, de la mort... présentent peut-être autant d'intérêt que la narration, si brillante soit-elle, des événements de la cour et de la ville, ou que le dialogue méticuleux de la marquise et de sa fille sur les circonstances de leur vie familiale.

Car c'est dans ces morceaux qu'éclate véritablement l'art de Mme de Sévigné. Son vocabulaire est remarquablement étendu, dans lequel les mots précis et parfois rares, empruntés au lexique juridique, médical (qui sait ce que sont les « antipéristases »?), administratif, littéraire ou théologique voisinent avec des expressions familières empruntées au langage parlé, avec des créations amusantes, ou des emplois personnels comme ces « lanternes » que nous avons remarquées,

auxquelles il faudrait adjoindre les « fagots » et « fagotages », les « landes », les « pétoffes », termes qui désignent des catégories particulières du tissu épistolaire, et qui démontrent l'attention que porte la marquise aux formes de son écriture. Quand l'éloquence intervient, née de la colère, d'une émotion plus vive qu'à l'accoutumée, de la contemplation de certains paysages, ou simplement d'une méditation prolongée, le style s'ouvre alors au lyrisme, se fait tantôt anaphorique et énumératif, tantôt périodique, et laisse place à de belles sentences, voire à des maximes que l'épistolière ne craint pas de comparer à celles de La Rochefoucauld. Les citations figurent parmi les ornements stylistiques les plus régulièrement employés, et les œuvres de Corneille, Pascal, Molière, Racine, Boileau, La Fontaine sont très présentes dans la mémoire et sous la plume de la marquise, à côté de celles du Tasse, de l'Arioste et d'autres poètes italiens, tandis qu'historiens, moralistes et prédicateurs nourrissent une pensée toujours en éveil, toujours prête au commentaire personnel, portée à une certaine inquiétude existentielle qui fait rechercher à Mme de Sévigné appuis, approbations et adhésions, notamment de sa correspondante principale.

Comment l'épistolière termine-t-elle ses lettres ? Un « Adieu » ne suffit pas, et ce mot ne fait en général que préluder au dernier ou à l'un des derniers *articles*. Comment en effet s'arracher à son papier, à son plaisir ? Mais aussi comment définir l'art épistolaire de Mme de Sévigné ? Aucune de ses lettres n'est identique à une autre, et les mouvements de la passion, entraînant ceux de la plume, dessinent une écriture unique comme sa culture et sa personnalité. Son petit-fils n'aimait point à lire, et la marquise s'en désolait : la lecture, dit-elle, apprend à écrire, et « c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense ». Sans aucun doute, c'est d'expérience qu'elle s'exprime ainsi.

Bernard Bray

Chapitre 19 bis.

Chapitre 20.

Bernard Bray L'épistoliére au miroir (3e Colloque du CMR 17, Revue *Marseille,* n° 95, 4' trimestre 1973, p. 23-29)

Tableau de correspondance des citations (Edition Gérard-Gailly -> Date -> Edition Duchìne)

Chaque référence á un n° de page de l'éd. G. Gailly est numérotée á la .suite, de 1 á 66.

*Note G.Gaillv*Page 23, col. 1	*Date*	*Duchìne*
1 111-498	30.07.89	111-657
2 111-888	23.10.75	11-139
Page 23, co1.2		
3 1-193	09.02.71	1-153
4 1-191	09.02.71	1-152
5 1-190	06.02.71	1-150
6 1-655	18.12.73	I-643
7 11-687	06.05.80	11-916
8 111-661	25.01.90	111-820
Page 24, col. 1		
9 1-193	09.02.71	1-153
Page 25, col. 1		
10 1-804	04.08.80	11-1034
Page 25, col. 2		
11 1-670	05.01.74	1-657
12 11-756	26.06.80	11-987
13 11-466	06.10.79	11-698
14 1-194	11.02.71	1-154
15 1-380	13.09.71	1-342
16 1-287	06.05.71	1-248
17 1-242	01.04.71	1-206
18 1-301	07.06.71	1-264
19 1-196	11.02.71	1-156
20 1-301	07.06.71	1-264
21 1-486	01.03.72	1-447
22 1-278	29.04.71	1-240
23 1-215	04.03.71	1-177
24 1-459	22.01.72	1-420
25 1-542	06.05.72	1-505
26 1-554	23.05.72	1-518
27 1-554	23.05.72	1-518
28 1-670	05.01.74	1-657

29 1-888	23.10.75	11-139
Page 26, col. 1		
30 111-661	25.01.90	111-820
31 1-793	07.08.75	11-39
32 1-889 ?[9]	23.10.75	11-140
33 111-161	17.06.87	111-299
34 111-309	07.01.89	111-464
35 111-360	28.02.89	111-518
36 111-520	28.08.89	111-680
37 111-648	11.01.90	111-808
38 111-659	22.01.90	111-819
39 111-294	29.12.88	111-449
40 111-512	21.08.89	111-672
41 111-631	28.12.89	111-790
Page 26, col. 2		
42 1-262	17.04.71	1-223
43 1-504	30.03.72	1-466
44 1-300	31.05.71	1-263
45 111-30	15.11.84	111-156
46 111-175	22.09.87	111-318
47 111-189	13.11.87	111-333
48 11-13	05.01.76	11-212
49 11-13	05.01.76	11-212
50. 111-175	22.09.87	111-318
Page 27, col. 1		
51 111-30	15.11.84	111-156
51 11-723	31.05.80	11-952
53 11-834	01.09.80	11-1065
54 1-504	30.03.72	1-466
5 5 1-935	11.12. 75	11-186
56 111-303	05.01.89	111-459
57 111-307	07.01.89	111-462
58 11-436	26.07.79	11-660
59 111-307	07.01.89	111-462
Page 27, col. 2		
60 1-923	01.12.75	11-174
61 111-538	18.09.89	111-698
62 111-585	02.11.89	111-745
63 11-777	14.07.80	11-1009
Page 29, n.13-14		
64 111-633	01.01.90	111-792
65 111-161	17.06.87	111-299
66 111-189	13.11.87	III-333

L~épistoliére au miroir

et rivalité sa fille

Réciprocité, réponse dans les lettres de Mme de Sévigné á

... *mon coeur vous répond tous~+ vos mìmes discours (III, 498) '*

Si divers sont les aspects du rapport qui lie Mme de Sévigné et Mme de Grignan, á en juger d'aprés les lettres de la marquise á sa fille, qu'on me pardonnera peut-ìtre de ne pas tenir la matiére pour épuisée, malgré les pertinents travaux- de tant, de commentateurs. Au moins prendrai-je garde de ne pas revenir sur ce qui est acquis, et notamment de ne pas mettre en discussion les résultats qu'ont obtenus au terme de leurs sa-vantes études MM. Iloger lluchìne et Fritz Nies, eux-nrérnes heut-étre quelque peu redevables á JI. Juan Cordelier, qai en traçant de la marquise mi portrait allégre et dépourvu de préjugés me paraît avoir joué un rôle important dans le renou-veau actuel des études sévignéennes. C'est l'épis-toliére par elle-mìme que nous a donnée M. Cor-delier, l'épistoliére á son miroir. Le miroir dans lequel á mon tour je voudrais saisir quelques **trnil~ cic** lIme de Sévigné n'est pas fait de glace
, 111;1i; (le ce papier at lettres sur lequel,

~ w ~ . _ . . . . . ~ y . . m . u . . . w . m . o m a v m >tulu *yji~iI)luirt~~' ullc uuus* livre ce faisant quel-

ducs-uues de ses propres préoccupations concer-nant l'écriture, sa quotidienne passion.

Ni á Mme de Sévigné ni á Mme de Grignan, clés les premiers mois de leur séparation, il n'échappe que de la qualité de leur échange épistolaire, entre autres, dépendra la qualité de leur commu-nication sentimentale. Il n'est certes pas aisé de suhstituer á la relation parentale, qui est essentiel-lement asymétrique, faite d'un côté de tendresse et d'inquiétude, mais aussi d'autorité, de l'autre côté d'affection, mais aussi d'agacement et de dissimulation, de lui substituer autant que possible une relation épistolaire nouvelle, fondée sur une certaine symétrie des conditions et sur une estime réciproque. La princesse (le Tarente, voisine á Vitré. de Mme de Sévigné, a comme celle-ci mie fille restée au loin, avec qui elle correspond régu-liérement. Mais le style de cette jeune fille, qui a vingt ans, « n'est point fait : ce sont (les chéres murriczns et des tendresses d'enfant » (I, 888) (1)"~ Lc dialogue entre la princesse de Tarente et sa fille restera d'ailleurs difficile, et pendant des années la *a* bonne princesse » va s'enquérir auprés (le la marquise et de Mine de Grignan elle-mìme des secrets de leur bonne entente épistolaire. Françoise-Marguerite a vingt-quatre ans quand elle quitte sa mére en 1671 pour rejoindre son mari. Dés le premier échange, Mme de Sévigné a un mot pour féliciter sa fille du charme qui se

dégage de ses lettres (I, 193):~ Puis va s'égrener, pendant vingt années, la litanie des formules élogieuses, parmi lesquelles, si l'on y regarde de prés, apparaissent souvent des appréciations pré-cises et significatives. Il n'est pas douteux que ces compliments traduisent un accord sentimental profond, bien plutôt qu'un froid jugement de valeur. Mais ils révélent le besoin on s'est trouvée Mme de Sévigné de rattacher l'instrument épis-tolaire, nécessaire interpréte du cour, á ces senti-ments qu'il est chargé d'exprimer. Dans la mìme lettre du 9 février 1671, qui fait suite aux premiers messages (le la comtesse, Mme de Sévigné répond par les mots suivants á l'émouvante affection due lui exprime sa fille : *a* Vous vous avisez donc de penser á moi, vous en parlez, et vous aimez rnieux m'écrire vos senjiments que vous n'aimez u m' les dire » (I, 191}f L'échange épistolaire sera donc le lieu privilégié de la déclaration de tendresse. C'est pourquoi la perfection technique (les supports successifs de. cet échange doit ìtre sans cesau réaffirmée, apparemment pour préserver de tout

2vipëçPrrlPrlt.. flP. **tW]tP fiP.fiPrlnratinn** PI dv [tnmt]contamintitiun le contenu seniimeutal *du la cvrru~_* pondancc.

Les premiers envois de Françoise-l'Iarl;ucrite furent reçus par sa mére avec une émotion indicible. Pu la premiére lettre, il ne passe rien dans la rhhovse : elle « me **remit, dit seulement Mme d~ Sévitié,** dans les premiers transports » (I, 190) :-(;'est dne sa pensée est encore obnubilée par la brutalité du choc psychologique. _NIais de la seconde déjá bien des formules sont plus ou moins littéralement transcrites avant d'ìtre commentées, suivant une

pratique dont Mme de Sévigné, sera toujours familiére et á laquelle se conformera également 1VIme de Grignan. *a* Puisque vous me reii\-()\-cz mes périodes, je vou renverrai celle qui vaut on empire (...) » (I, Ei5á), écrit Mme de Sémgné á s;i fille en 1673. « Je vous renvoie quasi votre lettre ; c'est que vous avez si bien tourné ma pl:nsée, que je prends plaisir á la répéter » (II, (;S7),~lit-wn encore en 1680. Les formules les plus plaisantes se répercutent, ainsi en échos qui finissent par su confondre, car les deux épistoliéres ne, cessent d'échanger leurs rôles et tendent peu á lieu :i s'identifier l'une á l'autre. Parvenues chacune :t conformer son écriture au mode de lecture de 1.i destinataire, elles saluent leurs triomphes respectifs et i°erdent un Mutuel hommage a leur goîtt (III, 661):-
Ce phénoméne d'identification se trouve remar-quablement éclairé par les réflexions que JI.

Jean Starobinski a récemment publiées sur la flatterie (2). Conçues par leur auteur, pour l'essen-tiel, comme un commentaire á l'oeuvre du chevalier de JZéré, ces pages trouvent une application privi-légiée dans les usages de l'épistolographie classique. :~1. Starobinski montre que vers le milieu du siécle, les éléments d'agressivité présents jusqu'alors dans les comportements mondains font place peu á peu á une certaine érotisation et á un culte de l'agré-ment. D'autre part, les cercles et compagnies se formant évidemment par sélection, le principe (le celte sélection peut ìtre considéré comme narcissique, dans la mesure oú c'est un dottlile de lui-méme que le mondain cultive, et cherche á multiplier dans les salons Ou il vit. *h(i valeur esthétique, s'attachant aux* maniéres agréa-*hIca, est référée ii la personne, á son* mérite personnel : i...) *(c processus* distingue *t'individtz et le voue á une* suciUO *choisie (3).*
Culte *rli.stinction* (JT. Staroi)insl-~i souli(;ne le verbe (lems son texte), nous la trouvons explicitement n~rvl iwune'r dcs la lettre. du 9 février 1671 qui cnn~liluc t premiére véritable réponse que Mme du Si'viynu cnwie u sa fille, et précisément sous l~+ fnrmc nmcissidue d'une sélection qui est pcul-Urr surtout mi compliment que ltmc de Sévigné `':nlrrsse u cllc-mìme : a La distinction (le "-os lUtrcs m'n charmuc : hélas ! je la méritais bien par lu~clislinction (le mon amitié pour vous » (I, 1!l:"). Ainsi ln rnére a élevé sa fille jusclu'á son propre niucau, elle a *distingué* en sa fille une inter-locutrice clignr d'elle, ce qui (vrai ou faux, peu importe) signifie qu'elle a voulu assurer les condi-tions nécessaires á un véritable échange épisto-laire fmolé sur le principe (le récilwocité. M. J l e i I t 1 1 1 1 1 1 S K 1 vtllt Ù2L11J « 1 2 i i C G l t) l i) G 1 L l , 1J~iititli.i: »
« l'idéal (le l'honnìteté » (1) ; le principe en est en [out cus constitutif du va-et-vient épistolaire, lequel exige pour se prolonger de nonibreuses svmétries (lu structure, les aspects ludiques de l'échange n'excluant nullement la présence anté-rieure et detcrniiuanic de la hassion.
Depuis les fortes analyses (le M. I)ti(-Iiéiie il est devenu ln¯i'soml~tueu~ de rapprocher sans loré-cautioTts les lextcs de Mille de Sévigné de ceux que fournissent certains manuels épistolaires contemporains Aussi le ferai-je seulement aprés awoir murduce que les parallélismes que je mentionne, je lie cherche point á m'en servir pour rmaler 1.+ sincérité de Mine de Sévigné au niveau de celle d'un (:ostm¯ : je voudrais seulement mon-trer, sur ce sujet de la réciprocité, qu'un échange aussi signifiant que celui de la marquise et de sa fille est ~ soumis dans les rnémes conditions que d'autres échanges évidemment insignifiants á l'ulilisation d'un rituel ; je ne prétends nullement expliqucr cela par ceci. Il faut lire la section que consacre Pierre Richelet, dans son anthologie commentée (6), aux « Lettres de louanges » et at la « Itéltonsc aux lettres de louaiwes ». Passant de I3alzac á Voiture, puis de Coslar á NTéré, Kichelet nous familiarise avec quelques formules galantes, eL aisées il reproduire tant elles sont générales, qui disent le ravissement suscité par le style c t le charme des cajoleries qu'on vient (le recevoir (7). ~t de telles louanges il convient de répondre en
en on



Gravure des premiéres éditions

(:'est á des compliments (le civilila yn' pcnse ic Richelet, tandis due ceux qu'ali;nenl dans leur~ lettres Mmes de Sévigné et (le Gri,~wm sont (W compliments á valeur esthéliqur, dont le inoti est fourni par la qualité sivlislidur de certain « tours », ~t endroits », « narrations , pcintures)-a traits », etc., parsemés dans lus lrttres. Mais f systéme (le la réciprocité fonctionne (le, inaniér identique. Richelet cite une lettre, que nou trouvons bien ridicule, dans laquelle Costar, pou remercier congrument l'abbé de Ilevol de se compliments, ne voit d'autre moyen que de lu

renvoyant les termes mìmes á l'expéditeur ; dira par exemple

que quand nous faisons réflexion sur nous, et sur (a lettre qu'on nous a écrite, on se voit tout différent de celui qu'on a dépeint. Qu'on serait ravi qu'il q eùt quelque rapport : mais qu'il n'y a que le galant homme qui nous a fait l'honneur de nous écrire, á qui convien-nent d'aprés nature les aimables qualités qu'il a 1a bonté de nous attribuer (8).

renvoyer sa lettre « comme elle est, sans en changer que le dessus et l'écriture » (9). Semblablement, nos,deux épistoliéres á mainte reprise se retournent mutuellement. leurs formules tendres et élogieuses, des fragments de texte qu'elles veulent se faire savourer l'une á l'autre par une impossible re-lecture. Elles doivent mìme sur ce point contrôler une tendance excessive, sans quoi, dit Mme de

s'appliquer á mériter leurs félicitations réciproques, soignant leur style, dosant leurs effets, alternant les genres, dans une sorte de parade d'oú la coquet-terie et l'indulgence ne sont pas

exclues. (;'est avec un accent triomphal que Mme de Sévigné s'écrie, secouée encore par l'émotion admirative avec laquelle elle vient de relire une lettre de sa fille : «Je ne crois pas qu'il se soit jamais vu un commerce comme le nôtre ; il n'est pas fort étrange que j'en fasse mon plaisir » (I, 670).!:



Gravure des premiéres éditions (1726-1734)

Sévigné, « nous ne ferions plus que nous redonner á nous-mìmes » (II, 804) ~C

Ainsi s'érige une construction commune. Malgré les étonnements feints et le rejet modeste des louanges, on peut penser que Mme de Sévigné est heureuse de savoir que son style épistolaire satis-fait sa fille, comme celle-ci est heureuse de lire dans les lettres de sa mére ces exclamations répétées de surprise joyeuse. Observons de plus prés le jeu des miroirs : grisées par l'encens qu'elles s'apportent l'une á l'autre, les deux femmes vont

Voici établi, en 1674, un nous dans lequel la notion de réciprocité a fait place á celle de communauté, Mme de Sévigné semblant sous ce rapport s'en-fermer avec sa fille dans un tìte-á-tìte complaisant. A cette figure elle associera parfois, significative-ment, les substituts épistolaires de Mme de Gri-gnan.

Savez-vous comme écrit Montgobert ? elle écrit comme nous ; son commerce est fort agréable (II, 756).[1]-

Mesdemoiselles de Grignan, (...) vous *devriez m'écrire, et me conter mille choses, mais naturellement, et sans vous en faire une affaire, et me dire comme se porte votre chére marâtre : cela vous accoutumerait á écrire facilement comme nous (II, 466).* ~.

Mais il a fallu quelques années á Mme de Sévigné avant de reconnaître cette communauté privilégiée d'écriture. De 1671 jusqu'au début de 1679, les formules élogieuses sont sous sa plume moins uniformes et superficielles qu'elles ne le deviendront par la suite, parce que l'épistoliére a réellement conscience d'ìtre utile á sa fille en lui énumérant en détail, avec précision, les principales qualités qu'elle découvre l'une aprés l'autre dans soit s[yle, á savoir : teylresse et naturel, vérité, simplicité, Composition (I, Z87);` vivacité (I, ~301),~~origi-nalité (I, 196)l,~en lui montrant aussi la variété des registres stylistiques oú s'exercent ces qualités, depuis ,lçs plaisanteries salées á l'adresse du *frater (I,* 301)ejusqu'aux maximes et définitions morales

(I, 4-86y ˬ(10), en passant par le billet plaisant (I, 278),-1a relation (I, 215),'.e.nfin.lES péroiodes et tirades de l'éloquence (I, 459,ˬ542,˗5,54).˗En mai 1672 déjá Mme de Sévigné peut décerner á sa fille ce *satisfecit,* qui vaut peut-ìtre autant pour la maîtresse que pour l'éléve : *a* votre style est devenu comme on le peut souhaiter, il est fait et parfait, vous n'avez qu'á continuer, et vous bien, garder de vouloir le rendre meilleur » (I, 554). Une derniére confirmation en janvier_ .1674 : « votre style s'est perfectionné » (I, 670). i.a for-mule équivaut exactement au « fait et parfait » précédent ; elle correspond aussi á celle par la-quelle Mme de Sévigné reconnaissait, nous l'avons vu il y a un instant, l'incapacité épistolaire de la fille de la princesse de Tarentax;le style de celle-ci n'était « point fait » (I, 888). Mme de Sévigné, quant á elle, n'attend plus désormais de sa fille qu'elle lui révéle de nouvelles qualités dans sa maniére de s'exprimer par lettre : elle a mainte-nant adapté. son propre art de lire á cet art d'écrire, au point de projeter sur ses caractéristiques une compléte et définitive approbation.

Notre épistoliére, on le sait (je précise en passant qu'au cours de la présente communication je prends toujours ce terme dans une acception

25

;inrr,rle, sans 1e rapporter á la distinction de *lorir~uin* et de *l'écrivant),* notre épistoliére ne se aaohc pas d'ìtre fort attentive á la qualité stylis-tique des lettres « du tiers et du quart ». Dans son ai mle lI. Nies a fait figurer un utile catalogue des r(11 ucils épistolaires de langue française imprimés *juˑ~clu'á* la fin du LVIIe siécle (11). Un astérisque *v* marque le titre des ouvrages dont on peut ìtre ~!lr (pie lime de Sévigné les connaît. Or c'est une ~ imlrrantaine d'auteurs qui se trouvent signalés

Auxquels il conviendra d'ajouter tous ceux iˑort Mine de Sévigné commente les lettres ma-wmcrites. On peut supposer donc que l'approbation !pportée aux lettres filiales, quelque sentimentale ~y'cn soit l'origine profonde, n'en sera pas moins ~ i t rrrtiwe ni moins délicate dans sa formulation ;

ju m'y connajs », affirme la marquise sans am-, .a~rs ([II, 661):IUne thése actuellement préparée v la direction du professeur John I,app á ˑt;mfmd University est consacrée á « l'art de %Ime (le Sévigné n (12) : c'est peut-ìtre entamer n chapitre de cette thése que de s'interroger v.~,iintenant sur deux différents ntodes d'écriture t ilisu5 tous deux par Mme de Grignan et Mme ;a su:-igné.

normalement susciter plus d'intérìt chez le lecteur que la lettre-conversation, dans la mesure oú l'auteur y aura fait oeuvre plus originale, et par suite s'y sera livré lui-mìme avec davantage d'authenticité (14).

La lettre-causerie, ne trouvant aucun prétexte dans une lettre reçue, fait appel á d'autres sources. Si l'on y trouve des nouvelles, elles seront sélec-tionnées en proportion du seul agrément des relations auxquelles elles peuvent prìter. D'autre part on y parlera de soi, ce qui implique qu'on aura éventuellement recours a la rubrique infinie des généralités morales et sentimentales. C'est surtout dans le cas oir les nouvelles font entiére-ment défaut que Mme de

Sévigné utilise sa célébre expression des lettres « sur la pointe d'une aiguille » (ou « sur la pointe des vents », ou encore « sur la plume des vents »). Ainsi dés le 17 avril 1671 :
Cette lettre du vendredi est sur la pointe d'une aiguille ; car il n'y a point de réponse á faire, et pour moi, je ne sais point de nouvelles (I, 262). • ,
Voici maintenant une formule symétrique, á propos d'une le(tre de la comtesse :
je reçois votre lettre du 23e, écrite sur la plume des vents, aussi bien que la mienne du vendredi. Ah ! ma fille, qu'elle est aimable ! quoiqu'elle ne soit point une réponse ; elle en vaut mille fois mieux. C'est donc lá ce que vous m'écrivez, quand vous n'avez rien á me dire. Voilá qui me ravit : vous me dites raille teiolrrssrs, etc. (I, u04).'=
(.(11t2-ci utilise souvent, pour qualifier son dialogue wm la comtesse, les termes de *causerie* et de *~unor.sation.* Or ces deux termes ne sont pas en ra,Jr ˙itnérale svnonvmes sous sa plume. La ~ ~rr~¯crsWion est un échange de propos soumis á unr certaine ponctualité : « ce sont des conversa-t iwrrs que nos letlxes : je vous parle, et vous me r< lmnclez » (I, î93¯; voir 889)¯. '1~1ussi pour obtenir
lo crrilo (l'une <.onvcrsation » finit-il « répondre â «les) réponses » (á I3ussy-Rabutin, III, 1611.-`La wit ion (le conversation est donc liée á celle de n pwse, elle définit chez Mme de Sévigné une -r;anisation réguliérement alternée du discours y)i;tolaire (13), mais en principe ne présuppose :,ucun type de contenu. I1 est vrai qu'un sujet de 1wm¯ersation qui mérite (Fétre successivement w)mmenté par les deux épistoliéres doit évident-ment ctre affecté, aussi bien aux yeux de l'une ;lue de l'autre, d'un degré reconnu d'intérìt et (lu dignité. La causerie au contraire n'a rien á voir avec ce **systémed'échos.** Causer, c'est « dire des riens » (III, 309).-Plus précisément c'est donner libre cours á la fantaisie, á l'imagination, á un pas que selon les régles de la politesse il est nnrl~uant plaisir sans prétention. La causerie porte volontiers de parler de soi (voir III, 189,'u 13uss~-I ~~rl~utin). sur « ce qui se présente », sur des « bagatelles » ou des « folies », elle ne tient pas compte de l'impor- tance relative des « nouvelles » proprement dites,_ _. et y'a que faire des « choses sérieuses » (III, 360, 5?4, 618;'659):'En 1688, le mercredi est ce « terri- clwnurr au 1Me » jour de la semaine oú Mme de Sévigné, de Paris, écrit á sa fille sans avoir reçu de lettre d'elle, donc sans pouvoir lui répondre : çe jour sera propre á « causer un peu » (III, 294). Il est clair que dans la causerie le plaisir que procure l'écriture est plus pur, en l'absence de cette sorte de détermination mécanique á laquelle est soumise la conversation. Dans la causerie le choix des sujets, leur nombre, et l'ampleur de l'urticle qui est réservé á chacun, sont libres (III, 512, 631): Finalement on est amené á penser que la lettre-causerie (ou la partie-causerie d'une lettre) devra

Les livres de civilité et les manuels enseignent, et mìme Mme de Séviyné n'ignore, pas que selon les régles de la politesse il est nnrl~uant de parler de soi (voir III, 189,'u 13uss~-I ~~rl~utin).
Mais l'épistoliére situe son art bien loin dus codes (le, la politesse. Comment cette mére renorrcur,tit-clle, pour la seule raison qu'elle n'a ni nuuvellrs ni réponse á envoyer á sa fille, a saisir l'wcmrsion d'un courrier ? Elle est donc conduite á

Le cas de ces lettres sans « sujet » n'est pas rarc. Elles se confinent dans des détails dmncsticluc~ habilement développés et mis en valeur, dans (lus réflexions et des confidences. Mais la qualité, *-nct_~_r1irF np* fin (ln nnmiitn t'~ff~~t 1.),-,~(t11010g1qUe et sentimental de la lettre, n'est pas cri danger, bien au contraire. Des Rochers, Mme de Sévionu écrit un jour á sa fille :

C'est purement de mes nouvelles que vous nurc= ; ct *voyez ma confiance, je suis persuadée qu~° ry~,* ninte_ *mieux (ces lettres) lá que les autros (I, .9nril.l~-*

Les deux femmes en effet sont l)arl;rilurnont d'qeord,sur ce point de leur $_{ar}$t commun (111, 30,' 175).,1!

parler de soi les lettres de noblesse qui hii tout défaut. Elle en affirme en une occasion l'a-t WiL'nt extrìme, dés lors qu' « on s'aime, et qu'on prend intérìt les uns aux autres » (II, 13).'" Il semble pourtant que ce ne soit pas sans quelque sentiment de gìne que Mme de Sévigné se laisse emporter dans cette direction réprouvée par le bon usage. Tout d'abord, elle ne cache pas que sa confidence, loin de servir á quelque épanchement verbeux, n'aurait aucun sens si elle ne tendait á provoquer, á justifier et á équilibrer la confidence symçtrique de sa correspondante (II, 13'; III, 17,5). Car,

26

bien sùr, sa curiosité maternelle la pousse á quìter le plus gTand nombre possible d'informations concernant Mme de Grignan. Plutôt que de poser des séries de questions, procédé peu élégant et ne conduisant pas á un véritable dialogue, _Mme de Sévigné préfére donner l'exemple et se livrer, et finit par identifier sa fille et elle dans la procla-mation d'un goùt commun pour le *parler de soi : ma bonne, il me semble que vous 'ìtes assez comme moi, e(que nous mettons au premier ranq les choses qui nous reqardent, et le reste vient aprés pour arrondir lu dépìche (III, 30) (15).'*

L'image des deux épistoliéres se trouve encore une fois confondue.

D'autre part Mme de Sévigné a l'habitude de conduire ces développements personnels <i des élargissements volontiers sentencieux, qu'elle con-clut par une sorte de pirouette ou de sursaut stylistique qui a pour effet de ramener dans le registre plaisant, de teinter d'ironie des phrases qui paraissent soudain Lrop sérieuses. « Voyez (...) oú me voilá ! (...) j'admire comme je m'égare » (II, 7'-)3)':".« Vraiment je suis folle, voyez un peu oú je me jette » (II, 831):=C'est ainsi que l'épisto-liére, aprés avoir laissé courir sa plume sur la pente (le la révcric, se ressaisit et revient a des su,jcts moins yéncrmm, plus Modestes eL plus y~rehles. ()r culte habitude, il ne semble pas due _~Ime de Scvigné 1a partage avec sa fille. Celle-ci u'a pas, quand elle écrit á son tour « sur la plume des vents », á craindre que l'inspiration lui manque, ou qu'une méditation insolite vienne modifier le ton ou l'allure coutumiére de ses lettres. « Vous n'avez rien á me dire », remarque Mme de Sévigné~ votre lettrc , an v:jnt mille fois mien~ p (T, n011_ "l P)is :w1~ plus, tard : « En vérité, vous n'avez pas Ucauin du mus lettres pour écrire ; VOUS discourez fort bien sans avoir un théme » (I, 1)35-36).' -

Un autre des vocables á la signification si nuancée que Mme de Sévigné fait servir á la description de son univers épistolaire, le mot de *libertinage,* se propose ici á .notre attention. *Liberfine* est la plume (III, 303),' ou la lettre (III, 307); 'ou l'épis-toliére elle-mìme (á Bussy-Rabutin, II, 436}-: le terme n'a pas toujours exactement le mìme sens mais l'accent légérement provocant que Mme de Sévigné lui donne quand elle l'applique á sa propre écriture pour revendiquer son droit á la fantaisie, á la hardiesse, á l'originalité, on ne le trouve plus lorsqu'il s'agit. d'apprécier la maniére de sa fille :

Vous écrivez si bien, ma chére enfant, quand vous n'avez point de sujet, que je n'aime pas moins ces lettres-lá toutes libertines, que celles oú vous faites réponse (III, 306-307).":

« Je n'aime pas moins » est á vrai dire une litote, car 1VIme de Sévigné préfére entendre sa fille relater des épisodes de sa vie publique ou privée, plutôt qu'elle n'attend un commentaire en réponse aux nouvelles qu'elle a elle-mìme expédiées.

Certes il v a á cela d'excellentes raisons sentimen-tales, dont nous pourrions nous contenter : la passion maternelle transporte Mme de Sévignu aux lieux oú vit sa fille, et cette mìme passion s'assouvira d'autant plus heureusement que l'illu-sion sera favorisée par le réalisme

anecdotique du support épistolaire. -Mais ces raisons sentimeuLales s'appuient elles-mìmes sur des qualités techniques. et c'est á celles-lá aussi que pense Mme de SévigW' quand elle dit : « je n'aime pas moins ». Car lirnr de Grignan développe de soi des images qu'clle sait comment rendre plaisantes á sa mére. l,:r gaîté, la vivacité, la justesse dut toit
sous sa plume la constante liberté de l'inventimv (parmi cinquante exemples : I, t3`O3)'.'Le stvlr de ses lettres est brillant, non exempt d'une ceriaillu recherche, vite devenue systématique, qui Icur assure l'admiration constamment renouvelée *(lu I;r* marquise.
Je voudrais m'arrìter sur ce dernier point, qui marquera nettement une des limites du ch~rru!) d'application de la notion de &ciprocité et cl'iclco-tification, cette limite étant elle-mìme due *:r* l'aspect concurrentiel du rapport épistolaire (1G). Mme de Sévigné, me semble-t-il, reconnaît clmz sa fille une aisance qu'elle ne posséde pas ellu-mìme dans le domaine de **l'imagination stylist** idm. *11* la différence de la marquise, '-\Ime de Gri~irwv ne craint pas d'avoir á rédiger des lettres dtrl'lairm ou d'obligation. Elle sait en étoffer le sujcl, U *v* fait toujours- admirer une parfaite justesw dc ton (III, 538', 535,. etc.). (:'est cette ménre tm ilih**gracieuse qui lui fait éviter les « landes e (** 11, -, 717 v oú parfois s'égare sa mére. l'lns naturullr. !,,ri, irré guliére (laits son stvle, portée o l (in,)!i ,n
á la songerie, Wme de *Sévi*l(snc' semble *1v* éprouver comme un ru(irri mn mm
i~ i: jalousie devant la vivacité régulit~re, u! !~~m ! toujours nouvelle, des peintures et (lus n;vrr;Ui-~i-
~i de Mme de Grignan. Les narrations en pari iciilÎci sont l'objet d'un débat infini entre les deux lcurmu<. chacune tenant, en ce qui regarde cet excruic *u,* ,u accorder la palme á l'autre. Cela prouve mi mmim qu'elles n'y employaient pas la mìme maniére, *ut* que sur ce point leurs goùts différaient (1 i).
On ne saurait s'en étonner. La différence (lus générations, des lectures, des milieux est consicl~-rable. Le pouvoir d'attraction qu'exercent l'unc sur l'autre les deux épistoliéres est au contrairc étroitement limité á l'univers épistolaire qui leur est commun. Et si les deux volets du diptyque sont toujours complémentaires, ils peuvent natu-rellement l'ìtre suivant des lois différentes de la symétrie. Toujours est-il que cette complémentarité des lettres de Mme de Grignan par rapport á celles de sa mére, c'est-á-dire finalement leur *qualité,* a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du monument que nous admirons.

Bernard BKAY

M. Vanuxem : J'ai été frappé en écoutant M. Bray par tout ce qu'il nous a dit sur le souci (le style entre les deux épistoliéres. Ne serait-ce pas que les deux femmes avaient conscience que leurs lettres étaient destinées á un public ? Mme de Sévigné montrait les lettres de sa fille autour d'elle et en était fort fiére. Mme de Grignan devait éga-**lement montrer les lettres de** sa mére. Plutôt que d'épis-toliéres, ne devrait-on pas parler a d'écrivains » ?
Il. Bray : En simplifiant ma réponse, car il s'agit au fond d'un autre sujet, je crois qu'en effet il y a déjá un certain « public » qui est présent, qui est au courant de la correspondance. D'autre part dans le texte des lettres, la plus grande part (d'un côté comme de l'autre) déborde le pur et simple dialogue sentimental. **Certes, c'est cette partie sentimentale du dialogue, la plus profonde,** qui commande au départ l'écriture : cela, je ne le mets pas en doute le moindre instant. **Mais l'écriture impose en-suite ses lois. Aussi, qualifier les deux femmes d'épisto-liéres ou d'écrivains... Il faut ìtre trés prudent dans l'emploi (le ces termes.** II me semble que mìme si les lcttres doivent ìtre lues par quelques témoins, ces témoins seront aussi des témoins de l'amour que les deux femmes se portent. Donc cela ne fait qu'amplifier, qu'élargir le prwl~lérr.c sans le modifier au fond.
\Inte Gérard : Le souci (le la qualité littéraire, qu'a sou-li'-né JI. Bernard Bray, n'est pas toujours lié au souci ~In public ou de la renommée. N'apparaît-il pas souvent w~mme le goùt personnel de Mine (le Sévigné, servi par 'v maitrise stylistique et renforcé par un idéal plus vaste, ;ni refuse la. médiocrité et le conformisme ?

\1 F{rav : Parfaitement.

\I Cordelier : Je crois pouvoir affirmer, \l. 13ray, que cwmmunication était attendue avec beaucoup d'in-' p;rr tous les sévi;nisles, ne serait-ce que parce que ~ \ -lis situez á uo pôle d'un globe, si je puis dire, (lotit I n,, hune occuperait l'autre 1)(')Ie. Bien entendu, je tiu. .l'ai été trés fraappé par ce due vous dites á pro-- .~ I;v curiosité maternelle (le Mine (le Sévigné qui ~Iˈtunir (le véritables nouvelles (le sa fille, s'efforce a I-iat lui poser trop (le questions. C'est une remar-**~nl~tilc** sur fa prudence et tnìtne la ruse (le la pas-_
. .. ; ~ . . . . . _ _ - _ _ . _ _ . +I~wiwn. NIme de Sévigné, assurez-vous, donne l'exemple (in parler-pour-ne-rien-dire. C'est vrai. n ~il, moins d'accord avec vous au sujet de la a ja-~lu lu marquise vis-á-vis (le la comtesse sur ce ' I~;~rliculier. D'autre part, vous dites que Mine (le Sé-- _ n voulu élever sa fille at son niveau. Certes. mais ? Tout sirnplement, á mon avis, pour l'inciter i acrire réguliérement et longuement. En réalité, elle - m c de l'élever á son niveau, mais selon moi elle n'y m re ussi. D'ailleurs Mme (le Grignan savait bien que ~ m I **ahsence, c'est-á-dire dans l'échange épistolaire, ~c montrait inférieure** á sa mére comme elle l'avait dans la présence, c'est-á-dire dans le monde. Les ;uulités que la marquise attribue á sa fille, ne sont donc w fond, vous l'avez sous-entendu, que les siennes pro-1)i us et point du tout celles de la comtesse. Alors le « nous » du _NIme (le Sévigné quand elle dit « Elle écrit comme rr,)us », lie vous semble-t-il pas un peu menteur ?
M. Bray : Je vous accorde que le terme (le ***jalousie*** n'est sans doute pas tout á fait propre. Mais je voulais tout de méme souligner qu'il y a un sentiment (le concurrence et parfois d'infériorité. Dans le cas trés précis oú elle rluit faire partir une lettre, et oú elle n'a **rien de spécial ú dire, Mme (le** Sévigné constate qu'elle n'arrive pas á se débrouiller avec autant d'aisance que sa fille. ***Jalousie*** est peut-ìtre un peu exagéré, mais enfin c'est dans cette direction que j'aurais voulu orienter la recherche. Quant au nous... Je vous demande pardon, vous m'avez deman-dé s'il constituait un mensonge ?
II. Cordelier : C'est cela.
II. Bray : Il est trés difficile de préciser le côté ***dupe ou pas dupe*** de Mme de Sévigné. Elle joue évidemment un certain jeu, mais enfin, dans cet univers-lá, je crois que, profondément, elle ressent de l'admiration pour la ma-niére dont écrit sa fille. Peut-ìtre n'est-ce pas entiére-ment pour des raisons théoriques : la **raison profonde (le cette admiration est bien** sùr sentimentale. Mais l'ex-
pression de cette admiration fait une place importante á des jugements utiles, précis.

M. Nies : Je pense que je pencherais plutôt pour l'opi-nion de M. Cordelier. L'admiration de la marquise pour cette « aisance d'imagination » de -Mme (le Grignan dont vous parliez, fait partie, á l'époque de Nlme (le Sévigné, des compliments prescrits par l'art de la lettre. Si nous connaissions un plus grand nombre des lettres (le Mme de Grignan, nous pourrions trés probablement constater que la comtesse faisait á sa mére des compli-ments tout á fait semblables. Au début (le votre com-munication vous avez, je crois, mentionné due, dans une grande partie de leur correspondance, la mére aussi bien que la fille se servaient, (le maniére sans doute ori-ginale, de formules qui **se trouvent aussi ailleurs, chez d'autres épistoliers contemporains.** Or je suppose du'une grande part de cette admiration que l'on retrouve cons-tamment chez la marquise, pourrait s'espliduer par l'adoption d'un tel « rituel » (le la lettre.

IL Brag : Je ne crois pas avoir dit que ~NIme de Sévi<,né utilise des formules qui se trouvent ailleurs, ou cn tout cas je n'ai pas voulu dire qu'elle utilisait ces furntufes sciemment. De mìme dans mon article j'ai simplement voulu montrer qu'il se développait dans ses lettres un a **systéme épistolaire** » (dans le sens oú on parlerait d'un systéme stellaire), qu'il s'est constitué dans la correspon-dance un univers intérieur dans lequel la lettre elle-rné-me est sans cesse en question. On a, je pense, parfois forcé ma pensée, mais je ne crois pas avoir dit autre chose.
M. Duchî•ne : Je voudrais, comme bien des fois, me faire l'avocat (le Mme de Grignan, car pour dialoguer, il faut ìtre deux. Et si la comtesse n'avait pas été capable (le donner la réplique, le dialogue aurait évidemment cessé. Alors de deux choses l'une : ou itiea la l>as•;irrn de Mine (le Sévigné déformait tellentent les lcttrcs trc' mu-diocres (le la comtesse qu'elles lui parai~suic W mr r l-lentes, et cela revient au meule due w elles l'utuiˈ !rt wa effet, ou bien les lettres (le Mine (le (*ri~r:nan n u l ; , i m O Iˈ:w si mauvaises et permettaient

effectivement lu clinl~~_~uu. J'incline d'autant plus vers la seconde solution (lue nuu, possédons une douzaine de lettres de la comtesse, dont plusieurs á son mari, tout á fait admirables du point (le vue du contenu comme de celui áu style. Que Mine (le Gri-gnan **ait été intelligente, c'est certain.** Qu'clle ait reçu une formation intellectuelle sérieuse, trés vr;risemUla-blement meilleure que celle (le sa mére, c'est cui·Ulin également. Alors pourquoi veut-on yu'cllc oit utu incat 1>able (le donner la réplique ? l';mce qu'elle cWit Wche '?
Elle ne l'était pas. Parce qu'elle lie aav.rit pas ccrirc '? Pourquoi dire qu'elle ne savait pi, ucrirc yui~yuc sa mére ne cesse (le dire le contraire ? f'arcc ctu'ulle v avait rien á dire ? Elle avait plus á dire (lu(· \lniu du
á cause de sa situation en Provence, et sa cmrreslmwl,rnle était toujours lá pour lui tendre en duclduc a-rtu la pcr-che : elle avait á répondre et pas seulement iv irmunter. Au fond, elle était elle aussi devant le miroir, et 1'iniage qu'elle y voyait, c'était celle que -Mme (le se faisait d'elle. Si donc la mére était supérieure lá la lille, Mme de Grignan se trouvait dans une situation privi-légiée puisqu'elle était comme soutenue par la bonne opinion (le sa correspondante. Bref, on ne peut ha, lmser en principe que Mme de Grignan était incapable du tcnir dans le dialogue une place qu'elle y a effectivement te-nue pendant de si nombreuses années. Quand quel-qu'un est incapable de répondre á une tendresse, il faut bien que cette tendresse meure tôt ou tard (c'eat lu thé-me des ***Lettres portugaises).*** Cela n'a pas été le cas, puis qu'elle a duré jusqu'á la mort. a L'incapacité (le Mme de Grignan est une invention qui arran:~e ccux qui veulent que Mme de Sévigné n'ait écrit que pour son propre plaisir, pour faire (le la littérature : rWms **ce cas seulement, l'épistoliére,** devenue auteur épistolaire, n'a pas besoin d'un correspondant á sa mesure. Si l'un admet au contraire que Mme de Grignan était excep-tionnelle á sa maniére par sa tendresse et soit talent, alors la lettre retrouve sa vraie fonction (le moven (le communication entre deux ìtres singuliers, et tant pis pour la vocation littéraire...
Vous avez, dans votre communication, fort bien montré les louanges de Mme de Sévigné á Mme (le Grinnan sur la qualité de ses lettres. Vous avez reconnu aussi que
ces louanges-lá se mìlent á d'autres louanges sur la qua-lité de la tendresse de Mme de Grignan. Au fond, nos divergences portent essentiellement sur ce qui est pré-pondérant, la qualité littéraire ou la qualité de la ten-dresse. Ces femmes s'écrivaient-elles bien parce qu'elles s'aimaient bien, ou disaient-elles bien qu'elles s'aimaient parce qu'elles voulaient bien écrire ? Sans doute mettez-vous plus l'accent sur la qualité de l'expression et moi davantage sur la qualité de l'affection ; c'est souvent la mìme chose. Vous avez cité un texte trés important, ce-lui oú il est question de la fille de la princesse de Tarente. II montre qee si la qualité des sentiments ne dispose pas d'un instrument de qualité pour s'exprimer, le senti-ment ne peut plus s'exprimer ; inversement si la qualité des sentiments ne préexiste pas á la qualité du style, celui-ci n'a plus de raison d'ìtre, et on le voit bien par exemple dans les manuels épistolaires. -M. Nies faisait remarquer que certains compliments de Mme de Sévi-gné soit[des compliments tout faits et qu'on les retrouve dans ces manuels. Certes, mais précisément, comme je l'ai montré dans un article de la *Revue d'Kistoire litté-raire de la France («* Réalité vécue et création littéraire : le statut particulier de la lettre ») la mìme phrase, quand il s'agit de lettres, n'a plus du tout la mìme signification selon le contexte et surtout selon le rapport des deux correspondants. Car, dans un roman, on a affaire á un systéme clos : la phrase s'explique en fonction de l'en-semble du roman. Dans une lettre au contraire, toute phrase signifie en fonction de fa vie, du rapport qui unit les deux correspondants et qui est un rapport vécu avant d'ìtre un rapport littéraire ou épistolaire. Pouvons-nous ìtre d'accord sur ce point ?
M. Bray : Oui. Je voudrais surtout dire que ce á quoi je me suis efforcé, c'est moins á peser les motivations épis-tolaires de Mme de Sévigné qu'á **décrire ce qui, dans ses lettres, porte sur la maniére d'écrire ces lettres, je dis bien sur la** maniére. Or en ce qui concerne cette *descrip-tion,* nous sommes en droit de tirer parti de tout ce que le siécle nous propose comme épistoliers contemporains, comme manuels, comme recueils, pour voir dans quelle mesure Mme de Sévigné leur ressemble, sans que cela mette en cause le degré de sincérité de son sentiment et de sa phrase. Je crois que nous pouvons ìtre d'accord lá-dessus.

M. Duehìne : Pas tout á fait, car je pense que, dans le cas de la lettre, on ne peut séparer la maniére (le dire de la sincérité de cette maniére (le dire. D'ailleurs, on pour-rait ouvrir un débat sur le point de savoir si, en ouvrant les lettres au hasard, il n'y aurait pas bien des phrases sur lesquelles on pourrait á juste titre poser la question : sont-elles belles ou non ? - Maintenant que nous connais-sons les textes par le manuscrit Capmas, on ne peut plus, je crois, dire que Mme de Sévigné surveille toujours son style. Avec elle, il faut d'ailleurs se défier des toujours ou des jamais : ce qu'on lit est le plus souvent « pres-que » vrai, car on peut citer aussi des exemples du con-traire. Ainsi quand vous dites qu'elle n'interroge jamais. On n'aurait pas de peine á citer cependant maint exem-ple d'interrogations.
VI. Bray : Elle ne pose pas de questions systématiques. Elle ne dit pas : qu'avez-vous fait tel jour ? ou elle le dit rarement, et moins systématiquement que ne le fe-raient d'autres méres á sa place.
Les références aux *Lettres* de Mme de Sévigné (tome et pare) sont donnée', entre parenthéses dans le l'édition Gérartl-(iaillv, Paris, Bibl. ., u.~ l'Itiade- a vol_ ly:>3, 1955, 1957. L'i rthoffraPhP u•l m-larni.vc. tiauf intlrcaltun cuutraire, il s ayt de lcttrcs lá Mine (tu Grignan.
« Sur la flatterie », *Nouvelle Revue de Psllehaiialyse,* no 1, automne 1977, pp. 131-151.
Fritz Nies, *Gaftungspcetik und Publikumsslruktur Zur Geschichte der Séuignébriefe, Munich, V* Pinl: 1972, pp, 243-260.

Mine l.alherme tlu-v,arti.

Voir, á propos d'une lettre de sa fille perdue ou égarée, la formule suivante : « c'est la suite tl'u~x• conversation que l'on interrompt » (III, (i33)t,tt

(3) (4)
Art. ci[., p. 131.
Art. cit., p. 13`?.
R. Duchìne, *Mme de Sévi yné et la lettre d'amour,* Paris, Bordas, 1970. Voir notamment pp. 53-54.
(14)
(6) *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs français, avec des noirs,* Lyon, B. Bailly, 16N9.

Cf. op. cit., p. 306 (Costar). Oh. cil., 1>1. ?iR-')ir1.
Op. cit., p. :nv.

(10) L'espérance est a le malheur du bonheur
(15)
(17)
Dans des lettres á Bussy-HabuLin, l'expression « s'amuser á répondre » montre bien le brin de condescendance avec laquelle Mme de Sévignc désigne la facilité d'une réponse, en regard de l'apport de nouveaux sujets, implicitement considéré comme plus méritoire (III, 1P1, lH

Le pronom complément *no(rus*q~ a Vici une valeur réfléchie et non réciproque : il se rapporte au sujet.

Je renvoie á mon article sur « Quelques **aspects du systéme épistolaire de** Mme de Sévigné », *kHLF, 1969, p.* 504.

J'espére avoir l'occasion de revenir sur cette question.

Chapitre 21.

L'Intelligence du passé les faits, l'écriture et le sens

Mélanges offerts á Jean LAFOND par ses amis

Études réunies par Pierre Aquilon, Jacques Chupeau, François Weil

Université de Tours 1988

MADAME DE SÉVIGNÉ ET L'ART DE LA NARRATION

Dans fart d'écrire une lettre entre pour une bonne part fart de conter. Les agréables causeurs ont toujours été et sont en-core les individus qui, racontant volontiers des histoires, y pren nent plaisir et savent communiquer ce plaisir á leurs auditeurs. Pourtant, "conter pour conter" est une occupation médiocre, que d'aucuns considérent comme indigne d'une compagnie un peu relevée. Pour ìtre véritablement plaisantes, les histoires res-pecteront donc quelques régles du bon goùt. Elles seront bréves, pour ne pas lasser l'attention ; claires, pour ìtre comprises sans embarras ; vraisemblables, sans quoi leur contenu est rejeté par l'imagination ; impressionnantes, c'est-á-dire capables d'amu-ser, ou d'émouvoir, ou d'inquiéter, ou

simplement d'intéresser. Tout autant qu'á l'homme de salon ces qualités sont nécessaires á l'épistolier, qui entretient avec son ou ses correspondants une conversation écrite. Au XVIIQ siécle plus qu'au XVIe et au XVIIIe, la lettre privée se donne surtout pour fonction de trans-mettre des nouvelles. A l'époque humaniste., échanges d'idées et de renseignements concernant la vie de la société érudite, au siécle des Lumiéres assauts galants et mondains ou confronta-tions philosophiques, les correspondances á l'âge classique reflé-tent la structure centralisée du nouvel État et font aller et ve-nir, le long d'un rayon du cercle, des anecdoctes, des tableaux, des commentaires qui forment une masse d'informations utiles tantôt á la périphérie tantôt au centre. Les trois grands épisto-liers du siécle, Balzac, Voiture et la marquise de Sévigné, témoi-gnent de cette richesse narrative.

Il est á peine besoin de recourir au traité de René Bary', ou de faire l'inventaire des relations de Mme de Sévigné avec les PP. Bouhours et Rapin', pour comprendre que celle-ci appli-quait d'instinct et avec la plus grande aisance, guidée pourtant par ses lectures et sa pratique du monde, des régles que les théoriciens de la rhétorique codifiaient avec quelque pesanteur. Les quatre qualités de la narration citées ci-dessus sont celles qu'énumére Bary : ne sont-elles pas présentes dans les lettres de la marquise ? Quant aux cinq sortes de narration distinguées par le mìme Bary - propre ou judiciaire, digressive, fabuleuse, romanesque, prophétique -, les exemples n'en manqueraient pas chez l'épistoliére. Mais l'important n'est pas lá. Il est dans les questions que se pose Mme de Sévigné relativement á la place de la narration dans ses propres lettres, et dans les qualités sty-listiques qu'elle reconnaît aux narrations qui figurent dans les lettres de sa fille. Un corpus critique étonnamment précis se constitue dans la correspondance, oú ne manquent ni les bons ni les mauvais exemples, ni les louanges attentivement moti-vées, ni les dérogations aux régles, qu'il faut plaisamment justi-fier, ni les comparaisons entre les deux épistoliéres, ni les co-quetteries stylistiques, soulignées souvent par des formules faussement modestes.

Narrer et *conter* sont équivalents, de mìme que *narration* et *conte.* Ce que l'on conte est une *histoire, ou* une *aventure, ou* une *scéne, ou* simplement une *chose'.* Parfois il ne s'agit que d'un *mot* agréable ou plaisant'. Si l'on insiste sur la facture du passage narratif, les termes *récit, relation,* quelquefois *peinture* (qui en général désigne plutôt une description) sont employés, de mìme que des appellations plus précises telles *qu'historiette, histoire de roman, histoire tragique.* Différents qualificatifs, presque toujours élogieux, s'appliqueront á la *conduite* de l'his-toire. Les narrations se distinguent des *nouvelles.* Celles-ci ne sont que de bréves informations concernant des événements qu'il sera utile de connaître. Celles-lá ont une valeur propre, que leur communiquent leur présentation et leur organisation : chaque narration forme un tout, introduit et conclu ; l'action est située en temps et lieu, les personnages sont décrits, des péripé-ties, un dénouement sont au moins esquissés ; il s'agit donc d'un segment textuel refermé sur lui-mìme, et qui sera soumis, en

fonction de son charme, á une appréciation séparée. Pour en terminer avec ce vocabulaire, notons, mais cela va de soi, que les narrations chez Mme de Sévigné appartiennent au registre de la *conversation,* non de la *causerie.*

Le temps verbal employé est normalement le passé simple. Lorsqu'il s'agit de donner au récit une vivacité accrue, Mme de Sévigné a recours au présent historique. Le mouvement en diablé de la lettre du 16 mars 1689, dans laquelle l'épistoliére conte la "victoire" obtenue en justice sur les "ennemis" de sa fil-le, débute par une succession de présents qu'on dirait emprun-tée aux

Plaideurs de Racine ("On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge. On la ressasse. Il arrive des in-cidents. I$_l$ ...lOn sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers ; en trois jours, on voit vingt-deux juges. On crie, on fait du bruit, on se plaint auxquels succédent des passés composes qui marquent avec orgueil l'aspect définitivement réglé du litige (16.3.89 = III, 541-543). La remarquable qualité de cette narration a été saluée par Mme de Grignan, qui l'a dé-clarée "vive" et qui s'est montrée "contente de la peinture" faite par sa mére de cette scéne (30.3.89 = III, 564).

L'authenticité des faits relatés constitue la premiére condi-tion d'une narration digne d'intérìt. Dans une certaine fnesure cette authenticité suffirait parfois á justifier le récit d'un épi-sode apparemment insignifiant ou douteux: "Voilá une belle narration bien divertissante et bien nécessaire", écrit non sans ironie Mme de Sévigné aprés avoir raconté la "colique trés fâcheuse" dont elle a souffert; "mais elle est vraie, ma bonne. I1 n'y a pas un mot pour un autre" (7.6.71 = I, 264-265). (?i;, aprés une étrange et sinistre apparition, qui s'est révélée prophéti-que : "Comme ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous" (á Moulceau, 13.1'?.$6 = III, 266). Cette vérité recherchée et garantie, et pourtant singu-liére ou mìme paradoxale, témoigne de la curiosité portée par l'épistoliére á tout ce qui fait apparaître des aspects inattendus de la nature humaine.

L'inattendu, l'anormal, surprend, semble une "folie". L'aven-ture contée est excentrique : elle déclenche généralement le ri-re, car la plupart des bonnes histoires sont drôles. Mme de Se-

vigné prend plaisir á conter parce qu'elle aime rire et faire rire. "Nous avons ri aux larmes de votre Mme de La Charce et de Philis, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans; je la vois d'ici. Que voulez-vous dire que vous ne narrez point bien ? Il n'y a chose au monde si plaisamment contée [...]. Je vous remercie de la peine que vous avez prise de narrer cette folie ; c'est un style que vous n'aimez pas, mais il m'a bien réjouie" (9.9.75 = II, 96-97). Mme de Grignan, qui de son propre penchant répugnerait aux facilités du genre, accorde parfois ce plaisir á sa mére, qui s'en montre avide, tout en s'excusant sur ce que cet aspect de l'art épistolaire n'est pas celui qui lui paraît le mieux convenir á son talent. Aussi la marquise répond-elle, d'une part en re-merciant sa fille de cet effort, d'autre part en la félicitant de sa réussite, ailleurs (mais c'est au début de la correspondance, lorsque Mme de Sévigné prend encore á tâche d'enseigner occa-sionnellement á sa fille quelques principes de fart épistolaire) en prenant la défense de cette pratique de la narration que Françoise-Marguerite semble dédaigner (27.3.71 = I, 201). La marquise s'en exprime plus simplement et plus librement avec son cousin Bussy : elle envoie un jour á celui-ci un "petit conte", qui n'est d'ailleurs que le *mot* "naif et plaisant" d'un homme du peuple ; Bussy accuse réception, glose sur le mot, félicite sa cou-sine, et lui envoie á son tour un "petit conte" analogue ; de cet échange Mme de Sévigné tire prétexte pour décréter á propos des "petits contes" : "Pour moi, je ne trouve point qu'il les faille entiérement bannir, quand ils sont courts et tout pleins de sel comme ceux que vous faites [...]" (9.10.75 = II, 123 ; de Bussy : 19.10.75 = II, 134 ; 29.12.75 = II, 201).

Les mots *plaisant, plaisamment,* couramment associés aux commentaires sur les narrations, disent bien la particuliére dé-lectation que ces fragments textuels contribuent á produire sur le lecteur. Ils divertissent, réjouissent, font rire aux larmes. Leur "naiveté" sera une qualité, puisqu'elle aura pour résultat d'accroître la distance entre l'histoire contée et l'esprit critique de ceux qui la lisent ou l'écoutent. Il est aussi des "folies" qui émeuvent et n'amusent point. Ainsi Mme de Sévigné, tout en se défendant de vouloir rivaliser avec sa fille ("Voilá qui est tout neuf d'hier au matin, mais cela n'est point digne de déchausser votre histoire amoureuse"), lui conte l'étrange histoire d'un re-venant dont s'émeut une paroisse - et qu'elle appelle encore une

"folie" - en guise de complément á I'"histoire tragique" plus ou moins comparable que lui avait narrée Mme de Grignan (27.5.72 = I, 519-520). Le célébre commentaire sur une autre "histoire tragique", celle de la mort du "pauvre Lauzier", té-moigne de la compétence que montre l'épistoliére lorsqu'il s'agit d'examiner une narration, en tenant compte de l'effet recher-ché, rire ou, comme ici, larmes : "Votre récit a toute la force de la rhétorique ; il suspend l'attention, il augmente la curiosité, et conduit á un événement si triste et si surprenant que j'en fus tout émue et fis un cri qui fit peur á mon fils. [...)" (1.1.90 = III, 792). Depuis prés de vingt ans qu'elle reçoit des lettres de sa fil-le, Mme de Sévigné en est encore á constater avec admiration les brillantes qualités que celle-ci manifeste dans ses lettres élé-gantes, tour á tour sérieuses, dramatiques, passionnées, amu-santes. Il est vrai qu'en 1672, c'est aprés quinze mois de sépara-tion et d'échanges ép4holaires qu'en relisant avec un visiteur, l'abbé Arnauld, une lettre de sa fille, Mme de Sévigné se rend compte de quelques-unes de ces qualités: "En lui montrant, je fus surprise moi-mìme de la justesse de vos périodes, elles sont quelquefois harmonieuses" (23.5.72 = I, 518). Les compliments adressés á Françoise-Marguerite sur ses lettres ne procédent donc pas de quelque automatisme, lié soit aux conventions de tout échange épistolaire soit aux effets instinctifs de l'amour maternel, ils s'appuient sur un jugement détaillé et exempt de préjugé.

La narration reléve d'une esthétique propre ; aussi sa théo-rie critique peut-elle constituer au sein de l'art épistolaire le chapitre le plus "littéraire", le plus indépendant á l'égard des conditionnements spécifiques de ce type d'écriture. D'autre part on constate que dans la correspondance de Mme de Sévigné une bonne partie des lettres contiennent une narration : notons á titre d'exemple qu'on en trouve une quarantaine dans les quel-que cent soixante-dix missives qu'elle a écrites pendant la deuxiéme période oú elle se trouve séparée de sa fille (27 mai 1675 - 13 décembre 1676), soit prés d'une lettre sur quatre. Ces fragments sont relativement faciles á isoler et se prìtent bien á la lecture á haute voix. Il n'est donc pas surprenant qu'ils constituent la partie de la correspondance la plus accessible á une collectivité, la plus mìlée á la vie sociale des deux épistolié-res. En 1672, aprés avoir loué sous la plume de sa fille "des pen-

sées et des tirades incomparables", Mme de Sévigné ajoute : "D'Hacqueville et moi, nous étions ravis de lire certains en-droits brillants; et mìme dans vos narrations, l'endroit qui re-garde le Roi, votre colére contre Lauzun et contre l'Évìque, ce sont des traits de maître. Quelquefois j'en donne aussi une petite part á Mme de Villars, mais elle s'attache aux tendresses (...;" (22.1.72 = I, 420). D'Hacqueville encore : "Il s'en va en Bre-tagne. Il a vu votre lettre, et Guitaut, et M. de La Rochefou-cauld. Ils sont tous trés contents de votre relation, mais surtout de l'histoire tragique ; elle est contée en perfection. [...1" !;27.5.72 = I, 519). L'histoire de Mme de La Charce, á laquelle il a été fait allusion ci-dessus, a fait rire aux larmes tout un petit groupe de lecteurs: "M. de Coulanges vous en parlera ; il lut cet endroit en perfection" (9.9.75 = II, 97). Encore le 14 juillet 1677, de grands éclats de rire saluent le "conte" de "la petite Madelei-ne , fort plaisamment conduit: le "bel abbé" et Chanles de Sé-vigné sont de la partie (14.7.77 = II, 486). A la différence de la *causerie,* effusion intime mìlée de propos légers et peu signi-fiants, á la différence de la litanie des *nouvelles,* informations sélectionnées en fonction de l'intérìt personnel des correspon-dantes, á la différence encore du dialogue alternatif des ques-tions et réponses, les narrations ne forment pas une part obliga-toirement constitutive du tissu de la correspondance, elles en représenteraient plutôt l'illustration, c'est-á-dire une orne-mentation supplémentaire qu'on peut apprécier et goüter sans ìtre personnellement impliqué dans un commerce qui reste d'abord privé. Mme de Sévigné écrit pourtant un jour á sa fille, en lui

reprochant 1'"aversion [qu'elle lui a.] toujours vue pour les narrations" : Il j'ai cru que vous aviez trop d'esprit pour ne pas voir qu'elles sont quelquefois agréables et nécessaires" (2?.3.71 = I. 201). Nous savons quels sont les agréments qu'a ici en vue l'épistoliére. Quant á la nécessité, elle ne saurait en ìtre séparée. Car la lettre familiére n'est pas seulement le lieu d'un échange d'informations utiles, ni mìme de curiosités exprimees et satisfaites, elle est aussi le véhicule d'une bienveillance loin-taine, qui prend en compte le plaisir du destinataire. L'orne-mentation divertissante que représente un passage narratif soi-gneusement construit, bref et habilement disposé est donc nécessaire á un échange épistolaire empreint d'affection et complet. C'est ainsi que chez Mme de Sévigné "plaisir et [...1

attention" se joignent dans la lecture de la "relation" que lui ex-pédie sa fille de sa visite á Marseille : "je suis fâchée de vous le dire, car vous n'aimez pas cela, mais vous narrez trés agréable-ment" (13.5.71 = I, 250).

La narration est donc le "sel" de la lettre. Forme courte á l'intérieur d'une forme courte, quintessence de l'écriture épisto-laire, elle en présente le charme principal, d'autant plus que sa structure libre lui évite la plupart des assujettissements dont souffre le reste du corps de la lettre, tels que la demande de nouvelles, la chronique des santés, les aléas du courrier, l'in-quiétude constante. Petit conte, qui doit se garder parfois d'une affabulation quasi romanesque, courtoise offrande au destina-taire d'un morceau de choix dont s'égaiera la missive, chef-d'oeuvre en miniature, la narration est certainement dans une lettre, á l'époque classique, le passage qui réclame la rédaction la plus soignée. Que ce soit â propos de ses propres lettres, de celles de sa fille ou d'autres correspondants, Mme de Sévigné, poussée par son goùt personnel, a ainsi distingué avec finesse, dans le message épistolaire, cette composante originale qu'est la narration. En portant sur ces fragments textuels, avec une ré-guliére insistance, des remarques qui démontrent son attention critique, elle prend place parmi les théoriciens les plus avertis de son art, d'un art qu'elle ne se contente pas de pratiquer avec génie[s].

B. BRAY Université de la Sarre

1 René Bary, *La Rhétorique françoise,* Paris, *1659.* Nombreuses réédi-tions.

2. Les citations de Mme de Sévigné renvoient (dorénavant entre parenthé-ses dans le texte) á l'éd. de la *Correspondance* par R. Duchéne, Bibl. de la Pléiade, *3 vol., 1972, 7.974, 1,978:* la date des lettres, en abrégé, est suivie de l'indication du tome et, de la page. Voir ici par exemple *16.9.76= II, 398; 29.5.79 = II, 648.*

3. "Mais écoutez, je vous prie, trois ou quatre petites choses qui sont trés vé-ritables, et qui sont assez extraordinaires". Il s'agit d'incidents surprenants dans le procés de Foucquet, parmi lesquels une "action héroique", "aventure" quasi miraculeuse que "conte" l'épistoliére (17.12.64 = I, 76).

4. Ainsi l'exclamation d'une provinciale et la réplique d'un assistant lors du "sacre" de l'abbesse de Chelles suffisent á former un "petit conte" (11.9.80 = III, 10).

5. J'ai utilisé dans quelques passages un mémoire de maîtrise présenté en 1970 á 1q.Tniversité d'Utrecht par Mlle E. Van der Vlugt et consacré á "L'art de la narration dans les lettres de Mme de Sévigné".

ô
"
ro
o n rt' ~ n
~
N a o n
~ o~o n
ci M [o] 14 m[a] hâ
rtn M, ID ~ Mâ m n â >o
h ro ~ooa
,1 rt o c~ aG 0
ono ra o " "rto~oa
rta~ ~> r~r
oao n~,

â â ~
~ n ~ [o] ro ~ô p o~ v~ [a] ~
.. N, N.
n "
ô
"
ro
o n rt' ~ n
~
N a o n
~ o~o n
ci M [o] 14 m[a] hâ
rtn M, ID ~ Mâ m n â >o
h ro ~ooa
,1 rt o c~ aG 0
ono ra o " "rto~oa
rta~ ~> r~r
oao n~,

â â ~

~ n ~ o ro ~ô p o~ v~ a ~

.. N, N.

n " ude de IIe -

ô "

ro

o n rt' ~ n

~ o n
N a ~ o~o n

ci M o 14 ma hâ

rtn M, ID m n
~ Mâ â >o

h ro ~ooa

¸1 rt o c~ aG 0

ono ra o " "rto~oa

rta~ ~> r~r

oao n~,

â â ~

~ n ~ o ro ~ô p o~ v~ a ~

.. N, N.

n " ude de IIe -

ô "

ro

o n rt' ~ n

~ o n
N a ~ o~o n

ci M o 14 ma hâ

rtn M, ID m n
~ Mâ â >o

h ro ~ooa

¸1 rt o c~ aG 0

ono ra o " "rto~oa

rta~ ~> r~r

oao n~,

ô
"

			ro
	on rt'		~ n
~ N	a		o n~ o~o n
	ci M	o14	m[a] hâ
rtn	M, ID~ Mâ	m	nâ >o

h	ro	~ooa
1 rt o	c~ aG 0	
ono	ra o "	"rto~oa
rta~	~> r~r	
oao	n~,	

â â ~
~ n ~ o ro ~ô p o~ v~ a ~
.. N, N.
n "
e ude de Ire -

"UNE FEMME DE VITRE" : Mme DE SEVIGNE EPISTOLIERE AUX ROCHERS

Commençons par le commencement :

"Salut á vous ! gens de campagne, A vous, immeubles de Bretagne, Attachés á votre maison Au-delá de toute raison. [...] Peut-ìtre que vos coeurs tranquilles, Censurant l'embarras des villes, Goùtent aux champs en liberté
Le repos et l'oisiveté. [...]"

C'est, á la premiére page de l'édition Duchìne (i), un plaisant et amical salut adressé par Bussy-Rabutin en mars 1646 á sa cousine, âgée de vingt ans et mariée depuis moins de deux ans. C'est en mìme temps, sur le mode connu du "rabutinage", une excellente évocation de la vie d'un châtelain de province, telle que l'imagine un Parisien. On songe á l'ironie de

Dorine, dans le Tartuffe de Mo-liére, décrivant á Marlane les plaisirs qui l'atten-dent dans la "petite ville" oú l'emménera son époux, et oú elle fera visite á

"Madame la baillive et: Madame. 1'élue."

Bussy-Rabutin utilise la rime commode, et chargée de sens : campagne / Bretagne, mais sous l'aspect satirique et conventionnel du développement il no-te trés précisément les caractéristiques réelles d'un tel séjour, encore valables pour Mme de Sévi-gné bien des années plus tard. C'est son intérìt économique :

"[...J raisons fort pertinentes

D'ìtre aux champs pour doubler ses rentes" ;

c'est la satisfaction sociale d'éprouver le respect du curé et des fidéles assemblés á l'église, et de diriger la communauté villageoise ; mais c'est aus-si, loin des devoirs mondains de la capitale, la re-cherche dé la liberté et du repos. Remarquons que Bussy-Rabutin ne peut guére se douter de l'atta-chement trés profond que Mme de Sévigné ressen-tira á l'égard de cette terre, qui lui vient de son mari, dont son veuvage la fera ma i tresse, et qu'elle laissera á son fils.

"Mme de Sévigné épistoliére aux Rochers", qu'est-ce á dire ? I1 s'agit en réalité d'un lot con-sidérable de lettres, á peu prés le quart de la correspondance que nous avons conservée de Mme de Sévigné. I1 convient naturellement de limiter exactement le choix aux lettres portant en tìte la mention "Aux Rochers", et d'écarter celles qui par exemple sont datées de Rennes, de Vannes ou d'autres villes bretonnes. Les cérémonies officielles de Rennes dictent en effet á Mme de Sévigné des images de mondanités et de rapports hiérarchiques,

des réflexions	sur	les structures administratives du
gouvernement	de	Bretagne comparées avec celles
qui régnent	en	Provence, qui s'apparentent aux

thémes traités á Paris rbien plutôt qu'á ceux qui sont propres á la résidence des Rochers.

Ainsi, c'est aprés une journée' épuisante passée dans le sillage de M. et de Mme de Chaulnes que Mme de Sévigné écrit á sa fille :

"Avoir fait mille visites de devoirs et de cou-vents, aller, venir, complimenter, s'épui-ser,devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur, c'est ce que nous· f imes hier, ma bonne. Je souhaite avec une grande passion d'ìtre hors d'ici, oú l'on m'honore trop ; je suis extrìmement affamée de jeùne et de silen-ce (c'est le régime qu'elle va retrouver aux Rochers]. Je n'ai pas beaucoup d'esprit, mais il me semble que je dépense ici ce que j'ai en piéces de 4 sols, que je jette et que je dissipe en sottises, et cela ne laisse pas de me rui-ner." (7 aout 1680)

Ces lignes datées de la capitale bretonne témoi-gnent du contraste qui régne entre Rennes et les Rochers : c'est dans cette' derniére résidence seu-lement qu'est possible la concentration intellec-tuelle, nécessaire selon Mme de Sévigné á la di-gnité et á la richesse de sa personnalité.

Pour faire un compte rond,' j'ai cependant joint aux lettres des Rochers les trois lettres datées de Vitré (Q). Bien qu'elles traitent aussi du théme des. Etats de Bretagne, on ne peut oublier que l'épisto-liére est chez elle á Vitré dans sa "Tour de Sévi-gné", que sa campagne en :est· éloignée de moins de deux lieues, et qu'elle-meme, des Rochers, écrit á sa fille, en une formule qui justifie le titre de ma communication :

"Ma pauvre bonne, ne sortirai-je point des nou-velles de Bretagne ? Quel chien de commerce avez-vous lá avec une femme de Vitré ?" (22 juillet 1671)(s).

Ce sont alors exactement trois cents lettres qu'au long de sa vie Mme de Sévigné a d·atées et expé-diées de son château prés de Vitré et de la ville mëme, depuis la célébre lettre á Tlussy-Itabutin de mars 1648, dans laquelle la marquise, aprés la naissance de Charles,

menace plaisamment son cou-sin de le' "réduire au lambel", jusqu'á une lettre á la comtesse de Grignan écrite en septembre 1690, soit cinq ans et demi avant la mort de l'épistolié-re.

Onze lettres datées des Rochers se répartissent sur les années 1648 á 1661. Les 289 autres sont expédiées au cours de cinq séjours (4), soit :

du	31 mai au 9 décembre 1671 : 56		
du	29 septembre 1675 au 22 mars 1676	:	55
du	2 juin au 20 octobre 1680 : 43		
du	24 septembre 1684 au 26 aoùt 1685	:	35
du	29 mai 1689 au 17 septembre 1690	:	100.

Environ 87 % des lettres considérées ont Mme de Grignan pour destinataire.

Ainsi c'est au long de plus de quarante années que la marquise a exercé aux Rochers une activité épistolaire. Sans doute s'est-elle sentie plus fidéle ment qu'ailleurs attachée au cadre familier, et fa-milial, de cette maison. Dwaucun de ses logis pari-siens, et de Carnavalet met¯ne, elle n'a expédié un plus grand nombre de lettres que de Vitré / les Rochers. 11 pouvait donc para i tre légitime d'exami-ner ces textes en prenant garde á leur lieu d'ex-pédition, et en y relevant d'éventuelles traces d'une Inscription particuliére de l'espace. La de-meure elle-mìme, les travaux de construction et de réfection qui y sont entrepris, d'autre part le parc, son aménagement progressif et son entretien, la croissance et l'abattage des arbres, les soucis donc de la propriétaire joints aux observations, plus ou moins agréables, de l'habitante, constituent á priori un théme propre. Mais peut-ìtre, plus qu'á Paris, autrement qu'á Livry, Ae calme, la proximité de la nature seront favorables par exemple á la réflexion ou á la rìverie : les lettres ne refléte-raient-elles pas originalement le lieu de leur écri-ture ? Voyons donc quel "chien de commerce" pou-vait entretenir "une femme de Vitré".

Déjá dans quelques-unes des lettres des Rochers qui précédent la séparation de 1671 appara i t une maniére amusée et condescendante de traiter les informations locales : on sait que le centralisme n'est pas une caractéristique récente de la vie in-tellectuelle française. La jeune femme ressent, ou en tout cas prend soin de noter son éloignement momentané de la capitale. C'est ainsi que remer-ciant Ménage, l'un de ses maitres, de lui avoir envoyé quelques livres (parmi lesquels la onziéme **Provinciale** de Pascal), elle ajoute :

"Cela divertit extrìmement en tous lieux, mais particuliérement á la campagne. Songez donc que vous ferez une charité toutes les fois que vous en userez ainsi (...]." .(12 septembre 1656)

Un peu plus tard, dans une lettre á Mlle de Montpensier, mìlée de vers et rédigée sur un ton plaisant mais avec une évidente application, Mme de Sévigné se déclare fiére d'ìtre "la seule" qui puisse apprendre á la princesse des "nouvelles de ce pays" aussi importantes qu'une "cavalcade" faite á Nantes par "quelques dames du quartier Saint-Paul", ou la légende populaire de la

"cane de Montfort, laquelle, tous les ans, au jour Saint-Nicolas, sort d'un étang avec ses ca-nétons, passe au travers de la foule du peuple, en canetant, vient á l'église et y laisse de ses petits en offrande." (30 octobre 1656)

Cette histoire de cane "n'est pas un conte de ma mére l'oie", ajoute l'épistoliére, mais "ma foi, lui ressemble fort" : la plaisanterie a pour double fonction d'égayer la fin de la lettre et de souli-gner la bassesse rustique de l'événement, indigne de l'intérìt d'une princesse dont on "souhaite avec passion le retour [...] á Paris".

Nous abordons maintenant la correspondance avec la comtesse de Grignan. La question du ryth-me épistolaire y revìt, on le sait, une importance considérable. Le transport des lettres entre Gri-gnan et les Rochers comporte une "correspondan-ce" á Paris, qui peut ìtre influencée par la saison ou les conditions météorologiques. Sauf circonstan-ces exceptionnellement favorables, Mme de Sévigné reçoit le vendredi, en un seul paquet, les deux lettres hebdomadaires que sa fille lui a écrites, approximativement, quatorze et dix jours

aupara-vant (5). Elle-mìme écrit également deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, au rythme
des deux . courriers qui, de Bretagne, rejoignent -Pa-ris. C'est dire que si la lettre du dimanche répond á celles qui sont arrivées aux Rochers le vendredi précédent, la lettre du mercredi quant á elle est souvent écrite "sur la pointe d'une aiguille" (parmi beaucoup d'autres, mercredi 4 décembre 1675) : son contenu, privé de l'appui, du prétexte que re-présentent les informations générales, nouvelles personnelles et questions formulées par Françoise-Marguerite, sera alors plus spécifiquement !'bre-ton".

	Comme	j'ai eu l'occasion de' le montrer dans
une	autre	communication, déjá ancienne (6), Mme
de	Sévigné	établit en effet trés précisément dans
ses	lettres,	et non uniquement dans celles qu'elle

destine á sa fille, une distinction entre deux mo-des d'écriture épistolaire, la' **conversation** et la **cau-ser;.e.** La conversation est un dialogue, elle est fondée sur la notion de réponse. Dans la conversa-tlon, mére et fille entretiennent une véritable **cor-respondance,** reprenant chacune le sujet traité pré-cédemment par l'autre, **a,-ticbe** par article. Dans ce type d'échange Mme de Sévigné se sent particulié-rement proche de sa fille_ elle lit avidement les nouvelles que celle-ci lui envoie, elle participe par la pensée aux activités de Grignan, elle commente, conseille, exhorte, s'inquiéte, bref elle vit de la vie mìme de la comtesse. Dans ce cas, il est clair que le texte de la lettre ne sera pas influencé par le lieu oú elle a été écrite. De meme, le chapitre des compliments épistolaires, les marques d'admira-tion devant les réussites expressives de la comtes-se - la "gazette" médicale, c'est-á-dire les nouvel-les de leur santé et de celle de leurs proches qu'échangent les deux femmes ~- la chronique des
informations touchant le vaste cercle des relations et connaissances communés, formeront une identi-que substance dans les lettres des Rochers et dans les autres.

"Je n'ai point reçu votre lettre, ma fille [...]. C'est la fantaisie de la poste ; il n'y a qu'á la souffrir. Mais comme je suis toujours á Grignan avec vous, je perds la suite de la conversa-tion ; c'est ce qui me fâche." (13 novembre 1689)

La **causerie** prend alors le relais. Moins appa-rentée á l'entretien proprement dit, la causerie se-lon Mme de Sévigné (cette acception n'est pas si gnalée par Littré) est une sorte de monologue sans prétention, oú la fantaisie a sa part, oú l'humeur bonne ou mauvaise s'exprime librement, oú l'on laisse s'épancher des réflexions intimes.

"Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, et je m'en vais donc causer avec vous tout á l'aise." (10 juillet 1689) .

Ce type d'écriture est ironiquement qualifié par-fois de "vrai discours" (22 décembre 1689), mais plus souvent la châtelaine des Rochers constate qu'il améne sous sa plume -des "bagatelles" (5 juil-let 1671), de "Petites nouvelles d'ici" (7 juin 1671), des "détails" (23 octobre 1689), des "miséres" (28 décembre 1689), des "pauvretés" (13 octobre 1675).

Ces expressions péjoratives s'expliquent certes en partie par le rituel, bien connu, qu'impose la courtoisie épistolaire. I1 convient en effet de dé-
précier le domaine du je pour valoriser en contre-partie celui du **vous :** mes nouvelles sont sans inté-rìt en comparaison des-vôtres, ma santé ne comp-te pas au regard de la vôtre, mon style épistolaire ne vaut pas le vôtre, etc. Toutefois ce formulaire est beaucoup plus utilisé aux Rochers qu'á Paris, et la simple expression, souvent employée, de "nouvelles de Bretagne" (voir plus haut ; également 27 novembre 1675 etc.) en vient á marquer une ri-dicule insignifiance. De mìme

"la disette de sujets m'a jetée aujourd'hui dans de beaux détails", (22 juillet 1671)

détails tout juste bons á remplir les blancs du dia-logue interrompu, et dont le seul prix vient de l'amitié de la destinataire.

Les "nouvelles de Bretagne" pourtant sont trai-tées par l'épistoliére avec son art habituel, dans la description comme dans la narration. Elles cons tituent une chronique vivante, personnalisée, préci-se, remplie de faits observés, révélateurs des atti-tudes et des mentalités provinciales.' Les historiens ici présents s'y sont reportés déjá á plusieurs re-prises. I1 faut donc dépasser ce **tors** moqueur et quelque peu méprisant, qui fait partie de la con-vention épistolaire tacitement passée entre les deux femmes, Parisiennes attirées toutes deux dans l'orbite aristocratique dont le centre est la Cour. Une vision distante n'interdit pas la recherche du pittoresque, et les sourires: du peintre donnent á l'évocation un charme divertissant, qui correspond á l'une des fonctions de ; la lettre : il s'agit de distraire la comtesse de Grignan, autre moyen d'ttre-avec-elle.

Car Françoise-Marguerite conna i t bien les Roc-hers, oú elle a passé une partie de son enfance et de son adolescence. Son souvenir notamment est partout présent dans le parc du château. Une cer-taine complicité est donc á l'oeuvre dans le texte des lettres, particuliérement sensible en 1671, quand Mme de Sévigné ne conna i t pas encore le domaine de Grignan, et pour se rendre sa fille présente l'imagine volontiers auprés d'elle dans ce pays qui, á proprement parler, est plutôt le pays de Françoise-Marguerite que celui de sa mére. Ainsi la cause-rie bretonne monologuée pourrait ìtre l'unique voix qu'on entend d'un dialogue atrophié, les "nouvelles de Bretagne" se référant á un loin-tain passé dé familiéres railleries, de clins d'oeil amusés, de tendre et secréte intelligence. Les Ro-chers, c'est le pays connu. En revanche, Grignan est á "deux cents" (6 octobre 1675) ou "trois cents lieues" (24 juin 1G71), voire á "mille lieues" (l0 novembre 1675), ou peut-ìtre mìme "outremer" (30 juillet et 27 avut 1690).

II n'y a donc rien á dire des Rochers, rien que Mme de Grignan ne sùt déjá. I1 ne s'y passe rien - hormis, durant quelques jours, la tenue des Etats á Vitré, hormis surtout le décours des années et des saisons, qui entraine les changements de temps, et la croissance des arbres du parc, et le vieillisse-ment et la mort des hommes. A Bussy-Rabutin, Mme de Sévlgné écrit, aprés avoir inscrit en tìte de sa lettre "Aux Rochers, ce 5e février 1690",

"Cette date vous représente d'abord un désert, une solitude."
Et á sa fille :

"Voilá toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point, et ***qui ne voit guére,*** comme le pigeon de La Fontaine." (29 janvier 1690)

13 est vrai que cette derniére citation a été déjá utilisée par l'épistoliére, dix ans auparavant, de Paris mìme, pour excuser une lettre pauvre en nouvelles. Mais, quelle que soit la compagnie ami-cale, familiale ou domestique qui entoure Mme de Sévigné, généralement il est vrai agréable et peu nombreuse, les termes de ***solitude,*** de ***désert,*** de ***re-traite*** reviennent constamment sous sa plume lors-qu'elle évoque sa résidence aux Rochers.

On conclura donc sur ce point en décelant une apparente ambivalence dans le propos de l'épisto-liére. Elle se montre ironique lorsqu'il s'agit de décrire les Etats á Vitré, tout au moins leurs as-pects extérieurs, par exemple les festivités :

"[...] quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie : voilá les Etats. J'oublie quatre cents pipes de vin qu'on y boit, mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le pre-mier. w Voilá ce qui s'appelle, ma bonne, des contes á dormir debout. Mais ils viennent au bout de ma plume, quand on est en Bretagne et qu'on n'a pas autre chose á dire." (5 aoùt 1671)

"Vous voilá bien Instruite, Dieu merci, de votre bon pays, mais je n'ai point de vos lettres, et par conséquent point de réponse á vous faire ; ainsi je vous parle tout naturellement de ce que je vois et de ce que j'entends." (12 aoùt 1671)

"Vous serez bien aise de savoir aussi que, l'au-tre jour M. de Bruquenvert dansa trés bien le passepied avec Mlle de Kerikivili. Voilá de ces choses que vous ne devez pas ignorer ; ne m'attaquez pas sur les noms, j'y suis forte pré-sentement." (30 aoùt 1671)

Dans de telles formules moqueuses semble s'expri-mer l'amertume d'une exilée, de celle qui songe au médiocre effet que produiront ses lettres quand elles arriveront á Grignan, et que la comtesse les trouvera "au milieu de celles de Paris" (24 septem-bre 1675, de La Seilleraye prés de Nantes), et qui s'exclame dans sa **premiére** lettre expédiée des Ro-chers á Grignan :

"Hélas ! ma fille, que mes lettres sont sauva-ges ! Oú est le temps que je parlais de Paris comme les autres ?" (31 mai 1671)

Mais cette plainte est immédiatement corrigée par une réflexion portant sur la qualité de l'écri-ture propre aux Rochers : ce désert est "beau" (8 mars 167G), cette solitude est "jolie" (11 décembre 1G89), agréable et paisible (14 décembre 1689, 5 février 1690), cette retraite est "douce" (11 dé-cembre 1689). Et le passage cité ci-dessus se con-tinue ainsi :
"C'est purement de mes nouvelles que vous au-rez et, voyez ma confiance, je suis persuadée que vous aimez mieux celles-lá que les autres." (31 mai 1671)

C'est ainsi que Mme de Sévigné, dans un geste narcissique oú se projette sa volonté inconsciente de se valoriser comme partenaire et correspondan-te de sa fille, rétablit l'existence du rien, la di-gnité de la causerie la plus insignifiante, bref l'in-téret insoupçonné des "lettres de Bretagne". Est-elle insignifiante aprés tout, la chronique du temps qu'il fait ?

"Je m'en vais donc, ma chére bonne, vous en-tretenir aujourd'hui de ce qui s'appelle la pluie et le beau temps, car je n'ai vos lettres que le vendredi et j'y réponds le dimanche. Je com-mence donc par la pluie, car pour le beau temps, je n'ai rien á vous dire : il y a huit jours qu'il fait ici une pluie continuelle ; je dis continuelle, puisqu'elle n'est interrompue que par des orages." (mercredi 10 juin 1671)

Le théme peut d'ailleurs ìtre repris sur le mode de la conversation :

"J'avais fort envie de savoir quel temps vous aviez en votre Provence [...]. Vous m'apprenez ce que j'avais dessein de vous demander. Pour nous, depuis trois semaines, nous avons eu des pluies continuelles ; au lieu de dire, aprés la pluie vient le beau temps, nous disons, aprés la pluie vient la pluie." (dimanche 21 juin 1671)
Quelque vingt ans plus tard, la comparaison en-tre le temps breton et le temps provençal fait l'objet d'un développement oú la répétition du mot **temps** est poétiquement et rythmiquement organisée de maniére á faire ressortir une opposition symé-trique entre le domaine du **vous** et celui du **nous :** la bassesse du sujet est ainsi compensée par la re-cherche avec laquelle il est traité sous la forme d'un **paraCLtLe** qui lui donne sens :

"Vous avez eu un temps bien charmant au milieu de votre hiver, temps á faire que Monsieur le Comte ne peut s'empìcher d'aller á la chasse, temps oú vous quittez vos malades, temps ou vous préférez le plaisir de vous promener á celui d'écrire. Ah ! que vous faites bien ! I1 ne faut point perdre ces jours enchantés. Nous en avons eu d'horribles ; c'était un temps á garder le coin du feu, temps á ne pas mettre le nez dehors, temps á ne voir goutte du brouillard sans préjudice du verglas et de la gelée, enfin temps tout contraire au vôtre, [...]." (ler janvier 1690)

La chronique météorologique prend évidemment une importance particuliére aux Rochers. La vie á la campagne impose plus qu'á la ville qu'on prenne garde aux intempéries. D'une part la promenade quotidienne de la marquise le long des allées de son parc en est affectée, d'autre part les travaux des champs, le jardinage et l'entretien de la mai-son, le travail ou le chomage, la présence ou la dispersion des ouvriers modifient jusqu'á l'emploi du temps d'une journée.

Mme de Sévigné, sensibilisée déjá par la beauté
du site de Livry, sait **faire** de la description de la nature aux Rochers un motif épistolaire. On a sou-vent remarqué avec quel art se transcrit sous sa plume l'observation des effets de lumiére - solaire ou lunaire - dans le parc, de la forme et de la couleur des nuages, des phénoménes de changement de temps tels qu'orages ou formation de brouil-lards, de la succession des saisons et de ses effets sur la couleur des paysages et sur sa luminosité. Ces merveilleux tableaux sont aussi en quelque sorte des autoportraits, car Mme de Sévigné les

donne moins á **voir** á sa fille, qu'á les [ire, et Mme de Grignan s'intéresse plus á la situation, á l'humeur et á la santé de sa mére qu'au temps qu'il fait en Bretagne. Le peintre se représente donc volontiers dans le tableau. C'est l'acte d'au-torité d'une ntaitresse de maison qui fait le sujet de la lettre á Coulanges dite "des foins" (22 juil-let 1671) (7). C'est la propriétaire, attentive au spectacle qu'elle s'offre dans son domaine autant qu'á l'entretien de ses bois, que décrit cette let-tre d'automne, oú se ramassent culture et sensibi-lité .

"Je m'amuse á faire abattre de grands arbres. Le tracas que cela fait représente au naturel ces tapisseries oú l'on peint les ouvrages de l'hiver. Des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bùches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilá le tableau. Je m'en vais faire planter : **Car que faire aux *Rochers, d* moins *que* d'on ne plan-te *7"*** (20 novembre 1675)

Que Mme de Sévigné "passe bien plus d'heures á GrIgnan qu'aux Rochers" (8 juillet 1671) entrai-ne qu'aux Rochers meme flotte l'image de Mme de Grlgnan, entretenue par le puissant et constant travail de l'imagination maternelle . Françoise-Marguerite n'a-t-elle pas couru enfant dans les al-lées du parc ? Dés lors l'écoulement du temps, s'11 se mesure á l'échelle de la croissance des arbres, du souve-lieux, de-

doit en réalité s'interpréter en fonction nir de l'enfant autrefois prégente en ces venue depuis lors adulte et lointaine.

"J'ai trouvé ces bois d'une beauté tristesse extraordinaires. Tous ces arbres, que vous avez vus si petits, sont devenus grands, droits 'et beaux en perfection. Ils sont élagués et font une ombre agréable ; ils ont quarante á cinquante pieds de hauteur. La bonté du terrain y a contribué plus que leur âge. II y a un petit air d'amour maternel dans ce détail ~...]." (29 septembre 1675)

et d'une

Les arbres sont "grands, droits et beaux" com-la belle comtesse, et Mme de Sévigné associe dans son "amour maternel" ce parc et cette enfant auxquels elle a donné tant de soins. L'un de ces arbres d'ailleurs a autrefois sauvé la vie de Fran-çoise-Marguerite, il parait donc, et comment s'en étonner ? "plus grand, plus fier et plus élevé que les autres" (20 octobre 1675). Les parties nouvelle-ment aménagées du parc sont décrites par compa-raison avec celles, plus anciennes, dont Mme de Grignan peut se souvenir. Parlant des allées oú elle a prolongé sa promenade quotidienne, Mme de Sévigné écrit :

me

"Il y en a six que vous ne connaissez point du tout, mais celles que vous connaissez sont fort embellies par la beauté du plant." (15 décembre 1675)

D'autre part la description des Rochers, les ex-clamations admiratives devant la beauté du paysa-ge, les formules par lesquelles une mére rassure sa fille qui craint pour elle le froid et le mauvais temps, ont aussi pour, fonction de défendre un sé-jour auquel Mme de Sévigné se plait, alors que parfois Mme de Grignan et d'autres Parisiens, telle Mme de Coulanges (29 novembre 1689), l'estiment un peu insolite, ou mìme téméraire. C'est dans cet esprit que l'épistoliére souligne la pureté de l'air, la saine simplicité de la nourriture, la sécheresse ensoleillée du climat hivernal, l'agrément d'un grand feu dans la cheminée de la chambre oú la compagnie passe la soirée á jouer ou á lire.

"Point de neige, point de verglas, un beau soleil ; je me proméne tous les jours. Rien n'est défiguré dans ces bois. Tout y est si bien planté, si bien rangé, qu'il semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées, et qu'on s'y puisse promener." (18 décembre 1689)

Quelle fille ne serait tranquillisée, en recevant de sa mére des nouvelles écrites d'une plume si sereine ? Lá encore,, le dialogue est implicite.

Solitude et retraite favorisent la rìverie. Reve-nant de sa promenade, Mme de Sévigné se rend assez souvent dans son "cabinet", c'est-á-dire sa bibliothéque, pour y choisir quelque ouvrage de

philosophie ou de dévotion. Aprés que son fils Charles qui, "infatigable,[...] lit cinq heures de suite si on veut" (18 septembre 1689), a distrait les hôtes des Rochers en déclamant des comédies sur le ton de Moliére, ou en lisant des romans de La Calprenéde, des oraisons funébres de Bossuet, des poétes italiens (parmi lesquels le. Tasse), ou mìme des historiens latins, pour Mine de Sévigné la soirée se termine le plus souvent avec une lec-ture morale, qui la rapproche d'elle-mìme et lui fournit l'occasion d'éprouver ses sentiments reli-gieux. Je n'ai pas á développer ici ce point, sinon en remarquant que cette reverie va trouver dans la causerie épistolaire son issue naturelle. Relati-vement éloignée des mouvements superficiels qui agitent les salons mondains, recevant peu de visi-tes, portant attention á la nature qui l'entoure et á ses rythmes souverains, Mine de Sévigné, lors-qu'aucune lettre de sa fille ne sollicite son imagi-nation, épanche volontiers ses réflexions inquiétes sur le libre arbitre, sur l'amour de Dieu, et sur les grâces ultimes. Je ne parle pas de la mort de ses amis, de ses connaissances, des grands de ce mon-de, motif sans cesse repris dans la correspondance, mais qui n'est pas l'objet aux Rochers d'un traite-ment particulier.

L'épistoliére aux Rochers, c'est celle qui, com-me ailleurs, constitue sous sa plume l'image d'une destinataire, une image de Mme de Grignan. Cette
image pourtant peut ìtre considérée comme mar-quée d'une certaine originalité. La correspondance est influencée par un éloignement plus grand, par des délais de transmission moins réguliers et plus longs. Elle se nourrit d'une chronique locale. Elle s'encadre dans une demeure aimée, qui lui commu-
nique des accents émus et'- chaleureux. C'est dire que sur les plans littéraire, sentimental, esthétique et moral, Mme de Sévigné résidant aux Rochers doit une part de son inspiration épistolaire - s'il fout bien appeler ainsi le ***comment - dire - son-amour - d - sa - ftiLLe -*** au site qui est devenu indis-sociable de son nom et, de son souvenir.

Bernard BRAY Université de la Sarre

1 - Qu'au début de cette étude l'hommage qui leur est dù soit rendu aux travaux de Roger Duchéne, á son érudite édition de la ***Correspondmsce*** de Mme de Sévigné, á ses nombreux articles cernant l'image de l'épistoliére. On ne prétend dans cette communication que noter, dans les marges du texte qu'il a établi, quelques formules spécifiques nées sous la plume de l'habitante des Ro-chers. La seule référence est celle de la date des lettres (indiquée entre parenthéses). Celles-ci sont citées d'aprés l'édition DUCNENE, Pléiade, t. I (1972), t. II (1974), t. 111 (1978), Ici : de ©USSY-RABUTIN et de LENET, 27 mars 1646.

2 - 12, 16 et 26 aoùt 1671.

3 - C'est naturellement au bureau de poste de Vitré qu'est délivré le courrier destiné á Mme de Sévigné. Un la-quais va en prendre livraison. Voir par exemple la lettre du 19 juillet 1671.
4 - Ces "séjours" ne sont identifiés que d'aprés l'en-tìte (lieu et date) des lettres.

5 - Voir Roger DUCHENE, ***Madame de Séirigné ou La chance d'dtre femme,*** Paris, Fayard, 1982, pp. 256-258.

6 - Au 3éme colloque du CMR 11, en 1973. Vo,ir Bernard BRAY, ***L'fpistoLitre au nrirotir : récîprocité, -réponse et rivalité dans les Lettres de Mme de SEvigrsé á sa ftiLLe*** in ***MarsetiLLe,*** n° 95, 4e trimestre 1973, pp. 23-29, ici p. 26.

1 - Sur l'authenticité de cette lettre, voir la note de Bernard CROQUETTE dans XVIIe ***siécle,*** n° 148 (1985), pp. 317-320.

Chapitre 23.

Bernard Bray

Madame de Sévigné personnage de roman: les *Lettres de Madame la Comtesse de L*** à Monsieur le Comte de R **** de Mlle Fontette de Sommery (1785)

Dans les périodiques de l'époque, les *Lettres de la Comtesse de L**** ont été saluées avec intérêt'. Les critiques n'ont pas dissimulé leur curiosité. Même Stanislas Fréron, qui accable le roman de sévères reproches dans les quatorze pages de son compte rendu, le taxant de mauvais goût et de bassesse, pique l'attention de son lecteur lorsqu'il rapporte que ces lettres, à ce qu'on assure, « sont du siècle de Louis XIV »[Z]. L'article du *Mercure de France,* non signé mais attribué à Gabriel-Henri Gaillard, porte pour l'essentiel, à travers des remarques objectives et en général bienveillantes, sur la question de la vraisemblance, et énumère les arguments qui plaident pour et ceux qui plaident contre l'authenticité de ces lettres, « écrites ou censées écrites » de juin 1674 à août 1680[3]. La *Correspondance littéraire,* quant à elle, a vite deviné qu'il s'agit d'une « petite supercherie littéraire », propose le nom de l'auteur, Mlle de Sommery, donne en quelques lignes une idée du contenu, et conclut : « Il ne paraît pas trop aisé de dire quel est l'objet que l'auteur de ces lettres a pu se proposer; il semble que ce ne soit ni d'instruire, ni d'intéresser, encore moins de tromper le public »[4]. On ne saurait trouver plus favorable occasion de tenter une révision de ce constat négatif : dans un recueil offert à Roger Duchêne, c'est un devoir que de consacrer quelques pages à un roman par lettres dont Mme de Sëvigné et sa fille sont parmi les plus importants personnages.

Le roman se compose principalement de quatre-vingt-cinq lettres, censées écrites par la comtesse à un certain comte Adolphe, qu'une

[1](Anonyme) *Lettres de Madame ta comtesse de L'*" d Monsieur le de R"",* E3arrois l'aîné, Paris, 1785.

[2]*L'Année littéraire,* 1786, lettre IV, p. 92-105. [3]*Mercure de France,* janvier 1786, p. 159-178.

[4]*Correspondance littéraire,* février 1786, éd. Tourneux, t. XIV, p. 334-335.

comte

Correspondances. Mélanges offerts à Roger Duchêne.

mission officielle déplace en province pour un séjour de plusieurs années. Le schéma est donc classique : une Parisienne expédie des nouvelles de la cour et de la ville à un destinataire éloigné, ami intime auquel on livre sans retenue impressions et confidences personnelles. Il est inutile de se demander ici où l'auteur a puisé les informations dont elle nourrit sa chronique épistolaire: les lettres de Mme de Sévigné sont certainement la source principale, mais des mémoires, d'autres correspondances l'ont vraisemblablement complétée. Les lettres sont datées du quantième, du mois et de l'année, ce qui impose une certaine précision historique : événements et dates « se rapportent bien au temps ; mais il ne faut pour cela qu'un peu d'attention », remarque Gaillard dans son compte rendu. En un point au moins l'attention a manqué à Mlle de Sommery : elle rapporte «la sanglante journée de Senef » dans une lettre du 10 août 1674, alors que la bataille eut lieu le lendemain. Au reste, c'est une impressionnante galerie de plus de deux cents personnages qui défile dans ces pages. On peut les répartir en trois catégories : personnalités attestées et bien connues, de Louis XIV à la Brinvilliers - personnages au nom et à l'identité vraisemblables, dont beaucoup paraissent empruntés aux lettres de Mme de Sévigné (où ailleurs trouverait-on mention de Mme de Kerkado ?) - individus désignés par diverses initiales indéchiffrables et donc en quelque sorte anonymes, tels les deux protagonistes.

Mme de Sévigné elle-même apparaît une quinzaine de fois dans le roman, mais ses parents et ses amis forment tout un groupe qui entoure de très près la comtesse. Mme de Bussy (sans autre précision) est religieuse chez les dames de Sainte-Marie et semble la supérieure du

couvent, où elle protège de sa bienveillance la fille que le comte de L*** a eue d'un premier mariage. On rencontre Bussy dans le salon de Mme de Coulanges ; une autre fois la comtesse, qui admire son esprit divertissant, l'invite à dîner chez elle. Mme de Sévigné, tantôt seule, tantôt accompagnée de sa fille, est la personne la plus recherchée dans les salons, où elle fait régner ses talents de causeuse. On rend visite à Mme de La Fayette, qui, en mauvaise santé, « n'en a pas l'esprit moins subtil ». Mais la préférée de la comtesse est sans nul doute Mme de Coulanges, toujours aimable et généreuse, et dont on regrette seulement qu'elle soit « si prodigieusement répandue ». Quant au comte de R***, le destinataire, les Grignan sont ses cousins, et, par quelques allusions éparses d'ordre géographique ou météorologique, on croit comprendre que c'est vers la Provence qu'il faut situer la ville de M*** où il est appelé à résider. Parmi ses relations de voisinage on trouve le marquis de Sim..., le marquis de Vence et le comte de Castellane.

Pour en revenir à la marquise de Sévigné, Mlle de Sommery, dans un louable souci de vraisemblance, ne fait allusion qu'une seule fois à ses

talents d'épistolière, et c'est à propos des lettres à Pomponne sur le procès de Foucquet. Pomponne lui-même est venu les lire au comte et à la comtesse. Voici le commentaire de cette dernière:

Mon Dieu, que je vous aurois souhaité présent à cette lecture ! Je ne connois rien de plus intéressant, et par le fonds du sujet, et par la manière dont madame de Sévigné le traite. On ne peut porter plus loin le talent d'écrire ; elle rend sensible et présent tout ce qu'elle dit, et trouve des tours et des expressions d'une nouveauté et d'un agrément dont on est surpris et charmé (p. 138).

Sans doute faut-il voir dans ces lignes, comme aussi peut-être dans les éloges décernés ailleurs aux lettres de Guy Patin (lues dans un « fort gros recueil manuscrit ») la reconnaissance d'un modèle épistolaire. Il est bien certain que la « manière » de Mme de Sévigné se retrouve un peu partout dans le roman de Mlle de Sommery, qu'on peut donc considérer comme une sorte de pastiche, au demeurant fort peu systématique. Une amie, Mme de Montmorency, vient parfois écrire quelques mots sur le papier de Mme de L***, comme Corbinelli, Coulanges ou Bussy venaient ajouter un *post-scriptum* aux lettres de la marquise. On reconnaît des procédés stylistiques, et même certains emprunts ne sont pas dissimulés (ainsi, après une liste de personnages : « enfin, *tutti quanti,* pour parler comme Mme de Sévigné »). Les sept dernières lettres du roman, la comtesse les envoie à sa belle-fille maintenant mariée, et mariée au marquis de R***, le jeune fils du comte : on y trouve sans surprise des « ma belle », des « vous savez, ou vous ne savez pas », ou une citation expressément signalée par l'italique, *« de ces grands exemples* de fermeté ». D'autre part, dîners, visites à Versailles, conversations avec Monsieur, portraits de Racine, de Despréaux, de Bouhours, de Bourdaloue, font songer à des passages comparables qu'on trouve dans les lettres à Mme de Grignan. Enfin tel long développement sur la différence entre le joli et le *beau* montre la prétention de l'auteur à faire de son héroïne une rivale intellectuelle de la célèbre épistolière.

La comtesse exprime dans ses lettres, à l'égard de son mari notablement plus âgé qu'elle, des sentiments très raisonnables d'estime et d'amitié. Elle a d'ailleurs de lui, vers le milieu du roman, un fils qui est le gage de leur affection. Tous deux sont en relation épistolaire avec le comte Adolphe : l'époux lui envoie les lettres les plus sérieuses, celles par exemple qui ont trait aux opérations militaires qu'on commente à Paris, tandis que la jeune épouse (mariée à seize ans, elle a vingt et un ans au début de l'histoire) teinte sa correspondance de tendresse mais n'imagine que furtivement, dans l'exaltation de l'absence, qu'elle pourrait être la maîtresse du comte. « Adultère de

sentiment », exprimé, comme l'écrit Meister dans la *Correspondance littéraire,* avec décence, délicatesse et vertu. Bien loin des dangereuses liaisons décrites par Laclos, loin même des drames et des injustices qui rendent si malheureuses les héroïnes de Mme Riccoboni, la comtesse de L*** se meut dans un univers où le respect des structures sociales et familiales contient le sentiment amoureux, et en réserve l'expression à une inoffensive trace écrite.

Si la cellule sociale n'est présentée que de manière relativement imprécise, il n'en va pas de même des relations familiales, et particulièrement de celles qui s'établissent entre parents et enfants. On n'oubliera pas que Mlle de Sommcry a publié en 1769 une *Brochure morale,* dont certains éléments reparaissent dans les dernières éditions de ses *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société* [5]. C'est ainsi que dans l'édition lausannoise (1785) de ce dernier ouvrage,

on trouve un long chapitre « De l'Education », qui vient compléter, parmi d'autres, les articles « Des Parents » et « Du Mariage »[b]. I1 est certain que le sujet tient à coeur à Mlle de Sommery. Son héroïne, la comtesse de L***, a en charge l'éducation de sa belle-fille, née du premier mariage de son mari, avec laquelle celui-ci est en si mauvais termes qu'il ne l'a jamais revue depuis qu'à la mort de sa mère il l'a confiée à quelque couvent. Elle s'occupe aussi de sa propre fille, née au début de son mariage, puis de son jeune fils. Elle prend d'autre part régulièrement des nouvelles des deux fils du comte de R*** (celui-ci est veuf, suppose-t-on), qui poursuivent à Paris leur formation de jeunes gentilshommes. I1 faut ajouter une Mlle Broon, Irlandaise convertie au catholicisme, amie et bientôt compagne inséparable de l'aînée des jeunes filles : cette adolescente vit dans une pauvreté digne, et l'on s'affaire à vaincre sa modestie pour lui assurer des ressources convenables. Enfin le comte Adolphe a recueilli dans sa ville de province une malheureuse orpheline, la petite Bathilde, âgée de six ans, et il l'envoie à son amie pour qu'elle prenne soin d'elle: « la tenir de vous me la rendra plus intéressante », écrit la comtesse. Voici donc un échantillonnage d'enfants et d'adolescents, confiés à une dame du monde devenue « préceptrice », et à propos desquels l'auteur agite les questions de l'éducation, de l'instruction, de la formation des caractères, de la préparation des mariages. Curieusement, les deux filles du comte de L*** sont des enfants terribles, d'une méchanceté native. La première, de caractère emporté, s'est heurtée à la sévérité

[5]*8rochure morale,* Amsterdam-Paris, 1769 ; *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société,* Amsterdam-Paris, 1782, rééd. revues augmentées en 1783 et 1784. J'ai utilisé la 5[e] éd., Lausanne, Mourer, 1785.

[6]P. 250-294 ; p. 61-65 ; p. 66-69.

et

de sa mère avec une telle violence qu'on peut l'estimer responsable de la mort de celle-ci. La seconde est trouvée « fort méchante et fort opiniâtre » dans les deux couvents où l'on prend soin d'elle successivement. Pourtant ces cas pénibles ne signifient de la part de la romancière aucun mépris de l'enfance: au contraire, en les évoquant à de nombreuses reprises, elle semble insister sur la difficulté qu'il y a à comprendre les enfants, êtres anormaux du point de vue des intelligences adultes. L'amour des parents pour leur progéniture (Elisabeth Badinter en a donné de nombreux exemples) ne prend naissance qu'au moment où il peut s'appuyer sur une certaine estime. Dans leur premier âge, les enfants sont livrés à des instincts bizarres, inquiétants, qui leur dictent des conduites ou des répliques inadmissibles en société. Mais ces difficultés s'estompent peu à peu, à mesure qu'un enseignement attentivement conçu, dispensé par des maîtres éprouvés, aura non seulement formé l'esprit et le goût mais aussi procuré les connaissances et les agréments utiles dans le monde. C'est ainsi que le lecteur accompagnera jusqu'à leur mariage les aînés des enfants, mariage de convenances entre une jeune fille de seize ans et un jeune homme qui n'en a pas encore quinze, qui pourtant, au prix de quelques arrangements, formeront le moment venu un ménage uni, tel que l'imposent les usages.

L'intérêt manifesté par l'auteur à l'égard de l'éducation, envisagée à travers certaines difficultés pratiques, trouve son pendant dans les nombreux passages consacrés aux questions financières. A tout instant dans le récit figurent des évaluations précises des ressources dont disposent les personnages. Tout événement de la vie sociale, tels qu'anniversaire, naissance, mariage, décès... est l'occasion de comptabiliser les sommes alors données, prêtées, héritées, placées, jouées. A propos d'une mise en pension au couvent, il faut évaluer le montant à investir, le versement initial, les annuités, la rente. La préparation du mariage de Mlle de L*** serait impensable sans que soient chiffrés les termes du contrat et les engagements des parents.

C'est là ce qu'on pourrait appeler le réalisme du roman. La chronique mondaine ne fait guère de place à l'analyse sentimentale: les mouvements de passion sont si raisonnables, si peu originaux qu'il suffit pour les faire entendre des brèves formules prétéritives qui terminent plusieurs des lettres, comme par exemple : « Bonsoir donc, cher Adolphe ; il est près de deux heures du matin ; j'aurois encore beaucoup à dire, mais vous ne savez que trop tout ce que je supprime. » En revanche, les responsabilités d'une maîtresse de maison, sous le double aspect de l'éducation des enfants et de l'administration des ressources, méritent d'être présentées en détail. Aussi la comtesse de L*** ne doit-elle pas être rangée dans la catégorie des grandes

épistolières amoureuses ; ce qu'elle adresse à son lointain correspondant, c'est, sur le ton intime qu'autorise une tendre confiance, l'aveu de ses soucis d'épouse et de mère, le récit de ses activités mondaines, et les jugements sans fard qu'elle porte sur ceux et celles qu'elle rencontre dans les salons.

Mme Montfort Howard a consacré quelques lignes au roman de Mlle Fontette de Sommery dans ses études sur l'accueil qu'a réservé le XVIII[e] siècle aux lettres de Mme de Sévigné[7] . Elle semble s'être surtout arrêtée à la formule, en effet provocante et inhabituelle à cette époque, qu'on trouve dans l'« Avertissement de l'éditeur » :

> Ces lettres [...] n'ont ni la légèreté, ni la variété, ni les tours de celles de madame de Sévigné ; mais il est facile de s'apercevoir que madame de Sévigné écrivoit pour la postérité, et que madame de L***, au contraire, ne mettoit aucune prétention dans ses Lettres, et n'imaginoit sûrement point qu'elles dûssent être conservées (p. ij).

Mais ces lignes ne prennent leur sens que si on les rapporte à l'ensemble du roman, dont Mme de Sévigné est, parmi les personnages « historiques », celui sur lequel l'auteur attire principalement l'attention de ses lecteurs. L'on ne comprend d'ailleurs pas comment Mme Montfort Howard a pu écrire : « la comtesse prétend ne pas bien connaître Mme de Sévigné »[8]. En effet, si au début du roman la comtesse manifeste quelques réserves vis-à-vis d'une femme trop unanimement idolâtrée dans les salons, de multiples rencontres lui fournissent par la suite l'occasion de jugements extrêmement précis sur le personnage, le brillant de sa conversation, sa conduite discutable en société, et son rapport conflictuel avec sa fille.

Dans l'article « De la Conversation » qui figure à la fin de ses Doutes sur différentes opinions [9], Mlle de Sommery fixe les principes qui doivent régler cet exercice, et le talent qu'il faut déployer pour animer avec succès une conversation de qualité. La modération, le sens du dialogue, la recherche du « plaisir des autres », la sobriété, la discrétion sont parmi les qualités qu'elle recommande plus particulièrement. Or, comment apparaît Mme de Sévigné dans un dîner chez Mme de Villars auquel prend part la comtesse de L*** ?

[7]Catherine Montfort Howard, *Les Fortunes de Madame de Sévigné au* XVll[e] *et au XVIII*[e] *siècles, G.* Narr-J.M. Place, Tübingen-Paris, *1982,* et *« Voltaire as critic : the case of Mme de Sévigné », Studies on Voltaire,* n° *266, 1989, p. 214.*

[8]0uvr. cit., p. *92.* [9]*P. 236-250.*

> Jamais je ne l'avois vue si brillante ; son esprit me parut dans tout son éclat ; cependant c'est de ce jour si lucide, que j'ai senti ce qui lui manquoit, dont, jusques-là, je ne pouvois trop me rendre compte : c'est du goût, c'est de savoir s'arrêter, ne point outrer la louange, ne point épuiser la plaisanterie, ne pas sacrifier les idées aux expressions, etc. etc. (p. 163).

On voit l'habile procédé grâce auquel Mlle de Sommery dessine dans ces pages une figure vraisemblable. Elle en a évidemment emprunté les éléments aux lettres publiées de la marquise, mais elle transfère les caractéristiques d'une écriture à des comportements oraux, et prononce sous ce voile une critique qui a pour premier effet de donner plus de consistance psychologique au personnage central de la comtesse de L*** : celle-ci, jeune et réservée, naturelle, d'esprit pratique, se trouve gênée devant les excès de Mme de Sévigné, comme elle a dû résister à ses avances indiscrètes. En effet lors d'un souper chez Mme de Coulanges, la marquise « chercha, mais vainement, à me faire entrer en jeu ; je fus toujours sur la défensive. Cela ne l'empêcha point de m'accabler de louanges ; elle en est prodigue : elle loua ma figure, mes regards, mon silence » (p. 152-153). Le rôle de Mme de Sévigné n'est-il pas d'embellir, par contraste, le portrait que trace d'elle-même la comtesse de L*** ?

De même, l'intérêt pour la pédagogie que montre le chapitre « De l'Edueation » repris dans les *Doutes sur différentes opinions* et dont témoignent les soucis de la comtesse se reflète peut-

être, quelque éloignées que soient les situations, dans telle scène où Mme de Sévigné et sa fille donnent de leur relation une image détestable :

Elles sont insupportables quand elles sont réunies [...]. Ce sont des petits soins si importuns, des chuchotages si incivils, des plaisanteries de société si déplacées vis-à-vis des étrangers qui n'y peuvent rien entendre : voilà pour la mère. La fille que tout cela fatigue, se contraint pour dissimuler son impatience, répond avec embarras ou distraction ; et madame de Sévigné qui perd la cadence, ne sait plus ce qu'elle dit le reste de la soirée, car le silence est un parti au-dessus de son courage (p. 300).

Sur Mme de Grignan, qui est ici, comme la comtesse, une amie de Mme de Coulanges, Mme de L*** profère des jugements sévères, généralement empreints d'ironie. La « divinité », moins belle que ne le dit sa réputation, a coutume d'afficher une hauteur offensante et ridicule, ce qui dessert le déploiement de ses brillantes qualités intellectuelles, dont la comtesse convient volontiers. Dans la plupart des occasions, Mme de L*** voit ensemble Mme de Grignan et sa mère,

et remarque combien le comportement de la mère est préjudiciable à la fille. Mme de L*** observe un jour Mme de Grignan, et la trouve maigrie et abattue.

Madame de Sévigné pleure tendrement sa mort en sa présence, et lui dit pathétiquement qu'elle est pulmonique, étique, asthmatique, et tout ce qu'il y a de plus funeste en ique : de façon que cette mourante beauté, que je ne crois malade que des oppressantes caresses de madame sa mère, partira ces jours-ci pour Grignan (p. 225).

Et Mme de L*** va gagner son pari contre Mme de Coulanges, car quelques jours plus tard, on apprend que « la santé de madame de Grignan a commencé, en quittant la banlieue, à donner espérance : madame de Sévigné s'en réjouit avec une sorte de confusion » (p. 233). C'est donc bien le rapport entre mère et fille, et son caractère désastreux pour l'équilibre moral de cette dernière, qui est au centre de l'intérêt de Mme de L*** : l'auteur présente là, à son lecteur, un autre « conflit des générations », à rapprocher de celui qui oppose au début du roman M. de L*** à sa fille aînée, ou de l'inquiétude qui saisit Mme de L*** quand on lui rapporte les traits de méchanceté de sa fille.

Mme Montfort Howard explique le jugement paradoxal porté dans *l'Avertissement* du roman sur les lettres de Mme de Sévigné qui auraient été écrites « pour la postérité », par la « mise en question de l'amour de Mme de Sévigné pour sa fille » et « par l'évolution du statut de la femme-auteur depuis le début du siècle »[10]. Laissant ici de côté ce second motif, on ne peut qu'approuver le premier, que conforte une lecture attentive du roman : ces *Lettres* ont peut-être l'amour maternel pour sujet véritable. Toutefois il ne convient pas de séparer la formule de *l'Avertissement* du corps de l'ouvrage. Un commentaire contemporain tel que celui de Gaillard montre bien comment, en partant de la question de la présence ou de l'absence d'une recherche artistique dans les lettres de Mme de Sévigné, on en arrive à s'interroger sur l'authenticité des *Lettres de la comtesse de L****. Mme de Sévigné écrivait-elle vraiment pour la postérité ? Selon Gaillard, « c'est un point qui peut être contesté mais qui peut aussi être soutenu. Il y a un grand air d'abandon dans la plupart des lettres de Mme de Sévigné ; mais l'abandon même s'imite & s'arrange comme tout le reste ». Et le critique reporte cette hésitation sur le jugement qu'il donne du roman : le talent y serait d'autant plus manifeste s'il s'avérait qu'il s'agit d'un ouvrage de fiction.

Mlle de Sommery, qui quelques années après les *Lettres de la comtesse de L**** fit paraître un second roman épistolaire, de contenu

[10] Guvr. cit., p. 67.

beaucoup plus conventionnel, les *Lettres de Mademoiselle de Tourville à Madame la comtesse de Lenoncourt* [11], ne pouvait manquer d'exprimer ses idées sur cette forme littéraire obligatoirement associée, dès son époque, à l'image de Mme de Sévigné, et d'autre part si propice à l'agencement d'intrigues romanesques. C'est encore dans les *Doutes sur différentes opinions* qu'on trouve d'intéressantes pages intitulées « Du style épistolaire »[12]. L'auteur fait de ce style un éloge ample, insistant surtout sur la diversité de ses emplois et des tons qu'il est capable d'emprunter : il « est sans doute le style universel », écrit-elle, avant de se livrer à une

brève étude comparative des épistolières classiques. Les lettres de Mme de Sévigné fournissent le modèle : elles répondent à « la plus grande partie » des conditions souhaitées, et sont « généralement et [...] justement admirées ». C'est donc par rapport à elles qu'on jugera celles de Mmes de Maintenon, de Grignan et de Coulanges, ces dernières ayant, « avec beaucoup moins de sortes de mérite que les précédentes, [...) celui d'être plus aimables, parce qu'elles ont plus de franchise, de simplicité & de sensibilité »[13]. Cette appréciation, qui annonce les éloges décernés à Mme de Coulanges par la comtesse de L***, montre bien quel rapport étroit lie l'image du personnage de Mme de Sévigné, destiné par Mlle de Sommery à prendre place dans sa galerie romanesque de figures de l'époque louis quatorzienne, et un jugement que par cette voie détournée elle porte sur l'épistolière. Les éloges sont bien là, et formulés dans les termes accoutumés, quasi rituels, mais on ne peut douter que la sévérité avec laquelle est peint le personnage ne soit l'effet d'une lecture personnelle et critique des lettres. En d'autres termes Mlle de Sommery, d'une manière remarquablement originale, s'est efforcée de dissocier l'image de la femme et celle de l'épistolière, ou, plus profondément, a lu les lettres avec suffisamment de soin et d'intérêt pour y voir apparaître, sous le brillant prestigieux de l'écriture, quelques faiblesses de caractère. L'érudition moderne doit-elle condamner cette irrespectueuse interprétation ?

[11]Barrois l'aîné, Paris, 1788. 12I'. 151-157.

13p. 153.

Chapitre 24.

Bernard Bray

Le style épistolaire : la leçon de Madame de Sévigné

A l'époque classique, l'adjectif *épistolaire* ne qualifie guère que les mots *style*, *genre* et *commerce*. *Style* d'autre part s'est très tôt appliqué à l'art d'écrire des lettres, comme si la métaphore du poinçon (*stilus*) s'appliquait avec une convenance toute particulière à ce texte, en principe autographe, qu'un scripteur destine à un correspondant précisément désigné. *Le Grant Stille et prothocolle de la Chancellerie de France* (1514) est complété en 1517 par un *Guidon des secretaires* dont le titre souligne la fonction de l'ensemble. *Le Stile et Maniere de composer, dicter, et escrire toute sorte d'Epistres, ou lettres missives, tant par response que autrement* (1553) est considéré comme le premier manuel français d'art épistolaire. Parmi les suivants, notons encore, de Jean Bourlier, *Stile et maniere de composer Lettres missives* (1566), ou, de Gabriel Chappuys, *Le Secrettaire comprenant le stile et methode d'escrire en tous genres de lettres missives* (1568)[cccviii]. Ces associations de termes rendent familière la notion de « style épistolaire », expression qui englobe alors l'ensemble des déterminations conventionnellement imposées à la rédaction d'un message, une fois pris en compte la situation géographique respective de l'expéditeur et du destinataire, leur rapport social ou familial, et la teneur de la communication projetée.

A la communication très approfondie qu'il a donnée lors de la journée d'étude de la Société d'Histoire Littéraire de la France tenue en 1977 et consacrée à « la lettre au XVIIe siècle », Bernard Beugnot a donné le titre significatif « Style ou styles épistolaires ? »[cccix]. Car il y a *des* styles épistolaires, si l'on fait référence, soit à la typologie variée du genre, dont l'ordonnance méticuleusement décrite s'étale dans tous les manuels et traités de l'art épistolaire classique, soit à la personnalité du scripteur, à sa culture, à son humeur. Mais c'est *Du style épistolaire* que traite La Fèvrerie en 1683, *le* style épistolaire dont Mauvillon donne encore en 1751 la règle principale en prescrivant qu'il « doit être vif, naturel, net et concis »[cccx]. La Fèvrerie est peut-être le théoricien qui pose le problème avec le plus de clarté : toute lettre, déclare-t-il en substance, ne relève pas du « style épistolaire » : selon lui c'est au genre de l'oraison funèbre que s'apparente une lettre de condoléances, à un plaidoyer que ressemble une lettre de recommandation ; les lettres « des savants sont des dissertations et des préfaces ; celles des cavaliers et des dames, des entretiens divers et des conversations galantes » ; les lettres de Balzac, si la fortune l'eût voulu, auraient été des harangues et des discours d'Etat ; et à propos de la naissance d'un enfant, un ecclésiastique fera « un sermon sur la fécondité du mariage et sur l'éducation de la jeunesse », tandis qu'un « cavalier » rédigera un texte joyeux et divertissant[cccxi]. Le « style épistolaire » proprement dit ne s'applique qu'à quatre catégories de missives : les lettres d'affaires, de compliment, de galanterie et d'amour. Des lettres d'affaires, qui sont « faciles », il n'y a guère à dire. Aux lettres de compliment et d'amour, La Fèvrerie consacre d'assez longs développements, dont l'essentiel concerne, pour les premières, l'état psychologique de l'épistolier et la « corruption du siècle » qui conditionnent ces pratiques artificieuses, pour les secondes, la qualité des sentiments exprimés, qui répugne à toute publicité. Quant aux lettres de galanterie, elles « sont difficiles. Cependant c'est le genre où l'on en trouve de plus raisonnables » : La Fèvrerie reconnaît sans ambages leur valeur littéraire prééminente, et s'abstient pourtant d'un long commentaire, car la galanterie, équivalent de politesse et d'urbanité, n'est affaire que d'« un peu d'air et des manières du monde, une expression aisée et agréable, je ne sais quelle délicatesse de penser et de dire les choses, avec le secret de bien appliquer ce que l'on a de lecture et d'étude ». Ici les modèles du genre sont Cicéron chez les Anciens, Voiture et Balzac chez les Modernes[cccxii]. S'il est clair que la

rubrique des lettres galantes est celle qui de loin nous intéresse le plus dans la présente enquête sur le style épistolaire classique, il est clair aussi qu'il s'agit là en réalité d'un art dont aucun manuel ne saurait enseigner le secret, et dans lequel triomphe le génie propre de chaque auteur.

Pour aller plus loin, il n'est donc d'autre voie que de suivre – afin d'y glaner les remarques pertinentes – la correspondance d'un épistolier soucieux de son art, conscient du soin qu'il y apporte, sûr également de l'intérêt de son correspondant pour la question de l'écriture épistolaire qui les réunit. Je pourrais faire choix de Chapelain, dont on sait maintenant qu'il fut l'un des théoriciens les plus avisés du genre épistolaire, en même temps qu'il en exerçait la pratique dans sa relation amicale avec Balzac ou avec Nicolas Heinsius. Mais plutôt je choisirai, plus avenante, Mme de Sévigné comme guide : si singulière, si peu soumise aux codes et aux usages que soit l'écriture des lettres qu'elle adresse à sa fille et à son cousin, le genre épistolaire est en lui-même à cette époque, de par ses multiples déterminations matérielles, si peu susceptible de variations formelles que dans cette longue correspondance familiale, pour peu qu'on la lise sans perdre de vue la perspective théorique, on trouvera au fil des allusions une définition suffisamment fine et complète du « style épistolaire » pour qu'on puisse la comparer avantageusement à celle des manuels et des traités. L'épistolier français pour lequel Mme de Sévigné ne cache pas son admiration est Voiture, ce Voiture que La Fèvrerie considère comme l'inventeur de la lettre galante. A nos yeux la marquise a définitivement relégué dans le passé ce modèle épistolaire, que nous ne pouvons séparer des salons précieux et de leur histoire. A défaut de constituer un modèle, puisque les commentateurs unanimes la reconnaissent inimitable, peut-elle au moins nous fournir d'appréciables instructions sur son mode d'écriture ? Ses lettres à sa fille sont en effet riches en indications – contraintes matérielles à observer, défauts à condamner et à éviter, qualités à louer et à rechercher – qui peuvent constituer une leçon vraiment originale, puisque destinée à une correspondante unique, de style épistolaire.

Au début de son petit traité, La Fèvrerie se moque des auteurs de secrétaires qui croient nécessaire d'enseigner à leurs lecteurs les usages relatifs au format du papier et tout le « cérémonial » épistolaire. Ce sont, écrit-il, « des minuties indignes d'un honnête homme et d'un bel esprit ». Il est pourtant certain que le *Nouveau Secrétaire de la Cour* de René Milleran, qui intègre dans ses éditions du début du XVIIIe siècle une *Instruction* [de plus de deux cents pages] *pour se former dans le style épistolaire, avec le cérémonial des lettres, les titres dont on qualifie toute sorte de personnes, et les inscriptions, souscriptions et suscriptions* [...], pouvait rendre d'utiles services en donnant des conseils sur le format des papiers à utiliser en fonction des circonstances, sur les trois manières de plier la lettre ou le billet, sur le choix pour le cachet du pain à cacheter ou de la cire d'Espagne, sur la dimension des blancs, sur l'emplacement de la date. Ce n'est qu'en écrivant à des inférieurs que, selon Millerand, on peut utiliser un papier de petit format. Mme de Sévigné n'était sans doute point habituée à en recevoir, elle qui se plaint des « petites feuilles volantes de Mme de Coulanges, [qui la] font enrager, [où elle se] brouille à tout instant »[cccxiii]. Mais elle sait bien qu'« une petite demi-feuille » suffit pour les quelques mots de politesse qu'elle prie sa fille de lui faire parvenir pour être transmis à Mme de Villars (15 juillet 1671). La qualité de l'encre, la fraîcheur de la plume, la lisibilité de l'écriture, objets de préceptes dans les manuels destinés aux enfants, sont à de rares occasions allusivement évoquées dans la correspondance de la marquise.

A plusieurs reprises en revanche, Mme de Sévigné remercie sa fille d'écrire de sa propre main le « dessus » des lettres qu'elle expédie à sa mère. En cela Mme de Grignan allait au-devant de la constante inquiétude maternelle (« cela fait respirer d'abord », s'écrie la marquise, 15 novembre 1684), alors que les personnes de son rang, selon Milleran, avaient coutume « de laisser à des secrétaires, ou autres domestiques, le soin de cacheter leurs lettres et d'y mettre une enveloppe ». Mais comment formuler ce « dessus », et l'« inscription », ou « suscription intérieure », qui lui correspond ? On sait quelle mesquine susceptibilité pouvait régner dans ce domaine. Mme de Sévigné et son cousin ont, en mai, juin et juillet 1681, une petite querelle sur le point de savoir si Bussy devait, conformément au protocole établi, traiter de *monseigneur* le comte d'Estrées, qui avait été son compagnon d'armes mais qui venait d'être élevé au maréchalat, dignité longtemps ambitionnée par Bussy mais dont il fut privé par sa longue disgrâce ; l'exilé est tenté de monter sur ses grands chevaux pour répondre à « la gloire impertinente » du nouveau maréchal, tandis que sa cousine, qui cherche

l'accommodement, trouve à ce conflit une solution simple : l'ancienne amitié entre les deux hommes se conservera, étant « d'une trop bonne trempe pour avoir besoin d'être cultivée par le commerce des lettres » (30 juin 1681) ! Ces hommes de guerre n'ont pas l'élégance du vicomte de Guilleragues, qui, ambassadeur à Constantinople, où il avait reçu une lettre de Racine qui l'appelait *monseigneur*, lui répondit : « Je vous ai découvert qu'un trésorier général de France prend le titre de chevalier, et qu'il a la satisfaction honorable d'être enterré avec des éperons dorés, et qu'ainsi il ne doit pas légèrement prodiguer le titre de monseigneur » – le poète était en effet, depuis 1674, trésorier général de France en la généralité de Moulins[cccxiv].

Mme de Sévigné n'ignore pas que le vocabulaire de la politesse épistolaire n'est pas le même avec des correspondants de rang différent. Entre sa fille et elle un personnage exerce une fonction de première importance et il convient de le choyer : c'est son « petit ami de la poste », nommé Dubois, qui à Paris s'occupe de la « correspondance » des courriers allant et venant entre Provence et Bretagne. Mme de Grignan a sans doute demandé conseil à sa mère pour savoir en quels termes s'adresser à Dubois et le remercier de ses services. « Vous n'êtes point *sa très humble servante*, quelque plaisir qu'il vous fasse », répond Mme de Sévigné, en proposant à sa fille trois formules qui lui paraissent bien adaptées au rapport social en question (16 août 1671). Le chapitre un peu plat et ridicule que les manuels de civilité consacrent aux conventions qui régissent, selon eux, une conversation comme l'écriture d'une lettre a certainement sa raison d'être (et à l'étranger ces manuels ont été abondamment traduits et pillés), mais sous la plume de la marquise ne s'aperçoit qu'une fine trace de ces conventions, tel le sourire avec lequel elle accueille les formules stéréotypées de ces grands personnages que sont le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et sa femme : ils m'écrivent, dit-elle, « avec des tendresses et des reconnaissances de l'*honneur que je leur avais fait par ma présence* (c'est ainsi qu'ils disent), qu'ils n'oublieront jamais » (27 septembre 1671). Par son commentaire ironique sur le style d'un duc, on croit déceler la liberté qu'a prise Mme de Sévigné à l'égard des conventions ordinaires à son rang, et sa capacité de réinvention d'un style épistolaire entièrement personnel. Mais pour le ton à adopter pour écrire à un maître de poste, la marquise retrouve le réflexe normal dicté par sa condition sociale. En réalité elle a été flattée de la formule de politesse du duc de Chaulnes, qui a réduit en sa faveur la distance « de supérieur à inférieur » prévue et soigneusement définie par les manuels, et l'ironie du commentaire sert surtout à voiler un petit mouvement de vanité.

La lettre relève en principe d'une écriture spontanée, rapide, qu'aucun brouillon ne précède, et qu'aucune rature ou apostille ne vient amender. Mme de Sévigné aurait pu reprendre à son compte, si elle l'eût connue, la formule de Juste Lipse dans la préface de ses *Lettres* : « bis non scribo, bis vix eas lego »[cccxv]. Ses lettres à sa fille, longues et souvent bavardes, souvent aussi pressées vers la fin de l'heure du courrier, la marquise ne les relit guère, prenant plus de plaisir à l'acte dynamique de l'écriture, par lequel elle exprime et épanche sa personnalité, qu'à l'acte passif de la relecture, qui n'est que contrôle et mémorisation d'un texte d'où la vie s'est déjà retirée. Mais cet amour de l'écriture est bien particulier à l'épistolière, et il est évidemment lié à l'amour passionné qu'elle porte à sa fille absente, et qu'elle ne peut s'empêcher de lui dire et redire jour après jour. D'autres auteurs de lettres portent à ce mode d'écriture un intérêt d'un ordre tout différent, qui modifie considérablement le principe, fort théorique, de la spontanéité. Ainsi Guez de Balzac, Peiresc ou Chapelain, avec l'aide de secrétaires ou par l'usage de cahiers de brouillons ou de copies, prennent soin de corriger et de conserver le produit de leur plume, érigeant par là leur commerce épistolaire au niveau d'une œuvre véritable.

Les manuels, s'ils n'oublient pas de recommander à leurs lecteurs de prendre garde au rang social de leur correspondant, et si parfois ils joignent des modèles de réponses aux modèles de lettres qu'ils fournissent pour chacune des catégories du genre épistolaire[cccxvi], donnent pourtant peu d'attention au fait que toute lettre faisant partie d'un échange régulier est l'ouvrage d'un scripteur qui est en même temps un lecteur. La « constitution du personnage épistolaire » dont a parlé Bernard Beugnot[cccxvii] doit s'entendre du destinataire aussi bien que du destinateur. On répète à l'envi, aux siècles classiques, qu'une correspondance n'est rien d'autre qu'une conversation entre personnes absentes, mais les manuels de conversation font une place beaucoup plus importante que les manuels épistolaires aux règles élémentaires de la communication interpersonnelle. Témoin en soit ce passage

de Vaumorière : « Enfin le plus grand secret pour plaire dans la conversation est d'admirer peu, d'écouter beaucoup, de se défier toujours de sa raison, et quelquefois de celle de nos amis ; de ne se piquer jamais d'avoir de l'esprit ; de faire paraître tant qu'on peut celui des autres, d'écouter ce qu'on dit et de répondre à propos ». Les règles ici édictées afin de « plaire dans la conversation » s'appliqueraient sans peine à l'édification d'une correspondance : en effet toute lettre s'y élabore dans un échange intertextuel, car elle traduit implicitement un désir de plaire et une quête d'approbation[cccxviii].

Mme de Sévigné n'ignore pas cette détermination contraignante de son écriture épistolaire. Elle se résout à commencer ses lettres, comme tout un chacun, par « J'ai reçu la vôtre » ou quelque formule analogue. Mais le dialogue est de son goût, et elle s'en réjouit plutôt que de s'en plaindre : avec Mme de Grignan parce que l'illusion de la présence en est renforcée (« J'admire votre soin à me faire des réponses si ponctuelles ; cela fait une conversation toute réglée et très délicieuse », 6 novembre 1675), avec Bussy parce qu'entre les deux cousins règne depuis longtemps une émulation dans les jeux de l'esprit, qui permet à chacun d'eux de reconnaître ce qu'il gagne à s'entretenir avec l'autre. Un long passage, dans la lettre à Bussy du 16 mai 1672, traite du plaisir qu'éprouve la marquise à *entendre* les turlupinades de son cousin :« C'est une bien jolie chose à mon gré que d'entendre vite ; cela fait voir une vivacité qui plaît, et dont l'amour-propre sait un gré nonpareil ». *Entendre* l'autre, c'est comprendre son langage même sous le voile des allusions, c'est en apprécier la finesse, c'est entretenir le plaisir de l'échange par un remerciement qui équivaut à une nouvelle sollicitation, mais c'est aussi, et Mme de Sévigné en attribue à tort la remarque à La Rochefoucauld, se féliciter soi-même d'avoir su résoudre l'énigme proposée comme un défi à la sagacité du correspondant. Le style épistolaire ne se déploie donc complètement que dans le dialogue. Il resterait pourtant à savoir si, comme le suggère Bernard Beugnot, la figure de l'autre, du correspondant, n'est pas en réalité une figure illusoire, construite par un Narcisse-épistolier pour y découvrir son propre reflet[cccxix].

Le style épistolaire des autres, quand ce n'est pas celui de sa fille qu'elle ne cesse de louer ou celui de son cousin dont elle goûte le sel, il est rare que Mme de Sévigné n'en fasse pas une lecture sévère. Qu'est-ce, tout d'abord, que ce « style à cinq sols » qu'honore tant Mme de Grignan, et qui vient naturellement sous la plume de la petite Deville, dame de compagnie de la comtesse, lorsque se substituant à celle-ci elle envoie à Mme de Sévigné des nouvelles de Grignan ? L'expression est empruntée par la mère à une lettre de sa fille, écrite le 1er ou le 8 mars 1671, c'est-à-dire trois ou quatre semaines seulement après la première séparation des deux femmes, en un moment donc où Mme de Grignan est peu sûre encore de la qualité du style de ses lettres, et craint le jugement de sa mère. Son sentiment d'infériorité sur ce point, elle ne s'en débarrassera d'ailleurs jamais et en fera une « figure de modestie », une sorte de lieu commun épistolaire, lequel fournira occasion à Mme de Sévigné, tout aussi régulièrement, de rassurer sa correspondante, en désignant avec précision, citations à l'appui, ses réussites d'expression les plus brillantes. La marquise écrit donc : « Je ne suis pas de votre avis pour votre manière d'écrire : elle est parfaite ; il y a des traits dans vos lettres où l'on ne souhaite rien. Si elles étaient de ce style à cinq sols que vous honorez tant, je doute qu'elles fussent si bonnes » (18 mars 1671). Mme de Grignan, avec une humilité conventionnellement ou peut-être intentionnellement outrée, aura abaissé son style au-dessous de celui dont les manuels, livrets d'apprentissage et secrétaires à bon marché fournissent platement les préceptes, ou plutôt de celui que pratiquent à la demande, pour quelques sous, les écrivains publics qui, selon l'expression de La Fèvrerie, offrent leurs services aux colporteurs et garnissent les rebords du Pont-neuf[cccxx]. Bien entendu Mme de Sévigné ne manque pas de prendre à sa juste valeur, plus plaisante que sérieuse, la formule de sa fille, et lui répond sur le même ton ironique (« je doute qu'elles fussent si bonnes »). Après cela, le *style à cinq sols* devient matière à plaisanterie dans leur correspondance. Rien de bien surprenant à ce que ce soit ce style qu'utilise la petite Deville, femme du maître d'hôtel de M. de Grignan, mais Mme de Sévigné voudrait que la comtesse enseignât à sa dame de compagnie à écrire plus originalement, et à éviter en particulier des expressions aussi platement révérencieuses que *la justice de croire* ou les *respectueux attachements* (6 mai 1671). Une autre femme de Mme de Grignan, Mlle de Montgobert, qui lui servit aussi, occasionnellement, de secrétaire, écrivait sans

doute d'une façon plus agréable, car Mme de Sévigné dit apprécier « la naïveté de son style », et la remercie des messages dont elle complète ceux de sa maîtresse (15 novembre 1679), avant de lui décerner cet éloge : « elle écrit comme nous » (17 janvier 1680).

Mais les secrétaires de la comtesse ne sont pas les seules de qui notre épistolière examine le style avec attention.. L'évêque de Marseille se déshonore à ses yeux en employant des formules de politesse du même modèle convenu que la petite Deville (7 et 10 juin 1671). Mme de Coulanges donne parfois dans les « tortillages » (26 août 1677), et sa sœur Mme de Bagnols se rend ridicule par un style d'une préciosité affectée (26 juillet et 13 août 1677). Mme de Sévigné s'intéresse aussi à la formation du style chez l'enfant et la jeune fille. Elle retrouve avec plaisir une lettre de sa fille âgée de dix ans, où « il y avait déjà du bon style » (29 septembre 1675). Elle s'amuse de la naïveté avec laquelle s'exprime sa petite-fille Pauline à l'âge de cinq ans. Mais à quinze ans Pauline se fait parfois la secrétaire de sa mère, et Mme de Sévigné se réjouit alors des bonnes leçons qui lui sont ainsi procurées : « Elle apprend à penser, à tourner ses pensées en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres. Elle apprend la langue française, que la plupart des femmes ne savent pas ; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendrait jamais. [...] Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille » (1er juin 1689). En revanche la princesse de Tarente, née Amélie de Hesse-Cassel, n'a pas su donner à sa fille, retirée au Danemark, un si précieux enseignement : aussi celle-ci, à vingt ans, a-t-elle encore « un style qui n'est point fait [, où l'on trouve] des *chères mamans* et des tendresses d'enfant » (23 octobre 1675). Comme chez la petite Deville et les adeptes du *style à cinq sols*, c'est la banalité, l'ignorance et le manque de personnalité qui sont condamnés.

Si d'autre part on s'arrête aux éloges décernés à Mme de Grignan, on aborde le chapitre des qualités. La plupart des commentaires de Mme de Sévigné sur le style de sa fille sont à lire dans une perspective intertextuelle, c'est-à-dire qu'ils reposent sur une comparaison, assez souvent explicite, avec sa propre écriture. Soit la question controversée du laconisme, posée avec force au début du siècle, sur le plan théorique, par Erycius Puteanus. Cet humaniste flamand, disciple de Juste Lipse, recueillit et élargit, dans son *De laconismo syntagma*, « la leçon de style que [son maître] avait semblé réserver à l'art épistolaire ». Par là il contribua à diviser les théoriciens de l'art de la lettre à l'époque classique entre partisans du cicéronianisme italien, c'est-à-dire d'un style facile, abondant et périodique, et les tenants du laconisme, supposé plus vertueux, plus solide, plus éloquent[cccxxi]. Chapelain, qui peut-être contribua à former le style de Marie de Rabutin-Chantal, se situe parmi les adversaires de Puteanus, à la manière duquel il reproche son « affectation », et prend le parti des cicéroniens Bembo, Longueil et Sadolet[cccxxii]. Les manuels épistolaires, en général, recommandent la concision, conformément à l'ancienne formule d'Erasme : « Amica est huic generi brevitas », mais avertissent également du danger inverse, et préconisent en somme, à la suite d'Horace, la recherche d'un élégant équilibre, à égale distance de deux défauts à éviter : d'une part les digressions, pléonasmes et façons de parler inutiles, d'autre part une excessive sobriété, qui confinerait à la sécheresse et pourrait donner à la lettre le caractère d'une énigme.

On ne songera pas à opposer Mme de Sévigné et sa fille en rangeant chacune des deux épistolières sous la bannière de l'une ou l'autre école. Ces querelles ne pouvaient avoir d'écho dans la sphère privée où s'élabore leur correspondance. On sait pourtant que la marquise reconnaît volontiers la longueur démesurée de ses lettres, une prolixité qu'elle attribue à une plume « étourdie » et incontrôlable. Tout au début de sa carrière, elle écrit avec une remarquable clairvoyance à son cousin Bussy : « Chacun a son style ; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique » (19 juillet 1655). Dès lors il est intéressant de constater que l'un des plus fréquents éloges qu'elle adresse à la comtesse concerne précisément cette concision qui ne lui appartient pas à elle-même. « Il n'y a pas un mot de plus ou de moins que ce qu'il faut » (9 août 1671) ; « un style juste et court, qui chemine et qui plaît au souverain degré » (9 mars 1672 : la formule est souvent reprise dans les manuels épistolaires du XVIIIe siècle, qui l'attribuent à Mme de Sévigné sans préciser qu'elle se rapporte aux lettres de sa fille) ; « il y a des endroits dans vos lettres qui ressemblent à des éclairs » (6 novembre 1675) ; « je voudrais que vous vissiez les traits qui sont dans [vos lettres], et tout ce que vous dites en une ligne » (27 septembre 1684) ; « le commencement de votre lettre, ma fille, dit de grandes choses en peu de mots » (2 novembre 1689) ; « il n'y a pas un mot qui ne porte et qui n'y soit nécessaire » (22 février 1690) ; « vous en dites plus en deux mots que moi en cent » (24 mai 1690). En voilà assez pour faire

voir que la brièveté, l'éclat, la justesse sont des qualités stylistiques certaines et repérables, auxquelles est due l'admiration du lecteur. Ce sont les qualités de Mme de Grignan, auxquelles Mme de Sévigné est d'autant plus sensible qu'elle ne les possède pas elle-même. La comtesse les revendique d'ailleurs au point de déclarer un jour à sa mère qu'elle croirait lui « ôter quelque chose en polissant [ses] lettres », c'est-à-dire en les enjolivant d'une éloquence vaine et surajoutée, qui défigurerait la « pure nature » (6 juin 1672).

Dans les catégories de lettres que distingue La Fèvrerie ne figurent pas les lettres de nouvelles. En revanche Mlle de Scudéry leur consacre un assez long passage de sa « Conversation de la manière d'écrire des lettres », dans lequel elle demande surtout qu'on sache exactement quelles sortes de nouvelles le destinataire est curieux d'apprendre, et qu'on n'oublie pas d'autre part qu'il est « nécessaire [...] à une nouvelle d'être nouvelle pour être agréable »[cccxxiii]. Mme de Sévigné considère de son devoir d'expédier à sa fille le plus grand nombre possible de nouvelles, à condition d'abord qu'elles soient sûres, ensuite qu'elles intéressent M. et Mme de Grignan pour la conduite de leurs affaires. Si de plus ces nouvelles donnent à l'épistolière l'occasion de narrations ou de descriptions originales, plaisantes à lire, elles ne manqueront pas de remplir plusieurs feuillets. Car les nouvelles constituent sous la plume de Mme de Sévigné la partie noble de sa lettre, et quand les circonstances l'éloignent de ses sources d'information ou que celles-ci sont muettes, elle éprouve le besoin d'ironiser sur les *lanternes* et les bagatelles dont elle remplit alors sa missive, compte non tenu des déclarations passionnées à l'adresse de sa fille, des éléments de réponse à la dernière lettre reçue, ou d'une *causerie* toute personnelle sur quelque sujet se prêtant à une réflexion morale.

Les nouvelles prennent la forme de « relations ». Mme de Grignan, on le devine maintenant, les faisait brèves, réduites à l'essentiel. Or sa mère était gourmande de détails. « Défaites-vous de cette haine que vous avez pour les détails », lui écrit-elle, en lui expliquant que ceux-ci sont accueillis avec joie quand ils viennent d'êtres aimés, et n'ennuient que dans les lettres de correspondants indifférents (28 juin 1671). A la fin de sa vie encore, à Coulanges, elle affirmera une nouvelle fois son « estime » pour les détails, aux mêmes conditions toutefois (6 août 1695). On voit donc ici se préciser la divergence qui sur le plan stylistique sépare les deux épistolières, et qui permet à chacune d'admirer dans les lettres de l'autre des qualités différentes des siennes propres.

Les descriptions, peintures et portraits sont des ornements du style épistolaire. Mme de Grignan y excellait tout autant que dans les narrations, mais il est plus difficile de saisir, d'après les éloges de sa mère, les aspects particuliers de ses réussites, sinon, encore une fois, la « rapidité » du trait (2 octobre 1689). Ses portraits sont de Mignard (6 novembre 1675, 8 mars 1676) ou du Titien (26 janvier 1689). La peinture doit être animée, se compléter peu à peu par des touches successives, amuser par des notations caricaturales. Elle prendra mieux sa place dans la lettre si elle contribue au charme de toute une scène. Une description d'orage « belle et poétique » est susceptible de réjouir l'imagination (2 novembre 1689).

Une peinture réussie, les deux femmes s'accordent pour la déclarer digne d'un « cadre ». Ecrivant un jour de Rennes, et après avoir décrit en détail une pompeuse cérémonie présidée par le duc de Chaulnes, Mme de Sévigné mande à sa fille :

> Je ne vous conseille point de mettre de cadre à cette peinture ; il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connais leur prix que par vous. On peut dire de celle-ci comme de celle de Rubens : "Il y a bien de la vérité". Du reste, ma bonne, si nous voulons nous mettre dans les cadres, mon cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre ; je ne barbouille que de misérables narrations et vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un pinceau que j'aime et que j'estime. (6 août 1680)

La métaphore est assez parlante. La marquise se reconnaît exercée dans l'art de la narration. Certes la scène qu'elle vient de dépeindre est vivante et vraie jusque dans d'infimes détails, comme est vraie la peinture de Rubens, représentant des vaches et des Flamandes, qu'elle a vue au château de Grignan. Mais la comtesse fait mieux, elle *achève* ses tableaux, plus habilement et fortement ordonnés, où le style étaie l'interprétation, et où se reconnaissent finalement des œuvres d'art, qui auront leur place dans le *cabinet* de sa mère.

L'art dans les lettres de Mme de Grignan serait donc présent. C'est une question que posent d'emblée tous les manuels épistolaires, de savoir quel rapport, dans ce genre d'écrire, doivent entretenir l'art et la nature, l'artifice et le naturel. Pour La Fèvrerie, qui utilise lui aussi la métaphore du tableau, le naturel est l'effet à produire, et l'art concourt à cet effet :

> La nature nous est ici plus nécessaire que l'art ; et l'écriture, qui est le miroir dans lequel elle se représente, ne rend jamais nos lettres meilleures, que lorsqu'elles lui sont plus semblables. Comme rien n'est plus naturel à l'homme que la parole, rien ne doit être plus naturel que son expression. L'écriture, comme un peintre fidèle, doit la représenter à nos yeux de la même manière qu'elle frappe nos oreilles, et peindre dans une lettre, ainsi que dans un tableau, non seulement nos passions, mais encore tous les mouvements qui les accompagnent. Je sais bien que le jugement venant au secours de l'écriture, retouche cette première ébauche, mais ce doit être d'une manière si naturelle, que l'art n'y paraisse aucunement ; car la beauté de cette peinture consiste dans la naïveté.[cccxxiv]

Il n'est donc pas surprenant que les deux notions soient si souvent rapprochées et opposées, en des formulations diverses. De leur combinaison et de leur évaluation dépend en effet toute appréciation d'une lettre ou d'un ensemble de lettres. Antoine Godeau, qui aborde la question du genre épistolaire dans son *Discours sur les œuvres de Malherbe* (1630), parle d'un « artifice extrêmement caché ». Pour Mlle de Scudéry, « il n'y faut ni trop d'art, ni trop de négligence ». René Milleran, dans son chapitre « Du style des lettres », écrit : « La liberté qu'on attribue à ce genre n'est qu'apparente ; [les lettres] doivent être d'autant plus travaillées que le travail y doit moins paraître. Le chef-d'œuvre de l'art est de le cacher, et d'atteindre à imiter parfaitement le naturel »[cccxxv].

Mme de Sévigné tient pour le naturel. Tant à propos de ses propres lettres que de celles de sa fille, elle associe la notion de naturel à celle de vérité, qui lui est particulièrement chère. La vérité se reconnaît à ce qu'elle n'a pas besoin de commentaires, qui enveloppent les faits pour mieux les trahir. C'est donc la simplicité même de sa présentation – simplicité n'est pas rusticité : il s'agit d'une *noble* simplicité – qui lui donnera une autorité évidente. Les *paroles*, vaines et douteuses par essence, ne sont admissibles que quand elles expliquent les sentiments, non quand elles créent des apparences facilement mensongères. On comprend que cette théorie s'applique particulièrement au déchiffrage des déclarations affectueuses de Mme de Grignan, dont sa mère croit pouvoir déduire la sincérité du naturel de leur expression[cccxxvi]. Elle sous-tend également la doctrine de la marquise au sujet de sa propre écriture. Chez elle la vérité des sentiments éclate sur le papier sans que la plume ni la raison exerce aucun contrôle : « il est impossible de ne pas dire ce que l'on pense dans le moment qu'on écrit, quoiqu'on en connaisse l'inutilité » (25 juin 1677). Et de cette impuissance non seulement aucun regret n'est perceptible, mais encore l'épistolière en tire quelque fierté. Ainsi, écrivant un jour à l'évêque de Marseille, pour affaires, d'« un trait de plume », elle affirme que son style fort négligé fera peut-être « autant d'effet qu'un autre plus ajusté » (27 septembre 1671), ce qui veut dire que chez elle la négligence n'est pas relâchement, abandon à la facilité, mais choix délibéré, confiance dans les ressources de son inspiration et de sa vivacité créatrice, refus du « figé » (28 juin 1675). Ce faisant elle se conforme à peu près au précepte cicéronien de *neglegentia diligens*, négligence étudiée. Ses correspondants lui ont assez souvent fait savoir le plaisir que leur procuraient ses lettres (ainsi Pomponne « aime [s]on style naturel et dérangé », 3 février 1672) pour qu'elle soit assurée qu'aucune autre manière d'écrire que celle-là ne pourrait mieux convenir à son projet épistolaire, quel que soit son correspondant et quel que soit l'objet de son message. De là vient qu'une lettre purement protocolaire – telle celle que sa fille lui propose d'écrire à Mme de Solre, princesse d'Empire, pour la complimenter sur le cordon de l'ordre du Saint-Esprit que vient de recevoir son époux – lui paraît proprement inconcevable : « Eh, mon Dieu ! à quoi m'engagez-vous ? Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi » (7 janvier 1689).

Plaisir des lettres. Plaisir d'écrire, plaisir de lire, plaisir de plaire, plaisir partagé. Le mot *plaisant* est sans doute, avec le mot *agréable*, l'éloge le plus fréquemment employé par Mme de Sévigné et son cousin Bussy pour féliciter l'auteur d'une lettre reçue. Le style plaisant, bienvenu dans

les échanges familiers, s'obtient par des narrations spirituelles, par des portraits caricaturaux, par des « folies » qui gagnent à être lues à haute voix ou communiquées à d'autres lecteurs, par des parodies, par une habile composition de la lettre (lettre à Coulanges sur le mariage de Mademoiselle), par des railleries salées (« tout est si plein de sel que nous croyons que vous n'avez point d'autre poudre pour vos lettres », 14 décembre 1689), mais aussi par une gaîté générale qui donne, à la lecture, une impression rassurante de bonne humeur, de bonne santé, d'affaires en bon état. Une lettre plaisante contribue à maintenir, de destinateur à destinataire, une relation équilibrée et harmonieuse.

« Il y a quelquefois dans vos lettres des endroits qui sont très plaisants, mais il vous échappe des périodes comme dans Tacite » (6 mai 1672). Le style de Mme de Grignan alterne entre une tendance naturelle à la densité qu'exigent des développements réfléchis, et une gaîté de ton qui répond davantage à la nécessité d'établir avec la marquise une communication qui paraisse aisée et insouciante. Le style sérieux est plus solitaire, se rapproche d'une méditation personnelle, tandis que la gaîté s'accommode de préférence d'une lecture collective, élargie aux quelques personnes qui entourent Mme de Sévigné d'une affection familière. Sentences, discours éloquents, tirades harmonieuses, traits brillants, réflexions « qu'on ne peut ni qu'on ne veut oublier » (28 août 1675), Mme de Sévigné en tire un autre plaisir que des lettres piquantes et salées, mais elle en admire profondément la forme parfaite, et fait comprendre à sa fille par ses réponses combien elle est pénétrée de ce dialogue élevé, qui l'incite à une introspection toujours renouvelée.

La leçon de style épistolaire de Mme de Sévigné a la particularité de s'être élaborée au fil des années, non point à partir de principes enseignés ni d'admirations livresques – elle révère Voiture mais ne l'imite pas – mais parce que l'écriture de lettres a pris une telle place dans sa vie familiale et sociale qu'il lui a été impossible de ne pas mener une réflexion sur cette activité quantitativement si importante, qui a donné un sens à sa vie en lui permettant de réaliser toute une part de sa personnalité, une part qu'il faut bien appeler littéraire. En confrontant les lettres de sa fille, à un moindre degré aussi les lettres de son cousin Bussy aux siennes propres, elle a mieux compris les virtualités et la variété du genre épistolaire. En *répondant* aux lettres de ses deux principaux correspondants, elle a dû adapter son style, différemment à celui de l'un et à celui de l'autre. Nous ne connaissons malheureusement qu'une partie de sa correspondance, car il nous manque presque toutes les lettres écrites à « divers », mais ces lettres-là ont elles aussi laissé quelques échos dans les missives adressées à la lointaine comtesse. C'est la raison pour laquelle la correspondance de Mme de Sévigné offre, bien mieux que n'importe quel manuel, une « instruction de bien et parfaitement écrire », l'instruction vivante et sensible de celle qui pouvait proclamer sans craindre d'être contredite : « je m'y connais »[cccxxvii].

Bernard Bray

Chapitre 25.

Premier lecteur, premier admirateur, le cousin Rabutin

On n'a pas jusqu'ici, me semble-t-il, porté une attention suffisante à la correspondance qu'échangèrent la marquise de Sévigné et son cousin le comte de Bussy. D'une part l'inégale proportion quantitative par rapport aux lettres adressées à Mme de Grignan, d'autre part la qualité exceptionnelle de celles-ci et l'intérêt si divers qu'elles soulèvent ont tôt fait considérer comme mineur à tout point de vue cet échange épistolaire où pourtant s'est développé le rabutinage, échange qui est loin d'avoir bénéficié autant qu'il conviendrait du renouveau actuel des études consacrées à l'art de la lettre. La fille, si je puis dire, a fait ombre au cousin. Quelques considérations devraient pourtant éveiller notre attention. Tout d'abord nous pouvons aujourd'hui prendre connaissance, sinon de l'intégralité de la correspondance entre la marquise et le comte, du moins certainement de sa plus grande partie, et notamment de ses deux volets. Rappelons que, des correspondants de Mme de Sévigné, Bussy est de loin celui de qui nous avons conservé le plus de lettres à elle adressées. Nous pouvons donc dans ce corpus épistolaire observer directement et avec précision l'art de la *réponse* chez l'un comme chez l'autre, ce que nous ne pouvons faire qu'imparfaitement et par des moyens obliques en ce qui concerne la correspondance de Mme de Sévigné et de sa fille. Or dans la conversation par lettres, on le sait, l'art de faire réponse est une partie non négligeable de l'art d'écrire[cccxxviii], et Mme de Sévigné comme son cousin s'y sont montrés fort attentifs[cccxxix]. De plus, si dans les premières lettres qu'elle envoie à sa fille la marquise s'étonne, pour s'en féliciter, de la qualité littéraire qu'elle découvre dans les missives de celle-ci[cccxxx], il n'en va pas de même dans l'échange avec Bussy, de qui elle reconnaît dès le début, non sans une pointe de jalousie, qu'il écrit « comme un petit Cicéron »[cccxxxi]. L'affrontement entre les deux cousins revêt donc très tôt un aspect symétrique et équilibré, qui n'apparaîtra que peu à peu dans la correspondance avec Mme de Grignan[cccxxxii]. Je fixe ici, pour ne pas y revenir, quelques considérations biographiques[cccxxxiii] : Roger de Rabutin est le cousin issu de germains du père de la future Mme de Sévigné. Bien qu'il appartienne donc théoriquement à la génération précédente, il n'est l'aîné de sa correspondante que de moins de huit années, et cette légère différence d'âge n'est jamais alléguée dans leurs lettres. En revanche Marie de Rabutin-Chantal appartient à la branche aînée, et cet ascendant lui vaut à l'occasion, de la part du comte, l'expression d'un respect qui même teinté d'ironie ne saurait être entièrement feint, dans cette famille de vieille noblesse où l'on ne transige pas sur les traditionnelles bienséances aristocratiques. Enfin le cousinage s'est resserré du fait qu'en premières noces Bussy a épousé une autre Rabutin de la branche aînée, Gabrielle de Toulongeon, qui disparut prématurément, et qui était la cousine germaine de notre épistolière.

Observons enfin la constitution de notre corpus épistolaire : la correspondance qui nous est restée comprend trois cent dix lettres. Au début nous avons conservé un peu plus de lettres de Bussy que de sa cousine ; à la fin il semble qu'aucune missive ne soit perdue, et l'échange apparaît alors dans toute sa régularité. Mais surtout, et c'est là un argument de poids à faire valoir dans une comparaison entre les deux correspondances principales de Mme de Sévigné : si les lettres à Mme de Grignan s'étalent chronologiquement sur une durée d'un peu moins de vingt-cinq années, l'échange avec Bussy, d'une fréquence certes beaucoup moindre, commence en mars 1646 et prend fin en décembre 1692 (Bussy est mort en avril 1693), et couvre donc, avec d'importantes interruptions, une durée de plus de quarante-six ans. L'évolution du talent épistolaire de la marquise se dessine ici avec beaucoup plus de netteté, car dans les quelques lettres de la première décennie déjà[cccxxxiv] sont présents, comme à l'état naissant, le plaisir évident pris à l'écriture, la recherche de formules piquantes, l'aisance dans l'expression du sentiment, et surtout l'attention complaisante que l'épistolière ne cessera jamais de porter au style de ses propres lettres[cccxxxv].

En 1654, à la marquise veuve depuis trois ans, Bussy envoie une missive dont voici les premiers mots : « Mon Dieu, que vous avez d'esprit, ma cousine ! Que vous écrivez bien ! Que vous êtes aimable ! ». Il est vrai qu'à cette époque le fringant officier fait à sa cousine, alors entourée de beaucoup d'admirateurs, une cour fort peu discrète, puisque dans sa lettre suivante, comparant les lettres qu'il reçoit d'elle aux poulets qui lui plairaient davantage, il lui écrit : « Vos lettres ont leurs grâces, et les poulets les leurs, mais, pour vous parler franchement, si l'on pouvait avoir de vos poulets, on ne ferait pas tant de cas de vos lettres »[cccxxxvi]. Il ne faut pas prendre à la rigueur cette formule, où l'on reconnaît le ton brutal qu'adoptera un peu plus tard l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Car Bussy a toujours fait grand cas des lettres de sa cousine, même quand la jeune femme se dérobait à ses avances. A preuve, la conservation puis l'insertion dans le manuscrit de ses *Mémoires* de la première lettre qui nous soit restée de la marquise, une lettre brève, pleine de fantaisie et de gaîté, dans laquelle elle annonce avec orgueil à son cousin la naissance de son fils. Elle-même de son côté réclame à Bussy, à la même époque, un traitement semblable à celui qu'il réserve à ses deux amies Mme de Montglas et Mme de Gouville : elle « prétend[.] avoir un de ces jours [s]a voiture à part », c'est-à-dire, non pas comme on l'a cru longtemps une lettre à la manière de Voiture, mais tout simplement l'envoi d'une lettre à elle personnellement adressée[cccxxxvii]. Bussy enfin, vers la fin de sa carrière, témoigne encore de la considération qu'il n'a jamais cessé de porter au talent épistolaire de la marquise, lorsqu'en 1680, âgé de soixante-deux ans, il envoie au roi un fragment manuscrit de ses mémoires, où figurent des copies de quelques lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Grignan. Et il ajoute, en parlant du roi, « Comme il a bien de l'esprit, il sera charmé de vos lettres ». C'est cette circonstance, on le sait, qui occasionne le bref dialogue épistolaire suivant, si important pour mon propos. Mme de Sévigné : « Mais, mon cousin, vous me mandez une chose étrange ; je n'eusse jamais deviné le tiers qui est entre nous. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé ? Toute mon espérance, c'est que vous les avez raccommodées ». Par ces mots elle exprime surtout la crainte, comme au temps de la cassette de Fouquet, que le roi ne puisse « mal interpréter » ses lettres écrites d'un « style [...] toujours tout plein d'amitié ». En d'autres termes : son badinage parfois « dégingandé » ne s'apparenterait-il pas, aux yeux d'un souverain devenu sourcilleux sur ce chapitre, à de suspectes folâtreries ? Bussy répond : « Je n'ai pas touché à vos lettres, Madame : Le Brun ne toucherait pas à un original du Titien, où ce grand homme aurait eu quelque négligence. Cela est bon aux ouvrages des petits génies d'être revus et corrigés. J'ai supprimé seulement de certaines choses qui, quoique belles, ne seraient peut-être pas du goût du maître ». Si peu sûre que soit la véracité de ces affirmations (car dans les manuscrits se décèle la trace de quelques modifications textuelles), la force des expressions employées montre sans aucun doute en Bussy un lecteur qui le premier a été « charmé » des lettres de sa cousine, puisqu'il lui affirme même que s'il était « à la place du roi », il souhaiterait assurément « avoir un commerce de lettres avec » elle. Mme de Sévigné répond enfin à tout cela avec une remarquable sérénité, en jugeant que la lecture du fragment des mémoires, incluant donc ses propres lettres, et de la suite qui a été demandée, sera pour *Chose* (c'est Louis XIV) « un amusement digne de lui et de la personne [c'est Mme de Maintenon] qu'il honore de son amitié ». Voilà donc deux épistoliers conscients de la qualité de leur dialogue, conscients aussi du pouvoir que leur a donné « l'agrément de [leurs] esprits » de « divertir » par leur « commerce », c'est-à-dire ici par leur œuvre commune, un tiers lecteur, fût-il « un tel homme » que le roi[cccxxxviii].

Je vais maintenant tenter, en m'appuyant systématiquement sur le texte de leur correspondance et en sélectionnant quelques épisodes représentatifs, de fournir une image de ce que fut le commerce des deux cousins, surtout pendant environ ses vingt-cinq premières années, années certainement les plus mouvementées, au cours desquelles ils eurent maintes occasions de s'opposer sans éviter parfois une certaine hargne, mais mettant alors en œuvre toutes les ressources de plumes que chacun d'eux savait rendre acérées. La liste est longue, des mots par lesquels eux-mêmes ont désigné ces assauts qui, faute le plus souvent de rencontres physiques, durent obligatoirement emprunter la voie épistolaire : brouilles et brouilleries, incidents, querelles, procès et combats, riottes, picoteries, sans oublier ces *saupiquets* qui selon Bussy avaient au moins l'avantage d'assaisonner une amitié menacée de fadeur. Car dans presque tous les cas ces querelles, après avoir communiqué une

certaine dose d'aigreur à deux, trois ou quatre lettres successives, se terminent sur une réconciliation en bonne et due forme, obtenue grâce à une explication franche et détaillée, conduisant à la présentation d'excuses, que suit un pardon généreusement octroyé. Car enfin « le fond est bon », comme s'accordent souvent à le reconnaître les deux adversaires fatigués de leurs escarmouches[cccxxxix].

Je ne reviendrai pas sur l'histoire bien connue du portrait de « Madame de Cheneville » dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, une méchanceté dont Bussy voulut punir l'« infidélité » de sa cousine dans l'affaire du prêt d'argent qu'il avait sollicité afin de s'équiper pour la campagne de 1658. Prêt qu'elle aurait, assura-t-elle, volontiers accordé, mais que son oncle et conseiller financier, l'abbé de Coulanges, rendit impossible par un excès de précautions préliminaires. Duquel des deux cousins la faute était-elle la plus grave ? Après de longs débats au cours de l'année 1668, la paix fut à peu près conclue, non sans réplique, duplique et triplique, et non sans la commune détermination de part et d'autre de poursuivre ce combat de papier sans fin ni cesse jusqu'à ce que l'adversaire demande merci. Quelle confiance faut-il que Mme de Sévigné ait dans sa plume, dans son style et dans ce qu'on peut déjà appeler son exceptionnelle capacité épistolaire, pour qu'elle écrive : « [...] de croire que si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce m'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours. Au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avais promis, j'écrirai en deux mille, et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai malgré vous à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce ». Mais son adversaire est du même sang, et lui répond de la même encre : « [...] ma chère cousine, ne pensez pas que la peur de vos procès-verbaux m'oblige de vous crier merci. Je suis plus en état de vous faire craindre sur cela, que vous, moi ; je n'ai rien à faire, et pour une lettre que vous m'écririez, je vous en écrirais quatre ». Pourtant c'est lui qui le premier pliera le genou, et reconnaîtra des torts supérieurs à ceux de sa cousine[cccxl].

Dans cette passe d'armes, on vient de voir que Bussy réutilise, pour la renvoyer à l'expéditrice, la métaphore si expressive inventée par la marquise dans sa colère. Il lui arrive en effet assez fréquemment de prendre appui sur telle formulation qu'il a trouvée heureuse pour fournir une réplique digne du modèle. Parfois l'imitation est si plate qu'elle a sans doute échappé à la plume de l'épistolier : parlant de leurs brouilleries, « nous en rirons peut-être quelque jour », écrit la marquise ; « Nous en rirons bien quelque jour », répond le cousin. Parfois aussi le procédé s'apparente à un discret sourire de connivence. Ainsi Mme de Sévigné plaint un jour Bussy de la blessure à la tête que lui aurait causée, à ce qu'on lui a rapporté, la chute d'une corniche. Et elle ajoute en manière de plaisanterie : « ce ne sont pas des diminutifs qui font du mal à la tête de la plupart des maris ; ils vous trouveraient bien heureux de n'être offensé que par des corniches ». Histoire inventée de toutes pièces, assure le châtelain bourguignon, qui, ayant noté le *diminutif* de sa cousine, renchérit en ces termes : « J'attends ici un de ces maris dont la tête n'est pas incommodée des corniches ; ce qu'il y porte va dans le *superlatif* ». Imitation encore : à une petite lettre écrite par la marquise dans la cellule conventuelle d'une nièce (une fille de Bussy) à qui elle rendait visite, lettre à laquelle l'environnement confère un ton sérieux et comme un parfum de piété, le père de la jeune religieuse réplique : « Lorsque j'ai voulu faire réponse à votre lettre, ma chère cousine, j'ai été tout prêt à aller m'enfermer dans la chambre du père gardien des capucins d'Autun, car je ne suis pas un homme à me laisser donner mon reste sur les bons exemples, non plus que sur autre chose »[cccxli].

On le voit : dans le dialogue c'est généralement l'épistolière qui fournit le modèle, et montre la voie. Bussy reconnaît-il cette supériorité, comme il reconnaît dans l'ordre nobiliaire la prééminence de sa cousine, qui est « chef des armes »? Il répond terme à terme, ou imite, ou commente une information, ou discute une formulation. Il a toujours sous les yeux la lettre de sa correspondante, il ne néglige aucun article, il tâche, et il y réussit souvent, d'égaler l'aisance de celle à qui il a écrit un jour : « Qu'on est heureux d'avoir une bonne amie qui ait autant d'esprit que vous ! »[cccxlii]. On trouve pourtant dans les lettres de Mme de Sévigné des endroits où le rapport semble – mais semble seulement – s'être inversé. Voici deux passages, qui me paraissent instructifs. Bussy a raconté à sa cousine la « scène des adieux » au cours de laquelle, partant pour sa campagne militaire de 1655, il s'est séparé de sa maîtresse Mme de Montglas. Sans craindre les détails, il conte ses tendres effusions, leur renouvellement, et ajoute : « Ensuite, l'amour étant un vrai recommenceur, l'on se redit les

mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, et quelques-unes en mêmes mots ». Mme de Sévigné saisit au vol cette libertine allusion, et sans exprimer le moindre pudique effroi félicite son cousin de son récit : « Je ne crois pas avoir jamais rien lu de plus agréable que la relation que vous me faites de votre adieu à votre maîtresse. Ce que vous dites, que l'amour est un vrai recommenceur est tellement joli et tellement vrai que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire ». Et elle tente, bien maladroitement, d'ajouter quelque chose à la trouvaille de son cousin en élargissant à l'amitié ce qu'il vient d'attribuer à l'amour. On lit dans sa phrase, où règne un esprit de concurrence, la contrition d'un sentiment habituel de supériorité pris pour une fois en défaut. L'autre exemple date de l'automne de la même année et je me contente d'y renvoyer le lecteur : Bussy narre à sa cousine l'aventure de deux gentilshommes dressés l'un contre l'autre dans une ridicule affaire d'offense et d'honneur ; dans sa réponse, et comme ne voulant pas se trouver en reste, la marquise conte à son tour la querelle analogue qui surgit entre le prince d'Harcourt et La Feuillade. La différence de qualité entre les deux narrations symétriques éclate aux yeux. Aux longues phrases déclaratives de Bussy, rédigées aux temps du passé et encombrées d'incidentes et de lourdeurs syntaxiques, s'opposent la brièveté sévignéenne, l'usage du discours direct et du présent historique, bref tout l'art d'animer la scène, en une parfaite hypotypose. Bussy certainement apprécia en connaisseur le petit chef-d'œuvre, aujourd'hui morceau d'anthologie, ainsi que la leçon de style qui lui était ainsi administrée[cccxliii].

Il y a donc lieu, à mon sens, d'ajouter foi aux formules si nombreuses par lesquelles les deux cousins se reconnaissent complices dans l'art épistolaire. « Il me semble que nous nous faisons valoir l'un l'autre, et que nous nous entredisons des choses que nous ne disons pas ailleurs », écrit Bussy[cccxliv]. Il s'établit en effet entre eux cette fameuse *connivence* aujourd'hui reconnue comme l'un des indispensables ingrédients d'un dialogue épistolaire de qualité. C'est cette connivence qui permet d'assurer la reprise du *commerce*, quand les brouilleries en ont altéré le cours régulier. C'est elle qui constitue le « bon fond » de l'amitié qui lie les deux correspondants. C'est elle qui les fait s'entendre « à demi-mot », et qui érige comme une particularité de leur dialogue épistolaire ce « badinage » dont Bussy écrit : « Nous sommes bien meilleurs ainsi que d'autre manière. » S'écrire pour badiner, c'est s'écrire « pour rien », pour le plaisir d'éprouver l'« esprit » de l'autre[cccxlv]. Car pour Mme de Sévigné, avoir de l'esprit, c'est se montrer réceptif, reconnaître les badineries pour ce qu'elles sont et en apprécier le sel. C'est une faute contre l'esprit, et contre le badinage, que fit selon elle son cousin lorsqu'il s'avisa de prendre presque au sens propre, un jour qu'elle lui reprochait d'alterner trop brusquement reproches et déclarations de tendresse, l'expression « Des mouvements si impétueux sentent le fagot ». Il ne sembla pas à Bussy, cependant, que pour un si médiocre méfait « on méritât d'être brûlé »[cccxlvi]! Cela lui valut une leçon de vocabulaire, assortie d'une protestation de *badinage*, terme qu'à son tour il tint à préciser en distinguant dans la lettre de sa cousine ce qui était matière à raillerie et ce qui ne l'était pas. Après quoi seulement la marquise voulut bien concéder à son cousin que nul n'avait plus d'*esprit* que lui.

La connivence est-elle, chez ces deux cousins qui évoquent si volontiers leur communauté de sang, ce qu'on appelle aujourd'hui, ce que Mme de Sévigné a parfois appelé le *rabutinage* ? Mme Thérèse Noblat-Rérolle a consacré à cette notion, dans la revue intitulée précisément *Rabutinages*, une mise au point lexicologique complète et précise[cccxlvii]. *Rabutinage* et *marivaudage* sont sauf erreur les deux seuls termes d'un emploi courant qui aient été formés sur le nom d'un écrivain pour désigner une particularité de son style. Mais sous la plume de Mme de Sévigné, inventrice et seule utilisatrice du terme (deux fois à l'adresse de Bussy, une fois à celle de Mme de Grignan), le mot *rabutinage* ne se rapporte nullement au ton badin caractéristique de l'échange épistolaire entre les cousins, il n'a aucune signification littéraire, et désigne seulement, affublé d'un suffixe plaisamment ironique, l'étroit lien de parenté qui existe, et que reconnaît la marquise, entre les membres de la famille de Rabutin, ainsi que les devoirs de solidarité qu'entraîne ce lien. *Rabutinade* est créé par Bussy, et repris quelques années plus tard par sa cousine : il s'agit ici d'un violent reproche, dicté par un de ces mouvements de colère dont le comte est coutumier ; le terme ne concerne que lui, et n'a pas de caractère familial. *Rabutinement* est employé deux fois par la marquise, une fois dans le sens : avec une rudesse digne du comte de Rabutin, l'autre fois pour qualifier la tendresse avec laquelle elle

embrasse sa nièce de Coligny, fille du comte. L'adjectif *rabutine* se rapporte sous la plume de l'épistolière à la reconnaissance avec laquelle sa fille la belle Madelonne reçoit les amitiés du comte. Enfin, l'adjectif se fait substantif, et « cette pauvre Rabutine » désigne encore une fois Mme de Coligny, dans une lettre que la marquise adresse à Guitaut. On le voit, c'est Mme de Sévigné, beaucoup plus que son cousin, qui s'amuse des différents vocables qu'on peut former sur le radical de son nom de famille, et elle leur attribue au moins deux valeurs assez différentes. Il faudrait ajouter à ce rapide tableau les nombreux emplois du nom propre lui-même, souvent associé à des allusions à la consanguinité, tantôt prise au sérieux tantôt sujet de plaisanteries pseudo-médicales. Et que dire de l'exclamation de l'ami Corbinelli : « Vous êtes deux vrais Rabutin, nés l'un pour l'autre. Dieu vous maintienne en parfaite intelligence »[cccxlviii]?

Je crois que dans l'estime portée par Bussy à sa cousine entre pour une bonne part la satisfaction de voir en elle une digne descendante de leur ancêtre commun Christophe de Rabutin, seigneur de Bourbilly. On imagine difficilement à quel point Mme de Sévigné multiplie dans ses lettres au comte les allusions à l'honneur de la famille, en particulier pour exprimer ses doléances au sujet des malheurs de celui que Louis XIV a durement puni d'exil, le privant par là de toute possibilité de tenir durablement son rang à la tête de la cavalerie légère, et par conséquent d'accéder au maréchalat. Quand il s'agit, en 1687, de fournir à la marquise les détails qu'elle demande, après avoir consulté le *Dictionnaire* de Moréri, sur son ancêtre du XIIe siècle Mayeul de Rabutin, il les lui fournit avec une complaisance pleine de sympathie. Déjà vingt ans auparavant, les lettres font écho à la réformation de la noblesse champenoise, enquête officielle qui incite la marquise – et elle s'en ouvre à son cousin – à réunir le plus possible de documents nobiliaires d'authenticité indiscutable[cccxlix]. Ce rabutinage-là, Bussy l'apprécie et l'approuve. Mais quand sa cousine multiplie, jusqu'en 1691 encore, ses plaintes sur l'honneur perdu des Rabutin, il perd patience et s'irrite : « [...] ne cesserez-vous jamais, Madame, de reparler de la fortune que, selon toutes les apparences, je devais faire ? Je vous ai déjà dit plusieurs fois que les regrets en étaient passés, et je ne trouve ni assez chrétien, ni d'un esprit comme le vôtre, de porter impatiemment les adversités et de se rafraîchir la mémoire de choses désagréables, [...] »[cccl]. En effet Bussy, au fil de ses longues années d'exil, a peu à peu renoncé aux honneurs, maintenant méprisés, qu'auraient pu lui valoir des états de service dont il surestimait peut-être la qualité, et il s'est construit dans sa lointaine retraite une identité – dont il aurait souhaité lire la louange dans les lettres de sa cousine – de sage supérieur à ses infortunes, de mémorialiste, et d'arbitre en matière de littérature et de langage[ccli], sans compter que ses nombreuses lettres à Louis XIV, qu'il faisait volontiers lire à ses correspondants, ont finalement adouci la colère du roi qui lui accorda sa grâce en 1682[cclii]. La marquise, sensible aux accès de mauvaise humeur du comte lassé de se voir ainsi morigéner, met donc (provisoirement) une sourdine à ses lamentations, de sorte qu'après un nouvel échange de compliments l'exilé peut redire le plaisir qu'il prend aux lettres de sa cousine, auxquelles il a toujours reconnu « des agréments qu'on ne voit point ailleurs »[ccliii].

Il resterait à découvrir, pour terminer, quelles furent les qualités que les deux correspondants reconnurent et saluèrent chacun dans les lettres de l'autre. Comme il s'agit ici principalement de Mme de Sévigné, je chercherai plutôt à analyser les compliments que lui adresse Bussy. S'il affirme qu'elle est « les délices du genre humain » et que l'antiquité lui aurait dressé des autels, nous n'en tiendrons pas compte : il n'avait pas encore compris, en 1655, que sa jeune cousine ne pouvait se laisser prendre à de si plats dithyrambes. S'il lui assure ne point trouver « de lettres si agréables que celles [qu'elle lui écrit] », cette louange est plus significative[ccliv], mais les mots *agréable* et *agrément*, si fréquemment employés, appartiennent au vocabulaire qui fixe dans les manuels et les recueils les principales qualités du style épistolaire, et ils ne renvoient qu'au plaisir de lire, c'est-à-dire en fin de compte à l'*esprit* du destinataire. Je note avec plus d'intérêt, sous la plume de Bussy, les quelques formules suivantes : « il y a toujours [dans vos lettres] un petit air naturel et brillant qui me réjouit », « J'estime vos lettres, ma chère cousine, parce qu'elles sont naturelles [...] », « vos expressions ont des tours singuliers qui réjouissent », « Je reçus hier votre lettre [...]. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celle-ci ; cependant il y a des traits de maître, en beaucoup d'endroits, qui me contentent l'esprit, et tout le reste me touche le cœur », sans parler d'éloges décernés à tel petit conte « plaisant au dernier point » ou à tel sous-entendu « finement dit »[cclv]. Pour

le naturel, on sait assez que la plume « libertine » de Mme de Sévigné (c'est son propre terme) en était prodigue, mais les autres appréciations sont plus pertinentes : elles caractérisent, plutôt que l'ensemble des lettres de la marquise, certains passages qui forcent l'admiration parce que l'originalité de la pensée s'y traduit en des expressions inattendues, séduisantes et spirituelles, en ce qu'on pourrait appeler des bonheurs d'écriture. Jugement limité certes, mais qui correspond au goût du lecteur pointilleux et du concurrent loyal qu'était Bussy.

Les compliments adressés par le cousin à la cousine ne sont pas identiques à ceux qui empruntent la voie inverse. Il me faudrait une plume américaine pour introduire ici une *gender study*, qui serait parfaitement autorisée dans l'occasion présente. Ce ne sont pas précisément des qualités féminines que Bussy décèle dans les lettres de la marquise, mais c'est par comparaison avec les missives de ses autres amies qu'il met celles-ci hors de pair. Les qualités masculines, Mme de Sévigné les admire, avec un brin de docilité condescendante, dans les suppliques que son cousin adresse au roi, mais au fond d'elle-même, et elle ne peut le cacher, elle regrette d'avoir été beaucoup trop tôt privée des glorieuses dépêches du front dont aurait pu légitimement s'honorer la cousine d'un maître de camp général de la cavalerie légère – et que ne pouvait espérer la mère d'un modeste guidon des gendarmes-Dauphin, si aimé fût-il. Ajoutons à cette importante différence les déterminations géographiques et sociales : l'exilé bourguignon dispose de loisirs, aussi répond-il très régulièrement et rapidement aux lettres de sa cousine ; celle-ci, trop occupée dans son existence parisienne, et en Bretagne s'estimant malencontreusement dépourvue d'*esprit*, communique au commerce épistolaire ce caractère parfois « dégingandé » que regrette son correspondant.

J'ai été long, et sans doute resterait-il beaucoup à dire. Mais on comprendra que je me sois attardé sur cette correspondance-modèle entre toutes. Si l'on ne peut s'étonner qu'en 1766 le comte de Chesterfield appelle les écrits des deux cousins « des modèles dans le genre épistolaire »[cccLVI], il est beaucoup plus remarquable qu'en 1687 déjà l'ami commun de la marquise et du comte, Corbinelli, devançant le jugement critique du XVIIIe siècle, écrive à Bussy en post-scriptum à une lettre de sa cousine : « Le P. Bouhours aurait peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres et de celles de Mme de Sévigné que de celles de Balzac et de Voiture pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées »[cccLVII]. De cette correspondance d'un si grand intérêt littéraire, psychologique, historique et social, sont restés aujourd'hui absolument intacts le charme et les *agréments*. Je termine sur une question, qui est en même temps un vœu : qu'attendent les maisons d'édition françaises pour publier dans un petit volume à bon marché ce joyau de l'art épistolaire classique ?

Bernard Bray

Premier lecteur, premier admirateur,
le cousin Rabutin

La correspondance entre la marquise de Sévigné et son cousin le comte de Bussy forme un ensemble équilibré de plus de trois cents lettres, réparties sur quarante-six années, ensemble qu'on souhaiterait pouvoir lire dans une commode édition séparée. Très tôt les deux cousins ont mutuellement apprécié la qualité de leur écriture épistolaire, et se sont déclaré l'un à l'autre le plaisir qu'ils prenaient à s'écrire, et à *entendre* les finesses de leur dialogue. Leur longue dispute, née du refus par la marquise d'un prêt d'argent à son cousin, et du portrait satirique inséré par celui-ci dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, a été l'occasion de lettres au ton violent mais écrites avec soin, où l'affrontement traduit aussi une rivalité dans le maniement de la plume. Au cours du va-et-vient épistolaire, c'est en général Mme de Sévigné qui a l'initiative et montre la voie, tandis que Bussy répond, c'est-à-dire commente ou critique les formules de sa cousine, dans lesquelles il admire non seulement le naturel mais aussi les *tours singuliers* et les *traits de maître*. Aussi était-il assuré de plaire au roi, lorsqu'il lui fit connaître, en les insérant dans un fragment manuscrit de ses propres mémoires, quelques-unes des lettres qu'il avait reçues de la marquise.

Bernard Bray

Chapitre 26.

ASSOCIATION INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR L'EPISTOLAIRE

Actes du Colloque de Caen 16-18Mai1991

EXPÉRIENCES LIMITES DE L'ÉPISTOLAIRE LETTRES D'EXIL, D'ENFERMEMENT, DE FOLIE

Textes réunis et présentés par André MAGNAN

Honoré Champion Editeur 1993

LA PROTESTATION DE L'EXILÉ: LES LETTRES DE BUSSY-RABUTIN À LOUIS XIV

Le long exil de Bussy-Rabutin, ou plutôt sa relégation dans ses domaines bourguignons, est une manifestation caractéristique de l'arbitraire royal. Bussy fut la victime de sa mauvaise réputation, certes entretenue avec vigilance par ses ennemis, mais qu'il avait créée lui même par sa conduite peu rigoureuse à l'armée, par le libertinage de ses moeurs, et surtout par la facilité qu'avait sa plume à "déchirer tout le monde", selon les propres mots de Louis XIV au P. de La Chaise. Cet *exil,* nous l'appellerions plutôt aujourd'hui *assignation à résidence.* A la fin de sa vie, Bussy en fera une *retraite,* lorsqu'il assumera avec sagesse son éloignement, le considérant alors comme propice à l'élaboration de son oeuvre historiographique. D'autre part, pour Bussy plus peut-être que pour tous les autres exilés dont il a été question aujourd'hui, les témoignages épistolaires de l'intéressé sont imprégnés de l'image infamante de la *disgrâce.* Toute l'oeuvre à partir de l'emprisonnement à la Bastille en 1665, et particulièrement les *Mémoires* et la correspondance, portent cette trace textuelle d'un malaise insupportable. Mais c'est une démarche originale pour un exilé que d'adresser au prince lui-même, seul maître en la matière, des dizaines de lettres destinées, sur le mode de la récrimination ou de la supplication, à rappeler ses mérites, à solliciter son pardon, ou à mendier quelques faveurs compensatrices. Dans ce jeu du chat et de la souris, la souris se défend avec une arme, qui est celle de l'écriture. Et elle n'est pas sans efficacité puisque, même si Bussy n'obtint le rappel escompté que dans les dernières années de sa vie, du moins son talent d'épistolier lui assura-t-il, grâce à la diffusion anthume et posthume de ces lettres qui furent unanimement admirées, une sorte de revanche vengeresse. Ce n'est pas ici le lieu d'un jugement moral. On a sévèrement critiqué la naïve suffisance de Bussy, l'artifice qui

imprégnerait ses suppliques, son manque de dignité'. Heureusement des études récentes ont écarté ces considérations simplistes pour tenter une analyse plus fine et plus pertinente, tantôt d'ordre socio-littéraire, tantôt d'ordre psychologique'. La perspective propre qu'impose le thème de notre

colloque nous permettra de concentrer maintenant notre réflexion sur les composants du sentiment d'exil chez Bussy, puis sur l'image de ses lettres au roi et leur signification. Les épîtres d'Ovide, qu'il estimait inférieures aux siennes, fourniront une utile comparaison.

On compte une cinquantaine de lettres environ; leur nombre n'est pas le même dans toutes les éditions, et bien entendu nous ne sommes nullement assurés que notre texte soit exactement celui dont Louis XIV
a pris connaissance. Elles s'étendent sur les années 1667 à 1691. On observe une fréquence particulière de 1673 à 1677, lorsque les campagnes de Flandre et d'Alsace, dans la guerre de Hollande, firent plus amèrement ressentir à l'exilé la douleur d'être tenu éloigné des champs de bataille[i]. Louis XIV, on le sait, ne fit jamais aucune réponse à Bussy, et les amis dévoués de celui-ci, lorsqu'ils plaidaient sa cause auprès du souverain, n'obtinrent jamais que l'habituel "je

Voir C. Rouben, *Bussy-Rnbutin épistolier,* Paris, Nizet, 1974, p. 50-53. L'auteur dénonce les "jugements hâtifs et mal fondés dans leur sévérité" portés par des commentateurs négligents, mais lui-même n'analyse guère les lettres de Bussy au roi qu'en termes d'hahile "stratégie", et use à mainte reprise d'une ironie bien inutile.

[z] Par exemple: Elizaheth C. Goldsmith, *Exclusive Conversations, The art of interaction in seventeenth-centurv France,* Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1988, chap. 3, "History, Social Identity, and Talk: The Writings of Bussy-Rabutin"; les p. 97106 sont particulièrement consacrées aux lettres à Louis XIV. Voir aussi Fanny NépoteDesmarres, "Exil et cour chez Bussy-Rabutin", *C.A.LE.F.*, n° 43, 1991, p. 45-58, ainsi que la toute récente biographie de Jacqueline Duchi:ne, *Bussy-Rabutin,* Paris, Fayard, 1992: le chapitre "Des pinsons et des rossignols" y représente avec beaucoup de finesse le "rapport personnel purement imaginaire" que Bussy dans sa douloureuse amertume a établi avec le roi (p. 226).

[3] J'ai utilisé les éditions suivantes: *Lettres* de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, Amsterdam, Z. Chatelain et Fils, 1752, 6 vol. (nouveau tirage de l'éd. de 1738); *Correspondance* de Roger de Rabutin, comte de Bussy [...], éd. L. Lalanne, Paris, Charpentier, 1858-59, 6 vol. C'est d'après cette dernière édition que je cite les lettres au roi (en indiquant simplement la date, le tome et la page): elles y sont au nombre de cinquante-six (C. Rouben, ouvr. cit., p. 46). Bussy en fournit lui-même un commentaire indispensable dans ses *Mémoires:* voir l'éd. L. Lalanne, Paris, Charpentier, 1857, 2 vol.

verrai". Mais après tout, que le roi acceptât que ces lettres lui fussent remises, et qu'il les lût, qu'il voulût bien aussi recevoir de l'exilé des messages oraux et qu'il y fît réponse - par l'intermédiaire, parmi d'autres, du marquis de Pomponne ou du duc de Saint-Aignan° - témoigne d'une sorte de contrat tacite: le destinataire reste muet mais il n'est ni aveugle ni sourd, comme le prouvera, au cours de la scène fameuse du 12 avril 1682, la formule royale du pardon: "Je n'ai pas toujours été content de vous, mais je le suis présentement depuis quelque temps"'.

Il importe de placer tout d'abord, au centre du message, uniformément répandue dans toutes les lettres, l'affirmation du respect de l'exilé pour son prince, d'un respect qui ne se fige pas dans la dévotion mais se développe dans l'ardeur du "zèle". Il s'agit donc d'un sentiment intime d'affection - Bussy parle d"'inclination"[6] - fondé sur une estime que viennent constamment renouveler les succès guerriers du roi, et qui justifie un indéfectible dévouement. On pourrait dire ici "lettre de dévouement" comme on dit "lettre d'amour". Dans le précédent colloque de FAIRE, j'avais eu l'occasion de souligner l'aspect actif de la lettre, la représentation du moi contraignant le lecteur à reconnaître ce moi'. C'est en effet un acte épistolaire caractéristique qu'une offre de service, catégorie d'ailleurs dûment répertoriée dans les manuels classiques. Le destinataire de cette offre peut accepter ou dédaigner le service proposé, mais il ne peut manquer de reconnaître le geste lui-même, à moins d'une

disconvenance sociale ou d'une rupture haineuse. Ce que ne peut imaginer Bussy, puisqu'il écrit au roi sans vergogne: "quand on lui [à Sa Majesté] offre son petit

-4 Sur l'amitié de Russy pour le duc de Saint-Aignan, et sur **les services que celui-ci** rendit à l'exilé auprès du roi, voir la lettre du 20juin 1687 **de Bussy à sa cousine, dans:** ti'tme de Sévigné, Correspondance, éd. R. Duchcne, Paris, Pléiade, t. 111, 1978, p. 301t03.
Ed. Lalanne, t. V, p. 298. [fi] 9 juin 1674, t. Il, p.

444.

~ Bernard Bray, "Treize propos sur la lettre d'amour", in: Mireille Bossis et Charles A. Porter (éds), L'épistolarité à travers les siècles. geste de **communication** *etlou d'écriture* (Colloque de Cerisy), Stuttgart, f'. Steiner Verlag, 1990, p. 40-47, ici p. 44.

savoir-faire, son bien et sa vie, je crois qu'elle en doit être satisfaite"'. En effet l'exilé ne se juge pas indigne de l'estime du monarque, estime qu'il admet même comme hypothèse lorsqu'il offre ses services, et qui, passagèrement occultée, se manifestera au grand jour quand enfin le roi connaîtra ses "bons endroits", dissimulés jusqu'ici sous des défauts que la malveillance de ses ennemis a exagérément grossis.

C'est peu de dire que Bussy offre ses services d'officier, il réclame comme son dû l'honneur de servir, l'honneur de combattre, l'honneur de mourir pour son prince. Surtout dans les dix premières années, mais jusqu'en 1688 et 1689, dans des termes à peu près identiques, la litanie se déroule, régulièrement assortie de ce qu'on pourrait appeler une comptabilité calendaire: les treize mois de prison, les années d'exil en nombre toujours croissant, les "trente années de services sans récompense"[9]. Ce n'est pas exactement la fin de sa peine qu'il demande, c'est plutôt la commutation de cette peine en quelque affectation périlleuse; et il y est moins poussé par l'orgueil de caste d'un officier supérieur valeureux, que par un besoin insatisfait d'activité. Bussy souffre d'être réduit à l'inutilité"'. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la si juste remarque que Stendhal a insérée dans son *Racine et Shakespeare à* propos du "profond ennui d'un Vardes ou d'un Bussy-Rabutin au fond de leur exil": "le chef-d'oeuvre de Louis XIV, le complément du système de Richelieu, fut de créer cet ennui de l'exil". Et Stendhal a bien vu combien sévère était la punition lorsqu'Il fallait, pour l'exilé, ou vivre avec des bourgeois, chose horrible, ou voir les courtisans du troisième ou quatrième ordre, qui venaient faire leur charge dans la province, et qui vous accordaient leur pitié"". La jalousie est un sentiment qui imprègne nombre des lettres

8 6 août 1675, t. 111, p. 458.

[9] 22 mars 1675, t. 11, p. 445-446.

10 "II commence à m'être insupportable [...] que moi [...], je demeure dans ma maison comme un homme inutile à votre service", IS septembre 1689, t. VI, p. 274-275.
" Stendhal, *Racine et Shokespnre*, éd. R. Fayolle. Paris, Garnier-Flammarion, 1970, p. 201. Voir la lettre de Bussy du 24 août 1672, au duc de Saint-Aignan: l'exilé, décrivant sa morne existence, se dit livré aux "conversations des nobles de province", dont les uns, effrayés par la réputation de son esprit caustique, n'osent lui adresser la parole, tandis que les autres "hasardent avec une noble confiance et une familiarité qu'ils croient du

de Bussy: dans ses protestations l'exilé met en regard ses mérites méconnus, et les faveurs que d'autres recueillent, de qui les services sont loin de valoir les siens.

Dans la quatrième année seulement de son séjour forcé en Bourgogne, Bussy s'avise que, s'il est puni, c'est pour avoir commis une faute, qu'il conviendrait donc de reconnaître celle-ci et d'en demander pardon. Non qu'il soit pénétré de repentir: son raisonnement tient tout entier dans la petite phrase qu'il adresse à l'un de ses correspondants: "Déplaire au roi et avoir tort, c'est la même chose"'[2]. Peu importe donc la nature de la faute: Bussy se déclare seulement "fort malheureux" d'avoir déplu". Malheureux, au sens du latin *infelix:* le sort lui a été défavorable. D'ailleurs a-t-il même réellement déplu? C'est par un souci de justice que Louis XIV l'a condamné, non en vertu de quelque hostilité personnelle, de quelque dégoût. Bussy s'incline donc devant la décision de son "maître", mais n'estime pas endommagé pour autant le lien d'amitié qui l'attache personnellement à celui-ci, et que ses lettres prennent à tâche d'entretenir. II écrit: "J'ai toujours cru, Sire, [...] que Votre Majesté [...], blâmant ma conduite avec raison, [...] avoit mieux aimé satisfaire à sa justice qu'à ses propres inclinations""; ou: "Votre Majesté en veut au crime et non pas au criminel""; ce qui entraîne une sorte de déclaration réciproque: je "supplie très-humblement Votre Majesté [...] de croire que la justice que je me suis faite sur les châtiments que j'ai reçus m'a conservé dans le caeur toute l'amitié, tout le respect, toute l'estime et l'admiration dont Votre Majesté est digne"".

bel air mille sottises. Ainsi je n'ai de plaisirs que dans ma famille" (éd. Lalanne, t. 11, p. 152).
12 A Marigny, 18 mars 1672, éd. Lalanne, t. 11, p. 78. De même, Mme de Scudéry à Bussy, 29 mai 1672: "quand on déplaît au mi on a toujours tort" *(ibid., p.* 119).
1; 27 août 1670, t. I, p. 450. Voir aussi, dans la lettre précédente, du 18 janvier 1669 *(ibid., pp.* 449): "je n'aurai pas de regret à la perte d'une vie qui **a été assez malheureuse** pour lui [à Votre Majesté] déplaire".
14 22 septembre 1673, t. 11, p. 440. 1s ler janvier 1677, t.
111, p. 466. 1° 7 septembre 1678, t. IV, p. 486.

Une instance vient parfois interférer avec la figure du souverain; c'est l'instance divine. Est-ce vraiment au roi, ou est-ce à Dieu que Bussy s'adresse lorsqu'il s'écrie: "Votre Majesté, à qui rien n'est caché, Ailleurs, tantôt Bussy suggère quelque rivalité entre les deux tout-puissants: "si je n'avois plus aimé Votre Majesté que Dieu même, peut-être n'aurois-je pas eu tous les malheurs qui me sont arrivés; [...] Il faut bien que Dieu ait été en colère contre moi d'avoir aimé quelqu'un plus que lui, pour [...] m'avoir laissé tomber dans les fautes qui ont obligé Votre Majesté de me châtier aussi justement qu'elle a fait""; tantôt s'établit une comparaison, que Bussy ne craint pas de rendre défavorable à Louis: tandis que Dieu, dit-il, "accorde enfin à la persévérance" des mesures témoignant de son pardon, le roi, qui pourtant "est son image", fait attendre beaucoup plus longtemps ses bienfaits". Mais après le retour à la religion qui succédera aux derniers coups qui ont accablé sa destinée (parmi lesquels la perte de son procès contre La Rivière), Bussy va réunir dans des termes beaucoup plus conventionnels le souverain et Celui qu'il représente sur terre. En 1687, il affirme devoir au roi son retour à la piété, ce qui lui permet d'identifier les deux pouvoirs, d'affirmer sa confiance en Dieu et en Louis, enfin de demander au roi des secours terrestres qui, signifiant le pardon, seront aussi pour le pécheur une promesse du salut éternel.

On peut passer plus rapidement sur des contenus factuels tels que ceux qui concernent les autorisations de séjourner temporairement à Paris, sollicitées par Bussy afin de défendre ses intérêts dans différents procès ou affaires, ou les demandes d'attribution d'une abbaye à sa fille, d'un régiment à son fils. En revanche, la perspective épistolaire fait mieux comprendre certaines protestations de sincérité auxquelles les commentateurs, non sans quelques raisons, n'ont guère cru: "si Votre Majesté pouvoit voir mon cœur en cette rencontre" [2°], "Si Votre Majesté [...] pouvoit [...] voir le fond de mon ceeur, je ne serois pas

17 22 septembre 1673, t. II, p. 440. 1s 15 novembre 1672, t. Il, p. 438. 19 24 mars 1676, t. 111, p. 460.

20 22 septemhre 1673, t. 11, p. 4d0.

aussi malheureux que je le suis, car elle fait du bien à ceux qui l'aiment, et personne n'a plus de zèle et plus d'inclination pour elle que ..."[Z'. Comme dans toute lettre d'amour, un parallèle est ici dressé entre les mots, entachés de suspicion légitime, et les sentiments, que la lettre malheureusement ne peut elle aussi décrire qu'à l'aide de mots. La métaphore du coeur transparent s'explique par la nette conscience qu'a Bussy, homme de plume autant que d'épée, du caractère fragile de ses protestations amoureuses, réduites par l'exil à n'être que des protestations de papier. Si l'exil cessait, le roi pourrait constater la véracité de l'amour que lui porte son fidèle sujet, matérialisé alors dans le dévouement sur le champ de bataille.

Je voudrais enfin relever ici un trait qui apparente lui aussi, une fois encore, ces lettres d'exil à des protestations amoureuses non récompensées: on y voit clairement poindre la tendance masochiste qui dicte à Bussy, dans le plus pur esprit courtisan, ses formules d'adoration, d'humilité et de soumission. Ayant obtenu l'autorisation de passer quelques semaines à Paris, l'exilé croit - à tort - déceler dans cette mesure une marque du "radoucissement" du roi. Il s'adresse alors à son "maître adorable" en ces termes: "j'eusse été ravi de baiser la main qui me frappoit, parce que je pensois que vous aviez du regret d'être obligé de me frapper"". On retrouve là l'image dédoublée du roi Louis XIV que Bussy a construite dans son orgueil: d'une part un souverain punissant, d'autre part un ami souriant. Or la punition est de l'ordre de l'accident, tandis que l'amitié est de l'ordre de l'essence, puisqu'elle repose sur une solidarité d'état, renforcée par la considération des services passés. C'est pourquoi, selon le suppliant, le pardon serait logique. Mais, comme on le sait, Bussy se trompait: le roi ne l'aimait pas.

Il sera commode de placer sous l'invocation d'Ovide nos remarques sur l'image et la signification des lettres au roi. La comparaison entre les deux exilés est classique, et le P. Bouhours y a consacré un

21 *9 juin 1674, ibid., p. 444.*
22 *10 juillet 1673, t. 11, p. 439.*

chapitre attentif de ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes". Bussy* et sa fille de Coligny, sondés par le Père sur son projet, y ont prêté la main avec enthousiasme et rapidité, triant les plus belles lettres, y joignant des fragments des *Mémoires* (en cours de rédaction), fragments dans lesquels le roi saurait lire, espéraient-ils, les éloges désintéressés formulés par son idolâtre courtisan". Mais prudence s'impose: le nom de Bussy n'apparaît pas dans le texte de Bouhours, ni dans l'index de son livre: il n'est question que de "l'illustre malheureux dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, & qui pourroit dire comme Ovide que son esprit a été un peu la cause de son malheur"[25]. Deux écrivains en effet, tous deux condamnés à la relégation, et tous deux - quelle que soit la relative incertitude qui règne aujourd'hui encore sur les véritables motifs de l'édit impérial d'Auguste, comme de la lettre de cachet de Louis, mais selon la plus grande vraisemblance - condamnés pour les irrévérences de leur plume et pour leur complaisance envers des conduites de libertinage qu'un état moral se doit de réprouver. Tous deux utilisant leur talent littéraire pour faire connaître, voire pour célébrer leur infortune, pour faire appel à un réseau d'amis et d'intermédiaires influents, enfin pour en appeler directement au maître, explicitement chez Bussy, plus discrètement chez Ovide, dont le II` livre des *Tristia* est une longue élégie qu'on peut considérer comme une épître à Auguste, au même titre que l'une ou l'autre des *Epistulae ex Ponto*[Zb].

Bien entendu les distances, donc les délais des transmissions épistolaires, n'ont rien de commun. On sait que l'exilé de Tomes hésitait à envoyer à un ami romain une lettre de condoléances à

[2;] *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes,* Paris. Vve Sébastien MabreCramoisy, 1689, p. 150-178.

24 Lettre à Bussy du 30 novembre 1688. Voir Bussy-Rabutin, *Correspondance avec le Père Bouhours,* éd. critique par C. Rouben, Paris, Nizet, 1986. La lettre de Bouhours à Bussy est du 30 novembre 1688 (p. 93-94). Les réponses de Bussy sont du 12 décembre 1688 et du lerjanvicr 1789 (p. 94-96). Le 5 janvier, Mme de Coligny **ajoute un message long** et détaillé (p. 97-99).

[25] Bouhours, ouvr. cit., p. 163.

26 Voir Ovide, *Tristes* et *Ponlique.s,* textes établis et traduits par Jacques André, Paris, Belles-Lettres, 1968 et 1977.

l'occasion de la mort de la femme de celui-ci, car pendant l'année que durait l'aller-retour des messages, il était à craindre, ou à espérer, que le veuf fût remarié, et qu'une lettre de félicitations convînt davantage. Bussy au contraire est tenu rapidement au courant des nouvelles de la ville et de la cour, grâce au système de "l'échange de l'Indien": contre le fer des informations qu'on lui expédie, Bussy donne l'or de ses ingénieux commentaires[z'].

Les lettres de l'exilé sont de l'or. Mme de Scudéry, et les autres correspondantes, Mme de Sévigné, Mme Bossuet, Mme de Montmorency, les admirent et sont fières de les recevoir. Une admiration du même ordre, mais plus modérée et tout intériorisée, n'a-t-elle pu être ressentie par le roi lui-même? Celui-ci n'ignore pas de quels applaudissements sont saluées, dans les salons, les lettres de respect et de supplication dont l'original lui est adressé par l'exilé, et sans doute il partage ce jugement favorable, qui ne saurait porter nulle atteinte à sa liberté de décision. C'est ce qui explique qu'il fasse bon accueil à Noailles, à Saint-Aignan, plus tard au P. de La Chaise et à Mme de Maintenon, lorsque ces officieux intercesseurs lui présentent les dernières suppliques du malheureux comte de Bussy. Lequel ne se montre d'ailleurs pas inactif en la circonstance: non content d'infliger, par exemple à son vieil ami le duc de Saint-Aignan, la délicate mission de faire lire une de ses lettres au roi, il demande encore qu'on présente et défende ses arguments, et qu'on épie sur le visage et dans la bouche du souverain les signes ou les mots qui pourraient faire naître quelque espoir. Ovide agissait de même, surtout lorsqu'il confiait à sa femme, restée à Rome, le soin de faire sa cour et d'entretenir son souvenir".

Si Bussy et Ovide, selon Bouhours, ont en commun de s'être tous deux "servis de leur esprit admirablement pour fléchir leur Prince"", la supériorité du Français tient à deux choses: tout d'abord, superficiel lement pourrait-on dire, à ce qu'il ne demande pas, comme le Latin, à être rappelé "ou à changer d'exil, pour mettre sa vie en sûreté, il ne demande qu'à servir son Prince dans les armées et à mourir pour

-7 Mme de Scudéry à Bussy, 9 juin 1671, éd. Lalanne, t. I, p. 414. 28 Par exemple Trisliu, V, 2.

,a

Bouhours, ouvr. cit., p. 163.

lui"[;°]. Une différence sensible de ton sépare en effet la *plainte* d'Ovide et la protestation de Bussy. Ovide ne peut présenter pour sa défense, à côté de l'innocence de ses intentions, que sa notoriété littéraire, tandis que le maître de camp général de la cavalerie légère, de qui les services rendus auraient dû, en toute équité - c'est lui qui le dit - faire depuis longtemps un

maréchal de France", a bien sûr d'autres titres à rappeler. Plus profondément, Bouhours explique "qu'il y a bien de la différence entre un Poète qui s'égaye, qui cherche à briller, qui songe à avoir de l'esprit, et un homme de qualité qui ayant tout l'esprit que l'on peut avoir, parle de l'abondance du coeur"[32]. Ce dernier compliment dut plaire tout particulièrement à Bussy, toujours à la recherche d'arguments qui pussent faire comprendre au roi la "tendresse inépuisable" qu'il éprouvait pour lui. Aussi Bouhours osaitil pronostiquer, vers la fin de son parallèle, quelque allégement pour son ami, puisqu'il estimait "solides et ingénieuses" ses "raisons [...] d'espérer une meilleure fortune"".

Mais quittons maintenant Bouhours. II aurait pu remarquer, s'il avait approfondi sa réflexion comparative, une différence d'attitude entre les deux exilés quant à leur idée du retour. Jean Sgard a bien noté que l'exil "est par nature incertain, il est injuste et ambigu, car il participe à la fois d'une sanction et d'une tolérance; il est indéfini dans sa durée et dans son état, en l'absence de statut véritable il est inséparable de l'espoir du retour, mais ce retour est entre les mains d'un pouvoir dont on a reconnu l'arbitraire"'°. Ovide s'est peu à peu résigné à son sort, s'est accoutumé au pays, à la langue des Gètes. Bussy, lui, a tenté d'ennoblir son image, de tirer parti de son exil pour établir son statut d'homme de plume. Comme on le sait, il en est venu à prier le roi qu'on ne le rappelle pas dans la capitale, afin qu'il puisse

30 *Ibid., P, 164.*

;' Voir, parmi d'autres, les lettres à Mme de Sévigné du *6* août *1675,* éd. R. Duchêne citée, t. 1[, *1974, p. 31-32,* et du *18* décembre *1688,* t. 111, *1978, p. 433.*

32 Bouhours, ouvr. cit., p. *172. ;; Ibid., p. 174.*

;4 Jean Sgard, "Formes de l'exil", *Recherches et travaux,* Université de Grenoble, 30, *1986, p. 9-18, ici p. 17.*

assumer entièrement son nouveau rôle et mieux préserver sa liberté de jugement. Cette attitude fut louée par La Bruyère, dans une remarque qui n'a figuré que dans les cinq premières éditions des Caractères: "Une belle ressource pour celui qui est tombé dans la disgrâce du prince, c'est la retraite. II lui est avantageux de disparaître plutôt que de traîner dans le monde le débris d'une faveur qu'il a perdue, et d'y faire un nouveau personnage si différent du premier qu'il a soutenu. II conserve au contraire le merveilleux de sa vie dans la solitude, et, mourant pour ainsi dire avant la caducité, il ne laisse de soi qu'une brillante idée et une mémoire agréable"". C'est bien là le triomphe posthume assuré par le prestige de l'écriture.

Cette métamorphose de Bussy peut naturellement s'interpréter comme une adaptation à la nouvelle société qui succède, vers le milieu du règne de Louis XIV, aux mentalités aristocratiques et guerrières qui avaient cours sous Louis XIII, quand Bussy a commencé sa carrière. L'exilé pria un jour sa cousine Mme de Sévigné de ne plus l'appeler comte, un titre qui ne signifiait plus rien pour lui[3b]. A la distinction insuffisante que procure le titre de noblesse, au maréchalat vainement ambitionné, attributs traditionnels de sa classe, il préfère dorénavant des honneurs d'un autre ordre. Renonçant à s'appuyer sur son passé, il se tourne vers l'avenir, un avenir que lui ouvrent ses talents littéraires, et dont ses admirateurs sont les garants. Dans cet avenir, Louis le Grand aura sa place, la première, mais les correspondants de l'épistolier auront aussi la leur, puisque lettres et réponses, que Bussy conserve et collationne soigneusement pour qu'elles soient publiées un jour, constituent un ouvrage collectif, dont l'exilé s'est fait d'abord bon gré mal gré l'organisateur, avant de prendre peu à peu conscience de sa nouvelle dignité, et d'en devenir véritablement l'auteur.

Bernard BRAY

35 Les Caractères, "Du souverain ou de la république", remarque n° 19, **version des éd.** IV et V (1689 et 1690), éd. R. Garapon. Paris, Classiques Garnier, 1962, p. 286, n. 2. [ir'] Lettre du 19 octobre 1675. Voir Mme de Sévigné, *Correspondance,* éd. R. Duchêne citée, t. II, 1974, p. 135-13(i. 13ussy s'explique dans sa lettre du 9 janvier 1676, ibid., p. 218-219: "[...] j'ai mieux aimé n'avoir aucun titre, que d'en avoir un qui ne fût plus digne de moi." II pense à la dignité de maréchal de France, que faute de l'avoir obtenue du roi il s'est lui-même attribuée "in p<•no".

Chapitre 27.

Madame de Maintenon épistolière : l'image des manuels éducatifs

« La lettre que vous avez écrite à Mlle de Saint-Hermant est si pleine d'esprit, que je suis mal content du mien, de ne m'avoir pas fait connaître assez tôt le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'eusse jamais cru que dans les îles de l'Amérique, ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire de belles lettres » : ces formules agréablement louangeuses sont de Scarron, et figurent dans une lettre à Mlle d'Aubigné recueillie par Lanson dans son anthologie bien connue de *Lettres du XVIIe siècle*[ccclviii]. Faut-il donc penser que le talent épistolaire de Mme de Maintenon, si régulièrement attesté du XVIIIe siècle à nos jours, éclatait déjà – à des yeux il est vrai avertis – alors que la jeune fille n'avait que quinze ou seize ans ? Malheureusement cette lettre à Mlle de Saint-Hermant, qui fit l'admiration de Scarron, ne nous a pas été conservée, alors que, par bonheur, nous connaissons de Mme de Sévigné suffisamment de lettres qu'on pourrait appeler « de jeunesse » pour apprécier sa prédisposition à l'art épistolaire. C'est à bon escient que je joins ici les noms des deux marquises, car mon propos, encore imprécis lorsque j'ai annoncé mon intention de participer au présent colloque, s'est en fin de compte resserré autour d'une idée de « réception » littéraire : dans nombre d'ouvrages consacrés aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles à la littérature épistolaire, Mme de Maintenon est associée à son ancienne amie, parfois dans une position presque symétrique, plus souvent en retrait et bien évidemment avec des caractéristiques fort différentes. Je voudrais donc esquisser aujourd'hui un portrait de Mme de Maintenon épistolière, en glanant quelques images dans des ouvrages de grande diffusion ou à usage scolaire, de manière à comprendre comment s'est formé le jugement commun, que je résumerai dans une formule de Victor Cousin : « Après Mme de Sévigné, [...] on a vu paraître Mme de Maintenon, le modèle du genre convenable, avec sa monnaie agréable encore mais bien petite »[cclix]. On a compris que mon point de vue ne sera pas historique ni même biographique, mais relèvera plutôt de cette approche que mon ami Benoît Melançon qualifie d'« épistologique ».

Philipon de la Madelaine, dont les *Modèles de lettres* ont été publiés pour la première fois à Lyon en 1761, répartit dans son ouvrage la production épistolaire en dix-huit catégories, se

conformant sur ce point au traditionnel principe de subdivision qui remonte au prétendu Démétrius de Phalère, et que Gustave Lanson ne rappelle qu'avec une sévère ironie dans son anthologie précitée. Le livre de Philipon se signale pourtant par son caractère novateur par rapport aux manuels du siècle précédent, comme l'a montré Janet Altman[cccLx]. Les quelque quatre-vingt pages initiales offrent tout d'abord des « Réflexions sur le style épistolaire », dans lesquelles Mme de Sévigné constitue, de loin, la référence principale, tandis que Mme de Maintenon est citée trois fois ; puis, avant l'obligatoire exposé du « Cérémonial observé dans les lettres », Philipon nous présente un rapide panorama intitulé « Caractères des auteurs les plus connus dans le genre épistolaire », où l'on voit défiler Cicéron, Pline le Jeune et Sénèque, puis Swift, Pope et Gellert, avant d'aborder les maîtres Balzac, Voiture, Boursault, Bussy-Rabutin et quelques autres, parmi lesquels Racine, Jean-Baptiste Rousseau et l'abbé de Choisy. Les femmes sont nommées séparément ; en effet leur style épistolaire n'est pas le même que celui des hommes :

> Il faut avouer, écrit Philipon, qu'en général elles saisissent mieux que les hommes ces tours aisés, badins et négligés qui rendent si bien le sentiment et la plaisanterie : cela vient en partie de cette mollesse où elles sont élevées, et qui les rend plus propres à sentir, qu'à penser ; en partie aussi de ce qu'elles cherchent moins à bien écrire, dans la persuasion où nous les entretenons, que pour plaire, elles n'ont qu'à parler ; et l'on sait que vouloir montrer de l'esprit, c'est le grand secret pour en avoir peu.[cccLxi]

Sous la condescendance des expressions, on reconnaît comme un écho de la célèbre remarque de La Bruyère, qu'on rappelle souvent mais qu'on n'analyse guère en détail, et qui parmi d'autres constatations affirme par exemple qu'« il n'appartient qu'[aux femmes] de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate »[cccLxii]. Mais quand il déduit avec fermeté la prédisposition des femmes à l'écriture épistolaire, d'une part des particularités de leur éducation, d'autre part de leur statut mondain, Philipon appartient bien à la seconde moitié du XVIIIe siècle : pour La Bruyère, la chose ne nécessitait aucune explication.

Quatre épistolières seulement sont nommées ici[cccLxiii] : Mme de Lambert, dont le style « a je ne sais quoi d'apprêté et de recherché », Mme Dunoyer, auteur d'un « ramas assez insipide » vigoureusement condamné, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon. De Mme de Sévigné, « modèle et désespoir de ceux qui suivent la même carrière », Philipon « n'ose pourtant pas [...] recommander la lecture aux jeunes gens », car certains passages « peuvent alarmer la modestie ». Et voici enfin le jugement porté sur Mme de Maintenon : ses lettres

> sont écrites avec exactitude, mais elles ne sont marquées à aucun caractère bien particulier. Toute femme de bon sens qui se serait trouvée dans les mêmes situations, aurait écrit tout

aussi bien. En général ses lettres font honneur à sa piété et à son cœur, et c'est bien le plus bel éloge,

et l'auteur de regretter qu'on ait repris et élargi l'édition de cette correspondance après la première publication en deux volumes : « il fallait s'en tenir là ». Jugements sévères, donc, mais motivés, et en partie justifiés par le fait que, comme le signale l'Avertissement de l'édition augmentée de 1771, « les jeunes gens et les étrangers sont principalement ceux pour qui le rédacteur a travaillé. C'est d'après cette idée qu'il faut apprécier son ouvrage »[cccclxiv]. Dans ce sens, on comprend que le style de Mme de Maintenon soit proposé à l'imitation des apprentis épistoliers de préférence à celui de Mme de Sévigné : celle-ci est pourtant, dans tous les compartiments du livre, considérée comme « presque le seul modèle que l'on puisse citer » – ce qui représente une contradiction flagrante avec la mise en garde adressée aux jeunes gens.

Le nom de Mme de Sévigné apparaît à cinquante-trois reprises dans les *Modèles de lettres*, celui de Mme de Maintenon, à la deuxième place, est cité vingt-sept fois, soit deux fois moins souvent, Voltaire est cité vingt-quatre fois, Bussy dix-neuf fois, Fléchier dix-huit, Jean-Baptiste Rousseau quinze, Racine quatorze. Si l'on considère la répartition en fonction des fameuses catégories de lettres, ce décompte peut être affiné. Les catégories dans lesquelles Mme de Sévigné l'emporte le plus largement sur sa concurrente sont les « narrations » (9 à 1), les « lettres familières et badines » (5 à 0), et les « lettres de bonne année » avec leurs réponses (4 à 0, 4 à 1 si l'on inclut une lettre du 1er janvier 1713 du duc du Maine à Mme de Maintenon). Inversement, les domaines où Mme de Maintenon, malgré son score général défavorable, est mieux représentée que Mme de Sévigné, sont les « lettres de conseil » (3 à 1), les « lettres d'affaires » (2 à 0), les « lettres de condoléance » avec leurs réponses (3 à 2), les « lettres de reproches » (1 à 0) et les « lettres de demande et placets » (1 à 0 également), sans parler du chapitre des « épîtres dédicatoires », où la dédicace à Mme de Montespan des *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans* permet à la discrète éducatrice de figurer à côté de Pascal, Marivaux et Voltaire. Cette répartition fournit une clef de l'estime généralement portée au style épistolaire de Mme de Maintenon. Ses lettres ne sont pas toutes jetées dans le moule commun, et de plus chacune d'elles répond à une situation particulière, à une nécessité précise. Il faut d'ailleurs noter que Philipon s'est facilité le travail de classification : ses « lettres » sont le plus souvent des fragments de lettres, dont il est plus aisé de faire ainsi ressortir le caractère spécifique. D'autre part, dates et destinataires sont rarement indiqués.

On voit bien par là qu'il ne convient pas de mesurer les deux épistolières à la même aune : chacune a son registre caractéristique. Certes, Mme de Sévigné aussi écrit des « lettres d'affaires », mais c'est des affaires de sa fille qu'il s'agit dans les lettres qui nous ont été conservées, aussi ces missives se trouvent-elles classées parmi les « lettres de conseil », tandis que les affaires dont Mme

de Maintenon entretient ses correspondants sont traitées sous sa propre autorité. C'est ce qui explique que l'abbé Batteux puisse formuler la recommandation suivante :

> Lorsqu'il s'agit d'affaires, la broderie est dangereuse : souvent on s'empêtre soi-même dans ses périodes. Les termes propres, les tours simples, et surtout la brièveté sont là de saison. Mme de Maintenon est un modèle excellent dans cette partie : elle dit ce qu'il faut dire, le dit bien, et ne dit que cela.[cccLxv]

Point d'art, donc, mais de l'efficacité ; point de débordements d'affection, mais l'encadrement d'un rapport normalisé par les convenances ; point d'utilisation de la lettre comme champ d'expression du moi, mais une soumission de l'écriture épistolaire à un projet d'essence sociale clairement délimité.

Paule Constant dans son *Monde à l'usage des demoiselles* remarque que dans le domaine de l'éducation féminine au XIXe siècle l'image de Mme de Maintenon épistolière est affectée par le statut biographique du personnage, qui souffre d'un contraste déroutant « entre la veuve Scarron et l'épouse morganatique du roi de France ». Selon l'essayiste, « en matière épistolaire, [...] la manière d'être l'emporte sur la façon de dire, et ce que l'on fait vaut mieus que ce que l'on dit »[cccLxvi]. Comme il est plus facile de proposer aux demoiselles de devenir une Sévigné qu'une Maintenon, la lecture de la première doit être préférée à celle de la seconde. On vient de voir que ce point de vue ne s'applique pas à tous les ouvrages éducatifs : si l'on privilégie l'enseignement moral, ou si l'on exerce une pédagogie ouvertement axée sur la piété, la fondatrice de Saint-Cyr doit bien évidemment prendre le pas sur la « jolie païenne » qui faisait de sa fille « une idole dans [s]on cœur »[cccLxvii].

Je prends maintenant l'exemple d'un recueil dont j'ai consulté la seconde édition parue en 1803, intitulé *Lettres choisies de Mmes de Sévigné et de Maintenon.* Dans les nombreux ouvrages qui rapprochent ainsi les deux épistolières, Mme de Maintenon semble le plus souvent servir de faire-valoir à sa spirituelle concurrente. Ici le compilateur est un certain M. de Lévizac. L'ouvrage est « destiné à l'instruction de la jeunesse, et adopté pour les lycées et écoles de France, par MM. les Commissaires du Gouvernement ». Le préfacier, qui est sans doute M. de Lévizac, souligne l'utilité de son entreprise, eu égard à l'ampleur de la correspondance de Mme de Sévigné : comme les jeunes personnes ne peuvent tout lire, il faut bien mettre un choix à leur disposition. Ce choix se révélera « aussi instructif qu'intéressant »[cccLxviii]. A feuilleter l'ouvrage, on s'aperçoit que des coupures ont été pratiquées (par exemple une conversation libertine entre Villarceaux et le roi, contée par Mme de Sévigné dans sa lettre du 23 décembre 1671, est remplacée par quelques points, de même que, dans la lettre du 9 mars 1672, l'amusante plaisanterie de l'épistolière qui suggère à sa fille de « faire tourner la tête » à Godeau, le digne évêque de Vence). Mme de Sévigné occupe dans ce volume plus de trois cents pages, alors qu'à Mme de Maintenon, pour une vingtaine de lettres, sont concédées quelque quarante pages.

Les lettres choisies de Mme de Maintenon proviennent évidemment de l'édition La Beaumelle, ce qui peut expliquer l'aspect, qu'on trouvera aujourd'hui peu satisfaisant, du portrait qui ressort de ce volume. La sélection est limitée : citons parmi les correspondants Ninon de Lenclos et Charles d'Aubigné (c'est la lettre qui commence par « On n'est malheureux que par sa faute »), Mme d'Heudicourt et Mme de Saint-Géran, Mme de la Maisonfort et la duchesse de Ventadour, Mme de Caylus et Mlle d'Aumale. Ont été sélectionnées, comme on pouvait s'y attendre, les lettres qui, revêtant une certaine unité de ton, traitaient un sujet susceptible de faire réfléchir le jeune lecteur, de lui inspirer des sentiments moralement irréprochables, ou de lui enseigner quelques faits ou usages particuliers de la cour de Louis XIV.

D'autres compilations de 1810, 1835 et 1851, proposant des lettres choisies de Mmes de Sévigné et de Maintenon, auxquelles on joint parfois Mmes de Grignan et de Simiane, alignent en fait la même vingtaine de lettres de Mme de Maintenon que le volume de M. de Lévizac. C'est le cas par exemple d'un recueil de 1835, choix qui selon son sous-titre doit « servir de modèle aux jeunes filles dans le style épistolaire ». L'Avis de l'éditeur reconnaît ici aux lettres de Mme de Maintenon « un caractère de grandeur qui leur est propre » et ajoute qu'elles constituent des chefs-d'œuvre « et par le jugement, et par la correction du style »[cccLxix]. Une anthologie de 1851, publiée à Limoges à la Librairie des bons livres, ne fait encore que reproduire presque exactement un choix qui a été opéré une cinquantaine d'années auparavant[cccLxx]. Ainsi se met en place une image de l'épistolière qui va longtemps rester figée, image faite de la grandeur louisquatorzienne associée à l'élégante modestie du style, de l'autorité morale qui donne leur force à des conseils fondés sur une remarquable pénétration psychologique, de la piété qui enseigne la soumission mais n'interdit pas un légitime amour-propre. Je terminerai ce point en vous livrant encore deux citations qui représentent bien l'opinion courante en cette première moitié du XIXe siècle : l'une est profane et l'autre précisément destinée à l'enseignement catholique. Voici d'abord, profane, le commentaire de Mme de Genlis : « Il est vrai que la raison domine dans ses lettres ; mais avec quel charme ! Et quelle élévation d'âme, quelle connaissance du cœur humain elle y montre ! jamais personne n'a su terminer une lettre avec plus d'élégance et d'agrément (chose si difficile !) »[cccLxxi]. Il convient, me semble-t-il, de saluer la précision de cette remarque, où l'on reconnaît l'expérience d'une épistolière avertie. Quant à la présentation destinée à la jeunesse chrétienne, elle prend des accents hagiographiques et ne craint pas le ridicule :

> Mais voici Maintenon qui parle de morale :
> Point de vains ornements, point de fausse splendeur,
> Le jour n'est pas plus pur que son style et son cœur.
> On croit par son organe entendre la sagesse,
> Sa lettre vers le ciel nous élève sans cesse,
> Ses yeux par les grandeurs ne sont pas éblouis ![cccLxxii]

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle paraît l'édition Lavallée, qui entraîne une réévaluation de l'épistolière. De cette réévaluation vont tirer profit les recueils publiés à la fin du siècle pour se conformer à un arrêté du Conseil supérieur de l'Instruction publique qui prescrit (dans les années 1880, vraisemblablement) d'ajouter aux auteurs français des classes d'humanités des choix de lettres du XVIIe et du XVIIIe siècles. J'ai porté mon attention sur trois des anthologies qui furent composées à cette fin : celle de Lanson chez Hachette, celle de Jacquinet chez Belin, celle d'Edouard Herriot et Mario Roustan chez Delagrave. Les choix de ces pédagogues sont différents. Lanson sélectionne surtout les leçons morales administrées aux pensionnaires de Saint-Cyr. A quatre lettres (sur neuf retenues, ce qui donne à Mme de Maintenon le cinquième rang, par ordre du nombre de lettres, sur soixante-douze épistoliers représentés) il attribue par exemple les titres : « Contre l'orgueil et l'esprit », « Exhortation à la dévotion et à l'humilité », « Il faut parler simplement », « Sur la franchise ». Mais il souligne d'autre part les qualités stylistiques exceptionnelles qui font de l'épistolière « un écrivain de premier ordre » et de ses leçons des modèles littéraires : propriété, netteté, brièveté, justesse, bon sens, et enfin « une grâce singulière et puissante »[cccLxxiii]. Qualités stylistiques générales mais non pas, il faut le remarquer, qualités vraiment propres au style épistolaire : on sait avec quelle fermeté, dans les premières pages de son Introduction, Lanson s'oppose à la notion d'*art épistolaire* ; pour lui « la forme épistolaire » ne procède que de « la nécessité matérielle et brute qui l'impose. On *écrit* ce qu'on ne peut pas *dire*, et voilà tout ». C'est donc, selon Lanson, le caractère de Françoise d'Aubigné, la noble idée qu'elle se fait de son rôle auprès du roi et à Saint-Cyr, qui donnent à ses lettres leur intérêt, leur force, leur utilité didactique.

L'inspecteur général honoraire de l'Instruction publique Paul Jacquinet, qui est d'autre part l'auteur d'un choix de lettres et d'entretiens de Mme de Maintenon destiné aux bibliothèques pédagogiques[cccLxxiv], publie dans son anthologie vingt-deux lettres de celle-ci (premier rang sur vingt auteurs représentés). Jacquinet n'a pas l'orientation moralisatrice de Lanson, il laisse parler les textes, et s'abstient des titres qui semblent annoncer des sermons ; son annotation est d'autre part plus détaillée, plus complète (explication des circonstances, mais aussi éclaircissements stylistiques et lexicaux), et surtout son choix est beaucoup plus varié, au point que l'éducatrice si souvent mise au premier plan laisse ici toute la place qui lui est due à la correspondante du duc d'Harcourt, ambassadeur à Madrid, de la reine d'Espagne, du duc d'Orléans, du maréchal de Villars, de la duchesse de Savoie, de la marquise de Dangeau, de Mme des Ursins, c'est-à-dire aussi aux événements qui agitent la cour, et qui comptent dans la politique européenne. D'autre part la conception plus attentive que se fait Jacquinet du style épistolaire lui permet de libeller sur la forme des lettres de Mme de Maintenon des remarques judicieuses. A la différence de Mme de Sévigné, écrit-il,

> Mme de Maintenon, à proprement parler, ne *cause* pas. En toute circonstance, et quel que soit l'interlocuteur, elle écrit, parce qu'il s'offre quelque chose d'*utile* à faire. [...] On pourrait dire que chacune de ses lettres est un acte, plus ou moins important, mais toujours un *acte*, d'une personne très sérieuse, très pratique, à la fois très fine et très positive, éprise de résultats, et qui n'a point de goût, plume en main, aux ébats d'esprit, aux propos variés, aux piquantes bagatelles.[cccLxxv]

Et, comme avant lui l'abbé Batteux, Jacquinet estime qu'il s'agit ici, au premier chef, d'une « correspondance d'*affaires* ».

Dans le volume de Herriot et Roustan, Mme de Maintenon occupe la sixième place par le nombre de lettres (huit, parmi lesquelles on trouve la lettre de Mme Guyon à Mme de Maintenon du 7 juin 1694), sur cinquante-quatre épistoliers, derrière Mme de Sévigné, Bayle, Bussy, Fénelon et Bossuet. Ces professeurs de lycée ont choisi de présenter principalement la malheureuse victime des colères de la Montespan, la préceptrice du duc du Maine, et l'épouse morganatique témoin des derniers instants de Louis XIV. Du reste, les éclaicissements introductifs et l'annotation sont ici fort indigents[cccLxxvi].

On voit que les anthologies à usage scolaire ne sont pas si uniformes qu'on aurait pu s'y attendre. Les diverses facettes de la personnalité et de la carrière de la marquise de Maintenon apparaissent ici et là avec un éclat plus ou moins marqué, qui devait orienter, selon la sélection pratiquée par le manuel en accord sans doute avec les principes directeurs de la maison d'édition, des commentaires du maître facilement divergents. Du moins ces compilateurs sont-ils tous d'accord pour louer le style épistolaire de la marquise, et pour faire admirer son goût – qui est aussi une préférence réfléchie – pour une manière d'écrire simple, aisée, naturelle. Les *Mémoires des Dames* ne rapportent-ils pas sa doctrine sur ce point ? « Pour bien écrire, disait-elle, il ne faut que dire naturellement ce que l'on pense, plus on veut faire paraître de l'esprit moins on réussit, la simplicité et le naturel ont des agréments qui l'emportent de beaucoup sur la subtilité des pensées »[cccLxxvii]. Cependant Voltaire, pour sa part, remarqua que dans quelques-unes des lettres de Mme de Maintenon « l'art embellit le naturel, et [...] le style est très élégant »[cccLxxviii].

Il y a moins à dire de la troisième série de ces images, celle qui, postérieure à l'édition Langlois, et toujours à l'intention de l'enseignement secondaire, met à la disposition des élèves des choix infiniment plus restreints que n'en procuraient à leurs grands-parents les mêmes maisons d'édition. Je m'en tiendrai à deux minces publications, celle des « Classiques Larousse », par M. et Mme Feuillâtre[cccLxxix], et celle des « Classiques illustrés Vaubourdolle », par Michel Lelièvre[cccLxxx]. Les deux collections offrant chacune d'autre part un choix de lettres de Mme de Sévigné, la place réservée à la marquise de Maintenon devrait être relativement généreuse : on a en effet six lettres là

(Feuillâtre), mais seulement deux ici (Lelièvre), étoffées de deux « documents ». Les époux Feuillâtre font précéder les lettres de Mme de Maintenon qu'ils ont sélectionnées (parmi lesquelles la longue lettre à Charles d'Aubigné, sur ses dépenses de ménage, de 1678 ou 1679) d'une introduction de bon aloi, qui oppose à juste titre le style épistolaire de la marquise, utilitaire et sans apprêt, à celui de Bussy et de Saint-Evremond, qui comptaient que leurs lettres passeraient à la postérité. Sobriété, clarté et vigueur d'une part, prudence et réserve d'autre part, enfin éloignement symétrique des futiles potins de cour et des pesantes lettres-dissertations constituent la marque distinctive de cette correspondance particulièrement instructive. Chez Michel Lelièvre le propos porte moins sur le style épistolaire et sur la qualité de l'expression que sur la possibilité de procurer aux élèves, par le biais d'une écriture autobiographique supposée riche en aspects documentaires (d'où la présence de quelques illustrations, d'ailleurs mal choisies, telle une estampe représentant la décapitation d'un grand seigneur sous Richelieu) une sorte d'initiation générale aux divers aspects de la vie socio-culturelle au XVIIe siècle.

L'égale maigreur de ces instruments de lecture et de travail fait comprendre combien il devient difficile aujourd'hui, en dehors de l'Université, d'aborder, même superficiellement mais de façon globale, synthétique, l'œuvre épistolaire de Mme de Maintenon. Bien évanouie, la rivalité des deux marquises souvent mises en concurrence au XVIIIe et au XIXe siècles ! Sévigné a vaincu Maintenon, et sans doute définitivement. Je voudrais pourtant donner une dernière chance à celle que nous célébrons ici, en pensant à ce remarquable ensemble que constituent les cent quarante-sept lettres à Charles d'Aubigné. Comme la correspondance de Mme de Sévigné avec son cousin Bussy, cet autre dialogue familial est regrettablement négligé, alors que pour l'histoire des usages, des mentalités, et aussi des responsabilités féminines dans l'univers domestique, il présente un indéniable intérêt[cccLxxxi]. Je ne perds pas tout espoir de voir un jour soigneusement publiées ces lettres peut-être susceptibles de renouveler, de revivifier, de rendre enfin plus moderne et par là plus attachante la correspondance, dont l'originalité et la qualité sont aujourd'hui mal reconnues, de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon.

Bernard Bray
professeur émérite à l'Université de la Sarre

Chapitre 28.

ÉCRITURE DE LA RELIGION ÉCRITURE DU

ROMAN

textes réunis par Charles GRIVEL

Mélanges d'histoire de la littérature et de critique offerts à Joseph TANS
*19 7*9



CENTRE CULTUREL FRANÇAIS DE GRONINGUE PRESSES UNIVERSITAIRES DE LILLE

LES LETTRES DE LA BONNE SŒUR :

MADAME DE VtAINTENON ET CHARLES D'AUBIGNE

Bernard BRAY

Mais voici bfaintenon qui parle de morale ; Point de vains ornements, point **de fausse splendeur, Le jour n'est pas plus pur qué son style et son caur.** On croit par son organe entendre la sagesse,

Sa lettre vers le ciel nous élève sans cosse. Ses yeux par les grandeurs ne sont pas éblouis

L'Art épistolaire, 2` éd., Tournai, 1842.

Je t'adore, compte là-dessus ; mais laisse moi, pour quelque temps, le ménagement de notre fortune. Malheur à qui va tomber dans mes filets ! Je travaille pour rendre mon chevalier riche et heureux.
Histoire du Chevalier des Grie7lx et de **[fia)la7t** 1.PSCp7lt.

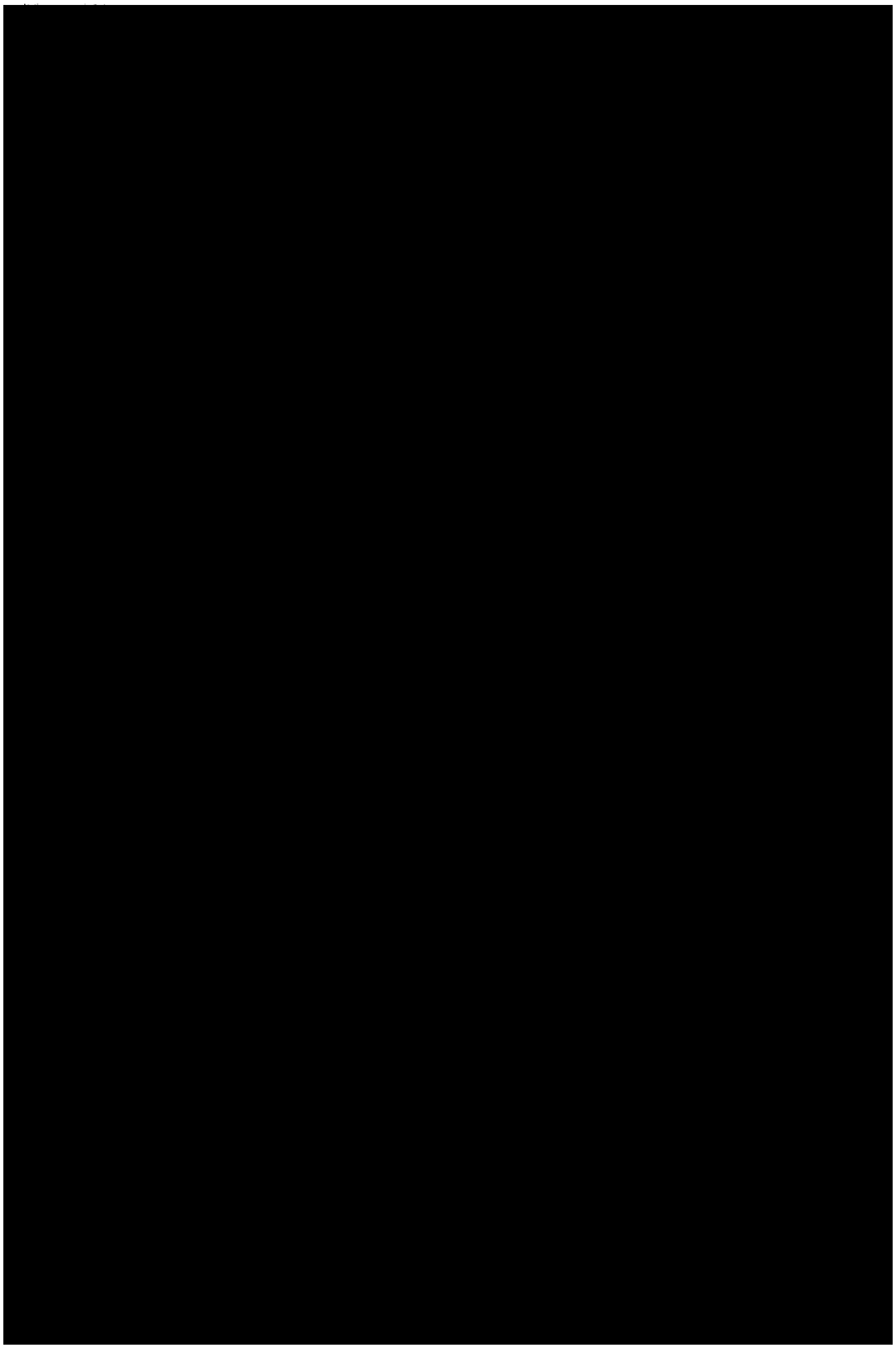
Mme de Maintenon est-elle un écrivain ? La question devrait n'avoir plus de sens aujourd'hui. Mme de Maintenon a (p(nttêtre) des lecteurs, et au gré de chaque lecture se forme une image particulière de l'ceuvre et de son auteur. Des générations de critiques, pourtant, ont été d'accord pour estimer que de l'oeuvren'émane aucun charme ; c'est cette caractéristique qui la faisait apprécier de Napoléon, comme de Louis XIV sans doute, destinataire de lettres aujourd'hui détruites, et qui appelait sa femme Votre Solidité : cnuvre uniquement documentaire donc, transparente, fonctionnelle, ceuvre d'écrivant. La spiritualité de Mme d:. Mainter.on, sa théorie et sa pratique d'éducatrice, sa fonction auprès du roi, tels sont les points sur lesquels porte l'esétrèse. Mme de Maintenon est une figure passablement énigmatique, en

tout cas controversée, sainte pour les uns, démon pour les autres et déjà dans les dernières années de sa vie. Cette situation inconfortable s'explique par le jeu de multiples déterminations, et l'histoire d'une *représentation* du motif « Mme de Maintenon », durant quelque trois siècles, serait beaucoup plus riche que l'histoire analogue du motif « Mme de Sévigné », mettant en cause de considérables et toujours vivaces facteurs idéologiques.

Pour sortir des pièges de cette critique d'interprétation, trop complaisamment totalisante, il serait opportun de recourir a l'analyse de certains fragments de l'ceuvre, et notamment de l'ceuvre épistolaire. Les lettres en effet constituent un dialogue confidentiel. Quelle que soit leur valeur documentaire, fondée sur l'abondance et l'originalité des renseignements qu'elles contimnent, il reste que ces renseignements sont présentés et dirigés au sein d'une *relation unique,* mêlés à l'affirmation coutumière de sentiments amicaux, voire affectueux ou tendres. Si l'étude de Mme de Maintenon épistolière » ne conduit qu'à un résultat déccvant, c'est qu'il n'y a pas de remarques qui puissent s'appliqu,~r également à tous les « couples épistolaires » qu'a formés Mme de Maintenon avec son frère Charles d'Aubigné, avec son cousin le marquis de Villette, avec Guignonville l'intendant du château de Maintenon, avec Mme de Brinon la supérieure des premières institutions d'éducation, avec l'abbé François Gobelin. Chacune de ces relations s'inscrit pour nous, à travers les témoignages dont nous disposons, dans une perspective originale et secrète, Mme de Maintenon déconseillant à chacun de ses correspondants (explicitement ou implicitement) d'entrer en rapport avec les autres. Le dialogue épistolaire alors n'est pas, comme chez un Guez de Balzac, un Voiture ou une marquise de Sévigné, une forme d'expression littéraire ou familiale - discours, entretien, narration, conservation, confidence, autobiographie - seulement infléchie par le statut particulier de la lettre mais référant a Lin groupe social relativement large : il est *parole active,* il définit la personnalité dans son rapport spécifique à autrui.

Ainsi le contenu des lettres à Charles d'Aubigné, dépout, ucs de tout apprêt, dessine-t-il ce que j'appellerai la sonorité de Mme de Maintenon, c'est-à-dire le sentiment intime de sa responsabilité et de sa fonction sororales, son être-par-rapport-aufrère. La richesse psychologique et morale de ce contenu, sa spontanéité, sa simplicité exemplaire, permettent peut-être de rapprocher un tel témoignage familial de ceux que constituent les lettres de Mme de Sévigné à sa fille, ou celles de Jtan Raci;;e à son fils.

Le corpus est fourni par les cent quarante-sept lettres de la sœur au frère publiées dans l'édition Langlois (1). La premicre est de date incertaine (1660 à 1663 ou plus tard), la seconde de



72



1666, puis cent quarante lettres sont datées assez régulièrement de 1671 à 1685, soit une dizaine par un an en moyenne, enfin on trouve quelques lettres des années 1692 et 1693. Les lettres jalonnent donc une période assez longue, qui fut celle d'une ascension sociale absolument exceptionnelle, ou si l'on veut scandaleuse. On ne reviendra pas ici sur des faits bien connus. La sceur et le frère passent progressivement de la misère à l'aisance, de l'inquiétude à la sécurité, de la solitude à une brillante insertion sociale. Mais cette métamorphose ne s'opère pas selon le rite habituel, puisque Mme de Maintenon n'est pas une de ces favorites que le caprice amoureux du roi projette brusquement au premier plan du cercle de la Cour, et que Charles d'Aubigné n'est qu'un petit gentilhomme sans valeur, et d'ailleurs de noblessc fort contestable. Plutôt que de métamorphose, on devrait parler d'évolution ou de progression, car le chemin est long, et les étapes se font attendre, qui apportent à la sceur et au frère, l'un après l'autre, ;es succès qu'ils attendent : pensions, faveurs, terres, titres. Tous ces acquêts, obtenus bien sûr de la faveur royale, se trouvent régulièrement enregistrés dans les lettres de Mme de ufaintenon, où ne manquent que la mention du mariage royal en 1683 (par discrétion) et l'octroi au « comte » d'Aubigné, en 1689, du collier de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (nous n'avons pas de lettres de la sœur au frère pendant cette période).

D'après Saint-Simon, suivi par tous les commentateurs, Charles fut toute sa vie un « grand fardeau » pour sa soeur Françoise, et il est évident que cet individu guoguenard, joueur, cupide, dépourvu de toute morale et de tout scrupule (2), devint pour la marquise de plus en plus embarrassant. Les lettres pourtant ne reflètent pas exactement un sentiment de honte ni de dégoùt. Avant de les analyser de plus près, on remarquera d'abord qu'elles sont le signe de la distance qui, le plus souvent, sépara le frère et la sœur. Mais au lieu que, comme à l'habitude, les lettres figurent un instrument de rapprochement, regrettent l'absence, rappellent la présence passée ou espèrent de proche,~ retrouvailles, celles-ci tiennent à distance, confirment et approuvent l'éloignement. Ainsi en 1684:

> « Il ne me convient pas de vous voir souvent ; et par cette seule raison, je vous ai cru mieux en province *avec un grand commerce avec moi,* qu'à Paris me voyant rarement » (378).

On voit donc que la relation est *essentiellentent* épistolairc, car les lettres ne sont pas le substitut insuflisant et provisoire d'une conversation tête à tête, mais la *seule forme possible* de la communication directe entre deux êtres, par la volonté de l'un

[redacted]

d'entre eux. Elles sont, par elles-mêmes, manifestation d'autorité. Françoise séjourne à Paris, à Saint-Germain, à Maintenon, à Versaillas ; parfois elle accompagne la Cour en province, ou dans une campagne militaire (Tournai) ; ou elle emmène les enfants de Mme de Montespan aux eaux des Pyrénées. Charles exerce ses fonctions à Toulon, à Amersfoort, à Elburg, à Belfort, à Cognac, avant d'obtenir le gouvernement du Berry en 1691. Les lettres parcourent donc des trajets considérables, elles garantissent la lointaine absence du destinataire. Quant à la fréquence des échanges, Charles en 1685 la souhaite mensuelle, et sa socur se conforme à ce désir :

« Vous voulez une lettre tous les mois ; voici celle d'avril, et je compte de ne pas manquer à ce soin-là, car ce pue vous exigez est raisonnable, et proportionné au peu dc temps que j'ai » (395).

Cette régularité n'est pas celle qu'impose le coeur, mais résultc d'une convention raisonnable.

Les choses que Françoise a à dire, elle les dit vivement, et s'efforce d'éviter les développements inutiles. Elle craint les redites, notant avec regret, d'une lettre à l'autre, les sujets déjà plusieurs fois traités. Elle s'accuse volontiers de paresse épistolaire, mais insiste surtout sur le peu de loisir que lui laissent ses multiples occupations, sur les migraines qui l'abattent fréquemment et l'obligent à recourir au médiocre service d'unc secrétaire occasionnelle, sur le bruit et le désordre qui règnent dans la chambre où elle écrit :

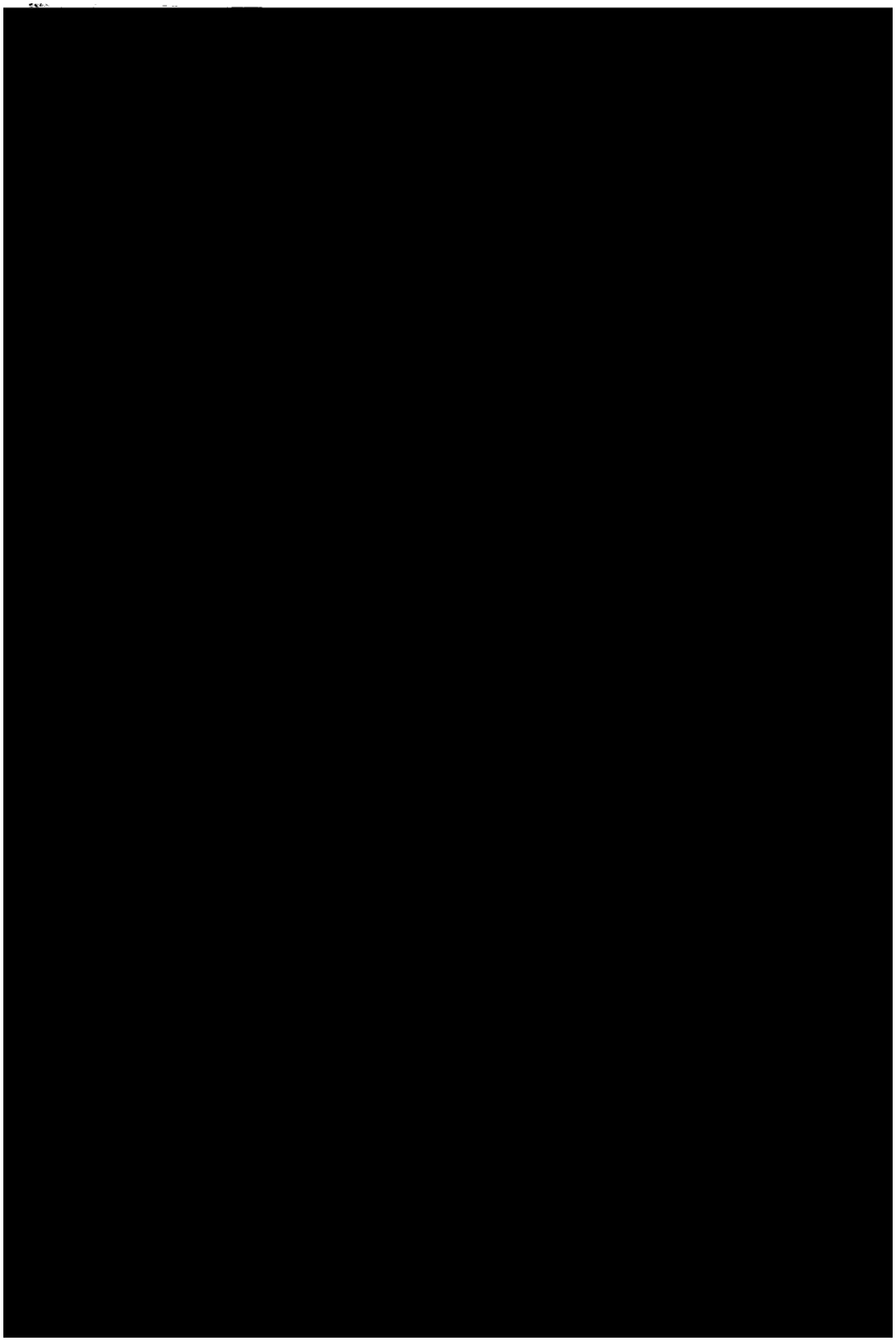
74

Le 9 juin :

> « Adieu, mon très cher frère, jusqu'à la lettre de juillet, car je ne manquerai pas à ce que vous m'avez prescrit » (398).

Les lettres sont généralement brèves.

« Ni vous ni moi n'aimons les longues lettres » (10, 16(6).



« Jugez, par mon style, du peu de loisir que j'ai : il v a, dans la chambre, vingt personnes, trois enfants, et six ou sept chiens » (148, 1678).

Elle répugne intimement à une expression indiscrète des sentiments, allègue sa « sécheresse » (328, 1683) pour n'avoir pas à dire a son frére combien elle l'aime. Il

apparaît clairement que l'expansion épistolaire n'est pas son fort. A son cousin Villette, elle écrit en 1673:

> « J'ai plus de temps à moi présentement [...], mais il est vrai aussi que je l'emploie presque entier à écrire, et que l'absence de la Cour me donne beaucoup de commerce de lettres ; vous savez que c'est, de toutes les occupations, la plus terrible pour moi, et que je m'en dispense le plus que je puis, et souvent plus que je ne le devrais » (29).

Ecrire des lettres est en somme, pour cette femme de tète et d'action, une ennuyeuse corvée et nullement un plaisir. Son style épistolaire ne se prètera donc pas à d'infinies variations sentimentales ; ce qui ne signifie rien quant à la réalité de ses sentiments : les battements du coeur ne se mesurent point à l'activité de la plume.

Elle réclame pourtant, de son frère et correspondant, des lettres longues et détaillées. Charles, comme sa soeur, pratique d'ordinaire un « style laconique » (140). Françoise de son côté conclut une phrase de cinq lignes par : « voici une période un peu longue » (54), **elle s'en tient au style coupé, dédaigne d'introduire entre les articles de ses lettres aucune transition, ne se soucie** dan, ses constructions nullement du rythme, ni de la monotonie syntaxique que fait naître l'emploi systématique du je ou du vous en tête de phrase. Mais la gaieté et la variété qu'elle ne sait pas introduire dans ses propres missives, elle apprécie leur présence dans certaines lettres de son frère, tout heureuse de pouvoir conclure alors au bon état de santé morale de celui-ci.

> « Adieu, vous ne m'avez jamais voulu répondre sur [...]. Vous ne me dites rien de [...]. Vous êtes insupportable sur les détails, et je les aime tout à fait » (163, 1678).

Trois jours plus tard :

> « Sans compter les amitiés dont votre dernicre letare est remplie, vous ne m'en avez jamais écrit qui m'ait tant plu. Vous y entrez dans quelque détail, et c'est ce que je demande » (164).

Ainsi la sécheresse ou la maladresse épistolaire, indéniables, sont ressenties comme un obstacle familier à la communication entre le frère et la sceur : on en tient compte pour mémoire mais

[redacted]

on **ne s'en offense** pas ; on **sait lire entre les lignes ;** on reconnaît sa propre manière dans le discours de l'autre; la tendresse fraternelle n'est pas en cause.

Dans cette tendresse, lequel est soumis à l'autre ? Charles est d'un an l'aîné de Françoise, et les usages du temps font de lui de toute évidence le chef de famille. Si les qualités morales et intellectuelles de sa smur, comparées à ses propres faiblesses, tendent à inverser ce rapport, il faut qu'elles s'expriment dans une nouvelle relation d'autorité. L'autorité de Françoise, nous l'avons vu, s'attache déjà à son lieu de résidence, à savon la Cour, hiérarchiquement supérieur à la résidence étrangère ou provinciale de Charles. C'est de la Cour que proviennent le., informations utiles, c'est à la Cour que s'obtiennent les décisions profitables. Charles, tenu à distance respectueuse, ne peut donc que dépendre de sa sœur tant que sa conduite propre ne lui conférera aucune valeur autonome aux yeux du maître, ministre ou roi. Ceci permet à Mme de Maintenon l'usage de formules stylistiques fort sèches, où font défaut les manifestations de respect. L'impératif règne dans ses lettres. L'indicatif futur (type : vous ferez, vous direz, etc.) le relaye sans l'adoucir, ainsi que la tournure : il faut. Les « conseils » prodigués à Charles, en 1678 et 1679, à l'intention de la trop jeune femme qu'il vient d'épouser, s'expriment avec une pareille rudesse à l'impératif de la 3e personne :

« Au nom de Dieu, qu'elle parle naturellement, et aux £-cris à qui elle veut plaire comme à son laquais ; qu'elle ne rie point de commande, et qu'elle se mette dans l'esprit qu'il vaut mieux être trouvée sérieuse et taciturne que d'être ridicule » (184).

Une autre forme grammaticale, fréquente surtout au début de la correspondance, est proprement celle du réquisitoire :

« Vous n'en avez pas bien usé [...], vous vous êtes brouillé avec [M. de Villette]. Vous avez reçu de lui, non seulement les choses nécessaires, mais vous lui avez pris ce qu'il ne vous donnait point, et vous avez reçu de l'argent pour le jouer. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir le cœur d'un gentilhomme, et en user ainsi, [etc.] » (9).

Charles semble accepter ces violentes algarades sans sourciller. Rares sont les passages où se reflète quelque impatience du frère devant la dureté de ton et le despotisme de sa soeur. En 1684, celle-ci étant au faîte de sa puissance, Charles fait connaître qu'il souhaite s'installer à Paris. Françoise fait effort

76

pour **l'en dissuader,** mais prend soin pourtant, devant la riposte de son frère, de sauvegarder les apparences, et elle affecte de lui laisser la liberté du choix :

<W n conseil n'est pas une défense, et outre que ce n'est point à moi de vous en faire, je serais bien fâchée d'exiger de vous la moindre contrainte » (364).
« Ne vous servez jamais du terme *d'ordonner ;* il faudrait que je fusse folle pour en user ainsi avec vous » (365).
« Encore une fois, vous êtes le maître d'aller où vous voudrez, je ne vous interdis rien ; et je me trouverais bien injuste de me servir de ma faveur, pour tyranniser mon frèrc aîné, à qui naturellement et vraisemblablement je doit toute sorte de respect » (378).

I1 v a quelque ironie dans ces termes, et le *respect* ne se traduit guère dans la tournure ordinaire des phrases. En réalité la relation fondamentale qui lie Françoise à Charles est de type parental. La smur a pris en main la direction de la cellule fraternelle, et elle dissimule l'anomalie de cette situation dans la tenue d'un discours maternel. Elle a pour elle l'expérience, la connaissance du monde, les relations. Elle fait bénéficier son frère/fils de ces avantages, mais seulement dans la mesure de l'utile. C'est ce sentiment maternel qui justifie et excuse le caractère sèchement impérieux de certaines expressions. L'amour allant de soi, il est inutile d'étendre de longues périodes pour le redire. La dureté occasionnelle d'une mère à l'égard de son enfant ne saurait renseigner que sur le caractère de l'enfant, non sur celui de la mère, Charles certainement n'a jamais pu douter de la tendre affection que lui portait sa sœur : de la réalité des sentiments de celle-ci les lettres témoignent sans équivoque, briévement mais constamment. La sévérité est elle-même signe d'amour: « qui aime bien châtie bien » est une maxime incontestée de la pédagogie classique, et Mme de Maintenon l'allègue expressément :

« Vous êtes admirable de croire que je ne vous aime plus, parce que je vous ai grondé ; c'est une marque sûre de la tendresse que j'ai pour vous, et je suis fâchée que ce vous en soit une marque désagréable » (24, 1672).

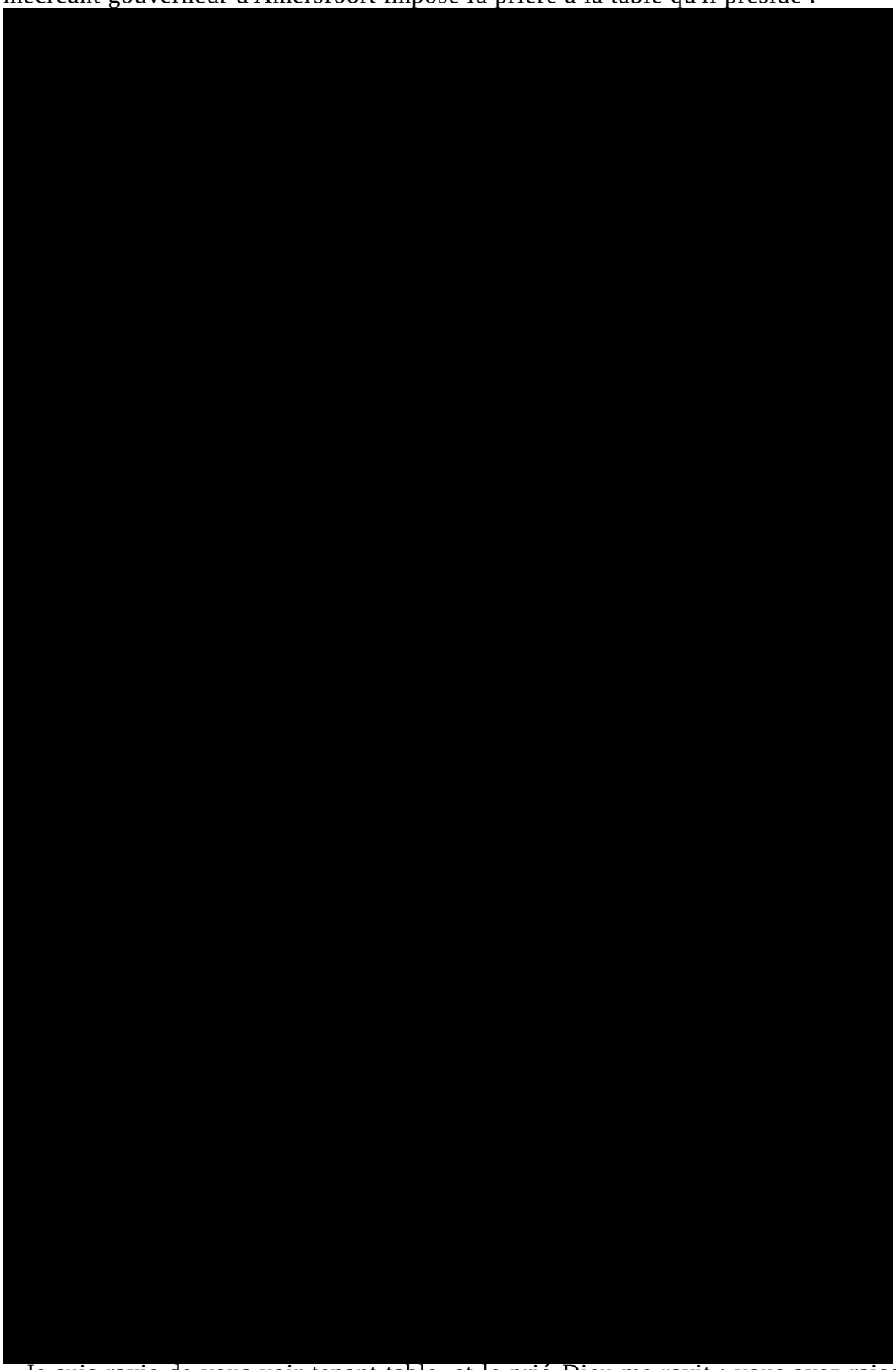
Les « discours de mère » (140, 1677) que Mme de Maintenon tient à son « enfant » (19, 1671) sont la pure expression de cette tendresse (3).

77

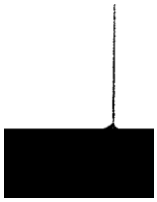
La seeur/mère exerce donc son autorité pour le bien de son Yrère/fils. Vingt fois Mme de Maintenon (4) répète à Charlea qu'elle l'« aime toujours également, et plus que tout cc qui est au monde » (23, 1672), et qu'elle n'a d'autre but que de le r-~ndrc heureux et d'assurer sa fortune. Les deux objectifs son... lié~. Charles a d'insatiables besoins d'argent, pour le jeu, pour -, plaisirs, pour ses vêtements car il aime se parer. Or da-~ cette famille qui a connu la misère, qui n'a ni terres ni par secourable, ne peut provenir que de la source royale, r'e,t-è-cli: r d'un travail dûment apprécié, qu'il s'agisse de l'éda:raiio+v ~ enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan, ou (Àexercés par le « comte ». Mme de Maintenon va donc des 167 1 supplier son frère de *s'appliquer à son métier (20), mt.!t:nlicr* par exemple les conseils les plus précis sur la manière de ~onsti tuer une bonne compagnie de cavalerie, le but étant de sa syrni*ler,* de *se faire aimer,* bref de plaire à ses supérieurs, pour as~~arer l'ascension sociale qui seule procurera les biens désir'-.

Charles, inconstant, incapable, était de plus porté à la neurasthénie. Pour qu'il soit heureux, Mme de Maintenon n'imaQin:' d'autre solution qu'une charge honorifique et bien rentrée dans une jolie ville de province : ce fut le gouvernement de Cognac. La région est agréable (et c'est celle dont les d'Aubigné sont originaires), la vie n'y est pas dispendieuse, et, hors les soucis que peut causer l'importante minorité huguenote, l'administration n'y offre guère de difficulté. Aussi quels que soient les asp. cts moralisateurs de la réprimande sorora(e, tels le rappel des vertus de civilité ou parfois une vague admonestation religieuse, il s'agit surtout pour Françoise d'apaiser la continuelle inquiétude de son frère, de le rappeler à la modestie dans ses prétentions, de lui faire sentir toutes les raisons qu'il aurait d'être satisfait de son sort. Ce qu'elle cherche à obtenir, c'est l'accord entre les désirs et la réalité, s'employant à cette fin tantôt à réduire les désirs, tantôt à améliorer la réalité. Mais nulle transcendance n'intervient pour justifier cet effort incessant. II n'est pas sérieusement question

d'amender le malheureux Charles. Dieu est absent du dialogue, pendant les années qui nous occupent, sinon sous la forme toute conventionnelle du salut auquel il convient de penser, c'est-à-dire de la nécessité d'une « conversion avant qu'il soit trop tard. Aucun reproche de la bonne soeur, bien au contraire, lorsqu'elle apprend qu'avec une joyeuse hypocrisie le très mécréant gouverneur d'Amersfoort impose la prière à la table qu'il préside :



« Je suis ravie de vous voir tenant table, et le prié-Dieu me ravit ; vous avez raison de croire que j'aurais plaisir de vous y voir, et d'être témoin de votre gravité » (25, 1672).



Le roi lui-même, dieu autrement puissant en ce qui regarde la réussite des destins terrestres, ne figure que dans les premières lettres sous les traits du « Héros » (24, 1672) glorieux et adorable, dont il faut mériter *l'estime* par un service « appliqué, vigilant, et exact ». Beaucoup plus matériellement, c'est sur l'observation du système de circulation de l'argent dans les antichambres ministérielles, représenté par le mécanisme des pots-de-vin ut des recommandations (sur lequel les travaux de Marcel Lanelois mettent l'accent), que s'appuie la doctrine de Mme de Mainmnon, doctrine dont elle essaye d'ensei~ner à son frère les avanta_es et les difficultés.

On saisit très bien que dans le couple fraternel, les problèmes financiers relèvent pratiquement de la compétence féminine. Gardienne des valeurs matérielles, experte comptable, Mme de Maintenon mêle les questions d'argent à toutes les autres. Cela lui a été souvent reproché. Mais c'est que pour son frère et elle, l'argent, avec la santé, fait bel et bien le bonheur. La lutte contr`_ la frivolité, contre le luxe inutile, contre les vaines dépenses de jeu, a le même objet que des remontrances relatives à la fidélité conjugale, à l'honnêteté dans les affaires, et, lorsqu'il s'agit de la jeune Mme d'Aubigné, à une conduite décente en société : il n'est toujours question que de veiller à la conservation de l'essentiel, d'éviter que les écarts de conduite mettent en danger les acquisitions déjà laborieusement réalisées. Ainsi s'expliquent en particulier les longues lettres dans lesquelles Mme de Maintenon, en 1678, dresse dans le plus grand détail le budget et les règles de vie qui conviendraient au nouveau foyer de son frère et de sa ieune belle-soeur (149, 158, etc.). Françoise revendique la direction du ménage comme son affaire personnelle. Plus maternelle que jamais (sa belle-sceur a quinze ans au moment du mariage, elle-même en a quarante-deux), elle donne libre cours 1 son instinct d'organisatrice et de gestionnaire.

C'est dans le même sens qu'il faut interpréter les ordonnances médicales et les conseils d'hygiène prodigués tant à Charles, accablé de « vapeurs », qu'à Geneviève la jeune épouse, notamment lors de la maternité de celle-ci. L'une des recommandations les plus fréquentes de la soeur au frère s'exprime dans les mots : « Réjouissez-vous » (39), « Vivez le plus gaiement que vous pourrez [. . .], jouissez donc de ce que vous avez en philosophe » (127). Ce n'est pas là complaisance ou faiblesse, ni lassitude d'institutrice devant un élève incorrigible, mais au contraire perception lucide d'un cas d'instabilité psychique, et détermination du remède le plus approprié. « Gouvernante » (184) de sa belle-soeur, pharmacienne et infirmière avisée quoique lointaine (62 : Charles a le mal de poitrine; 200: il souffre d'une crise d'hémorroïdes), matrone infatigable multipliant les conseils avant et après la

naissance de sa nièce (328, 362, 398, etc.), Mme de Maintenon occupe tous les « territoires du féminin », où l'autorité ne saurait lui être contestée, pour entourer son frère d'une sollicitude sans faille et l'aider à porter le poids d'une nature ingrate, héritée de leur père Constant d'Aubigné.

A côté du je et du vous, le nous est une personne grammaticale significative dans les lettres de la sceur au frère. Car le sentiment de la solidarité du couple est beaucoup plus fort qu'on ne croit. Il affleure surtout dans les allusions à l'acquisition et à l'embellissement du château de ulaintenon. Dès qu'il est question de l'achat d'une terre, Françoise en parle comme d'un enrichissement commun à son frère et à elle, et aux futurs enfants de son frère.

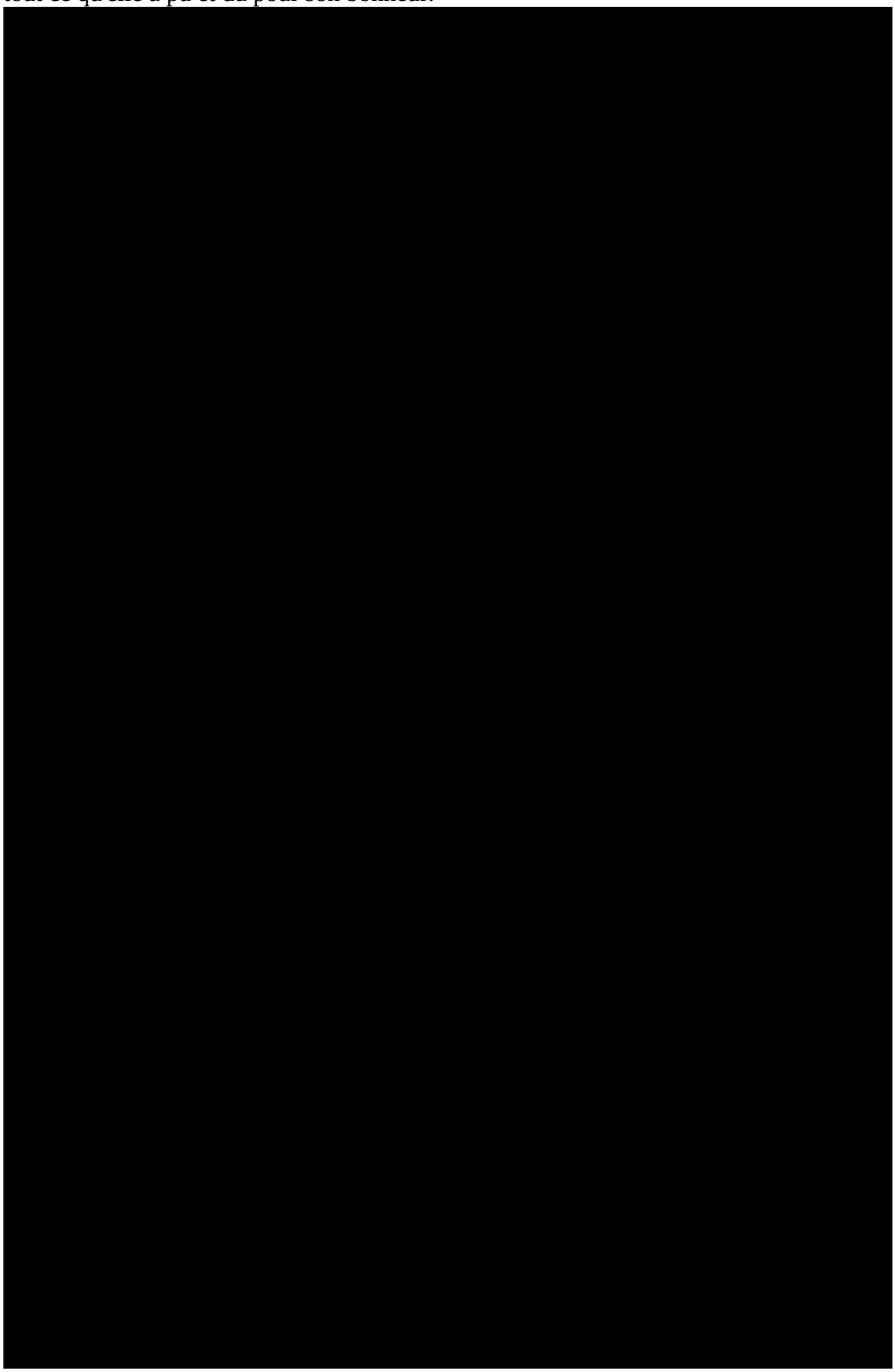
« Adieu mon cher frère, je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie D (52, 16 octobre. 1674).

« Nous ferons grande chère à Maintenon, si Dieu nous conserve » (63, 6 février 1675).

L'image de Maintenon a donc la fonction d'un recours et d'une consolation dans les difficultés de l'existence, par exemple lorsque Charles réside « sur [sa] roche » (80), en son « vilain séjour » de Belfort (63), tandis qu'elle-même s'ennuie dans les froidures pyrénéennes de Barèges:

« Tenons-nous gaillardes [...]. Le pis-aller est Maintenon, où nous ne mourrons pas de faim » (80, 8 juilllet 1675).

Le souvenir de l'enfance pauvre, la hantise d'une vieillesse comparable, la peur de ne pas assurer à la génération suivante un patrimoine convenable, donnent le relief nécessaire aux commentaires avares qui accompagnent l'enrichissement progressif de la communauté fraternelle. C'est cette communauté que par ses patients travaux Mme de Maintenon a tirée de la misère et de l'incertitude du lendemain. Charles, pense-t-elle, n'a plus maintenant de raison de se livrer à la mélancolie : elle a fait tout ce qu'elle a pu et dû pour son bonheur.



Réjouissez-vous, mon cher frère, et ne vous laissez aller ni à votre mélancolie naturelle, ni aux sots discours de nos envieux. Je fais de mon mieux en tout et je ne me reproche rien sur *vous*. *Songez à notre état passé*, pour

80

> vous trouver heureux d'avoir trente mille livres de rente [...]. Vous avez du bien et du repos, c'est ce qu'il y a de meilleur pour ce monde [...]. Vos *enfants* auront mon bien, si je meurs bientôt, c'est leur pis-aller; et, si je vis assez pour marier ma nièce, j'espère qu'elle le sera bien » (366, 1684).

On voit clairement dans ces lignes le caractère collectif et diachronique de l'enrichissement réalisé par la marquise : ce n'est pas elle seule, mais tout son groupe familial, qu'elle fait passer en une vingtaine d'années de la détresse des origines à de solides positions sociales.

L'insistance qu'elle met dans cette argumentation semble révéler qu'elle aussi n'est pas à l'abri, dans ses moments de découragement des mêmes inquiétudes et insatisfactions qui assaillent l'esprit de son frère. Entre eux fonctionnent parfois des signaux de tendre complicité fraternelle:

> « Ne l'accoutumez pas [Mme d'Aubigné] à voir toujours vos lettres, afin que je puisse quelquefois vous écrire en liberté » (153).
> « Je crois que nous sommes assez proches pour nous parler librement de tout » (184).

Charles n'exercerait-il pas sur sa sœur une sorte d'obscure fascination ? L n enfant joue entre eux un rôle curieux : c'est Charlot, un fils naturel de Charles d'Aubigné, que la châtelaine a installé en son domaine de Maintenon, et de qui la vivacité spirituelle lui plaît extrêmement.

> n J'ai vu Charlot, il est admirable et tout à fait bouffon ; il ne croit point du tout (231, 1861 ; voir aussi 263).
> *R* Charlot est si embelli, et si sage, que je ne le reconnus pas ; il a beaucoup d'esprit, et la mémoire de sa race. La Reine lui demanda qui il était ; il répondit : un petit gentilhomme que Mme de Maintenon fait élever » (276, 1682). « Charlot est un vrai original, je le mettrai bientôt au collège ; il ne croit point, et a beaucoup d'esprit » (355, 1684).

Charlot semble être pour Mme de Maintenon une image en réduction de son père : petit bonhomme séduisant, glorieux de sa race comme tous les d'Aubigné, mais réduit à un état presque domestique ou en tout cas insignifiant du fait de sa bâtardise, on croit sentir que sa tante lui porte une affection plus spontanée, moins soucieuse que celle qu'elle a pour sa parenté légitime.

« Je ne suis pas dévote » (370), écrit Mme de Maintenon en

81

[redacted]

1684 à son frère, voulant dire par là que sa nature ne l'a pas portée jusqu'à cette date à des pratiques de piété outrées : elle annonce d'ailleurs dans la suite de sa phrase la décision de se convertir, et essaye d'entraîner Charles dans ces voies nouvelles. Mais au cours des quinze années précédentes, la conduite proprement scandaleuse du « comte » n'a soulevé sous la plume de sa sceur aucune indignation pieuse, aucun de ces avertissements solennels qu'un Bossuet assenait alors à la Cour, aucune émouvante inquiétude de conscience. Loin de condamner, elle plaint, console, pardonne, encourage. Si elle s'emporte et morigène, elle sait où il convient de s'arrêter, et que Charles n'en brisera pas pour autant une relation, tout compte fait, plaisante. Elle le connaît comme elle-même, et l'attirance qu'elle éprouve pour c,~ charmant garnement de Charlot, quelque peu libertin, révèle un profond sentiment de

sympathie. Les maux de Charles et ses défauts, ne les ressent-elles pas au fond d'elle-même, vaincus par la force de sa volonté mais toujours présents ? Consanguinité, proximité charnelle, solidarité éclatent malgré la différence des conduites et des conditions.

« Réjouissez-vous toujours et laissez-moi faire le reste » (20, 1671).
« J'ai une envie extrême que vous soyez heureux, et ü n'v a rien que je fisse pour y contribuer » (149, 1678).
« Je désire votre bonheur comme le mien (239, 1681).

Ce ne sont pas là des formules insignifiantes. Mme de Maintenon a tenu loin d'elle ce frère, ce double aimé et redouté, comme elle a maintenu bien loin au profond d'elle-même des tendances que Charles, quant à lui, n'a pas su ou voulu dompter. On peut simplement conclure que dans la correspondance qu'elle a échangée avec son frère, Mme de Maintenon a pratiqué une sorte d'examen de conscience, et a appris à se connaître elle-même : les lettres à son directeur spirituel l'abbé Gobelin ne montrent pas une telle acuité dans l'analyse intime du moi.

82

NOTES

ll) Mme de Slaintenon, Lettres, PP. Marcel Langlois, Paris, Letouzey et Aire, 4 vol. 1935-39. Le vol. d'introduction n'étant pas paru, et l'édition étant restée inachevée, on ne dispose que des tomes II à V, donnant les lettres depuis l'origine (16â5) jusqu'à 1701. Le, références fournies dans le texte de l'article indiquent le numéro des lettres dans cette édition (en italiques), ainsi éventuellement que l'année. L'orthographe et la ponctuation ont été modernisées. Les passages en italiques sont soulignés par moi. **Marcel Langlois a commodément résumé ces lettres dans quelques pages** de sa monographie *Madame* de alaintenon, Paris, Pion, 1932 (pp. 111-121). Gtnzague Truc en a publié un choix, avec introduction et notes, en 1921, dans la collection des e chef-d'¢uvrea méconnus i, (Paris, Bossard).

O2) R se livrait à des exactions dans ses gouvernements militaires, et en fur blâmé par L.ouvois : il x courait les petites filles aux Tuileries» (Saint-Simunl : vieillard, on dut l'enfermer dans une communauté et le faire suivre par un chaperon. 11 serait le grossier *Théodrcte* des Caractères de La Bruyère.

(3) On relira, en contrepoint de ces lettres maternelles, quelques-unes des :ettrcs paterm•Ilc., enco>er: pur Racine à son fils Jean-Baptiste. Mêmes tournures -évFn•s :q coléreuses : a Au nom de **Dieu, faites un peu plus de réflexion sur votre conduite.** etc. s 126 janvier 16981. Même ton de réquisitoire indigné. Mais aussi même protec:tation d'une

tendresse dont l'intéressé n'a pas à douter : a Vous ne devez Point trouver étrange que vous aimant connue je fais, je sois ,i facile à alarmer -ur toute, les choses qui ont de l'air d'une faute et qui pourraient faire tort à la bonne opinion que je souhaite qu'on ait de vous x (5 février 16981. Ce n'est jamais de cette plume autoritaire que Mme de Sévigné écrit à sa fille.

(4) Jusqu'en 1675, il va de soi qu'on doit donner à Françoise d'Aubigmë Ir nom de <Madame Scarron a. Mais il importe peu ici.

83



Chapitre 29.

Bernard Bray

Variétés épistolaires :
les deux recueils de lettres de Boursault.

C'est en effet assez émouvant – comme l'indique notre petit programme des festivités – d'avoir à évoquer le souvenir d'Edme Boursault en ce lieu que certainement il connaissait bien, mais particulièrement de traiter de Boursault épistolier. En effet, en ce siècle, le XVII^e^, qui condamnait le parler de soi, qui même, sous la plume intransigeante de Pascal, reprochait à Montaigne « le sot projet qu'il avait eu de se peindre », en ce XVII^e^ siècle ce n'est guère que dans les lettres, quand on a la chance d'en retrouver, que l'on peut approcher l'intimité d'un personnage. On s'interroge beaucoup de notre temps sur le phénomène de la correspondance. Le téléphone, dit-on, a tué l'usage de la lettre, en particulier dans le cadre familial ou amical. Aujourd'hui le courrier électronique renouvelle l'habitude de l'écrit au détriment de l'oral, mais on dit que ce n'est pas la même écriture que celle de la lettre, parce que moins soignée, moins relue, moins ornée. Les classiques connaissaient déjà cette forme de lettre simplifiée : c'était le billet, qu'on faisait porter au domicile du ou de la destinataire, et dont le *dessus* – l'adresse – était donc simplifié, de même qu'on s'y abstenait des longues formules de politesse dictées par les convenances.

L'intérêt actuel pour les correspondances est considérable. Il s'en publie continuellement, sans parler des biographies construites à partir d'un matériau épistolaire dont il faut évidemment vérifier la sincérité. Des éditions monumentales (lettres de Mme de Sévigné, de Voltaire, de J.J. Rousseau, de Diderot, au XVIII^e^ siècle, et au XIX^e^ de Chateaubriand, George Sand, Stendhal, Balzac, Flaubert, Zola) sont terminées et n'attendent plus que d'éventuels compléments. De tous ces écrivains on a retrouvé des milliers de lettres manuscrites, autographes ou recopiées. Des écrivains précédents, et moins célèbres, tel Boursault, on ne connaît que très peu de manuscrits. Leurs lettres, ce sont donc celles qu'ils ont soit publiées eux-mêmes, soit conservées et réunies pour que leurs héritiers ou leurs admirateurs les publient après leur mort. C'est le cas de Boursault, qui de son vivant a confié à des libraires-imprimeurs deux recueils de ses lettres, qui tous deux ont eu beaucoup de succès et par conséquent ont connu de nombreuses rééditions, avec des contenus chaque fois remaniés, ou considérablement augmentés.

Dans cette démarche, Boursault a des modèles. Son siècle est en effet un grand siècle d'épistoliers, même sans parler de Mme de Sévigné, dont les lettres n'ont été connues du grand public qu'après 1700. Montaigne consacre aux correspondances un chapitre de ses *Essais*, sous le titre de « Considération sur Cicéron », Cicéron qui fut un grand épistolier comme l'on sait.

Montaigne lui reproche d'avoir abaissé la dignité du consul, de l'homme public qu'il était, en publiant ses lettres personnelles à son ami Atticus ou à ses familiers. Montaigne ajoute que pour lui-même il n'a jamais été habile à aligner dans une lettre les cérémonieuses formules de politesse nécessaires, non plus qu'à plier convenablement, clore, cacheter sa lettre, aussi confiait-il à son secrétaire ces dernières tâches matérielles. Enfin Montaigne signale que cette mode des lettres et de leurs publications vient d'Italie – où en effet l'art épistolaire a connu ses premiers maîtres, dont les recueils ont été admirés non seulement dans leur pays mais aussi en France et dans toute l'Europe cultivée – et qu'elle a donné naissance à des modes ridicules : vacuité, surcharge de formules profondément insignifiantes.

Le premier « grand épistolier » français – on l'appelait ainsi et il en était très fier – c'est Jean-Louis Guez de Balzac. Il a été encensé de son vivant, malgré quelques polémiques avec des confrères irrités par son orgueil, mais très tôt, dès sa mort en 1654, le style de ses lettres éloquentes, aux longues phrases construites selon une rhétorique savante, pleines de superlatifs, et dont le contenu semble parfois bien artificiel sous les allusions érudites et les compliments d'une élégance affectée, ce style ne correspond plus aux nouveaux usages de la galanterie mondaine, telle qu'elle s'exerce en particulier dans le salon à la mode de Mme de Rambouillet. Voiture est le contemporain et le rival de Guez de Balzac. Mais son influence fut beaucoup plus durable, bien qu'un critique comme Boileau les ait tous deux associés dans un célèbre pastiche, d'ailleurs très réussi. Par exemple Mme de Sévigné cite Voiture à quelques reprises dans des lettres à sa fille, et toujours avec admiration, bien qu'elle ne cherche pas à l'imiter. Le style de Voiture est comme à l'opposé de celui de Guez de Balzac, il cultive la légèreté, il cherche les images plaisantes, il veut séduire son public attitré, les familiers de l'hôtel de Rambouillet. Parisien, mondain, éternel galant, il s'oppose au sérieux Balzac isolé dans sa province (il vivait dans une sorte d'exil à demi volontaire, dans son petit château de Balzac près d'Angoulême, entouré de ses livres).

> Voilà donc les deux principaux modèles qui règnent vers 1660, quand Boursault, âgé d'environ vingt ans, entame à son tour sa carrière d'épistolier. Mais comme vous le savez certainement, Boursault n'a pas fait de grandes études, il le rappelle d'ailleurs souvent dans sa correspondance, se traitant d'ignorant, disant qu'il ne sait que trois ou quatre mots de latin… c'était rare à cette époque dans le milieu des écrivains. Alors peut-être a-t-il été influencé par une autre sorte de littérature : les manuels épistolaires, qui, sous une médiocre présentation, enseignaient aux petites gens la manière convenable de tourner une lettre selon les circonstances, selon le rapport social qui unit le destinateur au destinataire, y joignant souvent des modèles soit fabriqués pour l'occasion, soit empruntés à quelques auteurs à la mode. Ce genre de livres existe toujours, et on peut constater avec surprise que les conseils prodigués n'ont pas beaucoup évolué depuis des siècles, étant toujours fondés sur les grands principes du naturel, de la simplicité, de la brièveté, et d'une soigneuse adaptation au genre de lettre qu'il s'agit d'écrire.

Enfin, autre consultation probable de Boursault : en 1655, M^lle^ de Scudéry, la célèbre romancière, insère dans le tome IV de sa vaste *Clélie, histoire romaine*, une conversation entre ses personnages au sujet « de la manière d'écrire des lettres ». Elle publiera de nouveau ces quelque vingt pages trente ans plus tard (1684), dans un recueil de *Conversations*, sans aucun changement touchant au sens et aux principes énoncés, ce qui prouve bien leur valeur par delà les générations. Les « devisants » – le groupe des personnages – reconnaissent plusieurs catégories de lettres, que j'énumère parce que cela nous aidera à reconnaître le style particulier de Boursault. Il y a donc les lettres d'affaires, où il faut surtout du bon sens, de l'ordre et de la clarté – les lettres de consolation, dans lesquelles on se gardera de faire de la morale à des gens qui sont plutôt contents de ce qui vient de leur arriver – les lettres de recommandation, où il convient de doser la prière en fonction de la sincérité du sentiment qu'on a pour la personne recommandée – les lettres de compliment, pour lesquelles on se contentera « d'une espèce de civilité tiède », tant elles sont banales – les lettres de nouvelles, dont l'agrément vient du choix que l'on fait des nouvelles que l'on rapporte, en fonction de l'intérêt particulier du destinataire – les lettres galantes, les plus recherchées, où l'on montrera esprit et imagination, où l'on raillera ingénieusement, mais amicalement, et où l'on s'efforcera de reproduire le style d'une véritable conversation – enfin les lettres d'amour, dont les personnages débattent longuement, tant il y faut mettre de sensibilité, de sincérité, et de prudence[cccclxxxii].

Ces catégories ne sont pas originales à M^lle^ de Scudéry. On les retrrouve dans beaucoup de recueils de l'époque. Ainsi le poète Tristan L'Hermite, quelques années auparavant, a publié un volume de *Lettres mêlées,* où se succèdent des épîtres dédicatoires (espèce de lettres très particulière, à laquelle évidemment les galants personnages de Mlle de Scudéry ne songeaient pas, mais que Boursault n'a pas manqué de pratiquer), des lettres de consolation, des lettres amoureuses, des lettres héroïques (lettres non pas personnelles mais littéraires, forgées à l'imitation des Anciens ou de l'Arioste), et enfin des lettres « mêlées » c'est-à-dire dans lesquelles l'auteur lui-même n'a su introduire aucun ordre. Quand Boursault intitule son premier recueil *Lettres de respect, d'obligation et d'amour*, il se conforme, d'assez loin il est vrai, à cette coutume de distinguer les catégories de lettres, et il semble afficher cette distinction dès la page de titre de son livre… alors qu'en réalité le plus grand désordre règne à l'intérieur. Mais parcourons d'abord, rapidement, la chronologie des recueils épistolaires de Boursault.

Je viens de donner le titre du premier, paru en 1669, mais, d'après la date du privilège (1667), sans doute prêt pour l'impression un ou deux ans auparavant[ccclxxxiii] : *Lettres de respect, d'obligation et d'amour*. Ces trois termes sont disposés dans un ordre dégressif de dignité, les lettres de respect étant adressées à des personnes appartenant à la Cour ou à l'Eglise, les lettres d'obligation, c'est-à-dire de reconnaissance, se plaçant dans un contexte de relation sociale plutôt amicale, et les « lettres d'amour » sont à proprement parler ce que Mlle de Scudéry appelait « lettres galantes ». Un agréable

frontispice représente le dieu Mercure, volant, tenant d'une main son caducée, de l'autre une oriflamme où est inscrit le titre du livre, tandis qu'un Amour, armé de son arc et de ses flèches, tient l'autre bout de l'oriflamme, et retient sous son pied une torche enflammée, accompagnée d'un livre et de fleurs ; au fond l'on voit un palais, un parc et un jet d'eau, et des personnages se promenant et devisant. Un tel frontispice a l'avantage de nous livrer en quelques symboles le projet ambitieux de l'auteur : Mercure est le dieu de la communication, et préside donc aux échanges épistolaires ; l'Amour confirme le troisième terme du titre ; le palais et le parc signifient que les correspondants sont des gens de qualité, et attirent ainsi le lecteur par une promesse de distinction sociale. Toujours au début du volume, on trouve le privilège accordé pour l'impression : Boursault y est qualifié de « Secrétaire de M^{me} la duchesse d'Angoulême », prestigieuse qualification. Qui est donc cette dame ? Elle est la veuve de Charles de Valois, fils naturel du roi Charles IX, qui l'a épousée en secondes noces en 1644, à l'âge de 70 ans, alors qu'elle avait 21 ans. Veuve six ans plus tard, elle vivait retirée, d'abord en province, puis dans une maison religieuse à Paris. C'est à elle qu'est adressée la première lettre du recueil, dans laquelle Boursault relate sur un ton burlesque un voyage qu'elle lui avait demandé de faire à Sens, voyage au cours duquel, monté sur un cheval étique, il fut volé, trompé, et ridiculisé de toutes sortes.

> Dans ce premier volume Boursault mêle trois sortes de lettres fort différentes. Tout d'abord une quarantaine de lettres adressées à des correspondants divers, la plupart assez courtes, qui sont des lettres de félicitation, ou de condoléances, ou de remerciement, ou des lettres pour exposer un besoin et demander un soutien ou une recommandation, ou des lettres exprimant une conviction morale : appelons-les lettres diverses, et remarquons leur caractère authentique, véritable, bien que sans aucun doute elles aient été revues et contrôlées en vue de l'impression.

Deuxièmement, six lettres qui sont des numéros de gazette. Ici il faut quelques mots d'explication. Pour l'information des gens de qualité et des titulaires de fonctions administratives, il existe en France depuis 1631 ce que nous appelons un périodique, à savoir la *Gazette* ou *Gazette de France*, rédigée par Théophraste Renaudot et fermement soutenue par le pouvoir royal. La *Gazette* paraissait tous les samedis, sur quatre puis sur huit pages, et était diffusée surtout par abonnement. Rapidement des publications rivales, éphémères, parfois satiriques, virent le jour, notamment dans la période troublée de la Fronde. Parmi celles-ci se distingua bientôt une autre gazette, dont l'auteur était Jean Loret, qui fut d'abord un poète burlesque. Cette gazette-là était rédigée en vers octosyllabes, et adressée toutes les semaines (*adressée*, comme une lettre : on y emploie le *je* et le *vous*) à la princesse Marie d'Orléans, plus tard duchesse de Nemours, protectrice de Loret. Celui-ci adopta pour sa gazette le titre de *La Muse historique*. Le ton était naturellement humoristique, comportant commentaires faussement naïfs, jeux de mots, toujours sur ce sautillant rythme octosyllabique qui fait un peu penser à des « vers de mirliton ». A partir de 1652 la publication

bénéficie d'un privilège d'impression, et son succès est considérable. Loret mourut en 1665, et plusieurs publicistes tentèrent d'obtenir sa succession. Boursault fut l'un d'eux.

Pour faire ses preuves, il écrivit donc quelques gazettes hebdomadaires. Peu assuré de rencontrer le ou la mécène qui soutiendrait (politiquement et financièrement) son entreprise, il envoya la première gazette, avec quelques variantes, à deux princesses différentes, l'une le 19 juillet, l'autre le 1er août 1665. Sans doute n'était-ce pas de très bonne politique. En tout cas il n'obtint jamais le privilège tant convoité. Pourtant il avait avancé, dans son premier essai, les noms de Corneille, Quinault et de deux autres poètes qui selon lui patronnaient son projet. Pour faire son auto-promotion il écrivit à ce sujet les vers suivants :

> Je vous en viens de nommer quatre
> Qui soutiennent jusqu'à se battre
> Que je puis calmer le regret
> Qu'a causé la mort de Loret,
> Et que je suis en droite ligne
> De ses successeurs le plus digne.
> Pour me chatouiller l'appétit
> Ils me l'ont tant dit et redit,
> Tant prôné que mon air d'écrire
> Est un air propre à faire rire,
> Que sur un rapport si fameux
> A la fin je l'ai cru comme eux.

Nous avons conservé six de ces gazettes, datant, les cinq premières de l'été 1665, la dernière de mai 1666. Chacube comporte environ 200 vers, et relate une dizaine d'événements relatifs aux activités et à la santé de la famille royale, à la politique intérieure ou extérieure, aux opérations militaires sur terre ou sur mer (nombreuses batailles navales en Méditerranée), aux nominations d'ambassadeurs ou d'évêques, sans parler de quelques faits-divers qui ont frappé l'imagination, éruption du Vésuve, tremblement de terre en Calabre, et aussi accidents spectaculaires ou mystérieux.

Faut-il considérer ces gazettes rimées comme des lettres ? Dans une réédition de son livre (1683), où il en a seulement inséré des fragments – parce que les « nouvelles » ne sont alors plus du tout des « nouvelles » ! – il les appelle des « Lettres en Vers aisés ». Ce qui se justifie, puisque ces gazettes sont toujours *adressées* à quelque haut personnage, et d'ailleurs le vocabulaire actuel qui parle de *dépêches* et de *correspondants* rappelle qu'entre un journal et une « lettre de nouvelles », parfois il n'y a guère qu'une différence quantitative : la correspondance de Mme de Sévigné avec sa fille le montre bien. Quoi qu'il en soit, ces six gazettes restées sans suite, Boursault les insère dans son recueil de 1669, négligemment mêlées aux lettres diverses, bien qu'on ne puisse évidemment pas les y confondre. La doctrine qu'il affiche en la matière, en s'adressant au prince de Condé, toute de franchise et de modestie, pourrait cependant s'appliquer à l'ensemble de son œuvre épistolaire. Voici ces vers :

Je veux faire un Tableau que respecte l'Envie,
Sans tirer du secours des préceptes de l'Art :
Aux Vérités de votre Vie
Il ne faut point mêler de Fard.
Ma Muse n'est guère savante,
Je ne sais pas comme on invente,
De trop peu de clartés j'ai l'esprit revêtu :
Aussi de mes écrits je bannis l'Artifice,
Et je défigure le Vice
Comme j'embellis la Vertu.

La troisième et dernière catégorie, se sont les fameuses « lettres de Babet », ou plutôt à et de Babet. Il s'agit donc d'une correspondance entre l'auteur et une certaine Babet, dont nous ignorerons le nom de famille (Babet est le diminutif classique d'Elisabeth), qui appartient à un famille de moyenne bourgeoisie domiciliée rue Vieille-du-Temple dans le quartier du Marais à Paris, et dont les lettres nous révèlent les occupations, qui, en dehors de ses visites à l'église Saint-Paul de sa paroisse, consistent dans des rencontres avec ses voisines et amies, des jeux, des après-midis à la foire ou au théâtre, ou des parties à la campagne proche. Il y a 53 lettres en tout, à peu près également réparties entre les deux correspondants (22 lettres « à Babet »). Boursault s'y représente en amoureux certes mais pas du tout en amoureux transi, il s'ébroue, se raconte, plaisante, lance des allusions lestes, ou propose à Babet qu'elle tienne avec lui un enfant sur les fonts baptismaux. Du reste c'est Babet qui a adressé la première lettre et qui a fait sa conquête, et non l'inverse, à quoi on se serait davantage attendu. C'est que lui-même alors était promis à Michelon. Les lettres ne sont pas datées, mais l'ensemble de l'aventure ne dut pas durer bien longtemps. Le roman, qui revêt une allure très gaie, se termine sur une note sombre : Babet se voit contrainte par son père d'épouser un riche hobereau normand. Elle refuse, et son père l'envoie alors au couvent. Dans sa Préface (sous-titrée « qu'on lira si l'on veut »), Boursault annonce que Babet est morte, et multiplie les remarques élogieuses sur cette charmante fille, dont la « vertu était extraordinaire comme son esprit, et si dans ce qu'elle a écrit il s'est quelquefois glissé quelques petites libertés, je suis sûr que son enjouement les achetait bien cher de sa modestie ». Et les biographes nous apprennent que peu après Boursault épousa Michelon, qui lui donna de nombreux enfants.

Ce « roman d'amour par lettres » est donc dispersé dans le recueil épistolaire, sans aucun titre, sans aucune marque qui permette de le séparer des lettres diverses ni des gazettes rimées. Toutefois le succès de cet ensemble fut tel que dans les rééditions (à partir de 1683) les lettres constituant le roman furent regroupées, mais encore une fois sans titre particulier. C'est seulement après la mort de Boursault que dans les éditions d'ensemble de ses œuvres épistolaires on donna le titre de *Lettres de Babet* au volume qui les contenait, et seulement à la fin du XIX^{e} siècle qu'on fit de ce petit roman si original une édition séparée. Et puisque je parle des rééditions posthumes, voici

quelques vers tirés d'un madrigal galant de la comtesse de La Suze, ajouté en 1709 à la suite de la Préface « qu'on lira si l'on veut » :

A Babet, sur ses lettres
Babet, qui que tu sois, que tes lettres sont belles […],
Ce sont des beautés naturelles […].
Les naïvetés enchantées
Qu'avec tant d'enjouement ton amour t'a dictées
Ont d'innombrables appas […], etc.

Naturel, naïveté, enjouement, la comtesse de La Suze a su parfaitement saisir l'agrément particulier des lettres de la jeune fille, et leur supériorité par rapport aux lettres de son amant, qui sont souvent empruntées, gauches, et dont la gaîté est moins spontanée. Du reste il est tout à fait possible, aujourd'hui, de s'intéresser à juste titre à Babet soit dans la perspective historique de la « querelle des femmes » d'alors, soit à propos de « l'émancipation féminine », ou même de la contemporaine « parité ». Reste la question de l'authenticité du personnage et du caractère autobiographique de l'œuvre : j'y reviendrai quand j'aurai parlé de l'autre « roman d'amour par lettres » de Boursault.

J'aborde maintenant le second recueil de lettres, entièrement nouveau par rapport aux rééditions du premier, qui se poursuivent concurremment. Il paraît en 1697, soit 28 ans après le premier, mais entre ces deux publications Boursault a eu de nombreuses activités, dont celle de receveur des tailles à Montluçon, jusqu'à sa révocation en 1688 pour son excessive indulgence envers les contribuables les plus malheureux. Il s'est par exemple adonné à la création romanesque : il a fait paraître *Le Marquis de Chavigny, Artémise et Poliante, Ne pas croire ce qu'on voit, Le Prince de Condé*, narrations où il se montre créateur sans originalité véritable, héritier tantôt de la veine précieuse, tantôt de la veine burlesque, cherchant ses sujets dans l'histoire des guerres récentes ou dans une Espagne conventionnelle. A côté du romancier n'oublions pas le dramaturge. Dès son arrivée à Paris Boursault avait fréquenté les milieux du théâtre, écrit une comédie, *Le Mort vivant*, peut-être arrangé la farce du *Médecin volant*, puis s'était engagé dans les querelles littéraires, soutenant Corneille contre Racine et s'en prenant à Molière et à Boileau, qui ne se privèrent pas en contrepartie de se moquer de lui, le premier dans *L'Impromptu de Versailles*, le second dans ses *Satires*. D'autre part il écrit et fait représenter au théâtre du Marais des tragédies (*Germanicus, Marie Stuart*), mais surtout des comédies, dont la première *Le Mercure galant*, eut un grand succès et fut jusqu'au XIX^{e} siècle souvent reprise et rééditée (j'ai ici une édition, apparemment du début du XX^{e} siècle, donnant la distribution de la représentation à la Comédie Française le 25 novembre 1888). C'est une sorte de comédie à sketches, en quatre actes et en vers, où l'on voit défiler dans le bureau du jeune premier, qui a usurpé l'identité de Donneau de Visé, auteur du périodique *Le Mercure galant*, toute une galerie de personnages ridicules. Comme Donneau de Visé protesta contre le titre

de la comédie, qui portait ombrage à son entreprise journalistique, la pièce s'appela par la suite *La Comédie sans titre*. On peut insister ici sur cette comédie estimable, car les sketches successifs montrent bien l'heureuse disposition de Boursault à saisir les travers de personnages possédés d'une idée fixe, à croquer leurs portraits de manière amusante, à animer des saynètes, avec la vivacité qui convient à un nouvelliste. Nous ne sommes pas très loin des gazettes de 1665. Je mentionnerai encore les deux comédies dont le personnage principal est le grec Esope, *Esope à la ville* et *Esope à la cour*, parce qu'à deux reprises Boursault y a fait œuvre de fabuliste, à l'image de son héros, et que cette nouvelle forme d'inspiration se retrouve également dans les lettres que nous allons voir, où l'auteur insère souvent, en guise de leçon morale, une fable en vers, conçue selon le modèle lafontainien.

Le recueil de 1697 porte le titre suivant : *Lettres nouvelles de Monsieur Boursault, accompagnée de fables, de remarques, de bons mots et d'autres particularités aussi agréables qu'utiles, avec Sept lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*. Encore un titre qui prétend faire entrevoir le contenu de l'ouvrage, avec plus de précision que s'il mentionnait simplement *Nouvelles lettres* ! Remarquons les adjectifs *agréables* et *utiles*, qui soulignent une certaine fonction sociale associée à la lecture du volume, l'agrément d'une correspondance provenant de la simplicité et de la courtoisie du ton, de la proximité des situations, tandis que son utilité devrait ressortir, au choix, soit du bon exemple qu'elle donne quant aux manières de s'exprimer par lettres, soit de sa portée morale garantie. Quoi encore dans ce titre ? *fables, remarques, bons mots*. Ces termes renvoient à l'une des trois catégories de lettres qui composent, comme le précédent, ce recueil. Ici aussi une partie de « lettres diverses », ici aussi un roman d'amour par lettres, mais la troisième partie, ce ne sont pas des gazettes en vers, ce sont des « grandes lettres », ornées en effet de fables, de remarques et de bons mots, et que Boursault envoie, à la demande du destinataire, à l'homme chez qui nous sommes ici, à Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, pair de France, évêque et duc de Langres de 1674 à 1695.

Quel homme était donc cet évêque ? Ecoutons Saint-Simon :

> Il était Simiane, fils et frère de MM. de Gordes, tous deux chevaliers de l'ordre et premiers capitaines des gardes du corps. […] M. de Langres fut donc élevé à la cour, et de très bonne heure premier aumônier de la reine. C'était un vrai gentilhomme, et le meilleur homme du monde, que tout le monde aimait, répandu dans le plus grand monde et avec le plus distingué. On l'appelait volontiers le bon Langres. Il n'avait rien de mauvais, même pour les mœurs, mais il n'était pas fait pour être évêque ; il jouait à toutes sortes de jeu et le plus gros jeu du monde.[cccIxxxiv]

Et Saint-Simon ajoute une amusante anecdote pour compléter ce portrait. L'évêque aimait le billard. Un jour, à Paris ou Versailles, contre des amis de son rang, il perdit gros à ce jeu. Il partit pour sa résidence de Langres, et s'y enferma pour étudier secrètement toutes les « adresses du billard ». Il revint à Paris six mois plus tard. Ses amis le retrouvèrent avec plaisir, et le convièrent à

une nouvelle partie. Il se fit prier, prétendit qu'il avait tout oublié de ce jeu à Langres, n'y ayant fréquenté que des chanoines et des curés. Se rendit enfin aux instances de ses amis. Affecta d'abord de mal jouer. Puis, quand il vit ses adversaires enferrés, il joua de mieux en mieux tout en faisant monter les enchères, et finalement regagna sur eux une somme plus grosse encore que celle qu'il avait perdue, à quoi il ajouta le plaisir de se moquer d'eux.

A ce portrait, à cette histoire, on devine en l'évêque un bon vivant, qui regrette que les devoirs de sa charge le tiennent à l'écart des plaisirs, et des nouvelles, de Paris. Il connaît sûrement, au moins de réputation, cet enfant de Mussy qu'est Edme Boursault. Celui-ci, peut-être, avait été aidé dans sa jeunesse à gagner Paris par l'évêque Sébastien Zamet, mort en 1655. On ne sait pas grand chose des rapports de Boursault avec Louis Barbier de La Rivière, qui occupa le siège épiscopal de 1656 à 1670, si ce n'est que l'écrivain le traite fort mal dans l'une de ses lettres. « Il avilissait », écrit-il à l'évêque successeur Simiane de Gordes, la dignité « que vous honorez », et il ajoute la « remarque » suivante, qui donne un bon exemple de la manière de l'épistolier dans ses « grandes lettres ». Je vous cite le passage :

> Ce Prélat, […] un jour faisant la visite de son Diocèse, trouva un jeune Curé qui à peine savait lire, et qu'il avait fait Prêtre trois ou quatre mois auparavant, à la recommandation de quelqu'un. Ce pauvre homme, intimidé par la présence de son Evêque, et par la manière impérieuse dont il l'interrogeait, ne put jamais lui répondre qu'à la question qui sert de pointe à cette épigramme :
>
> En faisant sa visite, un Evêque assuré
> De l'ignorance d'un Curé
> Lui demanda d'un ton de Maître
> Quel âne de Prélat l'avait pu faire Prêtre :
> L'autre d'un ton humble et civil,
> *C'est vous Monseigneur*, lui dit-il.

Il paraît facile de mettre sur le même plan les lettres à M. de Langres et les gazettes de 1655 : les deux séries sont adressées à de très hauts personnages, toutes deux sont composées par simple accumulation d'historiettes (j'utilise ici le terme qui est le titre de l'œuvre de Tallemant des Réaux, et en effet la parenté est grande entre les manières propres à ces deux écrivains), toutes deux sont de la plume d'un nouvelliste. Mais les différences sont importantes : les gazettes sont en fait destinées à un groupe de lecteurs désireux d'être instruits, sous une forme conventionnellement plaisante, de nouvelles d'intérêt général, tandis que l'évêque n'a demandé à Boursault que de le distraire en lui rapportant ce que nous appellerions des histoires drôles, s'achevant presque toujours, comme dans l'histoire du curé de tout à l'heure, par un « bon mot ». Faut-il parler de « brèves de comptoir » ? peut-être, car il règne une grande liberté de ton dans les lettres. Boursault remarque lui-même, au début de son premier envoi, que « les *bons mots* sont ennemis de la crainte », c'est-à-dire de la gêne et de la fausse pudeur, et il assure son correspondant que ce ne sera pas lui manquer de respect que de

chercher « à lui faire voir [s]on zèle ». Il se défend : « J'en userai avec tant de circonspection, que loin d'exprimer une matière obscène par des termes impurs, je tâcherai de corriger l'obscénité de la matière par la pureté des termes ». A quoi l'évêque répondit : « Je vous donne l'absolution par avance de tout ce que vous y mettrez [dans vos lettres], étant persuadé que vous n'y mettrez rien qui ne soit d'un honnête homme ». Et de le féliciter de ses lettres, dont il a « toujours eu une nouvelle satisfaction », ajoutant même : « Tout ce que Langres a de personnes de distinction, y ont pris le même plaisir que moi ; et vous nous feriez grand tort à tous, si vous ne m'écriviez plus ».

Je donnerai un seul exemple de ces « obscénités », dont Boursault s'excuse toujours soigneusement, quoique n'ignorant pas le plaisir que son correspondant prend à leur lecture. Je ne pense pas que cela vous fasse rougir ! Le prince de Condé, père du grand Condé, avait un domaine à Saint-Maur près de Paris, sur lequel régnait un jardinier nommé Antoine Pion. Celui-ci crut pouvoir prier son maître d'être le parrain de son premier enfant, un garçon. Condé, qui aimait bien son jardinier, ne refusa pas mais pour le punir de son audace il eut la malice de donner à l'enfant le nom du saint du lieu, c'est-à-dire Maur. Le pauvre filleul du prince, qu'on moqua toute sa vie pour s'appeler Maur Pion, regretta sans nul doute la démarche inconsidérée de son jardinier de père.

Au fond il s'agit là d'un simple jeu de mots. La plupart des anecdotes dont se compose les lettres à M. de Langres se terminent par un jeu de mots analogue, que Boursault appelle *bon mot*, de même qu'il donne le nom de *remarque* à chacune de ces anecdotes. *Remarque*, c'est aussi le terme qu'il faut employer pour désigner chaque morceau des *Caractères* de La Bruyère (portrait, observation, réflexion, maxime…). Et en effet, dans ces ouvrages exactement contemporains, on trouve une semblable absence d'architecture, un goût pour le style « coupé » qui correspond certainement à une mode littéraire. Les *remarques* de Boursault, donc, aboutissent à des *bons mots*. On y trouve des allusions libertines, à la manière du La Fontaine des *Contes*, dans une tradition gauloise volontiers sévère à l'égard des femmes. Boursault prétend d'ailleurs n'être pas plus impudique que Molière, Scarron ou Maynard, dont il rapporte avec complaisance quelques grossièretés. Et il est reconnaissant à la langue française de savoir, beaucoup mieux que la langue latine, « faire entrevoir » les choses qui pourraient blesser la pudeur. Il cueille en particulier des anecdotes au Palais, puisant dans les procédures et les plaidoiries d'avocats. Il s'en prend volontiers d'autre part aux seigneurs et autres grands personnages orgueilleux et obtus, et aligne épigrammes, pointes, billets, chansons dans un pot-pourri (parfois lassant pour une lecture suivie !) d'anecdotes enfilées comme des perles sur un collier. Voici un exemple en vers, dirigé contre un partisan, c'est-à-dire un financier rapidement enrichi, qui a acquis une ancienne propriété seigneuriale :

Un Partisan, Seigneur Haut-Justicier
D'un Fief, jadis possédé par des Princes,
Se gendarma contre son Charpentier,
Pour avoir d'un gibet fait les fourches trop minces :

Eh ! Monsieur, lui dit-il, n'ayez aucun chagrin ;
C'est du bois de Cormier, plus dur que tous les autres,
Jamais de cet ouvrage on ne verra la fin ;
Je vous le garantis pour Vous et pour les Vôtres.

Ces vers forment ce que Boursault appelle une épigramme. Souvent, comme ici, après avoir narré une anecdote amusante en prose, il en reprend en vers les principaux éléments, puis termine par une *pointe*, où le jeu de mots est mieux mis en valeur et acquiert une plus forte valeur générale. Le petit poème ainsi créé s'apparente à une fable, dont le sens se dégage à la lecture de la morale finale, qui emprunte une forme gnomique. Et c'est là que nous retrouvons l'auteur des deux comédies d'*Esope*. Boursault est en effet un fabuliste, et revendique cette qualité, au point qu'une douzaine de lettres du recueil de 1697 portent à leur titre « Lettre et fable », particularité rappelée jusque dans la table des matières. La fable est pour lui une épigramme un peu plus développée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un morceau autonome (à la différence d'un La Fontaine), mais fait fonction d'ornement gracieux ajoutant à la qualité de la lettre, lui donnant un caractère plus littéraire. Je ne vous en propose pas la lecture, parce qu'elles sont souvent longues, et pour tout dire de facture assez plate. De plus quelques-unes pastichent sans vergogne et piteusement les apologues de La Fontaine, infiniment plus plaisants. Ainsi en tête du recueil on a en guise d'Avertissement la fable « L'Ane, le Meunier et son Fils », pâle réplique du « Meunier, son Fils et l'Ane » de La Fontaine, dont l'on retrouve tous les épisodes dans un ordre différent, et la morale presque dans les mêmes termes ; mais Boursault ici veut seulement faire entendre qu'il ne tiendra pas compte des jugements variés qui s'exprimeront sur son livre. Dans une lettre à Pellisson, pour célébrer les malheurs du surintendant Foucquet et décrier l'ingratitude de ceux qu'il protégeait, il invente la fable « Le Figuier foudroyé », un arbre qui donnait asile à des oiseaux vite oublieux de ses bienfaits. Au libertin Des Barreaux, qui ne pense à Dieu qu'au moment où la mort approche, il adresse une longue lettre de semonce pleine de pieuses leçons, où prend place « Le Faucon malade » : le faucon demande à sa mère de solliciter pour lui le secours des Dieux ; la mère lui répond : « J'irriterais les Dieux en les priant pour toi. / […] Pendant que tu te portais bien / Tu disais qu'ils ne pouvaient rien ; / Ils ne peuvent pas davantage ». A une dame qui veut marier sa fille à un seigneur portugais alors que celle-ci est amoureuse d'un gentilhomme français, et qui a demandé à Boursault de l'aider dans son dessein, le poète répond pour défendre les amours de la jeune fille, et fortifie son argumentation par « Le Coq et la Poulette », représentation au poulailler d'un mariage sous la contrainte, mal assorti et dont la fin est malheureuse. « L'Araignée, la Mouche et le Moineau », dans une lettre à M. de Langres, symbolise bizarrement la différence sociale entre la malheureuse mouche, prise dans la toile d'araignée, et le robuste moineau, en réalité un criminel, qui en volant détruit cette toile et se joue de la difficulté ; ce qui mène, de façon inattendue, à la morale suivante :

Tel qui dans le besoin n'a volé qu'un écu
Sert d'exemple à toute une Ville ;
Et l'on vit en repos, quand on est convaincu
D'en avoir volé cent mille.

On voit que ce figuier, ce faucon, cette poulette, ce moineau n'ont aucune vraisemblance végétale ou animale. Le fabuliste Boursault ne sait pas animer une scène, ne sait pas créer le petit théâtre de marionnettes où l'habileté du présentateur, dans un environnement chaque fois différent, confère à chaque personnage sa couleur morale et sa signification.

Les fables, comme les autres ornements versifiés tels que sonnet, rondeau, épitaphe, scène de théâtre, épigramme ou vaudeville, ne sont pas réservés aux lettres à l'évêque de Langres, ni même aux deux autres destinataires de « grandes lettres de nouvelles », toujours semblables dans leur construction négligente, (destinataires) que sont le prince de Condé et la duchesse d'Angoulême, dont nous avons parlé à propos du premier recueil. Dans ce second recueil, on retrouve donc comme dans le premier quantité de lettres diverses, d'amitié, de consolation, de félicitations, de remerciement, de conseil, de recommandation, d'injures, et de flatterie aussi. C'est à partir de ces lettres diverses qu'on pourrait tenter de dresser une sorte d'autoportrait épistolaire d'Edme Boursault.

Je mettrai au premier plan l'homme de bon sens et de bonne humeur. S'il est vrai que le style épistolaire requiert en principe courtoisie, aménité, et désir de plaire, encore y a-t-il des épistoliers qui réussissent mieux que d'autres dans cet exercice. Certainement, comme en leur temps les lettres de Guez de Balzac, puis celles de Voiture, les missives de Boursault ont donné à leurs destinataires toute satisfaction. La bonne humeur de l'auteur fait une grande partie du charme de ses lettres. Dans les premières lettres surtout se laisse apercevoir le bon compagnon, amateur de vins, en « partie » avec des amis, et collectionneur de bonnes histoires. Mais dans le second recueil le bon chrétien se fait entendre plus souvent. Tout d'abord à l'occasion de l'entrée de son fils aîné, Chrysostome, dans l'ordre des théatins, ce qui donna lieu à des lettres au P. Du Buc, supérieur de l'ordre, et à son fils même, où s'expriment une saine piété, des remerciements, et de vertueuses exhortations. Puis dans des lettres à l'évêque d'Autun, au jésuite le P. Bellanger, à M. Baudrand, curé de St-Sulpice, qu'il félicite chaudement pour ses bonnes œuvres et sa modestie, et dont il déplore le départ. Et n'oublions pas le P. Caffaro, à qui il posa naïvement la question des rapports de l'Eglise et de la comédie, et dont la réponse, trop favorable au théâtre, suscita les foudres de Bossuet. Bon courtisan aussi, Boursault n'ignore pas combien les grands sont avides de compliments, et il sait louer avec l'emphase nécessaire le prince de Condé ou le duc de Saint-Aignan, des maréchaux de France, les ministres Pontchartrain et Seignelay, le chancelier Boucherat. Homme de lettres et de théâtre, il est en bonnes relations avec François Charpentier, de l'Académie Française, avec Fléchier, de l'Académie également, qu'il interroge sur une question touchant au bon usage de la langue, et naturellement avec les Comédiens Français, qui jouent sa pièce *Esope* à laquelle les *Lettres nouvelles* font de fréquentes

et intéressantes allusions[cccLxxxv]. Enfin l'image de la famille n'est pas absente du recueil : épouse (sa « chère Michelon ») et enfants apparaissent ci ou là, ainsi d'ailleurs que l'écrivain lui-même, parfois fatigué de rédiger ses « grandes lettres » à la lueur d'une chandelle près de s'éteindre, les lunettes sur le nez qui lui font croire qu'il écrit gros alors que son écriture est si menue que l'évêque se plaint de sa difficulté à les déchiffrer. Tous ces éléments constituent le portrait d'un homme équilibré, assuré des mérites de sa plume, d'ailleurs sans grande ambition et à peu près content de son sort, malgré son regret douloureux de n'avoir pu obtenir le statut d'un gazetier installé et reconnu. Et ce portrait a toute l'apparence de la sincérité, même si, comme il est normal, les lettres ont été triées, relues, éventuellement coupées ou retouchées pour la publication.

Pour terminer mon exposé, il ne me reste qu'à évoquer l'auteur des *Sept* ou *Treize lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*, le petit roman d'amour par lettres qui prend dans le recueil de 1697 une place comparable à celle de *Babet* dans le recueil de 1669. Ce roman est maintenant publié séparément, chez l'éditeur Desjonquères (1994), et dans la préface et l'annotation que j'ai données à cette édition j'ai placé des commentaires et des explications assez détaillés. Le 9 novembre, vous le savez, les habitants de Mussy pourront voir le spectacle que la Sentimentale Compagnie a tiré, avec une parfaite fidélité, de ce texte émouvant. Aujourd'hui j'insisterai plutôt, pour rester dans mon sujet, sur l'aspect épistolaire du roman.

Sept ou treize lettres ? sept dans l'édition de 1697, treize dans la *Seconde édition beaucoup plus ample que la première*, qui parut non plus en un mais en deux volumes, datés le premier de 1699, le second de 1700. Le titre est encore allongé par rapport à la première formulation : *Lettres nouvelles de Monsieur Boursault, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques, de bons mots et d'autres particularités aussi agréables qu'utiles, avec treize Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*. Les *Lettres amoureuses*, qui étaient à la fin du volume en 1697, se trouvent logiquement à la fin du second volume dans la nouvelle édition, et doivent donc être datées dans leur forme définitive de l'année 1700. Nous avons vu que les lettres composant *Babet*, primitivement dispersées, avaient été réunies à partir de 1683 : Boursault ne fait pas la même erreur dans son second roman, et les *Lettres amoureuses*, d'abord sept puis treize, ont toujours formé un bloc compact.

De même que pour *Babet*, Boursault fournit dans le recueil une justification à l'insertion de ces lettres, mais cette fois-ci il ne s'en attribue pas la paternité, alors qu'il assurait que *Babet* était une histoire personnelle. La justification prend évidemment la forme d'une lettre, qui est une sorte d'accusé de réception, adressé par Boursault « A Madame ***[cccLxxxvi], qui envoya à l'auteur les lettres suivantes ». De ce message, dont cette fois on a le droit de mettre en doute l'authenticité, j'extrais quelques phrases :

> Je n'ai jamais vu de lettres où il y ait eu plus d'esprit et plus d'amour que dans celles que je trouvai hier dans le paquet que vous m'envoyâtes. […] Le libraire à qui vous avez montré de si tendres et de si amoureuses lettres ne me semble pas habile de n'avoir pas su en profiter. Je ne vous demande point de qui sont des lettres si touchantes ; puisque c'est un mystère que vous ne voulez point que je sache encore.

Après cette lettre à Madame *** vient un Avis qui constitue proprement la préface aux *Treize lettres*. C'est toujours Boursault qui tient la plume.

> Je ne sais, lecteur, de qui sont les lettres que vous allez voir. Elles m'ont été envoyées par une dame à qui j'ai d'étroites obligations […]. Si le public prend autant de plaisir à les lire que j'y en ai pris, on m'a assuré qu'il y en avait trois cents de la même plume, sans qu'il y en ait aucunes qui se ressemblent ; et que tous les mois on en mettrait un petit volume au jour. On y verra la naissance, le progrès, la violence et la fin d'un amour qui a duré plus de quinze ans […]. Je suis persuadé qu'on ne pourra en donner un si grand nombre au public sans faire soupçonner, et peut-être découvrir de qui elles sont. Hors le Nil, il n'y a point de grands fleuves dont on ne trouve la source. [Et à la fin de ce morceau :] Quelques-uns fâchés de ne pouvoir deviner de qui elles sont, ont voulu se persuader qu'elles étaient de moi : plût au Ciel !

Ainsi, d'une part les treize *Lettres* sont présentées comme un échantillon d'une correspondance quantitativement considérable, étalée sur quinze ans, et qui pourrait faire l'objet d'une publication successive, d'autre part Boursault, sans le dire expressément, laisse tout de même entendre qu'il pourrait bien être l'auteur de ces lettres, puisqu'une partie de l'opinion publique le suggère. Voyons d'abord la question des « trois cents » lettres. Dans les treize, on voit bien, comme le dit l'auteur, « la naissance, le progrès [et] la violence » de l'amour de la dame, mais on n'en voit pas « la fin », puisque dans la treizième et dernière lettre, adressée au cavalier qui est parti pour l'Angleterre, la dame le remercie des deux lettres qu'elle vient de recevoir de lui, et lui écrit : « Que de joie tes deux lettres m'ont causée ! Elles m'apprennent que tu te portes bien, et que tu m'aimes toujours : je ne demande rien à Dieu de plus. […Et plus loin :] fais-moi au moins la grâce de m'écrire souvent ; et surtout celle de m'aimer toujours ». Donc il n'est pas interdit au lecteur de rêver que la correspondance continue encore pendant des années. Pourquoi cela ? parce que Boursault sait bien qu'un amour violent tel que celui qu'il décrit, il est tout à fait invraisemblable qu'il ne s'exprime que dans treize lettres (treize lettres de la dame, de qui seule nous connaissons la voix, celle du cavalier étant laissée à notre imagination). Mais il ne va pas écrire un roman de trois cents lettres, il veut seulement, s'inscrivant dans la tradition des *Lettres portugaises* et des quelques imitations qui les ont suivies et qui ont eu un grand succès, montrer sa capacité d'écrire une autre sorte de lettres, d'un style plus élevé, que des lettres d'amitié, de nouvelles ou de bons mots. Il veut aussi, dans une fin de vie où les préoccupations morales prennent sous sa plume une place grandissante, montrer la conduite parfois dégradante à laquelle est contrainte la femme adultère, dont les bonheurs amoureux, s'ils sont intenses, sont cependant toujours teintés d'inquiétude, alors que chez le cavalier il nous

laisse supposer des sentiments peu profonds. Au XVIII[e] siècle un roman s'intitulera *Le Danger des liaisons*, un autre, plus connu, *Les Liaisons dangereuses* : c'est dans cette direction qu'il faut chercher la signification des *Treize lettres*, roman précurseur.

Les lettres sont-elles donc de Boursault ? on n'en saurait douter, quelque originalité qu'elles présentent par rapport au reste de son œuvre épistolaire. Celle-ci a tout entière des accents très masculins, sauf les lettres de la jeune Babet mais celles-là pourraient bien ne pas avoir été entièrement inventées : si elles ont été adressées à Boursault, leur conservation est parfaitement vraisemblable. Tandis que notre écrivain ne saurait être le séduisant cavalier des *Treize lettres*… En ce sens, la préface des *Lettres de Babet* expliquant comment le recueil est venu entre les mains de l'auteur, est beaucoup plus facilement acceptable que celle des *Treize lettres* : qui est cette Madame *** qui les apporte à Boursault ? de qui tient-elle les lettres ? du point de vue de la fiction, la dame amoureuse n'en ayant évidemment pas gardé copie, il faut supposer que le cavalier les a conservées et finalement rendues – après quinze ans. Ces deux femmes n'en sont-elles qu'une, qui aurait prélevé dans ce paquet de lettres anciennes deux lots, l'un pris tout au début, l'autre plus tard, et aurait demandé à Boursault de les joindre à son recueil, pour le plaisir de se voir publiée, dans une démarche à la fois exhibitionniste et humiliée ? Notre auteur joue de toutes ces hypothèses, suggère le quartier de Paris d'où proviendrait le lot de lettres, multiplie dans ses deux préfaces les *on* indéfinis, qui renvoient tantôt à la donatrice des lettres, tantôt à l'héroïne, tantôt au lecteur lui-même : il crée de toutes pièces un mystère qui ajoute à la curiosité de ce lecteur, et qui en quelque sorte fait partie de l'histoire racontée. En effet la portée morale du texte est d'autant plus forte que les personnages n'en sont pas identifiables : ils sont *une dame*, grande bourgeoise mariée, et *un cavalier*, jeune aristocrate entreprenant.

En guise de conclusion je voudrais vous proposer quelques remarques sur cette question de l'authenticité, réelle ou supposée, de l'écriture épistolaire. Car voilà tout de même une chose curieuse, la présence sous un même titre, une même couverture, d'une part de lettres dont tout fait penser qu'elles ont effectivement été écrites par Boursault et envoyées à ses correspondants bien réels et dont les noms sont généralement fournis, et d'autre part de lettres amoureuses dont le caractère fictif ne fait pas de doute. Cette ambiguïté tient à la nature de la lettre et à la place qu'on lui donne dans la création littéraire. A l'époque classique, une partie de la critique s'est élevée contre l'immoralité des romans, c'est-à-dire des intrigues amoureuses qui font l'essentiel de leur contenu, et contre l'invraisemblance des aventures de leurs héros. Pour éviter ce discrédit les auteurs de fictions narratives ont prétendu que leurs récits n'étaient pas des romans mais des histoires. Car ce terme est connoté beaucoup plus favorablement par la critique, grâce à l'autre sens du mot Histoire, auquel souvent aujourd'hui nous mettons une majuscule. Ce qui est historique est vrai, ce qui est « du roman » est faux. Or pour garantir l'authenticité d'un récit, rien de tel que de le raconter à la première

personne, et de le confirmer par des documents tels que des lettres, qui souvent dans les typographies de l'époque apparaissaient en caractères plus gros sur la page, détachés sur la marge de gauche par une ligne verticale de guillemets, comme constituant une sorte d'illustration, qu'on pourrait croire tirée d'archives incontestables. Telle est la puissance, en littérature, de l'usage du *je*.

C'est de ce pronom que joue habilement Boursault dans le double « discours préfaciel » qui précède ses *Treize lettres*. Il égare le lecteur en feignant d'abord l'existence de sa correspondante « Madame *** », puis il affirme que seule une femme peut avoir écrit ce texte au ton parfois violent, car, écrit-il, « les hommes ont plus d'amour que les femmes, mais ils ne l'ont pas si violent ». Donc bien sûr il ne peut être lui-même l'auteur ! Enfin il insiste sur l'existence du paquet, qui aurait été montré à un libraire avant de lui être envoyé, etc.

Mais d'autre part, à l'intérieur du roman, nous comprenons par la constante inquiétude de la dame amoureuse qu'elle n'est jamais sûre de la sincérité des lettres de son amant. Elles sont trop bien écrites, trop « honnêtes », trop arrangées ! L'amour, le vrai, celui qui vient du cœur et non de l'esprit, s'exprime dans le désordre, dans le cri (comme dans les fameuses *Lettres portugaises*), et les lettres de la dame, remplies d'exclamations et d'expressions excessives, témoignent beaucoup plus sûrement d'une passion véritable.

Alors, l'écriture par lettres ne serait-elle qu'un leurre d'authenticité ? sous la lettre, le mensonge ? Boursault est l'un des premiers à avoir compris la séduction qui entoure ce qu'on peut bien appeler ce genre littéraire, séduction qui provient du questionnement sur l'origine, sur la sincérité, sur la spontanéité des « documents » ou pseudo-documents épistolaires. Après lui, les romanciers du XVIII^{e} siècle, mais aussi les épistoliers du XIX^{e}, et jusqu'à, au XX^{e} siècle, un Gide ou un Kafka, se sont interrogés sur le mystérieux pouvoir de la lettre, entre confiance et soupçon.

Chapitre 30.

SAINT-ÉVREMOND ÉPISTOLIER : UN ART DE VIVRE, UN ART D'ÉCRIRE

Pour Gustave Lanson, qui consacre à Saint-Évremond une quinzaine de pages dans son célèbre *Choix de lettres du XVII^e^ siècle*, les lettres de l'écrivain que nous étudions ici « sont du même ton et du même esprit que le reste » de son œuvre. Elles permettent donc à leur lecteur, conformément à la conception étroite que se fait Lanson de la littérature épistolaire, de compléter 1e portrait de l'écrivain, dont nous retrouverons l' « esprit vif et plaisant », l'« intelligence active », le « goût original plutôt que sûr », et naturellement la gourmandise. Certes, les lettres constituent d'irremplaçables documents autobiographiques, et l'édition de René Ternois, par son annotation aussi abondante qu'éruditc,

> éclaire admirablement le rapport réciproque qu'entretient l'oeuvre épistolaire avec la vie¯. Mais n'est-il pas temps, aujourd'hui que l'épistolographie est l'objet de nouvelles recherches portant sur les contraintes imposées par le genre, sur la liberté exercée par l'écrivain à leur endroit, donc sur sa manière propre de communiquer par lettres avec autrui, n'est-il pas temps de chercher s'il y a dans les lettres de Saint-Evremond une qualité littéraire particulière ? Quelle que soit l'incertitude où nous sommes quant à l'authenticité rigoureuse du texte de certaines lettres dont nous n'avons pas les autographes, on décèle assez vite, comme il fallait s'y attendre, un « style épistolaire » caractéristique de Saint-Evremond. Art concerté, à la Bussy-Rabutin, ou « plume étourdie », à la Sévigné ? Ni l'un ni l'autre en général, mais parfois pourtant des rapprochements s'imposent avec la correspondance de Bussy. Un style moyen en somme, auquel on reconnaît rarement un modèle (qui ne pourrait être que Voiture), un style dominé et raisonnable, où les sentiments transparaissent pourtant ici ou là avec vigueur. Je tenterai de reconnaître l'originalité et la qualité de ce

un, Choix de le meç drt .W'11 si êcle, Paris, Hachette, 10" éd. revue, 1913, p. I -}î- *1h* s, ii
Î Wncmond, Lettres, R Ternois (éd.), Paris, Didier, Société des textes français nuiWr~-lo6s, 2 vol. (cité désormais Letzres). Les références au texte des lettres se rapporr cettc édition (orthographe modernisée).

style en m'intéressant d'abord à la situation de l'épistolier et aux idées qu'il exprime sur l'écriture des lettres, puis j'étudierai les sujets traités et les manicres afférentes à ces sujets, en séparant le monde extérieur du monde intérieur. de manière à terminer sur la sagesse évremondienne et sur l'idéal épistolairu qui lui correspond.

Un épistolier se définit tout d'abord par la situation incitative où il se trouw vis-à-vis de ses correspondants, par l'obligation où il est de communiquer par lettres, ou par le plaisir qu'il y prend, ou qu'il sait donner aux destinataires (L ses lettres, ou enfin par le soin particulier qu'il apporte à leur rédaction. De ces déterminations bien peu conviennent au cas de Saint-Évremond. Aussi notre auteur peut-il être considéré comme un épistolier de second ordre, loir, des Guez de Balzac, Voiture, ou Bussy-Rabutin. Et ce qui nous est resté de a.: correspondance nous permet d'assurer que les pièces manquantes n'auraiem pas considérablement modifié cette appréciation.

Saint-Évremond s'inscrit pourtant dans une grande tradition d'épistoliercelle des exilés. Résignés ou astreints à résider dans leur manoir de provinc, comme Balzac et Bussy, éloignés temporairement de France comme Tristai L'Hermite, voyageurs à l'étranger à demi contraints

comme Voiture, ces «m lés» se sont de manière diverse plaints de leur condition, ont supplié le pou voir d'y mettre fin ou ont au moins fait de leur séjour provincial ou lointaü un thème quasi obligé de leur correspondance. Le grand ancêtre, en la ma tière, est naturellement Ovide. L'abbé de Chaulieu n'a pas manqué de propa ser dans une lettre à Saint-Évremond cette comparaison flatteuse. Mais l'exil. de Londres la récuse modestement: il ne ressemble à Ovide, affirme-t-il a~ début d'un développement assez détaillé, <~ni par [s] on esprit, ni par [s]o; malheur»'. Car Saint-Evremond ne s'estime malheureux que pendant les pr~ mières années de son exil. Les termes qu'il utilise de préférence sont aloi <, mauvaise fortune » ou, sous une forme plurielle qui atténue la précision J. la chose et permet de délicates généralisations morales, •~ mes malheurs" ~,, <'mes disgrâces»'. Loin de chercher, tel un Bussy-Rabutin, des intercesseur pour plaider sa cause auprès du souverain, loin de reconnaître sa faute et J
. solliciter son pardon, Saint-Évremond se contente d'exprimer à l'occasiu: quelque amertume vis-à-vis des personnes qui le fuient, l'oublient, ou « m: remis aisément tous [s]es malheurs à [s]a patience»', mais en général il craw. d'importuner ses amis, ou même de leur attirer quelque désagrément s'ils s'ea. gagent trop dans sa défense. Plutôt, il entame une réflexion sur sa <~ mauvam. fortune » et sur les effets qu'elle entraîne: sensibilité accrue (« elle nous ren, plus délicats à être blessés de toutes choses»") et souffrances plus profondL ment ressenties. Par la suite, il va s'efforcer d'acquérir l'indifférence, voir

3. Lettres, t. 11, p. 317.

1. Voir par exemple Lettres, t. I, p. 83 (1665) et p. 152 (1669-1670). *5. Ibid., p.* 83-84.
6. Ibid., p. 84.

l'insensibilité qui lui feront retrouver l'équilibre et l'éloignement de tout excès qui caractérisent son génie. Et cette démarche intérieure s'accomplira dans la discrétion, en évitant d'alourdir sa lettre (et là, c'est à Guez de Balzac qu'il convient de l'opposer) de considérations morales dont la gravité serait ridicule.

Est-ce un souvenir de la malencontreuse découverte, chez M" Du PlessisBellière, de la cassette contenant sa Lettre sur la paix des Pyrénées' ? il arrive à Saint-Évremond de prier son correspondant de brûler la lettre qu'il lui envoie:
- Brûlez ma lettre, car je ne parle qu'à vous ~>'. Mais cela est tout à fait exceptionnel, et parfois ces demandes semblent procéder, non pas seulement de quelque crainte de dangereuses lectures indiscrètes, mais aussi de l'élégante réserve d'un épistolier qui estime ses lettres indignes d'une réponse, et affirme qu'elles ne méritent même pas d'être conservées.

Là est certainement un trait distinctif des lettres de Saint-Évremond. A l'exemple d'un Montaigne qui se trouvait,, stérile de langage'> lorsqu'il s'agissait de présenter les « compliments verbeux des lois cérémonieuses de notre 'ivilité»", Saint-Évremond, à plusieurs reprises, et à l'adresse de divers correspondants (le comte de Lionne, l'abbé de Hautefeuille, la marquise de Gouville), propose de retrancher des missives qu'ils échangent « toute la cérémonie ,lui gêne la liberté d'un commerce de lettres'> "'. Il est sans doute influencé sur ,~e point par la mode qui se répand alors du billet, dont la règle principale, en dehors d'une relative brièveté, est précisément la suppression ou la simplifï,~ation des formules de politesse habituelles. Mais peut-être Saint-Evremond :st-il porté à cette simplification non seulement par le mépris d'une phraséolo;ie qu'il juge insignifiante (« Il serait inutile de finir par des protestations et ~~ar des assurances de service qui ne servent de rien. Saint-Évremond à Ma.lame la marquise de Gouville, c'est dire tout»"), mais aussi par une certaine :naladresse lorsqu'il s'agit d'agencer avec élégance de longues formules de civiité à la fin de ses lettres. La duchesse de Mazarin aimait les missives agréable :tient tournées, où fleurissent les expressions « brillantes dans les plus simples -ompliments Mais son ami, qui lui a souvent servi de secrétaire, ne se sent ~as doué, surtout à la fin de sa vie, pour ces vaines fioritures.

C'est ainsi qu'il _:rmine une lettre à l'abbé de Hautefeuille en s'excusant de ne pas trouver une ,i e ces belles chutes que, dit-il, «Madame Mazarin ne laisse pas d'estimer ~>".

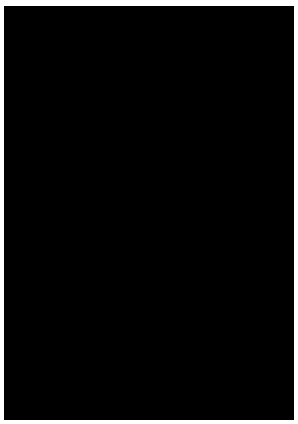
-. Saint-Evremond, *(F.rtares ax prose, K.* Ternois (éd.), Paris, Didier, Société des textes français modernes, 1962-1969, -1 col. (cité désormais *(Euz r~, eu pvow°).* La *Lcttrt ;r+r la paix* est reproduite au t. I, p. 138-1 1-1, précédée d'une notice p. 11 3-138.

• .a *flrtue Heez art* (1671), in *Lettres,* t. I, p. 317.

~. _Vlontaigne, *Essais, I, xL* (a Considération sur Cicéron ~).

flra comte de Liunut, in *Lettres,* t. I, p. 130. Voir aussi la formule suivante, *qui* figure dans la préface de l'. Silv•estre à l'édition de *1705 (cf. CEuzwES eu prose,* t. I, p. xLII) : ~ Rigide observateur des règles de la civilité, il ne manquait point à rendre une visite ; mais c'était sans cette affectation de cérémonie, qui gâte la douceur et l'agrément du commerce. e

.a *AI" de (~omille,* in *Lettres,* t. *II, p. 3s0.* =. *A A1°' almuriu,* in *Lettres, [. II, p. 208.* •. *Lettres,* t. *II, p. 33-1.*



: /.unrrc°m•, : ti"iru-l:~renrnmd (161-I-1'rl t). S. Gucllouz (<d.), Caen, Presses universitaires le Cacn, 2000)L

•~ Comme je ne suis pas heureux en chute à la fin de mes lettres, je dirai brusquement *Hasta... ~>,* écrit-il un jour à la duchesse. L'étrange formule finale de politesse, *Hasta* la *rnt-terte,* est en effet celle qu'il a adoptée lorqu'il écrit à sa noble amie. Cet hispanisme, quelquefois complété par la signature « le Chevalier de la triste figure ~>, est à rapprocher de l'admiration souvent rappelée pour le *Don Qroichotte".* Mais il y avait là aussi un jeu entre les deux correspondants puisqu'au début de leur relation Hortense signait <~ Dulcinée'> les lettres qu'elle envoslait à son ami. Il ne faudrait du reste pas croire que le laconisme des péroraisons épistolaires s'étendait obligatoirement au corps de la lettre. Dans les premières comme dans les dernières années de son exil, on trouve des missives de Saint-Évremond où la courtoisie, la reconnaissance, la déférence s'expriment dans les termes les plus conformes aux usages de la bonne société. Comme l'enseignent les manuels épistolaires, il est vrai sans grand risque de se tromper, le ton de la lettre dépendra de la situation de l'épistolier vis-à-vis de son correspondant. Pourtant, quels que soient les destinataires, notre épistolier use presque toujours de la même manière, où s'allient brièveté, précision, accent sincère et réservé, touches d'ironie, plaisanteries parfois. Aucun laisser-aller à la manière de la marquise de Sévigné. Celle-ci, on le sait, alternait causerie et conversation, répondant terme à terme aux messages de sa fille dans les lettres-conversations, épanchant des méditations, des rêveries, des souvenirs dans les lettres-causeries, celles des jours où le courrier n'avait rien apporté de Grignan. Saint-Évremond est tenté un jour d'écrire une telle lettre sans contrainte. S'adressant à Anne Hervart, il évoque le Tai°tuffE de Molière, puis une comédie de Montfleuty, de là passe au cocuage, puis ajoute :

je causerais jusqu'à demain sans ordre et sans suite, si un peu de bon sens qui me reste ne me faisait considérer que vous n'avez, que faire de mes fantaisies' .

On le voit par le choix des termes •~ causer » et « fantaisies », la négligence et le relâchement du style épistolaire sont refusés aussitôt que suggérés: SaintÉvremond n'est pas de ces épistoliers dont la plume s'abandonne volontiers à la « divagation » autrefois recommandée par juste Lipse.

Attentif à sa propre écriture, notre auteur prend intérêt également à la qualité formelle des lettres qu'il reçoit. Les compliments qu'il adresse en la matière à la duchesse de Mazarin (par exemple, au reçu d'une lettre: ~~ les ima ginations y sont vives, les applications heureuses [...] » "') sont peut-être teintés de quelque parti pris, et comportent d'ailleurs des expressions ironiques à côté d'une fréquente touche d'amertume. En revanche, dans trois missive, successives au comte de Lionne, qu'il faut dater de 1668, Saint-Evremond s'adresse avec une apparente sincérité à son correspondant et le félicite tout

1-1. Voir les lettres à V1" de Mazarin dans le tome il des *Lettres, p. 227-235. 1i. LcttrEs,* t. I, p. 207.

16. Ibid., t. II, p. 2 0 1.

Tabord de sa « lettre la mieux écrite qu' [il ait] vue de [s] a vie », puis affirme on ne peut pas mieux écrire que vous faites ~>, et enfin il déclare son estime pour « la délicatesse d'un style aussi poli que » celui de la lettre reçue. II va même iusqu'à supposer, hypothèse flatteuse dont jouaient aussi dans leur correspondance M"" de Sévigné et sa fille, que des imprimeurs pourraient réclamer les helles lettres de son ami pour les publier. Il est clair cependant que ces compliments qualifient moins le style, la syntaxe, les images, la seule forme épistolaire en somme, que l'expression de sentiments généreux, l'affabilité, l'offre Je services, tout ce qui constitue •~ la douceur du commerce ~> `' .

Un autre correspondant, ou plutôt une correspondante, dont Saint-Évremond a apprécié les messages, c'est Ninon de Lenclos, puisqu'on lit dans le fragment conservé d'une lettre à l'abbé de Hautefeuille :

Mademoiselle de Lenclos m'a écrit une lettre qui ferait honte à tous les académiciens, sans en excepter un seul ".

Mais il ne faut pas oublier que c'est l'auteur de *La Comédie des Acacléiiil'Stes* qui ,'exprime ainsi! Et les lettres de Ninon plaisent à son vieil ami exilé pour beau,~oup d'autres raisons, d'esprit et de coeur, que par leur qualité stylistique.

Saint-Évremond a-t-il un modèle dans le style épistolaire? On ne peut s'empêcher de penser à Voiture, qui à la fin du siècle, malgré Boileau, est encore une référence dans le genre de la lettre galante et familière, où tiennent une

~~rande place de plaisantes narrations. Voiture n'est nommé que deux fois dans les lettres de Saint-Évremond que nous avons conservées, en particulier dans la réponse qu'au nom des deux soeurs Mancini et de l'ambassadeur Barrillon Saint-Évremond a rédigée à l'adresse de La Fontaine, pour complimenter celui qui a écrit à la duchesse de Bouillon <~ une lettre assez galante et assez ingénieuse pour donner de la jalousie à Voiture s'il vivait encore » [y]. Remarquons l'adjectif « ingénieux »: c'est l'un des termes les plus fréquemment utilisés par Saint-Évremond lorsqu'il entend complimenter ses correspondants sur le charme qui émane de leurs missives - signe parmi d'autres d'un esprit féru Toriginalité et de précision. Mais si Voiture n'est guère allégué, on reconnaît néanmoins sa trace sous la plume de notre épistolier, tout d'abord à cause d'une semblable présence de thèmes et d'allusions quichottesques, ensuite en découvrant de véritables pastiches, telle la charmante lettre à Charlotte de Beverweert dans laquelle Saint-Évremond narre plaisamment son excursion de quelques jours dans la campagne du Suffolk, où il visite les châteaux et les jardins de ses amis [2]". Aux destinataires féminines de ses lettres, l'épistolier sait présenter les gracieux badinages dont la mode s'était maintenue bien

au-delà de la publication des *Lettres* de Voiture en 1650. Il sait aussi animer ses récits de dialogues rapides et vraisemblables, et enfin l'ironie souvent sous-jacente

17. Ibid., t. I, successivement p. 1-10, 1-13, 14-1-145 et 1-13. 18. Ibid., t. II, p. 338.
19. Ibid., p. 708.

30. Ibid., t. t, p. 303-311.

de ses remarques peut rappeler, certes adoucis, les traits piquants caractéristiques du style de Voiture.

Les sujets traités par Saint-Evremond dans ses lettres ne sont pas d'une très grande variété. On s'attendrait à trouver tout d'abord sous sa plume des nouvelles ~• d'exil », c'est-à-dire, à l'intention d'amis restés en France, des élé ments de description, sinon des paysages qui l'entourent, du moins des milieux étrangers qu'il fréquente, salons ou antichambres ministérielles, des allusions aux usages locaux, au a caractère des nations ~> que beaucoup d'auteurs du siècle avaient cru pouvoir systématiser. En réalité, fort rares sont les lettres de SaintEvremond qui répondent à ce modèle. Quelques mots sur La Haye, <, vrai pays de l'indolence», et sur Londres, imaginé a comme un milieu entre les Courtisans Français et les Bourgmestres de Hollande'>, ne composent pas une véritable orelation »~'.

Les lettres de *1652-1653* au duc de Candale sur les opérations militaires et les négociations montrent quel eût pu être, si l'épistolier avait eu l'occasion de poursuivre dans cette voie, l'art d'un Saint-Évremond mémorialiste, ou his torien, à la manière d'un Bussy-Rabutin. Les lettres au comte d'Arlington de *1668* font voir un intérêt amusé pour la subtilité des relations diplomatiques entre les ambassadeurs des grandes puissances auprès des États Généraux. Quelques lettres à Anne Hervart, datées des premiers mois de *1669,* font plus que des allusions aux polémiques franco-hollandaises entre catholiques et protestants, dans lesquelles Arnauld et le pasteur Claude échangèrent leurs argumentations théologiques sur l'Eucharistie et sur la primitive Église¯'¯'. Voilà trois domaines dans lesquels on voit que Saint-Evremond s'est informé avec exactitude, rend compte d'une manière claire et intelligente de ce qu'il a appris, et fournit sur les conflits en question son opinion personnelle, en général exempte de passion, modérée mais teintée de scepticisme à l'égard d'agitations qui souvent lui paraissent fort vaines.

M°" de Scudéry, à propos de sa correspondance avec Bussy-Rabutin, évoquait « l'échange de l'Indien»: elle envoyait à l'exilé du fer, c'est-à-dire des informations littéraires et des ouvrages récemment parus - il renvoyait de l'or, sous la forme de ses commentaires critiques pleins d'originalité et d'autorité. On pourrait comparer sur ce point Saint-Evremond à Bussy. Le comte de Lionne a envoyé à son ami à La Haye la traduction que fit Corneille du poème latin du P. de La Rue sur les victoires du roi: Saint-Évremond remercie, explique à son correspondant pourquoi il préfère la traduction à l'original (<, Notre langue est plus majestueuse que la Latine, et les vers plus harmonieux, si je me puis servir de ce terme ~>), et conclut par un éloge de Corneille. Dans la lettre suivante, il demande au comte de lui envoyer la pièce *Attila* et les nouvelles comédies de Molière. C'est, avec Attila, *Aradromaqrre* de Racine qu'il reçoit.

31. fl rr comte cle l.iouue, p. 1 5 î .

22. Lettres, t. 1, p. 43-52, 106-1 17 et 191-300.
102

De là, en guise de remerciement, et avant même d'avoir lu les deux tragédies avec soin, un ingénieux parallèle où entrent des considérations sur la mort de Vlontfleura : en effet, estime Saint-Evremond, un grand comédien comme Wontfleury (dans le rôle d'Oreste) était nécessaire pour soutenir la pièce de Racine, qui manque d'action, tandis que s'il jouait Attila, la férocité du rôle fcrait *v* trop d'impression [...] sur les âmes tendres ». On connaît le jugement ,ur *Arrdr-oruague* qui apparaît dans la lettre suivante: au sujet des sentiments ,2xprimés dans la pièce, Saint-Évremond écrit: , ce qui doit être tendre n'est que doux, et ce qui doit exciter de la pitié, ne donne que de la tendresse.'> N1ais il faut noter que cette phrase remarquable, loin de constituer le point tort d'un développement critique soigneusement organisé (comme cela aurait E)u être le cas chez un Guez de Balzac à propos de Corneille), se situe modestement (« ceux qui m'ont envoyé Andromaque m'en ont demandé mon sentiment») à la fin de l'article dans lequel l'épistolier s'amuse à ironiser sur la politique d'économies des bourgmestres hollandais, qui, écrit-il, le <~ chasseraient d'Hollande » s'ils avaient appris que le Français a reçu trois exemplaires *TAndroruaque*, ce qui occasionne d'inutiles dépenses postales, préjudiciables Àans une république'. Ainsi le jugement littéraire n'est pas l'essentiel, mais plutôt l'accessoire d'une plaisante anecdote, conçue pour l'agrément du destinataire.

De même, l'année suivante, à l'adresse d'Anne Hervart, l'éloge sans ré,crve de *Tartuffe (*« c'est le chef-d'oeuvre de Molière ») s'adoucit d'une raillerie à son propre égard (« si je me sauve, je lui devrai mon salut. La dévotion .'st si raisonnable dans la bouche de Cléante qu'elle me fait renoncer à toute ma Philosophie») : éloge et raillerie qui devaient trouver un écho favorable .:hez le protestant (encore à cette date) Anne Hervart¨'.

Une des plus intéressantes lettres de Saint-Evremond comportant un juL~ement littéraire est celle qu'il a adressée, en 1687 ou 1688, à Marc-Antoine de La Bastide, protestant qui venait de s'exiler à Londres, traducteur de quel .lues odes d'Horace. Il y avait eu dispute entre lui et l'ambassadeur Barrillon lur la valeur de certains vers dans lesquels Horace évoque, à propos du voyage ,~n mer que se propose d'accomplir son ami Virgile, •, la Création du Monde 2t [...] la séparation de la Terre d'avec les Eaux ~>. Saint-Évremond est prié Tarbitrer le débat. Au fond, il donne entièrement raison à Barrillon, qui contre l'avis du traducteur trouve inutilement hardies et hors du sujet les nobles envolées mythologiques du poète à propos d'un banal embarquement marin. Le Génie moderne» est en effet, selon Saint-Évremond, <~ dans la dépendance de l'ordre et de la raison¨. Mais il rabaisse modestement son jugement à celui Tun •~ homme qui n'a que des vues basses et communes », et trouve moyen Têtre impartial en affirmant que « les deux sentiments sont soutenables» et ,2n concluant sa lettre sur un éloge général du poète latin:

=3. Art cornte de Linuuc, p. 137 et 1-10-1-11. - 1.
LcttrEs, t. I, p. 199.

La beauté de son Génie l u i donne un privilège pour des hardiesses heureuses, pour de nobles extravagances, que notre imagination gênée par un scrupule de justesse, ne se permet pas. Mais quelque sens qu'on veuille donner aux paroles d'Horace, son Ode est également belle et extraordinaire: je pense qu'on n'a jamais vu à aucun Poète un ccxur si tendre, et un esprit si libre dans le même temps¨'.
Délicate manière de ne blesser ni l'un ni l'autre adversaire, et de clarifier le débat par un recours à l'évidente évolution du goût en matière de poésie. Cette modestie de l'épistolier, ce désir de plaire à son correspondant, cette crainte d'importuner ou d'ennuyer, on les retrouve dans toutes les allusions que fait Saint-Evremond à ses propres ouvrages, qu'il appelle régulièrement, et significativement, ses <~ bagatelles *r*>. Il doit d'abord se défendre contre les attributions infondées. Un bon argument, qu'il produit à l'abbé de Hautefeuille pour réfuter l'une de ces attributions, porte sur la nature même de son style. Celui de l'auteur de l'ouvrage qu'on lui impute, écrit-il, « n'a aucun rapport avec le mien. Je désavoue la profondeur et la

solidité des périodes, expression trop relevée pour un homme qui n'a jamais fait que des bagatelles •>-". **Dans ses lettres** comme **dans ses opuscules, Saint-Évremond** en effet se méfie des constructions périodiques, aussi sa correspondance doit-elle être rangée parmi celles qui utilisent résolument le style familier ou bas (infime disait Chapelain), non parmi celles qui, suivant le modèle de Guez de Balzac par exemple, accèdent volontiers au style moyen.

Sur son œuvre, notre épistolier ne cesse de formuler des jugements dépréciatifs. <~ Des bagatelles qui me sont échappées et qu'on a la bonté de nommer Ouvrages *r>*, écrit-il à Barbin à la fin de sa vie'. S'il n'apprécie pas qu'on le cri tique comme l'auteur de textes qu'il n'a pas écrits, ou qu'on relève des fautes dont seuls les imprimeurs portent la responsabilité, du moins ne s'irrite-t-il pas lorsqu'un pamphlétaire malveillant et anonyme lui reproche des expressions embarrassées ou des prises de position contradictoires. C'est avec sérénité qu'il prend acte des appréciations, justifiées ou non, qui sont portées sur ses écrits. Dans ses lettres ne se manifeste jamais d'exaspération à l'endroit de ces entreprises de librairie qui l'ont pourtant bien mal traité. Tantôt sérieux, tantôt souriant, Saint-Évremond se contente de rétablir la vérité des faits, à l'usage de correspondants ou de lecteurs attentifs dont il tient à conserver l'estime".

Il reste à examiner quelle sorte de portrait Saint-Évremond trace de luimême dans ses lettres. C'est une des fonctions de la création épistolaire, reconnaissent les historiens, et peut-être même celle qu'ils considèrent comme la plus intéressante, ~ 1 . . . role (la lettre étant m:_ tique. Comme il *est v* réclament et que don:. dans celles de Saint-1 des informations sur - , des lettres que noua :+. des trois décennie"
la vieillesse y prennunportante. Cependant _ ici un évident contra- . tionne que pour leur , :
tôt dans les premiéruwsa plume à une attitu.w maligne, à de amstan:~ pour ses correspond..:
_ quand la sécurité du - charme de la duche~~~~. tour en France, alur, ployer les argument'

v

Laissant la tout . et que la grimu~, Cependant)c !mleurs, qui sont -

Loin de s'arc-buut;des sens dont son d'user de formules h r.
ses dernières années. ~ tielle [que la réputam Siècles de gloire aprcw i. trer par le texte mem,.

.

et à donner de sa attentif lui fait détaili~sir à écouter de la [mu-]la toute dernière leur, peu de santé, ou pour soin» pourrait panaitr,

39. Au marecltal cfWra~n

25 Lettres, t. II, p. 133-13-I. Les quatre vers d'Horace sont cités au début de les vers *21-? 1* de l'ode *Ad uagem I-'iraiiüAtlzcnas proiicisceut7s (Odes,*
26 Ibid., p. 330.
27 Ibid., p. 3i1.
38 Voir les deux lettres de *1698 à I'.* Silvestre dans le tome il des *Lettres, p.*
-Iscs. i n'~r e m~
vr 1L~

30. A !I f`' de l'F.ucln.
31. A !lt" de La l'c°rriro .
cuns mets ie ne *am> t.:*
suis fort mal ; et *i'ai i..*
l'appétit m'ont *yum,.*

~ttc an~ :

ah_

la plus intéressante, que de fournir du « je ~> qui y prend obligatoirement la parole (la lettre étant une « conversation par écrit ») une image réputée authentique. Comme il est d'usage, ce sont d'abord des nouvelles de leur santé que réclament et que donnent les correspondants dans leurs missives. On a donc dans celles de Saint-Évremond, et de plus en plus vers la fin de sa longue vie, des informations sur son état physique. Mais étant donné que la quasi-totalité des lettres que nous avons conservées datent de la cinquantaine de l'auteur et des trois décennies

suivantes, il est compréhensible que les maux afférents à la vieillesse y prennent, quoique avec discrétion, une place relativement importante. Cependant ces inconvénients (et de nouveau on pourrait signaler ici un évident contraste avec Guez de Balzac), Saint-Evremond ne les mentionne que pour leur opposer les plaisirs que la vie lui offre encore. C'est plutôt dans les premières années de l'exil que les pénibles ’vapeurs » s'allient sous sa plume à une attitude découragée, à la conviction d'être né sous une étoile maligne, à de constants rappels de sa <v mauvaise fortune », dont il craint même pour ses correspondants quelque dangereuse contamination. En revanche, quand la sécurité du séjour londonien, les amitiés qui s'y sont formées et le charme de la duchesse de Mazarin ont détourné l'exilé de toute idée d'un retour en France, alors se produit une sorte de conversion morale, qui fait deployer les arguments traditionnels de la doctrine épicurienne:

Laissant là tout discours de philosophie, il est certain que je souffre beaucoup et que la grimace de la constance ne diminue en rien le sentiment de mes mnus. Cependant je fais bonne mine autant que je puis et les intervalles dans les Ljuuleurs, qui sont courts, me laissent capable de me réjouir¯".

Loin de s'arc-bouter contre la souffrance, le vieil homme intensifie le plaisir des sens dont son organisme lui laisse la disposition. Il arrive à Saint-Evremond d'user de formules provocantes pour affirmer son goût de la vie jusque dans >es dernières années, comme lorsqu'il écrit à Ninon : « une chose plus essentielle [que la réputation,] c'est la Vie, dont huit jours valent mieux que huit Siècles de gloire après la Mort» '°, mais plus souvent son propos consiste à montrer par le texte même de sa lettre que ses facultés intellectuelles sont intactes, et à donner de sa vieillesse une image apaisée, voire heureuse. Un sensualisme attentif lui fait détailler ce qui lui reste de vue, d'ouïe (très tard, il prend plai~ir à écouter de la musique), et naturellement de goût, de ce goût dont seule la toute dernière lettre de notre recueil annonce la défection". *r<* Conserver un peu de santé, ou pour mieux dire me rendre la vie supportable, est tout mon soin ~> pourrait paraître une contestable et égoïste maxime de conduite, mais

-'9. *Au nrcrra•c/r~rl cfe Créqtri (1681),* in *Lettres,* t. li, p. *95.*

i o. *A llI de l'Euclns (1699),* in *Lettres,* t. II, p. 28-4.

il. A ll1 de Lu PEr¯r¯inc (1703), in *Lettres,* t. II, p. *I35-436:* ~~ Aucun vin ne me fait envie,; D'aucuns mets je ne suis tenté;; Que puis-je faire dans la Vie, / Qui peut m'y tenir arrêté ~ [...] Je suis fort mal; et j'ai raison de me préparer des plaisirs en l'autre Monde : puisque le goüt et l'appétit m'ont quitté, je n'en dois pas espérer beaucoup en celui-ci. ~>

105

à quatre-vingt-quatre ans cette formule signifie aussi une acceptation sereine des lois de la nature, une adaptation de la réflexion sur soi aux conditions dictées sans appel par l'affaiblissement du corps `-.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur les plaisirs de la table auxquels tant de lettres de Saint-Evremond font de gounnandes allusions. Repas, menus, vins sont présentés, après ou avant consommation, avec une volupté qui se transmet fa cilement des papilles gustatives au papier à lettres. Il faut seulement noter que ces plaisirs que l'on pourrait croire uniquement physiques sont aussi, surtout peut-être, des plaisirs partagés, ceux d'une conversation détendue au sein d'une compagnie où règne un amical enjouement, encouragé par les meilleurs crus venus de France. De cette convivialité la connivence épistolaire se fait volontiers l'écho ".

Le sentiment qu'aime à exprimer Saint-Evremond lorsqu'il entend faire comprendre à son correspondant que sa sensibilité a été ou est touchée, c'est la tendresse. La tendresse, c'est l'amitié amoureuse d'un jeune homme que ses billets galants montrent moins passionné qu'il ne le prétend", c'est la reconnaissance de l'infortuné envers celui qui ne l'oublie pas dans son affliction ", et c'est aussi la susceptible affection pour la jeune duchesse de Mazarin, affection où se mêlent sentiment protecteur et éblouissement amoureux. C'est en somme une forme adoucie d'émotion que Saint-Evremond consent à faire apparaître dans ses lettres, parce qu'il s'agit d'un sentiment maîtrisé, compatible donc avec la haine des excès et des attitudes irrationnelles, qui imprègne toute la correspondance.

Saint-Evremond écrit en 1669 à Anne Hervart :

Je regrette fort votre commerce; quand je parle à des gens polis, je trouve à *re*dire vos connaissances; l'entretien des Savants me laisse à désirer votre bon goût ".

La dichotomie connaissances/ goût, ou jugement /sensibilité, se laisse facilement apercevoir dans les plus belles lettres, celles où l'accord entre l'épistolier et son correspondant va jusqu'à une réelle affinité. Elle prend diverses formes, telle la complémentarité raison / coeur (et convaincu / enchanté) dans ces félicitations adressées à la duchesse de Mazarin en sortant d'une conversation à laquelle se mêlaient d'autres amis:

32. j Ai. iolrnr (1698), in *Lettms,* t. II, p. 330.

33. Voir J. Lafund, ~~ Conversation, lettre et littérature chez Saint-Î:vremond », in *Sur la p/rtnn des z errts. /llélaugas ctc littérature épistolaire o/Jèrts ci Bernard BraY, U.* iYlichalowsky (éd.), l'aris, Klincksieck, 1996, p. 131-13-1.
34. Voir les lettres ~ à des inconnues ~ dans le tome I des *Lettres,* p. 17-26.

35. Arr court, de LiounE° (166H), p. 13p: «Vous savez que rien n'égale la tendresse d'un malheureux. , Ou encore A *Antre Henaurt* (1670), p. 209: <- la mauvaise fortune ne se contentc pas de nous apporter des malheurs, elle nous rend les sentiments plus tendres pour mieux souffrir. ~
36. L_mtres, t. l, p. 189.

> J'avoue que j'étais convaincu et enchanté de vos raisons; elles faisaient leur *im*pression sur mon esprit avec toute la force de la vérité, et s'insinuaient *dnn~* mon coeur avec tous vos charmes. Le cœur doux et tendre comme il est, *a um* opposition naturelle à l'austérité de la raison. La vôtre a trouvé *un* grand *s~cr~t :* elle porte des lumières dans les esprits, et inspire en même temps de *la paa,ion* dans les cœurs.

Et ce parallèle se poursuit longuement, en autorisant au passage une louang~~ quelque peu hyperbolique:

> Jusqucs ici la raison n'avait pas été comptée entre les appas des femme',, ('Li' êtes la première qui l'ait rendue propre à nous donner de l'amour' .

Plus sérieusement, ce masque de Janus dont Saint-Évremond s'affuble "i %¯olontiers, peut-être faut-il en faire remonter l'origine aux années de jeunes,c. i l'enseignement des jésuites suivi des études de droit, avant l'entrée dans la ,:arrière militaire. Pierre Silvestre écrit dans sa préface que Saint-Évremund se distinguait du commun des Officiers, par une manière de penser fine et délicate, par une expression juste et polie » ". De là l'estime que lui accorderent quelques-uns des plus grands capitaines de l'époque: il était des leurs pat 'on courage et ses connaissances militaires, mais sa culture lui attirait une con-idération particulière. Il le dit très clairement au comte de Lionne:

> j'écris aux gens de guerre et de Cour comme un bel esprit et un savant, et [.. . J je vis avec les savants comme un homme qui a vu la guerre et le monde .

I_e goût, le coeur sont des qualités qu'on trouve normalement du côté de la ;uerre, de la Cour, du monde, tandis que les connaissances, la raison s'exer-ent dans la société des savants. Saint-Evremond possède les deux compéten-es, et croise leur emploi.

Il arrive souvent à l'épistolier de compter parmi les plaisirs de la vie celui d'écrire et de recevoir des lettres. La correspondance est en effet l'occasion d'éprouver l'amitié, par la discrétion qui l'accompagne, par la tendresse des :spressions, par la ponctualité et la diligence des envois, par la sincérité et le :¯efus de toute affectation. Quand ces conditions sont remplies, la correspon.iance a le même charme que les réunions d'amis au cours desquelles la conersation, les lectures, les jeux (cartes, échecs), la musique, la bonne chère font ~asser le temps, ou « attendre la mort », de la manière la plus agréable possi'le, en cultivant la raison et

en évitant le chagrin. Les approches de la vieillesse ;e doivent pas détourner de cet art de vivre, où tiennent leur place les sentiwents d'amour, lesquels sont en effet un remède aux glaces de l'âge. Les <~vrais ;onnëtes gens e se contentent de cette morale pratique, et n'ont que faire des

-. Ibid., p. 331.

(3?uares wu prose, t. [, p. XXIV-XW'.
Lcttv~2s, t. I, p. 133.
107

leçons des professeurs de vertu ; v ils connaissent le bien par la seule justes',, de leur goût et s'y portent de leur propre mouvement» l".

Epicure et Bernier ne sont nommés, dans toute la correspondance de Saint Évremond, que brièvement dans les lettres à Ninon de Lenclos. Pourtant cc> bien leur doctrine qu'on reconnaît dans les prises de position de l'épistolier ~, dans les conseils qu'il prodigue aux amis qui l'accompagnent sur le chemin d, la vieillesse. 'Ne m'étant pas permis d'être ambitieux par ma fortune ni voluh tueux par ma santé, je veux être sage par ma raison», écrit-il à Anne Hervart et. 1669 déjà, et cette conduite lui permet de se déclarer « un homme assez con tent » " ; c'est qu'en effet aucune « dévotion superstitieuse » n'aura noirci scméditations vouées à la confiance et à la tranquillité d'âme'¯.

Il y a de l'aristocratisme dans la correspondance de Saint-Évremond. Moins occupé de lui-même que Guez de Balzac, plus modeste que Voiture et que Bussy, il recommande à ses amis, ou leur décrit, un mode de vie modéré qui ne saurait convenir qu'aux happy few. En lisant ces lettres, nous nous trouvons entre gens de bonne compagnie, que les longs développements ennuient et qui comprennent les allusions sans qu'il soit besoin d'approfondissements pesants. Une société revenue des folies romanesques et des ambitions des dernières années du gouvernement de Mazarin, repliée maintenant sur ses plaisirs discrets, éloignée des incertitudes de la Cour et de la renommée, fait à la correspondance une place sobre, raisonnable. Écrire est ici un plaisir, non un devoir Les lettres ne racontent pas la vie mais entretiennent l'amitié. Elles sont l'une des agréables occupations du sage.

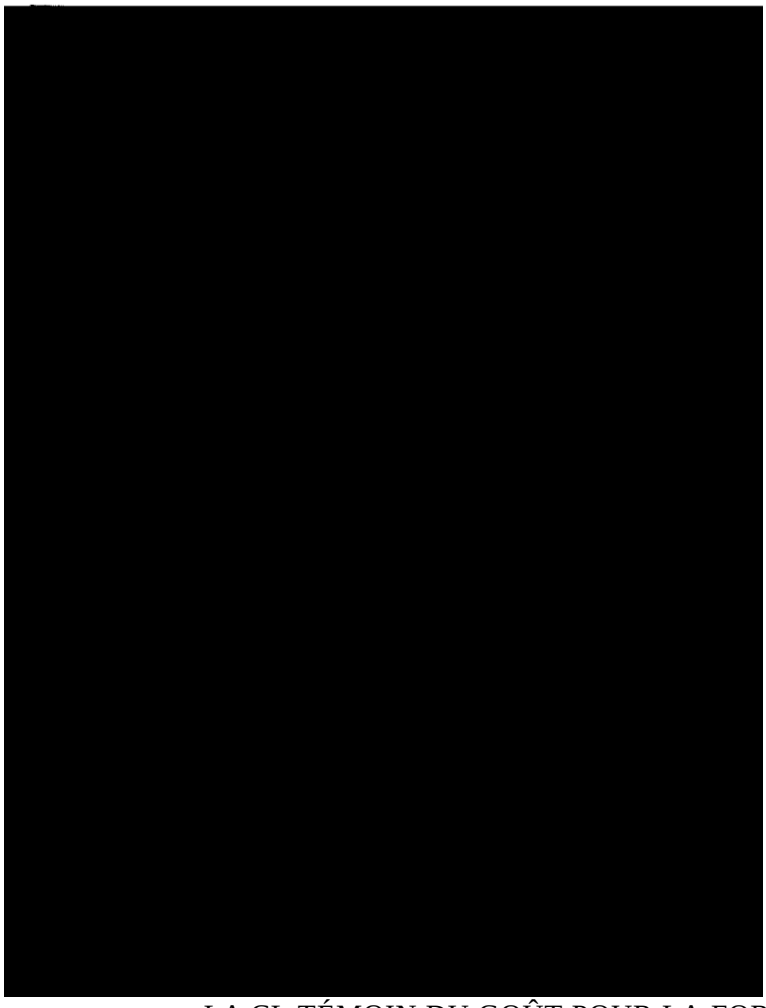
10. LÈttrcs, t. I, successivement p. 293 et 253. Voir aussi p. 201. *-11.*
Ibid., p. 206.
13. An ~nutt~° *d'Olouue (167-1),* in *Lcttres,* t. I, p. 361 : ~je ne conseillerais jamais à personne de r. sister à la dévotion qui se forme de la tendresse, ni à celle qui nous donne de la confian- L'une touche l'âme agréablement, et l'autre assure à l'esprit un doux repos; mais toua 1. hommes et particulièrement les malheureux doivent se défendre avec soin d'une dévom superstitieuse qui mèlerait sa noirceur avec celle de l'infortune. ••

108

Chapitre 31.

MEIS

T JR
(1754-1813)
COLLOQUE DE SARREBRUCK 22-24 FÉVRIER 1974



LA CL TÉMOIN DU GOÛT POUR LA FORME **ÉPISTOLAIRE**

par Bernard BRAY (Saarbrücken)

Une collection homogène de comptes rendus critiques s'étendant sur une période de plusieurs dizaines d'années constitue une mine de renseignements, dont l'exploitation pour ëtre complète doit évidemment s'opérer selon des méthodes très diverses. C'est ainsi qu'une étude des formes et des genres littéraires, relevant d'un système d'approche à base sociologique, u tiliscra commodément ce vaste répertoire que constitue la liste des ouvrages recensés par un périodique. Claude lluchet a récemment démontré, à propos du roman

romantique, l'intérét de la o titrologie »[1] 11 est mi genre dans lequel au ~~z¯lllP siècle le titre ou le sous-titre d'un ouvrage communique presque, immanquablement la forme dans laquelle celui-ci est écrit : c'est le genre, épistolaire. Dans la CI, entre 1747 et 1793, quelque quatre cent soixante-quinze ouvrages se trouvent ainsi désignés, ordinairement par la présence dans le titre ou le sous-titre du mot *lettre ou lettres,* parfois par des expressions synonymes : *correspondance, réponse, épîlre, por!efeni11e*[2], éventuellement par le seul contenu du commentaire. Le rôle. des rédacteurs du périodique étant non seulement de signaler mais encore de juger les productions littéraires françaises, en particulier en reproduisant et en critiquant les verdicts émis sur ces productions par la société lettrée, il est tentant d'interroger la CL comme un témoin perspicace du goût régnant, et puisque, comme on sait, la forme épistolaire eut jusqu'à l'excès la faveur de la mode durant toute cette époque, il serait normal que les présentations de Haynal, Grimm ou J~teister[3] fassent apparaître implicitement ou explicitement quelques

l. in Titté;ature, 12, déc. 1!)7:3, pp. 4S)-î:~.

2. Dans l'héroïde, on a (les titres du type : < Gabrielle d'i'atrées à I-Tenri Cjr o, o Marie 1[ancini ii, Louis XTV o, dont la formulation e,t suffisamment claire par elle-rnîmie. :1. Je n'ai pas eu. èt teui;' compte (le l'identité du réilactemr de chaque notice, En l'oc-

unes des raisons de cet engouement, et éclairent par là le genre épistolaire lui-même, ses lois internes, son statut, et les conditions de son emploi. .Je ne livre ici qu'un premier état de cette recherche, qu'il faudrait évidemment élargir par l'examen d'autres séries parallèles, et étayer par des vérifications bibliographiques. Dans le domaine du roman épistolaire par exemple, on dispose déjà de panoramas critiques très étendus : je pense à l'introduction de l'édition _Vlornet de la *Nouvelle Héloïse,* aux compléments apportés par Servais 1{tienne, et surtout à la récente thèse de Laurent Versini.

J'ajoute que je n'ai pas tenu compte dans mon recensement des nombreuses lettres *insérées* par les auteurs dans leur périodique: elles mériteraient d'ailleurs d'être étudiées à part. Il s'agit là d'illustrations, comparables aux chansons, impromptus, jeux divers, poésies de circonstance, tous textes en principe non encore imprimés, et qui répondent à une esthétique différente, puisque leur fonction est de distraire les abonnés de la (:L en leur apportant un échantillonnage des petites productions éphémères qui passaient de main en main dans les salons parisiens[4].

*

Il sera nécessaire d'examiner d'abord l'accueil qui est réservé aux publications de lettres authentiques, et en premier lieu de reconnaître une attitude vis-à-vis des modèles épistolaires traditionnels fournis par la littérature du xvlle siècle. Ravnal mentionne Guez de I3alzac et Voiture, qui ne sont plus que. des [V]références classiques, passées de mode : e on ne les lit presque plus », dit-il. A côté d'eux, lWssv-llabutiu est jugé défavorablement pour la froideur laborieuse de son style, aggravée par son insupportable orgueil. Coulanges, le charmant [v]cousin de Mme de Sëvigné, est cité. au passage. Mme de iVlaintenon suscite peu d'intérêt : ses oeuvres, nous dit-on, manquent (le gaieté, de variété et de brillant.

Mme de Sévigné, en revanche, dont la période qui nous occupe voit paraître plusieurs éditions partielles[5], est l'objet de jugements extrêmement favorables, qui ont le même accent chez nos trois chroniqueurs.

currence, les jugements émis ne sont pas sensiblement divergents, et semblent donc témoigner d'un goût commun et constant.

4. D'intéressants travaux portant sur **l'étude quantitative et statistique des titres dans lesquels, au** xv1rW **siècle, figurent les termes** *histoire* e` *méthode* sont partis dans le recueil *Livre et*

société dans la Fraracc• du XVCIIe siècle, t. 11, Paris-La [laye, Mouton, 1970. Mon propos est d'un autre ordre, puisque je ne m'arrke pas aux divers aspects des titres comportant le mot *lettre.s ou* ses synonymes. 11 y aurait certainement une recherche utile tl, mener dans cette direction. Voir aussi. dans le t. 1 du m~me recueil (1965), l'article de Jean Ehrard et Ja(ˑques Roger.

5. Voir leur relevé dans Fritz Vies, *Gattungspoetik mad l'zsbtikuira.s.strnktr<r : zecr Geseltichte der Sévignébriefe,* Munich, \V. Fink Verlag, pp. Z(i2-2fi5.

Les qualités qui lui sont reconnues sont la délicatesse et le naturel, la liberté et l'aisance. Soirs sa plume les anecdotes sont vivement menées, les tableaux dépeints avec finesse, les jugements sensés. Sa manière est originale et constitue un modèle inimitable. En fin de compte sa correspondance peut ètre considérée comme l'un des grands chefsd'ceuvre du siècle de Louis XIV : l'épistolière a \•écu en accord avec son époque, l'a bien comprise et a su en transmettre l'esprit.

Au sujet des écrivains contemporains, on découvre également quelques notations révélatrices. Toutcfois l'appréciation est ici d'un autre ordre, parce qu'on recherche non plus la séduisante perfection d'un modèle classique, mais plutôt une impression d'authenticité, des témoignages sur la vie, les occupations, les modes de pensée d'écrivains admirés.

C'est ainsi crue lors de la publication, en 1767, par les soins de l'abbé (le (7uasco, d'un volume de *Lettres Familières* de Montesquieu, Grimm dénonce le rôle suspect de l'éditeur, et remarque à ce propos combien il est difficile de protéger l'image posthume des grands hommes. L'édition est décevante par son manque d'objectivité : c'est une image factice qui trous est proposée, au lieu d'un portrait naturel.

a l'égard de Voltaire, les chroniqueurs ne font preuve d'aucune idolâtrie. Certaines lettres émanant de l'officine. de hernew sont purement et simplement condamnées, parce qu'elles ne « signifient rien du tout ». D'autres (il s'agit de lettres à l'abbé Moussinot, l'un des hommes d'affaires (le Voltaire) sont relativement intéressantes quoiqu'elles traitent surtout d'opérations financières, parce que l'homme y est incontestablement présent. D'autres éditions enfin, d'ailleurs procurées frauduleusement, rassemblent des «morceaux curieux et agréables », où se reconnaît « une <inro prête à s'ébranler, à se livrer à toutes les impressions ». Dans la période de Cirev on loue la grâce, le charme, la politesse, la modestie (le. l'épistolier. Et on note avec satisfaction que le genre ne, dissimule pas, mais au contraire souligne les contradictions de la personnalité,ou son évolut.i:>n au fil des années. C'est donc la véridicité du témoignage ciui est. rccherchée. ici aussi.

Je mentionnerai encore trois exemples significatifs. Voici d'abord deux épistoliers ridicules : le marquis de Lassay, dont le *Recueil de différenlPS choses,* publié pour la première fois cri 1727, n'est qu'un insipide registre (le compliments et de formules, une série de « lettres de bonjour et de bonsoir » parfaitement illisible et inutile ; puis Mme du Bocage, qui, inversement, dans ses lettres de voyage, adopte un style trop pompeux : Grimm se moque d'expressions pseudo-poétiques telles que « la plage. ou le Pô vomit ses eaux dans la mer ». En revanche, on trouve dans les lettres qu'envoie à sa mère le Chevalier de Roufflers, lui aussi voyageur, un « tour original et plein d'agrément ».

()n le voit : l'exigence formulée est triple.. Elle concerne d'abord l'au-

thenticité textuelle (il s'agit d'éviter mutilations et retouches), puis l'intérêt humain du contenu, enfin la simplicité naturelle du style. Ces critères à peine transposés s'appliqueraient encore à une catégorie épistolaire que nos chroniqueurs apprécient particulièrement, celle des documents émanant des archives et des chancelleries d'l:tat. Ils sont avides de lire les missives du pape Clément XIV, de la malheureuse reine Caroline-Mathilde de Danemark, ou, plus lointainement dans le passé, de Christine de Suède. Seul le pape d'ailleurs trouve grâce à leurs yeux, sa sagesse et sa pureté d'âme s'ajoutant aux qualités propres de ses lettres. On s'instruit, plus qu'à la lecture de traités didactiques, en pénétrant, sur les pas des principaux

acteurs, dans les cabinets diplomatiques, en lisant les rapports établis par les officiers généraux sur leurs campagnes, en suivant les correspondances ministérielles. Ce qui est apprécié ici, c'est, toutes barrières supprimées, la possibilité de se faire une idée directe du rôle politique qu'ont joué les hommes d'État, l'impression qu'on dispose d'un ensemble d'informations de première main, antérieures à toutes les interprétations tendancieuses. Le lecteur attentif a alors la possibilité d'analyser par lui-méme le déroulement des faits historiques, et de porter des jugements objectivement fondés.

Mais il est temps de quitter le domaine des lettres authentiques, pour aborder celui de la fiction. Je mentionne simplement les supercheries littéraires, par exemple des lettres faussement attribuées à '-Vlme 1)u l3arry, à ¯Mme de Pompadour, à Ninon de Lenclos. S'agissant des *Lettres de la Heligieuse Portugaise,* considérées comme un modèle de style passionné, le problème de leur véritable auteur n'est pas abordé. Il ne l'est pas davantage à propos des lettres de Mlle Aïssé. Ce tape de littérature s'apparente à nos actuelles biographies romancées :~ les auteurs de la CI. s'en soucient fort peu.

Il en va de même, d'une manière générale, pour l'ensemble, du genre romanesque. A lire le périodique, ce genre semble le lieu par excellence de la convention et de la platitude. Nous ne relèverons donc qu'exceptionnellement des remarques à valeur positive, touchant à l'art dm romancier. Et sur ce point même, la technique de présentation des personnages compte bien moins que l'intrigue, l'originalité et la vraisemblance des situations.

Certes *La Nouvelle Héloïse* se trouve assez longuement commentée, mais rien ne nous indique que (srimm a prèle attention à la forme épistolaire du roman, sinon ce mot méprisant à l'égard du style des personnages, qui, dit-il, parlent tous o le langage emphatique de Rousseau ». Et en effet, l'indulgence du critique n'ira guère qu'aux quelques romanciers ayant su varier les tons épistolaires de leurs personnages, et respecter ainsi une certaine vraisemblance. Non pas donc à 1VIme de Graffigny, sévèrement jugée malgré l'o élégante naïveté » qu'elle apporte à la peinture

des sentiments (le sa Péruvienne. Fui revanche Wme Mccoboni est à plusieurs reprises élogieusement jugée. (7rimm, suprene compliment, va même jusqu'à croire authentidues les *I,eltres de Jlr.s. Fcznny Biller :* 0 on le voit bien, écrit-il, par la chaleur, le désordre, la folie, le naturel, et le. tour original qui ti- règnent » ; il w reconnaît donc les caraclcrist-icltics, observées auparavant dans les *I,e(fres I'orludai.ses,* dit style propre à l'expression de la passion. Les *L eftres de Jlilady Inliefte Cate.sby* sont également vraisemblables. En revanche celles de l'héroïne, dans *Adélaïde de I)ammartin,* ne sont pas d'un stv•1e conforme à son caractère mélancolique, car l'auteur leur a communiqué son propre esprit. vif et pétillant. e C'est une grande affaire, conclut (xrimm, que de donner à chaque personnage son style, et il faut du génie pour cela ».

()n retrow-e la mcme mise en garde à propos des romans épistolaires de Crébillon, de l[1]**%estif de la llretonne (cher qui VIeister admire les créa**tions de Uaudet et de Mine Parangon dans *Le Paysan per1wr1i),* (le, Mme Le Prince de 13eaumont, de l2mc de Genlis. Donnons une attention particrrlièrc aux *Liaisons danqerea.ses :* l'une des qualités reconnues par Vleister au roman est l'habileté avec laduelle I.aclos varie le stylo· de **ses lettres,** qui correspondent exactement à la diversité des caractères. L'échange de lettres entre Valrnont ci, son chasseur Azolan est signalé à cet égard comme remarquable. Certes, nous reconnaissons aujourd'hui la valeur limitée de ce[éloge, cependant, l'individualisai.ion des stvles est cn effet l'nne des conditions nécessaires de la vraisemblance roinanescine.

Les duelque quarante héroïdcs, recensées pour la plus grande. part. entre 1760 et 1770, sont touiours traitées avec ironie ou lassitude : dans l'artifice des situations présentées, dans la convention du lyrisme oratoire, rien qui doive retenir l'attention. Seuls seront. ici intéressés les collectionneurs et bibliophiles, car ces prtblications sont d'rwe typographie soignée et joliment illustrées, au point que., au dire de Grimm, la vignette v remplace le talent !

Enfin il faut mentionner une autre forme. semi-romanesque, promise elle aussi à un saccès exayéré, et qui se manifeste surtoitt dans les premières années de notre périodique, c'est celle

qu'ont lancée lus *Lettres Persanes* de Jiontesquieu. En 1766 (rrimm fustige avec mépris les *Leltre.s d'Assi à 7,orac, «* une des cent cinquante. mauvaises copies qui ont paru successivement des *l,eltre.s l'ersane.s ».* La condamnation de ces opuscules lui fournit d'ailleurs souvent l'occasion de redire son admiration pour l'ouvrage original de iflc7ntesquieu.

On comprend bien quc les imitaterrrs soicot séduits par ce type d'ceuvre épistolaire, qui leur permet à la fois de représenter sous Lan jour romanesque an pays étranger, voire, une conlrée exotique ou imaginaire, et de mêler à cette évocation tire satire de la vie parisienne. Mais dans ce domaine atteint écrivain ne trow•e grâce devant, nos critiques : régu-

liérement sont condamnés le manque de puissance créatrice, l'insuffisance d'information, bref une conception commerciale de la production littéraire. Je crois qu'on peut rappeler à ce propos l'intéressante argumentation apportée par René Pomeau dans son article sur e Les *Lettres philosophiques,* oeuvre épistolaire '? *oh :* de même que Voltaire n'a pas voulu refaire les *Lettres Persanes,* encombrées d'une affabulation qui lui paraissait suspecte, de même les auteurs de la CI se détournent d'un genre trop mondain, où dorénavant triomphent les médiocres, où aucune pensée forte et nouvelle ne trouve plus à s'exprimer.

Le troisième et dernier domaine à considérer est celui qu'on pourrait appeler des o affaires », c'est-à-dire de ces innombrables questions à l'ordre du jour, à propos desquelles des écrivains occasionnels ou plus ou moins professionnels font appel à l'opinion publique. La lettre s'apparente alors au pamphlet, au mémoire. Nous l'appellerions aujourd'hui une o lettre ouverte ». Il est fréquent qu'elle ne soit pas signée, ce qui n'empêche que l'auteur en général en est rapidement identifié, au moins avec vraisemblance.

Ici une des raisons de la prolifération du genre paraît être l'éloignement réel où se trouvent, les uns par rapport aux autres, plusieurs protagonistes du débat philosophique. Les *Lettres écrites de la Montagne,* pour prendre cet exemple, sont réellement expédiées du Jura à Genève. A Rousseau, à Voltaire, ce sont des lettres, fictives ou réelles, qu'on adresse de Paris, de],voit ou d'Allemagne. S'y ajoutent les lettres envoyées de la capitale vers les provinces, par des citoyens au gouvernement, de Paris à Londres, etc. Il se dessine donc un entrecroisement de trajets épistolaires, éventuellement fictifs, je le répète, mais qui symbolisent souvent de façon claire la situation de l'auteur et du destinataire relativement aux différents groupes d'opinion, par exemple philosophiques ou anti-philosophiques. La lettre est une arme de combat, ou une déclaration d'alliance. Sa rédaction signifie en général une prise. de position ferme, un enrôlement dans tel ou tel des partis qui se forment et se déforment sans cesse dans ce. siècle si amoureux de la polémique.

Parcourir les titres des productions épistolaires de cette série, c'est donc reconnaître la suite des questions qui ont marqué l'actualité, tantôt de façon très éphémère, tantôt plus durablement. Un des chapitres privilégiés de ces querelles est celui, sans cesse renouvelé, qui concerne le théàtrc et la musique. Soit qu'il s'agisse simplement de pièces nouvelles et discutées, comme le *Catilina* de Crébillor., ou du vaste problème de la réforme des théâtres et notamment de la Comédie-Française, ou de la fusion de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne, qu'il soit

fi. **Dans les** *Bpitrdge offerts il Werner Kranss,* **Berlin, Akaclemie-Verlag, IS171.**

fait allusion à une querelle de comédiens, ou naturellement à l'affrontement d'écoles musicales comme celles des Gluckistes et des Piccinistes, beaucoup de ces polémiques empruntent la forme épistolaire. Les lettres s'ajoutent les unes aux autres, constituant une sorte de tribune du **haut de laquelle ces questions** qui passionnent les salons sont indéfini-ment remises en discussion.

Les querelles littéraires sont également très nombreuses. Dans la période qui nous occupe, la **plus importante de beaucoup est celle que soulèvent les écrits et la personnalité** de Jean-Jacques Rousseau. On se rappellera les *Lettres* de Mme de Staël à ce sujet encore, commentées par 1Vleister en janvier 1789. Mais du vivant **même de Rousseau, chacune de ses nouvelles publications, chaque événement de son existence est suivi** de l'éclosion de violents pamphlets épistolaires, adressés à lui-même, à des partisans ou adversaires déclarés, enfin à des interlocuteurs neutres ou fictifs.

Mais le plus amusant est certainement la chronique de l'actualité parisienne, le déroulement des modes, les inquiétudes aussi d'une société extrêmement réceptive et sensible. La distance épistolaire, l'anonymat fréquent autorisent parfois l'ironie, les allusions voilées. Ailleurs les attaques se font pressantes. Ailleurs encore les questions font l'objet de mémoires complets et sérieux. Les sujets de ces discussions sont connus : c'est, parmi bien d'autres, le désastre de Lisbonne, la prise de Port-Mahon et l'occupation de Minorque, la controverse sur l'inoculation de la petite vérole, l'aventure conquérante et politique des jésuites du Paraguay, l'incendie et la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, l'apparition d'une comète, le. lancement de la mode. des jardins anglais, la guerre d'Amérique, les automates, la montgolfière. Ce sont aussi, plus régulièrement ou continûment, des controverses d'ordre esthétique comme celles qu'occasionnent les salons de peinture et de sculpture du Louvre, économique au sujet de la circulation des grains ou de la question du luxe, social sur l'éducation des jeunes gens, politique sur la répartition des impôts et plus tard sur le rôle des assemblées, religieux sur la tolérance des huguenots, savant lorsqu'il s'agit de la Chine ou de l'origine de l'écriture.

On voit quelle est la surprenante souplesse d'une forme littéraire susceptible de se prêter à des exigences si diverses. Du plaisant au sévère, du fugitif au durable, du bref au long, la lettre propose à la curiosité publique tous les types d'argumentation. Elle se parodie elle-même lorsque, par la plume de Vadé par exemple, s'échangent les galantes *Lettres de la Grenouillère entre lI. Jérôme Dubois pêcheux du Gros-Caillou et ll7ademoiselle 1Vanetle Dubnt blanchisseuse de linge fin, ou,* mieux encore, dans le texte du marquis de. Rièvre, dont le titre à lui seul révèle l'assez médiocre humour (1770) : *Lettre à Jlme la Comtesse Tation, par le*

Sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fit : on,,rage traduit de l'anglais, nouvelle édition augmentée de plusieurs notes d'infamie. A Amsterdam, aux dépens de la compagnie (le perdreaux.

Si j'ose proposer ici une conclusion forcément provisoire, je crois que l'analyse de ce corpus mènerait sans trop de peine à une définition relativement précise de l'esthétique de la lettre à l'époque qui nous occupe. La lettre est, en théorie, le. domaine incontestable de l'authentique et du naturel. (:'est ce que nous ont révélé les commentaires de nos critiques sur les correspondances historiques. S'agissant de fiction, son emploi vise à la création d'une illusion réaliste, par la variété des voix des personnages, par la dissimulation plus ou moins heureusement obtenue du point de vue de l'auteur. Dans le domaine de. la controverse et de l'actualité, la lettre est le genre propice aux propositions originales, aux suggestions individuelles, c'est-à-dire à la participation de chacun aux débats communs. Elle est comme un bulletin de vote qui permet à chaque. citoyen d'exprimer son opinion personnelle.

En principe la lettre refuse l'éloquence, l'ornementation oratoire. Cette sorte de style épistolaire a disparu, on le. sait, depuis (;nez de Balzac. Peut-être Jean-Jacques Rousseau le remit-il en honneur, et c'est l'un des reproches que lui font nos chroniqueurs, de mettre trop d'emphase dans ses lettres, qu'elles appartiennent à ses romans ou à son oeuvre. doctrinale. Il n'est pas indifférent de voir ainsi Grimm, en 1769, préférer certaines *Lettres sur les animaux* de Le ltov, à *l'Histoire naturelle* de Buffon : les *Lettres* de Le Rov montrent un o stvle correct, naturel, facile. o ; or o c'est ainsi que l'histoire naturelle devrait toujours être écrite o, tandis que, ajoute Grimm, le style de I3uffon tente de nous séduire par d'inutiles harmonies

poétiques. A ce signe on reconnaît la pensée philosophique : il est significatif ([ne la lettr;' ici en paraisse le véhicule approprié.

L'emploi proliférant de la forme. épistolaire, et l'affectation avec laquelle cette forme est proclamée dès le titre ou le sous-titre, de l'ouvrage (dans la position d'un archonte, selon la formule de 1)errida[7]), peuvent donc recevoir un début d'explication à partir de l'engagement intellectuel qui est de rigueur dans le combat idéologique. Peu importe, finalement, que la lettre soit anonyme ou signée. Elle prétend en réalité par sa forme substituer à l'ordre des valeurs reconnues, figées par la tradition, l'ordre d'un débat ouvert à tous et en constant. progrès. Comparable à bien des points de vue au genre (In dialogue, le genre épistolaire signifie comme lui, et plus nettement encore, une foi dans la liberté et le pouvoir créateur de chaque individu.

7. Citée par Leo H. Hoa:x, in *Vooerorzu ounzan. hier, aujourd'hui. Paris, col]*. 10 ']8, 1S)72, I, p. 334. Voir sur cette contribution a une , *Théorie* (lit titre » le commentaire de Cl. Duchet, art. cit., p. (il.

Chapitre 32.



revue de

l' université de moncton

vol. 11, no 3 décembre 1978



UN DOMAINE ÉPISTOLAIRE À L'ÉPOQUE DES LUMIÈRES : L'ENQUÊTE SUR L'ÉTRANGER.

Bernard Bray Université de la Sarre, Allemagne de l'Ouest

II y a quelques décennies déjà, Geoffroy Atkinson et Paul Hazard, et plus récemment René Pomeau, ont montré l'importance, dans la formation de l'esprit philosophique, de ce renouvellement des modes de vie et de pensée des élites intellectuelles européennes qui a fait succéder une période de déplacements et de circulation à une ère de relative stabilité géographique.' Les transports nationaux et internationaux, intercontinentaux même, se font plus rapides et plus sûrs. La classe bourgeoise notamment, la plus entreprenante et la plus désireuse de changement, voit s'accroître ses moyens moraux et financiers, qui lui permettent de plus fréquents et de plus faciles voyages d'affaires, cures thermales ou séjours touristiques à l'étranger. Par la suite les codes du voyage se vulgarisent, c'est-à-dire que les sensibilités individuelles acquièrent une familiarité croissante avec des images considérées en général jusqu'alors comme simplement étranges, voire choquante. Les guides de voyage, les manuels du parfait voyageur se multiplient.' On aborde donc l'étranger avec un souci plus vif d'objectivité, avec un intérêt et une curiosité que les préjugés traditionnels entravent moins

I. Geoffroy Atkinson, *Les relations de voyage du XVII" siècle et l'évolution des idées ; aomributinn à l'étude de /u formation de l'esprit du XVIII' siècle,* Paris, Champion. 119241 ; Paul Hazard, *Lit crise de la conscience européenne (1680-1715),* Paris, Boivin, *1935 ; La pensée européenne au XVIIF siècle de Montc.tiguieu à Le.ssing,* id., 1946 (voir t. II, pp. 224-229) ; René Poireau, *L'Europe des lumières, cosmopolitisme et unité européenne au 18" siècle,* Paris, Stock, 1966.

2. Voir, dans une perspective d'ailleurs différente : Pierre Laubrict, <, Les guides de voyage au début du X VIIII siècle et la propagande philosophique ». *Studies on Voltaire, XXXII,* 1965, pp. 269-325.

lourdement. Les leçons de Montaigne sont enfin écoutées, non peut-être, en général, celle qui montre comment les voyages permettent à l'homme de se mieux connaître lui-même, par comparaison avec les tempéraments et les usages étrangers, mais au moins la leçon qui enseigne la communauté et la diversité (ces deux notions étant liées) de l'espèce humaine : c'est une leçon de tolérance.

La réflexion sur le concept de *barbarie,* issue du « Barbarus hic ego sum » d'Ovide, prend dans l'Encyclopédie , sous la plume du Chevalier de Jaucourt (article <• Étranger »), un accent moralisateur alors que Montaigne se contentait de stigmatiser l'orgueil national des Français en voyage, et soulignait que lui-même « estim[ait] tous les hommes [sesl compatriotes. » Pour Jaucourt, qui rappelle les usages anciens des Scythes et des Grecs, la barbarie est un concept lié à une situation politique et historique précise, et que condamnent au XVIIIe siècle l'évolution des mœurs et le progrès des lumières. Or il suffit de consulter les manuels courants de poétique scolaire pour comprendre qu'au XVlle siècle encore, la notion de barbarie étant liée non seulement à celle d'inculture, mais à celles de cruauté, de sauvagerie, de bestialité, d'inhumanité, l'image de l'étranger elle-même en devenait obligatoirement péjorative.'

« Aujourd'hui, s'écrit Jaucourt, l'humanité s'étend à tous les peuples. » Ainsi se séparent les concepts d'étranger et de *harbare.* En théorie tout d'abord, et La Bruyère sur ce point s'est montré le précurseur de la pensée des lumières, lorsqu'il formula catégoriquement : « La raison est de tous les climats, et . . . l'on pense juste partout où il y a des hommes. . . . Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés. ••[4] En pratique aussi, car l'exemple des Provinces-Unies, rappelle le Chevalier de Jaucourt, vaut démonstration : ce pays s'est ennobli, et s'est d'ailleurs également enrichi, grâce à une politique aussi généreuse qu'habile d'accueil et de sympathie à l'égard des étrangers.

?. Voir dans l'Introduction de Maurice Roelens à son édition des *Dialn,~ue.s ai'(,(un* sauvage de La Hontan. Classiques du Peuple. Éditions Sociales, 1973, p. 42, une application de ce problème de terminologic courante au cas du <- sauvage arnéricain, opposé a l'Européen dans de nombreux discours plu, ou moins fictifs : « Le XVIIII siècle ne peut reconnaître I ultrnitc• de l'indigène qu'en termes d'c•n¯eut,yetc•. définie par rapport à une norme et des critères que fournit la civilisation occidentale, etc. • . On se référera sur ce point aux textes réunis par Michèle Duchet dans - Aspects de la littérature de voyages au XVII1I *», ('uhic•r.s du* .Sud, n' 389 (juil.-sept. 1966), pp. 7-53. 4. *Des Ju,qomc•nn.s,* 22.

Dans cette représentation nouvelle de l'homme d'une autre nation, il faut voir certes le reflet de l'évolution des mcrurs et du mouvement des idées, mais aussi peut-être le résultat d'une transformation des formes littéraires. Les gens, écrit Paul Hazard, « qui ne bougent pas de chez eux, qui ne connaîtront ni les grands lacs d'Amérique, ni les jardins de Malabar, ni les pagodes chinoises, restés au coin du feu liront ce que les autres ont raconté. Et d'énumérer quelques catégories ou titres collectifs de ces récits, tels que « Narrations, Descriptions, Rapports, Recueils, Collection, Bibliothèque, Mélanges curieux, » etc.'

On constate en effet que les genres littéraires traditionnels de l'époque classique ne constituent pas des supports appropriés pour l'évocation du personnage de l'étranger. Certes Bajazet et Roxane sont des Turcs, et Racine, selon les propres termes de sa seconde Préface, s'est attaché à bien exprimer dans sa tragédie ce qu'on savait à son époque des mceurs et des maximes des Turcs, peuples qui, ajoute-t-il, « passent ici pour barbares » ; aussi se réfère-t-il aux relations des voyageurs, et à l'histoire de la nation turque, pour justifier la conduite passionnée de son jeune héros. Certes Molière lui aussi, peu d'années auparavant, avait plaisamment figuré quelques Turcs dans les ballets du *Bourgeois Gentilhomme,* y joignant d'ailleurs des Espagnols et des Italiens à peine moins fantaisistes. Mais *Baja~,et* ne préfigure que de loin *Zcrire, Mcrhonmt ou l'OrThelin de la Chine,* tandis que la comédie de Molière ne prétend nullement à l'étude comparative des tempéraments nationaux, à laquelle se risquera un Favart dans son *Anglais* a *Bordeaux* ou dans ses Trois *Sultanes*. Le roman lui aussi, au milieu du XVIIe siècle, confine les personnages d'étrangers dans des emplois stéréotypés : Flamands curieux et chastes, Allemands ingénus, lourds, amis de la débauche, Anglais pleins de morgue, mais vertueux, Italiens à la fois passionnés et d'une exquise civilité, Espagnols vaniteux.'

Nous avons vu que La Bruyère s'exprime différemment ; c'est que dans leur forme les *Caractères* admettent, voire recherchent des , formula

5. Crisc•. [, p. 11.

6. Maurice Magendic, *Le rnrnan JinnEuis cru XV//I ' rièolc• de l'A.sm~e au Grand Çcru.s,* Paris. Droz. 1932, pp. 291-297. Voir aussi à ce sujet Étienne Hclin, « Le caractère national comme révélateur de déterminismes sociaux ••, *Wucle.c sur le XV//1".sièc/<,, III,* Bruxelles, 1976. pp. 57-75. L'auteur fixe les stéréotypes applicables k l'image, au XVIII' siècle et jusque sous l'Empire, du peuple liégeois. II note dans son introduction : « Le propre d'un stéréotype est de s'accréditer à force de redites. [I charrie pèle-mêle croyances populaires et caracVrologie livresque. [Ces représentations] traînent sous toutes les plumes : récits de voyageurs, traités de géographes, correspondances à prétention littéraire ou mâts récits de campagnes militaires, dépêches diplomatiques ou recueils de dictons .

tions paradoxales. Mais les grands genres tels que > théâtre et roman doivent sur ces points secondaires répondre à l'attente d'un vaste public, qui ne souhaite pas voir déranger ses représentations conventionnelles. Les lecteurs des romans, les spectateurs des pièces de Racine et de Molière ne sont pas dans leur ensemble des voyageurs, et se contentent de voir décrire dans les personnages étrangers des êtres de mœurs ridicules, dont la conduite serait condamnable en France, des individus proprement anormaux que seul excuse leur statut xénique. La collectivité nationale française ne saurait donc à cette époque porter sur l'étranger que des jugements superficiels : jugements qui seront peu à peu récusés et renouvelés, au fur et à mesure des expériences individuelles.

Montaigne avait bien vu cette question lorsqu'il disait « qu'il s'était toute sa vie méfié du jugement d'autrui sur le discours des commodités des pays étrangers, chacun ne sachant goûter que selon l'ordonnace de sa coutume et de l'usage de son village. » Les conduites qui paraissent étranges à celui-ci paraîtront plus banales à celui-là. Les représentations collectives ne peuvent être corrigées que par des expériences particulières. La citation de Montaigne est tirée de son Journal *de Vo ygc* en ltulie, 7 qui abonde en observations minutieuses et précises, irréfutables parce qu'elles traduisent l'expérience vécue, expérience continuellement soumise à l'analyse d'un esprit peu suspect de chauvinisme, désireux qu'il est de s'informer, et accoutumé à la pratique de la comparaison. Le Journal *de Vo vaKc* est évidemment un ouvrage tout individuel, écrit par un homme qui ne le destinait pas à la publication ni à aucune communication, mais qui y consignait des souvenirs et des expériences susceptibles d'alimenter la réflexion de ses années à venir, c'est-à-dire essentiellement la poursuite des Essais. L'usage du *je* signale le caractère personnel de l'expérience, que confirme dans la durée l'emploi des temps, et notamment du passé simple.

La plus importante forme littéraire qui, à l'époque classique, impose l'emploi de cette première personne à laquelle Montaigne, quoi qu'en ait dit Pascal, a si souverainement donné ses lettres de noblesse en littérature, est sans aucun doute la forme épistolaire, forme qui va rencontrer au XVIIIe siècle le succès que l'on sait, et investir notamment les genres à la mode de l'essai et du roman. Cette découverte de l'étranger, à laquelle Montaigne s'est si scrupuleusement attaché durant les dix-huit mois de son voyage, trouvera dans la première personne épistolaire vulgarisée l'instrument qui lui a fait défaut tant que les genres

7. Éd. Ch. Dédéyan, Paris, Belles-Lettres. 1946, p. 156.

littéraires traditionnels interdisaient pratiquement l'expression du moi. Le parti philosophique, on l'a constaté, a apprécié dans la forme épistolaire la sincérité de l'expérience que relate normalement la lettre, l'engagement personnel qu'elle cherche à signifier, sa simplicité stylistique naturelle, bref son efficacité méthodologiques. Ne s'agit-il pas justement des qualités qu'exige le témoignage sur l'étranger" Les *Lettres persanes,* chef-d'œuvre si souvent, et parfois si platement imité au XVIIIe siècle, me paraissent avoir fourni le prototype de ces innombrables enquêtes sur l'étranger qui adoptèrent au XVIIIe siècle la forme épistolaire.

II parut en 1669 des *Lettres portugaises,* en 1721 des *Lettres persanes,* en 1731 des *Lettres d'une Turque ù Paris écrites ù sa .scc ur au .sérail,* en 1734 des *Lettres écrites de Londres sur les Anglais et autres sujets,* que leur auteur appela souvent, pour abréger, *Lettres anglaises,* en 1739 des *Lettres chinoises,* en 1747 des *Lettres d'une Péruvienne,* en 1750 des *Lettres danoises où sont rapportées les aventures d'un prince d'Asie appelé Mendo<cr,* en 1752 des *Lettres iroquoises,* en 1753 des *Lettres flamandes,* en 1761 des *Lettres siamoises,* et la même année des *Lettres de deux amants habitants d'une petite ville cru pied des Alpes,* en 1771 des *Lettres d'un Sc_Whe franc et laowrl,* ainsi que des *Lettres cr/rvcaincs,* en 1789 des *Lettres d'un Indien à Paris.* Ces titres, et beaucoup d'autres analogues, ont ceci en commun : chacun d'eux désigne, par un substantif ou un adjectif, un pays étranger, et affiche d'autre part la forme épistolaire. Les situations dans lesquelles est censé s*élaborer le texte des lettres sont en réalité fort différentes, puisque parmi les variables nous noterons le nombre des scripteurs, leur sexe, le lieu où le gros des lettres sont écrites (France ou étranger), le pays dont elles parlent (là aussi, France ou étranger), le degré de sérieux ou au contraire de fantaisie avec lequel elles évoquent ce pays, la relative caractérisation des destinataires, enfin bien sûr le nombre des lettres. Ce n'est que pour l'analogie du titre que j'ai mentionné en tête de ma liste les *Lettres portugaises.* On sait qu'il n'y est sérieusement question ni du Portugal ni des Portugais. Toutefois l'« extravagance »' la violence passionnée du ton de la religieuse doivent être attribuées en partie à sa nationalité méridionale, par opposition avec la froideur de son amant français. Yes Persans auraient écrit *Les lettres persanes* sur la France : c'est là le schéma le plus courant. Les *Lettre.'; anglaises* sont écrites par

R. Bernard Bray. « La *Correspondance Litloruire*• témoin du goût pour la forme épistolaire ••, in *La C'nrr<°+ponduruw Littéraire dn Grintm ci de Mni.ster (1754-1813~,* Actes da colloque de Sarrebruck (1974) p.p. B. Bray. J. Schlobach. J. VarlcxU, Puris. Klincksieck, 1976, pp. 213-220.

9. Le terme figure ü deux reprises vers la fin de la quatrième lettre.

un Français momentanément installé à Londres, et traitent de l'Angleterre. Les *Lettres de deu_x amants,* dans la mesure, limitée, où ce roman rejoint la série envisagée, sont le seul véritable duo épistolaire à considérer, et présentent les observations d'un voyageur de nationalité suisse dans les montagnes du Valais puis à Paris, observations expédiées à l'aimée qui est restée *au pied des Alpes.* Les *Lettres d'un Se ythe* sont peut-être effectivement écrites par un Russe, elles s'adressent au directeur d'un périodique, et n'ont d'autre objet que de réfuter le contenu d'un livre qui décrivait avec malveillance la Russie et la Sibérie.")

Quelles que soient les différences apparentes, et notamment la nationalité française ou étrangère des scripteurs supposés, la communauté du propo, :r_- paraît frappante dans cette collection d'ouvrages> tous écrits, rappelons-le, en français, diffusés en France et destinés en priorité à des lecteurs français. Que la parole soit donnée par Montesquieu à un Persan de Paris, et par Voltaire à un Français de Londres, que, par suite, le premier ouvrage soit essentiellement une satire des mœurs nationales observées par un étranger attentif et ingénu, tandis que le second présente aux Français des vues nouvelles sur l'Angleterre contemporaine, il reste qu'il s'agit toujours d'une confrontation des caractères de deux nations : par les effets de surprise, par les artifices de la stylistique épistolaire, des usages habituels sont présentés comme étranges, des usages étranges sont présentés comme habituels. Les *Lettres persanes* et les *Lettres anglaises* offrent des structures non certes parallèles mais pourtant complémentaires, de sorte que les effets « philosophiques » de l'un et de l'autre ouvrage s'accroissent si ceux-ci sont rapprochés par le lecteur : Londres est en effet étranger à un Français dans la même mesure que Paris à un Persan." C'est en fin de compte la notion elle-même d'étranger qui se trouve cernée par les comparaisons constantes entre usages nationaux. Montesquieu écrit : « On s'attache ici beaucoup aux sciences. » Voltaire : « C'est ici le pays des sectes. » Montesquieu : <• Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France, mais celles de France sont plus jolies. •> Voltaire : « Un Français qui arrive à Londres trouve les

10. Il s'agit du Voyage *en Sibérie fuir pur ordre du roi en 176/ ~. . .],* de l'abbé Jean Chappe d'Auteroche, Paris, 1768.
I1. Voir René Pomeau, « Les *Lctirc.s philosnphiyuc•.r,* (euvre épistolaire '? ••, in *Boin'ügo zur fi¨ onZü.si.sthen AufkllirunK und ,.ur sponi.sohen /.iter'atur* (Mélanges W. Krauss), Berlin, Akademie-Verlag, 1971, pp. 271-279. Dans un passage de son article (p. 277), -l'auteur note les importantes différences de fond et de forme qui séparent les deux **ouvrages ici considérés,** et conclut que ces différences **ont été voulues par Voltaire,** dont le projet critique dépassait celui de Montesquieu. Il me semble que ces observations n'interdisent pas le rapprochement - du point de vue des « récepteurs » - que je propose ici.

choses bien changées en philosophie comme dans tout le reste. II a laissé le monde plein ; il le trouve vide. » Dialectique suggérée du ici et du là-hcr.c, symétries de construction sous-entendant des équivalences notionnelles. « Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà » : la formule sévère de Pascal est maintenant traduite en constatations souriantes, qui sont autant de leçons de relativisme.

Parmi les formes anciennes de la lettre, la dépêche diplomatique, instrument séculaire des négociations internationales, pourrait apparaître comme l'un des ancêtres de l'enquête épistolaire sur l'étranger. II est donc intéressant de parcourir les gros volumes, généralement du format infolio, d'Ambassadc•s ou *Négociations* publiés au XVIIe siècle par les diplomates, représentants ordinaires ou extraordinaires à l'étranger des rois Henri IV, Louis XIII ou Louis XIV. Certes, ces textes arides, qui réclament du lecteur une connaissance détaillée du personnel des Affaires Étrangères, de son mode de travail, et des principales questions diplomatiques de l'époque, ne visent pas à la distraction du grand public, mais constituent plutôt des archives semi-officielles, et sont destinés à la classe politique, aux hauts fonctionnaires, aux cabinets érudits. Toutefois on pourrait attendre que ces groupes eux-mêmes transmettent, au fil des années, les informations

géographiques et culturelles à de plus nombreux lecteurs, et que les plénipotentiaires, au moins dans les lettres privées qu'ils adressent à leurs amis, marquent leur curiosité à l'égard des mœurs locales, fournissent des descriptions pittoresques ou des réflexions comparatives. Or il n'en est pour ainsi dire rien. Les négociations proprement dites sont généralement narrées avec une plate minutie, qui ne fait pas ressortir les caractères nationaux des participants, et vise surtout à ramener les intentions secrètes, les mécanismes psychologiques, les procédures locales, à des modèles compréhensibles à Paris. Le cardinal Du Perron ou le cardinal d'Estrées à Rome, Feuquière à Stockholm, Guilleragues à Constantinople ne semblent prêter attention qu'à leur tâche première, c'est-à-dire à la défense des intérêts de leur maître. Dans la correspondance de Guilleragues cependant, récemment éditée par Frédéric Deloffre de la manière la plus complète et la plus rigoureuse qui soit possible, et qui comporte 270 lettres écrites de Constantinople de 1679 à 1684, se lisent occasionnellement, sous la plume élégante de cet homme de culture et de goût, des remarques un peu attentives, portant non seulement sur les habitudes politiques du sérail, sur la cruauté et l'arbitraire du régime, mais aussi sur l'insensibilité habituelle des Turcs, sur leur incuriosité, sur leur misère et sur leur ignorance, enfin sur les particularités de leurs chevaux et sur l'aspect

désertique des campagnes de Thrace. 12 Une lettre à Racine, connue depuis longtemps, compare les sites médiocres de la Troade moderne aux imposantes images léguées à la littérature contemporaine, et au dramaturge Racine lui-même, par la mythologie homérique. Mais tout cela reste peu significatif. À la différence des discours épistolaires sur l'étranger qui vont se répandre au début du XVllte siècle, l'usage de la première personne n'est point chez ces diplomates, ni même chez Guilleragues, privilégié. Ces fonctionnaires gardent dans leurs relations une « perspective française » qui infléchit leurs observations. Si les Turcs de Guilleragues sont dépeints comme des êtres brutaux et misérables, c'est que l'ambassadeur cherche à faire valoir en regard le haut degré de sensibilité et de civilisation des sujets du monarque français et la page sur les chevaux répond en fait à une demande de Louis XIV, qui souhaitait qu'on lui envoyât quelques-uns de ces coursiers réputés. Ainsi Paris et la Cour exercent d'ordinaire sur les voyageurs à l'étranger, avant 1700, un tel pouvoir d'attraction qu'ils ne dépeignent ce qu'ils voient qu'avec les yeux de leurs correspondants, comme s'ils voulaient se faire pardonner leur absence momentanée. Dans la communication qu'ils établissent, le vous du destinataire compte infiniment plus que le *je* du destinateur, et celui-ci beaucoup plus encore que le il référentiel. Par suite le texte a une fonction moins instructive que rassurante. Minimisant ou dépréciant les spectacles originaux que leur offre l'étranger, les voyageurs de cette époque ne cherchent pas tant à découvrir un autre monde, qu'à mesurer à leur propre échelle nationale les données en quelque sorte aberrantes qu'ils ont observées hors des frontières françaises.

Au XVIIIe siècle au contraire le *je* et le il sont les instruments grammaticaux employés principalement pour la relation d'une découverte où s'engage la personnalité, et le vous n'y sera associé que par la courtoisie épistolaire ou par l'interrogation rhétorique du type : que vous semble de . . . ? Le profil type du voyageur n'est plus celui d'un Parisien navré d'avoir dû quitter les bureaux ministériels ou les salons qu'il a l'habitude de hanter, mais celui d'un explorateur indépendant, avide pour lui-même de sensations nouvelles. Sa relation épistolaire cherchera à surprendre et non à rassurer, à faire saisir des différences et non à suggérer des similitudes ; elle

aura une fonction didactique. Le voyage devient pour l'individu l'occasion de se dissocier des schémas de son existence quotidienne. René Pomeau a dans son étude" donné quelques exemples, pris dans la réalité aussi bien que dans la fiction littéraire,

12. Paris-Genève, Droz. 1976. Voir pp. 939, 953, 962, 1015, etc. *13. L'Europe des lumières,* p. 26.

d'êtres « gyrovagues » qui cherchent à se déraciner, qui vagabondent de pays en pays par caprice ou désoeuvrement, à la recherche d'un bonheur imprécis, et qu'anime la seule maxime : « voyager, c'est changer la vie. » Ceux-là sans doute ne seront pas de véritables épistoliers, ayant peu souci de transmettre à des lecteurs un message informatif, désireux plutôt d'approfondir la connaissance de leur propre personnalité. L'épistolier, lui, se situe dans un rapport intime avec son correspondant réel ou fictif ; connaissant sa formation et ses goûts, il lui adresse un message qui, fût-il publié en librairie et lancé en fait pour le plaisir de lecteurs indistincts, est en principe adapté à une situation de communication déterminée. Un même auteur, Voltaire, s'exprime différemment par la plume du scripteur anonyme des Lettres anglaises ou par celle de l'Indien Amabed, écrivant ses lettres de Rome au brame Shastasid. Paris, dépeint par Saint-Preux à l'intention de l'honnête Julie, ne saurait être exactement la même ville qu'Usbek et Rica décrivaient à leurs amis de Perse, ni celle que la Péruvienne Zilia tente de faire connaître à son amant Aza.

Entrons maintenant, sur les pas de quelques-uns de nos épistoliers, dans les villes étrangères. Saint-Preux dans le roman de Rousseau ne décrit pas la scène de son arrivée dans la capitale française, mais connote cet événement d'images sombres et révélatrices : « J'arrivai hier au soir à Paris, et celui qui ne pouvait vivre séparé de toi par deux rues en est maintenant à plus de cent lieues. Ô Julie ! plains-moi, plains ton malheureux ami. Quand mon sang en longs ruisseaux aurait tracé cette route immense, elle m'eût paru moins longue, et je n'aurais pas senti défaillir mon âme avec plus de langueur. » Lettre suivante : « J'entre avec une secrète horreur dans ce vaste désert du monde. Ce chaos ne m'offre qu'une solitude affreuse, où règne un morne silence. Mon âme à la presse cherche à s'y répandre, et se trouve partout resserrée. »'a

Les phrases de Montesquieu n'ont pas cette résonance lyrique, mais apportent des renseignements plus précis sur les désagréments qui accompagnent l'installation d'un étranger dans une grande cité : « Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continuel. [1 faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois. »"

À son entrée dans la même métropole, Zilia la Péruvienne, sous la plume de Mme de Graffigny, exprime des sentiments identiques de

14. Seconde Partie, Lettres XIII et XIV. 15. Lettre XXIV.

malaise, qui vont jusqu'à l'angoisse : « Me voici enfin, mon cher Aza, dans une ville nommée Paris : c'est le terme de notre voyage : mais selon les apparences, ce ne sera pas celui de mes chagrins. Depuis que je suis arrivée, plus attentive que jamais sur tout ce qui se passe, mes découvertes ne produisent que du tourment, et ne présagent que des malheurs. »

Les impressions du chevalier de Parny, consignées dans une lettre qu'il adresse à son frère, sont d'un tout autre ton lorsqu'il se trouve sur un navire entrant en rade de Rio-de-Janeiro : « Nous jouissons dans cette rade du spectacle le plus intéressant et le plus agréable. L'entrée offre tout ce qu'on peut imaginer de plus beau : des forêts, des batteries, des retranchements, des montagnes, et des collines couvertes de bananiers ou d'orangers, de jolies maisons de campagne dispersées çà et là, et un air d'abondance et de bonheur répandu de toutes parts. »'h

L'important dans ces témoignages est leur caractère provisoire. Usbek, Zilia, Saint-Preux vont progressivement adoucir leur jugement sur Paris, se familiariser avec !es habitudes et les goûts locaux, émousser leur sévérité grâce à une compréhension plus profonde. Inversement Parny, peut-être inspiré dans ses obsarvations par l'idéologie de la loge des Neuf-Sœurs, va rapidement

s'apercevoir qu'a Rio une géographie avenante, la richesse apparente du pays et la beauté des femmes, sont des avantages fallacieux, car « il en manqt.e un, qui peut seul donner du prix aux autres, c'est la liberté Tout est ici dans l'esclavage : on y peut entrer, mais on n'en sort guère : en géneral, les cotons sont mécontents et fatigués de leur sort. »17 L'enquête épistolaire est une forme littéraire qui permet cette découverte graduelle du pays étranger, et la personnalise, c'est-à-dire finalement montre qu'elle est toujours différente selon les individus. L'entrée dans la ville, thème que l'on trouve, à l'origine, également dans les voyages à l'intérieur d'un pays, et qui constitue une étape rituelle du *Bildungsrnmcrn* (lorsqu'un jeune provincial exprime sa déconvenue devant le spectacle de cette capitale donV il a rêvé de faire le théâtre de ses exploits) n'est donc qu'une phase préliminaire dans l'exploration d'une civilisation inconnue, qui permet aux auteurs épistolaires d'établir ensuite des contrastes révélateurs, lesquels, étendus dans la chronologie, confére ront au texte de la relation une dynamique, un caractère évolutif et authentique dénotant la relativité de toute connaissance.

16. Lettre du 17 aoüt 1773. 17. Lettre du 25 août 1773.

Je remarque pourtant comme exceptionnelle la vision, où le contraste est cette fois synchronique, qui fut celle du grand voyageur allemand, le baron de Pbllnitz, lorsqu'il entra dans Rome. I1 faut dire que les récits de Pdllnitz sont généralement marqués par un étroit esprit de caste et par un snobisme superficiel qui font de ses *Mémoires* un premier état de *l'Ahnunuch de Gothu* beaucoup plus qu'une enquête sociologique." Parfois pourtant les notations sont originales, comme ici : « D'abord en entrant par la Porte du Peuple, un étranger ne peut qu'être frappé d'admiration lorsqu'il regarde droit devant lui : il m'a semblé voir une superbe décoration de théâtre. Mais lorsque j'ai porté la vue à droite et à gauche, ce n'a plus été cela : j'ai cru entrer dans un village. Je vais vous expliquer cette énigme. >•'y Il s'agit de faire sentir au destinataire (destinataire tout anonyme d'ailleurs, qui ne peut que se confondre avec le lecteur du livre) l'opposition entre la noblesse de certains monuments antiques ou pontificaux, et la pauvreté d'habitations populaires voisines ; par là : la double nature de l'agglomération romaine : ce qui amène le lecteur à réfléchir sur le caractère historique des cités, et à transformer un tableau dogmatique en une leçon sur **l'évolution des civilisations.**

Les étrangers à Paris, ou dans une autre capitale, sont rapidement menés par leur interlocuteur dans les grandes salles de spectacle, et découvrent ces cérémonies consacrées par la mode que sont l'opéra, la tragédie, la comédie. L'indien de Voltaire, Amabed, raconte dans l'une des lettres qu'il écrit de Rome, sous le pontificat de Léon X, au brame Shastasid, la représentation à laquelle il assiste de *La Mandragore* de Machiavel. Après avoir analysé la pièce avec une naïveté qui en fait ressortir l'irréligion grossière il conclut : « De tels plaisirs te paraîtront peut-être indécents, mon cher et pieux Shastazid. Charme des yeux Ic'est son épouse Adatél en a été scandalisée : mais la comédie est si jolie que le plaisir l'a emporté sur le scandale. »=° L'auteur de *Mondain,* l'apologiste des plaisirs de la civilisation apparaît ici derrière le détracteur des mœurs dépravées de la cour romaine sous la Renaissance. Cette rapide évocation d'un spectacle « classique » montre la difficulté d'un jugement global, s'il faut faire intervenir des considérations morales, là où le public ne voit plus, après des siècles, que des thèmes comiques éprouvés. Amabed est le cousin de Candide, de l'Ingénu, mais le

18. MWUrircs 1... 1 *cnntenant les observations qu'il a faites dans* .sPS *vovages et le caractère des per.sonne.s qui cvnnpo.son! les principales cours de l'Europe.* Titre intérieur: *Mémoire s éoril_s en firme (le' lettres.*

19. Éd. de Liège. 1734. t. 11, p. 199 (lettre XXV[II du 30 juillet 1730). 20.

Seizième lettre d'Arnabed.

personnage apparaît, identique, sous la plume d'autres philosophes. C'est l'étranger Saint-Preux qui critique durement, pour sa chère Julie, l'invraisemblance et l'inutilité des dissertations gréco-romaines de Corneille ou de Racine, la futilité des conversations dans la nouvelle comédie, et l'absurde machinerie de l'Opéra. « Le ciel est représenté par certaines guenilles bleuâtres, suspendues à des bâtons ou à des cordes, comme l'étendage d'une blanchisseuse. Le soleil, car on l'y voit quelquefois, est un flambeau dans une lanterne. Les chars des Dieux et des Déesses sont composés de quatre solives encadrées et suspendues à une grosse corde en forme d'escarpolette : entre ces solives est une planche en travers sur laquelle le Dieu s'asseye, et sur le devant pend un morceau de grosse toile barbouillée, qui sert de nuage à ce magnifique char. »=' On voit le propos : il s'agit de démonter un système de conventions, de s'affirmer, d'une manière évidemment paradoxale, comme un paysan du Danube à la recherche d'un naturel absent, de souligner le culte de l'artifice, d'attaquer donc dans son principe le statut culturel de toute grande cité occidentale moderne. L'Opéra de Paris, conclut Rousseau-Saint-Preux, offre « le plus ennuyeux spectacle qui puisse exister. » La critique est ici mise au service d'une idéologie précise.

Ce n'est pas le cas lorsque Mme de Graffigny amène sa Péruvienne tout d'abord à la tragédie, qui déconcerte la jeune sauvage par la violence des actions représentées : Zilia ne peut imaginer l'intérêt que prennent les Français à des personnages d'insensés, de méchants, de furieux dont la rage va parfois jusqu'au suicide, et de belles femmes persécutées, accablées de douleurs. « Peut-être, » réfléchit-elle, « a-t-on besoin ici de l'horreur du vice pour conduire à la vertu. » Etfi voici le contraste instructif : notre nation, écrit la Péruvienne, « plus favorisée de la Nature, choisit le bien par ses propres attraits ; il ne nous faut que des modèles de vertu pour devenir vertueux. »-= En revanche, Zilia est enthousiasmée par l'opéra, c'est-à-dire par l'expressivité du chant et de la danse. Dans ce spectacle, écrit-elle à Aza, - et c'est exactement l'inverse de ce qu'écrit Saint-Preux à Julie - << tout est conforme à la nature et à l'humanité. »=; Nous dev~Ft$ donc que *nature* et *humanité* n'ont pas le même sens pour l'austère ingénieur suisse et pour la tendre prêtresse du Soleil péruvienne.

21. Seconde partie, lettre XXI11. 22. Lettre seizième.
23. Lettre dix-septième.

À Rome, le théâtre et l'opéra n'ont pas l'importance culturelle qu'ils revêtent à Paris. La cérémonie évidemment la plus recherchée est celle de l'audience pontificale. Le voyageur allemand Pbllnitz, et Amabed, le personnage de Voltaire, la décrivent dans des termes comparables, la principale différence étant que le premier veut fournir une relation avantageuse de l'audience privée qui lui fut accordée, après avoir souligné la difficulté qu'il eut à l'obtenir (et il ajoute : « en ceci, tous les Pays sont égaux, et toutes les Cours se ressemblent »), tandis que le second, opposant en apparence le rite catholique au rite brahmanique, mais en réalité soulignant les aspects ridicules du cérémonial romain, se livre à une facétieuse satire. Comment, me dira-t-on, mettre en regard les quelques lignes insolentes et acérées de Voltaire et les deux lourdes pages du baron allemand ? **Voici pourtant, de part et d'autre, l'introducteur qui souffle au novice la conduite à tenir ; le triple agenouillement, et les trois bénédictions correspondantes (la troisième, écrit Pôllnitz, « véritablement ne coûtait pas beaucoup au Saint** Père : elle consistait en un signe de croix, sans y ajouter un mot » - Voltaire se contente de suggérer l'insignifiance des gestes) ; le pied droit du Souverain Pontife, « appuyé sur un carreau de velours rouge » (Pôllnitz : Amabed et Adaté, **apparemment convertis,** doivent « baiser la mule ») ; et la conversation qui suit : « le Pape, qui aime à parler et qui parle bien, me questionna beaucoup . . . II n'y eut sorte de gracieuseté qu'il ne mtdît, et j'eus lieu d'être fort content de mon Audience, tant que je ne demandai rien, »-[1] raconte Pollnitz, tandis que le pontife voltairien « nous a demandé, >• écrit Amabed, « comment on faisait l'amour à Bénarès, à quel âge on mariait communément les filles, si le grand Brahma avait un sérail . . . Ensuite il nous a congédiés, en nous

recommandant le christianisme, en nous embrassant, et en nous donnant de petites claques sur les fesses en signe de bonté. >•=`

Quoique nous ayons affaire chez l'un a Léon X, et chez l'autre à Clément XI1, et que plus de deux cents ans séparent donc les deux scènes, une similitude est évidente : il s'agit ici comme là de critiquer un rituel parfaitement arbitraire, et aussi de faire sentir que bien qu'infaillible et investi d'un pouvoir spirituel prestigieux, le pape n'est après tout qu'un homme, qui comme beaucoup d'hommes aime à rire et à causer. L'observation de l'étranger peut ainsi se faire tantôt sérieuse tantôt

24. Lettre XXXI du 10 mars 1731.

25. Dix-huitième lettre d'Amabed. On rapprochera le récit correspondant de Montaigne dans son Jnuruol (le unvugr. Ce sont services de phrases italiennes ••, note Montaigne à propos des amabilités, toutes verbales, du pape.

ironique, se dissimuler derrière la fiction d'un roman historique ou au contraire affecter l'exactitude d'un journal de voyage, sans que la portée critique de l'enquête épistolaire soit atteinte par ces modalités d'emploi.

Un problème important dans le contexte que j'étudie ici est celui des langues étrangères. Il touche en effet, comme certains aspects thématiques déjà évoqués, à la fois au libellé épistolaire et à la signification du message. Dans quelle langue est censé s'exprimer un scripteur étranger ? S'il a appris le français, il sera pourtant normal que sa plume laisse échapper des gaucheries de vocabulaire, ou des tournures surprenantes dont la fonction sera de suggérer son parler maternel ; s'il emploie sa propre langue, comme on doit le supposer par exemple pour les personnages des *Lettres persanes,* l'auteur aura recours à quelques subterfuges pour créer l'illusion d'un idiome étranger, tels que : système différent de datation, équivalences lexicales, langage fleuri des formules de politesse orientale ; le but sera le même : il s'agit en fin de compte d'amener le lecteur à une réflexion historico-géographique sur la diversité des langues du monde.

C'est Mme de Graffigny, dans ses *Lettres d'une* Por¯*uvicnne,* qui tire à ce sujet, des conditions posées par le récit, les conséquences les plus radicales. Son héroïne, jeune prê~resse indienne enlevée par des Espagnols lors de la conquête de son pays par les troupes de Pizarre, se trouve à la suite d'un combat naval transportée sur un vaisseau français, où un gentilhomme nommé Déterville lui fait donner des soins, s'intéresse à elle, et l'installe à Paris dans son foyer, non sans tenter d'obtenir d'elle des faveurs qu'elle lui refuse obstinément, car elle reste fidèle à son amant le chef inca Aza. Les dix-sept premières lettres de Zélia à Aza, racontant ses malheurs, la traversée de l'Atlantique, son installation à Paris, sont censées être, non pas écrites, puisque les Amérindiens ne connaissaient pas l'écriture, mais traduites en français ultérieurement par Zélia elle-même, à partir de l'original primitivement exprimé à l'aide des « quipos. » Les •- Quipos, » nous explique Mme de Graffigny dès son Introduction historique, et dans une note de la première lettre de Zilia, étaient « des cordons de coton ou de boyau, auxquels d'autres cordons de différentes couleurs étaient attachés, » et sur lesquels un système conventionnel de nceuds permettait d'enregistrer annales, codes, rituels, et par suite (au moins selon la romancière), des messages privés, des récits d'aventure et des lettres d'amour. C'est donc sur ces « quipos » que Zilia travaille d'abord : plus tard on lui fera apprendre le français, et le lecteur pourra suivre le détail de ses difficiles progrès.

26. Lettres neuvième. onzième, treizième, quinzième, seizième.

Elle a d'ailleurs très vite remarqué des différences entre cette langue et la langue espagnole, dont elle avait appris quelques mots au contact de ses premiers ravisseurs. « Hélas, écrit-elle, je croyais déjà entendre quelques mots des Sauvages Espagnols : j'y trouvais des rapports avec notre auguste langage ; je me flattais qu'en peu de temps je pourrais m'expliquer avec eux. Loin de trouver le

même avantage avec mes nouveaux tyrans, ils s'expriment avec tant de rapidité, que je ne distingue pas même les inflexions de leur voix. »='

Les *Lettres d'Arncrbed* de Voltaire sont dites, dans leur titre, « traduites par l'abbé Tamponet. » Les *Lettres d'O.sman,* roman « turc » paru sous l'anonymat en 1 7 5 3 , résolvent autrement la difficulté.=x Le héros Osman, qui fait le tour de l'Europe et adresse ses lettres à son ami Zamar resté à Constantinople, a appris avant de quitter son pays les langues étrangères. I1 fait l'éloge de cette connaissance, ayant constaté que les interprètes et les traductions ne permettent jamais de saisir les finesses d'un idiome inconnu. Pour comprendre les grands hommes de notre siècle, et même ceux de l'antiquité, dit-il, il faut maîtriser leur langage. Le souci de vraisemblance littéraire s'accompagne donc ici d'une intéressante prise de position théorique. Mais la problématique propre au roman épistolaire ne fait que mmettre en relief un intérêt qui commence à se manifester en général, au début du règne de Louis XVI, pour les langues étrangères considérées dans leur originalité .=[9] Déjà Voltaire, désirant dans sa dix-huitième lettre anglaise donner une idée de la tragédie shakespearienne, avait traduit quelques vers du monologue d'Hamlet, mais avait pris la précaution de noter : « Souvenez-vous toujours, quand vous voyez une traduction, que vous ne voyez qu'une faible estampe d'un beau tableau. »

À côté de ces formules sérieuses, qui montrent que la fameuse « Universalité de la langue française >• axiomatisée par Rivarol à la fin du XVIIIe siècle, n'est pas un concept admis par tous sans réserve, divers procédés amusants sont utilisés dans les romans épistolaires pour rappeler

37. Lettre quatrième. Cette comparaison des langages se continue d'ailleurs par une comparaison de, types physiques des deux nations, dont je cite quelques passages: Les yeux fiers, la mine sombre et tranquille [des Espagnols] montraient assez qu'ils étaient cruels de sang-froid ; l . . . ~ le visage riant [des Français], la douceur de leurs regards, un certain empressement répandu sur leurs actions, et qui paraît être de la bienveillance. prévient en leur faveur ; mais je remarque des contradictions dans leur conduite, qui suspendent mon jugement ••. N'y a-t-il pas quelque relation entre le parler rapide des Français et l'empressement de leurs manières '?

?8. Par le chevalier d Arcy, d'après Barbier. Constantinoplc [Parisi, 1753.

29. Paul Van Ticghem. -- l_'Amu°c *I_ilic•nuiro* • • (*l754-l790) cnmmc intermodiuirc en*

hala c• des littératures Paris, Ricdcr, 1917, pp. 21_?2.

le statut étranger des personnages. Usbek ou Rica parlent de mosquées et non d'églises, de dervis et non de moines, ou d'« une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française. » Les Lettres siamoises, de Jean (ou Joseph) Landon, multiplient les noms propres plus ou moins imaginaires, les termes forgés de façon fantaisiste, les circonlocutions destinées à suggérer un idiome oriental. Voltaire fait transposer plaisamment par son Indien Amabed le latin d'église et l'italien. « Gloire dans les hauts, » c'est Gloria in excel.ris. La « cité vieille », et qui mérite si bien son nom car elle est tout en ruines, c'est évidemment Civita-Vecchia. Ou il traduit littéralement certains termes : prelati, les prélats, devient « les préférés » : un cardinal, explique-t-il, c'est une sorte de gond de porte (par jeu de mots avec l'italien cardine). Ou enfin il s'amuse à rendre trois longs vers de l'Arioste par huit mots <. indiens, » en ajoutant : « Tu sens quelle supériorité la langue indienne, qui est si antique, conservera toujours sur tous les jargons de l'Europe : nous exprimons en quatre mots ce qu'ils ont de la peine à faire entendre en dix. »[3°] Par l'ironie donc cette fois, avec le sourire et dans un esprit de connivence avec le lecteur cultivé, les auteurs glissent des allusions à plusieurs questions que d'autres traitent dans un esprit plus sérieux, et qui touchent à la théorie des langues, telles que la question de leur ancienneté relative, la question de la traduction des idiotismes, la spécificité du langage parlé, et même la diversité des techniques d'écriture. Sans revenir aux « quipos » de la Péruvienne, voici comment s'exprime Amabed au début de sa quatrième lettre à

Shastasid : « Il y a longtemps que je n'ai étendu mes feuilles de coton sur une planche et trempé mon pinceau dans la laque noire délayée, pour te rendre un compte fidèle. »

Ainsi, les ressources propres de la forme épistolaire, lorsque celle-ci s'applique à une communication internationale, sont exploitées avec soin par les auteurs du XVIIIe siècle. Le langage est un fait de civilisation, comme les capitales démesurées, comme les spectacles à la mode. L'attention portée à l'utilisation des langues dans un échange de lettres ou dans des conversations entre personnes de nationalité différente, trahit un intérêt qui s'attache en réalité à la comparaison des civilisations elles-mêmes. Signe culturel au même titre que les monuments de l'architecture ou les usages des salons, le langage constitue dans les textes que nous étudions un des principaux points d'ancrage pour la réflexion. Des alternatives apparentes telles que ironie/sérieux, réalité/ fiction, critique/louange, similitudes/dissimilitudes (constatées entre Français et étrangers), constituent des oppositions plus dynamiques que

30. Dix-neuvième lettre d'Amabed.

statiques, et ne dénotent que des procédés différents d'approche d'une vérité qui se découvre peu à peu au cours de ce siècle, et qui est l'unité philosophique du genre humain, saisie dans l'observation de sa constante diversité.

L'enquête épistolaire sur l'étranger, nous l'avons constaté, se fait parfois journal de voyage, parfois essai, parfois aussi roman. Dans la *Biblio,gr¯caplric du rornan épistolaire en France* qu'a établie récemment Yves Giraud,[31] une bonne soixantaine de titres, au XVIIIe siècle, annoncent que l'aventure se déroule à l'étranger ou met en scène des étrangers. La question si délicate de la vraisemblance, question qui avec celle de la leçon morale ou sociale est au centre des discussions théoriques sur le roman épistolaire au XVIIIe siècle, comme l'a montré Réal Ouellet dans son article de 1972,[32] redouble de difficulté dans une construction qui suppose pour chaque lettre un long trajet, et par suite des délais de réponse anormaux (au reste mieux agencés dans la *Nouvelle Holni.sc* que dans les *Lettres persanes).* Cette difficulté, et quelques autres, n'ont donc pas rebuté les romanciers : c'est qu'elles pesaient peu en regard de l'avantage qu'ils trouvaient à disparaître derrière leur personnage, c'est-à-dire en l'espèce à créer des étrangers apparemment authentiques, tout entiers dessinés par leurs lettres et seulement par elles, au lieu de devoir construire peu à peu des marionnettes toujours contestables en telle ou telle de leurs parties.

Le roman par lettres est donc celui qui peint avec les couleurs les plus vraies, et qui par suite rendra le mieux les particularités originales, éventuellement nationales, des individus. J'emprunte à l'article de Réal Ouellet une citation de Samuel Constant de Rebecque, qui se trouve en tête de son roman *Luurc ou lettres de quelques femmes de Suisse (1786),* et qui s'applique particulièrement à la composante géographique de la question que nous traitons ici : « II serait très utile aussi que chaque ville eût ses romans : leur premier but est sans doute de peindre l'humanité en général ; mais aujourd'hui, elle est si variée, que chaque pays a la sienne particulière ; on peut même étendre cette variété jusqu'à la morale et à la métaphysique ; les âmes ne sont plus de la même trempe partout : leurs mobiles varient comme les climats ; . . . les principes de morale varient comme les lieux et l'âme change de nature avec le temps. »[11] On voit par là que la fiction romanesque fait l'objet des mêmes préoccupations

-31. Fribourg (Suisse), Éd. universitaires, 1976.

32. « La théorie du roman épistolaire en France au XVIIII siècle , *Studies on Voltaire,* LXXXIX, 1972, pp. 1209-1227.

33. P. 1221.

scientifiques que d'autres genres tels que la relation de voyage. L'authenticité prétendue du texte signifie à la fois qualité documentaire et vérité morale. Les lecteurs trouvent donc leur compte dans ces récits vraisemblables, qui dissimulent leur honteux statut romanesque, distraient et

instruisent sans vulgarité, présentent ingénument des idées parfois contradictoires confiées à des porte-parolef successifs, bref exercent jugement, mémoire, sagacité.

Que les romans, sur ce sujet, nous renvoient à l'idéologie générale des lumières, il suffit de jeter un coup d'ceil sur les *Lettres persanes* et sur la *Nouvelle Helohce* pour le vérifier. Le roman épistolaire de Jean-Jacques Rousseau n'utilise pas très heureusement dans sa structure ses aspects internationaux, tels la nationalité anglaise de Milord Édouard et l'helvétisme de Saint-Preux, et se borne u des discussions où s'opposent toute existence menée selon la nature dans un cadre agreste, et la vie de n'importe quel habitant d'une grande ville. Dans les *Lettres persanes,* religion et civilisation étrangères sont mieux utilisées dans l'intrigue grâce aux relations d'Usbek avec son sérail. Mais enfin le XVIIIe siècle ne nous a pas offert de véritable « roman de l'étranger. » L'histoire même de la Péruvienne Zilia est bien plutôt le récit d'une naïve fidélité sentimentale que l'évocation d'un amourArendu impossible par Déterville et ZiliarPâ ¯différence des nationalités : Zilia n'est pas Colette Baudoche ! Le roman épistolaire international est bien, dans ce XVIIIe siècle français, une enquête avant d'être une aventure.[3]

Quant aux idées sur l'étranger, il ne faudrait pas croire qu'elles fussent toutes conçues sur le même modèle. II est grand temps de citer ici les *Lettres sur lc.s Anglais et /es Frnuç~ui.s et sur /es Vovn,ye.s,* publiées par Béat-Louis de Muralt dans leur état définitif en 1728.[1]~ ~ Le point de vue relativiste s'y trouve exposé sans équivoque en tête de la première lettre : Vous saurez, dit Muralt à son correspondant, les choses exactement, mais ce sera comme je les concevrai ; c'est-à-dire qu*avec toute mon exactitude, nous pourrons quelquefois être trompés tous deux. En un mot, en tout ce que je vous écrirai, j'aurai la Vérité pour but : mais je ne vous réponds pas de la rencontrer toujours, et il y aurait, à mon avis, de la témérité à en répondre. » Louable modestie, et prise de conscience de la

34. Uest la une différence considérable, yu*on n'a peut-être pas encore assez soulignée, entre le roman de Jean-Jacques Rousseau et la merveilleuse parodie qu'en a donnée Choderlos de Luclos dans ses l.iui.sor7.s duypn¯c•u.sw. En supprimant complètement le statut ctranger des personnages, en éliminant donc tout aspect documentaire, **L.rclos pouvait concentrer son art sur une psychologie dont le** caractère exceptionnel ne dût rien à l'exotisme. et sur l'agencement de l'intrigue.
35. Éd. Charles Gould, Paris, Champion, 1y33.

précarité des témoignages individuels '? Oui, mais aussi première manifestation d'une humeur grondeuse, uniformément critique, qui s'exprime dans le détail des relations tant sur l'Angleterre que sur la France, et surtout dans la dernière Lettre, celle qui concerne le principe même des voyages. Car d'une manière inattendue Muralt s'applique à dire tout le mal possible des voyages : ceux-ci selon lui empêchent l'homme, en lui ôtant le repos et la tranquillité, de bien se connaître, ils ne peuvent l'améliorer si sa nature est mauvaise, ils lui communiquent le goût d'un luxe inutile, et ils ne sauraient même le former dans sa jeunesse, car on ne peut montrer aux adolescents que des manières extérieures, des tours d'esprit, des masques et non pas la sagesse elle-même. Muralt s'en prend également à l'apprentissage des langues étrangères : perte de temps ! « C'est comme si un ouvrier pressé, et qui n'aurait qu'un jour pour faire son ouvrage, passait la matinée à se préparer d'autres outils que ceux qu'il a déjà, et dont il se sert bien. Cette position paradoxale, si elle recueillit pour l'essentiel l'assentiment de Rousseau, ne correspond évidemment pas à l'idéal philosophique.

Quelque cinquante années plus tard un anonyme, probablement sujet du tsar, envoie au *Journal Ermwlopc•diyue* de Pierre Rousseau, à Bouillon, deux *Lettres d'un Scothc franc et lavai* qui attaquent la mauvaise qualité du *Vovo,ye en Sibérie* de l'abbé Jean Chappe d'Auteroche, lui reprochant quantité d'erreurs matérielles, géographiques ou physiologiques, une mauvaise connaissance de l'histoire et des hommes du pays russe, des indécen~cs déplacées, des sottises indiscrètes, un jugement superficiel. La première des deux *L.ctl*~¯c.s est la plus intéressante pour

nous. Intitulée « Sur le danger des préjugés nationaux, » elle introduit une réflexion sur l'absurdité des jugements systématiques proférés à l'égard d'un pays, sur le péril que font courir aux peuples les haines et rivalités qui les séparent, sur l'identique faculté d'invention qui est répartie entre les nations. Les individus, précise l'auteur, parfois ne répondent pas à l'idée toute faite qu'on peut avoir d'un Italien, d'un Espagnol, d'un Français, etc. II prêche donc, dans sa seconde lettre, en faveur de _jugements objectifs, uniquement soucieux de vérité, tels que les proférera « le vrai philosophe. » Celui-ci •< est un cosmopolite humain, généreux, équitable, bien-disant, bienfaisant, ami des hommes et des sociétés, sans acception ni exception de personnes, de lieux, etc. . . . II ne dit que ce qu'il voit ; il démontre ce qu«il peut ; il croit ce qui lui est démontré ; il rejette tout ce qui y répugne, et suspend son jugement sur tout le reste. » `7

36. P. 293. 37. Pp. 25-26.

On l'imagine : cette belle leçon de méthode reste assez théorique. Beaucoup d'auteurs, s'ils devaient la suivre, seraient condamnés à de plates observations ou à un silence prudent. Le meilleur voyageur serait sans doute, pour notre « Scythc franc et loyal, » le président de Brosses en Italie, de qui la précision dans les descriptions n'altère pas le ton agréable, la sensible sympathie à l'égard du peuple italien. Mais ses *Lettres* ne furent publiées que plus tard. À l'opposé de ces itinéraires épistolaires détaillés, qui sont presque des guides touristiques d'autres recueils de lettres confinent au genre du voyage utopique, et ne sont que le prétexte à l'exposé de théories plus ou moins audacieuses. Les *Lett1'c.s iroquoises* de Maubert de Gouvest (1752), qui exposent une provocante théorie de la loi naturelle, et blasphèment toutes les religions et tous les cultes, sont attaquées dans les *Lettres d'O.snutn,* plus modérées, qui se contentent de mettre en doute, au nom de la vraisemblance, l'existence du paradis tel que le dépeignent les Musulmans. Enfin dans les *Lettres (le /'un des amba.s,saclc urs tic T.vI)oo-S(iib, où il est beaucoup parlé (les affitirc.s du r- ovaurnc (le Gogo, avec l'aventure (le Gigy, prince* (lit *sang (les rois (le cet empire, et de quelques (mires princes qui en sont, ou qui n'en sont pas, " il* ne faut voir qu'un « voyage extraordinaire, » du type de celui de Candide en Eldorado, au cours duquel le naïf prince Gigy découvre la nature, les hommes, leur bonté ou leur méchanceté. Les voyages à l'étranger de ce type, narrés sous forme de lettres, ne sont pourtant que partiellement des enquêtes, dans la mesure, d'une part, où les pays lointains y sont décrits de la manière la plus fantaisiste, d'autre part, où les idées exprimées ne dépendent pas réellement de la réflexion sur l'étranger, les auteurs ne trouvant dans cc dépaysement commode qu'un artifice qui leur permet de présenter leurs spéculations sous un voile plaisamment burlesque.

II me reste à clore très rapidement mon exposé. M'installant au point de rencontre d'une forme littéraire, celle de la lettre, et d'une thématique, celle de la représentation de l'étranger, toutes deux répandues par la mode au XVIIIe siècle, j'ai tenté de découvrir ce que chacune apportait à l'autre. Il est évident que le thème du voyage à l'étranger s'exprime d'une manière toute semblable dans bien d'autres formes littéraires, celles par exemple dont Paul Hazard donnait la liste sans d'ailleurs y faire figurer, on l'a peut-être remarqué, la forme épistolaire. Quant à la lettre, elle sert à peu près à tous les usages au XVIIIe siècle, depuis l'épître héroïque jusqu'au roman libertin ou à l'essai philosophique. Mais il me paraît que le principe de l'allocution épistolaire se met avec une

38. S. 1 ., 1789.

particulière efficacité au service de la découverte de 1-étranger. L'échange épistolaire préserve par définition les identités de l'un et de l'autre, il institue entre eux la réciprocité d'un dialogue, il use depuis l'origine d'un style courtois et avenant, quoique volontiers plaisant, il se déploie dans une durée temporelle qui autorise toutes les évolutions et même tous les revirements possibles. II se prête donc à la découverte, qui s'inscrit progressivement dans l'histoire, des hommes par les hommes.

On voit le chemin parcouru depuis les dépêches diplomatiques du XVlle siècle et les représentations conventionnelles des romans héroïques et galants. Là l'altérité était ramenée à l'identité. L'autre existait comme tel, certes. mais dans certaines limites immuables : l'étranger était reconnu, catalogué, expliqué. La forme épistolaire telle que le XVIIIe siècle la pratique permet de poser davantage de questions. Elle montre un étranger susceptible de perdre peu à peu ses caractéristiques nationales. Elle est certes en un sens un instrument de rapprochement et de familiarisation, mais elle préserve l'altérité, en aofectant de laisser des scripteurs s'exprimer en toute liberté. Subterfuoe littéraire qui permit aux romanciers, à un moment donné, de tourner les moralisantes censures gouvernementales, la lettre non seulement affirma alors sa vraisemblance, mais prétendit à la vérité: quand elle enquête sur l'étranger, elle se montre en effet un authentique instrument de connaissance, sensible et de maniement aisé.

Mais l'enquête sur l'étranger n'est qu'un fragment de la vaste enquête des lumières sur le monde. Dans ce champ élargi, la commodité d'emploi de la lettre, sa diversité formelle, et son adéquation aux objets et aux principes de la recherche philosophique, conjugués avec le succès des I_enre.s per.scr1ies," restent probablement les principales raisons de son étonnante diffusion chez les écrivains du XVIIIe siècle.

3(). Voir le chapitre consacré à -- la satire épistolaire •• par Marie-Louise Dufrenoy dans *1.'Or¨irnr rmtarre•syuc• t°n Frznut• (1704-1789).* Montréal, Beauchemin, 1946, pp. *I55-195.*

Chapitre 33.

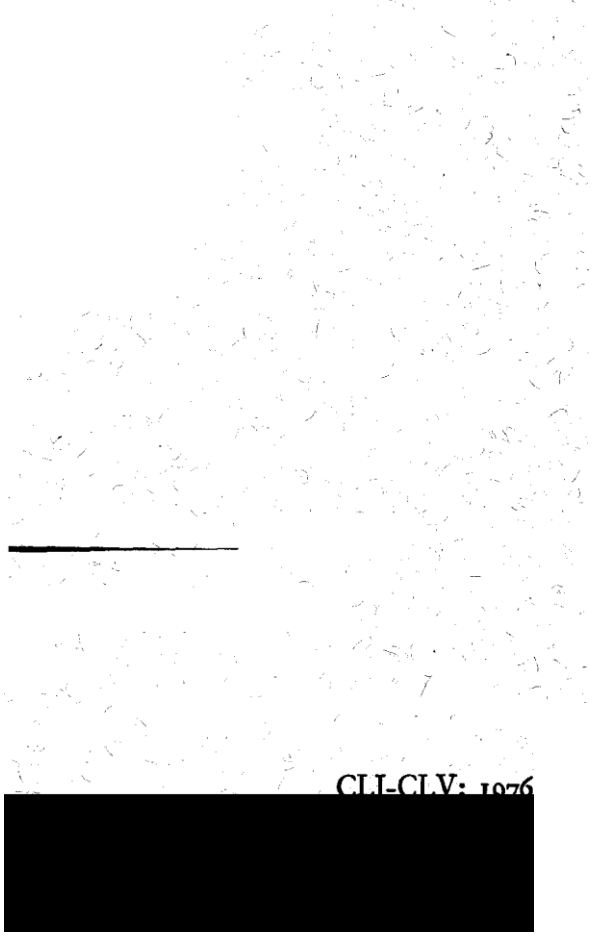
V

13

- o f f p r i n t *iram*

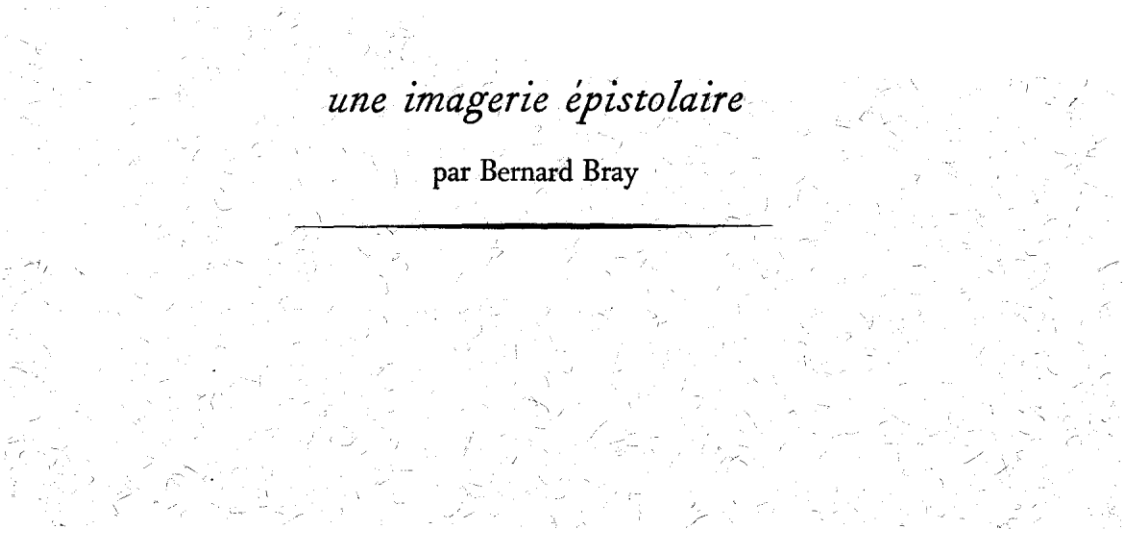
–

S t u d i e s o n V o l t a i r e a n d t h e eighteenth century
THE VOLTAIRE FOI3,NDATION at *M e* TAXLOR INSTITUTION *O X F O R D*



CLI-CLV: 1976

Héhvï-se et Abélarci au XYIiIe siècle - n'
eFrance:



Héloïse et Abélard au xvzrre *siècle en France: une imagerie épistolaire*
par Bernard Bray

Il semble impossible aujourd'hui d'établir avec certitude l'authenticité de la correspondance amoureuse d'Héloïse et Abélard. Si le mariage du philosophe et sa mutilation nous sont attestés par quelques témoignages contemporains, au reste fort discrets, si l'autobiographie d'Abélard, malgré la date tardive des manuscrits, tait reconnaître une documentation au moins partiellement exacte, les lettres dans lesquelles les époux désormais séparés évoquent leurs relations passées forment une collection qui reste dans une certaine mesure suspecte. Selon une hypothèse souvent présentée, l'un des deux correspondants a peut-être, en vue de la diffusion de ce texte, revu et corrigé les lettres qu'il aurait reçues de l'autre. On remarque en outre que l'un des plus anciens manuscrits c,mtient également deux `artes dictaminis' : les lettres auraientelles été arrangées par quelque clerc, ou même fabriquées à partir de passages empruntés aux oeuvres d'Abélard, de manière à compléter des traités régissant la pratique épistolaire? Même les critiques qui, tel un Paul Zumthor, estiment qu'Abélard et Héloise ,ont bien chacun l'auteur de sa part du dialogue, reconnaissent dans leur écriture une importante composante topique et rhétorique: 'eul le travail de l'expression, influencé d'un côté par les canons de la poétique courtoise, de l'autre par la langue de l'Ecole, a pu donner 'on existence verbale et son sens au pathétique duo amoureux. Ainsi de toutes façons la mise en mots des sentiments d'Abélard et d' Héloïse, le commentaire de ces sentiments et peut-être même leur

conception, doivent-ils nous apparaître chargés dès l'origine d'une part d'invention~littéraire dont l'ampleur et la signification restent toutefois incertaines'.

Le Moyen Age n'a par la suite accordé que peu d'intérêt aux deux personnages, malgré l'excellente traduction établie par Jean de Meun et l'allusion de Villon dans sa *Ballade des dames du temps* jadis'. C'est l'édition de François d'Amboise, datée de 1616, que vont utiliser les premiers traducteurs et adaptateurs[3]. Grenaille, en 1[6]42, insère dans un recueil de lettres de femmes célèbres cinq lettres d'Héloïse, dont deux seulement sont d'honnêtes transpositians[4]. Jacques Alluis, en 1675, donne à l'histoire d'amour une forme romanesque. Mais c'est entre 1687, date de la traduction des trois premières lettres par Bussy-Rabutin, et 1697, date de leur publications, que va se constituer le matériel légendaire qui servira de base aux variantes produites par le xvme siècle. Ce matériel n'est pas formé du seul texte de Bussy, mais au total d'une demidouzaine d'adaptations qui s'imitent ou se plagient les unes les autres, dont les auteurs sont parfois restés inconnus, et qui vont bientôt se trouver rassemblées dans des recueils composites, où elles voisinent avec des créations entièrement fantaisistes. Presque

j voir notamment Paul lumthor, `Héloïse et Abélard', *Revue des sciences humaines* (iq58), N.S.xxüi.3tg-33z; Hugo Friedrich, `LJber den Brïefwechsel Abélard-Héloïse', in id., *Romanisehe Literaturen, Aufsdt~e I, Frankreich* (Frankfurt tq7a), 5G-83; communication de John F. Benton au

Colloque Abélard, Cluny 1972 *(Pierre e4bélard et Pierre le Vénérable*, Paris tq75); $velyn Birge Vitz, `Type et individu dans 1"`autobiographie" médiévale', *Poétique* (t975), 24.4zG.

Q pour toute la bibliographie des mentions, éditions, traductions et adaptations des textes d'Abélard et Héloïse, l'ouvrage de Charlotte Charrier, *Héloïse dans l'histoire et dans la légende* (Paris 1933, Bibliothèque de la Revue de littérature comparée t. ch), est indispensable malgré quelques erreurs et des perspectives discutables; on trouve aussi une recension soigneuse des héroïdes sur ce sujet dans Heinrich DSrrie, *Der heroïsche Brief* (Berlin iqGB).

[3] elle fut probablement établie par André Duchesne: voir Ch. Charrier pp•4o3¯4oG.

'Bernard Bray, *L'art de la lettre amoureuse, des manuels aux romans* (z55o-zyoo) (La Haye-Paris t9G7), p.tG; J. Chupeau, `Remarques sur la genèse des *Lettres portugaises'*, *Rhl* (yGq), lxix.yq; Roger Duchêne, `Réalité vécue et réussite littéraire: le statut particulier de la lettre', *Rh*, (tq7t), lxxi.yq.

[6] voir dans C. Rouben, Bussy *Rabutin épistolier* (Paris 1974) le chap `Les lettres d'Héloïse et d'Abélard Bussy traducteur', pp.9g-t7G.

386

HELOISE ET ABELARD

alie

- -¯-te lit

r_v aux jean ,- mnzps que en -, ~ cinq ,

- .;r une des . _. ~ leur :. ~rvira w -. atériel .-~ r_lemi-:nes les

: sont où . !':-esque

_ .mables; soigut dans . *z Brief*

::blie par (harrier

: v_;~¯ ces recueils paraissent à l'étranger, ou portent des indications es de lieu d'édition.

A cette première vague succèdent, quelque vingt ans plus tard, _i-ne part l'adaptation versifiée de texte de Bussy par PierreFrancuis Godard de Beauchamps, qui comporte deux lettres

bliées en [1]714, à laquelle s'ajoute une troisième en yai, d'autre la célèbre épître héroïque d'Héloïse à Abélard, de Pope, qui :,arait en [1]7[1]7. La troisième vague va prendre ces textes pour point _:c départ. Après la traduction de Pope par Fiquet du Bocage en *i -; t ,* paraphrasée par Feutry et surtout par Colardeau, une ving-àine de productions vont se succéder, qui, comme dans la période *cGq~-t7oo,* s'engendrent l'une l'autre par le jeu d'une émulation ::U")rdonnée. Les noms principaux, à ajouter aux précédents, sont ~'ur la lettre d'Héloïse à Abélard ceux de Louis-Sébastien Merde Sébastien Gazon d'Ourxigné, de Bernard-Joseph Saurin, la réponse d'Abélard ceux de Dorat, auteur de deux rédac:: successives fort différentes, et d'André-Charles Cailleau, ~"ui se spécialise bientôt dans l'établissement de recueils collectifs, àopelés à un immense succèss.

Nlalgré les rééditions du roman dû à la plume imaginative de jacques Alluis', malgré aussi l'apparition en [1]752 et 1768 de deux drames sur le même sujet, dont les auteurs obscurs sont jean-Baptiste Guys, de l'Académie de Marseille, et J.-H. Marchand, il

fait aucun doute que tout au long du siècle le mythe des amants walheureux s'exprime en principe dans la forme épistolaire. Cela ne signifie nullement que tous les textes publiés reproduisent, même approximativement, la succession dramatique qui, dans ;'mginal, amène Héloïse au début de sa troisième lettre à la promesse de taire dorénavant les mouvements douloureux de son ,:œur. La traduction de Bussy était incomplète: elle est elle-même :r)nquée par des éditeurs, qui terminent l'échange grâce à des

. ~: *lettre romans . --.~ tqG7),* ..-~rs sur la *Rhl* Duchêne, :::;araire: le . :•.re', *Rhl*

1 les citations qui suivent sont em- été modernisées.

Bussy- ;~runtées à la seconde édition, en a vol., ° Ch. Charrier n°a qg à 49, notices à

le chap. ~v recueil de Cailleau (env. *t78o):* Ch. corriger par l'indication de Maurice -
_i'Abélard: L:narrier n° *88.* L'orthographe et la
Lever, *Rhl* (iq7a), lxxü.y4. ?Dnctuation, d'ailleurs déficientes, ont

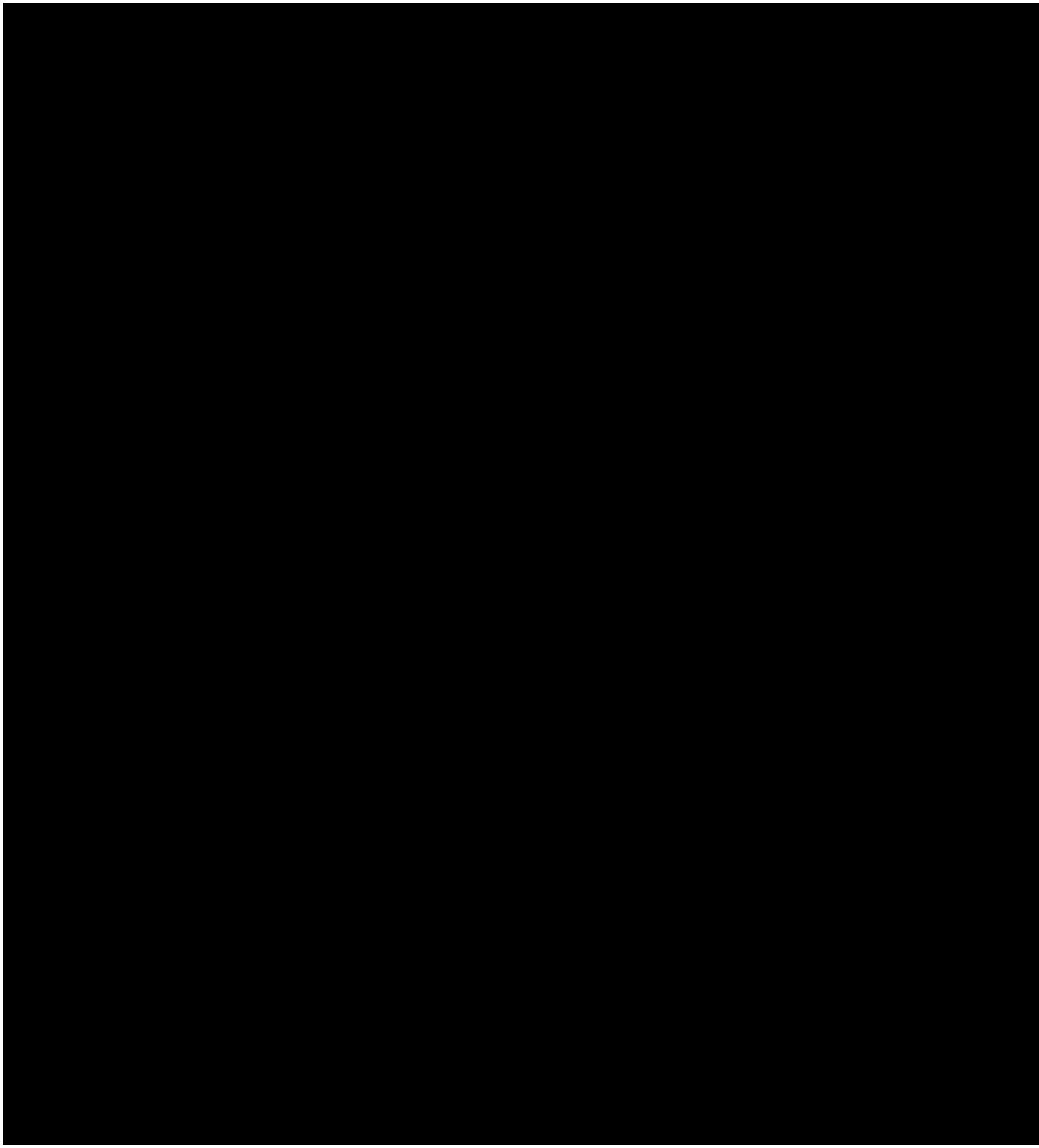
387

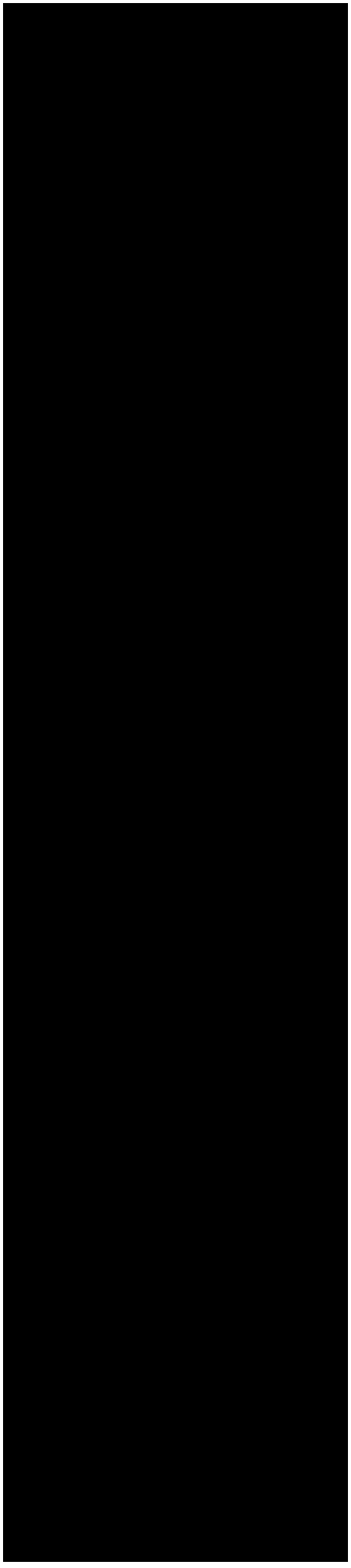
STUDIES ON VOLTAIRE

lettres fantaisistes. Plus généralement, à la suite de Pope se répand le modèle de l'héroïde, épître unique dont le contenu informatif provient de l'ensemble de la série, et réalisée d'abord sous les espèces d'un seul message d'Héloïse à Abélard, plus tard sous celles d'une unique réponse d'Abélard. Ce discours élégiaque apparaît donc protéiforme, tantôt long tantôt bref, et de plus

ses conclusions morales varient singulièrement, selon qu'on fait triompher la passion irréductible d'Héloïse ou le renoncement d'Abélard, comme en témoignent par exemple les deux versions de Dorat. Et pourtant l'homogénéité du corpus ne saurait être contestée: aucun mythe littéraire peut-être ne s'est développé sous une forme aussi fidèlement, aussi constamment reproduite, monotone jusqu'à l'écoeurement. Les métamorphoses du discours n'affectent pas sa portée, et ne traduisent pas un approfondissement ou un renouvellement de sa signification. On doit donc se demander si ce n'est pas cette forme même pour laquelle les lecteurs du xvme siècle se prirent d'engouement, et si l'histoire d'Héloise et Abélard, régulièrement corsetée dans son dialogue épistolaire, ne représenta pas précisément le cas d'une structure que se confond avec une thématique.

Dans un article remarquablement informé et pénétrant, M. David Anderson a montré la fonction mythique revêtue au xvIIIe siècle par cette histoire". Il étudie l'apparition des éléments constituants du mythe dans une série d'ouvrages-reflets, à savoir d'abord les adaptations de Beauchamps, de Pope et de leurs imitateurs, puis différents romans épistolaires, depuis Guilleragues jusqu'à J.-J. Rousseau, en passant par Montesquieu, Crébillon, Mme de Graffigny et Mme Riccoboni. L'épistolarité faisant partie intégrante du mythe, M. Anderson souligne avec raison la convergence de la forme épistolaire et de quelques thèmes spécifiques, et justifie par là les rencontres qu'il observe en parcourant la série des romans par lettres. Il me semble toutefois qu'après sa convain





a David L. Anderson, `Abélard and Héloïse: eighteenth century motif', *Srudies on Voltaire (Iq7 I), Ixxxiv.7-Si.*

3[88]

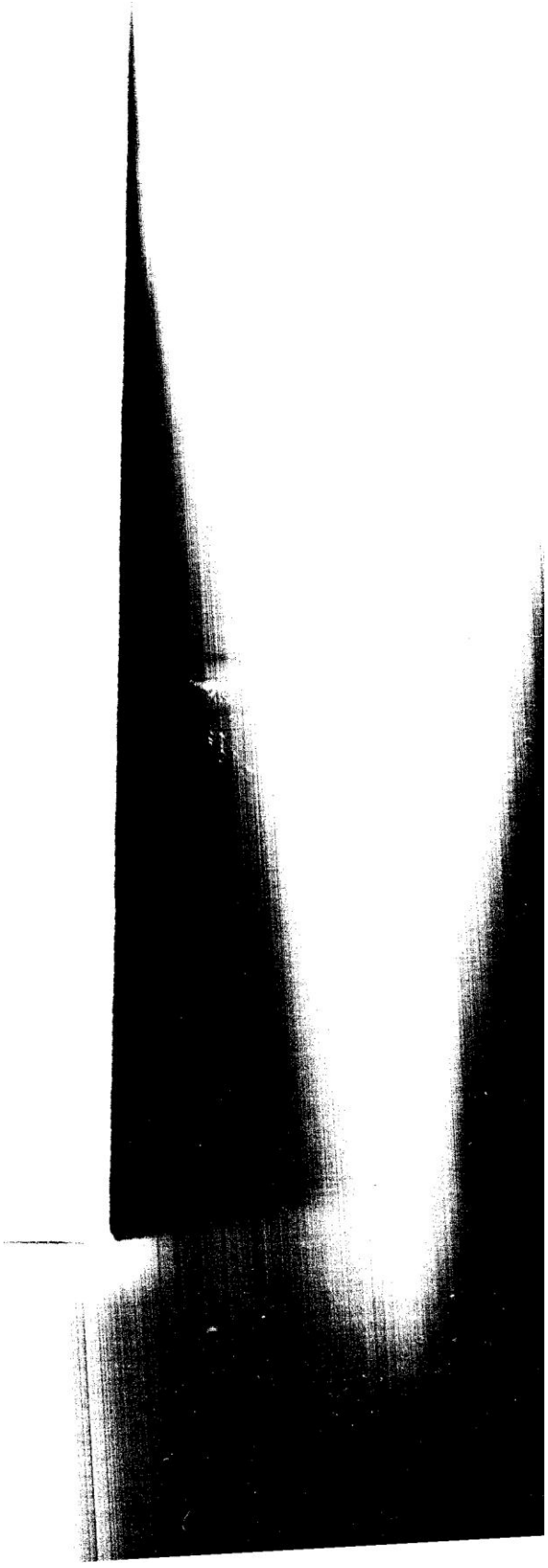
cante démonstration, deux aspects de la question méritent un complément d'analyse. D'une part les textes qui présentent au xvilie siècle l'aventure d'Abélard et Héloïse abondent en notations d'ordre théorique et pratique sur la problématique propre à l'échange épistolaire: les auteurs paraissent donc s'être appliqués à renforcer la valeur démonstrative et exemplaire de leurs productions. D'autre part le phénomène du succès de librairie nous reste aujourd'hui à peu près inexplicable, tant que l'on se contente de prendre acte de la médiocre imagination mise en ceuvre. Ne conviendrait-il pas de mettre en rapport ces deux constatations, et de rattacher ainsi l'aspect structural et thématique à un problème de `réception'? Dès l'origine, la `littérarité' de la correspondance d'Héloïse et Abélard consiste dans l'art expressif qui s'y manifeste. Ce texte ne cesse, des siècles durant, de faire figure de référence. C'est qu'on a reconnu sa vocation, qui est de systématiser et de transmettre, bien plutôt qu'un message moral spécifique, le code toujours réutilisable de l'échange épistolaire amoureux. Par conséquent s'il fonctionne comme une féconde source littéraire à l'égard des romans épistolaires du xvIIIe siècle, comme le démontre M. Anderson, ces romans à leur tour ont dû contribuer au succès de l'héroide, dans laquelle les lecteurs se sont plu à reconnaître le schéma stylisé des aventures amoureuses si souvent contées par lettres.

Les données du duo s'inscrivent comme dans une épure. Une femme écrit à un homme, ou un homme écrit à une femme, après avoir de longues années auparavant été liés l'un à l'autre par une relation amoureuse. Cette relation, qui s'est terminée brutalement, avait été marquée par l'intensité de la passion, mais aussi par l'inquiétude, puisqu'à plusieurs égards elle était frappée d'interdit. Une triple opposition se constitue donc sur le plan thématique: à l'irrémédiable passé de l'aventure répond le présent de son écriture, au bonheur de la réunion s'oppose le malheur de l'actuelle séparation, tandis qu'à l'inquiétude et au sentiment de honte qui accompagnaient l'exercice amoureux il est question que soient substitués l'apaisement et la sérénité. Ainsi sont posés les

termes simples d'une interrogation sur la valeur de la passion, qui ne peut trouver de réponse que dans la description des sentiments et dans l'exposé des circonstances qui les ont fait naître. Or les thèmes de l'attente amoureuse, du souvenir d'une passion brûlante, de l'apparition de la jalousie, de la proclamation d'un bonheur sensuel, sont associés dans la sensibilité des lecteurs à la forme épistolaire, depuis que les lettres insérées dans le roman, de *l'flstrée* aux *Illustres Françaises* en passant par La *Princesse de Clèves,* et que les romans épistolaires, depuis les plates leçons des manuels et les accents enflammés des *Lettres portugaises,* les uns et les autres marqués par 1a tradition des *Hérnïdes* d'Ovide, ont été chargés d'enregistrer littérairement les circonstances-types de l'itinéraire des amants.

L'envoi d'une lettre suppose évidemment l'absence, une séparation. L'histoire d'Héloise et Abélard représente cette séparation sous une forme accentuée, contribuant à accroître le pathétique de la situation. En effet, ce n'est pas seulement une quelconque distance géographique qui éloigne l'un de l'autre les deux personnages, en leurs résidences de Saint-Gildas-de-Rhuis et du Paraclet, c'est aussi la claustration conventuelle, symbole de part et d'autre d'un attachement religieux, d'un ordre infiniment supérieur, et qui ne peut laisser prévoir aucune réunion terrestre. Cette claustration s'accompagne d'ailleurs d'occupations intellectuelles ou professionnelles, du souci qu'a l'abbesse de conduire au mieux son troupeau de religieuses, comme des recherches philosophiques et morales d'Abélard: occupations qui représentent nettement dans le texte des facteurs de séparation, agissant à l'inverse du sentiment amoureux qui tend à rapprocher le couple. Ajoutons enfin la séparation physique que signifie évidemment la mutilation d'Abélard : c'est la nature désormais qui impose cette barrière, en laquelle se confirment les interdictions précédentes. Mais rappeler ces contraintes séparatrices, c'est rêver à

leur suppression. Car le langage épistolaire se prête éminemment à une argumentation où alternent sur deux plans différents le réel et l'impossible. L'absence est donc elle aussi mise en question, comme la valeur de la passion.



39°



Le texte se construit alors d'un entrecroisement dramatique d'appels et de refus, d'une succession d'éléments à valeur positive, exprimant une tentative de réitérer le passé comme présence heureuse, et d'éléments à valeur négative, qui ont pour fonction de marquer la fin d'une conduite condamnable, et peut-être son remplacement par une plus haute passion. Cette problématique est celle qui caractérise dans le déroulement modèle d'un amour romanesque la phase finale: y jouent un rôle traditionnel ces obstacles qui s'appellent remords, jalousie, sollicitations extérieures, lassitude, oubli. Entre Héloïse et Abélard se dessinent allusivement la plupart de ces obstacles: leur rôle est mis en valeur par la forme épistolaire grâce à la facilité avec laquelle celle-ci oppose fiction et réalité. Le lecteur reconnaît l'accord qui s'établit ainsi entre le sujet et le mode de présentation. Il n'ignore pas d'ailleurs que la lettre autorise le ton approprié à ces débats passionnés, dans lesquels la plainte, le reproche, le cri imposent leur rhétorique.

La *Lettre à un ami,* ce long récit autobiographique dont le titre latin traditionnel est *Historia calamitatum mearum,* a été écrite par Abélard à un personnage fort probablement fictif, soi-disant pour le consoler de ses malheurs par le tableau des combien plus lourdes calamités qu'il eut lui-même à endurer. Retenons pour l'instant que ce texte générateur revêt la forme épistolaire, appartenant précisément au genre de la lettre de consolation. D'autre part c'est le hasard qui le fait tomber entre les mains d'Héloïse, à qui il n'était pas destiné. Enfin Héloise se permet d'en prendre connaissance, sans craindre d'encourir le reproche d'indiscrétion. Ces données sont rappelées au début de toutes les versions de la première lettre d'Héloïse. D'emblée se trouvent posées là certaines questions qui ressortissent à une sorte de morale épistolaire. Qu'une lettre puisse être détournée, qu'elle apporte ainsi à un tiers des informations inattendues, tous les romanciers classiques l'ont su et ont mis en pratique cette ressource technique. Nos auteurs eux-mêmes en jouent parfois très habilement, lorsqu'ils font envisager par leurs personnages la divulgation des

messages que ceux-ci sont en train de rédiger. `Que dirait le monde, s'il lisait comme moi vos lettres?' s'exclame Héloïse sous la plume d'un anonyme (L15 r). Hypothèse rhétorique à première vue, mais qui ne peut manquer d'attirer le lecteur du recueil à l'intérieur du système épistolaire suggéré. L'auteur s'efface derrière son personnage; la lettre écrite par l'auteur est celle-là même qu'écrit le personnage; le lecteur réel de l'une s'identifie au lecteur fictif de l'autre: cette structure en abyme favorise l'appréhension théorique du statut de la lettre. C'est le même procédé qu'utilise naïvement Dorat lorsque, sans rechercher la moindre apparence de vraisemblance, il fait écrire par Abélard à Héloise:

> Dans les lieux les plus saints nos fautes sont connues. Nos lettres, tu le sais, sont partout répandues.
> On les lit, on s'y plaît ... (ILI84)

Mais revenons à la découverte par Héloise de la *Lettre à un ami.* Cet événement, banal dans son principe, est exploité de manière instructive en fonction de la situation réciproque d'Héloïse et Abélard. Tout d'abord il s'agit de savoir si Héloise est en droit d'ouvrir une lettre qui ne lui était point adressée. La difficulté, inconnue de l'original, est soulevée par Bussy, suivi de Beauchamps: comment rendre acceptable l'indiscrétion d'Héloïse? C'est dans le lien conjugal que sera trouvée l'excuse nécessaire:

Et me servant des droits que j'ai sur cet Epoux ... (Beauchamps, 1.163) Il est pou~ant évident que les moeurs du temps ne reconnaissaient pas uniformément ces `droits'. Aussi la formule évoque-t-elle surtout, à travers la recherche de vraisemblance, un type historiquement révolu de rapport conjugal. L'auteur attire ainsi avec habileté l'attention de son lecteur sur une pratique discutable, liée à l'usage épistolaire, et dont l'occasion se présente fréquemment dans la vie courante. D'autre part, si Héloise découvre par hasard une lettre de consolation écrite par son époux à un tiers, y peut-elle normalement trouver un prétexte l'autorisant à prendre

à son tour la plume pour s'adresser à cet époux? Un point de la casuistique épistolaire est ici en jeu. La réponse est qu'en introduisant dans sa lettre des souvenirs autobiographiques qui mettent nommément en cause Héloïse et dont la présentation narrative comme la précision impitoyable s'écartent de la thématique lénitive usuelle dans la lettre de consolation, Abélard se trouve avoir déclenché un mécanisme, et on ne saurait absolument attribuer à Héloïse l'initiative du dialogue. Ainsi est respectée dans une certaine mesure la règle de bienséance selon laquelle cette initiative appartient à l'homme, dans le schéma `classique' qu'adoptent par exemple Rousseau dans *La Nouvelle Héloi'se*, ou Vadé dans les *Lettres de la Grenouillère*, tandis que le cri de passion est pourtant libellé par la main féminine, selon un autre usage transmis à partir des *Héroides* d'Ovide par Isabella Andréini et la `Religieuse portugaise', et consigné à maintes reprises dans les naïfs frontispices des recueils de lettres galantes. Malgré la nouveauté de la situation présentée, le lecteur est donc satisfait dans son attente puisqu'il reconnaît les principes mis en pratique dans cette entrée en matière épistolaire.

Dans la suite du dialogue, Héloise sera amenée à souligner l'anomalie selon laquelle Abélard a préféré écrire sa lettre de consolation à un ami plutôt qu'à sa malheureuse épouse. Gazon d'Ourxigné développe ce point:

> Par tes Lettres tu peux modérer mon martyre. Au nom de notre Amour, hâte-toi de m'écrire. Pouvant de son Epouse adoucir les douleurs, Abélard sera-t-il insensible à ses pleurs,
> Et ne voudra-t-il pas faire du moins pour elle
>
> Ce que pour un ami lui suggéra son zèle? (ILIq2)

Un parallèle est ainsi établi entre les deux motivations: Héloise y cherche un argument pour décider Abélard à rompre le silence qu'il observait à son égard. A la différence de l'original, et plus nettement même que Bussy et Beauchamps, Gazon met en valeur la parenté qui semble relier dans le cas considéré les deux types de

lettres, de consolation et de passion. Certains passages des *Lettres portugaises* indiquaient d'ailleurs cette voie[9]. Mais l'argument est en réalité fallacieux: sous couleur de consolation, l'amante qui se pare de son titre d'épouse est blessée qu'Abélard ait profané leurs souvenirs intimes, et elle revendique comme lui appartenant un récit qui pour elle prend une tout autre signification. Recevant en effet ce texte, Héloise v lit une peinture de sa vie amoureuse:

Avec quels traits de feu tu peins ta tendre Amante, Dans l'âge du bonheur et d'amour expirante ... (Mercier, II. 15 8)

de sorte que la réanimation de ses souvenirs et le regret du bonheur perdu soulèvent en elle un orage de la sensibilité.

> Chaque mot m'effrayait, me remplissait d'alarmes; Je versais, en lisant, un déluge de larmes ... (Feutry, 11.123)

Tous nos auteurs font ressortir cette fonction propre à l'instrument épistolaire: discours autorisé à exprimer sans détours l'exhibition amoureuse, il détermine par là un choc émotionnel qui fait jouer le réflexe de réponse. Il est donc légitime qu'Héloïse écrive à son tour à Abélard, et qu'elle lui renvoie en écho certaines évocations de leurs amours passées. Mais la puissance de son désir

et l'exaltation de ses sentiments l'entraînent bien au-delà du propos de son époux, et confèrent à son texte cette autonomie qu'enregistrent Pope et ses imitateurs lorsqu'ils jugent inutile de rendre ensuite la parole à Abélard.

De plusieurs endroits de la lettre d'Héloïse émane l'impression d'une douloureuse volupté attachée aux rites de l'échange épistolaire passionné. C'est avec attention, quoique sans s'y attarder, que nos auteurs montrent sous la plume de l'épistolière le fonctionnement de cet échange, et analysent ses effets sentimentaux.

[9] voir ***Lettres portugaises*** *i, éd.* Deloffre-Rougeot p.4z.

Voici en quels termes Gazon d'Ourxigné révèle l'inquiétude et l'impatience anciennes d'Héloïse:

> Tu dois te rappeler quels étaient mes tourments Quand il fallait sans toi passer quelques moments ... Fuyant tous les regards, jusques à ton retour,
> je veillais pour t'écrire et la nuit et le jour ... Et je ne jouissais d'un instant de repos
> Que lorsque ta réponse adoucissait mes maux. (Il-1[8]4)

De telles formules rappelant l'activité épistolaire passée, ou d'autres qui évoquent en contraste l'amertume du silence actuel, ou envisagent une reprise future de l'échange, projettent leur contenu sur la lettre qu'Héloïse est en train de rédiger, établissant ici encore une mise en abyme de l'écriture épistolaire, qui en lie la pratique à une thématique où s'opposent joie et souffrance.

Les larmes sont bien entendu associées tant à la composition qu'à la réception de la lettre. Elles ne sont pas un simple signe de tristesse, mais leur apparition indique que l'être est intimement atteint dans sa sensibilité par la vivacité et le naturel du ton épistolaire. Ce discours par sa force de suggestion perturbe brutalement l'affectivité. Bussy le note ainsi: `Le récit que vous faites de tout cela à votre ami est si vif et si naturellement écrit, que j'ai failli à étouffer de douleur en le lisant; et j'aurais eu le plaisir de vous renvoyer cotre lettre effacée par mes larmes, . . .' (L8o). Comme on le voit, une fonction supplémentaire des larmes consiste à effacer les caractères tracés sur le papier. Ainsi l'écriture et la lecture confirment leur rôle de créatrices d'illusion, puisque la trace matérielle du message est appelée à disparaître, une fois produit l'effet émotionnel où s'allient en un oxymoron rhétorique le plaisir et la douleur. Je cite encore Colardeau (rédaction de la lettre):

> Abélard! cher Amant! mais quelle est ma faiblesse? Quel nom dans ma retraite osé-je prononcer?

Ma main l'écrit ... hé bien mes pleurs vont l'effacer. (ILôO)

 ou Saurin (réception):

> Cher et fatal Amant, cette Lettre est de toi ...
>
> Mes larmes l'ont déjà presque toute effacée. (IL2I7)

Le baiser remplit une fonction émotive analogue à celle des larmes. Abélard aussi bien qu'Héloïse posent avec enivrement leur lèvres sur le nom aimé, suivant évidemment une bien ancienne convention romanesque. Egalement conventionnelle est la circonstance suivante dont Bussy est l'inventeur: `En prononçant mes voeux [écrit Héloïse,] j'avais sur moi un billet de vous, par lequel vous me juriez que vous seriez toujours à moi: ainsi j'ai offert votre coeur à Dieu avec le mien, et je lui ai juré de mourir plutôt que de ne vous pas aimer' (Lgo-gI). Il y a plus d'intérêt dans le parallèle dressé entre un portrait et une lettre. Ce parallèle, qui figure dans le texte original sous la forme d'une citation des *Lettres à Lucilius* de Sénèque, est adapté par Bussy puis développé par Beauchamps en une vingtaine de vers. Comme la lettre, le portrait est un remède à l'absence; comme elle il favorise une douce illusion et entretient la chaleur du sentiment. Mais la lettre est supérieure parce qu'étant porteuse d'un message elle est une véritable interprète du coeur et reflète la réalité vécue de la passion, alors qu'en présence de son modèle le `fantôme' du portrait

> N'est plus qu'un peu de toile et qu'un peu de couleurs. (Beauchamps, LiGg)

Considérons la gravure de Massard d'après Eisen, illustrant les *Lettres d'une chanoinesse de Lisbonne* de Dorat, gravure que MM. Deloffre et Rougeot ont reproduite dans leur édition des *Lettres portugaises:* elle révèle un traitement exemplaire de ce thème associatif, puisque la chanoinesse, assise à son écritoire, tient d'une main le portrait de son amant et de l'autre la plume avec laquelle elle lui écrit, tandis qu'un divan placé derrière elle indique assez la chaleur de sa pensée. Le portrait, accessoire classique d'une intrigue amoureuse, joue dans le dialogue épistolaire un rôle fonctionnel de relais, comme l'indiquent par exemple les allusions des

Lettres portugaises, et les observations circonstanciées de la *Nouvelle Héloi'se (n.xx, xxü, xxiv, xxv).*

Substituts confidentiels d'une présence effective, les lettres qu'échangent les amants ne sont pas obligatoirement gouvernées par une stricte pudeur. C'est avec complaisance qu'on évoque les plaisirs de la réunion: un nouveau plaisir naît de cette évocation. Bussy fait dire à Abélard, sur un ton qui révèle un point de vue moralisant: `Je m'allume en vous parlant de mon amour' (I. ioo), et Cailleau: `Héloïse, Héloïse, la pensée seule de cette réunion rallume dans mon cœur cette flamme criminelle dont j'ai brûlé autrefois pour vous' (IL55). Mais Héloise est plus perspicace lorsque, en un mouvement repris par plusieurs de nos auteurs, elle observe que dans une lettre une amante

peut sans rougir

Y mettre tout le feu d'un amoureux désir. (Colardeau, ILô2)1O

La hardiesse du texte ne saurait donc encourir une condamnation au nom de la bienséance: il ne s'agit que de mots. Si l'on a le droit de rêver à la disparition des terribles obstacles qui séparent les amants, l'innocence du dialogue est en fin de compte affirmée par la douloureuse réalité de ces obstacles. La fiction épistolaire est ici notée avec une grande finesse: le charme des lettres réside dans leur pouvoir créateur d'illusion, mais la nature de l'illusion a d'autre part pour effet de rassurer, puisque les manifestations du sentiment ne peuvent que rester inoffensives. Telle est la démonstration d'Héloise, et l'on peut dire que sur ce point encore notre texte se commente lui-même.

Dans sa réplique, Abélard tente de détourner Héloïse de son projet épistolaire. Il reprend à cette fin un bon nombre des remarques de son épouse, quitte à en renverser les conclusions. Par exemple, que sa lettre à un ami soit tombée entre les mains d'Héloïse ne saurait, dit-il, être l'effet d'un hasard aveugle, mais

10 une formule analogue se trouve dans l'original de la *Lettre* ù un ami.

Bussy paraît l'avoir transposée et adaptée à une plume féminine (t.8a).

doit s'interpréter comme une volonté de Dieu, laquelle communique donc à cette aventure épistolaire une signification spirituelle. C'est une épreuve qui est proposée aux amants, dont il importe de sortir victorieux et de tirer tout le profit moral et mystique qu'elle est susceptible de fournir. Revues dans cette perspective, les illusions dont se nourrit l'échange épistolaire apparaissent non plus comme d'innocentes figures atténuant les douleurs de l'absence, mais plutôt comme de coupables représentations, génératrices d'inquiétude et de remords. Abélard évoque à son tour, et parfois crûment, les audacieuses pensées que réveille en lui la lettre d'Héloïse, mais dans la plupart des versions ce développement se termine sur le ton de la honte et du désespoir. C'est exceptionnellement qu'un Dorat conçoit, dans la première de ses deux épîtres d'Abélard, un texte voué seulement au regret, à la plainte, et à l'apologie de l'amour: dans la seconde de ces épîtres il rend au personnage sa physionomie traditionnelle.

Si donc dans sa lettre Abélard rappelle le passé c'est pour le condamner et le couvrir d'oubli; s'il y évoque l'avenir, ce sera le temps du silence, d'une paix intérieure difficilement conquise, bientôt de la mort. Son message se donne comme une communication ultime. A ce titre il représente une intéressante variante de la lettre d'adieu par laquelle s'exprime littérairement la séparation définitive

d'un couple d'amants. Cette problématique de la `fin malheureuse d'une passion', systématisée dans les *Héroüles* d'Ovide, anime les *Lettres portugaises* (qu'on n'omette pas les réponses apocryphes), affleure dans les lettres amoureuses de la présidente Ferrand, dans celles du marquis de Lassayll; elle fournit leur conclusion aux *Lettres persanes, aux Lettres de la Marquise de M**** de Crébillon; elle aboutira à la fin du siècle, sous la forme la plus sèchement cruelle qui se puisse imaginer, à la lettre de rupture dictée par Mme de Merteuil à Valmont dans le roman de Laclos. Dans toutes ces situations plus ou moins romanesques c'est l'indifférence de l'un des partenaires, son éloignement ou son

11 *Recueil de différentes choses (yz7, rééd. yçG).*

silence, qui mène à l'extinction du dialogue. La lettre d'Abélard s'écarte-t-elle du modèle général à cause de sa motivation d'ordre spirituel? Les auteurs se gardent bien de marquer trop nettement cette originalité. Voici comment Beauchamps fait parler Héloïse:

> Abélard t'abandonne, imite sa froideur.
>
> L'ingrat n'est point touché des larmes que tu verses ... Il te fuit. Il est sourd à tes gémissements. Faible Héloïse, ainsi sont faits tous les Amants;
>
> Leur coeur quitte sans peine un bonheur qu'ils possèdent, Et contre leurs dégoûts il n'est point de remède. (LiBi)

Ailleurs les soupirs de l'amant, ses hésitations, les mentions de la jalousie d'Héloïse, de ses attentes inquiètes dues au silence de son époux, l'invention d'une dernière lettre d'Héloïse dans laquelle elle s'accuse de perfidie et d'infidélité, ayant donné son coeur à un rival d'Abélard qui n'est autre que ... Dieu (anonyme, 1.138 sqq), le recours à des formules conventionnelles telles que `Ne m'écrivez plus. Voici la dernière lettre que vous aurez de moi' (Bussy, Lios), enfin l'emploi multiplié des `adieu' pathétiques, forment un ensemble de points de repère que le lecteur reconnaît avec satisfaction. Abélard et Héloïse s'inscrivent donc aisément dans la série, rendue familière par les romans, des amants séparées: la forme épistolaire a permis de fournir le discours passionné des adieux tout en suggérant didactiquement les aspects moraux de l'adieu et les principes de sa formulation.

Entre les amants séparés, la lettre est une arme, et leur duo est aussi un duel. Quel est le vainqueur? Question insoluble, puisque si Héloïse s'est résolue au silence, elle n'a pas pour autant désavoué sa passion. Nos auteurs ont le souci de rendre sensible dans leurs textes l'animation du débat et son incertitude fondamentale. On a vu que par l'action réciproque de l'écriture, les amants ont fait resurgir entre eux la volupté disparue. Mais quel est maintenant le sens de cette nouvelle volupté? Si le drame qui a mutilé Abélard s'interprète comme l'effet d'une jalousie tout humaine, si le cruel Fulbert est le seul responsable de cet acte aveugle, alors Héloise en

cherchant à réitérer le passé par le dialogue épistolaire exprime sa révolte contre un destin injuste et arbitraire. De là vient qu'elle affirme l'innocence de ce dialogue et l'autorise en particulier par le lien conjugal. Mais si c'est Dieu qui s'est servi de Fulbert pour punir la conduite luxurieuse de son serviteur Abélard, dès lors la volupté épistolaire apparaît comme une dangereuse tricherie. Dans cette perspective on peut voir Héloïse adapter avec quelque hypocrisie son argumentation, et ne réclamer des lettres de consolation qu'à défaut de lettres d'amour. Quant à Abélard, chez ceux de nos auteurs qui lui font écrire une réponse, c'est à la lettre de direction spirituelle que s'apparentent les derniers mouvements de son ultime message. L'amant passionné s'est alors transformé, non plus en un personnage de séducteur indifférent et lassé, mais en un homme d'Eglise autoritaire et convaincu de sa mission: deux versants d'interprétation d'une même thématique épistolaire.

On trouverait un autre exemple de ces ambiguïtés fonctionnelles dans l'évocation, par Pope et ses imitateurs, du paysage sinistre qui entoure le couvent du Paraclet, et de l'affreuse solitude de l'abbesse. Cet encadrement habile est destiné à faire saisir le caractère désespéré de l'appel

épistolaire, qu'on trouvera d'autant plus pathétique qu'il est voué à l'échec. Ch. Charrier croit pouvoir souligner l'aspect déjà romantique de ces passages chez le poète anglais, mais constate que Colardeau dessine un paysage `moins sombre'[12]: c'est sans doute que le lecteur fran~ais n'accorde quant à lui qu'un intérêt restreint à un tel pittoresque de la nature sauvage, car l'esquisse lui paraît plus lisible que le tableau.

Il reste à examiner, avant de conclure, si l'engouement du xvitre siècle pour l'histoire d'Abélard et Héloïse ne serait pas lié à ses aspects proprement `philosophiques'. Ceux-ci ne sont pas négligeables, à commencer par le conflit qui oppose, chez les deux personnages et surtout chez Héloïse, les injonctions du coeur et les contraintes socio-religieuses. Le monde conventuel est dépeint

[12] PP·444-457 et 460.

par un Colardeau en des traits qui, pour ne pas coïncider précisément avec la critique de Diderot dans *La Religieuse,* n'en équivalent pas moins à une condamnation. S'adressant à ses soeurs du Paraclet,

Sous ces portiques saints colombes gémissantes, vous, dit Héloïse,
Vous qui ne connaissez que ces faibles vertus Que la religion donne ... et que je n'ai plus; Vous qui dans les langueurs d'un esprit monastique, Ignorez de l'amour l'empire tyrannique;
Vous enfin, qui n'ayant que Dieu seul pour amant, Aimez par habitude, et non par sentiment:
Que vos caeurs sont heureux, puisqu'ils sont insensibles! (IL92)

Ce passage, Chateaubriand dans le *Génie du christianisme* (Seconde Partie, iii, v) en critique longuement la `teinte philosophique' après avoir constaté que l'original ne s'en trouve point chez Pope. En effet s'il faut admettre que nos auteurs dépeignent en Héloïse un conflit de la nature et de la grâce, sans aucun doute ils sacrifient littérairement celle-ci à celle-là. Il s'ensuit que pour la quasi-totalité des lecteurs du xvIIIe siècle Héloïse prend place parmi les victimes d'un obscurantisme socio-religieux. A quoi s'ajoute qu'elle représente après tant d'autres héroïnes de roman un exemplaire malheureusement typique de la condition féminine telle que la déplorent les philosophes, en démontrant par l'obéissance de sa conduite l'impossibilité où elle se trouve d'accéder à toute autre liberté que celle du coeur.

D'autre part on relève naturellement dans chaque version de l'histoire des allusions à l'état auquel Abélard a été réduit par sa Inutilation. Parfois audacieux dans leurs termes, Abélard aussi bien qu'Héloise évoquent non pas tant le méfait lui-même de Fulbert que ses conséquences physiologiques, s'interrogeant en particulier sur ce qu'il reste à Abélard de sensibilité, sur les représentations que continuent de lui offrir ses souvenirs ou son

CLI/Zf
4oI

imagination, sur la sorte de plaisir qu'Héloïse pourrait encore trouver auprès de lui:

Couvre-moi de baisers ... je rêverai le reste.

(Colardeau, 1.88, d'après Pope)

On sait quelle place Montesquieu a donnée aux eunuques dans ses *Lettres persanes,* et combien les problèmes de la reproduction humaine sont fréquemment abordés par la pensée scientifique au milieu du siècle[3]. Aussi faut-il admettre qu'à propos d'Abélard les auteurs se sont complu à flatter une certaine curiosité du public à l'égard d'un être qu'ils qualifieraient volontiers de monstre plutôt que d'homme.

Cela dit, reconnaissons que ces aspects idéologiques sont traités fort superficiellement. Au reste ils ne sauraient préserver l'aventure d'Héloïse et Abélard du mépris croissant que manifestent les milieux philosophiques à l'égard de la forme littéraire particulièrement conventionnelle de l'épître héroïque. La *Correspondance littéraire,* par exemple, commente la

version de Colardeau (Tourneux, üi.SoB), mais non par la suite celle de ses rivaux et imitateurs, les confondant dans la masse agaçante de ces productions insipides qui, dit Grimm, ne peuvent plus guère intéresser que les bibliophiles et collectionneurs de vignettesl[4]. D'ailleurs aux témoignages d'un Voltaire et d'un Diderot eux-mêmes (Charrier, p.473), on peut comprendre que ces ouvrages visent moins à solliciter la réflexion du lecteur qu'à ébranler son émotivité. Il s'agit donc bien d'une infra-littérature, c'est-à-dire d'une production qui, prétendant à une large diffusion plutôt qu'aux éloges des critiques attitrés de l'intelligentsia, épouse docilement les schémas dont l'efficacité s'est longuement vérifiée. Ch. Charrier estime que la vogue fut de caractère aristocratique, et en voit une preuve dans le soin ou même le luxe avec lequel les éditions séparées des héroïdes ont été établies (p.473). Toutefois elle constate que les recueils collec

13 voir aussi dans *l'Encyclopédie* les articles `castration' (t75t) et `eunuque' (t7s6). *Corr. litt.* témoin du goût pour la forme épistolaire', à paraître dans La `*Correspondance littéraire' de Grimm*

14 voir ma communication sur `La (colloque de Sarrebruck).

tifs seront l'objet de nombreuses contre-façons peu soignées et moins coûteuses (p.48r): cela me paraît démontrer l'existence d'un large public, dans lequel la couche bourgeoise est certainement impliquée.

La forme épistolaire prolifère au xvme siècle sous des influences convergentes: le développement propre du genre romanesque, soumis à diverses contraintes techniques et morales que confirme quelque temps, comme on sait, une proscription officielle; les normes en usage dans la présentation et le lancement en librairie de toutes les contributions au mouvement des idées; un intérêt nouveau pour l'individuel et le spécifique; enfin l'extension rapide des relations sociales. Cet emploi généralisé du mode d'expression épistolaire entraîne l'apparition d'ouvrages de peu de valeur, fabriqués de manière à profiter de la mode. Ils constituent une `littérature de bas étage' (`Trivial-literatur'), qui n'offre à son public rien d'autre qu'une structure éprouvée mettant en valeur des poncifs psychologiques et moraux. Or avec le genre épistolaire le lecteur se sent particulièrement familier, puisqu'il s'agit d'une technique où chacun s'est exercé et par laquelle chacun a pu découvrir sous une forme embryonnaire les affres d'une création littéraire personnelle. Au xvlle siècle déjà nombre de recueils de lettres avaient prétendu livrer à la fois une méthode et des exemples. Comme les *Lettres portugaises* ont été multipliées par l'imitation, les lettres d'Iiéloïse et d'Abélard, qui leur seront souvent jointes sous la même couverture à partir de iGqq, devaient connaître elles aussi ce traitement paraphrastique.

En effet le renouvellement de la situation réciproque des deux personnages, tant par la disgrâce physique d'Abélard que par l'autorité qui lui est donnée en face d'Héloise et enfin par la présence d'une volonté divine, ne modifie pas assez le schéma fondamental de cette histoire pour l'empêcher de prendre facilement sa place sur cet `Erwartungshorizont' du lecteur dont parle Jauss. La souffrance des amants liée à leur bonheur éphémère, culminant dans les plaintes qui vont précéder leur inévitable séparation, forme une donnée simple, aux éléments fortement

contrastés, qui se prête à une intéressante schématisation didactique. La lettre elle-même va montrer les pouvoirs de la lettre. Elle enseignera que l'objet épistolaire est un fétiche à l'action

magique, que le texte épistolaire signifie à la fois une absence et l'annulation d'une absence, et donne ainsi réalité à des simulacres, que l'acte épistolaire crée des responsabilités morales.

La correspondance d'Héloise et Abélard fonctionne donc en quelque sorte comme une grammaire du duo épistolaire: par là ce texte se prête à toutes les répétitions et les refontes qui sont de règle dans la production des manuels scolaires, et se justifient par le renouvellement des générations d'utilisateurs. Les aspects structuraux, didactiques, thématiques et fonctionnels s'amalgament en une imagerie épistolaire, confuse mais expressive, qui explique la `réception' et le succès de l'ouvrage. Les effusions de l'autre Héloise, je veux dire celle de J.-J. Rousseau, et l'accueil qui fut réservé à ces autres *Lettres de deux amants ...* , montrent d'ailleurs quelles puissantes ressources littéraires conserve, à travers la multiplication indéfinie des variations vulgarisées, le modèle élémentaire du duo d'amour épistolaire.

404

Chapitre 34.

LA LETTRE AUXVIIIE SIÈCLE ET SES AVATARS

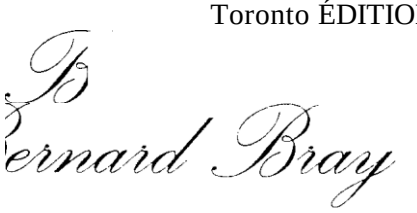
Actes du Colloque international tenu au Collège universitaire Glendon Université York Toronto (Ontario) Canada 29 avril - jet mai 1993

ée

Textes réunis et présentés par GEORGES BÉRUBÉ et MARIE-FRANCE SILVER

1flfF

Toronto ÉDITIONS DU GRFF Collection Dont actes n° 14 1996



Université de la Sarre

~P >2~C'O(G ~Ti C CLG~L~ . COWjP~fy72Ct'CLl2GP•~/

PJ8~1P ~G~fihv PG le~ tGlhP CY>° .-~GQJZ~



'AURAIS PRÉFÉRÉ, POUR L'EUPHONIE, pouvoir écrire : *l'aigle et le hibou,* mais l'ordre hiérarchique n'est pas le même chez les oiseaux et chez les écrivains, et puisque le hibou est ici Voltaire, on comprendra

qu'il précède l'aigle. S'adressant au prince de Ligne, c'est d'ailleurs d'abord à un cygne due le hibou Voltaire a comparé son correspondant:



Dans un vieux chêne, un vieux hibou Prétendait aux dons du génie ;
II fredonnait, dans son vieux trou, Quelques vieux airs sans harmonie : Un charmant cygne, au cou d'argent, Aux sons remplis de mélodie,
Se fit entendre au chat-huant Et le triste oiseau, sur-le-champ, Mourut, dit-on, de jalousie. Non, beau cygne, etc.

Jeroom Vercruysse, qui a consacré quelques pages à ces vers

dans les *Mélanges Pomeau l,* aurait pu remarquer qu'il est maladroit de
médiocres

l.]eroom Vercruysse, a L'atelier poétique de Voltaire : vers pour le prince de Ligne (1776) >, dans Christiane Mervau.i et Sylvain Menant (s. la dit. de), Le Siècle de *Voltaire : hommage d René Pomeau* (Oxford, The Voltaire Foundation, 1987), t. ll, p. 927-931 (avec reproduction du manuscrit).

féliciter quelqu'un, et même en l'occurrence un homme encore jeune, de son chant du cygne. Dans une lettre a peu près contemporaine, Voltaire remplace donc le cygne au cou d'argent (l'argent figure au blason des Ligne) par un « bel aigle », un « charmant » aigle autrichien, auquel il propose d'établir une « jolie volière » à Bruxelles *I.* Ligne a fort à faire, dans sa réponse, pour retourner les compliments dans la meilleure tradition du rituel épistolaire : le hibou est le symbole de la sagesse, explique-t-il, et si lui-même est un aigle, c'est seulement parce qu'il a fixé le soleil, le soleil du génie voltairien ~ ! Curieuse métaphore, que Ligne réutilisera sans vergogne, en 1790, dans une lettre à l'impératrice Catherine II [3]. Quant à la volière suggérée par Voltaire, il ne la voit remplie, en cette triste époque, que de perroquets, de geais et de corbeaux.

C'est sans doute un peu moins de trente lettres que les deux hommes ont échangées, entre 1763 et 1778. Cinq ou six sont perdues. A quelques reprises David-Louis Constant d'Hermenches a été chargé de transmettre des messages, oraux ou écrits. Enfin, deux lettres à Voltaire, publiées par Ligne lui-même dans son *Nouveau Recueil* de 1812, sont fort suspectes : si elles ne sont pas entièrement fictives, au moins y décèle-t-on des ajouts et des remaniements, prouvés par d'évidents anachronismes *4.*

Le point de départ de la correspondance a donc été la visite que fit à Ferney le prince de Ligne en 1763, visite qui se prolongea, fait exceptionnel, pendant huit jours : signe d'une sympathie immédiate, qu'attestent les formules de Voltaire et de Mme Denis dans leurs lettres de novembre et décembre 1763 [5]. Ce séjour, Ligne l'a évoqué avec beaucoup de verve dans

1. C'est évidemment dans l'édition « définitive >• de la Correspondance de Voltaire, établie par Theodore Besterman (1968-1977), qu'on trouve le texte le plus sûr de la correspondance échangée entre Voltaire et Ligne. Trois recueils récents d'cYUVres choisies du prince de Ligne rendent de bons services : Œuvres choisies, nouvelle anthologie *critique,* éd. établie par Basil Guy (Stanford *French* and ItaAan Studies [Saratogaj, n° 13, 1978, XLV!-281 p.) ; Mémoires, *Lettres* et Pensées, éd. dit. par Alexis Payne (Paris, Bourin, 1959, 730 p.) ; Lettres et Pensées : d'après l'écfrtion de madame de Staël, suivi de ***Fragtnenrs*** dc l'histoire de ma vie, éd. établie par Raymond Tmusson (s. 1., Tallandier, 1989, 387 p.). [ci : Best.D 20466 (13 déc. 1776).

2. Best.D 20522 (env. janv. 1777).

3. Éd. Trousson, p. 223 ; éd. Payne, p. 589 (aut. 1790).

-}. Voir Prince de Ligne, Nouveau Recueil de lettres, éd. critique du recueil publié à Weimar en 1812, avec un avant-propos et des notes par Henri Lebasteur (Paris, Champion, 1928), p. 11-25 (et n. Z, p. 1l), p. 58-69 (et n. 3, p. 58).

p. Best.D 11516 (de Voltaire et de Mme Denis) et 11p50 (de Mme Denis à Constant d'Hermenches).

des pages connues de **tous les voltairiens, et il semble en** avoir fait un second récit dans un conte satirique resté inédit, *Amabile :* le jeune héros, en qui on reconnaît l'auteur, rend visite à Tarivole, anagramme de Voltaire i.

Dans une communication intitulée « Ligne, Voltaire et Rousseau », Raymond Trousson, lors d'une séance de l'Académie de Bruxelles consacrée au souvenir du prince, a fort bien remarqué que la correspondance traduit vers sa fin la déception de Voltaire, qui avait cru pouvoir enrégimenter Ligne dans la confrérie philosophique, et qui dut bien se rendre compte que ce Grand d'Espagne de 1a première classe, ce chevalier de la Toison d'Or -, n'était guère attiré par la propagande anti-religieuse et par des idées susceptibles d'ébranler les cours européennes [3]. Et pourtant, quelque chose rapproche les deux hommes, que Jeroom Vercruysse dit « si semblables par plus d'un aspect 4 », quelque chose que la correspondance permet de saisir si l'on s'attache au plaisir qu'expriment les lettres, si l'on prend garde aux allusions littéraires qui en élargissent la portée, et si l'on n'oublie pas le relais exercé par Constant d'Hermenches. Sachons donc, tout d'abord, reconnaître le « style épistolaire » de Ligne, auquel Voltaire fut sensible, comme il l'avait été à la conversation du prince.

Le prince de Ligne aime écrire. Qu'il ait laissé trente-quatre volumes de Mélanges, sans compter un nombre non négligeable d'œuvres séparées [5], cela déjà est inattendu de la part d'un homme dont les occupations, dans les camps comme dans les palais, lui laissaient peu de loisirs. Et il attachait du prix à la régularité du commerce épistolaire. C'est pour ne pas accabler Voltaire qu'il ne lui écrit, approximativement, qu'une fois par an, mais il réclame alors la réponse qui, estime-t-il, lui est due b. A Catherine II i1 se plaint également lorsque son impériale correspondante reste trop longtemps silencieuse 7. Quand lui parvient enfin le volume contenant les lettres

1. Voir Philip Mansel, *Le Charmeur de l'Europe, Charles Joseph de Ligne ((735-1814),* trad. de l'angl. par Françoise Adelstain (Paris, Stock, *1992, 322 p. ;* orig. *1992), p. 64.*

2. Voir les armoiries et les titres du prince, dans l'éd. Guy, p. xxxtv-XXxv.

3. Voir Raymond Trousson, « Ligne, Voltaire et Rousseau », *Bulletin de l'Académie royal< de langue* et *de littérature françaises,* Bruxelles, vol. XLI11, n"> *3-4, 1985, p. 192-217.*

4.]eroom Vercruysse, « L'atelier poétique de Voltaire... », p. *927.*

5. Voir les bibliographies de l'éd. Trousson, p. *385-387,* et de l'ouvrage de Philip Mansel, *Le Charmeur de l'Europe..., p. 317-323.*

6. Best.D *19006* (juin-juill. *1774).*

7. Lettre du *17* mars *1792 :* éd. Trousson, p. *230.*

échangées entre Catherine et Voltaire', Ligne le lit avec la plus grande attention, appréciant en particulier le naturel et l'« auguste bonhomie » du style de 1a souveraine. Il se divertit à cette lecture, où i1 trouve l'écho d'une « conversation » à laquelle il lui prend envie de se mêler Z. Plus tard, à l'adresse de la même destinataire, le prince imagine curieusement quel genre de lettres il aurait pu recevoir de quelques grands de ce monde. Après une moquerie sur Frédéric II, qui, dit-i1, l'« a recommandé trois fois à l'aide de Dieu et à sa sainte et digne garde comme s'il s'était mis dans le cas d'en faire les honneurs », i1 fait défiler Pierre le', Louis XIV, Henri IV, puis Alexandre, Charles XII, César, Alcibiade, enfin Condé, chacun d'eux défini en quelques mots dans l'originalité de son probable comportement épistolaire *3.*

Ligne, donc, aime envoyer et recevoir des lettres. Le même charme qui émanait de sa personnalité, charme unanimement attesté, fait également pour ses correspondants le **prix de ses lettres.** Il écrit, dit-il, « ce qui [lui] passe par la tête *4* ». On ne s'étonne pas qu'il n'aime ni Guez de Balzac ni Voiture *e,* et qu'il leur préfère « le charmant négligé de Mme de Sévigné *6* ». Dans la préface de l'anthologie qu'elle réunit en 1809 des *Lettres et Pensées* du prince, Mme

de Staël reconnaît fort bien la parenté qui chez lui relie le style écrit au style parlé. Elle ajoute :

II faut se représenter l'expression de sa belle physionomie, la gaîté caractéristique de ses contes, la simplicité avec laquelle il s'abandonne à la plaisanterie, pour aimer jusqu'aux négligences de sa manière d'écrire. Mais ceux qui ne sont pas sous le charme de sa présence analysent comme un auteur celui qu'il faut écouter en le lisant ; car les défauts même de son style sont une grâce dans sa conversation. Ce qui n'est pas toujours bien clair grammaticalement le devient par l'à-propos de la conversation, la finesse du regard, l'inflexion de la voix, tout ce qui donne enfin à l'art de parler mille fois plus de ressources et de charmes qu'à celui d'écrire *7.*

Belles formules, qui analysent clairement le rapport si souvent étudié

1. Le ***Recueil des lettres de M. de Voltaire et de l'Impératrice de Russie fut*** publié en 1785. 2. A Catherine II, lettre du 14 juill. 1790 : éd. Trousson, p. 219.
3. Lettre du 17 mars 1792 : éd. Trousson, p. 231. 4. À Catherine II, 1791 (?) : éd. Trousson, p. 222.
5. Henri Lebasteur, « Avant-propos » de son éd. du ***Nouveau Recueil de lettres, p.*** **VIII.**

6. Éd. Payne, p. 390. Voir aussi la lettre à Mme de Staël du le juill. 1809 (?), dans éd. Guy, p. 218.

7. Madame de Staël, « Préface de l'éditeur », dans éd. Trousson, p. 69-70.

entre l'art de la lettre et celui de la conversation, et où l'on devine l'écho de la « sorte de coup de foudre » qui frappa Ligne et Germaine de Staél, réunis à Vienne en 1808, où ils se consolèrent réciproquement de leurs disgrâces par leur commune « façon de penser noble et poétique 2 ».

En pensant au plaisir que dut ressentir Voltaire à la lecture des lettres du prince, je soulignerai un aspect de la personnalité de celui-ci et de son art de la conversation, qui ressort clairement de l'autoportrait dispersé dans les *Fragments de l'histoire de ma vie :* Ligne adore les jeux de mots [3] ; il aime rire et faire rire 4 ; trousseur d'épigrammes et de chansons, ayant toujours à l'esprit quelque citation à produire avec à-propos, coutumier de farces qui souvent indisposèrent jusqu'à ses amis, il est d'un tempérament médisant et c'est même là le principal péché dont il s'accuse. Un de ses talents de société est de « contrefaire ». Il dresse dans ses mémoires l'incroyable liste des originaux (plus de soixante!) qu'« on [lui] demande de contrefaire » et qu'il sait bien saisir [5]. Cette spécialité de salon, si l'on ose dire, apparaît dans les *Contes immoraux,* où le prince fait dire au personnage le représentant, qui cherche à séduire une jeune femme :

Nous parlâmes de Spa ; je médis de tout le monde ; je lui contrefis quelques originaux ; elle en rit et me dit que c'était mal. - C'est seulement pour vous faire voir que rien ne m'échappe [6].

En revanche, ne comptent guère ici les licences et irrégularités formelles qui caractérisent aussi le style du prince, et qu'un commentateur d'aujourd'hui reconnaît comme appartenant à « la langue [...] d'un courtisan cultivé qui a passé par bien des camps et des pays, et dont la grammaire présente [...] des tournures empruntées à des langues étrangères 7 » : aux yeux de Voltaire, ce ne pouvait être là des défauts.

1. Les actes du colloque de Wolfenbüttel de 1991 (s. la dir. de Bernard Bray et Christof Strosetzki) sur w Art de la lettre; art de la conversation à l'époque classique en France » sont sous presse aux éditions Klincksieck (Paris).

2. Raymond Trousson, introd. de son éd., p. 46-47.

3. Les *Fragments de l'histoire de ma vie* sont reproduits dans l'éd. Payne, p. 37-465. Voir p. 75, 87, 261, 288.

4. Ibid., p. 86 et 180.

5. Ibid., p. 228. Voir aussi p. 417.

6. Prince de Ligne, *Contes immcraux* (Paris, Plon, 1953), p. 62.

7. Basil Guy, <• Pour une édition de la correspondance du prince de Ligne ,, *Nouvelles* Anna(<s Prince *de Ligne* (Bruxelles, Havez), t. IV, 1989, p. 73-89, ici p. 74.

J"

La lettre au xvlt1' *siècle et ses avatars* -

tVtais puisque j'ai parlé tout à l'heure de deux lettres à Voltaire qu'il faut considérer comme suspectes, il reste sur ce point à dire quelques mots de ce qu'on pourrait appeler la « fantaisie épistolaire » de Ligne. Cet écrivain ignore entièrement les scrupules qui nous font aujourd'hui rechercher la rigoureuse authenticité textuelle d'une lettre. Or, sait que les *Lettres* écrites de Crimée à la marquise de Coigny, récemment présentées de nouveau par Jean-Pierre Guicciardi t, ont été « largement remaniées » entre leur première rédaction, sans doute en 1787 au moment de l'expédition, et leur publication originale en 1801 2. Les comptes rendus de l'édition Guicciardi, tel celui de Roland Mortier, mettent l'accent sur la littérarité de ce texte, qui n'est « spontané qu'en apparence [3] », et peut-être n'empmnte la forme épistolaire que par référence aux *Pontiques* d'Ovide 4. Ligne proclame lui-même son indifférence en ces matières, dans la préface de son *Nouveau Recueil de lettres* de 1812 (c'est 1e recueil où parurent les deux lettres à Voltaire qui nous préoccupent) :

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne sais jamais ce que j'écris, que je n'ai pas relu ces copies [...] ; du reste je les crois exactes, et me moquerai des fautes et des mots oubliés, s'il y en a [5].

S'apprêtant à introduire dans sa publication ses lettres à Mme de Staël, il prévient celle-ci :

Je vous écris des lettres que vous ne recevrez pas, ou bien j'efface ce que j'ai écrit. [...] J'ôte tout ce qui pourrait nous compromettre et j'y remets des choses que j'ai dites ou point dites peut-être dans les originaux ou originales. Vous en verrez que la poste, sûrement, a empêché de vous parvenir [6].

Trois ans auparavant, dans le même esprit, il avait proposé à Mme de Staël qui préparait son anthologie :

I. Prince de Ligne, Lettres à la marquise de Coigny (éd. Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, 1986, 128 p.).

2. Roland Mortier, compte rendu de l'éd. citée, Revue d'histoire littéraire de la France, juill.-août 1988, p. 776-777. Voir aussi Jean-Pierre Guicciardi, préf. à son éd. des Lettres à lu marquise d<' Coigny, p. 7-30.

3. (d., ibid., p. 776. Voir aussi Basil Guy, « Pour une édition... », p. 85.

4. Voir Hans-Joachim Lope, <, Sur les traces d'Ovide. Présence de l'Antiyuité dans les Lettres de Crimée », Nouvelles Annales Prince de Ligne (Bruxelles, Hayezz), t. Il, 1987, p. 175-193.

5. « Préface (1812), Lettre aux lecteurs, s'il s'en trouve •>, dans éd. Payne, p. 607-610, ici p. 608.

6. Lettre à Mme Lie Sraël, 8 juill. 1811, dans éd. Payne, p. 619.

Je ne sais s'il faut recommencer mes lettres à joseph [I ou changer beaucoup, car je me suis tué pour rencontrer l'approbation de mon aimable divinité. J'ai marqué ici avec du crayon ce que vous avez envie de passer [1].

Il suggère même de forger de toutes pièces une lettre à Catherine II où prendrait place un éloge de Necker - qu'il avait en réalité durement critiqué - pour plaire à 1a baronne, sourcilleuse sur 1e chapitre de son père [2].

On ne s'étonne pas, dans ces conditions, que le plaidoyer de Basil Guy « Pour une édition de la correspondance du prince de Ligne » se termine sur l'évocation de problèmes « graves », inhabituels à côté des difficultés coutumières relatives à l'écriture ou au classement : ces problèmes concernent précisément la part de l'invention et des remaniements -'. Les deux lettres à Voltaire de 1772 et 1775, surprenantes déjà par leur longueur anormale, par leur lourdeur didactique, me font un peu penser à quelque dialogue des morts, en ceci au moins que le destinataire n'est plus là pour riposter et refuser cette silhouette estompée, cette figure modérée et bienpensante que lui attribue le prince, sûr qu'est celui-ci maintenant de ne pas être contredit, et beaucoup plus attentif à ses lecteurs réels de 1812 qu'à son lecteur virtuel de 1772 ou 1775.

On peut répartir la correspondance entre les deux hommes en trois périodes de durée inégale, allant approximativement de 1763 à 1765, de 1766 à 1775, et de 1776 à 1778. En 1766 disparaît Claude-Lamoral II, le père de notre écrivain, qui dès lors, maître du domaine de Beloeil, héritier du nom et des titres, seul responsable de sa carrière, se trouve plus libre et se permet davantage d'audace dans son dialogue avec le philosophe de Ferney. Dans les années précédentes, ce dialogue s'était cantonné dans des formules relativement banales sur le théâtre. En 1763, lors de sa visite, le jeune homme, âgé de 28 ans, avait été associé par l'oncle et la nièce à l'intense vie théâtrale de Femey. Aussi Mme Denis, répondant au nom des deux personnes dont il a « gagné les cceurs » à la lettre de remerciement

1. Lettre de mars 1808, citée par Raymond Trousson dans l'introd. de son éd., p. 50.

.'. Raymond Trousson, introd. de son éd., p. 47-48, 50. Voir aussi Basil Guy, « Pour une z1tion.. ••, p. 85-86.

3. Basil (~uy, <• Pour une édirion... ••, p. 84-86.

(perdue) du jeune prince, le recrute-t-elle comme comédien, lui proposet-elle de choisir lui-même pièce et rôle, et d'apprendre le rôle en question avant de revenir séjourner à Ferney [1] ! Inquiète de ne pas obtenir de réponse, Mme Denis fait passer par Constant d'Hermenches un discret rappel'-. De Ligne enfin, la première lettre à Voltaire que nous ayons conservée, expédiée de Bruxelles, traite surtout de théâtre. Arguant de ses faibles talents d'acteur (il se voit plutôt en spectateur), 1e jeune homme parvient à décliner la proposition de Mme Denis, puis il fait l'éloge de *Tancrède,* qu'il a vu représenter à Bruxelles dans d'excellentes conditions 3. Déjà dans ce message apparaît l'idolâtrie que le brillant aristocrate ne cessera de manifester envers le philosophe, qui lui répond toujours en termes de respectueux

attachement. Ligne a « baisé vingt fois » ce que Voltaire lui a écrit. I1 ne parle de lui qu'avec transport. Il est fier de la « faveur » qu'il a reçue. Car, dans l'abondante activité épistolaire qui s'exerce au départ de la boutique de Ferney, i1 voit surtout la volonté d'« éclairer » et de « consoler » l'humanité. Cette perspective morale de l'action voltairienne que nous pourrions juger réductrice, restera constamment présente dans la pensée du prince. Nous restons au théâtre dans les deux lettres suivantes de Voltaire 4. La maladie, 1a vieillesse, ses yeux affaiblis condamnent le patriarche, s'il voulait encore monter sur la scène, à ne plus jouer d'autre rôle que celui de Tirésias. En mars 1765, il déclare même avoir « abattu [s)on petit théâtre ». Il se consacrera dorénavant à la mise en valeur du domaine : il cultive 1a terre et marie des filles.

Après la mort du père du prince, 1e thème un peu futile du théâtre passe au second plan. Le châtelain de Beloeil va prendre modèle sur la « charmante république » de Ferney : lui aussi soulagera les pauvres, consolera les malheureux, et surtout mariera des filles [5] ! C'est à partir de là que Voltaire, s'appuyant sur les flatteuses formules de vénération de Ligne, s'imaginera qu'il pourrait trouver en lui un nouveau disciple, au statut social prestigieux, et qui répandrait, de Bruxelles à Vienne, les ferments de la pensée éclairée. À petits pas prudents, ne se dévoilant qu'à demi, il propose d'envoyer au prince ses récentes productions philosophiques. La première dont il est question est *l'Avis au public sur les parricides imputés*

1. Best.D 11516 (26 nov. 1763). Z. Best.D 11550 (IZ déc. *1763). 3. Best.D 11596 (30* déc. *1763).*
4. Best.D 11712 (18 févr. 1764) et 12458 (14 mars 1765). 5. Best.D 13333 (l-juin *1766).*

aux Calas et aux Sirven, dont bien entendu le titre n'apparaît pas dans la lettre. Puis une allusion à l'évolution favorable de l'Italie se trouve illustrée d'un vers de Racine emprunté à Mithriciate [1].

Dans ses réponses de 1767 (trois lettres), Ligne fait certes allusion aux paquets envoyés par l'officine de Femey, et en témoigne sa reconnaissance, mais à son regret diverses circonstances font qu'il n'a pas encore pu les ouvrir 2. Ainsi est esquivé d'emblée le dialogue proprement philosophique, auquel se substitue un jeu épistolaire plus plaisant, mais plus superficiel. Au vers de Mithridate, Ligne s'amuse à répliquer par un vers d'clthalie à peine modifié :

Soumis avec respect à ta volonté sainte,

puis, lorsque Voltaire lui signale avec d'infinies précautions toute une série de ses ouvrages récents, et lui suggère de se les procurer chez Marc-Michel Rey, comme il a déguisé son écriture (c'est la main de Wagnière), sa signature (la lettre est signée vA1,RETO1) et son identité (il semble que ce soit un banquier qui écrit [3]), Ligne est ravi de ce jeu, qu'il reprend avec habileté, faisant l'éloge de ce banquier qui

fait son commerce avec un désintéressement, une noblesse, une générosité !... ~...] Ah ! Monsieur, l'honnête homme! Les beaux traits que je sais de lui 4 !

Ces lettres sont écrites de Londres. Dans 1a dernière, d'octobre 1767, Ligne se livre à un véritable pastiche de l'ironie voltairienne. La métaphore du banquier, encore une fois utilisée, lui permet d'esquisser une agréable satire des moeurs anglaises. Mais comme nous sommes loin des Lettres philosophiques ! Le tableau de Londres est sinistre. Le pays « où l'on parle tant de liberté » est léger en affaires, livré a la corruption, inconséquent dans ses moeurs. Caractéristique de la correspondance que nous étudions est le fait que dans La Guerre civile de Genève, poème héroïcomique de Voltaire particulièrement méchant envers l'hypocrisie et l'avarice genevoises en général et envers Jean-Jacques Rousseau en particulier, Ligne - il est

vrai qu'il a lu trois chants seulement sur les cinq - ne relève presque rien d'autre qu'une allusion anodine à Milord Abingdon,

1. Best.D 13437 (22juill. 1766).

2. Best.D 14250 (30 [juin 1767j), 14326, (le-août 1767), 14488 ([?oct. 17671). 3. Best.D 14255 (17 juill. 1767).
4. Best.D 14326 (1- août 1767).

Lin Anglais de Genève « Qui voyageait tout excédé d'ennui [1] » et trouve moyen de glisser un compliment assez fade en ajoutant :

Je m'intéresse a *la* petite république [de Genève] si elle sent le bonheur d'être voisine de Ferney '-.

Voici un autre témoignage de ce qu'on pourrait appeler la « lecture réductrice » de Ligne. C'est à propos de l'amusant traité de Voltaire Les Colimaçons Élu R. P. *Escarbotier*. Partant de l'expérience de laboratoire, menée aussi scientifiquement que possible, qui consiste à couper la tête, avec quelques varinntes anatomiques, à des escargots et à des limaces, puis à observer dans quelles conditions et en combien de temps ces têtes repoussent parfois, Voltaire se livre dans ces lettres - censées adressées par le père Escarbotier, capucin, au père Élie, carme chaussé, docteur en théologie - à une réflexion poussée sur l'origine et les manifestations de la vie, qui le conduit évidemment à des conclusions rationnelles excluant toute intervention surnaturelle en la matière. Au début de son texte Voltaire place un plaisant développement sur les amours des escargots. On pourrait presque se demander si Ligne a lu plus loin que ces premières pages ! Voici en effet ce qu'écrit le capucin au carme :

Vous savez, mon Rév. Père, dans quel court espace de temps s'évanouit notre jouissance. Un moment la voit naître et mourir. Cela passe comme un éclair, et ne revient pas si souvent qu'on le dit, même chez les carmes. Les colimaçons se pâment trois, quatre heures entières. C'est peu par rapport à l'éternité ; mais c'est beaucoup par rapport à vous et moi [3].

Ligne, qui a donc reçu ce livre, s'empare aussitôt du thème.

Je n'ai pas l'honneur d'être un colimaçon, Monsieur ; je n'en ai pas le plaisir non plus ; et c'est ce qui me fâche. Si j'y ressemble un peu, ce n'est point en beau et je le dois à tant d'Oola et d'Olyba qu'il y a dans le monde et qui ont suivi le texte du prophète 4.

Oola et Olyba sont, dans le livre *d'É;échiel*, deux femmes qui se donnent à tous tes hommes. Prodiguant lors de son séjour à Ferney de telles « petites

1. La Guerre civile *de* Genève, ou fes amours *de* Robert Covellc, poème héroiqm *avec des* notes instructives, dans **(EuvTes** complètes, éd. Lie Kehl, t. X(Il, p. 325.
l. Best.D 14488 (oct. 1767).

3. Les Colimaçons du R. P. Escarboticr, dans (Ewres complètes, éd. de Kehl, t. XXX(, p. 476.
4. Best.D 15328 (20 nov. 1768).

bêtises », Ligne avait remarqué, à raison sans doute, que Voltaire ~< aimait a en entendre i », mais on conviendra que les « petites bêtises » ne sauraient tenir lieu de la moindre ébauche de dialogue philosophique. Quoi qu'il en soit, Voltaire se plaît à ces échanges, et multiplie les marques de satisfaction : «)e suis enchanté de votre lettre [...]. Certaines plaisanteries sont

bonnes à quelque chose =. » Et l'année suivante : « Vous égayez [ma vieillesse] par votre très aimable lettre [3]. »

Ainsi la c,>rrespondance ne saurait être considérée seulement comme le véhicule relativement discret de la propagande idéologique, elle est aussi, et même entre esprits de qualité, lieu de complicité rieuse, d'allusions et de sous-entendus. Voltaire se fait une raison lorsque son correspondant se Jérube à ses invites, ou détourne la pointe de ses traits, et il prend encore plaisir aux figures de cette escrime joyeusement conduite.

C'est pour cela que les lettres de Ligne de 1772 et 1775, dont j'ai déjà por1é, détonnent dans ce contexte. C'est l'annotation d'Henri Lebasteur et Fernand Caussy à l'édition critique du Nouveau Recueil de 1812 qui a pour 1a première fois élevé des doutes sur leur authenticité. Dans son avantpropos, parlant du recueil tout entier, Lebasteur écrit : « Ce ne sont donc pas ici de vraies lettres `+. » Caussy pour sa part estimait « truquée » la lettre à Voltaire de 1775, les disait toutes « remaniées pour la publication », et même un grand nombre d'entre elles « fictives > ». Besterman n'accepte pas 1a seconde dans ses éditions, mais il publie la première, sous la date d'août-septembre 1772, en mentionnant que le texte a certainement été retouché, puisque quelques allusions ne peuvent être datées que d'années ultérieures (,. Pourquoi cette mansuétude à l'égard d'une lettre si évidemment suspecte ? Sans aucun doute parce que, se fiant à une remarque de

l. Prince de Ligne, « Mon séjour chez M. de Voltaire », dans éd. Payne, p. 753-758, ici p. 755.

2. Be~r.D 15348 (3 déc. 1768). 3. Best.D 15628 (5 mai 1769).

4. Henri Lebasteur, av.-propos de son éd. du Nouveau Recueil de lettres, p. vi.

5. Nouieau Recueil de lettres, éd. citée, p. 12, n. 2, et p. 58, n. 3. Fernand Caussy avait J•ublié dans la Revue de Paris du 15 avril 1907, p. 729-740, sept ~, Lettres à Voltaire •• du prince de Ligne, restées jusqu'alors inédites. Henri Lebasteur le consulta lorsqu'a son tour, en 1918, il publia l'éd. critique du Nouveau Recueil da lettres du feld-maréchal prince le Ligne, en réponse ù celles qu'on lui a écrites, que le prince avait confié en 18iZ aux presses du ,• Bureau d'Industrie » de Weimar. Dans l'annotation relative aux lettres qui nous intéressent ici, Lebasteur se réfere aux jugements de Fernand Caussy.

6. Best.D 17895.

Fernand Caussy, il estime une « réponse » la lettre de Voltaire du 29 septembre 1772. Et pourquoi une réponse? Parce que Ligne a écrit, au milieu de sa lourde argumentation : « J$_e$ vous ai fait reconnaître un des Pères de l'Église, seulement un peu plus gai que vos camarades. » Et plus loin : « Les prophètes étaient poètes », affirme-t-il, et de comparer Voltaire, de façon fort confuse, à Jérémie, Ézéchiel et Isaïe, puis à Bossuet, Fénelon et Fléchier, qui étaient poètes, enfin à Horace, Ovide et Virgile, qui « n'ont jamais écrit contre leurs dieux ». La « réponse » de Voltaire serait :

Puis donc que vous me faites apercevoir que je suis prophète, je vous prédis que vous serez ce que vous êtes déjà, un des plus aimables hommes de l'Europe et un des plus respectables [1].

Phrase que Raymond Trousson, dans la communication que j'ai déjà citée, qualifie de « pirouette », Voltaire selon lui ne trouvant aucun moyen de se tirer du « piège » que lui aurait tendu le prince Z. Il me semble qu'en prenant ainsi parti le critique se montre bien sévère à l'égard de Voltaire, ou plutôt bien indulgent à l'égard du prince de Ligne, qui ne courait aucun risque en publiant une telle « lettre » en 1812 [3]. M'appuyant quant à moi sur les arguments déjà évoqués - longueur anormale de 1a missive, ton inhabituel, à la fois véhément et d'une familiarité quasi discourtoise, absence de sel, étalage insistant d'érudition - auxquels il faut ajouter divers anachronismes ainsi qu'un curieux rapprochement, déjà signalé par Lebasteur,

qu'on peut établir avec *Le Génie du Christianisme* (Ligne a-t-il « trente ans d'avance », comme l'écrit Raymond Trousson, ou utilise-t-il en 1812, au sujet de l'art chrétien, des arguments mis à la mode par Chateaubriand dix ans auparavant 4 ?), m'appuyant donc sur tous ces faits je tiens cette lettre pour entièrement fictive, c'est-à-dire en l'occurrence pour entièrement réécrite, le thème du « prophète » ayant pu être utilisé, mais sur un autre ton, dans une rédaction primitive plus légère et plus brève.

l. Best.D 17937.

2. Raymond Trousson, « Ligne, Voltaire et Rousseau », p. 201-202.

3. (l convient sans doute de rappeler ici que Raymond Trousson a prononcé la communication en question à l'Académie royale de Bruxelles, lors de fa séance publique du 7 décembre 1985 commémorant le 250e anniversaire de la naissance du prince de Ligne.

4. Voir Lebasteur, éd. citée, p. 65, 68 et notes; Raymond Trousson, n Ligne, Voltaire et Rousseau », p. 202.

rf00
Bernard Bray - Le hibou et l'aigle...

On retrouve les plaisanteries coutumières, les drôleries d'expression du prince dans la lettre suivante, qui offre un tableau piquant de la cour de Versailles à 1a mort de Louis XV. Pays « des abominations, écrit-il. Il y pleuvait des évêques, et des lavements. On courait à la mort du Roy, comme à la mort d'un cerf. Il y avait de quoi mourir de rire, ou de pleurer : tant il se passait de choses ridicules, ou touchantes, ou horribles I. »

Et l'on retrouve aussi 1a satisfaction de Voltaire, qui s'acquitte aussitôt de son dû, car Ligne réclamait un reçu à la « rente annuelle » que, sous forme d'une lettre, il verse régulièrement au philosophe. « Vous feriez rire un mort, iMonsieur le Prince, avec vos prélats et vos lavements. » Et toujours : « J'$_a$i été enchanté..., je suis charmé... », « un connaisseur comme vous »..., les formules complimenteuses se pressent sous sa plume, et c'est sans amertume ni ironie qu'il émet le souhait que 1a « manière de penser [du prince] s'établisse à Bruxelles Z ». Enfin le patriarche reçoit les *Lettres à Eugénie sur les spectacles,* en identifie sans hésitation l'auteur anonyme, et 1e remercie de ranimer par cette lecture son ancienne passion pour le théâtre : la sérénité, la bonne humeur n'ont donc pas cessé d'imprégner ce dialogue, si l'on prend soin de le limiter à ses parties certainement authentiques -[3].

Nous enjambons maintenant la lettre fictive dite de 1775, que font condamner les mêmes arguments notés i1 y a un instant pour celle de 1772, et qui doit sans doute d'avoir été abandonnée par Besterman au seul fait qu'on ne lui voit aucune « réponse » de Voltaire `l. Et je ne reviendrai pas sur les derniers échanges, entre le hibou et le cygne ou l'aigle. Retenons seulement, pour terminer ce parcours, l'hommage final du philosophe au « Charmant esprit » du prince : le bruit ayant couru en effet, au début de 1778, de la mort de Voltaire, celui-ci s'adressa à Ligne, dans une pièce de vers que recueillit *l'Almanach des Muses :* s'il était vraiment mort, Ligne aurait bien su, tel Orphée, le ressusciter [5] ! Ce ne fut pas une résurrection qu'opéra le prince, mais plutôt quelque chose comme une trahison, si l'on pense aux deux « lettres » publiées en 1812, mais il ne faut pas que ces réécritures tardives nous cachent le mérite réel du prince, qui s'il ne fut

l. Best.D 19C~)6 (juin-juill. 1774). 3. Best.D 19063 (S
août 1774). 3. Best.D 1915S (19 oct. 1774)

4. Texte dans éd. Basil Guy, p 24-27 (l'annotation met le lecteur en ~"amle .111 s11je1 de l'authenticité incertaine), et dans éd. Payne, p. 640-643.

5. Besr.D 2 1070 (13 févr. 17"ï8).

pas le disciple que Voltaire crut un moment s'être gagné, eut au moins le mérite de créer avec 1e philosophe cette « connivence » qui est le signe des correspondances réussies.

Le plus bel hommage du patriarche de Ferney au prince de Ligne, c'est dans une lettre à Constant d'Hermenches qu'on le trouve ; Voltaire écrit en ettet : « Il m'a p:tru avoir une espèce de philosophie qui s'accorde tout v tait avec la mienne [1]. » Quant à Mme de Staë1, lorsqu'elle préparait l'édition des Lettres et Pensées de son ami, elle 1e complimenta un jour en ces termes : « Votre manière d'écrire est de l'école de Voltaire =. » Deux points donc pour conclure : la philosophie, le style épistolaire.

I1 serait évidemment paradoxal de supposer une philosophie commune à deux hommes que leur condition sociale et leurs intérêts personnels séparent absolument. Mais n'a-t-on pas appelé Ligne le « prince Paradoxe [3] » ? Et de quelle philosophie s'agit-i1 ? Ligne écrit un jour à Voltaire : « [J'ai] vos ouvrages dans la tête, votre philosophie dans le cœur 4. » Dans la tête, dans 1a mémoire, dans la réflexion abstraite, ce sont les livres, leur puissance, leur clarté de présentation et d'écriture. Mais c'est dans le cceur que se tient la philosophie, c'est-à-dire une morale pratique, faite de mépris pour les systèmes dogmatiques, pour les marchandages, faite aussi d'ouverture et de compréhension à l'égard des faiblesses inhérentes à la nature humaine. Aux yeux de Ligne, Voltaire est avant tout un homme dont l'intelligence magistrale trouve à s'appliquer dans le monde réel, un penseur qui rassure et qui console, animé par un amour raisonnable des créatures et par la pitié pour les malheureux. C'est en ce sens qu'on peut accorder les « philosophies » des deux personnages, en reconnaissant que Ligne ne se fait de son idole, de sa « divinité », que ('image qui lui convient, complaisamment modelée selon ses propres convictions : l'image d'un moraliste qui montre aux humains, dans une époque troublée, les raisons de ne pas se livrer au désespoir, de vivre en paix avec eux-mêmes - et de rester gais.

1. Besr.D 13?90 (9 tnai 1766).

?. Lettre du 6 nov. 1303, citée par Raymond Troussun âms l'introd. *Lie* son éd., p. 50. 3. E3asil Guy, introd. à son éd., p. tl.
4 Best.D 15323 (ZO nov. 17E31.

D'autre part, la communauté d'écriture que remarque Mme de Staël lorsqu'elle rapproche 1e style de Ligne de celui de Voltaire réside certainement dans le goût déterminé qu'ont tous deux pour l'invention comique. Mais Voltaire met ses traits d'esprit au service de la démonstration et de la leçon, tandis que Ligne, nous l'avons vu, se contente de s'en amuser, au ~~$_g$ré de son tempérament facétieux.

Finalement, ce qui réunit peut-être 1e plus évidemment les deux hommes, c'est la commune assurance qu'ils ont, chacun pour soi, de 1a aupéri,)rité que leur confèrent, ici de longues années de succès littéraire et 1e respect des têtes couronnées comme du plus lar$_g$e public, là le nom, les titres, quelque gloire militaire, et les alliances princières à travers toute l'Europe. Ils sont tous deux, pourrions-nous dire, en position dominante, et Jan, leur dialcyue au sommet se témoigne réciproquement un respect sans faille. Sans cette estime personnelle, les convergences que je viens de noter ne pourraient se déployer. La correspondance, lieu actif où s'exercent et se renouvellent constamment connivence et complicité, est d'abord le lieu du plaisir d'un échange équilibré, du plaisir de s'écrire et de se lire : c'est le lieu W, entre le

hibou et l'aigle, se sont rencontrés, accordés et reconnus Jeux plaisirs, Jeux « tendres attachements ».

Chapitre 35.

BERNARD BRAY – PARIS

Le clairon et le flageolet : Voltaire et le prince de Ligne correspondants de Catherine II

pour Fritz Nies

Une impératrice, un philosophe, un grand seigneur, lorsque entre eux s'établit ce lien particulier qu'est le plaisir de la correspondance, ils semblent ne plus être que trois épistoliers habiles dans leur art d'écrire, heureux de s'entendre à demi-mot, et désireux de communiquer au lointain destinataire de leurs lettres un peu de leurs idées et de leur personnalité. Entre 1763 et 1778, Voltaire a échangé une peu moins de deux cents lettres avec l'impératrice de Russie Catherine II, une trentaine de lettres avec le prince de Ligne. Entre 1780 et 1796, année de la mort de l'impératrice, Ligne échangea avec sa « divinité » une cinquantaine de lettres. C'est donc un corpus triangulaire qui est ainsi constitué, certes restreint, néanmoins très révélateur de l'aptitude du genre épistolaire, à la fin du XVIIIe siècle, à faire circuler des idées dans une intention apologétique mais sous une forme agréable, courtoise, où peuvent se mêler aussi flatterie et calcul. On y voit Ligne donner libre cours à son étonnant pouvoir de séduction, et s'attirer les félicitations bienveillantes aussi bien de l'impératrice de toutes les Russies que de l'ermite de Ferney, mais, après la mort de ce dernier, se montrer assez détaché pour évoquer son souvenir avec quelque ironie, et, plus tard encore, pour dénaturer aux yeux du public leur rapport en modifiant pour l'impression le texte de lettres qu'il lui avait adressées. On y voit, de façon moins surprenante, un Voltaire se chercher infatigablement des alliés dans sa lutte contre toutes les superstitions, mais en même temps tirer quelque vanité de sa seigneurie du pays de Gex et favoriser l'exportation des montres fabriquées sur ses terres. Leur correspondante commune, la toute-puissante Catherine, sait parfaitement faire la différence entre ses deux interlocuteurs. En Voltaire elle voit le propagateur acharné des idées sur la tolérance, le défenseur des lumières même lorsqu'elles éclairent un gouvernement autocratique, un penseur dont les écrits largement diffusés peuvent justifier et servir sa propre action politique. *La Philosophie de l'histoire*, titre que porte dans les premières éditions le *Discours préliminaire* (ou *Introduction*) de

l'*Essai sur les mœurs*, s'orne d'une pompeuse dédicace « A très haute et très auguste princesse Catherine seconde [...][cccLxxxvii] » qui donne bien le ton des premiers échanges épistolaires, où règne une très forte et ancienne admiration réciproque. Ligne est beaucoup plus jeune. Il séjourne pendant deux mois en 1780 à la cour de Russie, où il est venu avec son fils Charles s'occuper des intérêts de sa bru, la princesse polonaise Hélène Massalska[cccLxxxviii]. En quelques jours, grâce à son esprit original et à son talent d'amuseur, il fait la conquête de l'impératrice, qui pour sa part apprécie une atmosphère enjouée lors de ses soirées détendues consacrées aux libres conversations et aux jeux de société[cccLxxxix]. Ancien pèlerin de Ferney, il était normal que Ligne lût dès sa publication (1785) la correspondance entre le philosophe et l'impératrice, et qu'il fît connaître à celle-ci ses sentiments sur un dialogue tôt considéré comme de grand intérêt. Ainsi se referme le triangle de cette correspondance exemplaire, où la bonne humeur et l'esprit, indispensables ingrédients épistolaires à cette époque, sont également présents malgré la diversité des âges, des conditions, des nationalités, des convictions, des tempéraments.

Ayant déjà consacré une communication aux lettres échangées entre le prince de Ligne et Voltaire[cccxc], je me contenterai tout d'abord d'en résumer les conclusions, avant d'aborder la correspondance avec Catherine des deux épistoliers, le hibou du mont Jura et le bel aigle autrichien. A Ferney en 1763, Ligne avait séduit Mme Denis et le châtelain du lieu par sa gaîté, son intelligence et son franc-parler, mais aussi par l'aisance avec laquelle il s'était associé à l'activité théâtrale menée au château. Les premières lettres échangées portent donc surtout sur le théâtre, et par exemple sur une excellente représentation de *Tancrède* donnée à Bruxelles, à laquelle Ligne a assisté. Dans les années suivantes, lorsque, après la mort de son père en 1766, Ligne hérite du beau domaine de Belœil, il prétend prendre modèle, pour l'administrer, sur la « charmante république » de Ferney[cccxci]. Voltaire, devant la flatteuse admiration que lui porte le Grand d'Espagne, le chevalier de la Toison d'Or, l'homme des cours européennes qu'est le jeune prince, s'imagine qu'il pourrait trouver en lui un nouveau disciple au statut social prestigieux, qui répandrait de Bruxelles à Vienne les ferments de la pensée éclairée. De là des approches prudentes, des allusions aux ouvrages récemment publiés. Mais Ligne ne se laisse pas embrigader, et répond par des esquives aux lettres et aux avances du philosophe, en le suivant non sur le terrain de la propagande idéologique, mais seulement sur celui de l'ironie et de la plaisanterie. Voltaire remercie son correspondant de cette vivacité de ton à laquelle il se plaît et qui égaye sa vieillesse, sans montrer de déception devant l'échec de son projet de propagande[cccxcii].

Le dialogue des deux hommes s'élevait pourtant au-dessus d'un simple échange de bons mots, mais quand Voltaire écrit à Constant d'Hermenches, en parlant de Ligne qui est leur ami commun : « Il m'a paru avoir une espèce de philosophie qui s'accorde tout à fait avec la mienne »[cccxciii], il n'a pas encore eu l'occasion de s'apercevoir que c'est d'une philosophie du cœur et non de l'idéologie des lumières qu'il s'agit[cccxciv], car Ligne ne partage en réalité que les idées « pratiques » de Voltaire, celles

qui relèvent d'une morale optimiste et consolante, celles qui enseignent le mépris pour les systèmes dogmatiques et l'indulgence pour les faiblesses humaines. Le prince autrichien ne saurait être du parti de Voltaire lorsque celui-ci déclare la guerre au clergé, soumet les vérités révélées à la physique expérimentale, critique le régime absolutiste français, vante l'économie libérale et le système politique anglais.

Il existe pourtant une indéniable parenté entre les deux esprits. Mme de Staël, qui prépara l'édition des *Lettres et Pensées* du prince, pour lequel elle s'était prise d'amitié à Vienne en 1808, le complimenta un jour en ces termes : « Votre manière d'écrire est de l'école de Voltaire, bien que vos idées soient plus justes et plus profondes »[cccxcv]. Et en effet le style des deux écrivains dans leurs lettres reflète un goût semblable pour l'invention comique, mais Ligne s'amuse, lance des traits, transpose des citations, joue avec les mots, tandis que les plaisanteries de Voltaire, chargées de sens, sont d'abord des arguments et visent à gagner son correspondant à la grande cause philosophique. Quoi qu'il en soit ces quelques lettres, prolongeant les conversations de 1763 à Ferney, témoignent d'une réelle sympathie et d'une estime réciproque entre les deux hommes. Si l'on peut à certains moments y déceler, chez l'un comme chez l'autre, quelque habileté et flatterie intéressée, il faut bien reconnaître que la correspondance, lieu actif où se dessine puis s'éprouve une connivence constamment renouvelée, a été pour eux le lieu d'un échange équilibré et respectueux, la source d'un plaisir de lecture et d'écriture.

L'édition Besterman offre évidemment pour l'étude des lettres de Voltaire et de celles qui lui furent adressées un parfait instrument de travail. La correspondance avec Catherine y comprend cent quatre-vingt-huit numéros. Mais il faut savoir que dans leur plus grande partie ces lettres (cent cinquante-trois numéros), parfois légèrement retouchées, ont été connues des lecteurs cultivés dès l'année 1785 : elles occupent en effet la quasi-totalité du tome 67 de l'édition de Kehl, publié à cette date, où elles sont complétées par une soixantaine de « Lettres de plusieurs souverains à M. de Voltaire ». C'est à partir de ce volume qu'a été établie dès 1785 une édition séparée, laquelle à son tour donna lieu à une traduction en langue russe en 1797, après la mort de la souveraine[cccxcvi]. Les améliorations de Besterman sont les suivantes : rétablissement, d'après des copies, de quelques phrases dont l'impératrice avait réclamé et obtenu la suppression lorsqu'elle apprit le projet de publication de Beaumarchais ; corrections rendues possibles par la consultation d'un microfilm des brouillons de Catherine conservés à Moscou ; repérage de quelques lettres restées inconnues des éditeurs de Kehl. De plus la fautive datation par ceux-ci des lettres de Catherine est rectifiée ; on lisait par exemple dans leur édition, en tête de la lettre 31 : « A Pétersbourg, 2/13 décembre [1769] », ce qui signifie que la date portée sur sa lettre par Catherine est le 13 décembre, selon le calendrier julien qui a cours en Russie ; les éditeurs ont cru que la date correspondante du calendrier grégorien était à placer onze jours auparavant, soit le 2 décembre, alors qu'il fallait la placer onze jours plus

tard, soit le 24 décembre. Cette correction est importante car toutes les éditions intermédiaires ont reproduit l'erreur de Kehl, et se trompent donc de vingt-deux jours dans leurs datations[cccxcvii].

La difficulté est plus grande lorsque l'on veut prendre connaissance de la correspondance de l'impératrice avec le prince de Ligne. Les lettres de Catherine, au nombre de vingt-huit, ont été publiées d'après les autographes conservés dans les archives de la famille de Ligne[cccxcviii]. L'éditrice a d'autre part, pour son annotation, tiré profit de la publication précédente de Lucien Perey, « L'Impératrice Catherine et le prince de Ligne », établie à partir d'archives russes, car l'impératrice, comme pour ses lettres à Voltaire, a laissé des brouillons qui présentent quelques variantes par rapport au texte expédié au destinataire[cccxcix]. Quant aux lettres de Ligne, de moitié moins nombreuses, une partie en a été publiée par leur auteur dans ses *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires* ; on les trouve au nombre de onze dans le recueil publié en 1809 par Mme de Staël[cd] ; l'édition que je viens de nommer de Lucien Perey, d'autre part, a utilisé les originaux conservés à Saint-Pétersbourg. En l'absence, regrettable, de toute édition attentive des deux volets de cette correspondance, le lecteur doit se livrer à un délicat travail d'agencement, car les deux publications modernes signalées ne s'accordent pas exactement, les textes sont parfois incomplets, les dates indiquées sont peu sûres, et par suite les lettres considérées comme des « réponses » n'en sont pas toujours, enfin les commentaires qui entourent les lettres n'apportent pas toutes les informations souhaitées.

L'admiration réciproque entre Catherine et Voltaire a précédé les premiers échanges épistolaires. Dans sa première lettre à Voltaire, Catherine écrit à propos des ouvrages du philosophe :

> [A partir de 1746][cdi] je ne pouvais cesser de les lire, et je ne voulais plus d'aucun livre qui ne fût aussi bien écrit, et où il n'y eût autant à profiter. Mais où les trouver ? Je recommençais donc de nouveau, et je tâchais de trouver des livres au moins qui m'instruisissent de tout ce que ses ouvrages m'avaient donné la plus vive envie de savoir. Cependant je retournais toujours à ce premier moteur de mon goût et de mon plus cher amusement, et assurément si j'ai quelques connaissances c'est à lui seul que je les dois.[cdii]

De son côté Voltaire a fait l'éloge de Pierre le Grand dans son *Histoire de l'Empire de Russie*, établie « sur des mémoires envoyés ou du moins approuvés par la cour de Russie »[cdiii], et dont les deux volumes sont publiés en 1760 et 1763. Il s'intéresse donc aux premières actions politiques de la jeune impératrice, l'admire « d'avoir su réduire les prêtres à être utiles et dépendants »[cdiv], et la félicite d'ouvrir son pays à la culture et aux arts occidentaux. Le Genevois Pictet est chargé de remettre à Catherine quelques vers louangeurs. Celle-ci répond qu'elle s'efforcera de mériter l'éloge du philosophe. Elle lit l'*Essai sur les mœurs* et commande cinquante exemplaires de l'édition de Corneille. Dès lors les compliments de Voltaire vont régulièrement parvenir à la souveraine, motivés par les diverses mesures dont l'annonce en France soulève l'enthousiasme des philosophes, souvent

d'autant plus vif que ces mesures inquiètent ou irritent le gouvernement de Louis XV. Ainsi l'achat de la bibliothèque de Diderot, les travaux d'assèchement des marais qui entourent Saint-Pétersbourg, l'assurance tranquille avec laquelle Catherine se fait vacciner et introduit l'inoculation à sa cour, ses efforts pour instituer une relative tolérance entre les différentes religions de son empire, son action en Pologne, sa rédaction de l'*Instruction pour le code* – fondement, fort libéral en apparence, d'un code civil qui ne verra jamais le jour – sont salués par l'ermite de Ferney comme des avancées salutaires vers le triomphe de la raison, et dans plusieurs lettres il joue avec l'idée d'un voyage en Russie, qui lui permettrait d'admirer sur place ces réalisations. Il fait expédier tous ses ouvrages à Saint-Pétersbourg. Catherine lui envoie une pelisse de fourrure ainsi qu'une tabatière tournée de ses mains et ornée de son portrait. La guerre russo-turque redouble l'ardeur de Voltaire. Il rêve de voir la Grèce libérée par l'armée russe de l'occupation ottomane. Dans le premier volume des *Questions sur l'Encyclopédie*, il consacre l'article *ABC, ou Alphabet* à la défense de l'alphabet grec, emprunté aux Phéniciens qui étaient gens de négoce maritime, et dont cette origine même garantit la simplicité et le caractère pratique, au lieu que d'autres alphabets tel celui des Egyptiens sont compliqués et inutilement chargés de significations religieuses : occasion de féliciter les Grecs, qui « n'ont point pris l'alphabet des Turcs auxquels ils sont soumis, et dont [il] espère qu'ils secoueront le joug, grâce à l'impératrice de Russie »[cdv]. Voltaire ne laisse pas perdre cette petite flatterie, et prend soin de faire remarquer la phrase à Catherine, en lui indiquant aimablement le tome et la page.

Les lettres des années 1770 et 1771 sont toutes remplies de commentaires sur la guerre. Celles de Catherine énumèrent non sans orgueil les succès de ses armées et de sa flotte. Celles de Voltaire font alterner les mouvements d'inquiétude et les exclamations triomphantes. Quoique n'étant « point du métier des homicides », le philosophe expédie à la tsarine le dessin et la description de « chars armés » dont il lui recommande l'emploi sur le champ de bataille : à son avis ces chariots attelés, précédant l'attaque des escadrons russes, feraient merveille pour effrayer, voire détruire les armées adverses. Devant son insistance, Catherine doit lui expliquer la probable inefficacité de ces machines devant l'ordre dispersé des troupes turques et leur tactique habituelle de harcèlement et d'encerclement. Voltaire regrettera donc de ne pouvoir contribuer à « tuer quelques Turcs »[cdvi].L'inquiétude provient de la continuelle discordance entre les nouvelles diffusées en France, où l'on met en doute les victoires russes et où les gazettes propagent des informations sur les revers qu'auraient subis les armées de Catherine notamment sur le Danube, et celles qu'apportent les lettres de l'impératrice, remplies de noms des lieux où ses troupes ont remporté des succès, d'évaluations du nombre des morts, des blessés, des prisonniers, des déserteurs et fuyards turcs, et de formules marquant la supériorité de son pays sur celui du sultan Moustapha dans les domaines de la science militaire, de l'ordre et de l'efficacité, de la générosité, de la culture. Voltaire chante des Te Deum, ou plutôt des *Te Deam*, pour célébrer les victoires de *Thomyris* sur l'obscurantisme musulman, qui sont aussi des déconvenues pour la politique française de soutien aux catholiques polonais,

politique dictée par Choiseul qui avait cru parvenir à ses fins en poussant la Sublime Porte à la guerre contre l'« usurpatrice » du trône de Russie. A la chute de Choiseul, Voltaire confirme son attachement à l'égard de ce ministre qui, favorable en France aux idées libérales, fut pourtant un « moustaphite » déclaré, et regrette de n'avoir pu l'entraîner dans son admiration pour le régime « catherinien ». Lui-même, dans son désir de voir l'effondrement total de la puissance ottomane, souhaite une utopique réorganisation des alliances : l'appui de la Prusse et de l'Autriche permettrait de rendre plus proche le couronnement tant espéré de l'impératrice à Constantinople, qui entraînerait la renaissance de la civilisation grecque et leur dignité rendue à Athènes et à Sparte. Mais ces vœux inlassablement renouvelés tiennent un peu, à la lecture, de l'incantation et l'on se demande si Voltaire ne joue pas de la forme épistolaire comme d'un espace propice à une démesure amusante et sans conséquence : ses constructions dont le caractère chimérique ne peut lui échapper, il les rend plaisantes en les enrobant d'un ton prophétique mêlé de galanteries proches de celles qu'utilise l'épître en vers lorsqu'elle est adressée à une femme, de même qu'il flatte sa correspondante en usant pour commenter et louer ses actions de figures puisées dans une culture historico-politique qu'il est heureux de partager avec elle. Les lettres tissent ainsi une relation particulière, au sein de laquelle les informations militaires, politiques et culturelles fournies par l'impératrice ont plus de consistance que les acclamations voltairiennes, même si reste hors de doute la volonté de Catherine de faire du vieux malade de Ferney quelque chose comme un agent exceptionnel de publicité. Une formule telle que « Je vous dois mille remerciements, Monsieur, de la mention que vous voulez bien faire de moi dans divers endroits de ce dictionnaire très utile et très agréable [*Questions sur l'Encyclopédie*] : je suis étonnée d'y trouver souvent mon nom à la fin d'une page où je l'attendais le moins »[cdvii] semble plus *raisonnable* que l'aveu voltairien à demi naïf :« vous m'avez inspiré une passion un peu romanesque »[cdviii].

Et si on cherche dans la correspondance des objets d'intérêt sortant de ces questions de stratégie diplomatique et militaire, on retrouve l'inconditionnelle admiration du philosophe pour la souveraine éclairée, sous d'autres aspects qui retiendront également l'attention des lecteurs de 1785, au premier plan desquels le prince de Ligne. Il y a tout d'abord la comparaison ironique entre les grands desseins déployés par Catherine et les événements mesquins qui nourrissent la chronique parisienne et l'éternel orgueil français.

> Je veux aussi, Madame, vous vanter les exploits de ma patrie. Nous avons depuis quelque temps une danseuse excellente à l'opéra de Paris. On dit qu'elle a de très beaux bras. Le dernier opéra comique n'a pas eu un grand succès, mais on en prépare un qui fera l'admiration de l'*univers* ; il sera exécuté dans la première ville de l'*univers*, par les meilleurs acteurs de l'*univers*.
>
> Notre contrôleur général, qui n'a pas l'argent de l'*univers* dans ses coffres, fait des opérations qui lui attirent des remontrances et quelques malédictions.
>
> Notre flotte se prépare à voguer de Paris à Saint-Cloud.

> Nous avons un régiment dont on a fait la revue ; les politiques en présagent un grand événement.[cdix]

Critique reçue avec le plus grand sérieux par Catherine, qui dans sa réponse déplore la mauvaise gestion des finances en France et « la destruction [des] parlements », annonce les mouvements de sa propre flotte et assure qu'« il y a de fort bons acteurs » à Tobolsk.

On sait que Voltaire avait développé dans son canton du pays de Gex une industrie horlogère, en utilisant notamment le savoir-faire de « natifs » genevois. A partir de 1770, il propose à Catherine de mettre à son service la fabrique qu'il a établie à Ferney, et lui vante la qualité et le prix avantageux des montres qu'il pourrait envoyer en Russie. L'impératrice accepte aussitôt et passe une commande « pour quelques milliers de roubles ». La suite est assez burlesque, et Ligne s'en gaussera à la lecture de l'épisode. Les « artistes » apportent deux caisses de montres à expédier. Trop grosses par rapport à la commande, Voltaire en fait mettre une de côté et envoie l'autre, dans laquelle il place des volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*. Quelques semaine plus tard, Voltaire feint d'être très surpris que les horlogers aient également fait partir la seconde caisse, et demande pardon à l'impératrice de cette erreur : qu'elle ne se presse point de payer, car au lieu des trois ou quatre mille roubles la facture va s'élever à environ huit mille roubles, ou plus précisément trente-neuf mille deux cent trente-huit livres de France, somme que les énormes dépenses auxquelles la souveraine doit faire face vont sans doute l'empêcher de payer en une fois. En même temps il lui suggère d'établir un commerce de ces montres à Saint-Pétersbourg, car on peut, assure-t-il, les y vendre avec un important bénéfice. Catherine a beau jeu de répondre immédiatement :

> Ne grondez pas vos colons de m'avoir envoyé un surplus de montres ; cette dépense ne me ruinera pas. Il serait bien malheureux pour moi si j'étais réduite à n'avoir pas, à point nommé, d'aussi petites sommes chaque fois qu'il me les faut. Ne jugez point, je vous prie, de nos finances par celles des autres états de l'Europe ruinés ; vous me feriez tort.[cdx]

L'histoire n'est pas terminée, car on avait oublié, rappelle Voltaire, de porter sur la facture quelques montres, dont le prix s'élève à deux cent quarante-sept roubles – somme que l'impératrice va acquitter sans tarder.

On voit dans cette correspondance à caractère commercial d'une part l'étonnement naïf du bourgeois Voltaire devant les ressources apparemment inépuisables, malgré la guerre, du trésor de Catherine qu'il compare aux richesses de Crésus, alors que les Français « sont en pleine paix, et n'[ont] pas le sou »[cdxi], d'autre part le souci tenace de faire profiter ses horlogers de l'excellente relation qu'il entretient avec la cour impériale, enfin la tentative un peu plus discrète d'élargir le marché à d'autres produits ou d'ouvrir par cette voie d'autres comptoirs, par exemple sur la frontière chinoise. La souplesse du genre épistolaire ainsi pratiqué révèle la remarquable capacité de ces deux esprits de traiter de la même plume élégante et fine les sujets les plus élevés et une opération commerciale dont ils ne négligent aucun détail.

La conversation prend un intérêt particulier lorsqu'elle touche aux réalisations de Catherine dans le domaine de la culture ou des arts. L'achat de vastes et coûteuses collections de tableaux, qui orneront les galeries du palais de l'Ermitage, frappe surtout Voltaire par la considération de la dépense ainsi engagée. Une collection achetée en Hollande, et payée cent quatre-vingt mille francs, a été engloutie dans un naufrage en mer Baltique : ce « guignon »[cdxii] n'empêchera pas l'impératrice d'acheter l'année suivante d'autres tableaux en France, pour une somme plus de deux fois plus élevée ! Catherine sollicite Voltaire à propos de l'institution qu'elle a créée à Saint-Pétersbourg, en suivant l'exemple de Saint-Cyr, pour l'éducation des jeunes filles nobles. Ces demoiselles sont initiées à l'art du théâtre, et commencent à jouer avec beaucoup de talent tragédies et comédies. Mais que leur faire jouer ? les pièces françaises font trop de place à l'amour. Des pièces rédigées sur commande seraient forcément d'une qualité inférieure. Et l'intérêt manquerait à des représentations de scènes isolées. La solution de Voltaire consiste à retrancher « les morceaux les plus dangereux pour de jeunes cœurs », morceaux qui d'ailleurs sont généralement fort brefs : « il n'y aurait peut-être pas vingt vers à changer dans *Le Misanthrope*, et pas quarante lignes dans *L'Avare* ». Aussi s'offre-t-il à faire lui-même ce « petit travail [qui] sera pour [lui] un amusement, et ne nuira pas à [s]a santé, toute faible qu'elle est »[cdxiii]. Cependant, malgré le rappel de l'impératrice, le projet ne semble pas avoir connu de suite. En revanche Voltaire, après l'avoir demandée, obtient la traduction française de deux comédies russes dont sa correspondante lui a fait l'éloge, et en apprécie le dialogue vrai et naturel, en s'étonnant une fois encore que l'intérêt pour les arts soit si vif dans une cour qui, pense-t-on, ne devrait se préoccuper que de la guerre. Il est vrai qu'« il y a certaine âmes qui ne sont pas embarrassées de leur universalité »[cdxiv].

Le philosophe s'intéresse aussi à la Sibérie, depuis que Catherine lui a fait remarquer la légèreté avec laquelle il parlait de cette vaste contrée dans l'article « Economie publique » des *Questions sur l'Encyclopédie*. Non, lui écrit-elle, sinon au nord, du moins au sud du soixante-troisième parallèle les terres de la Sibérie ne sont point vouées sans espoir à la famine : les ressources naturelles, animales, végétales et minérales y sont abondantes, la population n'y manque de rien, et si elle était plus nombreuse ces richesses seraient mieux exploitées. Parmi les curiosités elle signale des forêts de cèdres aussi beaux que ceux du Liban, et des « ossements d'éléphants » fossilisés, qui témoignent « de l'antiquité de notre globe »[cdxv]. Voltaire répond sans tarder, et demande quelques graines de cèdres pour les semer dans son ermitage, « où il fait quelquefois presque aussi froid qu'en Sibérie »[cdxvi]. Puis il interroge la tsarine sur un curieux héron peut-être légendaire qui vivrait en Sibérie. Enfin il lui demande une consultation sur les effets physiques de la glaciation dans les fondations creusées pour y édifier levées de terre ou murailles. Les cèdres ne pousseront point à Ferney, mais le dialogue se sera enrichi, et l'ouverture des deux esprits sur une telle variété de sujets (auxquels on pourrait ajouter des questions touchant au droit constitutionnel et au droit pénal, à la linguistique, à l'architecture, à l'art des jardins, aux cultes et à la superstition), ainsi que leur écriture

sans apprêt, auront contribué à mieux faire connaître en France certains aspects de la civilisation russe, et à entretenir le prestige à Saint-Pétersbourg des philosophes français des Lumières. Le séjour de Diderot auprès de l'impératrice et les commentaires qu'il suscite, le passage à Ferney de nombreux voyageurs se rendant en Russie ou en revenant, toujours chargés de messages ou porteurs de recommandations, intensifient et rendent plus familière encore cette relation exceptionnelle. Un silence un peu prolongé de l'impératrice, la crainte de se voir supplanté dans son amitié par Diderot ou Grimm, et le « vieux Russe de Ferney » bougonne en se cherchant des crimes pour justifier cette disgrâce : Catherine n'a pas de peine à l'assurer de son invariable bienveillance, et à réconforter ainsi celui qui depuis de longues années avait chanté avec emphase les louanges de « la conquérante, la législatrice, la bienfaitrice »[cdxvii].

C'est sans doute cette emphase quelque peu irritante dans sa monotonie que le prince de Ligne a en vue lorsque, prenant d'une manière plaisante la succession de Voltaire dans le dithyrambe et cherchant à définir son propre registre, il écrit :

> La trompette de la renommée et le clairon de M. de Voltaire avaient déjà charmé, par le récit de tant de merveilles, les oreilles de l'Europe étonnée. Et mon petit flageolet, digne tout au plus des champs et des camps, l'a quelquefois répété.[cdxviii]

L'apparente modestie de l'instrument ne correspond guère au statut social du prince, mais plutôt au peu d'écho littéraire que pouvaient soulever ses compliments à l'impératrice, par rapport à ceux du philosophe qu'avait diffusés l'édition parue l'année précédente. D'autre part l'espèce de familiarité qui s'établit entre la souveraine et le prince provient non, comme avec Voltaire, d'échanges épistolaires réguliers, substantiels et en quelque manière utiles, mais seulement de la sympathie immédiate et qu'on pourrait dire physique conçue par l'impératrice à l'arrivée de Ligne à sa cour en 1780. Le charme personnel de Ligne, son entrain, sa bonne entente avec le grand écuyer Léon Narychkine trouvent des échos dans la première lettre envoyée par Catherine, en réponse aux remerciements de Ligne après un séjour de deux mois à Saint-Pétersbourg.

> [Votre lettre, écrit-elle,] sera rangée parmi le petit nombre de celles qui sont aussi bonnes à lire qu'agréables à recevoir ; [car j'apprécie vos qualités :] bon à connaître, aisé à vivre, raisonnements profonds, esprit éclairé, sensibilité, gaîté, etc., toutes choses que moi, voisin ou voisine des Tartares, je tiens en grand honneur, et qui sont ou deviennent fort rares en ce moment dans le monde.[cdxix]

Et Catherine de rappeler le plaisir qu'elle avait pris à une amusante « farce » menée par Ligne et Narychkine, qui avaient devant elle, à Tsarskoïe Selo, simulé une ridicule et vaine conférence politique entre les souverains de l'Europe et de l'Asie.

Par la suite, le souvenir de Voltaire va prendre une place importante dans le dialogue. « Voltaire disait que tous les genres sont bons, excepté le genre ennuyeux », rappelle l'impératrice,

comme pour s'excuser de goûter sans retenue les formules amusantes que Ligne parsème dans ses lettres[cdxx]. De son côté celui-ci célèbre la présence tutélaire d'une statue de Voltaire dans le parc de Tsarskoïe Selo, et il applique à Catherine les vers par lesquels dans *La Henriade* Henri IV s'adressait élogieusement à Elisabeth d'Angleterre :

Dans le sexe après tout vous n'êtes point comprise, [...]

Et l'Europe vous compte au rang des plus grands hommes ![cdxxi]

et prend peut-être dans ces vers le qualificatif de Catherine *le Grand* qu'il emploie souvent en parlant de l'impératrice. Cependant dans ces années qui précèdent et annoncent la Révolution, le message laissé par le philosophe commence à inquiéter même l'aristocratie et les souverains éclairés, qui relativisent maintenant leur admiration de naguère. Bientôt Catherine va reléguer dans ses greniers la statue de Voltaire. Dès 1784, Ligne, à l'occasion d'un voyage à Genève, est retourné en pèlerinage à Ferney : il y a pleuré, dit-il deux ans plus tard dans une autre lettre à Catherine, en entendant « regretter le bon seigneur de paroisse. On ne parlait pas de l'auteur de la *Henriade*, on ne citait que l'auteur de mille bonhomies et traits de bienfaisance »[cdxxii]. Ces lecteurs désenchantés se donnent bonne conscience en réduisant l'influence universelle acquise par l'auteur d'une œuvre immense à l'action d'un bon homme, châtelain bienveillant d'un minuscule domaine,.

Mue par le bon souvenir qu'elle a gardé du premier séjour de Ligne, Catherine invite celui-ci à se joindre à sa cour pour la grande expédition qui va la conduire, en 1787, en Crimée et dans les régions riveraines de la Mer Noire que ses armées ont nouvellement conquises sur les Turcs. Cette invitation fait le bonheur du prince, et il compare l'impératrice au soleil parcourant ses vastes domaines. « Mon oncle se portera à merveille pendant tout le voyage », écrit-il, annonçant ainsi le plaisir qu'il y prendra, au moyen d'une de ces plaisanteries qui mettaient Catherine en joie[cdxxiii]. Grande est sa reconnaissance pour l'impératrice, qui a donné ordre au maréchal Potemkine, gouverneur de la province, de le « mettre en possession de l'endroit où Iphigénie desservit le temple de Diane en Tauride »[cdxxiv], et de plus l'autorise à porter l'uniforme russe, habit avec lequel, dit-elle, « il est impossible d'être un mauvais sujet »[cdxxv]. Le récit qu'a fait Ligne de ce voyage dans ses *Lettres à la marquise de Coigny* est un chef-d'œuve d'élégance, et témoigne de son rare talent d'observateur et de narrateur[cdxxvi]. La correspondance abonde ensuite en souvenirs émerveillés de quelques moments de cette étonnante odyssée, où la légende grecque revisitée (ainsi le Dniepr, descendu par la flottille impériale, était rebaptisé Borysthène) se mêlait à la découverte de la civilisation cosaque ou ottomane, où les jeux diplomatiques entre souverains (Russie, Autriche, Pologne) et ambassadeurs (France, Angleterre) interféraient avec les fêtes organisées par Potemkine sur les bateaux et sur les rives du fleuve, où l'intimité avec l'impératrice, que Ligne comme aussi le Français Ségur dut à son esprit et à sa perpétuelle bonne humeur, n'empêcha pas une méditation solitaire du prince devant le paysage de ce fief de Tauride miraculeusement mis en sa possession, et que d'ailleurs il fut contraint

de vendre bientôt, contre une rente annuelle de mille huit cents florins, au Grand Maître de l'Artillerie Valérien Zoubov, le jeune frère du favori d'alors de Catherine.

La suite de cet épisode sera la participation du prince, sous son uniforme de général russe et avec l'accord de l'empereur Joseph II, à la reprise de la guerre contre la Turquie. Les lettres à Catherine perdent de leur caractère enjoué, car Ligne s'aperçoit que loin de donner à ses qualités de chef militaire l'occasion d'éclater à la vue de tous, et en particulier aux yeux de l'empereur, cette campagne le laisse dans un rôle subalterne d'officier de liaison. Il montre son impatience devant les lenteurs du maréchal Potemkine, qu'il ne peut convaincre de hâter les opérations, et s'irrite de voir Catherine elle-même incapable d'obtenir du tout-puissant Sérénissime plus d'audace et de décision. Il renonce à lui écrire, fait-il transmettre par le comte de Ségur : mais elle ne veut pas être privée de ses lettres, et lui demande « quelques mots tous les six mois »[cdxxvii]. Enfin il sollicite de l'empereur son rappel, l'obtient, et prend congé de l'impératrice par une lettre de novembre 1788, écrite sur grand papier et remplie de compliments un peu gauches qui rappellent mal la gaîté des messages d'autrefois.

Les années 1790-1796 nous ont laissé peu de lettres de Ligne, davantage de la souveraine. Voltaire n'est pas oublié. Ligne a lu dans le volume de 1785 sa naïve surprise devant les énormes dépenses consenties par Catherine pour la constitution de la galerie de tableaux de l'Ermitage : courtisan averti, et non sans quelque aristocratique dédain pour le philosophe roturier, le prince félicite sa correspondante de la « bonhomie [avec laquelle elle] a assuré M. de Voltaire qu'elle a encore un peu d'argent, quoiqu'elle ait acheté quelques tableaux »[cdxxviii]. Cependant les nouvelles de Paris soulèvent non seulement la méfiance mais l'indignation de l'impératrice, qui bientôt associera le souvenir de Voltaire aux idées démocratiques et aux violences qu'elles entraînent. En 1790 elle confie à Ligne : « Je pensais que Voltaire et ses écrits auraient fait une diversion au fanatisme des absurdités du moment qui ne sauraient subsister ; Voltaire n'aimait aucun fanatisme »[cdxxix]. Mais la leçon de Voltaire, pense-t-elle, a été déformée, car « si les avocats, procureurs, les gens sans expérience ni prudence et les méchants électrisent une nation, ils la ruinent en même temps »[cdxxx], et les Français n'ont pas pris conscience de ce danger, inhérent à l'affaiblissement du régime monarchique et des valeurs aristocratiques. En janvier 1793 elle fait écho à des réflexions et à un mémoire sur les événements parisiens, envoyés par Ligne et qu'elle trouve tièdes au regard de sa propre condamnation sans appel :

> Les scélérats de Paris n'ont aucun principe. Ils en ont cherché, ils en ont posé, ils en ont changé. Ils ont renversé la religion chrétienne, les Lois et les mœurs. Ils voguent dans leur chimérique liberté et égalité comme les vagues dans le cahot [sic].
>
> [Ceux qui accusent Louis XVI d'avoir voulu renverser la constitution sont] ceux-là mêmes qui ont renversé cette même constitution et la monarchie, les abominables promoteurs de cette prétendue république qui rendra à jamais exécrable le mot de liberté parce qu'avec ce mot à la bouche, ces rebelles se portent à tous les crimes.[cdxxxi]

La correspondance s'espace encore et s'assombrit dans les dernières années de la vie de Catherine. Elle a peu de temps à consacrer aux échanges épistolaires amicaux, mais assure néanmoins Ligne du très grand plaisir qu'elle continue à prendre à ses lettres. Elle se fâche, brièvement, en apprenant qu'un passage de l'une de ses missives a été publié dans des journaux de Vienne, puis repris à Paris « dans une feuille archi-démocratique »[cdxxxii]. Le coupable trouve des excuses à peu près vraisemblables, et les lettres suivantes contiennent des allusions malicieuses à l'*impression* qu'elles pourraient faire si elles se trouvaient reproduites dans les gazettes. Catherine s'entremet pour s'assurer que les intérêts de la petite-fille du prince n'ont pas été lésés par sa mère, la princesse Hélène, retirée à Varsovie et veuve de Charles de Ligne qui a été tué en septembre 1792 dans l'armée autrichienne. Elle connaissait et estimait le brillant officier, et adressa au père douloureusement atteint des condoléances émues.

En 1812, deux ans avant sa mort, le prince de Ligne fait paraître à Weimar un *Nouveau Recueil de lettres* dans lequel il insère deux de ses lettres à Voltaire, respectivement de 1772 et 1775. Une étude attentive du texte de ces lettres montre qu'elles ont été largement retouchées pour la publication, de façon à donner de leur auteur l'image avantageuse d'un esprit capable de déclarer dès ces années 1772-1775 sa réticence devant les critiques antireligieuses de Voltaire, réticence que les lecteurs de 1812 ne pouvaient qu'approuver[cdxxxiii]. En 1809, l'édition des *Lettres et pensées* du prince de Ligne préparée par Mme de Staël à partir de la trentaine de volumes déjà publiés des *Mémoires militaires, littéraires et sentimentaires* obtint un très vif succès : elle contenait, nous l'avons vu, onze lettres à l'impératrice Catherine de Russie. On peut donc conclure que dès avant la mort du prince ses relations épistolaires avec Voltaire d'abord, avec Catherine ensuite étaient connues, comme était connu par le volume de 1785 l'échange entre Catherine et Voltaire. Les qualités si brillantes que toute l'Europe reconnaissait à Ligne, l'esprit, la culture et la mémoire, l'aisance, la galanterie, le goût de la conversation et le sens de la repartie, le destinaient à être cet épistolier séduisant si apprécié de ses correspondants, et pour nous si représentatif de la haute aristocratie européenne à la fin du XVIIIe siècle. Dans sa jeunesse, il a voué à Voltaire une véritable admiration, que le philosophe paya en retour d'une vive sympathie, mais peut-être l'estime réciproque entre les deux hommes reposait-elle sur un malentendu, que les décennies suivantes mirent en lumière. Ligne est foncièrement un homme d'Ancien Régime, et sa correspondance avec Catherine, à la différence de celle de Voltaire, ne montre aucun intérêt pour les réformes introduites par l'impératrice ni pour l'*Instruction pour le code*. Entre Ligne et Catherine, le souvenir de Voltaire est d'abord, comme un lien, le souvenir respectueux d'un homme qui les a honorés tous deux de ses lettres et de son amitié, avant que d'un commun accord tous deux rejettent, devant les bouleversements entraînés par la Révolution française, ce qu'ils peuvent considérer comme l'accomplissement de la pensée voltairienne. La correspondance de ces

trois épistoliers reflète ainsi avec clarté la marche du temps et l'évolution des idées, de la fin du règne de Louis XV au début de la Restauration.

Chapitre 36.

Bernard Bray

La passion par lettres : Julie de Lespinasse.

> Vous ne pouvez pas être au ton
> de mon âme ; vous me jugez, et
> je sens. (VG 124, D 100)[cdxxxiv]

D'Alembert avait remarqué "l'espèce de passion" qui caractérisait les "affections" de Mademoiselle de Lespinasse. "Vous êtes persuadée", ajoutait-il dans le portrait de son amie qu'il lui adressa en 1771, "qu'on ne peut être heureux que par les passions", et il remarquait aussitôt le trouble que ne manquait pas de susciter dans cette âme surchargée de sensibilité la conscience concomitante du "danger des passions"[cdxxxv]. Formules pénétrantes, et pourtant le fidèle et dévoué d'Alembert, malgré son intimité avec Julie de Lespinasse, ignorera jusqu'à la mort de celle-ci la profondeur et la violence de ses sentiments à l'égard du marquis de Mora et du comte de Guibert, comme il ignorera l'importance matérielle de la correspondance entretenue avec ce dernier, correspondance célèbre dès sa publication au début du XIXe siècle, et qui fera l'objet de l'analyse que je présenterai ici.

L'existence de Julie de Lespinasse – ou tout au moins son enfance et sa jeunesse – constitue un véritable roman. Elle-même l'a dit (VG 51, D 46), et de nombreux biographes, après avoir développé l'une ou l'autre des hypothèses régnant au sujet de la naissance illégitime de Julie, ont fait valoir l'originalité d'une vie partagée entre les salons, où la "demoiselle des Lumières"[cdxxxvi] tint une place active et acquit une renommée publique, et de secrètes correspondances amoureuses[cdxxxvii]. Plusieurs réflexions ont tenté de résoudre cette apparente fracture. C'est ainsi qu'on a proposé de voir entre "l'apologie du sentiment et la valorisation de l'intellect" chez Julie une conciliation telle que "l'esprit devient chez elle le contrepoint de la passion", complémentarité qui serait favorisée et révélée par "la pratique épistolaire même, dans la mesure où celle-ci fait coexister effusion amoureuse et échange intellectuel"[cdxxxviii]. D'autre part on a souvent rapproché les lettres à Guibert des ouvrages épistolaires semi-autobiographiques ou pseudo-autobiographiques, et relevant donc du genre romanesque, qui dans la postérité des *Héroïdes* d'Ovide et des *Lettres portugaises* se sont multipliés au XVIIIe siècle, parmi lesquels les nombreuses transpositions de l'histoire d'Héloïse et Abélard ainsi que les romans de Crébillon, de Richardson et de Mme Riccoboni. Ces lectures sont naturellement familières à tous les habitués des salons. La correspondance de Julie de Lespinasse avec Guibert semble y trouver son environnement naturel et peut-être même sa source littéraire. Susan Carrell, on s'en souvient, consacre aux lettres de Julie les dernières pages de l'étude dans laquelle elle a caractérisé sous le nom de "type portugais" toute la série en question des romans épistolaires féminins à formule monophonique, estimant justifié dans ce cas exceptionnel de joindre des lettres authentiques, publiées bien après la mort de l'épistolière, à des modèles fictionnels destinés à l'impression par leurs auteurs[cdxxxix]. L'exigence épistolaire chez Julie de Lespinasse, expression obligatoire de son exigence de "l'écriture de soi", en même temps que la culture littéraire qui l'imprègne, placent donc cette femme malade et exaltée, cette mondaine que son temps n'a connue que pour la réputation et l'influence de son salon philosophique et littéraire, au même rang que des écrivains faisant métier d'imaginer et de publier de plaintives correspondances amoureuses[cdxl].

Mme Du Deffand se sépare de sa dame de compagnie Julie de Lespinasse en 1764. Peu de temps après celle-ci installe son propre salon rue Saint-Dominique, non loin du logis de son ancienne protectrice. Elle fait la connaissance du marquis de Mora, fils de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, et leur relation prend un tour passionné. Mais la fille naturelle de la comtesse d'Albon et le jeune grand d'Espagne, rappelé par sa famille à Madrid et gravement atteint par la phtisie, ne peuvent sans quelques difficultés préliminaires prétendre à une union. En l'absence de Mora, Julie noue une liaison avec le comte de Guibert. Mora entreprend le voyage de retour de Madrid à Paris, mais, miné par la maladie, meurt à Bordeaux en mai 1774. Des lettres que de mai 1773 jusqu'à sa propre mort en mai 1776 Julie a envoyées à Guibert, environ deux cents nous sont parvenues. Ecrites sans aucun souci d'art (en apparence tout au moins), mais dans l'élan sans cesse renouvelé d'un inextinguible besoin de communication, elles ouvrent une fenêtre sur le trouble d'une âme malheureuse, où de rares moments de bonheur alternent avec des crises de remords, de jalousie, d'indifférence, sans parler des plaintes au sujet de ses maux physiques : elle aussi est tuberculeuse, et elle atténue ses douleurs au moyen d'une consommation d'opium sans doute exagérée. La "passion par lettres", ce n'est donc pas seulement l'expression de l'amour pour Guibert, c'est le compte rendu presque quotidien et toujours nécessaire d'une souffrance intime, le souvenir de Mora se mêlant indissolublement aux sentiments déclarés à Guibert, tandis que ceux-ci, dans la dernière année c'est-à-dire après le mariage du "soldat philosophe", sont affectés du même accent aporétique qui marquait la fin de l'autre amour. Stendhal, l'un des esprits qui ont le mieux, le plus fraternellement compris la sensibilité de Julie de Lespinasse, a bien vu l'appartenance de celle-ci aux "âmes bonnes et tendres" (ailleurs, aux "âmes nobles et tendres") dont le "caractère mélancolique et rêveur" fait provenir leur bonheur ou leur malheur non pas du jugement des autres mais des seules "impressions profondes qui viennent bouleverser leur âme". C'est Stendhal aussi qui dès l'année suivant la première publication des *Lettres* nota dans son journal que si l'un des objets de la littérature consiste à "étudier une passion", on peut mener cette étude dans les livres de médecine, dans les arts, ou dans la nature, et dans ce dernier cas son exemple est : "lettres de Mlle de Lespinasse"[cdxli]. Mais comment comprendre que cette amoureuse que Stendhal compare volontiers à Héloïse, à la Religieuse portugaise, à Manon Lescaut, à Mme Roland, à l'Ottilie des *Affinités électives*, puisse être la même Julie de Lespinasse que les Goncourt, mauvais connaisseurs de la passion féminine, décrivaient sans sympathie en 1862 comme

> cette femme qui se fait si petite dans l'amour, qui demande si timidement et à voix si basse la moindre place dans le cœur de son amant, qui remercie si vivement du ton d'intérêt avec lequel on veut bien lui écrire, qui s'excuse si doucement d'écrire trois fois la semaine ?[cdxlii]

La passion de Julie, telle qu'elle la clame dans ses lettres à Guibert, mérite donc un examen dépourvu de toute prévention, qui commencera par une attention portée à l'écriture épistolaire[cdxliii].

De l'épistolaire. De sa nécessité.

Dans l'inventaire après décès de Julie de Lespinasse, on trouve désignés plusieurs meubles qui durent servir à la correspondance avec Guibert : dans la chambre à coucher "un bureau de bois noirci, couvert de cuir noir", dans le salon "un secrétaire à cylindre de bois satiné, garni d'ornements de cuivre doré d'or moulu, prisé cent vingt livres", et "un secrétaire en armoire de bois de rose, à dessus de marbre, prisé la somme de soixante livres"[cdxliv]. Là, entre lit et cheminée, tard dans la nuit, Julie rédige des billets souvent fiévreux où s'exprime la fatigue de la journée ; ici, sur l'un de ces deux meubles de prix, elle écrit en des occasions plus calmes, ou elle range les lettres reçues, et aussi les lettres qu'elle a expédiées à Guibert, et que celui-ci, docile à ses consignes souvent répétées, lui a assez régulièrement rendues. Ces deux secrétaires figurent dans le testament de Julie. Elle lègue le plus beau à Suard, et l'autre, "comme une marque de [s]a tendre amitié", à d'Alembert[cdxlv]. Mais trois mois plus tard, peu de jours avant sa mort, elle rédige encore à l'intention du fidèle d'Alembert, exécuteur testamentaire, de toutes dernières volontés parmi lesquelles ce legs qui semble un correctif :

> Je ne me rappelle pas si j'ai disposé du secrétaire où vous trouverez cette lettre ; mais dans ce doute, je vous prie de l'envoyer chez M. de Guibert, comme une marque de mon amitié.[cdxlvi]

Les meubles associés à la rédaction et à la conservation des lettres revêtent donc une grande valeur sentimentale pour l'épistolière passionnée que fut Julie de Lespinasse.

Les correspondances sont le principal moyen de communications intimes, à l'intérieur du groupe social voué à cette sorte de représentation publique qui s'organise quotidiennement dans les salons. Il y a certes des moments où l'on peut trouver Julie de Lespinasse seule chez elle, mais ces moments sont brefs, des témoins indiscrets peuvent surgir, et leurs emplois du temps toujours très chargés n'offrent aux amants que peu d'occasions de tranquilles entretiens. Dans la relation amoureuse mondaine, le commerce épistolaire revêt donc un caractère de nécessité, et il entraîne des contraintes qui trouvent un écho dans le texte des lettres. A Paris, celles-ci sont remises sans risque de perte à leur destinataire par quelque domestique, tandis que lors des voyages de Guibert à l'étranger ou en province sont utilisés les services de la poste. Il faut alors dater les missives avec soin, et en accuser réception au moyen d'une de ces pauvres formules qui désolaient déjà Mme de Sévigné. Au début de la correspondance, à Guibert qui parcourt l'Europe centrale, Julie écrit :

> Vous aurez été accablé de mes lettres à votre retour de Hongrie : voilà la troisième adressée à Vienne ; on a dû vous en envoyer deux ou trois de Berlin. Dans l'éloignement où vous êtes, il faut, s'il vous plaît, employer cette formule triviale : *j'ai reçu telle lettre, etc.* (VG et D 11)

et quelques jours plus tard :

> Je ne puis pas me faire aux irrégularités de la poste : elles font le tourment de ma vie. (VG et D 14)

Julie vit dans l'attente impatiente des courriers. Des lettres qu'elle reçoit, on ne saurait dire pourtant qu'elles alimentent son propre discours épistolaire, au sens d'une Mme de Sévigné *répondant* scrupuleusement aux informations et aux commentaires livrés par sa fille, mais plutôt ces lettres sont nécessaires à l'épistolière comme une justification à sa propre écriture, à ce besoin asservissant qui la pousse à prendre la plume pour déclarer encore une fois ses sentiments, pour les préciser, les expliciter, les *signifier*. De là l'hésitation qu'on remarque chez les commentateurs entre les notions de monologue ou de dialogue pour qualifier les lettres à Guibert : celui-ci est un destinataire nécessaire, mais il n'est pas, ou il n'est que rarement, un véritable interlocuteur du dialogue épistolaire[cdxlvii]. La souffrance qui imprègne les lettres de Julie est peut-être d'abord celle que lui font ressentir l'absence ou la brièveté des messages de son correspondant. Voici quelques phrases où apparaît ce sentiment de frustration, un jour qu'elle est interrompue dans sa rédaction par une visite :

> Je reprendrai après l'arrivée du facteur ; j'espère, oui, je crois que j'aurai une lettre de vous. [...] *Ce vendredi quatre heures, après l'arrivée de la poste.* Point de lettre de vous ! Savez-vous combien je suis juste ? Cela me fait haïr celles des autres. [...] Je n'ai pas de lettre de vous ? C'est ma faute […]. Mon ami, j'ai relu votre lettre d'hier trois fois tout de suite. (VG 170, D 138)

Or Guibert ne montre guère d'ardeur à écrire. Julie compare souvent ce manque d'empressement au comportement inverse qui était celui du marquis de Mora. Au mois d'octobre 1775, la cour séjourne à Fontainebleau. Guibert a pris résidence dans les environs, et une fois de plus néglige d'écrire. Julie lui expédie alors une semonce fondée sur l'assiduité qu'avait montrée le jeune Espagnol dans les mêmes circonstances, quatre ans auparavant :

> Il y a quatre ans dans ce temps-ci que je recevais deux lettres par jour de Fontainebleau ; l'absence fut de dix jours, j'eus vingt-deux lettres. Mais c'est qu'au milieu de la dissipation de la

> Cour, étant l'objet de la mode, étant devenu celui de l'engouement des plus belles dames, il n'avait qu'une affaire, il n'avait qu'un plaisir : il voulait vivre dans ma pensée, il voulait remplir ma vie ; et en effet, je me rappelle que ces dix jours-là, je ne sortis pas une fois ; j'attendais une lettre ou j'en écrivais une. (VG 173, D 141)

On le voit : la pratique épistolière n'est pas une activité ornementale ou secondaire, elle est consubstantielle à la pensée amoureuse. Il arrive à Julie de renvoyer, sous un quelconque prétexte de fatigue, les derniers visiteurs de son salon pour avoir le plaisir de se rendre à elle-même et donc de s'asseoir à son écritoire. S'il est inimaginable de vivre sans aimer, il est tout aussi inimaginable de vivre sans écrire et recevoir des lettres, qui donnent à cet amour son corps et sa forme. En témoigne encore l'avant-dernière lettre de la mourante (lettre jadis considérée comme la dernière) :

> J'ai reçu votre lettre à une heure ; j'avais une fièvre ardente. Je ne puis vous exprimer ce qu'il m'a fallu de peine et de temps pour la lire ; je ne voulais pas remettre à aujourd'hui, et cela me donnait presque le délire. / J'espère de vos nouvelles ce soir. (VG 238, D 180)

Les lettres ne portent généralement de date complète que dans le cas d'une expédition au loin. De Paris à Paris, elles sont portées à leur destinataire en peu de temps. Ce qui compte alors, et qui est indiqué souvent au haut du feuillet, c'est l'heure de la rédaction, parfois le jour de la semaine. Ainsi s'offre au lecteur, supposé attentif, comme une confidence supplémentaire sur l'emploi du temps de l'épistolière, qui occupe souvent à écrire ses longues heures d'insomnie (dix heures ou onze heures du soir, minuit, une heure après minuit, cinq heures ou six heures du matin, etc.). Cette chronologie méticuleuse, à laquelle s'ajoute parfois la mention dans le texte des heures d'arrivée ou de départ de la poste, signale l'absolue permanence intérieure du sentiment chez Julie, permanence que scande l'expression épistolaire de la passion sur un rythme qu'on dirait commandé par une exigence biologique.

Comme chez bien d'autres épistoliers et épistolières de l'époque classique, la lettre est pour elle-même motif d'intérêt. Toute lettre, dans un commerce amoureux régulier, parle des autres lettres qui l'ont précédée ou qui la suivront. Il y a des lettres dont on veut faire faire une copie, d'autres qu'on brûle et parfois qu'on regrette d'avoir brûlées, d'autres dont on arrache des pages. Il est toujours et partout question de lettres attendues avec inquiétude, de lettres manquantes, de lettres que leur sécheresse rend douloureusement décevantes, de lettres égarées, peut-être tombées d'une poche ou d'un portefeuille. Julie, on l'a vu, exige de Guibert qu'il lui renvoie ses lettres, et il semble, d'après les textes testamentaires, que cette restitution ait été fidèlement opérée. Obéissant mais peu ordonné dans ses classements, il lui est même arrivé de renvoyer à Julie une lettre qui n'était pas d'elle ! Elle ne la lui rendrait jamais, lui a-t-elle assuré pour ajouter à sa confusion (VG 28, D 30). On peut s'interroger sur les raisons de cette pratique, qu'on trouve rarement attestée avec une telle insistance dans les correspondances du temps. Le comte de Villeneuve-Guibert, dans la préface de son édition, estime "probable que le désir de jeter un voile sur l'intimité des relations mutuelles constituait le principal motif de ces réclamations"[cdxlviii]. Principal motif peut-être, mais certainement ce n'était pas le seul, car il y avait d'autres moyens de se protéger d'indiscrétions éventuelles, et la restitution était-elle le plus sûr ? Il me paraît fort probable que si Julie voulait rentrer en possession de ses missives, c'est aussi pour se garder la possibilité de les relire, d'y retrouver les sentiments sous les mots, c'est-à-dire de les revivre ; et plus profondément, qu'elle souhaitait conserver chez elle, à portée de main dans l'un ou l'autre de ses secrétaires, cette œuvre, son œuvre peu à peu constituée, la trace de sa vie, l'éloquente manifestation de sa sensibilité, l'écrit qui la révélait à elle-même et par lequel elle conquérait son identité propre.

"Faites-moi connaître à moi-même", écrit Julie dans la première lettre à Guibert que nous ayons d'elle, en une formule merveilleusement lucide, car elle annonce exactement le rôle que pendant trois ans va jouer pour elle cette correspondance. En déversant son cœur, ou, comme elle dit, en "répandant [s]on âme", Julie se sent soulagée de ses souffrances[cdxlix]. La lettre exerce donc sur elle une fonction d'ordre libératoire, et lui permet de se concentrer sur l'expression de ses maux, ce qui l'amène à les moins cruellement ressentir. De là l'incessant besoin de reprendre la plume, donc

l'attente de la lettre à laquelle elle pourra faire réponse, ou si celle-ci tarde, la plainte devant ce qu'elle éprouve comme un manque douloureux. Seul le miroir que lui tend Guibert lui permet de se (re)connaître, non seulement bien entendu comme créature aimante, mais aussi comme être de pensée.

> Mon ami, il me semble que vous avez des droits sur tous les mouvements et tous les sentiments de mon âme. Je vous dois compte de toutes mes pensées ; je ne crois m'en assurer la propriété qu'en vous les communiquant. (VG 86, D 69)

Hors des lettres, point de salut, point même d'existence. Mais on aurait tort d'oublier que les lettres de Julie sont d'abord des lettres d'amour, et que pour elle aimer, vivre, et écrire ne sont qu'une même chose. "Car je n'ai pas besoin de vivre, et j'ai besoin de vous aimer", s'écrie-t-elle en deux beaux octosyllabes involontaires (VG 112, D 90). Mais l'amour, donc la vie, a besoin de sa nourriture épistolaire.

> Je deviens presque impertinente parce que j'ai eu de vos nouvelles aujourd'hui. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, si quelqu'un pouvait être dans mon secret, on connaîtrait à ma santé, à toute ma manière d'être, si j'ai eu une lettre de vous. Oui, la circulation de mon sang en est sensiblement altérée, et alors il m'est impossible de prendre part à rien. (VG 84, D 67)

Une culture vivante.

Si spontané soit-il, le texte des lettres de Julie est éminemment littéraire, en ce sens qu'y affleurent les traces d'abondantes lectures. L'inventaire après décès fait état d'une bibliothèque de 555 volumes de différents formats, prisés ensemble près de mille livres, ensemble assez considérable pour une personne du sexe, de l'âge et de la condition de Mlle de Lespinasse[cdl]. Et les conversations des esprits brillants qui se réunissaient chaque jour chez elle pour commenter les événements de la vie littéraire ne pouvaient qu'exercer et enrichir la culture et la mémoire de Julie. Rien d'étonnant, donc, à trouver sous la plume de l'épistolière un très grand nombre de citations, précises ou approximatives, et d'allusions à des auteurs ou à des œuvres appartenant au patrimoine classique. Des dizaines d'exemples pourraient être cités. Quand elle réclame ses lettres à Guibert, il lui arrive de les comparer, ou plutôt de refuser modestement qu'on les compare à celles de Cicéron et de Pline. Elle cite La Fontaine, Racine (*Phèdre, Bérénice*), Voltaire, les héroïdes. Mais dans les lettres amoureuses ces textes ne relèvent pas de la culture de salon. Julie se sent, d'une certaine manière, proche de leurs auteurs, de leurs héros ou de leurs héroïnes. Quand elle écrit à Guibert : "Votre rhume, votre poitrine font mal à mon âme" (VG 46, D 45), elle se souvient de formules analogues adressées par Mme de Sévigné à sa fille. Quand elle lui reproche :

> Ho ! je vous hais de me faire connaître l'espérance, la crainte, la peine, le plaisir ; je n'avais pas besoin de tout ce mouvement ; que ne me laissiez-vous en repos ? (VG et D 17)

ce sont des accents empruntés à la première des *Lettres portugaises*. Si elle se condamne elle-même avec violence pour avoir écrit à Guibert un *premier billet*, elle fait référence à toute une tradition entretenue par les romans et les manuels de politesse, selon laquelle il ne convient pas à une femme de prendre l'initiative d'une relation sentimentale, que ces "avances" soient écrites ou orales.

Mais il faut aller plus loin. Julie a coutume de s'approprier autant qu'il est possible les situations décrites dans ses lectures ou dans les spectacles auxquels elle assiste. Elle les éprouve au feu de sa propre sensibilité, ou, autre métaphore, elle en écoute en elle-même les vibrantes résonances. Elle en apprend ainsi, sinon à mieux se connaître, du moins à mieux se définir par rapport à ces modèles littéraires répertoriés, qui sont autant de balises entre lesquelles – à l'intention de son correspondant, ou plus profondément à son propre usage en dissimulant cette espèce particulière d'autoanalyse sous l'indispensable masque épistolaire – elle tente de fixer sa place exacte et par là de

se comprendre elle-même. Voyons maintenant quelques-uns de ces textes. Plutôt inattendu dans la série, remarquons d'abord l'*Eloge de La Fontaine*, présenté par Chamfort à un concours proposé par l'Académie de Marseille, qui couronna l'ouvrage le 25 août 1774. Julie se prend d'enthousiasme pour ce discours, et vante à son ami sa richesse, sa force, la vivacité de son style, parmi d'autres qualités encore. Elle ajoute :

> Mon ami, je vous recommande la page 44. Dites-moi, me trompé-je ? N'est-elle pas remplie de la sensibilité la plus exquise ? N'a-t-il pas anobli [*sic*] les bienfaits et la reconnaissance ? N'exprime-t-il pas tous les sentiments qu'une âme sensible, élevée et passionnée aimerait à éprouver et à inspirer ? (VG 86, D 69)

Si l'on se reporte à la page en question, l'on comprend bien de quelle "âme sensible" Julie veut parler ici. Chamfort trace dans ce passage le portrait d'un La Fontaine qui

> s'ouvre un accès dans tous les cœurs, sans autre artifice que d'ouvrir le sien, d'en laisser échapper tous les mouvements, d'y laisser lire même ses faiblesses, garants d'une aimable indulgence pour les faiblesses d'autrui,

portrait dans lequel Julie croit se reconnaître. La Fontaine, qui a "la candeur et la bonne foi" qui régnaient à l'âge d'or, reçoit avec naturel les bienfaits de ses amis. "Il aimait, c'était sa reconnaissance". L'éditeur Eugène Asse suppose que dans cette phrase Julie retrouve ses propres sentiments à l'égard de sa bienfaitrice Mme Geoffrin[cdli]. Mais sans doute c'est plus généralement que le La Fontaine expansif, tout de confiance et de spontanéité décrit par Chamfort représente pour Julie comme une âme sœur.

A la même époque, Julie est conviée par ses amis au théâtre, où Lekain reprend le rôle de Tancrède dans la tragédie de Voltaire. Tout d'abord elle refuse ; certes, reconnaît-elle, "il y a des vers qui retentissent jusqu'au fond de l'âme", mais précisément elle redoute une sorte de discordance avec sa propre "âme active, souffrante et agitée" (VG 42, D 42). Quelques semaines plus tard elle est "forcée" d'assister au spectacle.

> Les deux premiers actes m'ennuyèrent complètement ; le troisième a beaucoup d'intérêt, et il va toujours en croissant jusqu'à la fin : au cinquième acte, il y eut des moments, il y eut des mots qui me firent transporter la scène à *Bordeaux*, et ce n'est pas une manière de parler, je pensai mourir ; j'en perdis connaissance, et toute la nuit, on fut obligé de me garder, parce que j'avais des défaillances continuelles. (VG 84, D 67)

Dans cette tragédie, l'héroïne Aménaïde, soupçonnée à tort de trahison, est sauvée par son généreux amant Tancrède du supplice auquel elle avait été condamnée. Mais Tancrède croyant que sa maîtresse lui a préféré un rival cherche la mort dans un combat. La double erreur, due à l'interception d'un message imprécisément adressé, est éclaircie dans la scène finale, et permet un mariage *in articulo mortis*. Bien évidemment, dans sa pensée Julie évoque la mort à Bordeaux du marquis de Mora, alors qu'elle s'était liée à Guibert. Elle était plus coupable qu'Aménaïde, et l'Espagnol achevé par la maladie n'eut pas les consolations qui apaisèrent les derniers moments de Tancrède. Mort et infidélité composent donc ce douloureux tableau, qui troubla Julie jusqu'à mettre sa vie en danger, parce que sa sensibilité exacerbée, continuellement fixée sur la situation conflictuelle dans laquelle elle se débat, s'empare de chaque occasion d'en évaluer encore une fois tous les aspects existentiels et moraux, dans le passé et dans le présent, à la lumière de quelque nouvelle lecture.

En 1776 paraît *Le Paysan perverti* de Rétif de la Bretonne. Julie, à la fin du premier volume (c'est-à-dire de la deuxième partie), découvre la triste fin de la jeune Manon, corrompue par Gaudet et par Parangon, qui se donne la mort parce qu'elle découvre l'infidélité de son époux Edmond, infidélité qu'elle reconnaît avoir attirée par sa propre inconduite. La lectrice admet que "ce mauvais livre [...] manque de goût, de délicatesse, de bon sens même", mais elle y décèle la trace passionnée de *La Nouvelle Héloïse*, et va jusqu'à insérer dans sa lettre une prière à Jean-Jacques Rousseau pour qu'il

s'intéresse au romancier qui prend ainsi sa suite. De nouveau, elle fait part à son correspondant de son émotion :

> C'est le bonheur, c'est le langage du Ciel. Et la mort de *Manon*, et sa passion, et ses remords, et ces mots douloureux et passionnés qu'elle emploie ! (VG 197, D 159)

Mais cette fois c'est moins à Mora qu'elle pense qu'à Guibert lui-même.

> Mon ami, il y a un petit coin de votre âme, et une grande partie de votre conduite qui pourraient, sans folie et sans injustice, faire faire un rapprochement qui ne vous plairait pas. Oui, oui, il y a un peu d'*Edmond* dans votre affaire ; vous ne lui ressemblez pas de face, mais un peu de profil. (*ibid.*)

On voit bien ici le mouvement psychologique par lequel Julie après s'être elle-même identifiée à l'héroïne de Rétif élargit le processus en imaginant d'autres identifications avec les êtres qui l'entourent. Si elle stigmatise ici le comportement de Guibert, infidèle, dissimulé, intéressé, ou pire encore, c'est après avoir proféré en elle-même certains cris de Manon, qu'il s'agisse de la souffrance physique de celle-ci après qu'elle s'est empoisonnée ("Que je suis punie ! ah ! l'horrible tourment que j'endure suffirait pour mon enfer... Voilà donc les fruits du crime") ou du mouvement de honte qu'elle manifeste dans son dernier entretien avec Edmond. Et on ne peut s'étonner que cette situation rappelle le dénouement de *Tancrède*, car le double aveu que se font Edmond et Manon, accompagné de l'échange de leurs repentirs, amène à une ultime réconciliation. Voici le texte de Rétif (ce sont les cris de Manon sur son lit de mort) :

> Malheur à toute femme, dont la conduite n'est pas irréprochable ! La douleur, l'incertitude et la honte doivent remplir tous ses instants ; elle ne peut avoir de confiance en celui dont elle n'a pas l'estime. Je me suis dit : J'ai ce que je mérite ; ma faute est une tache ineffaçable, et je me suis désespérée.[cdlii]

Ce sont là les "mots douloureux et passionnés" qui se sont gravés dans la mémoire de Julie, les accents qu'elle a reconnus comme appartenant à son propre langage.

Le dernier exemple, le plus probant, sera l'allusion, reprise une dizaine de fois dans la correspondance, à l'opéra de Gluck *Orphée et Eurydice*. L'opéra avait été créé à Vienne en 1762, dans sa version italienne. Il fut représenté à Paris le 2 août 1774 à l'Académie royale de musique, sur un livret français de Pierre-Louis Moline assez éloigné du texte italien. D'autre part, le chanteur italien Millico, de passage à Paris sur le chemin de Londres, se faisait alors entendre dans des salons que fréquentait Julie de Lespinasse, et faisait pleurer toute l'assistance en interprétant le rôle d'Orphée[cdliii]. Julie put donc l'entendre dans l'air "Che farò senza Euridice" au même temps où elle ne se lassait pas d'aller s'enfermer seule dans une loge d'opéra pour écouter le ténor Joseph Le Gros chanter en français "J'ai perdu mon Eurydice".

Si l'on se réfère aux vers que le livret de Moline fait prononcer aux deux personnages d'Orphée et Eurydice, comment s'étonner de l'appropriation qu'en fait Julie ?

> *Orphée.* Eurydice n'est plus... et je respire encor !
> Dieux ! rendez-lui la vie, ou donnez-moi la mort. (I, 2)
> Ah ! la flamme qui me dévore
> Est cent fois plus cruelle encore :
> L'enfer n'a point de tourments
> Pareils à ceux que je ressens. (II, 1)
> *Eurydice*. Ô destin rigoureux !
> Ma force m'abandonne ;
> Le voile de la mort retombe sur mes yeux ;
> Je frémis, je tremble, je languis, je frissonne,

Mon cœur palpite,
Un trouble secret m'agite,
Tous mes sens sont saisis d'horreur,
Et je succombe à ma douleur. [...]
Hélas ! dois-je finir mes jours
Sans un regard de ce que j'aime ?
Orphée. Malheureux, qu'ai-je fait ! et dans quel précipice
M'a plongé mon funeste amour ! [...]
Ô loi fatale !
Ô peine sans égale !
Inutile remord !
Dans ce moment funeste,
Le désespoir, la mort,
Est tout ce qui me reste !
J'ai perdu mon Eurydice, [etc.]
Je te suis, attends-moi ! Attends-moi !
Tu ne me seras plus ravie,
Et la mort pour jamais va m'unir avec toi. (IV, 1)[cdliv]

Julie dans ses commentaires sur *Orphée* parle toujours, non pas du texte de Moline, mais de la musique de Gluck, dont elle écrit par exemple qu'elle

> a été inventée par un homme sensible qui avait à consoler des malheureux. [...] Elle répand dans mon sang, dans tout ce qui m'anime, une douceur et une sensibilité si délicieuses, que je dirais presque qu'elle me fait jouir de mes regrets et de mon malheur ; et cela est si vrai, que, dans les temps les plus heureux de ma vie, la musique n'avait pas pour moi un tel prix. (VG 75, D 60)

Il faut comprendre que le drame d'Orphée, d'ailleurs édulcoré dans l'opéra par un dénouement heureux qui récompense la fidélité amoureuse, a littéralement fasciné Julie par la puissante simplicité avec laquelle s'y trouvent mis en scène les thèmes qui lui sont douloureusement familiers : souffrance et mort, séparation, remords et solitude. Mais ici c'est la musique qui occupe la place la plus importante, et c'est à cause d'elle que se trouve modifiée la réaction habituelle de Julie au contact d'un texte littéraire analogue : par la douceur des sons et le raffinement des arias la musique, selon l'expression de l'épistolière, lui est un "baume bienfaisant", qui agit comme magiquement sur sa sensibilité nerveuse, et fait passer à l'arrière-plan la représentation de la dure et injuste malédiction qui accable Orphée, et après lui tant d'amants séparés. Si c'est, comme elle l'assure, pour la première fois que Julie éprouve de telles délices en écoutant de la musique, il n'en est que plus certain que sa jouissance provient de ce qu'elle est sensible à l'exceptionnelle complémentarité que Gluck a su établir entre la tragédie mythologique, dont elle transpose la cruauté dans ses propres souffrances, et les accents mélodieux qui en subliment et en apaisent le caractère déchirant.

L'expression du sentiment.

Par sa nature d'écrit intermittent, une correspondance étalée sur trois ans ne peut donner une image unique du sentiment qui s'y trouve exprimé. Ce sentiment évolue, et de plus il se trouvera reflété de façon irrégulière, selon l'humeur du jour, dépendant elle-même de l'état de santé, du dernier message reçu, d'une conversation, d'une information, d'une lecture, etc. Le verbe *aimer*, que Julie emploie abondamment, peut se rapporter à un sentiment d'amitié, de tendresse, d'estime raisonnable, ou d'amour passionné. Tout au début du commerce épistolaire avec Guibert, alors que son cœur est rempli du souvenir de Mora qui a quitté Paris moins d'un an auparavant, Julie emploie un langage qu'on peut trouver ambigu : "Oui, je peux me l'avouer, je peux vous le dire à vous-même : je vous

aime tendrement", et un peu plus loin : "Ho ! vous verrez comme je sais bien aimer ! Je ne fais qu'aimer, je ne sais qu'aimer" (VG et D 4). Ne nous y trompons pas, elle ne sera la maîtresse de Guibert que huit mois plus tard. Mais pour l'instant Julie regrette l'absence du jeune et séduisant "colonel commandant de la légion de Corse", parti pour un voyage d'étude en Europe centrale, et qui seul, alors, a "le pouvoir de faire diversion" à son mal, c'est-à-dire à l'inquiétude constante qu'elle nourrit au sujet de la santé de Mora . Il s'agit donc en ce premier temps d'une amitié assez égoïste, sentiment dont Julie va rapidement percevoir le caractère périlleux parce que "ce bienfait de la nature" (VG et D 13), peu exigeant en son principe, s'irritera des obstacles, ne rencontrera pas l'écho espéré, et deviendra vite un "égarement", un tourment supplémentaire, redoublant les maux de Julie au lieu de les atténuer. Reste l'estime, que Julie conserve à son correspondant, lui assure-t-elle, jusqu'au milieu des expressions parfois méprisantes ou haineuses que trace sa plume à la violence incontrôlée. Mais *aimer*, associé à *être aimé*, s'oppose toujours à *plaire*, terme dépréciatif. Julie ne se soucie pas de plaire, sotte occupation mondaine, entachée de petitesse, proche des jeux d'éventail et de la galanterie jugée tout aussi méprisable. Elle ne se préoccupe pas non plus de montrer *de l'esprit*, et est fière que ses lettres diffèrent par là de celles de Mme de Sévigné.

Aimer, au contraire, est un acte noble, réservé aux âmes élevées. "C'est le seul principe de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon et grand dans la nature" (VG 124, D 100). Assurée de la dignité qui est la marque du véritable amour, Julie en vient à associer cette dignité idéale au principe même de son existence, et crée donc l'identité *vivre égale aimer*. "Je ne vis que depuis que j'aime", "je ne vis plus que pour aimer", écrit-elle, ou encore : "Je vis, j'existe si fort, qu'il y a des moments où je me surprends à aimer à la folie jusqu'à mon malheur" (VG et D 16 et 17). Aimer est le révélateur de la force vitale. Un faible amour, un médiocre amour est celui qui ne se déploie que s'il est payé de retour. L'amour authentique puise au profond de la nature personnelle, et participe de l'énergie biologique (VG 80, D 64).

Il arrive pourtant que Julie agite la question du rapport de la passion et de la raison. A un moment de sa relation avec Guibert, consciente d'un attachement sans issue, elle a tenté de se soumettre à nouveau au joug de la raison, pour que celle-ci l'aide à modérer ses sentiments, et elle s'est appliquée à adapter le ton de ses lettres à cette sérénité prétendument retrouvée. Mais l'effort s'est révélé vain. Ce calme, elle l'a vite reconnu comme le calme de la mort, et la pulsion vitale, exaltée et douloureuse, l'a emporté : "mon âme ne connaît pas la modération". (VG 138, D 113)

On peut pourtant distinguer dans cette passion épistolaire deux versants : l'un grandiose, tragique, où il est question de destin et de fatalité, l'autre où l'absolu de l'amour compte moins que sa quotidienneté vécue. Voyons d'abord ce dernier aspect. J'envisage ici le côté banalement consolateur de l'amour pour Guibert, la *diversion* recherchée auprès de lui afin d'ôter de l'esprit la continuelle, l'obsédante et insupportable pensée de Mora lointain et malade. Bien entendu la diversion reste inopérante, ou plutôt, et surtout après la mort de Mora, elle a pour résultat la superposition des deux situations amoureuses, ou pis encore leur comparaison, évidemment au désavantage du vivant. Car Guibert n'est pas un amant que Julie puisse simplement substituer à Mora. Il retient Julie au moment où "au désespoir d'avoir perdu M. de Mora [elle est] entraînée par le désir, par le besoin de le suivre, ou plutôt par celui de [s]e délivrer d'un regret qui [la] déchire". Mais pourtant l'âme de Julie n'est pas "assez remplie de [Guibert] pour ne plus sentir le vide affreux qu'y a laissé M. de Mora" (VG 99, D 82). Constatation sans cesse confirmée, et qui entraîne des reproches : "Pourquoi m'empêchâtes-vous de le suivre ?" (VG 198, D 155), et l'expression de sa désillusion : "Mon malheur, c'est que vous n'avez pas besoin d'être aimé comme je sais aimer" (VG 120, D 96). En effet le réticent Guibert est peu fidèle aux rendez-vous assignés, peu zélé pour faire exacte réponse aux trop nombreux messages qu'il reçoit, peu attentif à devancer les désirs de son amie, et ainsi de suite. A cette tiédeur sentimentale Julie, dans ses derniers moments, ne craint pas d'affirmer qu'elle aurait préféré la haine.

Sans aucun doute le *présent* de la relation avec Guibert influence le souvenir que conserve Julie de la relation *passée* avec Mora : celle-ci ennoblie, idéalisée, celle-là enlaidie. Mais cette continuelle comparaison, explicite ou sous-jacente, a aussi pour effet d'aider Julie à mieux comprendre ses propres sentiments, et par suite à se mieux connaître, en faisant porter son introspection sur ses dispositions différentes à l'égard de l'un et de l'autre amant. Difficile distinction

à mettre sur le papier, tant est pauvre le lexique des choses de l'amour ! au désespoir des rédacteurs appliqués de billets ardents. Ainsi se nourrit et se renouvelle l'analyse, continuellement relancée par un dialogue épistolaire qui laisse quelque place à la chronique mondaine, aux nouvelles des amis, aux questions agitées dans le salon, mais c'est une place secondaire, à fonction de prétexte ou d'accompagnement, tandis que l'expression du sentiment est le cœur vivant de cette correspondance secrète.

L'autre versant, à l'opposé de cette confrontation aux aspects parfois mesquins, touche à l'idée de condamnation inéluctable. La souffrance, dans les lettres, est un état constant, et comme naturel. S'agit-il de la condition humaine en général, vouée au malheur de toute éternité ? ou plutôt d'un destin particulier, accablant sans recours une créature innocente ? Les lettres de Julie sont toutes pleines de cris de douleur, c'est même leur caractéristique la plus évidente. L'une des plus célèbres, qui ne se compose que d'une dizaine de mots, en fournit la quintessence. Elle est datée "De tous les instants de ma vie" et est ainsi libellée : "Mon ami, je souffre, je vous aime, et je vous attends" (VG 26, D 25). Quand le thème est plus développé, on voit bien que cette souffrance associe l'épuisement physique au désarroi moral. Julie souffre de ne pas se trouver assez forte pour renoncer aux lettres et aux attentes auxquelles s'alimente sa passion. "Mon ami, supplie-t-elle, délivrez-moi du malheur de vous aimer" (VG 128, D 102). Mais elle sait son impuissance. Dès le début de la correspondance, comme inquiète du devenir de la relation qui s'ébauche, et du danger où elle-même pourrait se trouver entraînée, elle écrit : "Est-ce que nous sommes libres ? Est-ce que tout ce qui *est* peut être autrement ?" (VG et D 7), et le vocabulaire des lettres abonde en termes tels que *malédiction, charme, intérêt funeste, destinée, fatalité, condamnée*, etc. On rencontre "le seul malheur, c'est de nous être rencontrés" (VG 104, D 84) ou "pourquoi vous ai-je connu ?" (VG 220, D 169). En guise de réponse à cette situation sans issue, l'épistolière alterne les attitudes de rébellion, qui lui font refuser fièrement des consolations jugées humiliantes, et parfois même évoquer le suicide, et des attitudes de résignation, de soumission à son destin cruel. Sans qu'elle soit clairement évoquée, il est possible aussi que sa naissance illégitime soit pour Julie l'une des causes profondes du ressentiment qu'elle manifeste envers l'injustice du sort. Ainsi la généralisation "Est-ce que nous sommes libres ?" paraît n'être qu'une brève parade métaphysique, masquant occasionnellement la détresse d'une personnalité qui prend conscience de sa faiblesse et cherche à en rejeter la responsabilité sur quelque puissance transcendante. Et de même que Julie a coutume de joindre des entités antagoniques pour définir son affectivité, telles que *aimer* et *haïr*, *déchirer* et *charmer*, *baume* et *poison*, de même ses malédictions n'interdisent pas qu'on trouve aussi dans ses lettres de belles actions de grâces, telle cette phrase aussi remarquable par son contenu qu'émouvante par son rythme harmonieux :

> Je suis prête à remercier le Ciel du malheur qui m'accable et dont je meurs, puisqu'il me laisse cette douce sensibilité et cette profonde passion qui rendent accessible à tout ce qui souffre, à tout ce qui a connu la douleur, à tout ce qui est tourmenté par le plaisir et le malheur d'aimer. (VG 197, D 159)

Si la notion de *repentir* est rare dans la correspondance de Julie, car, sûre de sa droiture et de son amour de la vérité, la faute dont elle s'accuse parfois n'est pas de celles qui réclament contrition, expiation et pardon, en revanche *regrets* et *remords* se pressent sous sa plume comme dans sa conscience. La distinction entre ces deux termes nous renvoie à la comparaison entre les deux hommes aimés. Pour le dire un peu grossièrement, le regret est pour Mora, le remords pour Guibert. Le regret se manifeste dans les larmes, qui sont parfois bienfaisantes, et il peut se teinter de douceur s'il ramène le souvenir des bonheurs passés (comme en témoigne le plaisir pris à l'*Orphée* de Gluck), tandis que le remords, que rien ne peut étouffer et qui peut aller jusqu'à la honte, est toujours facteur de "trouble", c'est-à-dire d'un mal-être qui rejaillit sur toute la vie intérieure de Julie. C'est ce remords rongeur qui entache tous les enthousiasmes, les mouvements passagers de confiance et d'abandon, les déclarations de tendresse, à peine prononcées qu'aussitôt remises en question, et obombrées d'un nuage de défiance et de chagrin. Sans trêve, Julie se condamne ainsi elle-même à un supplice

autodestructeur, se déclarant coupable mais non responsable, et n'osant plus penser à sa conduite sans horreur.

Le dernier point que je voudrais traiter ici, ou plutôt suggérer brièvement, le thème ultime et la fin de la correspondance, c'est évidemment la mort. Dans les premières lettres, l'amour est le soutien de la vie, et la mort est repoussée, niée.

> Il n'est pas possible de mourir quand on est aimé, et cependant il est affreux de vivre ; la mort est le besoin le plus pressant de mon âme, et je me sens garrottée à la vie. (VG et D 6)

Mais dès que le découragement envahit le commerce épistolaire, apparaît la hantise de la mort. Elle est attente, parce que la maladie est incurable et que la malade le sait. Elle est délivrance, parce que la souffrance physique et morale est de jour en jour plus insupportable. Elle est fidélité, parce que dans la mort Julie rejoindra Mora pour un amour éternel. Elle est bienfait, parce que Julie a conscience que sa disparition ôtera à Guibert le poids d'un lourd souci. Et pourtant, jusqu'à son dernier moment, jusqu'à son dernier billet, Julie persiste à rappeler, à confirmer à Guibert son amour irrépressible, consubstantiel à ce qui lui reste d'existence. Certes, la faiblesse, la générosité la poussent à formuler des vœux pour le bonheur futur de Guibert. Mais tant que quelques forces lui sont restées Julie a montré une sorte d'acharnement à reprocher à son ancien amant la responsabilité qu'il avait prise en l'arrachant au souvenir de Mora, et en éveillant en elle un sentiment auquel il ne savait pas répondre ; elle souhaite donc, non sans une certaine cruauté, qu'après sa mort il subisse "la peine attachée au mal qu['il lui a] fait" (VG 167, D 136). En conservant par-delà la mort de Julie la plus grande partie de cette correspondance, en s'abstenant de la détruire ou d'ordonner par testament sa destruction, Guibert a montré qu'il en avait compris la valeur, pardonnant les accusations, les remontrances, transcendant ainsi la vie et la mort des deux correspondants pour transformer ce legs en un monument commémoratif, document psychologique et chef-d'œuvre littéraire également intemporels.

Diderot ne connaissait guère Mlle de Lespinasse lorsqu'il a fait d'elle, en 1769, un des trois personnages du *Rêve de d'Alembert*. Dans cet essai rédigé en forme de dialogue, Diderot fait expliquer par le médecin Bordeu qu'un "grand homme" est celui qui, s'il a malheureusement reçu une disposition naturelle à la sensibilité, s'occupera sans relâche à l'affaiblir et à la dominer. Car un être sensible est soumis à quantité de phénomènes physiologiques, frisson, larmes, soupirs, perte du sang-froid et du jugement, qui empêchent la domination de soi-même et du monde. Mlle de Lespinasse ne prononce à cet endroit que quelques mots : quand Bordeu lui dessine ce portrait de l'être sensible, "je me reconnais", dit-elle, et quand il lui présente, à l'opposé, le grand homme qui s'est affranchi de tous les inconvénients de la sensibilité, "Dieu me garde de la société de ce sage-là", ajoute-t-elle[cdlv].

Ce personnage inventé, choisi par Diderot pour représenter un tempérament féminin en même temps que la "demoiselle des Lumières" à laquelle s'était attaché le philosophe d'Alembert, présente une remarquable ressemblance avec la véritable Julie, telle que les lettres à Guibert, quelques années plus tard, nous la font connaître. Dans sa deuxième lettre, en mai 1773, Julie, dans une argumentation exactement analogue à celle de Diderot et qui utilise les mêmes termes, affirme à son nouvel ami que "[son] caractère [lui] commande d'être grand ; [ses] talents [le] condamnent à la célébrité". Aussi, puisqu'il est entendu que "la sensibilité [est] le partage de la médiocrité", Guibert n'est donc "point fait pour cette vie douce et intérieure qu'exigent la tendresse et le sentiment". Et Julie conclut sa lettre par cette remarque sur elle-même : "Quand je me pénètre de cette pensée, cela modère un peu l'intérêt que vous m'avez inspiré" (VG et D 2).

Quelle clairvoyance dans cette appréhension encore timidement exprimée ! Une sensibilité aiguë caractérise en effet l'affectivité de Julie, dirige ses sentiments, transforme en souffrance sa relation avec Guibert, et par voie de conséquence impose aux lettres qu'elle lui écrit un ton d'une rare véhémence. Usage abondant des exclamatifs, emphase de certaines formules, recherche du vocabulaire le plus expressif, le plus impressionnant possible, description brutale des états physiques

et par exemple des alternances cyclothymiques font de cette correspondance une transparente ouverture sur le "vécu" amoureux d'une âme sensible[cdlvi]. Julie a accepté, elle a même voulu que ses lettres, toutes ses lettres à Guibert présentent cette authenticité sans apprêt. C'est par là qu'elle a créé un modèle original et inimitable de lettre d'amour : le *moi* y compte infiniment plus que le *vous*. Déjà la Religieuse portugaise déclarait : "J'écris plus pour moi que pour vous", mais elle ajoutait : "je ne cherche qu'à me soulager"[cdlvii]. Julie, elle, cherche à se connaître, et elle ne peut le faire qu'à l'aide de l'écriture, sous la forme fragmentée et dans le constant renouvellement qu'impose le commerce épistolaire. Vivre, comprendre et dire la passion s'identifient alors l'un à l'autre. Puis, réunissant régulièrement ses lettres dans son secrétaire, Julie a peu à peu constitué un recueil autobiographique qui tient du journal, du roman à la première personne[cdlviii], de l'examen de conscience, de l'observation clinique, de l'exaltation lyrique. Pour offrir à la lecture de Guibert puis à la nôtre une telle richesse psychologique et littéraire, il ne fallait rien de moins que la passion amoureuse, conjuguée avec une géniale appropriation de la ressource épistolaire.

Chapitre 37.

ISABELLE DE CHARRIÈRE (BELLE DE ZUYLEN)



Textes réunis par Yvette Went-Daoust

CRIN 29 1995

I,r C'.R.1.N.. Cahiers de recherche des instituts néerlandais de langue et de littérature taançaises, réunit, sans périodité fixe, des travaux d'analyse littéraire. Ix C.R.I.N. est une publication du Département de langues romanes de l'Université de Gronins?ue.

Direction: Henk f-{illenaar

Rédaction: M. van Buuren. F. Drijkoningen, H. Hillenaar, Â. Kibédi Varga, K. MccrholT. Fv. v,m Kossum-Guvon, E. van der Starre.

Secrétariat (le rédaction: **Maria Pijnenborg**

Adresse: ('.t2.I.N. Institut de langues romanes ()ucfe Kijk **in 't latstraat** Z(7912 EK **(*roningue, Pays-Bas**

; Sirr 1 , 1 m,mmuurc:

Phono t,rr,c p:w thmu Mrcter du château de Îu_vlen. l~n, Icn l~>`-t
ilt:~~rocium~ wro I autiwisatimt du photographe]

Bernard Bray

Les lettres d'Isabelle de Charrière: Apprentissage et culture

Devant une oeuvre épistolaire remarquable par son ampleur et sa qualité, le lecteur d'aujourd'hui s'interroge. Quel projet, quelle passion animent l'auteur épistolaire, qui infatigablement adresse, parfois à de nombreux correspondants (Voltaire, George Sand), parfois presque à un unique destinataire (Mme de Sévigné) des messages dont la rédaction doit occuper plusieurs heures dans ses journées, et peut-être le détourner d'autres travaux littéraires'? Car cet épistolier est souvent d'autre part un écrivain, un romancier par exemple: quel rapport alors les lettres, dans leur écriture dispersée, occasionnelle, généralement intime, entretiennent-elles avec la composition, plus réfléchie, des ouvrages romanesques? La correspondance d'Isabelle de Charrière réunit ces deux caractéristiques, ampleur et qualité, et notre chance est que, suivant en cela l'exemple de Mme de Sévigné, l'épistolière non seulement a réfléchi sur ce qu'il faut bien appeler son art épistolaire, mais encore a consigné attentivement dans ses lettres ses idées personnelles sur cette écriture si particulière, comme aussi ses jugements sur les maîtres du genre, nous permettant par là de mieux comprendre et apprécier cette partie de son oeuvre, la plus importante quantitativement, et qui aujourd'hui fait l'objet de réimpres-sions partielles et de nombreux commentaires.

Est-il possible d'expliquer par quelque apprentissage le goût que prit Isabelle pour l'activité épistolaire? On sait qu'à Genève, en 1750, elle a "appris le françois de M. Colondre" (2092, 20 novembre 1799; t V, p.645)]. En réalité toute son éducation s'est faite en langue française, et dans ses vastes lectures les lettres françaises ont dû tenir une place considérable puisqu'en ce coeur du

XVIIIe siècle romans, récits, essais sont bien souvent écrits dans la forme épistolaire, sans parler de la mode des épîtres en vers. D'autre part il convient certainement de ne pas négliger l'entraînement que représente, durant au moins cinq années, l'échange de nouvelles régulier qui s'établit entre Belle et sa gouvernante Jeanne-Louise Prevost, retirée en terre romande. Mlle Prevost, dans la première lettre que nous avons conservée, se flatte de pouvoir entretenir "une correspondance réguliere" (1, vers le 29 septembre 1753; t I, p.19) avec son ancienne élève, qui n'a pas encore atteint ses treize ans. Elle insiste et lui donne quelques conseils. Par exemple, lui écrit-elle, quand vous vous serez distraite à La Haye,

> cela même vous servira de matière, je vous prie de me détailler comment vous passerez le tems, ce que vous verrez, penserez [...J (3, 4 octobre 1753; t I, p.20).

Cinq mois plus tard, autre conseil, qui rencontre d'ailleurs la tendance naturelle de la jeune fille: "vous n'avez point besoin d'y mettre Idans vos lettres] aucun assaisonement pour augmenter leur prix". La gouvernante regrette d'être maintenant éloignée de sa "très chère Belle":

n'étant plus a portée de jaser avec vous je voudrois m'en dédommager par de longues êpitres qui me communiquassent tout ce que vous pensez, et faite (sic) (15, 4 mars 1754; t I, p.41).

Prodigues en "petits avis" (26, 26 septembre 17_54; t I, p.56) touchant l'écriture et le style (25, 5 septembre 1754; t I, p.55). les lettres de Mlle Prévost contiennent aussi quelques leçons morales, recommandant par exemple à Isabelle "force d'esprit" et "empire sur soi" (27, 14 octobre 1754; t I, p.58), ou la mettant en garde "contre les piégcs de l'amour propre" (29, 12 décembre 1754; t I, p.61): leçons qui ont sans doute contribué également à modeler le talent de l'épistolière.

Sa manière originale, Isabelle eut tôt l'occasion de la mettre à l'épreuve, puisque c'est à l'âge de dix-neuf ans qu'elle commence à correspondre avec Constant d'Hermenches, en lui envoyant un billet de sa propre initiative et par voie clandestine, geste dont elle n'ignore pas l'audace et l'imprudence. (59, 22 mars 1760: t I pp. 118-119) Cette correspondance allait durer dix-sept années, dont les premières sont marquées par le regret et parfois le remords, puisqu'il s'agit là d' "un espèce de crime", du "crime de correspondance" (80, 30 juin 1763; t I, p.153). Par bien des aspects, si ce n'est vraiment une espèce de crime, c'est du moins une espèce de roman. Qu'on en juge par exemple par l'aventure du portefeuille découvert, épisode qui trouverait aisément sa place dans un roman classique, entre La *Privces.se de Clèaes* et *Les Liaisons dangereuses*. (6l, 23-24 juillet 1762; t I, pp.120-123) Après son premier billet à d'Hennenches, et avant de quitter La Haye où elle l'a rencontré. Isabelle a voulu lui écrire encore une fois pour se "dédomager" de n'avoir pu lui dire adieu de vive voix. Dans la nuit, elle commence sa lettre, mais ne peut l'achever avant son départ. Elle l'emporte dans son portefeuille, puis l'y oublie. Au cours d'une réception à Utrecht, elle laisse échapper sans s'en apercevoir le contenu de ce portefeuille. Un jeune homme ramasse les feuillets et, Isabelle s'étant éloignée, les remet à la baronne de Tuyll. On devine le draine. Isabelle refusa de dire à sa mère le nom du destinataire, et fit passer sa lettre inachevée pour "la fantaisie d'un moment", cachant de plus qu'elle avait déjà expédié à d'Hermenches un premier message.

Cette correspondance demi-amoureuse emprunte donc des voies secrètes pour échapper au contrôle des parents d'Isabelle. "Brulez cette lettre", recommande à plusieurs reprises la jeune fille. Et elle-même est amenée un jour à jeter au feu, devant sa mère, et avant de l'avoir lue, une grande lettre de d'Hermenches afin d'éviter toute inquisition et de faire croire qu'elle n'attachait à ce commerce aucune importance. Le malheureux beau-frère Cornelis de Perponcher, dont les services de messager officieux avaient en l'occurrence été surpris par la baronne de Tuyll, se voit adresser par sa belle-mère "une lettre terrible" qui le dissuade de "ne se plus
meler de rien" (83. 26 octobre 1763; t I, p.156). Isabelle pour sa par¯t, parfois angoissée de savoir entassées dans la cassette de d'Hermenches une masse de lettres qui, si elles tombaient en des mains intéressées, pourraient prêter à scandale, propose à son correspondant ce subterfuge bien romanesque qui consiste à faire recopier le plus beau des lettres par un copiste ignorant et à détruire le reste. (185, 28 février 1765: t I, pp.391-392) Heureusement, d'Hennenches ne tint nul compte de cette suggestion.

Dans cet apparent roman d'amour, pourtant, il n'est guère question d'amour. Les lettres sont plutôt "le fruit de l'amitié et de la confiance" (79, 30 juin 1763: t T, p. 153). Isabelle en effet aime écrire: ne cessant de réfléchir sur- elle-même et sur les événements qui l'entourent, comme le lui recommandait déjà Mlle Prevost, elle a plaisir à communiquer à un interlocuteur qui la comprend et qui l'apprécie la transcription de ses réflexions. L'acte d'écrire procède donc chez elle d'un motivement plus instinctif que rationnel: à propos d'une de ses lettres. "Mon coeur vouloit que je l'ecrivisse et je ne m'opose jamais a ses volontés sans de fortes raisons" écritelle à d'Hermenches (143, 1 I septembre 1764; t I, p.302). Soit l'exemple d'un événement minime, qui la concerne intimement, et dont s'empare sa volonté d'interprétation, que relaie le besoin de donner à sa pensée une forme écrite. Voici l'événement: à un moment où sa soeur Mitie et son beau-frère Perponcher étaient avec elle dans sa chambre. Isabelle sans songer à mal s'est "déshabillée" devant eux, c'est-à-dire a ôté son "corps" et s'est mise en chemise. Mitie a trouvé ce geste gravement inconvenant, et a durement manifesté à sa soeur sa désapprobation. Celleci s'étonne alors en elle-même du contenu arbitraire des notions de décence, de pudeur et de vertu. Puis elle ajoute dans sa lettre à d'Hermenches:

Mon histoire n'a rien d'interessant peut-être, mais on parle de ce qui occupe, elle est recente, j'en suis encore surprise et humiliée. (138, 1 er septembre 1764; t I, p291)

Ainsi en remplissant son papier Isabelle tout d'abord "[sle fai[t] du plaisir", mais un plaisir redoublé à l'idée qu'elle "en prepare" aussi pour son correspondant, ce "témoin" dont Sem Dresden a montré l'importance dans le psychisme de l'écrivain =.

Car d'Hermenches ne fait pas mystère de son admiration pour les lettres de la jeune fille, auxquelles il donne l'avantage sur celles de Mme de Sévigné ou de Voltaire (84, 17 novembre 1763; t 1 p.157). Pour reprendre une distinction qu'établit Mme de Sévigné dans sa correspondance avec sa fille, selon qu'elle répond ou non à des lettres reçues de celle-ci, Isabelle pratique plutôt la "causerie", et d'Hermenches la "conversation", c'est-à-dire qu'Isabelle lance les sujets de discussion à partir de sa propre réflexion. alimentée par les menus événements de sa vie quotidienne, rencontres ou lectures, ou même par des formules prises dans les lettres de son correspondant mais non développées par lui. D'Hermenches commente alors et discute les propos de la "sublime; l'ingenieuse Agnes" (86, 2 février 1764; t I, p.165) et relance le dialogue en exigeant des réponses précises quand sa correspondante se perd dans des considérations passionnées et trop personnelles. (146, 20 septembre 1764; t I, pp.309-311) "Agnes" est naturellement très flattée de lire qu'on "savoure"

ainsi ses "pretieuses" lettres (144, 12 septembre 1764; t I, p.305), et trouve dans ces applaudissements une incitation supplémentaire à rester fidèle au 'style épistolaire' qui lui procure une si profonde satisfaction.

Les lettres contiennent d'intéressantes indications sur les conditions matérielles dans lesquelles les rédige Isabelle. Ses journées étant occupées par diverses tâches d'ordre social ou familial, ses correspondances 1. empiètent souvent sur [sles heures de sommeil" (87, 26 février 1764; t I, p.173), et de nombreuses lettres portent à leur tête la mention d'une heure nocturne, ou se trouvent interrotnpues par la fatigue et le sommeil. Isabelle écrivait donc dans sa chambre, en un lieu et à une heure où sa tranquillité était autant que possible préservée. Elle écrit vite - "J'ai écrit deux grandes pages a genoux dans trois minutes" (143, 11 septembre 1764; t I, p.303) - d'une écriture qu'elle dit parfois, par modestie sans doute, illisible et peu soignée, et qui pourtant d'après les reproductions figurant dans l'édition d'Amsterdam paraît agréable et régulière: les mots y sont espacés, les caractères bien formés, mais ratures et additions relativement nombreuses témoignent de la vivacité et de la spontanéité du geste d'écriture. Les années ne vont guère modifier ces habitudes. Isabelle prête peu d'attention à la qualité du papier dont elle dispose, et cherche avant tout à favoriser la concentration qui lui permettra d'exprimer au mieux les nuances de sa pensée, sans craindre parfois l'extrême longueur et la minutie des développements. La lettre ici se fait instrument d'introspection, et remplit à peu près la fonction d'un journal intime. On a vu d'autre part Isabelle garder à portée de la main, même dans un bal, lettres reçues et lettres en cours de rédaction: signe que sa pensée ne s'éloigne guère de ce commerce de chaque instant. II va de soi

dans ces conditions que tablettes, portefeuille, cassette et secrétaire, sous la plume d'une épistolière aussi diligente, sont des objets et des meubles souvent mentionnés.

Isabelle - est-ce une caractéristique du génie hollandais? - n'est pas prodigue en formules relevant de la civilité convenue. Elle les considère dédaigneusement comme de sottes platitudes importées de France, et "cent fois plus plattes dans les bouches hollandoises" (151, 3 octobre 1764; t I, p.316). Son style est d'ordinaire brusque, ignore entrée en matière et transitions, et fait une large place aux "saillies de sincerité" (250, 6 septembre 1766; t I, p.497).

En tête de ses lettres, une quelconque adlocution initiale manque le plus souvent, et le message se termine tout aussi abruptement, au mieux par un sec "adieu" ou un "bonsoir". Sur ce point le contraste est frappant avec les habitudes mondaines de Constant d'Hermenches, qui commence ses lettres à "Agnes" par des qualificatifs dithyrambiques et les termine par de rituelles prosternations, mais sait corriger d'un sourire ces galanteries gentiment excessives.

Il est temps maintenant de rechercher, sous la plume de celle qui donne dans sa vie une telle part à l'activité épistolaire, les traces d'une culture orientée vers les maîtres du genre. Nous commencerons par le modèle absolu, Mme de Sévigné. La première référence apparaît dans une missive de Constant d'Hermenches. Il ne s'agit pas encore d'une comparaison portant sur la qualité des lettres de la jeune fille, mais d'un plaidoyer du colonel, à qui Isabelle a reproché de mettre "trop de feu, trop de force" dans les compliments qu'il lui a adressés. L'argument peut paraître surprenant: "Mme de Sevigné aimoit certainement Sa fille, autant

yu'Abelard pouvoit aimer Heloise", écrit-il. (65, 14 septembre 1762; t I, p.131) Ce qui est une manière extrêmement fine d'affirmer qu'il entre toujours une composante amoureuse dans le commerce épistolaire -affirmation que reprennent volontiers aujourd'hui les spécialistes de ces études - et que par conséquent "Agnes" ne doit pas s'offusquer de la chaleur des lettres qu'elle reçoit, où règne seulement le feu d'une amitié pure proportionnée à l'être exceptionnel qui en est l'objet. Mais admirons l'ingénieux raisonnement du colonel, qui cite symboliquement deux des correspondances les plus célèbres au XVIIIe siècle pour caractériser l'échange qu'il se propose d'entretenir avec "Agnes".

Isabelle lit et relit Mme de Sévigné. Les éditions du chevalier Perrin, la dernière parue en 1754, ont popularisé les lettres de 1a marquise, sous une forme officialisée par rapport aux éditions précédentes, et qui donne dès lors à ce texte l'autorité d'une référence classique. Les nombreuses allusions d'Isabelle montrent à la fois la familiarité de sa connaissance et l'admiration qu'elle porte à l'oeuvre, pour laquelle on peut dire qu'elle nourrit un véritable culte: ne parle-t-elle pas à son frère Ditie, qui partage la même passion, de "Notre Dame de Sevigné"? et elle lui dit son émotion lorsqu'elle a pu "voir & toucher & lire" une lettre autographe de la marquise. (428, 20 juin 1772; t II, p.280) Auparavant, se trouvant à Paris, elle lui avait annoncé son projet de visiter Livry, pèlerinage symétrique de celui qu'il avait accompli l'année précédente à Grignan. (399, 23 juillet 1771; t II, p.242) Je citerai un seul témoignage de l'attention qu'elle a portée à sa lecture. A l'intention de d'Hennenches, elle fait le portrait en demi-teinte d'une dame de la Haye dont l'esprit est "entaché de mille petitesses", et elle ajoute:

C'est comme la Princesse de Me de Sevigné qui n'écrivant que de loin en loin d'assez mauvaises lettres tailloit une heure ses plumes avant de commencer et faisoit des Las d'amour a toutes les B et à tous les L. (157, 28 octobre 1764; t I, p.333)

Cette expression si originale, qui donne un sens métaphorique à la naïve ornementation graphique des initiales, est restée dans la mémoire de la jeune fille très proche du texte qu'elle a lu dans l'édition Perrin où on pouvait lire: "Nous aurions bien des affaires, ma bonne, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D et à toutes nos L", - tandis qu'aujourd'hui, d'après un manuscrit plus récent, on préfère écrire :"à tous nos *de.s* et à toutes nos *elles"!.*

Ce modèle épistolaire, Isabelle ne se contente pas de le pratiquer assidûment, mais va le recommander aussi à ceux et celles dont, plus tard, elle entreprendra de faire ou de parfaire l'éducation littéraire, tels Henriette L'Hardy, Isabelle de Gélieu, Caroline de Sandoz-Rollin, ou son neveu Willem-René. Elle trouve là l'occasion de préciser les qualités qui donnent aux lettres de

Mme de Sévigné leur charme, charme qu'il serait, estime-t-elle, parfaitement ridicule de vouloir égaler: c'est le naturel, la douceur, la grâce ex l'esprit, sans parler de la justesse du propos, qui retient toujours l'attention. Comparant, à l'intention de son neveu Willem-René, ses propres lettres à ce modèle, Isabelle établit une soigneuse balance des qualités et des défauts: si elle-même reconnaît manquer de l'aménité, de l'adressse et de la
douceur qu'on **trouve chez la marquise, elle pense néanmoins "l'emporte[r] sur elle** pour une certaine force de raison." (2259, 21 février 1801; t Vl, p.219) On voit, d'après une telle formule, à quelle conscience lucide et réfléchie de son art d'épistolière était parvenue Mme de Charrière à la fin de sa vie.

Mme de Sévigné pourrait paraître, comme aussi Voltaire, une `lecture d'actualité', dictée par le bruit de publications récentes. On ne saurait le prétendre lorsqu'il s'agit des autres épistoliers qui fournissent la référence habituelle à toute réflexion sur ce genre littéraire. Ainsi les lettres de Cicéron à Atticus, qu'il faut lire "jusqu'au bout" (884, 6 décembre 1792; t TCI, p.458) a, les lettres de Pline le Jeune font partie des lectures recommandées en 1792 à Henriette L'Hardy. Isabelle n'oublie pas non plus les deux maîtres reconnus du genre au siècle précédent, Guez de Balzac et Voiture, qu'elle a lus attentivement et sur lesquels elle porte un jugement sans appel: ils "avoient infiniment d'esprit & n'ont rien fait de leur esprit que de le *rnnntrer"* (799, 2 février 1792; t IIT, p.336), jugement qui comporte à la fois l'hommage sincère rendu à une maîtrise stylistique dont elle-même se sait incapable, et le refus de cantonner à ces élégances de façade les vrais mérites du genre épistolaire. C'est dans des termes comparables qu'Isabelle commente les lettres de Voltaire: d'un côté elle apprécie vivacité, légèreté, grâce, de l'autre elle condamne fortement les puérilités, les flagorneries et les turpitudes diverses, auxquelles selon elle conduit souvent le culte bien français de l'esprit, et qui caractérisent la manière voltairienne. Les femmes sont un peu mieux traitées, puisqu'à côté des médiocres, contemporaines telles que Mme d'Arblay et Mme de Genlis, qui sont d'ailleurs des romancières, on trouve citées avantageusement Mmes de Maintenon, de La Fayette, de Lambert. Mais la palme semble revenir à la margrave de Bayreuth, soeur de Frédéric II, dont Isabelle lit les lettres à Voltaire dans un volume de l'édition de Kehl: "Je n'ai jamais", écrit-elle, "rien vu d'une femme qui prouve aussi complètement que nous pouvons être tout ce que sont les hommes" (636, 6 décembre 1788; t III, p.115), car elle y remarque "une justesse une precision une elegance une proportion entre les diferentes parties du recit" qu'on ne trouve pas, par exemple, dans les lettres du roi son frère. (641, 12 janvier 1789; t III, p.123)

Dans les programmes de lecture qu'entre 1792 et 1800 Mme de Charrière compose à l'intention de ses amis et de sa famille figurent aussi des ouvrages théoriques, au premier rang desquels ceux de l'abbé Batteux et plus tard de La Harpe: preuve supplémentaire de la sérieuse documentation sur laquelle elle appuie ses idées littéraires. L'insistance qu'elle met à recommander les *Principes de /ci littérature* de Batteux nous conduit à jeter un coup d'oeil sur le chapitre consacré dans ce manuel célèbre au genre épistolaire. Si les préceptes prudents de Batteux, dictés à la fois par une abondante tradition et par le souci de faire éviter aux jeunes gens les erreurs et les maladresses les plus répandues, ne peuvent que rencontrer l'approbation de notre épistolière, il est évident que celle-ci n'a pour elle-même rien à apprendre dans ces pages pauvrement doctrinales.

Du reste, dans de nombreux domaines de l'activité épistolaire d'Isabelle, on a peine parfois à reconnaître les traces d'une culture spécifique. Quand la jeune fille écrit à

12

une amie mariée, plus âgée, à laquelle elle croit devoir présenter quelques excuses et explications au sujet d'une attitude maussade qui avait pu être mal interprétée, on ne peut qu'admirer avec quelle aisance tout aristocratique et naturelle elle sait à la fois justifier sa conduite par son incapacité de dissimuler une tristesse réelle, affichant même quelque fierté de son caractère ouvert et sensible, et égrener les protestations de reconnaissance, de respect et de tendresse auxquelles pouvait prétendre l'amie blessée. (148, 27 septembre 1764; t I, pp.311-313) Dans ses billets à ses frères elle dévoile avec finesse ses élans affectueux, dans ses relations avec ses soupirants règne un ton de grande dignité, en même temps qu'elle se livre à une analyse précise et sans fard de ses sentiments, dans les lettres de la maîtresse de maison de Colombier, à côté de mesures matérielles

et des soucis de santé qui prennent une place de plus en plus grande, un certain didactisme montre la volonté de transmettre l'expérience acquise, sous le couvert d'une autorité morale et intellectuelle largement reconnue. Rien là de gauche ni de convenu, rien qui sente l'école.

Deux lettres de 1792 à Henriette L'Hardy, consacrées à une définition du "talent", peuvent assez bien nous expliquer comment s'est développé chez Isabelle le "gout" de l'activité épistolaire. Ce qu'elle appelle ici le *"gout"* est à comprendre dans le sens de *"passion ou preference, inclination"*. Et selon elle le "gout" - transposons en l'occurrence: l'intérêt marqué qu'elle porte aux lettres - proviendrait tout d'abord de la présence d'"organes bien disposés pour cet art", puis d'"une volonté très déterminée [qui] les mette en action & tourne toute [l']activité vers cet objet" (885-886, 9 et 10 décembre 1792; t ITI, p.459). Chez Isabelle en effet on observe la conjonction d'un tempérament porté à l'introspection, donc désireux d'exploiter le champ d'analyse autobiographique qu'ouvre la pratique épistolaire, des conditions favorables que représentent la culture française, le milieu, et la précocité des exercices, et enfin de la volonté ambitieuse de cultiver cette prédisposition grâce à des lectures systématiques et à un soin continuel, dans la haute idée qu'elle se fait de capacités reconnues exceptionnelles pour son sexe. Dans ses lettres comme dans l'ensemble de son oeuvre Isabelle a voulu se mesurer avec les hommes, bien qu'elle les sût mieux préparés aux combats intellectuels grâce à l'avantage d'une instruction plus complète. Pourquoi aurait-elle choisi un "petit Persée" (613, 19 mars 1788; t III, p.72) pour figurer sur le cachet dont elle avait l'habitude de clore ses lettres, si ce n'est pour revendiquer, comme marque de son oeuvre dans ce genre d'écrire dont elle fit sa spécialité littéraire, une image victorieuse, glorieuse, mais aussi une image masculine?

NOTES

l. Sur le premier volume de la correspondance, il faut lire la communication de Roland Mortier, "Des lettres qui, certainement, méritent de passer à la postérité", *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, LUII,* 1979, pp.229-240.

2. Voir S. Dresden, *`Madame de Charrière et le goût du témoin', Neop{iilo/ogus.* XLV 1969, pp.261-278.

3. Voir la lettre de Mme de Sévigné à sa fille du 17 juillet 1680, et l'annotation de Roger Duchêne dans son édition, coll. de la Pléiade, t II.

4. Il est vrai qu'une nouvelle édition française des *Lettres de Cicéron à* Atticu.s avait été publiée à Paris cinq ans auparavant, en 1787.

Chapitre 38.

Belle épistolière, ou "la Sévigné de notre siècle"

Je suis profondément heureux de prendre la parole devant le "Genootschap Belle de Zuylen", et je remercie de cette invitation le comité de l'Association et particulièrement ma collègue Madame Went-Daoust, qui sait combien j'apprécie ses travaux et son dévouement inlassable à la bonne cause, je veux dire au développement des études sur Belle de Zuylen. Cette invitation satisfait en moi, si j'ose dire, plusieurs personnes : tout d'abord le président de l'*Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire (A.I.R.E.)*, qui va réunir dans son propos deux épistolières prestigieuses, Isabelle de Charrière et la marquise de Sévigné, puis l'ancien élève du collège classique de Lausanne, qui a acquis, avant la dernière guerre, un grand respect pour la civilisation de la Suisse romande et pour l'histoire de ce pays, enfin l'universitaire néerlandais qui enseigna, de 1954 à 1970, à l'Université d'Amsterdam puis à celle d'Utrecht, où il eut l'honneur d'inaugurer la chaire ordinaire de littérature française moderne, en 1967. Dans ces années néerlandaises, j'avais également quelques responsabilités à la Maison Descartes d'Amsterdam, et c'est à ce titre que j'ai contribué à la traduction du catalogue de l'exposition "Belle de Zuylen et son époque", qui s'est tenue à l'Institut néerlandais de Paris puis au Rijksmuseum au printemps 1961. Si je ne me trompe, j'ai guidé les premiers visiteurs le jour du vernissage au Rijksmuseum, et j'ai encore ici le catalogue que j'avais annoté à cet effet. Car ma sympathie pour le personnage et pour l'œuvre d'Isabelle de Charrière est fort ancienne, et je me souviens de la difficulté que j'éprouvais pour me procurer, sur les conseils de Jeroom Vercruysse, les romans de Belle dans les vieilles éditions genevoises de Philippe Godet.

C'est une chose étrange, et en quelque sorte admirable, cette large découverte, on pourrait dire cette vulgarisation, d'une œuvre très longtemps restée confidentielle. C'est naturellement au patient et savant travail des éditeurs de la collection Van Oorschot – au nombre desquels je veux seulement mentionner aujourd'hui le regretté Patrice Thompson – qu'est due cette mutation, cette apparition de Madame de Charrière dans toutes les grandes bibliothèques publiques, puis dans les manuels d'histoire littéraire, dans les thèses, dans les cours universitaires, et finalement chez des éditeurs de grande diffusion[cdlix]. Qu'est-ce qui a permis, qu'est-ce qui a favorisé un tel succès ? Principalement deux circonstances, à mon avis : tout d'abord cet écrivain était une femme, et d'autre part son œuvre majeure, ce sont ses lettres, auxquelles il faut ajouter quelques romans par lettres. Belle est donc une "écrivaine", ou une "auteure", comme on le dit et l'écrit surtout chez nos amis canadiens. Je n'insisterai pas sur le développement phénoménal des études littéraires féminines, qui s'explique par des raisons historiques et sociales aujourd'hui bien connues. Je remarque simplement que les études sur le XVIIIe siècle sont peut-être parmi celles qui ont tiré le plus grand profit de l'élargissement des perspectives ainsi réalisé, étant donné l'important rôle politique et littéraire des femmes à cette époque, notamment dans les salons qu'elles animaient. Ce point est d'ailleurs lié au suivant, puisque depuis La Bruyère, c'est une notion canonique que de reconnaître la supériorité des femmes sur les hommes dans l'usage du genre épistolaire, en particulier pour ce qui regarde la délicatesse des pensées et le naturel dans l'expression des sentiments. Une femme qui écrit des lettres s'attire donc aussitôt une attention sympathique. Le tricentenaire de la mort de Madame de Sévigné, cette année, le montre clairement puisqu'il est l'occasion d'innombrables manifestations en France telles que spectacles, concerts, expositions (dans quelques jours au Musée Carnavalet, situé dans l'hôtel qui fut la dernière résidence à Paris de la marquise), publications diverses, remises de prix littéraires, organisation de concours parmi les enfants des écoles, émission d'un timbre postal, colloques et conférences, etc. Aussi, puisque mon sujet est lié à l'engouement que nous constatons pour la littérature épistolaire, et dont bénéficient nos deux "écrivaines", il conviendra tout d'abord de

prendre une vue synthétique de ce "genre" littéraire. Je consacrerai donc une première partie aux caractères généraux de l'écriture épistolaire. Je ferai mieux comprendre ainsi l'intérêt fort varié qu'on peut porter aux correspondances, et j'espère éclairer par là les voies d'accès aux lettres de Madame de Sévigné comme à celles de Madame de Charrière. J'analyserai ensuite la présence de la marquise dans les lettres de Belle, et je terminerai par une comparaison des deux épistolières.

¤¤¤¤

Le grand public s'intéresse beaucoup plus aujourd'hui aux mémoires, aux journaux intimes, aux biographies ou autobiographies, romancées ou non, qu'à la littérature de création romanesque proprement dite. Cette mode s'étend aux domaines historique, politique, et littéraire. Voltaire déjà professait que l'histoire est conduite par les "grands hommes", c'est-à-dire par quelques personnalités hors du commun, telles que le roi de Suède Charles XII ou le roi de France Louis XIV. Notre époque, semble-t-il, le croit aussi, et multiplie les moyens d'approcher l'identité profonde, authentique, d'un homme d'Etat, d'un diplomate, d'un écrivain, d'un peintre, d'un musicien. Parmi ces moyens l'un des plus utilisés est l'examen des correspondances de l'homme ou de la femme que l'on cherche à connaître. De là tant de travaux, dus à des auteurs qui ne sont pas tous universitaires, consacrés à des écrivains dont on avait jusqu'ici négligé la correspondance, et qu'on découvre maintenant sous un nouveau jour grâce à leurs lettres retrouvées, ou consacrés aux théoriciens du genre épistolaire, nombreux à l'époque classique, ou encore aux premiers écrivains qui, au XVIIe siècle surtout, ont dû l'essentiel de leur célébrité au talent avec lequel ils écrivaient à leurs amis, Guez de Balzac, Voiture, Madame de Sévigné, Bussy-Rabutin, Boursault. Ces travaux sont complétés par des éditions soigneuses, d'une qualité scientifique impeccable. C'est ainsi qu'on peut lire actuellement les *correspondances* (c'est-à-dire en principe lettres expédiées *et* lettres reçues) *complètes* de Rousseau et de Voltaire, de Stendhal et de Balzac, de George Sand, de Zola et de Proust, et, naturellement, d'Isabelle de Charrière, tandis que sont encore en cours d'édition celles de Lamartine, Vigny, Victor Hugo, Flaubert – et je ne parle pas d'innombrables correspondances partielles, limitées à une période ou à un seul dialogue entre deux épistoliers.

Cependant, il importe de ne pas oublier que prendre la plume pour écrire une lettre, c'est déjà adopter une posture d'écrivain, c'est suivre, consciemment ou inconsciemment, quelques règles d'une rhétorique élémentaire, qui indique tout d'abord comment *plaire* au destinataire, comment le *persuader*. Par suite, d'une part les informations, les témoignages peuvent être parfois suspectés d'insincérité : cela n'est pas très grave, la sincérité n'est pas une qualité indispensable relativement à la valeur de la lettre ; mais d'autre part des interactions se produisent : le style de l'épistolier est influencé par l'image qu'il se fait de son destinataire, par ses lectures, par les modes de l'époque. Et on peut le dire tout de suite ici : le succès des lettres de Madame de Sévigné, telles qu'on les connaît, sous une forme encore altérée et très incomplète, au milieu du XVIIIe siècle, ce succès est tel, en France et, à l'étranger, dans tous les milieux influencés par la culture française, que les épistolières (c'est évidemment beaucoup plus net chez les femmes que chez les hommes) "écrivent Sévigné", volontairement ou sans s'en rendre compte, c'est-à-dire qu'elles voient dans les lettres de la marquise un modèle ou au contraire s'efforcent de s'en éloigner, qu'elles emploient par exemple des expressions habituelles à Madame de Sévigné, soit en signe d'admiration soit avec une certaine ironie. Cette sorte d'imitation est présente par moments sous la plume de Madame de Charrière.

Mais avant d'y venir je voudrais encore évoquer quelques-unes des explications qu'on peut donner à la mode actuelle des lettres. Les théories de la communication s'intéressent naturellement à l'intersubjectivité, et montrent comment le moi se construit parfois dans son rapport avec l'autre, par exemple dans l'espace d'intimité que délimite la lettre d'amour : c'est le sens de plusieurs travaux sur la personnalité et sur les lettres de Kafka. Moins intimes, les lettres peuvent exprimer des mentalités collectives, et ainsi aider le travail des historiens qui cherchent à comprendre certains phénomènes sociaux ou politiques ; par exemple quand Madame de Sévigné écrit à sa fille de son domaine breton des Rochers, ses lettres nous fournissent un témoignage original sur les révoltes des paysans bretons écrasés par les impôts de Louis XIV, révoltes que la marquise juge avec une indifférence aristocratique qui nous paraît aujourd'hui fort cruelle. De même la correspondance entre Flaubert et

George Sand aide à comprendre les réactions de la classe bourgeoise devant les événements de la Commune en 1871.

La lettre est donc un document historique. C'est généralement un document daté, et cette précision peut éclairer le calendrier des premières représentations théâtrales d'un Corneille, d'un Molière ou d'un Racine à défaut d'autres indications sûres, ou le moment de la sortie chez les libraires d'un ouvrage dont on parle : les lettres de Madame de Sévigné sont assez riches en renseignements de ce genre. Les correspondances échangées entre savants nous laissent la trace la plus précise possible de l'avancement de leurs recherches : telles sont les lettres de Descartes, de Pascal, de Huygens, de Leibniz. Les lettres et suppliques adressées aux souverains, par leur style respectueux et dithyrambique, dessinent l'image habituelle de ce souverain. Ainsi Bussy-Rabutin, le cousin de Madame de Sévigné, exilé dans ses terres de Bourgogne par le roi Louis XIV pour avoir écrit un pamphlet jugé injurieux à l'égard de quelques grands personnages de la cour, écrivit au roi une cinquantaine de lettres pour implorer son pardon, en réclamant l'honneur de continuer la carrière militaire qui était la sienne. Ces lettres étaient si bien écrites, et acquirent une réputation si flatteuse qu'on compara bientôt le malheureux Bussy à un autre célèbre écrivain, exilé, lui, sur les bords de la Mer Noire, mais probablement comme l'auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules* à cause de l'immoralité de ses écrits, je veux dire Ovide, l'auteur des *Tristes* et des *Pontiques*.

D'autres lettres au roi, ou aux grands, sont celles qu'on trouve en tête de la plupart des livres de bonne qualité littéraire publiés au XVIIe siècle : ce sont les "épîtres dédicatoires", qui ont fait elles aussi l'objet d'importants travaux universitaires. Ce qu'on appelle le mécénat, c'est-à-dire l'établissement d'un rapport financier entre un protecteur supposé généreux et un écrivain supposé pauvre et méritant, prend un aspect littéraire si l'on prend garde à cette lettre d'une espèce particulière : publiée en tête du livre, elle attire l'attention sur le grand personnage dont on attend quelque rétribution, dont on vante en conséquence les qualités éminentes et dont on fait croire ainsi qu'il s'intéresse à la littérature, mais elle donne aussi de l'auteur une image ennoblie par le prestige du destinataire de l'épître, et elle flatte enfin le lecteur lui-même, ainsi autorisé à lire par-dessus l'épaule du destinataire cette épître qui se veut brillante, tout embellie d'ornements rhétoriques. Dans ce cas particulier se profilent des ressources inhabituelles du genre épistolaire.

Plus présente dans l'œuvre de Madame de Sévigné, sinon dans celle de Madame de Charrière, la lettre de voyage revêt elle aussi plusieurs fonctions. Dans ce texte l'accent est mis sur le dépaysement, c'est-à-dire sur la distance qui sépare l'*ici* du *là-bas*, le lieu où je suis du lieu où vous êtes et où est adressée ma lettre, qui sépare par exemple les Rochers en Bretagne de Grignan en Provence. Au-delà du reportage pittoresque sur des paysages, des climats ou des parlers différents se précise l'image du moi devant des expériences nouvelles. Le type le plus représentatif de telles lettres, c'est la charmante *Relation d'un voyage de Paris en Limousin* de La Fontaine, groupe de quelques lettres expédiées par l'auteur des *Fables* à son épouse restée à Château-Thierry, tandis qu'il accompagnait un oncle banni de la capitale.

Je ne mentionnerai que pour mémoire, parce qu'elles nous éloigneraient trop de nos épistolières, mais ce sont des catégories malheureusement bien connues aujourd'hui, les lettres des condamnés, des prisonniers, des déportés, des enfermés, et celles des soldats ou des officiers en campagne militaire. Dans ces messages s'exhale l'impuissance, la souffrance, le sentiment de l'injustice, mais surtout y règne omniprésente une pensée tragique, celle de la mort dont la menace est de tous les instants : chaque lettre est peut-être une dernière lettre, s'écrit et se lit comme telle, chaque lettre exprime le besoin de communiquer encore une fois avec le monde des vivants et des hommes libres.

Faut-il, pour clore cette série, dire un mot des lettres d'amour ? On sait que les lettres de Madame de Sévigné à sa fille peuvent être considérées comme des lettres d'amour, tant y sont abondantes, jusqu'à un excès dont la marquise était bien consciente, les longues protestations de tendresse maternelle dont sont remplis ces messages. C'est que pour exprimer sa tendresse, ou en l'occurrence la douleur qu'elle ressent de l'absence de sa fille, Madame de Sévigné ne peut utiliser un autre langage que celui de la déclaration amoureuse traditionnelle : car il n'y a qu'un seul langage pour dire qu'on aime, de quelque façon qu'on aime. Chez Madame de Charrière, la situation est inverse ; en effet si ce ne sont pas à proprement parler des lettres d'amour qu'"Agnès" adresse à

Constant d'Hermenches, car le vocabulaire sentimental en est absent, toutefois les mouvements familiers du dialogue amoureux tels que déclarations, compliments, remerciements, inquiétudes, reproches, excuses, accès de jalousie, justifications, réconciliations, etc., sont bien présents dans ce groupe de lettres. Madame de Sévigné dit un jour qu'elle prend garde à ce qu'une de ses lettres (à un admirateur) ne devienne pas une *portugaise*, c'est-à-dire une lettre dans le ton lyrique des fameuses *Lettres* d'amour de la religieuse portugaise. Il n'y a pas de *portugaises* parmi les lettres de Belle, néanmoins il serait légitime de chercher dans sa correspondance avec d'Hermenches, en filigrane, les traces d'une tradition galante, sinon amoureuse, en quelque sorte inévitable dans un commerce épistolaire clandestin entre un cavalier entreprenant et une jeune fille avide d'un dialogue digne de son intelligence.

Je terminerai cette première partie en rappelant un groupe de notions absolument nécessaires à la compréhension de toute correspondance à l'époque classique, je veux dire ce que j'ai appelé à propos de Madame de Sévigné le "système épistolaire", que je résumerai en trois points.

Ayons à l'esprit, tout d'abord, les protocoles d'écriture, si précisément et si poétiquement mis en valeur par les peintres, et particulièrement par les peintres de la Hollande du Siècle d'Or, dans leurs portraits de femmes écrivant ou lisant une lettre : on pense naturellement à Vermeer ou à Terborch. Il faut imaginer l'installation du poste d'écriture, le petit bureau ou secrétaire, et le portefeuille ou les tablettes, le choix du papier, son format et sa fraîcheur (aujourd'hui sa couleur), son pliage, sa fermeture par cachets à l'aide de la cire et de la bougie (on peut s'interroger à ce propos sur le choix par Belle du "petit Persée" dont elle cachetait ses lettres à d'Hermenches), le bon ou mauvais état de la plume, le soin porté à l'écriture, sa lisibilité. Tout cet environnement associé à l'acte même d'écrire est souvent de grande importance pour la signification de la lettre, dont se révèle ainsi le caractère passionné ou froid, attentif ou négligent.

D'autre part, la matérialité de l'objet qu'est une lettre reçue entraîne sa valeur éventuelle de fétiche, l'importance sentimentale qu'on donne à sa possession, à sa conservation plus ou moins secrète, à sa lecture, éventuellement relecture dans un lieu favorable, isolé et tranquille. Madame de Sévigné, quand elle reçoit, deux fois par semaine, les lettres de sa fille, fait d'abord attention à l'écriture du "dessus" (ce que nous appelons l'adresse) : pour rassurer sa mère sur son état de santé, Madame de Grignan se donnait la peine d'écrire elle-même ces lignes, tâche qu'elle aurait normalement pu laisser à sa dame de compagnie. Dans cette fonction de fétiche, souvent la lettre est associée par les peintres à une miniature représentant le ou la destinataire, ou parfois à une boucle de cheveux (je pense en particulier au tableau de Jean Raoux qui est au Louvre, *Jeune fille lisant une lettre*, où se voit un petit portrait du cavalier au fond du couvercle d'une tabatière).

Enfin, on ne doit pas négliger les références qui sont faites dans le corps de la lettre à la régularité du rythme de la correspondance. Madame de Sévigné aurait tendance, au début de sa correspondance avec sa fille, à ironiser sur l'usage bourgeois qui consiste à commencer une lettre par les mots : "j'ai reçu la vôtre...", mais bien vite elle s'aperçoit qu'il est nécessaire, pour la bonne marche de la "conversation" épistolaire, de vérifier les dates d'expédition et de réception, et de signaler les retards exceptionnels. Le contenu même de la lettre, et jusqu'à sa longueur, sont différents, a-t-on remarqué, selon que la marquise *répond* de façon détaillée à la lettre qu'elle vient de recevoir, ou tire de son seul fonds les nouvelles, relations, commentaires et réflexions qui rempliront sa missive.

Madame de Sévigné n'avait pas de modèle. Elle admire le fameux Voiture mais ne l'imite pas. Néanmoins l'intensité de sa correspondance avec sa fille a pour résultat que, d'instinct ou d'expérience, elle a pris une parfaite conscience de toutes les caractéristiques de l'écriture épistolaire dont je viens de parler. Il en est de même de Madame de Charrière mais celle-ci, ne serait-ce qu'à cause de la chronologie, n'est pas dans la même situation "originale" que la marquise. En effet le genre épistolaire – correspondances authentiques ou romans par lettres – s'est considérablement développé et popularisé durant les soixante premières années du XVIIIe siècle, avant cette année 1760 qui est celle du début de la correspondance de Belle avec Constant d'Hermenches. Belle possède une culture épistolaire étendue, et plus encore que sa devancière elle pense sa propre écriture – quand elle y applique sa réflexion – dans une perspective qu'on peut appeler comparative. Ce qui est assez normal car, tandis que les lettres de Madame de Sévigné à sa fille ne ressemblent à rien de

ce qui existait auparavant, les lettres de Belle à d'Hermenches, ou à Willem-René, ou à Henriette L'Hardy, ne sauraient se prévaloir d'une originalité comparable.

¤¤¤¤

J'aborde maintenant plus précisément l'émergence effective des lettres de Madame de Sévigné dans la correspondance de Belle. On compte un peu plus de trente allusions à la marquise, à ses lettres et à ses domiciles de Livry et de Grignan. C'est peu, mais la qualité de ces références compense en quelque sorte leur rareté, et il apparaît très clairement que Belle avait lu et relu les éditions disponibles de son temps. Je rappelle brièvement que les toutes premières lettres publiées de Madame de Sévigné sont celles qu'elle échangea avec son cousin Bussy-Rabutin, car celui-ci avait bien compris le talent épistolaire de sa cousine, et de son vivant déjà il prépara des éditions de ses mémoires où entrerait leur correspondance mutuelle. C'est ainsi que parurent déjà cinq lettres de la marquise en mai 1696 (il y a un peu plus de trois cents ans), un mois après sa mort, dans la première édition des *Mémoires* de son cousin. L'année suivante, les fils de Bussy publièrent la correspondance de leur père, où apparaissait une centaine de lettres de la marquise (sans doute légèrement retouchées). Quant aux lettres à Madame de Grignan, c'est à partir de 1725 seulement que le public commença à les connaître. D'abord un éditeur anonyme publia vingt-huit fragments de lettres, choisis en fonction de leur intérêt historique parce qu'on y trouvait "beaucoup de particularités de l'histoire de Louis XIV", selon leur sous-titre. Puis une édition un peu plus abondante (près de cent quarante lettres), mais dont le présentateur reste encore anonyme, parut en deux volumes en 1726. Après quoi, étant donné le succès de la publication, la fille de Madame de Grignan, Pauline de Simiane, héritière de sa mère et de sa grand-mère, autorisa, mais avec difficulté et après bien des hésitations, une édition plus complète, établie d'après les autographes. Elle en chargea un éditeur nommé le chevalier Perrin. Mais celui-ci, selon les usages du temps, corrigea légèrement le texte original, le débarrassant des formules trop familières, des incorrections stylistiques, et donnant ainsi à ces lettres un aspect plus soigneusement composé, moins primesautier. De plus, comme elle était d'une piété beaucoup plus étroite et scrupuleuse que sa mère et sa grand-mère, Pauline de Simiane ordonna de détruire les originaux après que ces copies eurent été prises, et donc mal prises, et, sans avoir établi aucune copie cette fois, elle fit également détruire toutes les lettres de Madame de Grignan à Madame de Sévigné. Perte pour nous irréparable, qui fait que de la correspondance de la mère et de la fille, qui échangèrent pendant huit années (car elles ne furent séparées que pendant huit années au total, entre 1671, date du premier départ de Madame de Grignan pour son château provençal, et 1696, date de la mort à Grignan de la marquise de Sévigné) qui échangèrent donc pendant huit années très régulièrement deux, et à la fin trois lettres par semaine, de cette correspondance nous ne connaissons qu'une moitié, heureusement certainement la plus intéressante. Après sa première édition en 1734-1737, Perrin en publia une seconde en 1754, plus complète, en huit volumes. Cette année-là Belle de Zuylen a quatorze ans. Il est probable qu'elle n'attendit pas longtemps pour découvrir à son tour ces lettres, qui devinrent très vite une lecture quasi obligatoire dans les milieux cultivés, particulièrement pour les jeunes filles. Elle eut certainement à sa disposition l'une ou l'autre des nombreuses éditions qui reproduisirent, en France ou en Hollande, cette édition Perrin qui conserva pendant plusieurs dizaines d'années un caractère définitif, et au texte de laquelle il convient donc de se référer pour analyser avec exactitude les résurgences sévignéennes dans les lettres de Belle[cdlx].

J'ai parlé tout à l'heure du fétichisme qui parfois s'attache à la possession matérielle d'une lettre. Nous en avons un excellent exemple dans la correspondance même de Belle. En juin 1772, à Colombier, elle écrit ceci à son frère Ditie :

> J'ai vu ici les Ryder, ils ont parlé de vous, ils m'ont fait voir & toucher & lire une lettre écrite de la propre main de M^e^ de Sévigné, cachetée de son propre cachet. M^e^ de Chateauneuf sœur de M. de Vence en avait fait présent à M. Ryder. Pourquoi ne vous en a-t-on pas fait un pareil, à vous qui allâtes si romanesquement en pèlerinage au tombeau de Notre-Dame de Sévigné ! Sérieusement je suis jalouse pour vous de cette relique.[cdlxi]

Tous les éléments d'un culte sont présents dans ces lignes. La lettre est une *relique*, que l'on approche avec respect. Son don est une faveur exceptionnelle. Remarquez la progression *voir & toucher & lire*, que comprendra bien tout amateur d'autographes, et la répétition emphatique du mot *propre*. Voilà donc Madame de Sévigné divinisée, et sa tombe dans la collégiale du château de Grignan transformée en but de pèlerinage. Le passage prouve également qu'à cette date de 1772 des lettres de Madame de Sévigné, probablement inédites, circulaient encore parmi quelques familles de l'aristocratie, qui leur attachaient une certaine valeur.

Une raison supplémentaire de l'intérêt que Belle était amenée à porter à la célèbre épistolière, c'est tout simplement que son ami Constant d'Hermenches, à deux reprises au moins, lui avait fait le compliment de comparer avantageusement ses lettres à celles de la marquise, et pas seulement à celles de la marquise, comme le montrent ces deux citations :

> [...] pour votre style et la justesse de votre esprit je vous mets de pair avec Voltaire et M^{me} de Sévigné, mais [...] vous m'affectez bien davantage qu'eux parce que votre esprit a plus de vivacité, votre âme plus de noblesse et de simplicité [...].[cdlxii]

N'oublions pas que d'Hermenches connaît Voltaire personnellement et même familièrement, a reçu de ses lettres, et que celles-ci sont admirées de tous pour leur charme et leur esprit pétillant. Voici la seconde citation, deux mois plus tard :

> [...] vous, dont les jugements me deviennent tous les jours plus intéressants, vous chez qui je trouve une justesse, une profondeur, qui tient du prodige, quel être êtes-vous donc ? Les Deshoulières, Scudéry, Sévigné, Lambert, Du Châtelet n'approchent pas de vous ! Vous êtes un consommé de tout leur génie, de tout leur savoir, de leurs grâces, et vous avez par-dessus tout cela un esprit et une manière qui vous est tout à fait propre.[cdlxiii]

Ici d'Hermenches place Madame de Sévigné parmi quatre femmes auteurs dont la réputation ne doit presque rien à leur correspondance. Madame Deshoulières a chanté avec naïveté, sous le règne de Louis XIV, les charmes d'une vie champêtre et innocente ; Mademoiselle de Scudéry a énoncé dans ses longs romans et ses recueils de *Conversations* les règles d'un savoir-vivre galant ; Madame de Lambert, connue au début du XVIIIe siècle pour son salon que fréquentèrent Montesquieu et Marivaux, écrivit des *Réflexions sur les femmes* d'un esprit fort moderne ; enfin de Madame Du Châtelet, morte quinze ans avant cette lettre, on savait surtout qu'elle avait vécu avec Voltaire dans son château de Cirey, où elle se livrait à des recherches scientifiques et morales. Par cette multiple comparaison réservée au sexe féminin, le baron met l'accent non seulement sur le talent d'épistolière de Belle en citant Madame de Sévigné, mais plus généralement sur la puissance de sa réflexion et la diversité des domaines où s'exerce sa pensée. Avec une prescience remarquable, il range son amie, âgée de vingt-trois ans et qui n'a guère encore écrit que *Le Noble*, à côté de femmes d'exception, que l'importance de leur œuvre a rendues célèbres.

Je prendrai maintenant deux exemples pour montrer la familiarité de Belle avec le texte des lettres de sa devancière. Voici le premier, sans doute le plus instructif. Constant d'Hermenches a déjà évoqué trois fois le nom de Madame de Sévigné dans ses lettres à Isabella Agneta Elisabeth, qu'il appelle "Agnès" en francisant l'un de ses prénoms. Belle à son tour montre à son correspondant qu'elle connaît fort bien l'œuvre dont il est question, en faisant allusion à un passage que d'Hermenches aurait sans doute eu quelque peine à retrouver lui-même dans le texte. La circonstance est la suivante. Nous sommes en 1764. Belle annonce à son ami qu'elle ira prochainement à La Haye, et qu'elle y soupera chez Madame de Degenfeldt. Elle commente avec ironie les manières décentes, prudentes, les façons, les "allures de grande dame" de cette personne dont l'esprit est pourtant, dit-elle, "entaché de mille petitesses". C'est là que se présente, tout naturellement, un souvenir de Madame de Sévigné. Belle écrit :

> C'est comme la Princesse de M^e^ de Sévigné qui n'écrivant que de loin en loin d'assez mauvaises lettres, taillait une heure ses plumes avant de commencer et faisait de[s] Las d'amour à toutes les B et à tous les L.[cdlxiv]

Il fallait que cette expression eût frappé l'esprit de la jeune fille pour qu'elle la conservât ainsi en mémoire. La "princesse de Madame de Sévigné" en question est une Allemande, née Amélie de Hesse-Cassel, devenue par mariage la princesse de Tarente, et voisine de la marquise lorsque celle-ci réside dans sa propriété bretonne des Rochers. Cette princesse avait une fille qui vivait en Allemagne, et de qui elle recevait des lettres comme Madame de Sévigné en recevait de Grignan : cela faisait un motif de rapprochement. Mais cette princesse menait grand train, et sa voisine, plus simple, le lui reprochait amicalement. La conversation s'est continuée. Je cite maintenant Madame de Sévigné, qui rapporte cette scène à sa fille :

> Elle dit toujours qu'elle va vous écrire. Elle taille ses plumes, car son écriture de cérémonie est une broderie qui ne se fait pas en courant. Nous aurions bien des affaires, ma bonne, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D, et à toutes nos L.[cdlxv]

Ainsi la princesse dit qu'elle va envoyer une missive à la comtesse de Grignan, et pourtant elle ne le fait pas, parce qu'elle n'imagine pas sa lettre autrement qu'écrite très soigneusement, dans un style guindé et aristocratique, sur grand papier, avec tous les ornements protocolaires d'usage, parmi lesquels une écriture de cérémonie. Dans une telle écriture, on s'applique en particulier à orner d'arabesques les majuscules initiales : cette ornementation s'appelle des lacs d'amour (le mot *lacs*, dont le diminutif est *lacet*, appartient au vocabulaire de la chasse, ou à celui de la décoration). Point de temps pour ces fioritures dans la correspondance bihebdomadaire qu'échangent Madame de Sévigné et Madame de Grignan ! On ne sait pas très bien pourquoi la marquise mentionne ici les lettres D et L. Peut-être convient-il de lire les pronoms *des* et *elles*. Quoi qu'il en soit le souvenir de Belle est étonnant de précision, puisqu'elle substitue simplement la lettre B à la lettre D, et sa citation est parfaitement judicieuse, Madame de Degenfeldt semblant avoir beaucoup de points communs avec la princesse de Tarente.

Trente ans plus tard, on retrouve dans la correspondance de Belle une nouvelle allusion à la fameuse princesse. Ainsi ce personnage qui n'apparaît qu'au second plan dans les lettres de Madame de Sévigné n'a jamais quitté la mémoire de Belle. La lettre est adressée à Henriette L'Hardy, qui ne partage pas les goûts de sa maîtresse la comtesse de Dönhoff pour la vie mondaine et la représentation, elle-même recherchant plutôt le calme et la solitude. Belle réfléchit à ces deux conceptions opposées de la vie en société. Deux souvenirs de lectures lui viennent à la mémoire. "*Autrefois Progné l'hirondelle, &c.*", écrit-elle. Ces mots sont un signe supplémentaire de sa familière culture classique, car ils forment le premier vers d'une fable de La Fontaine, *Philomèle et Progné*, où est exposé le choix qu'il faut faire entre la vie brillante dans les villes et un séjour solitaire dans les bois. On devine que La Fontaine donne la préférence dans sa fable à la vie retirée[cdlxvi]. Belle ajoute ensuite : "Je me suis rappelé aussi M^e^ de Tarente amie de M^e^ de Sévigné". Et en effet l'opposition entre Henriette et la comtesse de Dönhoff ressemble à celle qui sépare Madame de Sévigné et la princesse de Tarente : l'allusion est donc ici encore judicieusement placée.

Le second exemple, que je traiterai plus brièvement, je le prends dans la conclusion d'une longue lettre à Caroline de Sandoz-Rollin, datée de juillet 1797, lettre qui est une "profession de foi & de mœurs" sur l'usage des richesses pendant la vie et le nécessaire détachement à leur égard. Les dernières phrases sont celles-ci : "M^e^ de Sévigné parle d'un homme dont on lui avait dit : il mange de la merluche toute sa vie pour manger de la morue après sa mort. Adieu ma belle croyez que je vous aime tendrement"[cdlxvii]. On peut d'abord remarquer une assez forte ressemblance avec le style épistolaire volontiers négligé de la marquise de Sévigné dans l'insertion inattendue de cette espèce d'aphorisme (c'est à peu près le thème horatien du *carpe diem*) à la fin d'une lettre de ton mélancolique. Mais si l'on se reporte au texte de Madame de Sévigné, on constate une curieuse variante de Belle. La marquise en effet avait écrit :

> Je veux sortir de cette tristesse par un souvenir qui me revient d'un homme qui me parlait en Bretagne de l'avarice d'un certain prêtre ; et il me disait fort naturellement : “Enfin, madame, c'est un homme qui mange de la merluche toute sa vie pour manger du poisson après sa mort”. Je trouvai cela plaisant, et j'en fais l'application à toute heure. Les devoirs, les considérations nous font manger de la merluche toute notre vie pour manger du poisson après notre mort.[cdlxviii]

Vous aurez compris que la merluche, qui est de la morue séchée, n'est pas considérée par Madame de Sévigné comme du poisson, c'est-à-dire comme du poisson *frais*. J'ai cité le texte tel que Madame de Charrière a pu le lire, mais les éditions modernes remplacent le mot *poisson* par le mot *saumon*, afin de rendre plus nette l'opposition avec la *merluche* qui est nourriture de pauvre. Mais le curieux est que Madame de Charrière a remplacé *poisson* par *morue*, qui sans doute désigne pour elle un poisson frais, le cabillaud ou *kabeljauw* dans son souvenir hollandais. Nous avons donc là l'étonnante remémoration d'une formule originale de Madame de Sévigné, qui, si elle n'est pas citée d'une façon tout à fait littérale dans les termes, c'est parce qu'elle a été repensée avant de se trouver excellemment intégrée dans le tissu épistolaire intime.

La plupart des autres allusions de Belle à la marquise de Sévigné ont pour objet, soit de mentionner quelques circonstances de sa vie telles que maladies ou cures thermales, soit de recommander sa lecture, soit de qualifier soigneusement son style épistolaire, d'en vanter le naturel, la grâce et l'esprit mais aussi de signaler qu'on se rendrait ridicule à le vouloir imiter. Plutôt prendre modèle alors, propose-t-elle, sur Madame de Maintenon, "dont le style est clair et concis"[cdlxix].

La connaissance profonde des *Lettres* de Madame de Sévigné procède donc chez Belle, à mon avis, du sentiment d'une communauté de sexe, d'intelligence, de culture et de goût pour l'activité épistolaire. Evidemment il faut d'abord considérer que les lettres de la marquise de Sévigné font partie du patrimoine classique. Mais à côté des références à Molière, La Fontaine et Racine, très fréquentes dans ses lettres, les références à Madame de Sévigné sont pourtant plus rares, sans doute parce qu'un texte épistolaire, tout de circonstance, se mémorise et se cite plus difficilement que les vers du fabuliste ou les répliques théâtrales. Ensuite Belle est très consciente de la qualité de sa propre correspondance, depuis les compliments que lui en a faits d'Hermenches jusqu'à la formule "la Sévigné de notre siècle" employée à son endroit par Luise von Madeweiss dans une lettre de 1793[cdlxx]. Donc il est normal qu'elle ait de la curiosité pour les maîtres de l'art épistolaire qui l'ont précédée, et de fait tous les plus réputés, les Cicéron, Guez de Balzac, Voiture, Bussy-Rabutin, Madame de Maintenon, Voltaire, lady Montagu, font partie de son bagage littéraire : Madame de Sévigné devait évidemment apparaître en tête de cette liste, classique dans tous les sens du terme. Enfin, en allant plus loin, il me semble qu'il existe une secrète attirance, comme une empathie qui rapproche Belle de sa devancière du siècle précédent. Se sachant comparable à elle par l'ampleur de son œuvre épistolaire, elle est amenée à réfléchir sur leurs ressemblances et leurs différences profondes. Elle s'en explique d'une façon très détaillée et merveilleusement lucide dans une lettre à son neveu Willem-René, dont je cite maintenant un assez long passage, dernier emprunt que je fais aux lettres de Belle. Willem-René semble s'être plaint d'avoir reçu de sa tante une lettre peu agréable.

> Vous n'avez pas tort de vous rappeler & de me reprocher *cette lettre si froide, si raisonnée*. N'avez-vous pas remarqué que c'est mon défaut de n'avoir point d'aménité, point de formes adoucissantes dans le style ni dans le discours ? Elles me manquent totalement. Je ne sais qu'aller nettement & rudement à mon but. M^{e} de Sévigné m'est aussi supérieure à cet égard que je l'emporte sur elle pour une certaine force de raison. Quand elle a quelque plainte à faire de sa fille, ou de ses amis, quand elle contredit sa fille sur Mongobert [c'est la dame de compagnie de Madame de Grignan], sur Pauline [c'est la fille de Madame de Grignan, et sa grand-mère avait des idées fort arrêtées sur son éducation], quand elle lui prouve qu'elle ne pouvait juger la conduite de M. de La Garde que comme elle l'a fait [M. de La Garde est un cousin du comte de Grignan], quand elle parle de la dépense & des dettes de M. de Grignan, quelle douceur & quelle grâce ! Et elle dit pourtant tout ce qu'elle doit dire. Mais il me

> semble que j'aurais mieux jugé qu'elle Racine & Corneille, & le Cardinal de Retz & le portrait qu'en fait M. de La Rochefoucauld.[cdlxxi]

Toutes les allusions contenues dans ce texte étonnant sont rigoureusement conformes au texte sévignéen, dont ici encore on voit combien Belle l'avait parfaitement en mémoire. Mais le plus remarquable est maintenant (la lettre est de 1801) cette balance qu'elle établit avec sa devancière : infériorité reconnue là, mais supériorité revendiquée ici. Supériorité qui d'ailleurs serait peu méritoire si elle se limitait à une appréciation plus exacte des mérites de Corneille, Racine, Retz et La Rochefoucauld : le recul du temps donne en la matière un avantage évident. En revanche la "force de raison" est bien certainement plus développée chez l'ancienne élève de Mlle Prevost – bonne élève, à qui sa maîtresse recommandait "force d'esprit" et "empire sur soi"[cdlxxii] – que chez la mère passionnée de Françoise-Marguerite de Grignan.

¤¤¤¤

J'en arrive ainsi à mon dernier point, dans lequel je tenterai d'établir une comparaison entre les deux épistolières, non pas certes entre les circonstances de leurs vies, leurs caractères, leurs situations sociales, mais entre leurs styles, leurs manières d'écrire des lettres. Le nombre de lettres, considérable, que nous avons conservées de toutes les deux est à peu près comparable : environ douze cents de Madame de Charrière, environ un millier de Madame de Sévigné. Bien entendu, une grande différence de structure entre les deux œuvres épistolaires vient de ce que des lettres de Madame de Sévigné conservées, les trois quarts sont expédiés à sa fille, et ce sont de beaucoup les lettres les plus longues : quasi mono-destination, donc, à quoi l'on pourrait difficilement comparer même les importants blocs de lettres à d'Hermenches ou à Benjamin Constant. Car chez Madame de Sévigné les deux types de lettres, à sa fille ou aux autres correspondants, sont extrêmement différents, alors que chez Isabelle je vois davantage d'homogénéité. En revanche, on pourrait croire à une parenté dans un certain laisser-aller de l'écriture. Madame de Sévigné, dans une métaphore très courante, affirme qu'elle écrit "à course de plume", et en effet, c'est sans guère d'ordre qu'elle range les "articles" dans ses lettres (c'est ainsi qu'on nomme à son époque les points, les sujets successivement abordés), si ce n'est qu'il faut bien commencer par le rappel des lettres reçues, et que les développements sur la santé – de la mère et de la fille – s'imposent ensuite rapidement. "Ma plume va comme une étourdie" écrivait Madame de Sévigné comme pour s'excuser de ce désordre et des longueurs de ses lettres infinies. Et je lis ceci qu'Isabelle de Tuyll écrit au baron d'Hermenches un 29 décembre au soir, dans sa chambre du bel hôtel familial du Kromme Nieuwe Gracht à Utrecht, sans doute glacial en cette saison :

> Je n'ai que ce chiffon de papier dans ma chambre, je ne m'éloignerai [pas] de mon feu pour en aller chercher d'autres, je le remplirai paresseusement *de ce que voudra ma plume*, et puis d'Hermenches il sera pour vous.[cdlxxiii]

Ces formules relèvent d'une esthétique de la négligence, autorisée ou même recommandée par les théoriciens du style épistolaire. Mais chez nos deux épistolières cette négligence est maîtrisée, et leurs plumes ne se lancent point dans des divagations incontrôlées. Par exemple, si Belle déclare mépriser la *lanternerie*, qu'elle définit comme un "tissu de petites nouvelles, de petits mystères, [...] correspondance de petites filles, sans vérité, sans solidité, sans utilité"[cdlxxiv], c'est sans doute qu'elle se souvient des *lanternes* de sa devancière, qui étaient plutôt des nouvelles non vérifiées, des rumeurs peu dignes de figurer dans une lettre sérieusement documentée, et que la marquise bannissait donc de ses missives. Quant à l'ordre observé, je crois qu'il y en a encore moins dans les lettres de la Hollandaise que dans celles de la Française, en particulier parce qu'on n'y trouve pas ce goût de la *conversation* qu'appréciait tant celle-ci. "Ce sont des conversations que vos lettres", écrivait la marquise à sa fille, je vous parle, et vous me répondez", ou une autre fois : "Vous contentez ma curiosité sur tout ce que je souhaitais, et j'admire votre soin à me faire des réponses si ponctuelles ; cela fait une conversation toute réglée et très délicieuse". Ou sous la plume de Bussy-Rabutin,

reprochant à sa cousine ses trop longs silences : "en répondant si tard, vous ne sauriez plus imiter les conversations, qui est la chose la plus agréable dans un commerce de lettres". Belle n'a pas cette préoccupation ; on ne trouve pas chez elle ce sentiment de complémentarité, voire d'interdépendance et de concurrence qu'on observe dans le dialogue entre Madame de Sévigné et sa fille. Elle est plus autonome, elle s'intéresse beaucoup plus à elle-même qu'à ses correspondants, même quand elle a beaucoup d'affection pour ceux-ci, comme pour son neveu, pour Henriette L'Hardy ou pour Caroline de Sandoz-Rollin. Peu attentive à la qualité de son papier, peu soigneuse de son écriture, Isabelle cherche avant tout, en prenant la plume, à favoriser la concentration qui lui permettra d'exprimer au mieux les nuances de sa pensée, sans craindre parfois l'extrême longueur ou la minutie des développements. La lettre chez elle se fait instrument d'introspection, et remplit à peu près la fonction d'un journal intime. Par suite, les formules de politesse, les compliments rituels y sont réduits au minimum, quand ils ne sont pas tout simplement absents. Grande différence avec la marquise, dont les messages sont remplis de tendresse, et de formules d'estime et d'amitié.

Mais la marquise est modeste, ou peut-être faussement modeste, lorsqu'il s'agit de qualifier son propre style épistolaire. Par exemple elle trouve aux lettres de sa fille des charmes qu'elle-même assure ne pas posséder : l'art de la brièveté tout d'abord, qualité qui lui est étrangère, puis des réussites brillantes quand il faut décrire ou raconter, ou amuser, et dont elle félicite sincèrement sa fille. Belle n'a pas tant d'humilité, et ne s'abaisse pas devant ses correspondants. Nous avons vu quelle balance à peu près équilibrée elle établissait entre Madame de Sévigné et elle-même. C'est que, si elle n'ignore pas qu'elle a du *goût* pour l'activité épistolaire, elle a de plus clairement conscience d'avoir développé ce *goût* pour en faire un *talent*. C'est dans une lettre à Henriette L'Hardy qu'elle défend cette conception assez originale, s'appuyant sur ce que lui a dit sa correspondante des lettres de Cicéron, sévèrement jugées, et d'un théoricien des belles-lettres fort connu à l'époque, l'abbé Batteux, dont l'esthétique fait une grande place à la notion de goût. "Si j'ai du goût pour un art, dit Belle, cela suppose des organes bien disposés pour cet art ; qu'une volonté très déterminée les mette en action & tourne toute mon activité vers cet objet le talent sera je crois trouvé". Et voici un exemple : "J'avais de l'oreille & de la sensibilité j'ai voulu & bien tard être musicienne, je suis musicienne"[cdlxxv]. Si l'on remplace la musique par l'écriture de lettres, on pourrait observer le *goût* qu'en avait Belle, et dont elle fait preuve dès ses premières missives à d'Hermenches. Ce goût provient de son tempérament porté à l'introspection, donc désireux d'exploiter le champ d'analyse autobiographique qu'ouvre la pratique épistolaire, et encore des conditions favorables que représentent la culture française, l'enseignement de Jeanne-Louise Prevost, le milieu aristocratique, les loisirs. Mais pour que le *goût* se transforme en *talent*, il a fallu à Belle une volonté "très déterminée" et ambitieuse de cultiver sa prédisposition, grâce à des lectures systématiques de recueils épistolaires, depuis Cicéron et Guez de Balzac jusqu'à lady Montagu, sans oublier les traités de poétique de l'abbé Batteux et de La Harpe, dont le *Lycée* parut en 1799, et qu'elle lut avec attention et recommanda aussitôt à ses jeunes protégés. En lisant scrupuleusement tous ces ouvrages, Belle, à force de volonté, a su s'assimiler les qualités de ses prédécesseurs, reconnaître leurs défauts et s'en défendre.

Un point encore, qu'il ne faut pas négliger, et qui singularise Belle par rapport à la célèbre marquise : sa volonté de culture et son aptitude au travail intellectuel, elle n'ignore pas qu'elles sont à son époque encore exceptionnelles pour son sexe. Dans ses lettres comme dans l'ensemble de son œuvre, Belle a voulu se mesurer avec les hommes, bien qu'elle les sût mieux préparés aux combats d'idées grâce à l'avantage d'une instruction plus complète. On pourrait en voir une preuve dans le "petit Persée" qui figure, au moins dans sa jeunesse, sur le cachet dont elle avait l'habitude de sceller ses lettres. Pourquoi Persée, le héros grec qui délivra Andromède ? Une Athéna par exemple, déesse de l'intelligence et pacifique figure féminine, semblerait là plus à sa place que le belliqueux fils de Zeus, vainqueur de Méduse. Ce choix original est révélateur d'un caractère entreprenant.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que malgré les imitations conscientes ou inconscientes, malgré l'imprégnation, malgré le culte rendu à "Notre-Dame de Sévigné", Madame de Charrière épistolière se distingue très fortement de sa devancière et modèle. La marquise découvre sa passion pour l'écriture au moment où sa fille la quitte pour rejoindre son mari. Les lettres lui sont en effet indispensables pour se rapprocher de l'enfant dorénavant lointaine : présence dans l'absence. Ce lien fondamental entre écriture et amour maternel, Madame de Charrière l'ignore, bien évidemment.

L'affection sincère et intime pour Henriette L'Hardy, Isabelle de Gélieu, ou Caroline de Sandoz-Rollin, si, riche de conseils et d'attentions généreuses, elle se teinte de sentiments pseudo-maternels, n'a pas pourtant cette valeur de compensation à l'absence que Madame de Sévigné remarque avec étonnement quand elle s'écrie : "quoi, ma fille, j'aime vous écrire, est-ce donc que j'aime votre absence ?" Ainsi plus de sensibilité chez la Française, et par suite, plus d'inquiétude, plus d'imagination, plus d'élan vers l'autre, une écriture plus dynamique, une inspiration souvent plus concrète, plus visuelle, parce qu'ainsi plus plaisante à lire pour sa correspondante, et enfin, comme Belle l'a relevé elle-même, plus de douceur dans l'expression. Chez la Hollandaise en revanche plus de raisonnements, plus de retenue dans la phrase, plus de goût pour l'analyse, plus de ténacité dans les démonstrations, plus d'autorité dans les exhortations, moins de fausse modestie et de complaisance à son propre égard mais plus d'assurance, de rigueur et de sévérité dans ses professions de foi.

¤¤¤¤

Nous n'avons pas conservé de lettre de Madame de Charrière à Luise von Madeweiss. Cette Allemande, épouse d'un diplomate prussien, arrive à Neuchâtel en août 1792. La dame du Pontet est émerveillée par ses dons de cantatrice, et la musique est un sujet d'entretien des deux femmes. Mais Luise von Madeweiss repart pour l'Allemagne au mois de juin de l'année suivante. C'est à la fin de la lettre qu'elle écrit alors à Madame de Charrière pour prendre congé que se trouvent les mots qui ont fourni le titre de cette conférence. Je lis ce passage, pour montrer en terminant que pour Belle comme pour Madame de Sévigné, même si la correspondance est une œuvre intime par définition, même si toute lettre est en principe réservée au seul plaisir de son destinataire premier, une réputation d'épistolier ou d'épistolière peut néanmoins s'établir sans retard, car les lettres se communiquent, se lisent à haute voix dans de petites sociétés, et peuvent susciter ainsi des commentaires admiratifs. Et en effet Madame de Sévigné n'ignore pas qu'en dehors de la famille de Grignan, La Rochefoucauld, Retz, Bussy-Rabutin et quelques autres encore tiennent ses lettres en très haute estime. Je voudrais attribuer à Luise von Madeweiss, toutes proportions soigneusement gardées, un rôle comparable d'admiratrice avertie. Voici donc ce qu'elle écrit à Madame de Charrière :

> Adieu, Madame, ce mot est doublement dur à prononcer quand c'est à vous qu'on le dit. J'accepte avec reconnaissance la permission que vous me donnez de vous écrire. La Sévigné de notre siècle n'accorde pas la plus légère préférence dont on n'ait droit de tirer gloire ; mon amour-propre et mon cœur seront également flattés de cette distinction.[cdlxxvi]

Le même thème, celui de l'"amour-propre", c'est-à-dire d'une inquiétude concernant la qualité de l'écriture épistolaire, reparaît peu après, dans une lettre écrite par Luise de Stuttgart où elle réside alors.

> L'envie de savoir de vos nouvelles, Madame, l'emporte enfin sur ma fausse modestie, ou si vous l'aimez mieux, sur un amour-propre mal entendu, qui me suggère de ne point écrire, surtout à une femme comme vous, quand on ne s'en acquitte pas mieux que moi.[cdlxxvii]

On le voit, dans sa naïveté et sa sincérité ce témoignage est instructif, et nous rappelle, leçon que nous ne devons pas oublier encore à notre époque, que le savoir-écrire est source de distinction, attire la sympathie, et crée du plaisir. C'est sur ce mot de *plaisir* que je m'arrêterai en vous proposant une dernière citation. Madame de Charrière félicite un jour sa jeune amie Henriette L'Hardy de lire Madame de Sévigné avec la comtesse de Dönhoff de qui elle est la dame de compagnie. Henriette connaît évidemment ces lettres, mais la comtesse ne les a pas encore lues. Et Belle envie en ces termes son amie de cette relecture, ou de cette redécouverte : "Quoi, lire pour la première fois ou avec quelqu'un qui lit pour la première fois M^{e} de Sévigné ! Quel charme ! quelle source de plaisirs !"[cdlxxviii]. Exclamation nostalgique, souvenir d'une première et lointaine admiration, que les années n'ont cessé de confirmer.

[cccviii] Voir G. Gueudet, « Archéologie d'un genre : les premiers manuels français d'art épistolaire », dans : *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 87-98 ; et Yves Giraud et Anne-Marie Clin-Lalande, *Nouvelle Bibliographie du roman épistolaire en France, des origines à 1842*, 2e édition, Fribourg, Editions Universitaires, 1995.

2 Bernard Beugnot, « Style ou styles épistolaires ? », *R.H.L.F.*, 1978, p. 939-952. Repris avec un complément bibliographique dans B. B., *La Mémoire du texte, Essais de poétique classique*, Paris, H. Champion, 1994, p. 187-204.

[cccx] La Fèvrerie, « Du Stile Epistolaire », dans l'*Extraordinaire du Mercure galant* de juillet 1683, p. 3-67 (dans les citations, l'orthographe et la ponctuation seront modernisées). Le *Traité général du style avec un traité particulier du style épistolaire* de Mauvillon (1751) est analysé dans l'article de Pierre Larthomas, « Mauvillon théoricien du style épistolaire » (Roger Lathuillère, éd., *Langue, Littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle, Mélanges Frédéric Deloffre*, Paris, Sedes, 1990, p. 477-485).

[cccxi] La Fèvrerie, ouvr. cit., p. 49-50 et 53-54.

[cccxii] Ouvr. cit., p. 27-29.

[cccxiii] Les citations empruntées à la *Correspondance* de Mme de Sévigné reproduisent le texte de l'édition de Roger Duchêne : Paris, Bibl. de la Pléiade, 3 vol., 1972-1978. Elles seront suivies, entre parenthèses dans le texte, de la seule mention de la date, ainsi que de l'indication du correspondant s'il ne s'agit pas de Mme de Grignan. Ici lettre du 22 février 1695, à Coulanges.

[cccxiv] Guilleragues, *Correspondance*, éd. par Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot, Genève, Droz, 1976, t. II, p. 1000.

[cccxv] Formule citée dans Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence, Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique* (1980), rééd. dans la « Bibl. de l'Evolution de l'Humanité », Paris, A. Michel, 1994, p. 155.

[cccxvi] Tel le manuel de Pierre d'Ortigue de Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire, et des réponses sur chaque espèce de lettres*, 2 vol., Paris, J. Guignard. La première éd. est de 1689. J'utilise la 4e éd., datée de 1706.

[cccxvii] Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », dans : Mireille Bossis, éd., *L'épistolarité à travers les siècles : geste de communication et/ou d'écriture*, Colloque de Cerisy, *ZfSL*, Beiheft 18, 1990, p. 27-38, ici p. 33.

[cccxviii] Voir Pierre d'Ortigue de Vaumorière, *L'Art de plaire dans la conversation*, Paris, J. Guignard, 1688. J'utilise l'édition augmentée d'Amsterdam, Henri Schelte, 1711. Citation : p. 14. On notera qu'aucun manuel épistolaire ne s'est jamais intitulé : Art de plaire dans la correspondance... D'une plume plus brillante que celle de Vaumorière, on peut lire la « Réflexion » de La Rochefoucauld « De la conversation », où l'on trouve des conseils de même ordre.

[cccxix] B. Beugnot, « De l'invention épistolaire », art. cit., p. 36.

[cccxx] Ouvr. cit., p. 13. C'est à peu près le même paradoxe qui faisait dire à Malherbe, au rapport de Racan, que ses maîtres pour le langage étaient les crocheteurs du Port-au-foin. Sur le décri où sont tenus les écrivains publics, voir une allusion de Robert Challe, dans *Les Illustres Françaises*, à « un de ces hommes qui écrivent sous les charniers des Saints-Innocents », éd. de Frédéric Deloffre, Paris, Les Belles Lettres, 1967, p. 458.

[cccxxi] Voir sur cette question l'excellent exposé de Marc Fumaroli, ouvr. cit., p. 159-161, auquel j'emprunte plusieurs expressions.

[cccxxii] Lettre du 3 septembre 1649, dans : Bernard Bray, éd., *Jean Chapelain, Soixante-dix-sept lettres inédites à Nicolas Heinsius*, La Haye, M. Nijhoff, 1966, p. 133.

[cccxxiii] La « Conversation » se trouve dans le t. IV (Deuxième Partie, livre III) de *Clélie* (1655). Mlle de Scudéry la reprit en 1684 dans son recueil des *Conversations nouvelles*. Au sujet des lettres de nouvelles, elle ajouta alors une remarque sur le goût nouveau des personnes du monde pour les nouvelles du Cabinet, préférables à celles qu'on peut trouver dans les Gazettes. La distinction qualitative entre ces deux sources d'information est souvent formulée par Mme de Sévigné.

[cccxxiv] Ouvr. cit., p. 14-15.

[cccxxv] *Le Nouveau Secrétaire de la Cour*, éd. de 1748, p. 408.

[cccxxvi] Je commente ici un passage de la lettre du 11 février 1671, qui est la troisième lettre écrite par Mme de Sévigné à sa fille après leur première séparation. La lecture : « [Vos lettres] ont ce caractère de vérité que je maintiens toujours qui se fait voir avec autorité, pendant que le mensonge demeure accablé sous les paroles sans pouvoir persuader » paraît préférable au texte reproduit par l'éd. Duchêne, qui comporte une virgule après le mot *toujours*. Voir sur ce point Isabelle Landy-Houillon, « Madame de Sévigné : choix, mesure et démesure », dans les *Mélanges de langue et de littérature françaises offerts à Pierre Larthomas*, Paris, E. N. S. de Jeunes Filles, 1985, p. 251-266, ici p. 253-254.

[cccxxvii] 25 janvier 1690. L'*Instruction de bien et parfaitement écrire, tailler la plume, et autres secrets pour se gouverner en l'art d'écriture* est un manuel de Jean Lemoyne publié au milieu du XVIe siècle. Voir la *Nouvelle Bibliographie* citée à la n. 1.

[cccxxviii] Voir par exemple les brèves « Réflexions sur les réponses en général et sur la manière de les faire », dans : Vaumorière, *Lettres sur toutes sortes de sujets* [...], 4e éd., t. I, 1706, p. liij-liv.

[cccxxix] La lecture de cette correspondance est aujourd'hui rendue aisée grâce à l'édition, due à Roger Duchêne, de la *Correspondance* de Mme de Sévigné dans la Bibliothèque de la Pléiade (Paris, Gallimard, t. I, II, III, 1972, 1974, 1978). Les lettres reçues par la marquise y figurent en effet à leur date, imprimées en plus petits caractères. C'est à cette édition que j'emprunte mes nombreuses citations. Elles seront référencées en note par l'indication de la date, puis du tome et de la page. Afin de ne pas multiplier les renvois, je regrouperai ces références autant que possible.

[cccxxx] Par exemple, deux mois après la première séparation : « Mon Dieu, ma bonne, que vos lettres sont aimables ! Il y a des endroits dignes de l'impression ; un de ces jours vous trouverez qu'un de vos amis vous aura trahie » (8 avril 1671, I 209): cette dernière expression est, selon l'annotation de R. Duchêne, « une hyperbole destinée à souligner la perfection des lettres reçues ».

[cccxxxi] 25 novembre 1655, I 35.

[cccxxxii] Il importe pourtant de se rappeler que la correspondance de la marquise et du comte ne nous est connue que par la voie de Bussy. Celui-ci a établi plusieurs copies des lettres de sa cousine et des siennes propres ; les originaux en sont perdus, et les variantes montrent qu'il n'a pas hésité à pratiquer quelques corrections. Voir sur cette question l'éd. de R. Duchêne, t. I, p. 821-825, et, du même auteur, « Bussy-Rabutin épistolier », n° spécial [1988] de la revue *Rabutinages*. On consultera également C. Rouben, *Bussy-Rabutin épistolier*, Paris, Nizet, 1974.

[cccxxxiii] Voir l'ouvrage exhaustif de Jacqueline Duchêne, *Bussy-Rabutin*, Paris, Fayard, 1992.

[cccxxxiv] Cinq lettres seulement, qui furent imprimées dans l'éd. de 1696 des *Mémoires*, posthumes, de Bussy (lettres n°3, 31, 33, 34 et 38 de l'éd. de R. Duchêne). Ces *Mémoires*, dont Bussy prépara lui-même l'édition, portent sur une période s'achevant en 1665. Ce furent les premières lettres publiées de Mme de Sévigné. Celle-ci n'ignorait pas que son cousin l'avait ainsi rendue « présente » dans son œuvre de mémorialiste. Voir sur ce point Jacqueline Duchêne, ouvr. cité, p. 257.

[cccxxxv] Ainsi : « Je vous ai écrit une grande lettre de Livry, que je crains bien que vous n'ayez pas reçue ; j'aurais du chagrin qu'elle fût perdue, car elle me paraissait assez badine » (14 juillet 1655, I 30).

[cccxxxvi] Successivement : 30 juillet 1654, I 25 ; 16 août 1654, I 26.

[cccxxxvii] 14 juillet 1655, I 31. Voir B. Bray, « Les *voitures* de Mme de Sévigné », *Romanische Forschungen*, 83, 1971, p. 596-602.

[cccxxxviii] Successivement : 28 décembre 1680, III 58 ; 12 janvier 1681, III 60 ; 17 janvier 1681, III 61-62 ; 26 mai 1681, III 69.

[cccxxxix] Par exemple 16 avril 1670, I 119, et 21 avril 1670, I 120, où l'on trouve *riottes* et *saupiquets*.

[cccxl] 26 juillet 1668, I 94 ; 29 juillet 1668, I 97 ; 31 août 1668, I 102-103. Les combats reprendront, sous divers motifs ou prétextes, dans les lettres échangées en 1669 et 1670.

[cccxli] 16 et 21 avril 1670, I 119 et 120 ; 6 et 9 juin 1668, I 88 et 90 (mes italiques) ; 17 et 24 mai 1671, I 254 et 260-261.

[cccxlii] 4 août 1657, I 43.

[cccxliii] 3 et 19 juillet 1655, I 30 et 32 ; 7 octobre et 25 novembre 1655, I 34-35 et 36.

[cccxliv] 7 septembre 1668, I 104 ; l'éd. de R. Duchêne donne « que nous ne *nous* disons pas ailleurs », ce qui semble une erreur d'impression.

[cccxlv] 19 décembre 1670, I 142 ; 15 mai 1670, I 123 ; 20 janvier 1675, I 703.

[cccxlvi] 4 et 6 juin 1669, I 113 et 115.

[cccxlvii] *Rabutinages*, n° spécial [1988] : « Le Rabutinage », par Thérèse Noblat-Rérolle.

[cccxlviii] 17 juin 1670, I 124.

[cccxlix] 14 et 28 août 1668, I 99-102 ; 4 décembre 1668, I 105-106. Voir Nicholas Paige, « *George Dandin*, ou les ambiguïtés du social », *R.H.L.F.*, 1995, 5, p. 690-708. Dans un excellent passage de cet article, l'auteur analyse

l'inquiétude ressentie alors par Mme de Sévigné, inquiétude qui traduit selon lui un début d'évolution dans le statut socio-économique de la noblesse (p. 693-695).

[cccl] 5 novembre 1691, III 984.

[cccli] Le P. Bouhours, dans sa *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française* (1692), fait référence à quelques usages langagiers de Bussy.

[ccclii] Voir B. Bray, « La protestation de l'exilé : les lettres de Bussy-Rabutin à Louis XIV », in A. Magnan (éd.), *Expériences limites de l'épistolaire : lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Paris, H. Champion, 1993, p. 133-143.

[cccliii] 11 août 1675, II 417.

[cccliv] 7 octobre 1655, I 34 ; 10 septembre 1674, I 698.

[ccclv] 1er mai 1672, I 497 ; 22 mars 1678, II 604 ; 4 juillet 1679, II 655 ; 17 août 1688, III 349-350 ; 19 octobre 1675, II 134 ; 22 juin 1690, III 895 ; 26 juillet 1679, II 660.

[ccclvi] Cité dans : Bussy-Rabutin, *Dits et inédits*, Ed. de l'Armançon, 1993, p. 16.

[ccclvii] 2 décembre 1687, III 339-340.

[ccclviii] G. Lanson, *Choix de lettres du XVIIe siècle*, 10e éd., Paris, Hachette, 1913, p. 132. La lettre figure également dans le recueil de Herriot et Roustan cité ci-dessous à la n. 19, p. 88, et dans celui de Michel Lelièvre, cité à la n. 23, p. 68-71.

[ccclix] V. Cousin, *La Jeunesse de Madame de Longueville*, Paris, Didier, 1853, Avant-propos, p. XI.

[ccclx] Voir J. Altman, « La politique de l'art épistolaire au XVIIIe siècle », dans : Bernard Bray et Christoph Strosetzki, éds, *Art de la lettre, Art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 131-144, ici p. 140-141.

[ccclxi] (Philipon de la Madelaine) *Modèles de lettres sur différents sujets*. Nouvelle éd., augmentée, Lyon, P. Bruyset Ponthus, 1771, p. 52-53.

[ccclxii] La Bruyère, « Des ouvrages de l'esprit », remarque 42, *Les Caractères*, éd. R. Garapon, Paris, Class. Garnier, 1962, p. 79-80.

[ccclxiii] *Modèles*, p. 53-56.

[ccclxiv] *Modèles*, p. I.

[ccclxv] Abbé Batteux, *Principes de la littérature*, nouvelle éd., t. IV, Paris, Desaint et Saillant, 1764, p. 332.

[ccclxvi] Paule Constant, *Un monde à l'usage des demoiselles*, Paris, Gallimard, 1987, p. 296.

[ccclxvii] Selon le perspicace jugement d'Arnaud d'Andilly. Voir la lettre de Mme de Sévigné du 29 avril 1671.

[ccclxviii] *Lettres choisies de Mmes de Sévigné et de Maintenon, avec une préface et des notes* par M. de Lévizac. Seconde éd., revue et corrigée, Paris et Amsterdam, J.-E.-G. Dufour, an XI-1803, p. XVIII.

[ccclxix] *Lettres choisies de Mmes de Sévigné, de Grignan, de Simiane et de Maintenon* [...], par J.-R. Masson, Paris, H. Bossange, 1835, 2 vol. Ici t. I, p. II-III.

[ccclxx] *Beautés des lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon*, éd. revue par M. l'abbé Laurent, Limoges et Paris, Librairie des bons livres, M. Ardant frères, 1851.

[ccclxxi] Ces lignes, tirées de l'ouvrage consacré par Mme de Genlis à *Madame de Maintenon* (1806), apparaissent dans une note afférente au passage cité ci-après.

[ccclxxii] (Anonyme) *L'Art épistolaire, poème didactique, suivi de quelques autres opuscules*, 2e éd. entièrement refondue, Tournai, J. Casterman, 1842, p. 144-145.

[ccclxxiii] G. Lanson, *Choix*, éd. citée, p. 557-560.

[ccclxxiv] Paul Jacquinet, *Madame de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr, choix de ses lettres et entretiens*, Paris, Belin, 1888.

[cccxcv] P. Jacquinet, *Lettres choisies du dix-septième siècle, avec une introduction, des notices et des notes historiques et littéraires*, Paris, Belin (1890), p. 245.

[cccxcvi] *Lettres choisies du XVIIe siècle*, par MM. E. Herriot et M. Roustan, professeurs agrégés au lycée de Lyon, Paris, Delagrave, s.d.

[cccxcvii] Cité dans : Jacques Prévot, *La première institutrice de France, Madame de Maintenon*, Paris, Belin, 1981, p. 127.

[cccxcviii] Voltaire, *Siècle de Louis XIV* (chap. XXVI), éd. E. Bourgeois, Paris, Hachette, 1929, p. 491.

[cccxcix] *Epistoliers du XVIIe siècle*, par E. Feuillâtre et Mme E. Feuillâtre, Paris, Larousse, 1952.

[cccc] *Lettres choisies du XVIIe siècle*, par Michel Lelièvre, Paris, Hachette, 1953.

[ccccxi] J'ai consacré quelques pages à ce dialogue il y a presque vingt ans, sous le titre « Les lettres de la bonne sœur : Madame de Maintenon et Charles d'Aubigné », dans les « Mélanges Joseph Tans », édités par Charles Grivel, *Ecriture de la religion, écriture du roman*, Centre Culturel Français de Groningue et Presses Universitaires de Lille, 1979, p. 71-83.

[ccccxii] Madeleine de Scudéry, *"De l'air galant" et autres Conversations, Pour une étude de l'archive galante*, éd. Dephine Denis, Paris, Champion, 1998, p. 147-158.

[ccccxiii] Privilège du 30 octobre 1667, cédé à Jean Guignard et Théodore Girard le 12 novembre 1667. Achevé d'imprimer pour la première fois le 31 août 1668.

[ccccxiv] Saint-Simon, éd. Chéruel, Paris, Hachette, 1882, t. I, p. 183.

[ccccxv] Le comédien Raisin jouait le personnage d'Esope, avec succès.

[ccccxvi] On disait *étoiler* un nom, lorsque, par discrétion, on le remplaçait par des astérisques. Va donc pour « Madame étoiles ».

[ccccxvii] « ... impératrice de toutes les Russies, protectrice des arts et des sciences, digne par son esprit de juger des anciennes nations, comme elle est digne de gouverner la sienne. Offert très humblement par le neveu de l'auteur ». Selon certaines éditions de 1765, cet auteur est « feu l'abbé Bazin ». Voir l'éd. de l'*Essai sur les mœurs* établie par René Pomeau, Paris, Classiques Garnier, 1963, t. I, p. 841.

[ccccxviii] Charles avait épousé l'héritière de la riche famille Massalski au cours de l'été 1779. Le patrimoine de la princesse comprenait des terres, trois palais, et un million huit cent mille florins polonais. Sa dot comportait des créances susceptibles d'être négociées à Saint-Pétersbourg. Mais pendant son séjour Ligne négligea cette affaire, qui en resta au même point. Voir Philip Mansel, *Le charmeur de l'Europe, Charles-Joseph de Ligne (1735-1814)*, trad. de l'anglais, Paris, Stock, 1992, p. 73-74 et 92-96.

[ccccxix] Voir Henri Troyat, *Catherine la Grande*, Paris, Flammarion, 1977, p. 243-247.

[cccxc] « Le hibou et l'aigle : correspondance(s) entre Voltaire et le prince de Ligne », communication au colloque « La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars » organisé en avril-mai 1993 au Collège universitaire Glendon de l'Université York à Toronto. La date prévue pour la publication des *Actes* n'a pas été communiquée.

[cccxci] Les références de la correspondance entre Voltaire et Ligne sont données d'après l'éd. « définitive » de Th. Besterman. Ici Best. D 13333. Pour la correspondance entre Voltaire et Catherine, je renvoie de préférence à l'éd. de Kehl, t. 67, 1785 (K.), puis indique le n° correspondant de l'éd. Besterman.

[cccxcii] Voir Raymond Trousson, « Ligne, Voltaire et Rousseau », *Bulletin de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, vol. XLIII, n° 3-4, p. 192-217.

[cccxciii] Best. D 13290.

[cccxciv] « [J'ai] vos ouvrages dans la tête, votre philosophie dans le cœur », Best. D 15328.

[cccxcv] Lettre du 6 novembre 1808, citée par Raymond Trousson dans son « Introduction » à : Prince de Ligne, *Lettres et pensées d'après l'édition de Madame de Staël, suivi de Fragments de l'histoire de ma vie*, éd. établie par R. T., s.l., Tallandier, 1989, p. 50.

[cccxcvi] Voir le commentaire à la lettre Best. D 11421.

[cccxcvii] Voir l'Appendice D 224 de l'éd. Besterman.

[cccxcviii] *Les lettres de Catherine II au Prince de Ligne (1780-1796), publiées avec quelques notes* par la Princesse Charles de Ligne, Bruxelles et Paris, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, 1924. Titre abrégé dorénavant en : *Lettres de Catherine*. L'impératrice avait adressé au prince en 1790 cette mise en garde précise : « J'espère que notre correspondance ne sera pas imprimée, comme malheureusement mes pauvres lettres à Voltaire l'ont été, ce dont je suis bien fâchée », p. 127.

[cccxcix] « L'Impératrice Catherine et le prince de Ligne », dans Lucien Perey, *Figures du temps passé – XVIIIe siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1900, p. 103-217. Lucien Perey est le pseudonyme de Luce Herpin. Titre abrégé dorénavant en : Perey.

[cd] *Lettres et pensées du Maréchal Prince de Ligne*, Genève, Paschoud, 1809. Ces onze lettres sont reproduites dans : Prince de Ligne, *Mémoires, lettres et pensées*, éd. dirigée par Alexis Payne, Paris, François Bourin, 1989, et dans l'éd. de Raymond Trousson citée à la n. 9.

[cdi] C'est en 1744 que la future Catherine est arrivée en Russie, en 1745 qu'elle a épousé le grand-duc Pierre.

[cdii] Best. D 11421. Je corrige l'orthographe.

[cdiii] Kehl, tome 24, p. 396.

[cdiv] Best. D 12809.

[cdv] L'article est repris dans les dernières éditions du *Dictionnaire philosophique*. Kehl, t. 37, p. 17.

[cdvi] K., p. 94. D 16575.

[cdvii] K., p. 199. D 17407.

[cdviii] K., p. 134. D 16857.

[cdix] K., p. 185-186. D 17324.

[cdx] K., p. 183. D 17322.

[cdxi] K., p. 221. D 17557.

[cdxii] K., p. 216. D 17521.

[cdxiii] K., p. 230-231. D 17635.

[cdxiv] K., p. 258. D 18059.

[cdxv] K., p. 199-201. D 17407.

[cdxvi] K., p. 210-211. D 17455.

[cdxvii] K., p. 309. D 19712.

[cdxviii] Vienne, 15 février 1786. Perey, p. 131.

[cdxix] Saint-Pétersbourg, 1er octobre 1780. *Lettres de Catherine*, p. 33.

[cdxx] Perey, p. 123-125.

[cdxxi] Voltaire, *La Henriade*, chant II. Perey, p. 126-127. *Lettres de Catherine*, p. 53.

[cdxxii] Perey, p. 132.

[cdxxiii] Voir l'explication dans Perey, p. 138 : une dame de la cour de Saint-Pétersbourg fit un jour reproche à Ligne de montrer une figure ennuyée au cours d'une réunion ; « il répondit que la tante qui l'avait élevé était à la mort. Cette plaisanterie avait amusé l'impératrice, et lorsqu'elle s'ennuyait, les jours de représentation, elle disait au prince : 'Je suis au moment de perdre mon oncle' », au grand émoi des courtisans.

[cdxxiv] *Lettres de Catherine*, p. 50.

[cdxxv] *Lettres de Catherine*, p. 61.

[cdxxvi] Voir Prince de Ligne, *Lettres à la marquise de Coigny*, éd. Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Desjonquères, 1986.

[cdxxvii] *Lettres de Catherine*, p. 97.

[cdxxviii] *Lettres de Catherine*, p. 131.

[cdxxix] *Lettres de Catherine*, p. 129.

[cdxxx] *Lettres de Catherine*, p. 153 (30 juin 1791).

[cdxxxi] *Lettres de Catherine*, p. 178.

[cdxxxii] *Lettres de Catherine*, p. 141.

[cdxxxiii] Voir Prince de Ligne, *Nouveau Recueil de lettres*, éd. critique du recueil publié à Weimar en 1812 [...] par Henri Lebasteur [...], Paris, Champion, 1928, p. 11-25 et 58-69 ; voir aussi ma communication citée à la n. 4, et l'article de R. Trousson cité à la n. 6.

[cdxxxiv] Pour l'identification des références, voir la note 10.

[cdxxxv] *Lettres de Mlle de Lespinasse, suivies de ses autres œuvres* [...], publiées par Eugène Asse, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1876, p. 347-349.

[cdxxxvi] Voir l'élégant essai de François Bott, *La demoiselle des Lumières*, Paris, Gallimard, 1997.

[cdxxxvii] Les travaux de Jean-Noël Pascal sont actuellement ceux qui éclairent avec le plus de rigueur scientifique la vie de Julie de Lespinasse. On se reportera en particulier à la "biographie critique" modestement intitulée *Mademoiselle de Lespinasse (1732-1776)* [Université de Montpellier III, 1993], restée sous forme dactylographiée, ainsi qu'à l'article "Une exemplaire mort d'amour, Julie de Lespinasse", dans le recueil *Aimer en France, 1760-1860*, éd. par Paul Viallaneix et Jean Ehrard, Publications de la Fac. des Lettres de Clermont-Ferrand, 1980, p. 553-563. L'étude d'ensemble la plus complète et la plus approfondie sur la correspondance de Julie est la thèse, encore inédite, de Catherine Blondeau, *Julie de Lespinasse épistolière, 1761-1776*, soutenue à l'Université de Rouen en 1994.

[cdxxxviii] Voir Jürgen Siess, "Effusion amoureuse et échange intellectuel, la pratique épistolaire de Julie de Lespinasse", dans Christine Planté (éd.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Champion, 1998, p. 117-131, ici p. 129.

[cdxxxix] Susan L. Carrell, *Le Soliloque de la passion féminine, ou le dialogue illusoire, Etude d'une formule monophonique de la littérature épistolaire*, Tübingen et Paris, éd. G. Narr et J.-M. Place, 1982. Voir p. 112-121.

[cdxl] On peut considérer dans cette perspective l'organisation du volume où au prix de quelques infidélités sont publiées pour la première fois les lettres à Guibert (*Lettres de Mademoiselle de Lespinasse, écrites depuis l'année 1773 jusqu'à l'année 1776 ; suivies de deux chapitres dans le genre du* Voyage sentimental *de Sterne, par le même Auteur*, Paris, L. Collin, 1809, 2 vol.), édition due probablement à la veuve de Guibert assistée de l'ancien conventionnel Barère de Vieuzac (auteur de l'Avertissement). Voir sur toute cette question Jean-Noël Pascal, "De la lettre au roman : sur l'entrée en littérature de Julie de Lespinasse", *Dix-huitième Siècle*, n° 21, 1989, p. 381-393.

[cdxli] Stendhal, *Promenades dans Rome*, à la date du 16 juin et du 20 novembre 1828, dans *Voyages en Italie*, éd. V. Del Litto, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1973, p. 880 et 1053 ; et *Journal*, à la date d'août-septembre 1810, dans *Œuvres intimes*, éd. V. Del Litto, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, t. I, 1981, p. 629.

[cdxlii] E. et J. de Goncourt, *La femme au XVIIIe siècle*, Paris, Flammarion, coll. "Champs", 1982, p. 181.

[cdxliii] Les pièces originales de cette correspondance ont aujourd'hui disparu. L'édition la moins contestable est celle que, d'après les manuscrits alors conservés par la famille, a procurée en 1906 un descendant de Jacques Antoine Hippolyte de Guibert : *Correspondance entre Mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert, publiée pour la première fois d'après le texte original* par le comte de Villeneuve-Guibert, Paris, Calmann-Lévy, 1906. C'est à cette édition que j'emprunterai mes citations. Pour la commodité, je joindrai les références à une publication récente aisément disponible, mais qui reproduit malheureusement, et sans grand soin, le texte des éditions du XIXe siècle : Julie de Lespinasse, *Lettres*, éd. de Jacques Dupont, Paris, La Table Ronde (coll. "La petite Vermillon"), 1997. Entre ces deux présentations la numérotation diffère à partir de la lettre 24. Je noterai simplement entre parenthèses le numéro de la lettre, successivement dans l'édition Villeneuve-Guibert (VG), puis dans l'édition Dupont (D). Celle-ci a la même numérotation (cent quatre-vingts lettres) que les éditions Asse (1876, voir n. 2) et Isambert (Paris, A. Lemerre, 2 vol., 1876 également).

[cdxliv] *Lettres inédites de Mademoiselle de Lespinasse […] publiées avec […] des documents nouveaux et une étude* par Charles Henry, Paris, Dentu, 1887, p. 292 et 299.

[cdxlv] *Ibid.*, p. 272.

[cdxlvi] *Ibid.*, p. 206.

[cdxlvii] Voir en particulier Jean-Noël Pascal, "Mlle de Lespinasse, lettres de la folie ordinaire", dans André Magnan (éd.), *Expériences limites de l'épistolaire, lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Paris, Champion, 1993, p. 185-202, ici p.194 ; et aussi Arnaldo Pizzorusso, "L'assoluto della passione nelle lettere di Julie de Lespinasse", *Rivista di Letterature moderne e comparate*, 1997, p. 273-286, ici p. 274.

[cdxlviii] Ed. citée, p. II.

[cdxlix] VG 178, D 143. Les deux éditions ne placent pas cette phrase dans la même lettre.

[cdl] Ed. Henry citée à la n. 11, p. 310-311.

[cdli] Voir la note de l'éd. Asse, p. 149-150. Le passage en question du discours de Chamfort s'y trouve reproduit.

[cdlii] Rétif de La Bretonne, *Le Paysan perverti*, lettres LV et LVIII. Ed. D. Baruch, Paris, U.G.E., coll. 10/18, 1978, p. 207 et 211.

[cdliii] Voir la note à la lettre 48 (VG 54) dans l'éd. Isambert, t. I, p. 217-218.

[cdliv] On peut trouver le texte des deux livrets, italien et français, dans le volume *Livrets d'opéra*, édition bilingue publiée par Alain Pâris, Paris, R. Laffont (coll. "Bouquins"), 1991, t. I, p. 385-402.

[cdlv] Diderot, "Le Rêve de d'Alembert", dans *Œuvres philosophiques*, éd. P. Vernière, Paris, Garnier, 1964, p. 356-358. Dans une lettre à Jean Devaines du 13 août 1773, Diderot, de La Haye, écrit : "Prononcez mon nom à Mlle d'Espinasse. Je regrette le temps que j'ai passé sans la connaître" (Diderot, *Correspondance*, éd. L. Versini, Paris, Laffont, coll. "Bouquins", 1997, p. 1186).

[cdlvi] Sur cette question, voir Gisela Ehmer, *Die sensible Selbstdarstellung bei Julie de Lespinasse*, thèse de l'Université Libre de Berlin, 1957, en particulier p. 68-70 ; et aussi Jürgen Siess, "L'épistolière comme auteur : Julie de Lespinasse femme de lettres", dans Gabrielle Chamarat et Alain Goulet (dir.), *L'auteur* (colloque de Cerisy), Caen, Presses Univ. de Caen, 1996, p. 61-73, en particulier p. 70-72.

[cdlvii] Guilleragues, *Lettres portugaises*, fin de la IVe lettre.

[cdlviii] Selon Jean-Noël Pascal, c'est dans une demi-conscience de son projet que Julie a composé ce qu'on est en droit de considérer comme un roman d'amour par lettres. On lira de ce critique l'article "Quelques réflexions sur Julie de Lespinasse et la letre d'amour : de la lettre au roman", dans M.-F. Silver et M.-L. Swiderski (dir.), *Femmes en toutes lettres. Les épistolières du XVIIIe siècle*, à paraître en 1999 dans les *Studies on Voltaire and the eighteenth century*.

[cdlix] Par exemple Editions Des Femmes et Editions Desjonquères. D'après la Bibliographie de Rancoeur (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*), 43 livres et articles consacrés à Isabelle de Charrière ont été publiés en 1995..

[cdlx] On peut retrouver dans les notes de l'édition de la *Correspondance* de Mme de Sévigné établie par Roger Duchêne (Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol., 1972-1978) les principales variantes des éditions Perrin par rapport au texte considéré aujourd'hui comme le plus proche de l'original perdu. Les références qui suivent au texte de Mme de Sévigné renvoient à l'éd. Duchêne (date de la lettre / volume et page).

[cdlxi] Les références renvoient à l'éd. Van Oorschot (date de la lettre / volume et page). Ici 14-20.06.1772 / II 280.

[cdlxii] 17.11.1763 / I 157. D'Hermenches reprend ici et condense des éloges qu'il avait amplement développés dans une lettre précédente à Belle, que celle-ci avait été obligée de brûler sans l'avoir lue. C'est un peu plus loin dans cette même missive que se trouve la formule : "des lettres qui, certainement, méritent de passer à la postérité". Remarquons qu'à cette date d'Hermenches n'a encore reçu, d'après notre édition, que moins de vingt lettres de son "incomparable Agnès".

[cdlxiii] 02.02.1764 / I 166.

[cdlxiv] 28.10.1764 / I 333.

[cdlxv] 17.07.1680 / II 1016. Pour les derniers mots, texte des éditions Perrin ; l'éd. Duchêne donne "à tous nos *des* et à toutes nos *elles*" : voir la variante *b* et la note 1 (où il faut lire var. *b* et non var. *a*), p. 1562-1563 du même volume.

[cdlxvi] 02-05.05.1795 / V 90. Voir La Fontaine, *Fables*, III, 15.

[cdlxvii] 03.07.1797 / V 332.

[cdlxviii] 15.06.1676 / II 319-320, texte des éditions Perrin (voir la var. *a*, p. 1245).

[cdlxix] 04.01.1796 / V 187. De nombreux manuels au XVIIIe siècle présentent ces deux dames comme les meilleures représentantes du style épistolaire (féminin) au siècle précédent.

[cdlxx] 22.06.1793 / IV 104.

[cdlxxi] 21.02.1801 / VI 219-220.

[cdlxxii] 14.10.1754 / I 58.

[cdlxxiii] 29.12.1762 / I 147 (italiques de B. B.).

[cdlxxiv] 10.11.1792 / III 438.

[cdlxxv] 09.12.1792 / III 459-460.

[cdlxxvi] 22.06.1793 / IV 104.

[cdlxxvii] 29.12.1793 / IV 297.

[cdlxxviii] 07-08.05.1792 / III 357.